QL
671
R45
BIRDS

L-8

2

Oct 23

2997
Smith.
130

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

TOME TROISIÈME

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

Publiée par M. A. MENEGAUX

Assistant d'Ornithologie au Muséum national d'Histoire naturelle.

TOME TROISIÈME

5e et 6e années. Nos 45-68

1913 et 1914

IMPRIMERIE HENRI TESSIER, A ORLÉANS

8 bis et 8 ter, Rue du Faubourg Madeleine

1915

23/693

5e Année. — N° 45. 7 Janvier 1913.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

PUBLIÉE PAR

LOUIS DENISE
Bibliothécaire
à la Bibliothèque Nationale

ET

A. MENEGAUX
Assistant d'Ornithologie
au Muséum.

Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue au Secrétariat de la Rédaction, 25, Quai Voltaire, PARIS

Prix de l'abonnement : 10 fr. par an
Le numéro : 0 fr. 85 centimes

PARIS
BUREAUX DE LA REVUE, 25, QUAI VOLTAIRE

1913

Smithsonian Institution
JAN 20 1913
National Museum.

Les Abonnements partent de janvier — Les abonnés sont priés de les renouveler dès maintenant.

COMITÉ DE RÉDACTION DE LA REVUE POUR 1913

Prince Ernest d'Arenberg, René Babin, Aimé Bouvier, A. Chappellier, Fernand Daguin, Louis Denise, Paul Estiot, Gabriel Etoc, Albert Maes, L. Maillard, Auguste Menegaux, Paul Paris, Xavier Raspail, Eugène Simon, Louis Ternier.

AVIS

Les réunions du Comité, pour les années 1912 et 1913, auront lieu le deuxième lundi de chaque mois, 25, *quai Voltaire*, à 5 h. 1/4, aux dates suivantes :
13 janvier, 10 février, 10 mars, 14 avril, 12 mai, 9 juin, 7 juillet, 13 octobre, 10 novembre et 8 décembre.
Les amis de la *Revue* sont invités à ces réunions.

Les titre et faux-titre et la table des matières du Tome II, années 1911 et 1912 de la *Revue*, seront distribués avec le numéro de février.

SOMMAIRE DU N° 45

Edmond Perrier. — Préface de la *Revue* pour sa cinquième année.
Dr R. Deleuil. — Notes ornithologiques sur la région des Alpilles.
P. Bernard. — Sur le nid de Loriot.
G. Etoc. — Un coup d'œil sur quelques collections particulières.
M. Bon. — Notes sur des captures faites à Royan.
J. Delamain. — Migration d'automne en 1912.
J. Rapine. — Note sur la Glaréole à collier.
Dr L. Monnier. — Protection des oiseaux et reboisement à Madagascar.
Dr R. Didier. — Note sur l'Effraye.
Plocq. — Note sur l'éducation des Hirondelles.

Notes et Faits divers :

Régime alimentaire du Martin-Pêcheur (V. Meilheurat).
Persistance du chant acquis (L. Devy).
Semblant d'à propos chez un oiseau parlant (R. Germain).
Les Sarcelles aux halles de Paris (L. Chabot).
Tardive sortie de nid en 1912 (R. Reboussin).
Sur la Buse en captivité (P. Paris).
Quelques observations sur des reproductions d'oiseaux exotiques (L. Devy).
Coloration anormale d'un Geai (W. Rontchewsky).

Comptes-Rendus et Analyses.

Nécrologie.

Les articles étant signés, la Rédaction de la REVUE n'est responsable ni des opinions émises ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* est interdite.

TARIF DES TIRÉS A PART

4 pages	25 ex.	4 »	8 pages	25 ex.	5 50
—	50 —	4 25	—	50 —	6 »
—	100 —	5 »	—	100 —	7 »

Couverture, en plus des prix ci-dessus :	25 ex.	2 75
—	50 —	3 25
—	100 —	4 25

5e Année. — N° 45. 7 Janvier 1913.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

Paris, 7 *janvier* 1913.

La *Revue d'Ornithologie* en est à sa cinquième année d'existence, et son succès va chaque jour s'affirmant davantage. C'est que ce recueil est venu à son heure.

Les Oiseaux ont toujours tenu une large place dans l'attention de toutes les personnes qui s'intéressent de près ou de loin aux choses de la Nature ; ils sont trop vivants et ils manifestent leur activité sous trop de formes pour ne pas attirer l'attention ; leurs chants, leur brillant plumage, leur vol, leurs nids charment notre goût esthétique, excitent notre envie ou émeuvent notre cœur, et nous leur sommes reconnaissants des services depuis longtemps appréciés qu'ils nous rendent.

Aussi de tout temps ils ont compté des amis nombreux qui se sont consacrés à leur étude.

Depuis quelques années, l'intérêt qu'on leur portait déjà s'est accru fortement. L'invention inattendue des aéroplanes a conduit à étudier de près, pour en tirer des modèles, leurs différentes manières de voler ; la mode de porter des plumes comme ornement de la coiffure s'est répandue d'une manière prodigieuse ; pour se procurer de belles plumes on a mis à contribution tous les pays du monde ; on a chassé avec ardeur tous les oiseaux ornés d'un vif plumage ; non seulement les Oiseaux-Mouches, les Oiseaux de Paradis, les Hérons, les Aigrettes, les Martins-Pêcheurs ou Chasseurs, les Merles bronzés, les Coucous dorés, les Coqs de roche, les Trogons ou Couroucous, les Perroquets, les Rolliers, les Gouras, les Hirondelles de mer, les Mouettes, mais les Chouettes elles-mêmes ont été mises à contribution, et devant la profusion de plumes lancées sur les marchés d'objets de parure, les agriculteurs se sont émus ; les amis des oiseaux ont redouté non sans raison de voir disparaître les plus belles espèces de ces êtres merveilleux qui sont, avec les fleurs et les papillons, la plus magnifique parure des campagnes.

Pour toutes ces raisons, il s'est créé un mouvement autour des oiseaux ; de plus en plus, on s'est efforcé de les mieux connaître ; des Sociétés se sont fondées pour les étudier et la *Revue d'Ornithologie* est venue offrir à tous ceux qui, à un titre quelconque ont tourné leur attention vers les oiseaux, un intermédiaire toujours bien informé et toujours à l'avant-garde.

Que ses directeurs me permettent de placer en tête de cette nouvelle période quinquennale tous mes vœux pour le succès croissant d'une œuvre qui a tout fait pour le mériter.

Edmond Perrier,
Membre de l'Institut
Directeur du Muséum national d'Histoire naturelle.

NOTES ORNITHOLOGIQUES SUR LA RÉGION DES ALPILLES (1)

par le Docteur R. Deleuil.

V. **Hivernage de la Biblis rupestre** (*Cotyle rupestris*, Scop.) **dans les Alpilles.** — Entre Lamanon et Salon (B.-du-R.) se trouvent les derniers contreforts du massif des Alpilles. Ces contreforts isolés appelés Roquerousse sont le lieu de réunion et le lieu où nichent un grand nombre d'oiseaux aux mœurs sauvages. C'est là que les Aigles Bonelli (*Aquila fasciata*) font leur aire, et qu'hivernent les Hirondelles de rocher.

C'est en un lieu très encaissé, abrité contre le Mistral par des Pins, et appelé la Baume verte. La montagne forme une sorte de cirque et c'est contre les murailles à pic que l'on voit voler à une trentaine de mètres de hauteur des Biblis rupestris durant toute l'année. Je n'ai pu constater le fait que l'année dernière, mais le garde de la chasse que forme Lamanon, très consciencieux observateur, m'a assuré que depuis cinq ans qu'il se trouvait à Lamanon, les Hirondelles de rocher ont passé l'hiver dans ce coin des Alpilles. Il est donc probable que cet hivernage dure depuis longtemps. Il existait, en 1911 où je fis cette observation, contre les rochers de la Baume verte, 2 ou 3 couples de Biblis. Dans un autre vallon il existait aussi 2 ou 3 couples qui restèrent jusqu'en octobre mais n'hivernèrent pas.

Au printemps d'autres Biblis rupestres arrivent pour nicher et se mêlent aux Biblis sédentaires ; mais lorsque vient le moment de nicher elles se séparent probablement, car les Biblis qui hivernent restent toujours au même endroit et il n'y a qu'elles qui nichent là. Elles doivent s'accoupler plus tard que les Biblis migratrices, bien qu'en général cette espèce niche tard. Les Biblis arrivées au printemps bâtissent leur nid pendant le mois de mai contre des rochers à pic, un peu inclinés, en retrait, ce qui protège le nid. Là où nichent les Biblis migratrices ne nichent pas les Biblis sédentaires et inversement ; du moins c'est qui ce m'a semblé se passer en 1911. Les nids des Biblis migratrices sont bâtis sur le même rocher à peu de distance les uns des autres. Mais ce qui est remarquable, c'est qu'à quelques mètres de là se trouve l'aire d'un Aigle à queue barrée. Et l'année où l'Aigle nicha à cet endroit, les Hirondelles nichèrent aussi. Il est probable que ces oiseaux durent s'entendre.

Le 27 mars dernier, je fus témoin du fait suivant : Comme je suivais des yeux les évolutions gracieuses des Biblis, survint un Epervier. Je vis alors les deux Biblis tourner autour de l'oiseau de proie, voleter dessus, dessous, le lutiner, sans que l'Epervier manifestât le désir de chasser l'une ou l'autre des Hirondelles.

Ce fait m'a stupéfié, car je connais l'instinct sanguinaire de cet oiseau.

Au mois de mai 1910, un des Aigles Bonelli fut tué, le poussin fut tué aussi sur son nid. En 1911, les Biblis ne sont pas revenues. Depuis 1911, cette région ayant été fréquentée par les chasseurs, un coup de fusil tua une Biblis. En furent-elles effarouchées ? Toujours est-il qu'un seul couple a hiverné et que ce seul couple a niché en 1912.

Le nid fut bâti fin juin. Au commencement juillet, les œufs n'étaient pas encore pondus car les Biblis laissaient le nid longtemps inoccupé et se reposaient sur une saillie de rocher en s'épouillant sous les ailes et secouant leurs plumes.

Le nid ressemblait fortement à celui de l'Hirondelle rustique. Il semblait être bâti sur un ancien nid, et sa couleur grisâtre et blanche se confondait

(1) Voir les nos des 7 août et 7 décembre 1911.

d'une manière surprenante avec le rocher surplombant dans un trou duquel il était accroché.

Je n'ai pu visiter le nid qui est inaccessible. Au pied du rocher, une source jaillit, ce qui rend ce lieu très frais. Les Hirondelles de rocher volètent constamment contre les parois en poussant des cris semblables à ceux de l'Hirondelle rustique, mais plus brefs.

VI. **Le Tichodrome échelette** (*Tichodroma muraria*, Lin.), **dans la Trévaresse et les Alpilles.** — Cet oiseau est extrêmement rare dans les collines de la Trévaresse (100 ou 200 mètres de hauteur). Un sujet ♂ fut tué dans ces collines en un lieu dit : Sainte-Croix, le 11 octobre 1903. Un sujet ♀ a été tué dans ces mêmes collines le 13 octobre 1912. Ce sont là les deux seules captures que je connaisse, de cet oiseau. Le sujet ♀ a été tué dans une carrière de calcaire grossier, profonde et vaste, située près de Salon, au lieu dit : la Coustelade. Je vis cet oiseau pour la première fois le 11 octobre, même date que neuf ans auparavant. A l'encontre de ce que l'on dit dans les livres, ce Tichodrome se montra très farouche. Je l'aperçus sautillant le long d'une muraille presque à pic, les ailes ouvertes; l'ayant mis en joue à environ 35 mètres, il s'envola. Je me mis à le poursuivre, mais il ne me laissa pas arriver à moins de 20 à 30 mètres. Enfin je le vis tout à coup s'élever à une hauteur d'au moins 100 mètres, la queue étalée, volant lourdement comme un paquet de chiffons. Le lendemain, je ne le vis point, malgré des recherches minutieuses, et c'est seulement le troisième jour que je réussis à l'abattre à 40 mètres. Il montait en sautillant le long d'une muraille qui s'élève complètement à pic sur une vingtaine de mètres.

Cet oiseau se nourrit d'araignées, de scolopendres et d'autres arachnoïdes qu'il prend au fond des anfractuosités avec son long bec recourbé. La ♀ se distingue du ♂ par une tache jaune d'ocre sur la partie interne des 11e, 12e, 13e et 14e rémiges.

Le Tichodrome échelette est relativement répandu dans les Alpilles (1), où, très probablement il doit nicher, mais je ne dis cela que sur la foi d'un observateur qui l'aurait vu communément en compagnie des Pétrocincles bleus, le long des murailles escarpées du massif de Roquerousse.

VII. **Œuf anormal dans le nid d'un Pétrocincle bleu** (*Monticola solitarius*, L). — Un nid de Pétrocincle bleu fut trouvé dans le domaine de Belval, près de Grans (Bouches-du-Rhône). Il contenait 3 œufs, tous d'un bleu-vert magnifique. Mais tandis que les deux premiers avaient des dimensions normales (0 m. 029-0 m. 02), le troisième était tout petit, très globuleux, présentant les dimensions d'un œuf de Traquet motteux.

Le Pétrocincle bleu est sédentaire dans la région de la Trévaresse et des Alpilles. Il y a quelques années, plusieurs couples se reproduisirent dans des collines situées entre Salon et Palissanne. Il y a là une énorme, profonde carrière, où certains de ces Merles bleus, comme on les appelle vulgairement, en ces années-là, faisaient entendre, le matin, dans la grande solitude du vallon, un chant des plus mélancoliques, très bizarre. Je n'ai jamais trouvé le nid du Pétrocincle bleu, mais j'ai tué des jeunes sortant du nid. Cette région ayant été fréquentée, ces oiseaux disparurent. Ils doivent pourtant nicher encore dans un vallon plus désert, car il est rare que chaque année je ne tue pas quelques jeunes.

Le Pétrocincle bleu habite aussi les Alpilles. Il doit notamment se reproduire dans les montagnes sauvages de Roquerousse, situées entre Salon et

(1) Une ♀ tirée à Lamanon le 23 Novembre 1912. — Onomatopée de son cri : un roulement d'r, *grrra*.

Lamanon. Il vole le long des rochers abrupts où nichent les Aigles et les Hirondelles de rocher. Je l'ai observé là en toute saison. En partant, avec son vol particulier, il fait entendre un cri aigu.

Le Pétrocincle de roche (*Petrocincla saxatilis*, Vig. ex Linn.), son voisin, habite lui aussi les mêmes régions solitaires (en provençal : *Passo soulitari*). Je ne crois pas qu'il soit sédentaire. Je doute qu'il niche, car je n'ai jamais trouvé son nid, ni tué de jeunes. Il a des mœurs beaucoup moins farouches. En automne, il fréquente les vallons habités, devient gras. Tandis que le Pétrocincle bleu court sur les rochers en pente presque verticale, se pose très rarement sur les branches et toujours bas, le Pétrocincle de roche perche presque toujours, le plus souvent au sommet des arbres. On l'aperçoit dans toute la Trévaresse, d'une façon intermittente, pendant les mois d'août et de septembre. Il se nourrit de Coléoptères ; un sujet tué le 18 août avait son estomac rempli de Cétoines dorées.

VIII. **Remarques sur la nidification de quelques Oiseaux.** — Rossignol ordinaire (*Luscinia megarhyncha* Brehm). — Nous explorions, mon père et moi, un marais assez vaste sis à Milani, près Salon (2 juin), couvert de roseaux et de broussailles inextricables, lorsqu'en passant dans un chenal un peu découvert, contenant bien 70 à 80 centimètres d'eau, nous remarquâmes au milieu de l'eau un amas de feuilles sèches, d'iris jaunes et de roseaux. C'était un nid contenant cinq petits, complètement dissimulé sous les feuilles mortes, à 1 mètre de la berge.

Ce nid était en forme de coupe ovale, profond et bâti au milieu d'un très gros amas de feuilles rubannées d'iris formant de fragiles parois tapissées de fines racines. Nous vîmes à ce moment les parents voleter autour. Malgré ce nid tout à fait anormal, le cra-cra-cra répété de ces oiseaux nous fit croire à un couple de Rousserolles turdoïdes, d'autant que l'oiseau ressemblait fortement en effet à la Turdoïde.

Or ayant élevé avec peine les cinq petits, nous reconnûmes tout simplement une nichée de Rossignols. Evidemment, c'était bien en effet le nid classique du Rossignol, n'ayant absolument aucun rapport avec le nid suspendu de la Turdoïde.

Les lieux où le Rossignol ordinaire fait son nid sont donc extrêmement variables ; le Rossignol niche dans les collines de la Trévaresse, lieux arides, brûlés en été, toujours solitaires, dont l'âpreté pierreuse ne convient qu'aux Pitchous, aux Traquets, aux Pétrocincles. Depuis plusieurs années un couple de Rossignols vient se reproduire régulièrement dans une de ces collines. Et nous voyons que si cet oiseau habite les bois et les bosquets, les jardins, il trouble aussi le grand calme des marais et niche au milieu de l'eau.

J'ai remarqué pour d'autres oiseaux la même variabilité d'habitat. Ainsi l'Hypolaïs polyglotte (*Hypolaïs polyglotta*, Vieill.), niche le long des chemins à terre, dans les haies d'aubépines ; son nid a quelquefois la forme d'un pot d'argile comme les nids de Rousserolles. Il niche dans les buissons touffus qui recouvrent les fossés humides, sur les prunelliers entremêlés de roseaux. Ce nid, qu'il construit en artiste, est en forme de coupe ronde tressée, dans le genre du nid de Loriot. Il niche enfin dans la Trévaresse, sur les buissons de chênes kermès.

Il y a certainement beaucoup d'oiseaux qui possèdent cet instinct de s'acclimater à des lieux très différents. Il semble que ces oiseaux s'adaptent mieux que les autres et qu'ils se *civilisent*. L'instinct de la nidification est immuable, certes. Il n'est pas un trait de mœurs de l'oiseau qui soit plus fixe. Cette fixité augmente avec la sauvagerie de l'oiseau. Végétal sur lequel est bâti le nid, manière de l'y fixer, hauteur du nid au-dessus du sol, forme,

composition, lieu où il se trouve, dissimulation plus ou moins grande, ce sont là des manifestations de l'instinct certainement aussi importantes et aussi fixes, pour une même région naturelle, que la couleur de l'iris, la couleur des plumes, les variations de la mue.

SUR LE NID DE LORIOT

par Paul Bernard

Depuis plusieurs années, je remarque que, dans notre pays, le nid du Loriot jaune (*Oriolus galbula*) diffère sensiblement de celui décrit par les auteurs. Cette différence existe, non seulement dans les matériaux employés à la construction du nid, mais aussi dans son revêtement intérieur.

En ce qui concerne le revêtement, ou garniture intérieure, Bailly, Brehm, Etoc, Fatio, sont d'accord pour dire qu'il se compose de laine, crins, toiles d'araignées, fines herbes, duvet végétal. Cette description ne concorde pas avec les nids que j'ai eus entre les mains. Ceux-ci étaient tous garnis uniquement de pédicelles de graminées, surtout de l'*Aira cespitosa*. Je n'ai jamais trouvé aucune adjonction de laine, crins ou autres matériaux.

Quant à la charpente du nid, ainsi que l'indiquent les auteurs cités plus haut, elle se compose de matériaux de plusieurs sortes, brins d'herbes, fibres végétales, laine, ficelle, etc.

A cette nomenclature, je suis étonné de ne pas voir figurer les copeaux. Serait-ce une omission ? ou le Loriot, dans d'autres contrées, ne les emploierait-il pas pour la construction et la suspension de son nid ? C'est peu probable. Ici, au pays de Montbéliard, cet oiseau, pour bâtir, utilise surtout les herbes et les copeaux. Ces derniers, qui sont presque toujours plus nombreux que les autres matériaux, ont généralement de 0 m. 002 à 0 m. 006 de large et atteignent parfois jusqu'à 0 m. 40 de long.

Lors de ma première découverte d'un nid de Loriot — il y a longtemps de cela — je remarquai que parmi les attaches le fixant à la fourche, il y avait des bouts de lanières d'écorce de bouleau et de petits copeaux, mais je n'y attachai pas d'autre importance. Ce n'est que plus tard, frappé de voir toujours de minces et étroits copeaux dans chaque nid que je découvrais ou que l'on m'apportait, que ma curiosité fut mise en éveil. Quelle pouvait être leur provenance ? Où l'oiseau se les procurait-il ? Se poser la question c'était la résoudre. Sans aucun doute, il les fabriquait lui-même. S'ils n'eussent existé que dans un ou deux nids, on aurait pu supposer à la rigueur que le Loriot les avait trouvés aux alentours d'une cabane de charbonniers ou près d'une maison voisine de la forêt. Mais puisque dans tous les nids, et quels que soient l'année, le lieu, la forêt on trouve des copeaux, je reste convaincu que c'est le Loriot lui-même qui, à l'aide de son bec aux mandibules tranchantes, les détache des arbres d'essence tendre : bouleaux, tilleuls, saules, trembles. J'estime que les lanières prises dans l'écorce peuvent parfois être déchiquetées aux arbres sur pied, tandis que les copeaux, et ceux ci sont de beaucoup les plus nombreux, sont probablement prélevés sur le bois façonné que l'on trouve en mai et en juin dans les coupes, précisément à l'époque où les Loriots font leurs nids.

UN COUP D'ŒIL SUR QUELQUES COLLECTIONS PARTICULIÈRES

par Gabriel Etoc.

Les faunes locales que nous publions dans la *Revue* depuis quelques années ont un intérêt incontestable pour fixer les migrations et préciser la *Géographie ornithologique* de notre pays ; mais il est un point qu'on néglige un peu trop, à mon avis, c'est l'étude des collections particulières, nombreuses et trop peu connues, dont les propriétaires trop modestes n'ont jamais pensé à dresser le Catalogue. Que notre collègue, M. Albert Maës, premier en tête de liste, veuille bien en prendre pour son grade, et me permettre de lui faire amicalement le reproche de n'avoir point encore donné le catalogue de son admirable collection !

M. Menegaux a comblé une lacune l'année dernière en s'occupant de la collection Marmottan ; M. Van Kempen, qui a réuni dans sa laborieuse carrière d'ornithologiste plus de 14.000 oiseaux, a enfin publié cette année une *Contribution à l'étude des Oiseaux du Nord de la France* ; mais combien d'autres restent ignorées qui nous fourniraient les plus utiles renseignements de localités et de dates de capture ! L'une de celles qui m'ont le plus intéressé pour son ensemble des oiseaux d'Europe est certainement celle de mon ami M. Emile Radot, d'Essonnes. M. Radot est un chasseur endurci, infatigable, qui, depuis cinquante ans, promène son fusil des forêts du Tyrol aux îles de la Méditerranée, et de la baie de Somme aux plages d'Hendaye, et c'est une jouissance délicate et fine d'entendre ce charmeur raconter ses prouesses cynégétiques. Sa propriété de la Digue, en bordure de la Seine, est un paradis d'oiseaux où des nichoirs installés sur les grands arbres attirent chaque printemps une foule de familles qui nichent là en toute sécurité sous la protection d'un garde vigilant et très au courant de ses obligations. Sa collection d'oiseaux d'Europe renferme des sujets de grand intérêt dont je me fais un devoir de rendre compte sommairement et pour les espèces les moins communes.

Gypaëtus barbatus (L.), 1766 ; un ♂ adulte tué à Bagnères-de-Bigorre en août 1895, et une ♀ jeune tuée aux Eaux-Chaudes (Basses-Pyrénées) en janvier 1906.

Cette dernière capture est d'autant plus intéressante que M. Lavauden, plus qualifié que tout autre pour connaître la faune des montagnes, donne la disparition du Gypaète comme un fait à peu près acquis : le massif du Pelvoux serait le dernier refuge de cette espèce dans les Alpes françaises. Les Pyrénées en comptent peut-être encore deux ou trois couples.

Aquila rapax nævioïdes (G. Cuv.) 1829. *A. rapax* Temm., *A. nevioïdes* Kaup. 4 ♂, dont un adulte, capturés à Montcalm (Gard) de 1895 à 1907. La collection Marmottan en possède deux exemplaires jeunes, originaires de la Camargue, où le regretté Julien Mingaud signale la présence périodique mais régulière de cette espèce. Coll. Van Kempen, un ♂ adulte, Mardyck (Nord), 1883.

Cet aigle niche parfois dans le Dauphiné (Lavauden), certainement dans le Gard, et probablement dans le Centre, les Vosges et le Jura.

Nisaëtus fasciatus (Vieil.), 1822. 6 exemplaires originaires de Montcalm (1895-97). Espèce sédentaire dans le Midi.

Nisaëtus pennatus (Gm.), 1788. 2 exemplaires tués dans l'Allier. L'aigle botté est plus commun qu'on ne pense et niche régulièrement dans les forêts du Centre et de l'Ouest.

La collection Van Kempen a 3 *Hierofalco candicans*. 1 ♂ adulte et 2 ♀ jeunes, tués à Mardyck et au Crotoy, en 1882 et 1897. 1 ♂ adulte de *Falco bar-*

barus, tué à Bagnères-de-Bigorre, en 1869, appartient à la collection Marmottan. Ce sont, à ma connaissance, les seuls spécimens de ce groupe de Faucons figurant dans les collections particulières au titre d'origine française.

M. Radot a reçu de Saint-Gilles en Camargue un grand nombre de *Cerchneis vespertinus* (L.), 1766. Ce petit faucon est en effet plus commun qu'on ne pense ; on le rencontre un peu partout en hiver, voyageant en petites bandes le plus ordinairement composées de mâles adultes.

Circus macrourus (Gm.), 1771. Un exemplaire ♂ adulte de la collection Marmottan tué à Saint-Gilles en 1885. Coll. Van Kempen, 1 ♂ adulte tué à Albert (Somme) en avril 1895.

Nyctala Tengmalmi (Gm.), 1788. L'espèce est sédentaire mais rare dans les forêts des montagnes. Coll. Radot, 2 ♀ et 1 ♂ adultes, originaires de la Vallée de l'Ubaye et de Tournoux. Coll. Marmottan, 1 ♂ adulte, d'Ozoir-la-Ferrière, 1852.

Cette chouette remonte jusque dans l'ouest ; je l'ai capturée moi-même en Loir-et-Cher.

La collection de M. Radot contient de très belles séries de passereaux, dont une vingtaine en état d'albinisme parfait. La capture la plus intéressante de ce groupe est celle d'un ♂ adulte d'*Hirundo rufula* (Temm.) pris à Saint-Gilles (Gard) par M. Soubeyran, le 2 mai 1900.

Les Gangas, les Syrrhaptes, les Perdrix sont représentés par de magnifiques exemplaires offrant toutes les variétés de plumage, mais ce qui retient surtout l'attention, ce sont les palmipèdes tués sur la Seine, en Camargue ou en baie de Somme : Goélands de Sabine, Sternes paradis, Labbes, Puffins, Brantes roussâtres capturées en Camargue avec leurs poussins en 1896, un ♂ Casarca tué au Crotoy en 1905, 4 *Sarcelles marbrées* tuées à Saint-Gilles, par M. Soubeyran, le 25 avril 1896 (l'une des deux femelles était sur le point de pondre), un ♂ *Plotus anhinga* tué sur la Seine, par M. Radot lui-même, en février 1908, espèce vraisemblablement échappée de captivité, mais intéressante à signaler quand même.

J'ajouterai en terminant que M. Radot conserve précieusement tous les documents établissant l'origine française de ces pièces rares ; l'Hirondelle rousseline et la Sarcelle marbrée sont en effet des nouveautés pour notre faune et leur authenticité demande à être établie d'une manière indiscutable.

NOTES SUR DES CAPTURES FAITES A ROYAN

par M. Marcel Bon

Je signale la capture à Royan (Charente-Inférieure) d'un Stercoraire longicaude adulte, tué au fusil sur la plage de Saint-Palais-sur-Mer, le 6 juin dernier, à la suite d'une tempête qui a duré plusieurs jours.

Depuis trois ans que je collectionne, j'ai vu un seul Stercoraire longicaude, sous livrée de jeune, mais à l'entrée de l'hiver.

J'ai lu dans la *Revue* que des captures de Mouettes de Sabine (*Xema sabinei*, Sab.) avaient été signalées en Bretagne et en Normandie. — A ma connaissance je puis mentionner trois autres captures de ces jolis petits Goélands : — deux sujets tués à Royan sur la Grande-Conche, et que je possède en collection, un autre sujet tué à Arcachon. — Ces trois spécimens ont été pris à la même époque, c'est-à-dire au commencement de septembre. — Les deux sujets que je possède sont sous livrées différentes : le premier est en plumage de transition : tête et cou gris fer parsemé de blanc, collerette

noire bien marquée ; l'autre ressemble au Goéland tridactyle, avec un col un peu enfumé ; les mêmes caractères se retrouvent dans les deux oiseaux : petite taille, queue fourchue, extrémité du bec jaune. Pas d'erreur possible.

Au mois de mars, pendant une tempête, il y eut à Royan une véritable pluie de Thalassidromes tempête. J'en reçus à Libourne au moins deux douzaines que j'ai tous fait monter, cet oiseau étant un excellent élément d'échange. Mes amis m'ont dit qu'on les attrapait à la main, dans le square Botton, et le soir autour des becs de gaz.

Tous les ans, au commencement de novembre, je fais des provisions de ces oiseaux, qui nous visitent toujours par les grands mauvais temps. Le Thalassidrome cul-blanc, avec la queue fourchue, se montre régulièrement en novembre, pendant les tempêtes. Depuis trois ans, je n'ai jamais manqué d'en voir. En 1909 surtout, j'en tuai une dizaine dans ma matinée. — Je fis coup double sur un Thalassidrome cul-blanc et une Mouette pygmée.

En décembre 1909, je tirai le même jour un Stercoraire cataracte et un Pomarin, à la jetée à Royan. Le lendemain je reçus, tremblant d'émotion, un joli Mergule nain, tout vivant, que le patron pêcheur Binot avait capturé avec la salebarde. Ce sujet est actuellement dans la belle collection de M. Seguin-Jard à l'Aiguillon-sur-Mer, auquel j'ai tenu à faire ce plaisir en récompense des précieux conseils qu'il m'a toujours si gracieusement prodigués.

MIGRATION D'AUTOMNE EN 1912

par J. Delamain

L'été anormal de 1912 a eu une influence marquée sur la migration d'automne de cette année, mais cette influence est loin d'avoir été aussi générale qu'aurait pu le faire prévoir la température exceptionnellement froide et humide de juillet et d'août. Certaines espèces ont été affectées, notamment les Hirondelles, mais la plupart des autres ont fait très régulièrement leur migration de départ. Les Becs-fins, en particulier, paraissent avoir effectué leurs voyages sur nos régions, pour regagner leurs quartiers d'hiver, d'une façon très normale. Les Martinets, dont on a signalé les départs tardifs en Angleterre, nous ont quittés à peu près comme tous les ans, leurs dernières troupes s'éloignant du 5 au 9 août.

Par contre, la migration de départ a été accélérée pour les espèces qui suivent. Les conditions atmosphériques ont été si différentes, pour l'été chaud de 1911 et l'été froid de 1912, que je crois intéressant de mettre ces deux années en opposition.

Hirondelle de cheminée (*Hir. rustica*). — Alors qu'en 1911, les *Hir. rustica*, profitant d'un octobre exceptionnellement beau et doux, passaient en un courant régulier et abondant jusqu'au 20 octobre, avec quelques isolées jusqu'au 3 novembre, elles ont émigré, en 1912, presque entièrement en août et septembre. Le passage, durant ce dernier mois, était tantôt interrompu par les vents de Nord qui ont prévalu, tantôt repris lorsque le vent passait au Sud, du 27 au 2 octobre ; pendant toute sa durée, il a été faible et irrégulier et s'est éteint complètement le 7 octobre, cette fin coïncidant avec une nouvelle saute du vent au Nord. Les *Hir. rustica* sont donc parties, en 1912, environ trois semaines plus tôt qu'en 1911.

Hirondelle de fenêtre (*Chel. urbica*). — Mêmes observations générales que dour l'espèce précédente. Alors qu'en 1911, les dernières *Chel. urbica* passaient le 19 octobre, la migration régulière finit, en 1912, le 1er octobre. Cependant,

contrairement à ce qui a lieu d'ordinaire, ce sont les *Chelidon urbica* qui, en 1912, ont été les dernières vues des deux espèces : une petite troupe vole très rapidement, au coucher du soleil, dans la direction S-E. le 11 octobre, soit quatre jours après les dernières *Hir. rustica.*

Hirondelle de rivage (*Cotyle riparia*). — La migration a été difficile à constater, pour cette espèce, et m'a paru presque nulle. Alors qu'en 1911 le passage se terminait le 5 octobre, j'ai noté, pour 1912, les dernières le 4 septembre.

Gobe-Mouche gris (*Muscicapa grisola*). — En 1911, passage jusqu'à fin septembre ; en 1912 le dernier noté au 6 septembre.

Gobe-Mouche noir (*Muscicapa atricapilla*). — En 1911 le passage avait été considérable et s'était éteint le 15 octobre. En 1912 la migration m'a paru moins nombreuse, bien plus irrégulière et s'est terminée quinze jours plus tôt, le 1er octobre.

Bergeronnette printanière (*Motacilla flava flava*). — Le 9 octobre est la date extrême notée pour le passage en 1911 ; le 10 septembre pour 1912.

Sous l'influence des mêmes causes sans doute, mais d'une manière bien plus frappante et plus générale, presque tous nos visiteurs d'hiver sont arrivés en 1912 plus tôt qu'en 1911.

	1912	1911
Corneilles noires	3 octobre	11 octobre
Tarin	22 —	31 —
Pinson d'Ardennes	24 novembre	29 novembre
Bouvreuil	18 octobre	19 octobre
Bruant des roseaux	8 —	18 —
Merle Litorne	1er novembre	11 novembre
Merle Mauvis	6 octobre	8 octobre
Bergeronnette Boarule	9 septembre	22 septembre
Bergeronnette grise	30 —	9 octobre
Roitelet huppé	29 —	28 —
Roitelet triple bandeau	28 —	13 —
Mésange noire	14 octobre	30 —
Vanneaux (en troupes)	20 septembre	18 —
Grue cendrée (passage début)	10 octobre	17 —

NOTE SUR LA GLARÉOLE A COLLIER (*Glareola fusca*, L.)

par J. Rapine

Au mois d'août 1901 je tuai, à proximité de la mer, sur les dunes de Porspoder (Finistère), une jeune Glaréole à collier dont la capture présente tout d'abord un intérêt au point de vue de son extrême rareté, cet oiseau n'appartenant nullement à la faune locale, car, sauf cette exception, en effet, je ne l'ai jamais rencontré en Bretagne et ne l'ai jamais entendu signaler par aucun chasseur ni aucun ornithologiste de cette région.

La description de cette Glaréole en plumage de jeune peut, en outre, présenter quelque intérêt en ce qu'il se différencie essentiellement de celui de l'oiseau adulte. Description : Tout le dessus du corps (dessus de la tête derrière du cou et dos) jusqu'aux sus-caudales uniformément d'un cendré noirâtre, les plumes bordées d'un mince filet blanchâtre. Les sus-caudales blanches ainsi que la queue largement échancrée avec toutes les rectrices

teintées de noirâtre à leur extrémité sur une longueur de 2 centimètres. Les ailes croisées dépassent largement l'extrémité des rectrices les plus externes, qui sont également d'un cendré noirâtre, avec les plumes bordées de blanc sale, les rectrices primaires seules d'un noir-brun foncé et uniforme ; les côtés du cou brun cendré assez clair avec les plumes marquées au centre d'une petite flamme brune plus soutenue. Encadrant le menton, la gorge et le jugulum, qui sont d'un blanc jaunâtre, se dessine le collier si nettement tracé chez l'oiseau adulte. La partie antérieure de la poitrine brune avec les plumes bordées d'une large ligne jaune clair. La poitrine postérieure, le ventre, le bas-ventre, la région anale et les sous-caudales d'un blanc pur. Le tarse, les doigts et le bec brun-noir. L'œil grand a l'iris brun, et l'oiseau mesure au repos, de la pointe du bec à l'extrémité de la queue, 21 centimètres.

PROTECTION DES OISEAUX ET REBOISEMENT A MADAGASCAR

par le Dr L. Monnier

Il existe une relation très étroite entre le déboisement et la disparition des oiseaux. Cette constatation saute aux yeux à Madagascar.

Dans ce pays, jusqu'à l'heure actuelle, mais peut-être plus pour longtemps, si l'on ne met ordre au vandalisme forestier, subsiste une ceinture côtière de forêts. A l'Est, c'est un boisement dense et continu, grâce à l'humidité de l'atmosphère, dans l'Ouest, région sèche, il ne reste plus qu'un chapelet de massifs clairs, vestiges d'une forêt continue primitive et presque partout des « allées de verdure » le long des cours d'eau.

Pour cette zône, la faune si originale de l'île, et surtout les oiseaux, se maintiennent en assez grand nombre avec une prédominance marquée des espèces insectivores qui présentent souvent de jolies parures et font entendre des chants agréables.

Au contraire, dans le centre, sur les plateaux très habités de l'Imerina et du Betsileo et leurs contreforts, vers le Nord, l'Ouest et le Sud, on peut dire que c'est le désert, au point que les groupes d'Eucalyptus et de Mimosas plantés depuis la conquête apparaissent au voyageur comme de véritables oasis ; c'est en même temps une solitude désolée au point de vue du règne animal. A part quelques Corbeaux à plastron blanc (Goaka) (*Corvus scapulatus*), quelques petits Hérons blancs (Vorompotsy) (*Ardea bubulcus*), qui viennent ajouter encore à la tristesse d'un paysage de collines rouges et pelées et de rizières d'une désespérante monotonie, on ne voit, on n'entend rien de ce qui fait un des charmes de nos campagnes animées par l'activité et les chants des petits oiseaux.

Michelet a dit : « Sans l'oiseau, la terre serait la proie de l'insecte ». Cette prévision du doux philosophe est réalisée dans le centre de Madagascar où les plantations sont dévastées par les chenilles, pucerons, longicornes et mille autres dévorants de même catégorie.

Les potagers n'y subsistent que grâce à un échenillage quotidien et onéreux ; les plantations d'arbres fruitiers succombent infailliblement sous une lutte continuelle contre les « fangalabolo » (littéralement : voleurs de feuilles) ; enfin, les essais de reboisement avec des arbres à feuilles comestibles, comme les chênes pédonculés et les divers mimosas n'ont pas abouti, car malgré leur belle venue, ces arbres ont été bientôt complètement pelés et détruits par le même fléau.

Les cultures maraîchères ou fruitières et le reboisement restent donc pré-

caires sur les plateaux malgaches du fait de l'absence d'oiseaux insectivores.

Il n'existe cependant dans la colonie aucune mesure protectrice en faveur des petits oiseaux.

Les indigènes poursuivent avec acharnement de leurs sarbacanes ou prennent avec des gluaux les rares vols de petits oiseaux qui, de la grande forêt, après avoir traversé un désert de 40 ou 50 kilomètres de largeur, viennent s'égarer jusque sous les bosquets de Tananarive. Les Européens eux-mêmes exercent volontiers leur courage et leur adresse sur les rares et minuscules Cardinaux (fody, *Ploceus madagascariensis*), et Alouettes (Sorokitra, *Alauda hova*) et ne dédaignent même pas le placide et confiant petit Héron blanc (Vorompotsy), qui, grâce à l'inutilité de ses dépouilles, pourra peut-être éviter la destruction complète qui menace l'Aigrette (Vanopotsy, *Ardea alba*), sa cousine, qui se fait de plus en plus rare.

En dehors de ces mesures de protection si urgentes, il s'impose de continuer activement et de multiplier même les tentatives de reboisement pour retenir les oiseaux forestiers indigènes en ramenant un peu de fraîcheur et d'humidité. Il est probable aussi qu'il faudra songer à introduire des oiseaux insectivores provenant de régions présentant des conditions ambiantes analogues à celles de l'Imerina. Il ne semble pas outré de prétendre que la protection des oiseaux utiles paraît intimement liée à celle des améliorations agricoles du centre de Madagascar qui préoccupent tous les colons en même temps que l'administration.

NOTE SUR L'EFFRAYE

par le Dr R. Didier

J'ai eu l'occasion, cet été, de noter sur l'Effraye (*Strix flammea* (L.)), quelques particularités.

Ces oiseaux habitent depuis plusieurs années le clocher de l'église de Frotey, village près de Vesoul (Haute-Saône). Or, cette année, où le Campagnol (*Arvicola terrestris*, L.), s'est développé en très grande abondance dans les campagnes environnant Vesoul, les Effrayes se sont se multipliées plus que de coutume.

Cette multiplication serait en faveur de ce qui a été noté par le baron d'Hamonville (*Mémoires de la Société zoologique de France*, 1894). Il avait remarqué que l'Effraye peut, comme la Crécerelle, augmenter ou diminuer sa propagation selon le plus ou moins d'abondance de petits mammifères nuisibles, qu'elle peut pondre 2 ou 3 œufs de plus que d'habitude et élever deux couvées au lieu d'une, les années où le Campagnol ravage nos champs ; tandis que, dans les années ordinaires, leur ponte redevient normale, et même, si le Campagnol se fait rare, ces oiseaux sacrifient un ou deux de leurs petits qu'ils jettent hors du nid.

Cette année, à Frotey, les travaux faits par deux fois dans le clocher ont dérangé les Chouettes ; une première fois, fin avril, elles ont laissé deux œufs qui m'ont été apportés ; une deuxième fois, un mois et demi après, huit Effrayes se sont envolées ; quatre trop jeunes sont tombées à terre, deux ont pu être retrouvées, mais n'ont pas vécu ; les autres ont disparu. Une autre ponte a encore été faite, puisque, fin août, il y avait encore quatre Chouettes dans le clocher : j'en ai eu une entre les mains qui était encore très jeune. La ponte annuelle avait donc été augmentée, puisqu'elle n'est normalement que de cinq à sept œufs.

J'ai noté un autre fait intéressant, c'est que, en montant au sommet du clocher, pour examiner de près les oiseaux et leurs nids, j'ai trouvé autour de ceux-ci quatre squelettes et débris d'oiseaux à moitié mangés, dont un de Merle et trois de petits oiseaux. Je ne pense pas que ceci veuille dire que l'Effraye fasse des oiseaux son ordinaire, mais elle les tue probablement dans les moments où la nourriture habituelle fait défaut, en hiver, ou quand elle les trouve à terre, déjà blessés ou malades. Car chaque fois que j'ai eu l'occasion d'autopsier un de ces Rapaces, j'ai trouvé exclusivement dans leur estomac des pelotes faites de débris de rats ou de souris.

C'est donc un oiseau des plus intéressants, des plus utiles et qu'il faut protéger, et on lui pardonnera bien volontiers les quelques petits oiseaux qu'il avale dans les jours de disette en pensant aux centaines de rongeurs qu'il détruit chaque année.

NOTE SUR L'ÉDUCATION DES HIRONDELLLES (*Hirundo rustica* L.)

par M. Plocq.

De tout temps je me suis intéressé aux oiseaux et surtout aux hirondelles, sans doute à cause de leur gentillesse, de leur facilité à s'apprivoiser et de la difficulté de les conserver bien portantes.

Pour apprivoiser convenablement les Hirondelles, il faut environ deux ou trois semaines de soins assidus, après avoir eu la précaution de les prendre au nid huit jours avant qu'elles n'en seraient parties. Quand elles sont devenues familières, je puis les mettre en pleine liberté. Elles me suivent alors partout et viennent à mon appel se poser sur le doigt, autant de fois que je le désire. Tout le résultat dépend de la première sortie. Si je les lâche avant qu'elles ne volent parfaitement, il arrive souvent qu'elles ne reviennent pas. Ayant de la difficulté pour voler, elles s'écartent et se posent n'importe où. Si au contraire elles sont trop grandes, elles trouvent de quoi se nourrir et le résultat est le même pour moi, c'est-à-dire qu'elles ne viennent pas à mon appel.

En ville, j'ai beaucoup de difficultés à leur faire reconnaître ma maison et je les perds presque toutes parce qu'elles s'écartent involontairement et ne savent plus ensuite retrouver leur chemin. Elles ne reviennent alors que par hasard. Mais si le fait se renouvelle plusieurs fois, je puis alors les lâcher de plus en plus loin. Je n'ai pas toutefois jusqu'ici dépassé quelques kilomètres. A moins d'accident, je suis sûr de ne jamais les perdre.

A la campagne, je n'ai pas cet inconvénient. Il me suffit de les faire revenir plusieurs fois sitôt lâchées pour qu'elles comprennent que je suis là et alors je peux m'éloigner en toute tranquillité. Si je le veux, elles ne s'écarteront pas; si elles vont trop loin, elles reviendront toujours au point de départ, sauf cependant quand il fait beaucoup de vent. Le cas échéant, elles sont entraînées trop vite au loin et comme elles ont vent debout pour revenir, elles restent à chasser dans les endroits abrités, ce qui retarde leur retour vers leur maître.

Lorsque je vais à la chasse, je les emporte avec moi et je les mets en liberté dès mon arrivée sur le terrain à parcourir ; je les retrouve à mon retour et je les reprends sur moi. Quelquefois, il me faut bien attendre un peu, surtout si l'endroit est éloigné de l'eau et s'il fait chaud, car elles vont boire et ne sont pas toujours pressées de revenir. Quelquefois, je suis retourné les chercher le lendemain et même le surlendemain, ne les ayant pas trouvées à mon retour et n'ayant pas le temps de les attendre. C'était souvent de ma faute parce que je n'arrivais qu'à la nuit et qu'elles étaient couchées

Je les perds presque toujours de misérable façon pour elles. Ainsi, s'il pleut et si elles se trouvent seules, elles ne trouvent pas assez à manger et elles vont se poser sur la première personne venue qui les tue ou les emporte. Les chats et les Eperviers m'en prennent beaucoup.

Quand un couple de ces derniers est établi dans le voisinage des Hirondelles, ces Rapaces, si je ne m'en aperçois pas, les poursuivent jusqu'à ce qu'elles s'en aillent et, si elles échappent à leurs griffes, je les retrouve rarement, ne sachant pas quelle direction elles ont prises.

En habitant une maison isolée ou même une petite bourgade, il serait très facile de leur apprendre à sortir et à rentrer seules. Elles n'auraient même pas besoin d'être aussi bien apprivoisées, car elles reconnaîtraient de suite la maison. En leur sacrifiant une chambre où on les ferait entrer plusieurs fois de suite, elles auraient tôt fait de la reconnaître, surtout si on leur y donnait à manger.

Ce qui serait un jeu à la campagne, devient dans le centre d'une ville une grande difficulté. Quand je lâche mes Hirondelles dans la rue, elles rentrent seules par le couloir de ma maison que je leur ai appris à connaître, ou bien passent par-dessus celle-ci et vont se poser sur un perchoir placé à leur intention à la porte de leur volière où elles vivent en bonne intelligence avec environ 200 oiseaux d'espèces différentes. Comme elles volaient toujours devant la porte fermée de la volière en cherchant à entrer, j'ai trouvé utile de poser ce perchoir pour leur permettre de se reposer et de me donner la facilité de les faire rentrer moi-même. Si cette porte pouvait rester ouverte, il n'y a aucun doute qu'elles pénétreraient d'elles-mêmes dans la volière.

Je vais raconter l'anecdote suivante qui prouvera que ces intéressants volatiles reviennent toujours à l'endroit où ils ont été lâchés.

Il y a quelques années, j'allais presque toujours à la chasse chez un ami, M. Gauthier, habitant le château de la Gênerie, distant de 8 kilomètres de la Roche-sur-Yon. Bien entendu, j'emportais toujours mes Hirondelles qui, lâchées à mon arrivée, étaient reprises à mon départ. J'avais opéré ainsi plusieurs fois, lorsqu'un jour je m'avisai d'emporter mes petites bêtes dans une direction toute opposée, mais cependant aux portes de la ville. Lâchées comme d'habitude, je ne les trouvai point à mon retour, ni le lendemain, ni les jours suivants. J'en avais fait le sacrifice, lorsque, huit jours après, M. Gauthier vint chez moi me demander à brûle-pourpoint ce que j'étais devenu hier, n'étant pas entré chez lui. Sur ma réponse que je n'étais pas allé à la Gênerie, il me demanda comment il se faisait que mes Hirondelles avaient volé autour de lui pendant toute la journée chaque fois qu'il mettait le pied dehors. Je lui expliquai alors que je les avais perdues huit jours avant et qu'elles avaient dû aller chez lui à la Gênerie où je les lâchais habituellement.

Je ne fis qu'un bond chez mon ami, mais tout d'abord je n'y trouvai point mes oiseaux. Je finis par les apercevoir en nombreuse compagnie de leurs semblables en train de chasser les insectes sur une prairie basse s'étendant à trois cents mètres du château. Je les pris sans peine ; il y avait huit jours que je les avais perdues et certainement le même laps de temps qu'elles étaient retournées à la Gênerie. M. Gauthier ne s'était pas aperçu de leur présence. Comme la pluie n'avait pas cessé pendant toute la durée du septième jour, ces petites bêtes s'étaient souvenues qu'habituellement je leur donnais à manger à la porte du château. C'est pour ce motif que prenant M. Gauthier pour moi à chaque fois qu'il franchissait le seuil de sa demeure, elles lui demandaient leur pâture habituelle.

Leur nourriture se compose de pâtée Duquesne à laquelle j'ajoute beaucoup d'insectes vivants, œufs de fourmis frais, etc., car la pâtée seule, suffisante pour les autres insectivores, ne l'est pas pour les Hirondelles.

NOTES ET FAITS DIVERS

Régime alimentaire du Martin-pêcheur. — Le fond de la nourriture du Martin-Pêcheur (*Alcedo ispida L.*) se compose de poissons. Monsieur René Martin, dans le nº 21 de la présente *Revue*, p. 3, le classe parmi les oiseaux susceptibles de se nourrir de libellules. On peut ajouter que parfois, il ne dédaigne pas les batraciens. C'est ce que m'a prouvé l'autopsie d'un sujet, dont l'estomac contenait trois tritons. Il a été capturé cette année, le 31 janvier, au Donjon (Allier), au bord d'un petit réservoir de jardin éloigné de 500 mètres du ruisseau, et loin de tout étang.

Il est à remarquer que la température étant assez élevée ce jour là, la chasse aux poissons lui aurait été facile. V. Meilheurat.

Persistance du chant acquis. — Je vous ai parlé (nº 43, p. 407) d'un Linot qui, au printemps dernier, s'était approprié la petite ritournelle aiguë d'un Cordon-bleu, son voisin de cage. L'Astrild étant mort le 30 juin, le Linot continua à imiter son chant ; puis vint la mue et le silence. Le Linot allait-il, pendant cette période, oublier ce chant acquis et cesserait-il désormais de le mêler à la chanson qui lui est propre ? Il vient, dans les premiers jours d'octobre, de recommencer à gazouiller timidement, et le prélude de son chant fut la cantilène du Cordon-bleu défunt depuis plus de trois mois. Il continue à la répéter très nettement.

Léon Devy.

Semblant d'à-propos chez un oiseau parlant. — Ce souvenir est bien lointain, car le fait s'est passé en 1844, mais je pense qu'il ne doit pas tomber dans l'oubli.

Il y avait au voisinage d'un grand établissement une Corneille apprivoisée, à laquelle son propriétaire avait appris à dire « F... voleur ». On en riait, car F... est tenu pour ne pas être honnête. On ignorait qu'elle disait autre chose. Un jour, avec un de mes camarades plus jeune que moi, nous la surprenons dans un pré peu distant de la maison voisine. Nous la poursuivons pour la faire rentrer chez elle ; elle se pose sur un mur à hauteur d'appui où mon camarade la saisit par une patte ; l'oiseau sans se débattre, lui saisit le dos de la main et dit gutturalement : « S... cochon ! ». Mon camarade la lâcha précipitamment, devenant tout pâle comme si c'était le diable. J'ai ri de son émoi, me rendant compte que ces mots étaient dans le vocabulaire de l'oiseau. En avait-il raisonné l'application ?

En tout cas, les Corneilles sont très intelligentes et leurs actes sont souvent réfléchis. Le fait suivant en est une preuve :

Dans un mess d'officiers une Corneille apprivoisée amusait beaucoup. On lui mettait dans un chapeau haut de forme une paire de gants. Elle montait sur les bords pour s'emparer des gants, et n'y parvenant pas, elle descendait et tirait sur les bords du chapeau jusqu'à ce qu'elle l'eut renversé, y entrait et en sortait portant triomphalement les gants. R. Germain.

Les Sarcelles aux Halles de Paris. — En novembre 1910, je vis aux Halles de Paris, au pavillon de la volaille, des Sarcelles qui attirèrent mon attention. C'était la Sarcelle formose ; plusieurs sujets étaient accrochés par le bec, mais tous étaient très avancés, les plumes salies et retournées. N'ayant pas le temps de les préparer de suite, je n'achetai pas ces oiseaux.

En passant, l'après-midi du même jour, place de la République, des marchands au panier avaient les mêmes Sarcelles. Elles me paraissaient être les mêmes que celles des Halles, qui, n'ayant pas trouvé acquéreur, avaient été vendues à des ambulants.

Je n'ai pu savoir d'où venaient ces oiseaux qui avaient dû être envoyés gelés — et provenaient probablement de Mandchourie — comme les Perdrix barbata (variété à ventre noir) vues chez le même marchand, aux Halles, peu de temps auparavant. L. Chabot.

Tardive sortie de nid en 1912. — A Vendôme, sous un encorbellement heureusement orienté au Sud, c'est seulement le 7 octobre qu'une nichée d'Hirondelles de fenêtre prend l'essor. Roger Reboussin.

Sur la Buse en captivité. — Les oiseaux de proie passent généralement pour être assez peu sociables en captivité, très souvent les plus forts tuant et dévorant leurs compagnons. Les liens de famille ne les retiennent même pas ; c'est ainsi qu'un amateur des environs de Dijon qui possédait une nichée d'Autours (*Astur palumbarius*), vit le nombre des pensionnaires se réduire à un, les autres étant passés dans le gésier de leur frère le plus robuste.

Les Buses (*Buteo buteo*) ont cependant des mœurs beaucoup plus douces. J'ai eu pendant longtemps deux Buses en liberté dans une basse cour, vivant en parfaite harmonie avec les Poules ; le Coq, il est vrai, leur avait, à plusieurs reprises, fait remarquer qu'elles n'étaient que des intruses et devaient également s'incliner devant lui.

Il y a quelques années, dans un hôtel de Pont-de-Pany (Côte-d'Or), on pouvait voir dans une cage, avec plusieurs Buses, un jeune Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*) que l'une d'elles avait adopté. Le gros Circaète venait se blottir sur le perchoir, à côté de sa mère adoptive qui lui apportait sa nourriture et se jetait contre les barreaux de la cage pour le défendre quand une personne en approchait.

Paul Paris.

Quelques observations sur des reproductions d'oiseaux exotiques. — J'ai obtenu, — ce qui n'est pas rare, — dans une grande volière de jardin, plusieurs reproductions de Diamants mandarins (*Amadina castanotis*), de Cous-coupés (*Amadina fasciata*) et de Calfats (*Padda oryzivora*). Je veux seulement relater ici quelques particularités précises dont l'ensemble peut constituer une modeste contribution à l'étude de ces intéressants exotiques.

Les couvées qui ont réussi étaient celles qui se produisirent de mai à septembre ; celles qui eurent lieu dans les mois plus froids furent stériles et causèrent même souvent la mort de la femelle.

La volière était garnie de toutes sortes de nourriture (graines diverses, verdure, pain au lait, pâtée Duquesne) pour satisfaire aux besoins et aux goûts différents des nombreux oiseaux qui la peuplaient ; il serait difficile de dire quelle nourriture spéciale chaque oiseau donne à ses poussins, mais il semble bien que *tous les oiseaux granivores* donnent à leurs petits un mélange de matières végétales et animales. En tout cas, j'ai vu mes Cous-coupés manger un peu de tout : graines et pâtée, avant d'entrer dans les bûches et boulins contenant leurs nids, sans en garder rien d'apparent au bec. Les petits cris des petits prenant la becquée étaient alors la preuve que les parents « dégorgent » comme fait le Serin. — Notons que, bien avant d'être en état de prendre leur vol, les petits Cous-coupés, lorsqu'on les regarde dans leur nid, vous font une horrible grimace, qui consiste à ouvrir démesurément le bec en balançant et tournant la tête de gauche à droite et de droite à gauche dans un mouvement de pendule. Cette manœuvre semble avoir pour but « d'effrayer l'ennemi » à la manière des anciens guerriers Japonais qui arboraient des masques hideux.

Quant au Calfat, il demande si peu de soins pour reproduire que, rentrant de voyage en juillet 1909, je trouvai, voletant dans la volière, deux jeunes déjà en beau plumage et très vigoureux (ils vivent toujours), sans que la personne — d'ailleurs peu observatrice — qui soignait mes oiseaux pendant mon absence, se soit aperçue d'aucune des phases de leur naissance et de leur élevage.

Léon Devy.

Coloration anormale d'un Geai. — J'ai en ce moment un jeune Geai de coloration anormale et dont je n'ai trouvé la description dans aucun livre ornithologique. Je me permets de vous le signaler, pensant que cela pourrait vous intéresser.

Ce Geai a été capturé dans un nid, au mois de mai dernier, en Charente, et il m'a été envoyé avec son camarade de nid qui, lui, est de couleur absolument normale et je les possède tous deux en ce moment en cage. En dehors de ces deux-là, il y avait dans le nid deux autres jeunes qui sont de coloration absolument normale.

Le Geai en question a le plumage blanc avec fumures noires sur tout le corps ; l'apparence générale est blanc sale. La huppe est blanche, mais avec les plumes noires qui se rencontrent dans la huppe des Geais à coloration normale. Les ailes et la queue sont normales, sauf en ce qui concerne la couleur du fond (vineuse

chez le geai ordinaire), qui est blanche. Les ailes et la queue sont donc blanches, noires et bleues au lieu d'être beige-vineux, noires et bleues comme dans un Geai normal.

Je vous serais reconnaissant de me dire si ce fait a déjà été observé et s'il présente une anomalie rare, plus rare que l'albinisme et l'isabellisme qui se rencontrent relativement assez fréquemment dans les Geais. W. Rontchewsky.

COMPTES-RENDUS ET ANALYSES

Baudouy, Séverin. — Grâce pour les Oiseaux ! *Avignon, Rullières frères*, 1912. In-8°, 137 pp.

Le livre de M. Baudouy n'est pas seulement un cri d'alarme, c'est une enquête impartiale sur l'utilité des oiseaux, sur les causes de leur disparition, sur les résultats de la chasse stupide qu'on leur fait, sur les moyens de les protéger, etc. L'auteur semble un peu sceptique quant aux essais de protection officielle tentés jusqu'ici, et, sans en méconnaître la valeur et la nécessité, ce qu'il voudrait, c'est déterminer en faveur des oiseaux un vaste mouvement de pitié, un grand courant de reconnaissance pour les services qu'ils nous rendent. Pitié et intérêt sont ici, en effet, étroitement liés. C'est pourquoi, à côté de documents très précis, l'ouvrage contient des pages de bonnes conférences populaires et des morceaux en prose et en vers très propres à faire aimer l'oiseau.

Chappellier, A. — L'activité génitale chez les oiseaux en dehors de la période de reproduction. (*Comptes rendus Soc. Biologie*, séance du 6 juillet 1912, t. 73, p. 28).

Chappellier, A. — Inefficacité d'un moyen de protection chez les Tortricides. (*Feuille des jeunes naturalistes*, 1912, p. 118-119). C'est en effet les feuilles enroulées ou pliées par les chenilles que les oiseaux visitent de préférence.

Menegaux, A. — Sur les migrations des Cailles, Une expérience intéressante. (*Rev. scient.*, 28 sept. 1912, pp. 394-396). Historique des introductions par MM. Talamon, à Barbizon, et Hugues, près de Saint-Quentin, de Cailles achetées en Angleterre. Les oiseaux ont été bagués ; les reprises permettront de déterminer la route de leur migration annuelle.

Mingaud, Galien. — Faune des Vertébrés du département du Gard. — Nîmes, 1912. In-8°, 36 pp., fig. (Extrait de *Nîmes et le Gard*, vol. publié à l'occasion du XVe Congrès de l'Ass. fr. pour l'avancement des sciences. Session de Nîmes, août 1912).

Raspail, Xavier. — Classification des Oiseaux au point de vue de leur utilité et de leur nocuité. — *Paris, Vigot*, 1912. In-8° 18 pp.

Bryant (Harold C.). — Birds in relation to a Grasshopper outbreak in California. (*Univ. California publications in zool.* II, 1. 1er nov. 1912, p. 1-20.)

L'espèce de sauterelle dont il s'agit est *Melanoplus differentialis*. Elle a sévi surtout dans les environs de Los Banos (Merced county), en juillet 1912. Les oiseaux qui ont attaqué ces insectes avec le plus d'ardeur sont : *Agelaius phœniceus*, *Sturnella neglecta*, *Euphagus cyanocephalus*, *Tyrannus verticalis*, *Lanius ludovicianus gambeli* et... *passer domesticus*, c'est-à-dire deux ictéridés, une alouette, un tyrannidé, une pie-grièche et le bon moineau d'Europe dont on continue à dire tant de mal, non seulement en Amérique, où il a été si imprudemment introduit, mais dans sa patrie même. D'autres oiseaux, chouettes, hérons, hirondelles, etc. ont pris une part, quoique moindre, à la lutte.

NÉCROLOGIE

Nous apprenons avec chagrin la mort de M. Edouard Brabant, décédé en décembre 1912 au château de Morenches, près Cambrai. Amateur éclairé, il avait réuni une remarquable collection de Lépidoptères. Mais un goût très vif pour l'Ornithologie l'avait amené dès la première heure à la *Revue*, dont il sut être au moment opportun le bienfaiteur discret.

ORLÉANS, IMP. H. TESSIER. LE DIR.-GÉRANT : L. DENISE.

BULLETIN D'ÉCHANGES, OFFRES ET DEMANDES

Objets de collections

A vendre. 25 francs, très belle peau bourrée de Outarde Houbara mâle. — Petit Aîné, 48, boulevard de Strasbourg, Paris.

A vendre au plus offrant, quatre Ecureuils naturalisés, variétés rouge, blanc, gris, etc. — S'adresser : Petit aîné, 48, Boulevard de Strasbourg, Paris.

Oiseaux de volière

A vendre, Oiseau rare, Geai entièrement blanc sans aucune tache, causant très bien et distinctement. — Madame Rovel, 55, rue du Cherche-Midi, Paris.

On demande à acheter une femelle de Scops d'Aldrovande ou Petit-Duc. — Dr Didier, 7, cité Martignac, Paris.

Préparations soignées, Montages artistiques. — Ancienne Maison N. Pingat, F. Régnier, élève et successeur, naturaliste préparateur, Laignes (Côte-d'Or).

Collections d'oiseaux de la Corse, sédentaires et de passage. — F. Canesi, naturaliste préparateur, place des Palmiers, Ajaccio. (Liste des espèces et des prix en communication à la *Revue*.)

LIGUE FRANÇAISE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

33, *Rue de Buffon*, 33 — *PARIS*

1re Année. — No 11. — Décembre 1912.

SOMMAIRE. — A. Richard : Destruction des Oiseaux par les phares ; Louis Ternier : La protection rationnelle des Oiseaux (*suite*) ; Les « Tolérances » dans le Sud-Ouest ; Th. Marchand : L'application des lois en matière de chasse ; L. Viton : Les Oiseaux et leur destruction ; Nécrologie : Galien Mingaud (de Chapel) ; Pour la propagande ; Nos expositions ; Tableau-maxime des industries de la plume pour mode. — Congrès forestier international ; l'Oiseau et les récoltes ; séance de décembre ; journaux et revues.

W. F. H. ROSENBERG, 57, Haverstock Hill, Londres, N. W., Angleterre, a l'honneur d'annoncer la publication d'un nouveau prix courant (No 17) d'oiseaux en peaux, contenant à peu près 6.000 espèces. Il sera envoyé franco sur demande comme mes autres listes.

Nos 12 : Lépidoptères ; 13 : Coléoptères ; 14 : Mammifères ; 15 : Œufs d'oiseaux ; 16 : Reptiles, Batraciens et Poissons.

Le plus grand stock du monde de spécimens de toutes les branches de la Zoologie.

Cabinet d'Entomol e & d'Ornithologie

G. BAER

Successeur de Henri GUYON

NATURALISTE

Fournisseur du Muséum d'Histoire naturelle de Paris

CHOIX CONSIDÉRABLE

d'Oiseaux Exotiques & Œufs

pour Musées et Collections

USTENSILES POUR LES SCIENCES NATURELLES

13, Rue Bertin-Poirée, PARIS

OISELLERIE du PAS-SAINT-GEORGES

J. FONTANA

Naturaliste

VENTE ET ACHAT

d'OISEAUX EXOTIQUES et INDIGÈNES

11, Rue du Pas-Saint-Georges

BORDEAUX

ZEITSCHRIFT FUR OOLOGIE UND ORNITHOLOGIE

Publiée par *Wilh. Rudiger, Hochzeit i. d. Neumark.* 21 ans d'existence. — Prix de l'abonnement : 5 Marks ; Union postale universelle, 7 fr.

Articles de fond spéciaux et instructifs ; notes sur la nidification et les récoltes ; caractères des œufs difficiles à déterminer ; bibliographie. En outre, un grand nombre d'annonces de vente et d'échanges.

Des numéros sont envoyés gratuitement à titre d'essai.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

HIVER 1912-1913

RELATIONS RAPIDES ENTRE PARIS ET L'ITALIE, PAR LE MONT-CENIS

1° **Express quotidiens** (voitures de 1re et 2e classes à intercirculation). Paris, Turin, Gênes, Pise, Rome et Naples, à l'aller et au retour.

Aller : Départ de Paris : 8 h. 20 (V. R. Paris-Dijon, 1ère et 2 classes. Paris-Turin). — 14 h. 20 (V. L. 1re classe Paris-Florence, 1re et 2e classes Paris-Turin). — 22 h. 15 (V. R. Modane-Turin ; L. S. Paris-Turin ; 1re et 2e cl. Calais-Turin ; V. L. 1re et 2e cl. Paris-Rome).

Retour : Départ de Rome : 23 h. 55 (V. L. Rome-Paris ; 1re et 2e classes, Turin-Paris ; V. R. Turin-Chambéry). — 4 h. 20 (1re et 2e classes, Rome-Paris et Turin-Boulogne ; V. L., Florence-Paris ; L. S., Turin-Paris ; V. R., Rome-Pise et Dijon-Paris). — 13 h. 45 (1re et 2e classes Rome et Turin à Paris ; V. R., Dijon-Paris). Arrivée à Paris : 6 h. 45 ; 14 h. 25 ; 23 h.

2° **Train de luxe « Paris-Rome »** (wagons-lits, wagons-restaurants, voiture directe de ou pour Florence) desservant Aix-les-Bains.

Aller : Départ de Paris : 14 h. 10, les lundis, jeudis et samedis pour Rome du 2 décembre au 31 janvier; — tous les jours du 1er février au 12 mai; — les lundis, jeudis et samedis pour Naples du 2 décembre au 12 mai inclus ; — les jeudis et samedis pour Palerme du 2 janvier au 26 avril inclus; — les lundis pour Taormina, du 6 janvier au 21 avril inclus.

Retour : Les lundis, mercredis et samedis au départ de Naples, du 4 décembre au 14 mai ; — les lundis, mercredis et samedis au départ de Rome, du 4 décembre au 2 février inclus, tous les jours du 3 février au 14 mai ; — les dimanches et mardis au départ de Palerme, du 5 janvier au 29 avril inclus ; — les vendredis au départ de Taormina, du 10 janvier au 25 avril inclus.

Arrivée à Paris : 14 h. 40.

5e Année. — N° 46. 7 Février 1913.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

PUBLIÉE PAR

LOUIS DENISE
Bibliothécaire
à la Bibliothèque Nationale

ET

A. MENEGAUX
Assistant d'Ornithologie
au Muséum.

Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue (manuscrits, abonnements, demandes de renseignements) à M. A. MENEGAUX, 55, Rue de Buffon, PARIS

Prix de l'abonnement : 10 fr. par an
Le numéro : 0 fr. 85 centimes

Les Abonnements partent de janvier — Les quittances seront présentées par la poste après le 15 février.

PARIS
BUREAUX DE LA REVUE, 25, QUAI VOLTAIRE

1913

Smithsonian Institution
FEB 17 1913
National Museum.

COMITÉ DE RÉDACTION DE LA REVUE POUR 1913

Prince Ernest d'Arenberg, René Babin, Aimé Bouvier, A. Chappellier, Fernand Daguin, Louis Denise, Paul Estiot, Gabriel Etoc, Albert Maes, L. Maillard, Auguste Menegaux, Paul Paris, Xavier Raspail, Eugène Simon, Louis Ternier.

AVIS

Les réunions du Comité, pour les années 1912 et 1913, auront lieu le deuxième lundi de chaque mois, 25, *quai Voltaire*, à 5 h. 1/4, aux dates suivantes :

10 février, 10 mars, 14 avril, 12 mai, 9 juin, 7 juillet, 13 octobre, 10 novembre et 8 décembre.

Les amis de la *Revue* sont invités à ces réunions.

Les titre et faux-titre et la table des matières du Tome II, années 1911 et 1912 de la *Revue*, seront distribués avec le Numéro de mars.

SOMMAIRE DU N° 46

P. Petitclerc. — Remarque sur la nidification de la Foulque noire.
Cte Otto de Zedlitz. — Sur *Houbara undulata*.
Eug. Lamoureux. — Canes sauvages à livrée masculine.
Dr R. Deleuil. / **Ern. Olivier.** — A propos de la Buse blanche.
R. Reboussin. — Observations pour l'histoire du Coucou.
A. Lebastard. — Observations ornithologiques faites à Malo-les-Bains en octobre 1912.
A. Decoux. — Le Grand Chanteur de Cuba.

Notes et Faits divers :

La Fin d'une collection (P. Paris).
Question (R. Reboussin).
Captures d'oiseaux dans la Somme (R. Reboussin).
De l'effet de la musique sur une Effraie (Bosche fils).
Reproduction de Tadornes en captivité (G. Henry).
A propos des Hirondelles (L. Denise).
Adoption d'une nichée de Rossignols par un jeune de la même espèce (N. Mayer).
Corbeau freux (Dr Millet-Horsin).
Note sur le passage de la Méditerranée par les Tourterelles (Des Abbayes).
Turdus merula (F. Daguin).
Sur l'existence de la Pie-bleue dans les Pyrénées-Orientales (A. Bouvier).
Observation sur le Busard cendré (R. Villatte des Prûgnes).

Comptes-rendus et Analyses.

Les articles étant signés, la Rédaction de la REVUE n'est responsable ni des opinions émises ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* est interdite.

TARIF DES TIRÉS A PART

4 pages	25 ex.	4 »	8 pages	25 ex.	5 50
—	50 —	4 25	—	50 —	6 »
—	100 —	5 »	—	100 —	7 »

Couverture, en plus des prix ci-dessus :	25 ex.	2 75
— —	50 —	3 25
— —	100 —	4 25

5e Année. — N° 46. 7 Février 1913.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

REMARQUE SUR LA NIDIFICATION DE LA FOULQUE NOIRE.

(*Fulica atra* Linné.)

par M. Paul Petitclerc, de Vesoul.

J'ai été à même d'observer cette année (en avril, mai et commencement de juin 1912), plus attentivement que par le passé, les habitudes et évolutions des Foulques noires sur l'étang de Vy-le-Ferroux (Haute-Saône).

Cet étang, orienté (dans sa plus grande longueur) du Nord au Sud, a une superficie totale d'environ 45 hectares ; il est très couvert de roseaux et de plantes aquatiques qui forment en certains endroits des fourrés impénétrables, n'est sillonné que de rares canaux permettant le passage d'une barque, et est alimenté par de nombreuses sources d'eau vive.

Cet état de choses a déterminé, depuis un certain temps déjà, plusieurs couples de Morelles à s'y établir, à y nicher et à s'y maintenir, même pendant l'hiver, sans songer le moins du monde à abandonner la place, sans souci des neiges, des vents très violents du S.-O. et des gelées oscillant souvent entre 7 et 15 degrés au-dessous de zéro, de décembre à fin février.

La Foulque construit un premier nid, dans les derniers jours du mois de mars, si toutefois la température est convenable ; il est fait avec des *matériaux secs*, des roseaux principalement, et placé sur les bords de l'étang, plus rarement au milieu, toujours dans des massifs très denses de plantes aquatiques (1).

Il est passablement large (0 m. 40, au moins) et très épais (2) : en eau profonde, il flotte (ou peu s'en faut) à la surface ; en eau basse, au contraire, il touche le fond de l'étang.

La femelle y dépose de 7 à 9 œufs, plus rarement 11. De couleur café au lait clair, couverts d'une multitude de très petits points noirs ou gris ; ils mesurent : grand diamètre, de 0 m. 050 à 0 m. 055 ; petit diamètre, de 0 m. 036 à 0m. 039.

Une fois l'éclosion arrivée, les père et mère se hâtent d'édifier un deuxième nid, à proximité du premier et dans une clairière, s'il s'en présente autour d'eux.

Ce nouveau nid est formé de *matériaux verts* où il entre surtout des feuilles de *Trapa natans* Linné (vulgairement « Châtaigne d'eau »).

C'est une sorte de radeau assez plat et peu épais où dorénavant les jeunes Foulques, encore couvertes de duvet, vont, après avoir abandonné le lieu de leur naissance (sous l'œil vigilant des parents), se développer, s'ébattre

(1) Si ce premier nid vient à être découvert et détruit par la main de l'homme, ou bien si un Busard enlève les œufs dont il est très friand, la couveuse en recommence un autre.

(2) J'ai mesuré plusieurs nids épais de 0 m. 20 à 0 m. 30, il s'en est trouvé sur l'étang qui avaient jusqu'à 0 m. 60 et même 0 m. 70, mais cela doit tenir à ce que nos échassiers avaient assis leurs nids sur des paquets de plantes aquatiques provenant du curage des canaux.

en plein soleil, se reposer et passer la nuit en compagnie de la mère qui les rassemble sous ses ailes et les protège avec un soin jaloux contre les attaques toujours possibles des rats, couleuvres d'eau, etc.

De ce radeau flottant, mais bien maintenu en place, et de distance en distance, par des touffes de *Trapa natans*, les petites Morelles s'essayent à plonger, gobent les insectes qui passent à leur portée ou becquètent les fleurs de Nénuphars dont les racines et les larges feuilles encombrent maintes parties de notre étang, toujours au grand désespoir des pêcheurs et aussi des chasseurs (1).

En surveillant avec mon garde ces seconds nids, le 12 juin, j'ai pu apercevoir que l'un d'eux (où gisait un oiseau déjà fort et emplumé, mais en pleine décomposition) avait été abandonné; j'eus alors la satisfaction de découvrir, à une dizaine de mètres plus loin, un nid fraîchement bâti, pour remplacer bien sûrement celui qui n'était plus à la convenance des parents.

J'ai pu aussi me rendre compte, pendant les fréquents voyages effectués à Vy-le-Ferroux, que les Foulques avaient des habitudes sociables.

Je n'ai vu, en effet, aucun couple s'emparer du nid d'un voisin, ni poursuivre et attaquer à coups de bec sa progéniture ; de plus, il m'est arrivé de compter jusqu'à cinq nids placés à quelques mètres seulement l'un de l'autre, à la manière des Poules d'eau.

Il m'a paru intéressant de faire connaître ces différentes remarques aux personnes amies de la belle nature, qui prennent un vrai plaisir à étudier de près les mœurs souvent fort curieuses de nos oiseaux.

Ces remarques, je ne les ai trouvées relatées dans aucun des nombreux ouvrages de ma bibliothèque cynégétique, à mon grand étonnement.

SUR *HOUBARA UNDULATA*

par le Comte Otto de Zedlitz

En réponse à la question que M. Anfrie pose sur *Houbara undulata*, dans le numéro 43, p. 406, je puis dire que pendant mes trois excursions en Tunisie (1904, 1905, 1906) j'ai eu l'occasion d'observer un grand nombre de *Houbara undulata undulata* Jacquin, aux environs de Gabès, de Gafsa et dans le Bled Ségui durant l'hiver et le printemps, c'est-à-dire du commencement de janvier jusqu'au milieu de mai. En même temps j'ai fait collection de plus d'une douzaine de ♂ et ♀ ad. Je puis vous affirmer de la façon la plus formelle que : 1° le ♂ ad. conserve ses parures en hiver totalement ; 2° la ♀ ad. possède, elle aussi, des parures joliment développées.

A mon avis, pour tous les deux, l'âge de l'individu joue un rôle essentiel ; plus le mâle est vieux, plus ses parures sont développées, tandis qu'une vieille femelle porte des parures presque aussi longues que celles d'un mâle jeune (un an). En comparant les deux sexes du même âge, ou à peu près, la femelle porte des parures ayant 1/2 à 2/3 de la longueur des plumes du mâle. Pourtant j'ai vu plus d'une fois une *Houbara undulata undulata* à 40 ou 50 mètres sans pouvoir reconnaître son sexe au premier coup d'œil. En observant mâle et femelle en même temps, on ne saurait se tromper quant

(1) Il est évident (et, en cela on ne peut s'empêcher d'admirer la prévoyance des père et mère) que, si les jeunes Morelles, au sortir de l'œuf et pendant les premières semaines de leur existence, étaient restées confinées dans leur premier nid où l'espace, le soleil et les choses nécessaires à leur subsistance faisaient défaut, ces jeunes oiseaux n'auraient pu ni se mouvoir avec assez de facilité, ni prendre du développement, ni même trouver leur nourriture.

à leur identité, le mâle étant considérablement plus grand de taille. Je suppose que, pendant la mue (en été), tous les deux sont probablement sans parures pour quelque temps, mais je ne puis donner des informations exactes sur ce point.

Il y a trois jours que j'ai causé à M. P. Spatz, bien connu par les collections ornithologiques qu'il a recueillies en Tunisie durant un séjour de plus de dix années. Il m'affirma être absolument d'accord avec mes observations, ayant trouvé mâles et femelles pourvus de parures en hiver comme en été. Comme toute autre Outarde, *Houbara undulata undulata* n'a qu'une mue par an (juillet, août) ; par conséquent, il est évident que le plumage entier, y compris les parures, est le plus beau et le plus complet en automne, et qu'il perd peu à peu sa fraîcheur au courant du printemps, pour être abîmé plus ou moins enfin en été.

Pour avoir des renseignements de première main sur cette Outarde, il faudrait s'adresser à M. Alfred Blanchet, juge de paix, à Gabès, Tunisie. M. Blanchet, que j'ai l'honneur de compter au nombre de mes amis, a élevé plus d'une fois des Outardes reçues toutes jeunes ; il a donc eu la plus belle occasion d'étudier le développement de leur plumage. Le nombre des *mâles*, que cet excellent chasseur a tué, atteignait à peu près le nombre de 100 en 1906 ; aujourd'hui ce sera le double au moins.

Schwentnig (Silésie), le 12/12, 1912.

CANES SAUVAGES A LIVRÉE MASCULINE

par Eug. Lamoureux

Tous les ornithologistes, beaucoup de chasseurs et surtout d'éleveurs d'oiseaux-gibier ont constaté la modification que subit le plumage de certaines femelles de Faisan qui, par suite de transformations successives et de plus en plus accentuées du plumage, arrivent à revêtir complètement la livrée masculine.

Cette transformation du plumage de la femelle n'est pas spéciale aux Faisans, elle se produit non seulement dans différentes espèces, mais aussi dans différents ordres, et quoique certains auteurs cynégétiques, à la compétence desquels nous tenons à rendre hommage, n'aient pas eu l'occasion de la constater, elle a lieu assez fréquemment chez le Canard sauvage (*Anas boschas*), tout au moins chez les sujets réduits à l'état domestique.

Passionné pour la chasse au gibier d'eau, j'ai, pendant une quinzaine d'années, possédé et fait reproduire des Canards sauvages de race pure, destinés à servir d'appelants pour la chasse à la hutte. Or, j'ai, à plusieurs reprises, constaté qu'arrivée à l'âge de cinq ou six ans, la femelle cessait de pondre, et que, dès cette époque, son plumage commençait sa transformation.

Celle-ci débute par le développement des quatre rectrices médianes noires, petites plumes en faucille qui ornent le croupion du Canard. (Dès ce moment il ne faut plus espérer de ponte de la cane qui subit cette mutation du plumage.) Puis la tête et le cou prennent peu à peu un reflet verdâtre, le collier blanc se dessine, la gorge prend aussi progressivement la teinte marron qui forme, chez le Canard, un si joli plastron, les sous-caudales deviennent noires à reflet vert comme chez le mâle, enfin les plumes rousses et brunes des flancs font place à d'autres plumes à teinte grise si finement rayées de brun cendré.

Mais cette transformation singulière ne se produit pas brusquement, en une seule saison ; il faut que le sujet subisse plusieurs mues successives, chacune d'elles le rapprochant de plus en plus de la livrée parfaite du mâle.

La transformation complète ne se trouve réalisée qu'au bout de deux années au moins, quelquefois trois.

Comment alors distinguer un Canard d'une vieille Cane ? Rien de plus facile. Le bec ne change jamais ni de forme, ni de coloration. Plus allongé et jaune verdâtre chez le mâle, il reste toujours plus court, plus étroit et jaune marbré de noir chez la femelle, même lorsque la transformation de son plumage est complète et totale. Le cri également reste caractéristique, celui de la Cane différant toujours par son éclat du cri sourd du mâlard ; à peine peut-on remarquer chez la vieille Cane une altération du timbre, même en y prêtant une grande attention.

A quel âge la Cane commence-t-elle à subir ce changement de livrée ? Je ne saurais répondre à cette question de façon précise. Les premières Canes chez qui j'ai pu constater ce phénomène pouvaient avoir atteint, comme je l'ai dit plus haut, l'âge de cinq ou six ans au début de la transformation, et sept ou huit ans au moment de son achèvement.

Mais depuis j'ai possédé des Canes dont le plumage a commencé à se modifier dès l'âge de trois ou quatre ans. A mon grand regret, je n'ai pu vérifier l'âge d'une façon plus précise, n'ayant jamais pris la précaution de baguer mes oiseaux.

Quoi qu'il en soit, il me semble que cette transformation de la livrée chez des sujets relativement jeunes doit être attribuée à la consanguinité. N'ayant pas, depuis un certain nombre d'années, renouvelé mes reproducteurs, j'ai remarqué que la modification du plumage se produisait à un âge de moins en moins avancé.

J'ai fait préparer pour ma collection les deux derniers sujets présentant cette intéressante anomalie : l'une des Canes a conservé sur les flancs quelques-unes des plumes caractéristiques de son sexe ; quant à l'autre, elle a complètement revêtu la livrée masculine, le bec seul indiquant que le sujet est bien du sexe féminin.

Il reste à éclaircir deux points sur lesquels les circonstances ne m'ont pas permis de faire d'observations et qu'il serait intéressant d'élucider.

1° La femelle ayant subi cette transformation du plumage perd-elle momentanément, comme le Canard au moment de la reproduction, la faculté de voler par suite de la chute simultanée de ses rémiges ?

2° Ce phénomène de la transformation du plumage se produit-il chez les Canards sauvages vivant à l'état libre et chez leurs congénères : Siffleurs, Sarcelles, Fuligules, etc... ? Les chasseurs et principalement les huttiers et gabionneurs qui, dans certaines régions favorisées, immolent chaque année de nombreuses victimes, pourraient peut-être répondre. Un rapide examen du bec leur indiquera toujours, au moins chez le Canard sauvage ordinaire (*Anas boschas*), s'ils sont en présence d'un Canard ou d'une vieille Cane à livrée masculine.

A PROPOS DE LA BUSE BLANCHE

I. — Dans un récent article publié sur la variété blanche de la Buse ordinaire, j'ai été surpris de l'affirmation de M. Villatte des Prûgnes de l'existence *bien fixe* de cette variété. Me permettra-t-il de discuter cette opinion ?

Tous les ornithologistes connaissent les plumages variables à l'infini que peuvent revêtir les Buses vulgaires. On a pu dire scientifiquement de cet oiseau « qu'il était presque impossible de trouver deux individus absolument semblables ». La Buse blanche fait-elle exception à la règle ?

J'ai eu entre les mains un certain nombre de Buses blanches ; elles nous sont venues l'une des Vosges, les autres de la Marne. Ces Buses ne devaient pas être très rares. C'est ce qui ressort de la correspondanc du garde qui les a tuées. Nous possédons parmi nos sujets naturalisés trois spécimens qui présentent cette particularité de donner d'une manière presque progressive des degrés différents de blancheur, si je puis m'exprimer ainsi.

Dessus du corps. — N° 1 : ne diffère du plumage brun ordinaire que par quelques franges roux-pâle ou blanchâtre.

Le dessus de la tête est tapissé de brun et de blanc crémeux, surtout vers la nuque. Le front est presque blanc. La raie sourcilière est toute blanche.

N° 2 : Plumes frangées fortement de blanc crémeux et de roux ferrugineux ; le blanc augmente à mesure que l'on se rapproche des ailes. La plus grande partie des rémiges secondaires sont d'un blanc jaunâtre ; la base des ailes est presque entièrement blanche.

Les sus-scapulaires sont d'un blanc crémeux pur. Les rectrices, comme dans le N° 1, sont semblables aux rectrices ordinaires.

La tête est entièrement d'un blanc crémeux jusqu'au-dessous de la nuque. Quelques lignes lancéolées brunes se voient sur le dessus du crâne.

N° 3 : Plumes fortement frangées de blanc pur, certaines sont blanches entièrement. Le bas du dos est d'un blanc bleuâtre. La plume est blanche toute entière sauf parfois des taches brunes arrondies irrégulièrement vers le milieu. Vers la queue la couleur bleuâtre domine. Les sus-caudales sont bleuâtres cendrées, les rectrices d'un bleu pâle cendré. Vers le tiers inférieur seulement apparaissent des raies brunes transversales au nombre de quatre ou cinq et assez diffuses. Les rectrices des deux premiers sujets étaient semblables à la variété ordinaire avec une douzaine de raies transversales. Le dessus de la tête, le cou, toute la nuque sont d'un blanc de neige pur, sauf sur le milieu du crâne une douzaine de petites raies brunes très minces.

Dessous du corps. — N° 1 : Entièrement d'un blanc crémeux devenant par moment rose-jaune et roussâtre foncé. La gorge et le dessous du cou sont d'un blanc presque pur avec par-ci par-là des maculatures jaunes. Sur les côtés et le milieu de la poitrine de grosses taches brunes et presque noires semblables aux taches des Buses communes. Ces taches plus petites et effacées couvrent aussi l'abdomen.

N° 2 : Entièrement d'un blanc crémeux avec maculatures d'un blanc pur. Les taches de la poitrine seules subsistent, plus petites, peu nombreuses et seulement sur les côtés.

N° 3 : Entièrement d'un blanc de neige à reflets cendrés. Le bas des rectrices externes laisse filtrer quelques rudiments de raies transversales brunes.

Les côtés de la poitrine sont émaillés de quelques taches arrondies d'un brun pâle. Sur le milieu de l'abdomen cinq ou six raies transversales ondulées, très fines et presque effacées.

En rapprochant cette description de celle établie par M. Villatte des Prûgnes, nous remarquons :

1° Que le plumage de la partie supérieure d'abord semblable au plumage ordinaire devient progressivement blanc légèrement cendré.

2° Que le dessous du corps perd progressivement sa teinte rousse jaunâtre et ses taches brunes pour devenir presque entièrement d'un blanc pur. La gorge est blanche avec quelques lignes noires sur les deux premiers sujets.

3° Les sous-caudales d'abord jaune-roussâtres deviennent d'un blanc pur un peu cendré. Les joues d'abord comme dans la variété ordinaire

deviennent blanches sur le sujet 3. Les sus-caudales d'abord tapissées de blanc, deviennent d'un blanc pur, puis blanc cendré. Les rectrices ordinaires sur le dessus, et plus pâles au-dessous dans les sujets 1 et 2, sont bleuâtres sur le sujet 3. Elles sont traversées sur les deux premiers sujets d'une douzaine de bandes brunes transversales. Sur le sujet 3 le tiers inférieur seulement est traversé de quatre raies sur fond bleuâtre.

Le bec est jaune pâle en dessous vers la base.

M. Villatte des Prûgnes parle des poussins de la variété blanche de la Buse, d'une façon brève. Ils sont d'un *blanc pur*. C'est là une question bien intéressante.

Les poussins de la variété ordinaire de *Buteo vulgaris* ne sont *jamais* d'un blanc pur ; du moins je n'en ai jamais vu.

Dans leur premier duvet, ce duvet long, pileux, hérissé sur le dessus de la tête, si élégant, si soyeux, les poussins sont, dans les premiers jours, d'un gris très pâle, un gris perle presque blanc. Mais on distingue toujours derrière la nuque une tache blanche caractéristique. A première vue le poussin paraît tout blanc, mais la tache se distingue quand même. Il est possible, la robe des Buses ayant des colorations si diverses, que les premiers jours, la tache ne se distingue pas dans le blanc général. Pour ma part je l'ai toujours constatée distincte. Dans le deuxième duvet le poussin devient franchement gris. Le premier duvet devient roussâtre et un peu grisâtre sur les ailes, le dos; la tache blanche devient très visible, le duvet devient court, laineux, épais, sans filaments. Il y a peut-être lieu ici de distinguer deux variétés de poussins selon la tonalité plus ou moins foncée de la robe. Nous possédons des poussins dont les plumes des ailes commencent à paraître et dont le duvet est resté blanc avec un peu de roussâtre sur le devant et de gris léger en arrière. Sur d'autres la robe toute entière est devenue d'un gris très accusé, franchement noirâtre par endroit, comme si l'on avait roulé le poussin dans du charbon.

Si donc les poussins de Buse blanche restent d'un blanc pur, c'est là un fait bien intéressant, c'est-à-dire qui mériterait d'être confirmé par d'autres observations.

Nous avons eu le bonheur de recevoir des œufs de Buse blanche. On nous envoya la Buse avec ses œufs au nombre de 2. Ils étaient absolument semblables aux autres œufs de Buse. Son nid n'avait, paraît-il, rien d'anormal. On sait combien les œufs de Buse ont des formes et des colorations diverses, des maculatures bizarres depuis le véritable œuf sanglant jusqu'à l'œuf azuré presque uni.

Tout cela tendrait à prouver que la diversité est le caractère le plus fixe de la Buse commune. Et je pense qu'il en est probablement de même pour sa variété blanche.

Dr R. Deleuil.

II. — La Buse vulgaire offre d'innombrables variétés de coloration et, comme disent Degland et Gerbe, il est presqu'impossible de trouver deux individus de cette espèce absolument semblables. Leur plumage présente toutes les transitions depuis le brun noirâtre jusqu'au blanc presque pur et avec des mélanges de gris, de roussâtre, de jaune fauve. Les individus dans la livrée desquels domine le blanc sont ceux que l'on remarque surtout, parce qu'on peut les reconnaître au vol et de très loin. J'en possède un absolument blanc, sauf la gorge et les couvertures des ailes et de la queue d'un fauve très pâle. M. Villatte des Prûgnes prétend que cette coloration blanche est héréditaire et constitue une variété bien fixée. Je viens citer

un fait qui contredit cette opinion : j'ai élevé trois jeunes Buses prises dans le même nid, alors qu'elles étaient encore couvertes du duvet et par conséquent identiques. Après la première mue, deux ont pris une livrée brune et la troisième devint en grande partie blanche : cependant elles faisaient partie de la même nichée et provenaient des mêmes parents. Je crois qu'il faut conclure que la Buse blanche n'est qu'une variété purement accidentelle au même titre que celles qui sont autrement colorées et que leur reproduction aux unes comme aux autres n'a rien de fixé ni d'assuré.

Ernest Olivier.

OBSERVATIONS POUR L'HISTOIRE DU COUCOU

par Roger Reboussin

Les faits s'entasseront longtemps sur les mœurs de cet oiseau. Atteindra-t-on à une loi générale ? Tout porte à croire que si l'on veut admettre toutes les découvertes des observateurs de bonne foi on arrivera plus particulièrement à dresser une éthologie du coucou (*Cuculus canorus*) où les faits, sans se contredire parce qu'ils seront tous vrais et encore contrôlables séparément, donneront la preuve que souvent l'oiseau agit sur une délibération de son intelligence dans des circonstances différentes, sans obéir strictement et invariablement à un instinct propre à son espèce.

Le 13 mai 1911, j'ai trouvé un jeune Coucou dans un nid de Rouge-gorge ; il était éclos depuis quelques heures seulement. Sur le bord même du nid deux œufs dont un à paroi un peu enfoncée ; à l'intérieur du nid un jeune Rouge-gorge éclos et, à côté de lui, le petit Coucou. Le premier avec de longues houppes de duvet noir caractéristiques, le second absolument nu. Le jeune Rouge-gorge vivant. L'œuf à côté, enfoncé, contient un jeune mort.

14 mai. La ♀ Rouge-gorge couve le jeune Coucou seul maintenant, le jeune Rouge-gorge introuvable. Des deux œufs laissés sur le bord du nid l'un est au fond de la haie, l'autre sur le bord. Les choses vont lentement. L'intimidation de la ♀ Rouge-gorge par la mère de l'enfant adoptif se fait prudemment cette fois, sans brusqueries.

J'ai replacé les deux œufs à côté du jeune. Un troisième gisait dans la haie au revers du fossé abritant le nid. Mon observation s'arrête malheureusement là car le nid fut détruit le lendemain.

Sargé (Loir-et-Cher).

OBSERVATIONS ORNITHOLOGIQUES FAITES A MALO-LES-BAINS EN OCTOBRE 1912

par M. A. Lebastard

5 *octobre.* — Brise nulle E. Ciel légèrement brumeux. 2°. Une Bécassine et un Goéland marin à la côte. Un Macareux a été pris vivant à la côte.

6 *octobre.* — Brise nulle E. Ciel légèrement brumeux. 2°. Quelques Sternes et Mouettes. Un Huitrier-pie. On m'a signalé qu'un Ibis falcinellus avait été tué au commencement d'octobre près de Dunkerque : j'ai vu le sujet naturalisé.

7 *octobre.* — Brise nulle E. Beau temps. 0°. Quelques Mouettes et Goélands.

8 *octobre.* — Faible brise E. Beau temps. 4°. Quelques Mouettes et Goélands. Quelques Alouettes. Tué un Huitrier-pie et deux Pluviers à collier.

9 *octobre.* — Petite brise E.-S.-E. Ciel légèrement brumeux. 4°. Quelques Mouettes et Goélands gris. Un jeune Fou de Bassan et un Canard franc ; une petite bande de Sarcelles ; plusieurs bandes de Roitelets et d'Alouettes.

10 *octobre.* — Faible brise E.-S.-E. Temps légèrement brumeux. 6°. Quelques Corneilles, Sansonnets et petits oiseaux de passage. Une bande de Canards et un jeune Fou de Bassan, un Martin-pêcheur.

11 *octobre.* — Faible brise S.-S.-E. Temps légèrement brumeux. 3°. Quelques Corneilles, Sansonnets et petits oiseaux de passage. Une bande d'Oies a passé la nuit. Quelques bandes de Goélands argentés. Un jeune Fou de Bassan a été tué à la jetée. Un bateau de pêche en a tué un autre ainsi que plusieurs Grèbes.

12 *octobre.* — Bonne brise S.-O. Ciel nuageux. 8°. Quelques Mouettes, Goélands marins et Goélands gris. Le passage des Corbeaux, Sansonnets et petits oiseaux s'accentue. Tué un Goéland gris.

15 *octobre.* — Petite brise E.-N.-E. Beau temps, quelques nuages. 11°. Quelques Mouettes et Goélands gris.

16 *octobre.* — Faible brise O. Ciel un peu nuageux. 7°. Quelques bandes de Corneilles et de Sansonnets. Un Courlis.

18 *octobre.* — Petite brise O.-N.-O. Ciel un peu nuageux. 8°. Quelques Goélands marins gris, argentés et Mouettes. Passage de quelques bandes de Corneilles, Sansonnets et petits oiseaux. Un Canard et trois Huitriers-pie. Trouvé un dauphin mort à la côte.

19 *octobre.* — Forte brise N.-O. Ciel un peu nuageux. 10°. Passage de plusieurs bandes de Sarcelles, d'Oies bernaches, de gros Goélands gris et marins au large. Quelques Plongeons imbrins, un Courlis, quelques Corneilles.

20 *octobre.*— Petite brise O. Ciel nuageux à grains. 10°. Passage de nombreuses bandes de petits oiseaux et Sansonnets ainsi que quelques bandes de Corneilles. Quelques Mouettes et Goélands gris.

21 *octobre.* — Bonne brise S.-S.-O. dans la nuit. Ciel nuageux à grains. 8°. Quelques Mouettes, Goélands gris et Corneilles.

22 *octobre.* — Petite brise S.-S.-E. Ciel brumeux. 6°. Quelques petits oiseaux de passage, quelques Mouettes, Goélands gris et Corneilles. La brise s'est levée dans l'après-midi, soufflant assez fortement de l'est. Quelques bandes de Goélands marins et de Canards de passage. Nombreuses bandes d'Alouettes venant du large.

23 *octobre.* — Petite brise O.-S.-O. Ciel un peu nuageux. 3°. Passage de nombreuses bandes de Corneilles, de quelques bandes de Goélands argentés, de Sansonnets, de quelques Alouettes et petits oiseaux de passage. Quelques Grives la nuit. Quelques Mouettes et Goélands gris. Trois Canards. Tué un Goéland gris. On m'a signalé qu'on avait tué plusieurs Vanneaux suisses et Moyens-Ducs de passage.

24 *octobre.* — Petite brise O.-S.-O. Ciel nuageux, quelques grains. 6°. Passage de nombreuses bandes de Sansonnets, de quelques bandes de Corneilles, d'Alouettes, de Goélands marins. Grives et Courlis la nuit. Une bande de huit Sarcelles et un Guillemot. Un bateau de pêche a capturé un requin.

25 *octobre.* — Petite brise O.-S.-O. Ciel un peu nuageux et brumeux. 4°. Passage de nombreuses bandes de Corneilles, Sansonnets, Alouettes ; plusieurs bandes de Goélands marins. Quelques Mouettes, Goélands gris et argentés. Un Canard et un Courlis. On me signale un passage de Bécasses.

26 *octobre.* — Petite brise S. Ciel un peu brumeux. 4°. Passage de bandes

considérables de Corneilles et de Sansonnets. Quelques oiseaux de passage et Mouettes. Le vent a une tendance à tourner au S.-S.-E. dans l'après-midi et la pluie tombe. Le passage se ralentit alors. Quelques Courlis ; on m'a signalé un oiseau de proie nocturne de passage.

27 *octobre.* — Bonne brise S.-S.-O. Ciel un peu nuageux. 11°. Quelques Corneilles, Sansonnets et petits oiseaux de passage. Quelques Mouettes.

28 *octobre.* — Bonne brise S.-O. Ciel nuageux et pluvieux. 10°. Quelques bandes de Sansonnets, de Corneilles et petits oiseaux de passage. Quelques Mouettes.

29 *octobre.* — Forte brise S.-O. Ciel nuageux à grains. 13°. Quelques Mouettes, Goélands marins et gris à la côte, à la suite d'un violent grain suivi d'une trombe d'eau.

30 *octobre.* — Forte brise S.-O. Ciel nuageux à grains. 10°. Quelques Mouettes. Quelques bandes de Corneilles et Sansonnets.

31 *octobre.* — Forte brise N.-O. Ciel nuageux à grains. 8°. Quelques Mouettes. Passage de nombreuses bandes de Goélands argentés, marins et gris, de Mouettes, de quelques bandes de Fous de Bassans et quelques isolés, d'une bande de Canards francs et de nombreuses bandes de Macareux. Plusieurs Stercoraires et Oiseaux d'Islande dont je ne connais pas le nom scientifique et que nous appelons Malemocks et Boucs.

En général, le mois d'octobre s'est montré favorable à la migration avec prédominance de vents du secteur Est et Nord et température fraîche.

LE GRAND CHANTEUR DE CUBA (*EUETHEIA OLIVACEA*)

par A. Decoux

Importation. — Il est difficile de déterminer exactement l'époque à laquelle le Grand Chanteur de Cuba fut introduit en Europe. Bechstein ne paraît pas avoir connu cet oiseau. Bolle prétend qu'il l'a vu vendre à Berlin sous le nom de « Canari sauvage ». Plus tard, le Dr Russ, qui l'a possédé dans sa collection, nous apprend qu'on n'importe pas souvent le mâle, et que la femelle est plus rare encore. Il ajoute qu'il arrive mêlé aux Petits Sincérinis et que les oiseliers l'ont pris pendant longtemps pour la femelle de l'*Euetheia canora.* A notre époque, le Grand Chanteur est encore peu commun. L'an dernier, de mars à septembre, eurent lieu d'importants arrivages d'oiseaux de Cuba, parmi lesquels il se trouvait. En même temps arrivèrent d'autres espèces d'oiseaux, presque inconnues des amateurs, la *Melopyrrha nigra*, par exemple. Cette année, l'importation de l'*Euetheia olivacea* paraît être nulle (1).

Description. — *Mâle.* — La partie supérieure du corps est olivâtre. Une petite bavette jaune safran s'étend sur la gorge ; un trait noir passe sur le front et descend en s'élargissant entre le bec et la tache jaune de la gorge, d'un côté, et de l'autre côté, entre l'œil et la région des oreilles. Un trait jaune safran passe sur l'œil ; le bord de la paupière inférieure est de même couleur. La poitrine est noire ; cette nuance couvre même, chez certains sujets, une partie du ventre qui est ordinairement d'un gris blanchâtre ; les parties anales sont de la même teinte. La queue est brune avec

(1) Importé en novembre 1912 en petite quantité.

des reflets olivâtres. Le bec est noir ; l'œil brun ; doigts et tarse d'un brun corné clair. Longueur du corps : 110 m/m.

Femelle. — Le costume de la femelle reproduit celui du mâle en des teintes plus effacées ; le jaune safran devient jaune paille. Le vert olive du dos et des ailes paraît moins brillant. Le noir manque à la poitrine qui est, comme le ventre, d'un gris très pâle, presque blanc.

Jeunes. — En quittant le nid, les jeunes ressemblent à la mère. Ils sont en couleurs à trois mois ; cependant, ceux qui naissent à l'arrière-saison n'ont leur costume d'adultes qu'au printemps suivant. Les plumes noires de la poitrine apparaissent les premières ; puis les traits jaunes de la face s'avivent peu à peu.

Distribution géographique. — Cet oiseau n'est pas propre à Cuba. On le rencontre dans toutes les Grandes-Antilles.

Mœurs. — 1° *En liberté.* — Nous savons peu de chose sur la vie des Grands Chanteurs à l'état libre. Gundlach les a rencontrés souvent dans les champs, dans les lieux découverts, plus rarement sur la lisière des bois ; jamais il ne les a vus en pleine forêt. Suivant le même auteur, ces oiseaux vivent en grandes troupes, dans les plantations de cannes à sucre et de caféiers, pendant la saison sèche. A la saison des pluies, les couples s'isolent pour se reproduire. Le nid, placé dans un arbuste (caféier, oranger), à une faible distance du sol, est une sphère plus ou moins arrondie, avec ouverture latérale. Il est fait d'herbes sèches, de plumes, de laine, de crin, de coton, de radicelles. Le nombre des œufs est de cinq, d'après d'Orbigny ; d'après Gundlach, il ne dépasse jamais trois. Suivant ce dernier, la nourriture du Grand Chanteur se compose d'herbes tendres et aqueuses, notamment de pourpier sauvage, et de graines de graminées. Son chant est sans intérêt.

2° *En captivité.* — En cage, en volière, les mœurs de cet oiseau rappellent celles de nos mésanges. Comme elles, toujours gai, toujours en mouvement, il va, vient, passe d'un perchoir à l'autre, se pend par les pieds au plafond de sa loge et retombe brusquement sur son bâton. En volière, il est le boute-en-train du logis. Mais cette gaîté, ce grand besoin de mouvement le rendent souvent insupportable à ses voisins qu'il poursuit et qu'il houspille. Taquin en tout temps, il devient méchant, par jalousie, à l'époque des amours. Chez moi, il avait pris en haine un paisible Psittaculaire et ne lui permettait pas de quitter un seul instant le haut perchoir sur lequel il l'avait relégué. Dès que le Psittaculaire commençait sa promenade à travers la volière, le Chanteur se précipitait sur lui et le ramenait à grands coups de bec jusqu'à son coin. Notez que la loge que ces oiseaux occupaient alors, est spacieuse et ne mesure pas moins de 35 mètres carrés de surface. Mes autres pensionnaires paraissaient lui être indifférents. Le caractère ombrageux des Grands Chanteurs ne permet pas d'enfermer plusieurs couples de ces oiseaux dans le même compartiment de volière ; les mâles se pourchassent, et les plus faibles tombent bientôt sous les coups des plus forts. Il est impossible, pour la même raison, de loger avec eux leurs proches parents, les petits Chanteurs (*E. canora*), qui deviendraient leurs victimes à bref délai.

Le Grand Chanteur descend souvent à terre, mais lorsqu'il y vient, attiré par les mouvements d'un insecte, ou par une friandise qu'on a déposée sur le sol, il n'y reste qu'un instant : le temps de satisfaire sa gourmandise ; puis, le voici qui regagne d'un bond les branches basses d'un thuya ou d'un fusain entre lesquelles il se glisse avec agilité. A terre son mode de progression est le *saut.*

Dès que les beaux jours sont arrivés, les Chanteurs songent à s'accoupler. Le mâle se rapproche alors de la femelle ; il dresse la queue, renverse la tête en arrière, gonfle sa poitrine et voltige autour d'elle en chantant ; puis, il se pose près d'elle sur la haute branche où elle est perchée, et continue sa chanson en agitant vivement les ailes. La femelle, selon son humeur, le repousse d'un coup de bec, ou accepte son hommage : dans ce cas, elle remue doucement ses ailes et les écarte en gazouillant faiblement. C'est alors que l'accouplement a lieu.

Les oiseaux vont chercher maintenant un emplacement pour bâtir leur nid. Ils choisissent parfois une petite corbeille fermée, avec ouverture latérale, parfois un simple paillon de bouteille, lié aux deux bouts et bourré de foin, avec une entrée taillée en rond. — Ce nichoir peu élégant est très recommandable ; il m'a rendu de grands services pour l'élevage de plusieurs variétés délicates d'astrilds australiens et sénégaliens. — Le plus souvent le Chanteur de Cuba prend pour plateforme une simple corbeille à canari, dissimulée dans une touffe de verdure à 1 m. 50 du sol et même plus bas. C'est là qu'il construit un nid de forme sphérique, avec une entrée tissée avec soin. L'orientation de cette ouverture n'est pas toujours la même. L'extérieur de la construction est fait en foin ; l'intérieur est tapissé de brindilles plus fines et plus douces, de feuilles d'herbe desséchées. Quelquefois, à l'entrée et au fond on trouve des morceaux de crin. Si, par hasard, des bandes de papier ou des plumes sont mêlées à ces matériaux, elles sont presque toujours placées de telle sorte qu'elles ne rendent le petit berceau ni plus chaud, ni plus confortable. Le nid est achevé en peu de jours ; c'est presque exclusivement l'ouvrage du mâle ; la femelle se contente d'apporter les derniers matériaux et d'arranger l'intérieur à sa convenance ; encore abandonne-t-elle parfois ce travail au mâle, lorsque, trop occupée par les soins à donner aux jeunes d'une précédente nichée, elle ne peut le faire elle-même.

Chez moi, chaque couvée se compose toujours de *trois* œufs, — ce qui confirme l'observation de Gundlach. Ces œufs sont d'un blanc rosé, parfois violacé, tachés de points roux, qui ordinairement sont plus abondants vers le gros bout ; leur taille est assez variable. La femelle pond généralement tous les jours un œuf ; les oiseaux jeunes mettent parfois un intervalle de deux jours entre chaque œuf. Dès que la ponte est terminée, l'incubation commence. La femelle couve seule, et peu assidûment. Le mâle défend courageusement la couvée et éloigne du nid des oiseaux souvent plus forts que lui. L'incubation dure douze jours. Les jeunes, à l'éclosion, sont rouges et *nus*. La femelle les réchauffe d'abord avec beaucoup de soin ; mais, à mesure qu'ils se développent, elle reste de moins en moins sur eux ; vers le quatrième ou le sixième jour qui suit l'éclosion, — selon la température, — elle cesse de les couvrir pendant la journée.

Le père et la mère donnent tous les deux la becquée (1). Les jeunes font entendre un cri spécial pendant que les parents les abecquent ; ce cri prouve suffisamment que l'élevage marche à sonhait et que les oisillons sont vivants. L'amateur peut ainsi surveiller ses élèves sans s'approcher d'eux, ou, tout au moins, sans leur faire de trop fréquentes visites,— ce qu'il doit éviter le plus possible. La première nourriture des jeunes se compose d'insectes et de graines à l'état laiteux. Les parents prennent volontiers les larves de fourmis fraîches, les vers de farine ; les petites sauterelles vertes des prés me semblent préférables : moins excitantes, et de digestion plus facile que les vers de farine, elles plaisent beaucoup à ces oiseaux. Il est bon de distri-

(1) Ils dégorgent.

buer les insectes plusieurs fois par jour, toutes les trois heures par exemple, et d'en donner un petit nombre chaque fois, on augmente peu à peu la quantité à mesure que les jeunes se développent, jusqu'au moment où ils commencent à recevoir des graines sèches, c'est-à-dire au moment où apparaissent les tuyaux des plumes. Une nourriture trop substantielle et trop excitante pousse les reproducteurs à abandonner prématurément leur nichée pour faire une nouvelle ponte.

Avec ces insectes, les petits oiseaux, dès le premier jour de leur naissance, mangent des graines laiteuses de graminées : le pâturin (*poa pratensis*), la fétuque ovine, le ray-grass des pelouses, suivant la saison, sont excellents (1). On peut distribuer aussi du mouron, des feuilles de salade : pendant l'élevage, la chicorée est préférable à la laitue qui peut provoquer la diarrhée. On doit éviter de donner la verdure aux oiseaux, quand elle est humide.

Il est bon d'offrir en outre aux reproducteurs du pain blanc, trempé dans du lait, et une pâtée contenant des œufs durs et des larves de fourmis sèches.

A ce régime, les oisillons grandissent vite. A dix jours ils ont déjà toutes leurs plumes, et ils quittent le nid vers le douzième ou treizième jour qui suit l'éclosion. L'heure de l'émancipation venue, l'agitation des parents est telle, qu'elle ne peut manquer d'être remarquée par l'éleveur. Par leurs mouvements, et par leurs appels réitérés, ils excitent leurs petits à les suivre dans la volière. Bientôt, l'un des jeunes s'abat sur le sol, ses frères ne tardent guère à l'imiter. Les parents les conduisent dans les arbustes les plus touffus, où il est maintenant impossible de les apercevoir. Ils vivent ainsi cachés pendant plusieurs jours, jusqu'au moment où ils peuvent se servir habilement de leurs ailes ; en quittant le nid ils volent à peine, mais avec quelle agilité ils grimpent sous les feuilles le long des branches des arbustes !

Ils reçoivent la becquée pendant une huitaine de jours encore ; dès qu'ils mangent seuls, le père les chasse à coups de bec. Tant qu'ils ne sont pas en couleurs, on peut cependant les laisser dans la volière ; mais quand ils sont devenus adultes, il est nécessaire de les éloigner pour éviter des accidents regrettables.

Pendant que les jeunes sont encore au nid, le mâle songe déjà à une nouvelle famille, et prépare un nouveau berceau. Souvent même il en prépare plusieurs entre lesquels la femelle choisira. Peu de temps après que les petits ont quitté le nid, et avant même qu'ils mangent seuls, elle recommence à pondre et à couver. Dès le début de l'incubation, elle cesse de donner la becquée.

Par les printemps secs et ensoleillés, — surtout si les Chanteurs se trouvent dans une volière chaude, — la nidification commence au mois de mars. Le froid humide retarde parfois jusqu'à la mi-avril la saison des amours qui se prolonge jusqu'à la fin d'octobre. Le Grand Chanteur est l'un des plus prolifiques des oiseaux de volière. On peut compter sur six à sept couvées par an ; elles réussissent généralement toutes, car les jeunes sont robustes dès leur naissance. Pendant l'élevage des premières nichées et de la dernière, quand les œufs de fourmis frais et les graminées des prés font défaut, on distribue des vers de farine, des feuilles de salade, des œufs de fourmis *secs* et des pâtées, — et à ce régime les jeunes s'élèvent parfaitement ; ils poussent moins vite, peut-être, voilà tout.

(1) Le millet à moitié mûr est très bon aussi.

Nourriture. — La nourriture du Grand Chanteur se compose, en captivité, de mil blanc, d'alpiste et de verdure. Il mange aussi le millet en grappe, le mil de Bordeaux, le pain au lait, etc... La nourriture dépend, bien entendu, de la saison, et de l'état corporel des sujets.

Les mœurs de l'*E. olivacea* diffèrent, on le voit, par plusieurs point, de celles de l'*E. canora*. Gundlach avait déjà observé que celui-ci place son nid plus haut que celui-là, et qu'il vit toujours par couple, jamais en troupe. Mais on peut noter d'autres différences : par exemple, les nids sont très dissemblables ; le nombre des œufs pondus à chaque couvée n'est pas le même ; le mâle *E. canora* prend part à l'incubation, ce que ne fait jamais l'*E. olivacea*...

Quand ils sont acclimatés, les Grands Chanteurs passent sans souffrir l'hiver en volière vitrée et froide. Ce sont des oiseaux robustes, qui résistent beaucoup mieux que tant d'autres de nos pensionnaires ailés aux brusques variations de température ou à l'excès d'humidité.

Leur tempérament vigoureux, leur gaîté, leur plumage sombre mais élégant, la facilité avec laquelle ils se reproduisent en captivité, en font d'agréables hôtes de nos volières. Et cependant on ne les rencontre pas souvent dans les collections des amateurs d'oiseaux vivants, qui leur préfèrent en général les Petits Chanteurs de Cuba aussi aimables, moins rares, mais mieux parés.

Géry, octobre 1912.

NOTES ET FAITS DIVERS

La fin d'une Collection. — Fin mars dernier s'est vendu à Dijon le mobilier de l'Ecole des Jésuites de la ville et, entre autres choses, des collections d'Histoire naturelle dont la partie ornithologique comptait environ douze cents exemplaires. Le fond de cette collection d'oiseaux était formé par celle de Du Seuil, d'Is-sur-Tille, auteur d'un catalogue des oiseaux de la Côte d'Or publié dans le *Spectateur de Dijon* des années 1835, 1836 et collaborateur de Temminck.

Un lot d'oiseaux aux vives couleurs fut acquis par un amateur, la Faculté des sciences acheta un lot d'oiseaux aquatiques. Plusieurs tables chargées d'oiseaux furent vendues avec les exemplaires qu'elles portaient ; le reste c'est-à-dire le plus grand nombre devint, moyennant la somme de vingt-sept francs, la propriété d'un camelot qui, les jours suivants, installé dans un coin de rue, vendit aux pièces et pour quelques sous les échantillons dont il s'était rendu acquéreur. Ceux-ci, après avoir, pendant un temps plus ou moins long, ramassé la poussière du dessus d'une cheminée ou d'un buffet, finiront dans la boîte aux ordures. *Sic transit gloria mundi.*

Paul Paris.

Question. — Les Lavandières boarules ont en hiver une gorgerette qui va se nuançant du roux pâle perdu dans la teinte jaune de l'ensemble des parties inférieures jusqu'au blanc de l'abdomen. Comment le plastron noir apparaît-il au printemps, puisque la livrée d'hiver n'est séparée par aucune mue de celle du printemps ?

R. Reboussin.

Captures d'oiseaux dans la Somme. — Le 4 novembre 1912 une jeune ♀ Harelde glaciale (*Harelda hyemalis*, L., 1758) a été tuée à la Hutte-des-Iles (marais de Sailly-Bray, par Noyelles-sur-Mer, Somme), par vent moyen N.-E. Baromètre 772. — Une Macreuse brune ♂ (*Oidemia fusca*, L., 1758) a été tuée à la Grande-Hutte, au même lieu, Tauping-Palace, le 22 novembre, par vent fort Sud-Est. Barom. 776. L'oiseau était bien paré. R. Reboussin.

De l'effet de la musique sur une Effraie. — Le 28 février dernier, ayant reçu une Effraie vivante, l'idée me vint de la mettre à l'entrée du pavillon d'un gramophone ; elle se prêta très bien à la chose; aux premières mesures elle eut un léger mouvement de surprise, je crus que c'en était fait, qu'elle allait s'envoler. Pas du tout,

elle semblait y prendre plaisir ; elle tournait la tête tantôt de face tantôt de profil, en soulevant et abaissant ses ailes avec légèreté. Je continuais l'expérience en faisant jouer Sambre-et-Meuse, pensant que les sonneries de clairon allaient l'effrayer, mais çà ne l'incommoda pas le moins du monde, car elle continua son manège, tournant sa tête de droite et de gauche, soulevant ses ailes, et cette fois-ci levant alternativement ses pattes, elle semblait marquer le pas. Etait-ce la crainte ou la curiosité ? BOSCHÉ, fils.

Reproduction de Tadornes en captivité. — Un couple de Canards tadornes, installé depuis six ans dans un bassin du parc de Bagatelle, au bois de Boulogne, a donné cette année (1912) huit jeunes, dont quatre sont venus à bien. Ces oiseaux, quoique éjointes, étaient allés faire leur nid dans les rocailles de la pièce d'eau des Nénuphars, à 200 mètres de leur domicile ordinaire, qui, situé en terrain plat, ne comportait aucun abri convenable. Le jour même de l'éclosion, parents et jeunes étaient revenus à la place assignée à ces oiseaux. Personne n'était là malheureusement pour observer la manière dont les poussins descendent, ou sont descendus par les parents, des rochers où ils sont nés. Les jeunes Tadornes, éjointés à leur tour, vivent maintenant sur le lac inférieur, où ils ont été transportés. GEORGES HENRY.

A propos des Hirondelles. — M. Kirchner, qui observe depuis longtemps les Hirondelles à Besançon, a remarqué que les Hirondelles de fenêtre y avaient été, en 1912, un peu plus nombreuses que l'année précédente (*Revue française d'Ornithologie*, n° 44, p. 424). Il n'en est malheureusement pas de même à Paris. Non seulement le couple d'*Hirundo rustica*, qui nichait depuis de longues années dans la courette du presbytère d'Auteuil, n'y est pas revenu en 1912, mais les *Chelidon urbica* qui, en 1911, avaient construit leur nid et élevé des jeunes sous la corniche nord-est de l'église, n'ont pas reparu cette année. Quant aux deux ou trois nids d'Hirondelles de fenêtre de la cour du Louvre, qui avaient été occupés en 1911, après une désertion de plusieurs années, ils sont également restés vides. Ces oiseaux deviennent de plus en plus rares à Paris. LOUIS DENISE.

Adoption d'une nichée de Rossignols par un jeune de la même espèce. — Il me fut donné, ce printemps, un petit Rossignol sans plumes, seul rescapé d'un nid détruit. J'élevais ce petit qui vint à bien et qui, quinze jours après, commençait à manger seul. On me donna alors un nid de trois petits bien en plumes qui pouvaient avoir de dix à quinze jours de moins que le premier. Je mis le nid dans la même cage. Quand je vins pour donner la becquée, quel ne fut pas mon étonnement de voir mon jeune Rossignol attraper la boulette et aller la donner à l'un des trois petits ; je recommençai l'expérience, et il alla donner à manger à chacun des trois petits, la quatrième il se l'adjugea. Je mis alors le vase à nourriture dans la cage, et l'éducation des trois petits a très bien marché. L'oiseau nourricier est-il un mâle ou une femelle, je l'ignore.

Je savais qu'un vieux Rossignol adopte *quelquefois* des jeunes, mais je n'avais jamais vu cet amour fraternel chez les oiseaux. N. MAYER.

Corbeau freux. — Les Corbeaux freux, dans l'Yonne, ont installé une colonie, il y a quelque 20 ans, entre Neuilly et Guereby, arrondissement de Joigny. Une ligne de peuplier porte des dizaines de nids par arbre. Or, on n'a pas constaté dans la régions de dégâts agricoles par le fait des Freux ; par contre, toutes les cultures souffraient de vers blancs et de larves avant leur arrivée, et en sont actuellement à peu près débarrassés. Dr MILLET-HORSIN.

Note sur le passage de la Méditerranée par les Tourterelles. — Je mets le fait suivant sous les yeux des lecteurs de la *Revue*, espérant que parmi eux il y en aura d'assez documentés pour me répondre.

Le 2 juin de l'année dernière (1912), je me trouvais à bord d'un paquebot dans la partie la plus large de la Méditerranée, c'est-à-dire dans celle située entre la mer Ionienne et la Grande-Syrte, et par un fort beau temps, je vis plusieurs Tourterelles (*Columba turtur*) voler autour du bateau. Je m'étonnai même de leur présence à cette époque de l'année, car je croyais leur migration faite depuis longtemps. L'une se laissa capturer ayant le plumage complètement sec. Une autre fit mine de se poser sur l'eau, mais au contact de l'onde, elle reprit aussitôt son vol et

je la perdis de vue. Une troisième vint à son tour se faire capturer par un homme de l'équipage. Elle avait ses plumes complètement trempées, mais elle avait pu voler quand même.

Il s'agit de savoir comment elle se trouvait mouillée, puisque le ciel était pur et qu'une de ses congénères capturée avait le plumage sec. J'ai toujours entendu dire que les Cailles trop fatiguées se reposaient sur l'eau. N'en serait-il pas de même pour les Tourterelles, puisque celle dont il s'agit avait certainement dû entrer en contact avec l'élément liquide, et qu'elle avait pu s'en détacher, trouvant sans doute le pont du bateau plus confortable que l'onde remuante. DES ABBAYES.

Turdus merula (Linné). — Un merle noir, ayant la tête, le devant, les côtés et le derrière du cou blancs, a élu domicile, à Paris, dans le cimetière de Montmartre. J'ai pu l'observer, pendant près de cinq minutes, perché sur un arbre, à quelques mètres de moi, le samedi 2 novembre 1912. Fernand DAGUIN.

Sur l'existence de la Pie bleue dans les Pyrénées Orientales. — M. Emile Tarré, ornithologiste bien connu à Barcelone (Espagne), possesseur d'une importante collection d'oiseaux d'Europe montés, et auteur d'un petit volume en Catalan sur *Les Oiseaux les plus utiles à l'agriculture de la Catalogne*, m'affirmait chez lui, il y a trois ans, avoir plusieurs fois entendu le cri de la Pie-bleue en France, alors qu'il était en traitement aux eaux d'Amélie-les-Bains (Pyrénées-Orientales). Il ajoutait qu'il croyait alors que l'existence de cette Pie était bien connue dans le Midi de la France, et que c'est pour cela qu'il ne fut pas surpris et ne chercha pas à la voir, ni à se la procurer ; puis il me déclare qu'il connaissait assez bien le cri de cet oiseau pour n'avoir pas pu se tromper et le confondre avec celui de la Pie ordinaire.

Etait-ce un séjour accidentel ou une colonie? D'autres ornithologistes l'ont-ils observé depuis lors ? — La question devrait être facile à élucider chez ces derniers, car la livrée de cet oiseau est assez différent de celle de la Pie commune pour que le chasseur de la localité le moins observateur puisse y répondre. A. BOUVIER.

Ovitégés et Ovinudés. — On sait que Dunlop désigne sous le nom d'*Ovitégés*, les oiseaux qui couvent dès la ponte du premier œuf, et *Ovinudés*, ceux qui n'ont pas cette habitude. Dans un article fort intéressant sur l'Incubation (*Brit. Birds*, vol. V, p. 326) M. Dunlop étudie les premiers et montre qu'à ce groupe appartiennent les Corbeaux, les Pies-Corneilles, la Grive litorne, les Grands-ducs, les Hulottes, les Pigeons colombiers, les Ramiers, les Psittacidés, les Mouettes (rieuse, à pieds bleus, à manteau noir, etc.), les Stercoraires, les Guillemots, ainsi que de nombreux rapaces. MENEGAUX.

Observation sur le Busard cendré. — Le Busard cendré (*Circus cineracèus* Naum.), braconnier aussi dangereux que ses congénères le *Circus œruginosus*, Sav., le *Circus cyaneus*, L., qui s'attaque également aux jeunes oiseaux et aux poussins et pille les nids, est malheureusement très commun dans le département de l'Allier. Dès son arrivée au printemps, il se met à pondre. Son nid est établi dans les endroits marécageux, par terre, ou dans les bruyères des éclaircies des taillis. Pendant l'incubation, le mâle pourvoit à la nourriture de la famille. Il m'a été donné un jour d'assister à une assez curieuse scène de ménage. Cela se passait dans le bois du Delas (commune de Bassigny). M'y promenant un jour, j'entendis en l'air des cris poussés par un oiseau de proie que je reconnus être un Busard cendré, tenant une proie dans ses serres. Presque au même moment, la femelle quittait son nid, situé à terre dans la bruyère, et s'envolait vers le mâle. Celui-ci, la voyant venir, lâcha sa proie, qu'elle saisit au passage entre ses serres, et elle redescendit à terre, près de son nid, pour la manger. Robert VILLATTE DES PRÛGNES.

COMPTES RENDUS ET ANALYSES

Ingram, C. — On the Furze Warblers of France. (*The Zoologist*, Août 1912, p. 298-99.)

L'auteur établit que la forme du Pitchou qui vit en Bretagne et sur les côtes française de l'Atlantique forme une race distincte intermédiaire entre la forme provençale et celle du sud de l'Angleterre. La partie supérieure brune chez

l'oiseau anglais, est seulement brunâtre, plus claire et d'une nuance plus grise chez l'oiseau breton, tandis que, chez l'oiseau de Provence, elle est uniformément gris-cendré avec seulement une teinte légère de brun sur le manteau. Dans le Pitchou d'Angleterre, la pointe blanche des plumes de la gorge et de la poitrine est peu distincte et disparaît à mesure que la saison avance ; la partie châtain-vineux est plus large et d'un rouillé riche. Dans la forme de l'ouest de la France, la partie châtain-vineux est d'un rouillé moins vif, et les pointes blanches des plumes de la gorge, quoique petites, restent distinctes, même en été. Dans la forme de Provence, les parties inférieures sont beaucoup plus claires et plus vineuses, et les plumes de la gorge franchement pointées de blanc. M. Ingram pense que le nom d'*armoricus* donné par Cretté de Palluel (*Ornis*, X, p. 42) doit être retenu pour la race de la France occidentale. On aurait donc : *Sylvia undata* (Boddaert) pour les côtes septentrionales de la Méditerranée : *S. u. armoricus*, Cretté de Palluel, pour les côtes de l'Atlantique et le Finistère ; *S. u. toni*, Hartert, pour le nord-ouest de l'Afrique ; et *S. u. dartfordiensis*, Latham, pour le sud de l'Angleterre. L. Denise.

Van Kempen (Charles). — Contribution à l'étude des oiseaux du Nord de la France. — Amiens, impr. de Grau, 1912. In-8°, 61 pages.

La collection rassemblée par M. Van Kempen contient plus de 20.000 sujets, dont 8.720 pièces d'Europe. On ne donne ici qu'une liste des oiseaux de la Somme, du Pas-de-Calais et du Nord. En parcourant ce catalogue on est frappé du nombre de sujets en états différents de chaque espèce, et plus encore de la précision des indications relatives à chaque spécimen : sexe, localité, date de capture, état du plumage, etc. Le grand nombre de poussins qui figurent à côté des adultes contribuera grandement à l'étude encore peu avancée des formes de jeune âge. Enfin la biologie trouverait d'intéressants matériaux dans l'examen des nombreuses anomalies rassemblées dans la vitrine de M. Van Kempen. L. Denise

Le Gerfaut, revue de la Soc. ornith. du Centre de la Belgique.

2° année, n° 1, avril 1912.

Chev. G. Van Havre. La migration de Casse-noix en Belgique durant l'automne 1911. (Le relevé des captures faites en Belgique s'élève à 75. Il s'agit de la forme *Nucifraga caryocatactes macrorhynchus* (Brehm), de Sibérie, à laquelle appartiennent également presque tous les sujets capturés en France à la même époque. Un seul sujet, pris à Jehay, appartient à la forme *N. C. brachyrhynchus*. — Baron Snouckaert Van Schauburg A propos de la Sarcelle de Formose (un mâle adulte capturé aux filets dans le Nord de la Hollande. L'auteur le tient pour un prisonnier évadé de quelque volière).

N° 2, mai 1912.

Dr Alph. Dubois. Le Guillemot de Brunnich en Belgique (un spécimen de cette espèce non encore observée en Belgique a été tiré à Ostende, le 26 mars 1912). — Dr Alph. Dubois. Remarque sur la mésange à longue queue. (L'auteur nie que les formes *europaea* et *rosea*, de l'*Acredula caudata*, reconnues par M. Hellmayr dans sa monographie des *Paridæ* (Genera avium), soient valables. Il n'a pu trouver aucune différence entre *A. caudata europaea*, de l'Europe Centrale, et *A. c. rosea*, de Grande-Bretagne, d'Irlande et, en hiver, du Midi de la France). — M. de Contreras. Des mutations dans les collections ornithologiques. (Revue des collections belges). — C. Dupond. Essai sur l'étude du chant de quelques oiseaux.

N° 3, juin 1912.

Chev. G. Van Havre. Le Bruant à couronne lactée (*E. leucocephala* Gm.). Sa capture en Belgique (Jeune mâle capturé près d'Anvers, le 28 oct. 1911. 1re capture en Belgique de cette espèce asiatique, pl. en couleur). — G. Dupond. Essai sur le chant de quelques oiseaux indigènes (fin). — C. Mottin. La Perruche omnicolore.

N° 6, sept. 1912.

Dr Mairlot. Remarques sur la biologie du Coucou. — C. Dupond. Une question de migration. — J. Le Grand. Des différents plumages du genre Goéland. — A. M. La Perruche Souris (Nidification en captivité.)

N° 7, oct. 1912.

Eug. Fant. Nos Hirundinidés (suite). — L. Coopman. La Pie-Grièche serait-elle apivore ? — Dr A. Dubois. Tableau analytique des Cacatuidés.

ORLÉANS. IMP. H. TESSIER. LE DIR.-GÉRANT : A. MENEGAUX.

Nous avons le plaisir d'annoncer qu'une **Exposition internationale documentaire d'Ornithologie, d'Entomologie et de Botanique** s'ouvrira à LIÈGE, du 23 Mars au 21 Avril.

Commissariat général à ANS, rue de Bruxelles, 155.

PROGRAMME GÉNÉRAL

GROUPE 1 (Ornithologie)

Classe 1 — Oiseaux naturalisés et montés.

Classe 2 — Oiseaux naturalisés non montés, nature morte et oiseaux en peaux.

Classe 3 — Collections de nids et d'œufs.

Classe 4 — Alimentation ornithologique, hygiène, maladies des oiseaux.

Classe 5 — Matériel de tenderie, migrations.

Classe 6 — Travaux manuscrits relatifs à l'ornithologie (concours spécial).

Classe 7 — Plans, projets et devis pour installations de volières économiques (C. S.).

Classe 8 — Questions économiques et industrielles se rapportant à l'Ornithologie (grands élevages, industrie de la plume) (C. S.).

GROUPE 2 (Entomologie)

Classe 9 — Collections entomologiques.

Classe 10 — Travaux manuscrits se rapportant à l'entomologie dans ses rapports avec l'ornithologie ou l'agriculture (C. S.).

GROUPE 3 (Botanique)

Plantes des prairies, champs et bois

Classe 11 — Collections botaniques.

Classe 12 — Travaux manuscrits se rapportant à la botanique dans ses rapports avec l'ornithologie (C. S.).

GROUPE 4 (Généralités)

Classe 13 — Ouvrages se rapportant à l'ornithologie, l'entomologie ou la botanique, dans les limites déterminées précédemment.

Classe 14 — Planches coloriées, médailles, gravures, etc. (voir classe 13).

Classe 15 — Photographies (voir classe 13).

A. Epreuves sur papier

a). Sujets pris d'après nature.

b). » » » reproduction.

c). Agrandissement.

B. Positifs s/verre destinés à la projection

a). Plaques ordinaires.

b). » autochromes.

c). Films cinématographiques.

C. Dessins

D. Peintures, aquarelles, photominiatures.

E

a). Dispositifs pour la photographie d'après nature.

b). Manuscrits relatifs à cette question (C. S.).

Classe 16 — Matériel pour la conservation des collections (armoires, casiers, etc...).

Classe 17 — Taxidermie.

a). Travaux d'amateurs.

b). » de professionnels.

Classe 18 — Collections de petits carnassiers (ennemis des oiseaux).

Classe 19 — Destruction et piégeage des petits carnassiers. Pièges divers.

Classe 20 — Travaux manuscrits sur les petits carnassiers (mœurs, habitudes, moyen de destruction) (C. S.).

Pour de plus amples renseignements s'adresser à M. CUISINIER, Commissaire général, à ANS, rue de Bruxelles, 155 (Belgique).

LIGUE FRANÇAISE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

33, *Rue de Buffon*, 33 — *PARIS*

N° 12. — Janvier 1913.

SOMMAIRE. — Concours permanent d'objets et appareils se rattachant à la protection des Oiseaux ; Procès-verbaux des séances de la Ligue ; Nécrologie (M. Ed. Bejot) ; Pour la propagande ; Séances de la Ligue en 1913 ; Séance solennelle de la Société d'Acclimatation ; Table des matières

Cabinet d'Entomologie & d'Ornithologie

G. BAER

Successeur de Henri GUYON

NATURALISTE

Fournisseur du Muséum d'Histoire naturelle de Paris

CHOIX CONSIDÉRABLE

d'Oiseaux Exotiques & Œufs

pour Musées et Collections

USTENSILES POUR LES SCIENCES NATURELLES

13, Rue Bertin-Poirée, PARIS

OISELLERIE du PAS-SAINT-GEORGES

J. FONTANA

Naturaliste

VENTE ET ACHAT

d'OISEAUX EXOTIQUES et INDIGÈNES

11, Rue du Pas-Saint-Georges

BORDEAUX

ZEITSCHRIFT FUR OOLOGIE UND ORNITHOLOGIE

Publiée par *Wilh. Rudiger, Hochzeit i. d. Neumark.* 21 ans d'existence. — Prix de l'abonnement : 5 Marks ; Union postale universelle, 7 fr.

Articles de fond spéciaux et instructifs ; notes sur la nidification et les récoltes ; caractères des œufs difficiles à déterminer ; bibliographie. En outre, un grand nombre d'annonces de vente et d'échanges.

Des numéros sont envoyés gratuitement à titre d'essai.

BIBLIOGRAPHIE

Vient de Paraître.

LIBRAIRIE DES SCIENCES NATURELLES PAUL KLINCKSIECK

Léon LHOMME, Successeur

CATALOGUE DES OISEAUX D'EUROPE

pour servir de complément et de supplément

A L'ORNITHOLOGIE EUROPÉENNE

de DEGLAND et GERBE (1867)

par

E.-L. TROUESSART

Professeur de zoologie au Muséum national de Paris

Un volume grand in-8 de 545 pages. Prix franco : ..... 12 fr.

W. F. H. ROSENBERG, 57, Haverstock Hill, Londres, N. W., Angleterre, a l'honneur d'annoncer la publication d'un nouveau prix courant (N° 17) d'oiseaux en peaux, contenant à peu près 6.000 espèces. Il sera envoyé franco sur demande comme mes autres listes.

Nos 12 : Lépidoptères ; 13 : Coléoptères ; 14 : Mammifères ; 15 : Œufs d'oiseaux ; 16 : Reptiles, Batraciens et Poissons.

Le plus grand stock du monde de spécimens de toutes les branches de la Zoologie.

5e Année. — N° 47. 7 Mars 1913.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

DIRECTEUR :
A. MENEGAUX
Assistant d'Ornithologie au Muséum national d'Histoire naturelle.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : Le Dr R. DIDIER.

Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue (manuscrits, abonnements, demandes de renseignements) à M. A. MENEGAUX, 55, Rue de Buffon, PARIS

Prix de l'abonnement : 10 fr. par an
Le numéro : 0 fr. 85 centimes

ORLEANS
IMPRIMERIE H. TESSIER, 56, Rue des Carmes

1913

Les Abonnements partent de janvier — Les Abonnés de l'étranger sont priés d'envoyer le prix de leur abonnement.

Smithsonian Institution
MAR 17 1913
National Museum

COMITÉ DE RÉDACTION DE LA REVUE POUR 1913

René Babin, Aimé Bouvier, A. Chappellier, Fernand Daguin, Louis Denise, R. Didier, Paul Estiot, Gabriel Etoc, Albert Maes, L. Maillard, Auguste Menegaux, Paul Paris, Xavier Raspail, Eugène Simon, Louis Ternier.

AVIS

Les réunions du Comité, pour l'année 1913, auront lieu le deuxième lundi de chaque mois, *55, rue de Buffon, au laboratoire d'Ornithologie*, à 5 h. 1/4, aux dates suivantes :

10 mars, 14 avril, 12 mai, 9 juin, 7 juillet, 13 octobre, 10 novembre et 8 décembre.

Les amis de la *Revue* sont invités à ces réunions.

SOMMAIRE DU N° 47

A. Menegaux. — Oiseaux recueillis dans le sud-ouest du Maroc par M. A. Boudarel, de la mission de Mme C. du Gast.
Dr Ornus. — Hécatombes et wagons de Bergeronnettes.
J. Hugues. — Résumé des observations sur l'expérience des cailles baguées et lâchées à Fayet en 1912.

Notes et Faits divers :

Réponse à la question de M. Reboussin (E. Trouessart et E. Plocq).
Ouverture de la chasse dans le Midi (Dr Millet-Horsin).
Capture d'une Avocette dans la Sarthe (E. Lamoureux).
La Héronnière de Plancy (Aube) (J. Vallot).
Capture d'une Pseudaète en Dordogne (Simon Février).
Note (P. Bernard).
Capture d'un Cormoran en Franche-Comté (R. Didier).
A propos du Chevalier Gambette (J. Rapine).
Le plongeon imbrin
Capture en Crau d'une Gorge bleue suédoise } (Dr R. Deleuil).
La Cigogne blanche en Provence
Attachement extraordinaire de la Sitelle pour son nid (E. Plocq).
Note sur le Martinet noir (Des Abbayes).
Voisinage inaccoutumé (Un abonné).
Oiseaux victime de la grêle (Motte).
Sahara algérien (A. Menegaux).
Oiseaux de volières (A. Hugues).
Liste des oiseaux bagués par E. Seguin-Jard à l'Aiguillon-sur-Mer (Vendée) en 1912 (E. Seguin-Jard).

Comptes-rendus, Analyses et Ouvrages reçus.

Les articles étant signés, la Rédaction de la REVUE n'est responsable ni des opinions émises ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* **est interdite.**

TARIF DES TIRÉS A PART

4 pages	25 ex.	4 »	8 pages	25 ex.	5 50
—	50 —	4 25	—	50 —	6 »
—	100 —	5 »	—	100 —	7 »

Couverture, en plus des prix ci-dessus :	25 ex.	2 75
— —	50 —	3 25
— —	100 —	4 25

5e Année. — N° 47. 7 Mars 1913.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

OISEAUX RECUEILLIS DANS LE SUD-OUEST DU MAROC PAR M. A. BOUDAREL, DE LA MISSION DE Mme C. DU GAST

par A. Menegaux

La mission de Mme du Gast a exploré la région côtière qui s'étend de Rabat à Agadir, pendant les mois de février à mai 1912. Au point de vue de nos collections, les résultats sont des plus intéressants, car le Muséum acquiert ainsi de nombreuses sous-espèces qui y manquaient et qui sont les formes représentatives de nos espèces européennes. De plus, ils permettent de fixer certains points de géographie zoologique et de montrer les rapports et les différences avec les oiseaux de l'Algérie et de la Tunisie. Certaines colorations font le passage à celles des oiseaux des Canaries et une espèce (de celles rapportées) appartient même à la faune de l'Afrique du Sud. Ceci prouve que l'étude de la côte jusqu'au Sénégal fournirait de nombreux documents.

Tous ces spécimens ont été collectés et mis en peau par M. Albert Boudarel, aide-préparateur près la chaire de Mammalogie et Ornithologie, c'est dire qu'ils sont de premier choix et que les renseignements consignés sur les étiquettes offrent toute garantie.

Falconidés

1. **Nisaëtus fasciatus** (V.). — *Aigle Bonelli.*

2 juv., Mogador, pris au nid, le 26 avril 1912. Les parties inférieures sont beaucoup plus pâles que les spéc mens provenant du Midi de la France. Dans le nid, avec ces jeunes, se trouvait aussi une Perdrix gambra (*Caccabis petrosa* (Gm.)), à demi-dévorée. Cet Aigle est commun en Algérie, en Tunisie et au Maroc. Il pond en février et mars.

2. **Milvus korschun** (Gm.) (=*migrans* Bodd.). — *Milan noir.*

♂, Agadir, le 16 avril 1912. Assez rare.

La forme de Tunisie, *M. k. reichenowi* Erl., ne paraît pas différente de l'espèce typique de l'Algérie et du Maroc.

3. **Circus aeruginosus** (L.). — *Busard harpaye.*

Juv. pris au nid, Mogador, mars 1912.

Donc niche dans le nord de l'Afrique, comme Loche et Favier l'assuraient pour l'Algérie. Ce spécimen est plus foncé à l'abdomen qu'au jugulum et les plumes du dos sont bordées de châtain. Il est employé par les Marocains pour la chasse.

4. **Cerchneis naumanni** (Fleisch). — *Faucon cresserine.*

♂ ad., Mogador, 13 mars 1912, moins commune que l'espèce suivante.

5. **Cerchneis tinnuncula** (L.). — *Faucon cresserelle.*

♀ ad., Fedhala, 4 mars 1912.

♀ ad., Mogador, 20 mars 1912.

Ce dernier spécimen offre une coloration très pâle, plus pâle que celle des autres sur tout le corps, même sur les rémiges et la queue, où le fauve domine.

♀ ad., Ida ou Guelloul, région de Tamannarte, le 5 avril 1912. Poursuivait un Pigeon jusque dans son nid.

♂ ad., Agadir, 20 avril 1912.

Très commun en Algérie, Tunisie et Maroc.

Strigidés

6. **Athene noctua glaux** (Sav.). — *Chevêche de Numidie.*

♂, ♀ ad., Fedhala, 28 février 1912.

♂, ♀ ad., Fedhala, 2 mars.

♂ ad., Mogador, 25 mars.

♀ ad., Ida ou Guelloul, région de Tamannarte, 6 avril 1912.

Toutes ces Chevêches offrent une coloration plus pâle, où le fauve domine davantage que sur la forme européenne. Les spécimens du Nord sont très voisins de ceux de notre forme, tandis que ceux du Sud se rapprochent plus de ceux du Sud de la Tunisie. Il y a tellement de variations individuelles, qu'on peut dire qu'il n'y a pas de différences de taille entre la forme typique et la sous-espèce.

7. **Strix flammea** (L.). — *Effraye commune.*

♀ ad., Mogador, 3 mai 1912.

Un spécimen, Mogador, 5 mai 1912.

Ces oiseaux offrent une coloration de la poitrine, de l'abdomen et de la face plus blanche que sur les spécimens de France ; le pourtour des yeux paraît aussi moins noir. En outre, les taches blanches portées par les plumes du dos et les couvertures alaires y sont beaucoup plus grandes et d'un blanc plus pur, tranchant nettement sur l'encadrement noir. La forme *St. fl. meridionalis* admise par Kœnig et Erlanger pour la Tunisie ne paraît pas assez différente de la forme typique pour en faire une forme spéciale.

8. **Otus otus** (L.). — *Hibou commun.*

♀ ad., Mogador, 17 mars 1912.

Ce spécimen paraît un peu plus foncé que les nôtres. Cette espèce niche dans le nord de l'Afrique.

9. **Asio nisuella maroccanus** Rchw. (=*Asio capensis maroccanus*).—*Hibou du Maroc.*

♂ ad., Fedhala, 5 mars 1912.

2 juv. pris au nid, Mogador, mars 1912.

Cette espèce est toujours rare. C'est la forme marocaine et algérienne d'*Otus capensis* de A. Smith ou du *Choucouhou* de Levaillant. Loche in *Cat. des Mamm. et des Ois. observés on Algérie*, cite un mâle tué à Maison-Carrée, près d'Alger (1858). Dans l'*Exploration scient. de l'Algérie*, il cite un mâle et une femelle tués sur les bords de l'Harrach, près d'Alger et une troisième capture sans indication de localité.

Il considère cette espèce comme étant de passage et n'a trouvé dans l'estomac que des petits mammifères. Les divers explorateurs de la Tunisie ne l'ont pas signalée dans ce pays. Sharpe cite un spécimen adulte collecté par Olcese, près de Tanger. Le fait que M. Boudarel a pu prendre deux poussins au nid prouve que l'espèce est sédentaire dans la région et elle paraît plus fréquente au Maroc qu'en Algérie.

Les galeries du Muséum renferment un spécimen d'Algérie (Favier, 1844) qui est identique au spécimen du Maroc, sauf peut-être que la teinte générale du dos est légèrement plus foncée. Les dimensions du spécimen du Maroc sont les mêmes que celles indiquées par Loche et sont les longueurs extrêmes

citées par Reichenow in *Vögel Afrikas*, p. 660. Les spécimens du Nord de l'Afrique sont de grande taille.

Long. tot., 380 mm. ; aile, 300 ; queue, 170 mm.

La forme du Maroc, comme Reichenow l'a fait remarquer (in *Vögel Afrikas*, T. I, p. 660), est d'une teinte générale plus pâle et porte des ondulations plus nettes sur le dos et le jugulum. Les larges stries de l'abdomen sont plus nettes, plus blanches que sur les spécimens du Cap.

Les deux jeunes poussins sont encore en duvet. Ils sont gris dans l'ensemble, mais pourtant le duvet tire sur le noir à la partie supérieure et sur le roussâtre en dessous. Le duvet du front et du vertex est blanc à l'extrémité et y forme une plaque de cette couleur. Le trou des yeux et le bec sont noirs, ainsi que les barbes à la base du bec ; les joues sont brun roux. Le vertex porte déjà deux petites touffes de plumes. Les rémiges sont brunes, barrées de noir, ainsi que les rectrices. L'abdomen montre de légères stries brunes. Le duvet des pattes est blanc ; mais sur les doigts, il est plus grisâtre et surtout plus abondant que ne le sont les fines plumes portées par les doigts chez l'adulte et qui atteignent les ongles. Les ongles sont noirs.

Dimensions : long. tot., 26 cm.

Corvidés

10. **Corvus corax tingitanus** Irby. — *Corbeau de Tanger.*

2 juv., Mogador, avril 1912.

11. **Pica pica mauritanica** Malh. — *Pie mauritanique.*

2 juv. pris au nid, Agadir, 26 avril 1912.

2 demi-ad., Mogador, mai.

Cette forme est de taille plus faible que celle d'Europe et les spécimens adultes du Maroc ont des ailes plus courtes que ceux de Tunisie.

Laniidés

12. **Lanius senator senator** L. — *Pie-grièche rousse.*

♂ ad., tribu Ida ou Guelloul, région Tamannarte, 6 avril 1912.

Assez rare. Le nid, placé sur un arganier, contenait quatre poussins. Il était fait de lichens et d'herbes sèches et tapissé à l'intérieur de fines plumes et de poils roux châtain.

13. **Lanius excubitor dodsoni** Whit. — *Pie-grièche de Dodson.*

♂, Mogador, 26 mars 1912.

♂♂, Ida ou Guelloul, région de Tamannarte, 5 avril.

Le gris du dos est plus cendré, moins foncé que sur la forme d'Algérie. Très commune.

Upupidés

14. **Upupa epops** (L.). — *Huppe commune.*

♂ ad., Mogador, 25 mars 1912.

2 juv., Mogador, 23 avril 1912.

Très fréquente en Algérie, Tunisie et Maroc.

Sturnidés

15. **Sturnus unicolor** Tem. — *Etourneau unicolore.*

♀ ad., Azemmour, 11 mars 1912.

♀ ad., Agadir, 10 avril.

2 juv. pris au nid, Mogador, 24 avril.

Leur bec est jaunâtre ; la base seule est noire. Vit en troupes, comme l'Etourneau commun.

Fringillidés

16. **Passer domesticus** (L.). — *Moineau domestique.*
5 ♂ ad., Sidi Ali, près d'Azemmour, 10 mars 1912.
♀ ad., Fedhala, 1er mars.
Je n'ai pu voir aucune différence avec le Moineau domestique de notre pays. Ce n'est donc pas *P. tingitanus.*
17. **Passer hispaniolensis** (Tem.). — *Moineau espagnol.*
♀ ad., Sidi Ali, près d'Azemmour, 10 mars 1912.
C'est un mâle adulte qui se différencie facilement de *P. italiæ* par les plumes dorsales noires marquées de blanc et à ses flancs rayés longitudinalement de noir. Très rare.
18. **Emberiza calandra** L. — *Bruant proyer.*
♀ ad., Fedhala, 1er mars 1912.
♂ ad., Azemmour, 12 mars.
19. **Chloris chloris aurantiiventris** (Cab.). — *Verdier à ventre orange.*
3 ♀, ♂ ad., Mogador, mars 1912.
Le bec est plus fort et les couleurs sont plus vives que sur *Chloris chloris* (L.) du nord de la France. Très nombreux.
20. **Fringilla coelebs koenigi,** Roth. et Hart. — *Pinson du Maroc.*
♂♂ ad., tribu des Nknafa, région des Ha-Ha, 2 avril 1912.
♂, ♀ ad., Ida ou Guelloul, région de Tamannarte, 5 avril 1912.
Ce Pinson est très voisin de *Fr. coel. spodiogenys* (Bp.) de Tunisie et de *Fr. coel. africana* Lev. d'Algérie. Il est plus foncé.
21. **Serinus canaria serinus** (L.). — *Cini.*
♂ ad., Ida ou Guelloul, région de Tamannarte, 5 avril 1912.
Sédentaire.
22. **Fringillaria saharae** (Lev. jun.). — *Fringillaire du Sahara.*
♂ ad., Agadir, 12 avril 1912.
♂ ad., Agadir, 27 avril.
Paraissent plus foncés que ceux de Tunisie. Déjà signalé à Marrakech, Mogador et Mazagan. Ils sont très familiers, car ils ne craignent pas de pénétrer dans les maisons.

Alaudidés

23. **Galerida cristata riggenbachi** Hart.
♂ ad., Fedhala, 2 mars 1912.
♂ ad., Azemmour, 11 mars.
Ces deux spécimens ont une légère teinte vineuse à l'abdomen, et sont de taille assez grande.
24. **Galerida theklae ruficolor** Whit.
♂ ad., Ida ou Guelloul, région de Tamannarte, 5 avril 1912.
25. **Alauda arvensis harterti** Whit.
♀ ad., Fedhala, 1er mars 1912.
Ce spécimen est un peu plus roux pâle que les spécimens de France ; le bec est un peu plus long. Toutes ces alouettes sont très nombreuses et vivaient par couples.

Motacillidés

26. **Motacilla alba** L. — *Bergeronnette grise.*
♀ ad., Fedhala, 1er mars.
La gorge est en partie blanche, le jugulum noir. Le noir n'existe que sur les côtés de la tête. Cette espèce migratrice ne paraît pas nicher au Maroc.

Turdidés

27. **Turdus merula mauritanicus** Hart. — *Merle mauritanique.*
♂ ad., Mogador, 29 avril 1912. Aile 127 ; queue 124 millimètres.
Juv. pris au nid, Mogador, 24 avril.
Sur ce jeune les culottes sont striées de noir, ainsi que le dessous du corps où les plumes sont bordées de noir et de jaune. Sur le dos les plumes présentent le long du rachis une tache jaune qui s'élargit vers l'extrémité. Bec noir.

28. **Phœnicurus ochrurus gibraltariensis** (Gm.). — *Rouge-queue tithys de Gibraltar.*
♂ ♀ ad., Fedhala, 2 mars 1912.

29. **Saxicola leucurus syenitica** Heugl. — *Traquet rieur.*
♀ ad., Agadir, 10 avril 1912.
Le ventre est moucheté de fauve. Niche dans les buissons. Le nid contenait 5 jeunes. Signalé dans les montagnes ; se trouve donc aussi très au Sud et non loin de la mer.

30. **Pratincola moussieri.** — *Rouge-queue Moussier.*
♀ ad., Ida ou Guelloul, région de Tamannarte, 6 avril 1912.
♂ ad., Agadir, 10 avril.
♂ ad., Agadir, 12 avril.
♂, ♀ ad., Agadir, 14 avril.
Les femelles ont des teintes relativement pâles. Très commun dans le sud-ouest.

31. **Sylvia at. atricapilla** (L.). — *Fauvette à tête noire.*
♀ ad., Agadir, 10 avril 1912.
La couleur générale est plus grise et la plaque rousse de la tête ne dépasse pas le vertex.

32. **Sylvia mel. melanocephala** (Gm.). — *Fauvette mélanocéphale.*
♂, ♀ ad., Agadir, 10 avril 1912.
Ces spécimens sont un peu plus foncés que ceux de l'est. Les sous-caudales sont d'un blanc pur chez le mâle et grises chez la femelle.

33. **Cisticola cisticola arquata** (Müll.). — *Cisticole mauritanique.*
♂ ad., Fedhala, 2 mars 1912.
C'est la forme spéciale à l'Algérie, à la Tunisie et au Maroc, nommée *Cist. cits. mauritanica* par Whitaker, dont le plumage est un peu plus foncé, moins lavé de roussâtre que dans la forme typique. En outre le croupion tire moins sur le roux, mais est plus brunâtre.

Columbidés

34. **Columba livia** Brin. — *Pigeon biset.*
♀ ad., Mogador, 13 mars 1912.
♀, juv., Nknafa, région des Ha Ha, 2 avril.
Dans ce spécimen, les couvertures claires sont moins bordées de blanchâtre ; la bande noire supérieure de l'aile n'est pas encore nettement délimitée.
♂ ad., Ida ou Guelloul, région Tamannarte, 5 avril.
Les Bisets sont très nombreux au Maroc.

35. **Turtur turtur** (L.). — *Tourterelle des bois.*
♀ ad., Mogador, 23 mars 1912.
2 spéc, Magador, mai.
♂, ♀ ad., Ida ou Guelloul, région de Tamannarte, 5 et 6 avril.
Ces oiseaux sont en très grand nombre, car les Marocains ne les chassent pas plus que les précédents.

Tétraonidés

36. **Caccabis petrosa** (Gm.). — *Perdrix de roche.*
♀ ad., en beau plumage, Mogador, 18 mars 1912.
Très nombreuses, les indigènes ne les chassent pas.

Charadriidés

37. **Charadrius hiaticula** L. — *Grand pluvier à collier.*
♂ ad., Mogador, 21 mars 1912.
Assez rare ; vit en troupes avec les autres Echassiers.
38. **Arenaria interpres** (L.). — *Tourne-pierre.*
♂, ♀ ad., Mogador, 24 mars 1912.
Pas très abondant ; déjà signalé à Rabat.

Scolopacidés

39. **Calidris arenaria** (L.). — *Sanderling.*
♂ ad., Mazagan, 14 mars 1912.
♂, ♂ ad., Mogador, 21 mars.
Plumage de transition, car la tête et le dos sont d'un gris blanc, mais les plumes sont marquées de noir le long de la tige.
40. **Tringa alpina** L. — *Bécasseau variable.*
♂, ♂ ad., Mogador, 28 avril 1912.
Le plumage d'été commence à apparaître.
41. **Tringoides hypoleucus** (L.). — *Guignette commune.*
♀, Mogador, 19 mars 1912.
Encore en plumage de jeune.

Ardéidés

42. **Bubulcus lucidus** (Rafin). — *Garde-bœuf.*
♀ ad., Fedhala, 3 mars.
En plumage d'hiver ; seules les plumes colorées de la tête commencent à apparaître. Vit avec les troupeaux. Très fréquent au nord ; mais n'a pas été rencontré au sud du Maroc qui est plus montagneux.

Phœnicoptéridés

43. **Phœnicopterus roseus** Pall. — *Flamant rose.*
Un spéc., Mogador, 22 mars 1912.
Au moment des passages on en voit des vols immenses.

Laridés

44. **Larus ridibundus** L. — *Mouette rieuse.*
♀, ♀ ad., Mogador, 20 et 21 mars 1912.
♀, ♀ juv. de l'année précédente, Mogador, 20 mars.

Anatidés

45. **Oidemia nigra** (L.). — *Macreuse commune.*
♂, ♂ ad., Mogador, 21 mars 1912.
46. **Anas querquedula** L. — *Sarcelle d'été.*
♂ ad., Bir-Dabouzia, 12 mars 1912.

Alcidés

47. **Alca torda** L. — *Pingouin torda.*

♀ en passage, la gorge devient noire. Femelle trouvée morte à Mazagan, le 13 mars 1912.

HÉCATOMBES ET WAGONS DE BERGERONNETTES

par le Dr Ornus

Entre l'embouchure de la Gironde et celle de l'Adour, s'étend une plage rectiligne bordée par des dunes de sable. En arrière de ces dunes, à des distances variables, commence la forêt de pins maritimes, richesse de ce pays qui semble désolé. Cette région est connue aujourd'hui sous le nom de *Côte d'Argent.*

Invité à passer quelques jours chez un ami, entomologiste notable, qui possède une villa dans une charmante station balnéaire de la côte, j'arrivais le 15 septembre. Après le repas du soir mon ami m'entretint des travaux d'un grand entomologiste du pays, mort depuis quelques années, Ed. Perris. Pour attendre le sommeil mon ami me donna une brochure de l'auteur précité où les oiseaux étaient jugés comme néfastes à l'agriculture, parce que, disait-il, l'oiseau ne faisait pas de distinction parmi les insectes qu'il mangeait, entre les insectes utiles et les insectes nuisibles ; suivait une liste d'insectes utiles ? Mais combien courte ! Je lus toute la brochure, protestant à chaque erreur causée par la méconnaissance la plus absolue des espèces d'oiseaux, de leurs mœurs, etc., etc. A la dernière page enfin j'appris que cette brochure était un rapport au Conseil général du département ! Mon sang fit un tour et je m'endormis.

Le lendemain, levé de bonne heure, orné d'un attirail de lignes pour la pêche à la côte, je suivais la plage assez près de la première rangée de dunes que le soleil levant sablait d'or et d'azur, lorsqu'à quelque distance devant moi, je vis cheminant une vache et un buisson qui la suivait. Après quelques minutes, vache et buisson s'arrêtèrent ; le buisson tomba sur le sable et un homme resté debout s'approcha de la vache et par une série de manœuvres, je compris qu'il l'attachait à un piquet, après quoi il défit son immense fagot. Arrivant près de lui, il me souhaita, tout joyeux, une bonne chance à la pêche en me priant de m'installer cependant à une centaine de mètres plus loin. A mon tour je lui demandai ce qu'il allait faire avec sa vache, ses branches de pins et d'arbousiers et des filets d'oiseaux attachés à des bâtons... Vous êtes un étranger de loin, me dit-il alors ; eh bien ! je vais chasser le *Couillic*, hier on a commencé à en prendre et aujourd'hui, veille du quartier de lune, il y aura un grand passage ; je suis en retard, les entendez-vous qui passent.

Avec une dextérité merveilleuse, au pas gymnastique, en quelques minutes les filets étaient tendus aussi près que possible de la vache, les branches du fagot étaient dressées en cabane avec un trou à la partie supérieure pour donner passage à la tête du chasseur. Après un essai aux tirasses, le tout marchant bien, il prit, dans un petit sac à trous en boutonnières rondes, un oiseau qu'il fixa au moyen d'un corset à un bâtonnet long et mince retenu dans sa partie arrière par un jeu de ficelles et petits piquets, le tout désigné sous le nom de *semet volant* et me pria de m'éloigner. — Mais votre oiseau est une bergeronnette ! lui dis-je. — Non, Monsieur, c'est un *Couillic* ! Il court à sa cabane, tandis que je vais installer mes lignes le moins loin

possible afin de me rendre compte de ce procédé de chasse. Assez tôt le semet est levé, quelques oiseaux semblent tomber du ciel près de la vache, les filets font un demi-tour, l'homme accourt, marque deux ou trois arrêts d'une seconde, le temps d'écraser les têtes, rejette à droite et à gauche les filets en tendue, revient à la cabane au pas de course. Après quelques minutes, même manœuvre et ainsi pendant près d'une demi-heure. Mon homme enfin après une nouvelle tirassée retire des filets, avec hâte, des oiseaux dont plusieurs se débattent encore (têtes mal écrasées).

Ce travail fini, la chasse recommence avec manœuvre toujours semblable. Vers 10 heures, la manœuvre se ralentit, les coups de filet sont moins répétés ; à onze heures le chasseur détache la vache et replie tous ses engins. Je lève mes lignes et le rejoins : Ah ! Monsieur, le *Couillic* a donné aujourd'hui. — Combien en avez-vous pris... — Une vingtaine de douzaines. Il faut que je rentre bien vite pour l'expédition....

Mais vos *Couillics* sont des bergeronnettes ! et leur chasse est prohibée ! — Ah ! ben faudrait bien voir que ce serait défendu !

Regagnant la villa de mon ami, je rencontrai quelques autres chasseurs et leurs vaches, le tout rentrant au bourg avec précipitation pour ne pas manquer le départ du train à *Couillic* ! (*sic*).

J'arrive à la maison, mon ami apparaît sur la porte et me demande mon poisson pour la cuisinière qui lui a dit en revenant du port, si le Monsieur ne prend pas du poisson à la ligne, il n'y en aura pas à déjeuner à cause du passage des *Couillics*. Ici lorsqu'il y a le *Couillic*, il n'y a plus de filets à la mer ! Mais c'est insensé, votre *Couillic*, détruire des milliers et des milliers de bergeronnettes, m'écriai-je. — Relisez le grand Perris, c'est un maître ! les oiseaux sont faits pour être mangés, lorsqu'ils sont bons et les *Couillics* sont délicieux ! Voilà sa réponse !

Des renseignements pris dans le pays, il résulte que sur toute la côte cette chasse est pratiquée, et que les chemins de fer perpendiculaires à la grande ligne apportent, pendant une quinzaine, assez de bergeronnettes pour emplir un wagon par jour.

Inutile de dire aux lecteurs de la *Revue d'Ornithologie*, les services que rendent à l'agriculture les oiseaux des genres *Motacilla* et *Budytes*, oiseaux qui suivent le laboureur en quantités innombrables, dévorant toutes les larves et les insectes que fait apparaître le travail de la charrue. Les chasseurs de la *Côte d'Argent* savent combien ces oiseaux s'attachent aux pas des animaux de travail et savent mettre à profit cette particularité pour les détruire.

Navré par ces hécatombes, il me revint en mémoire une note publiée dans le bulletin de la Société Linnéenne de Bordeaux en 1873, sous la signature d'un ornithologiste bordelais, M. Dubalen. Plus tard je retrouvai un résumé de cette note dans un rapport du sénateur, M. de la Sicotière. L'auteur bordelais donnait le nom de quelques communes de la Gironde avec les initiales du chasseur et sa conclusion nous apprenait qu'on détruisait à cette époque 900.000 hirondelles au moyen de grands filets tendus dans les prairies ou les palus ; que ces hirondelles étaient vendues après une plumure assez sommaire sous le nom de *Culs-pélats*.

J'ignore si ces sauvageries se pratiquent encore.

Ne vous étonnez plus si certaines espèces d'oiseaux disparaissent et que les harmonies entre éliminateurs et éliminés soit profondément modifiées au détriment de l'agriculture.

RÉSUMÉ DES OBSERVATIONS SUR L'EXPÉRIENCE DES CAILLES BAGUÉES ET LACHÉES A FAYET EN 1912

par Frédéric Hugues

Ces expériences ont été faites près de Saint-Quentin sur l'initiative de M. Menegaux.

Le nombre des Cailles provenant d'Egypte et demandées en Angleterre où elles venaient d'être importées, a été de 200 ; 190 ont été lâchées vivantes, mais il faut tenir compte qu'un assez grand nombre d'entre elles, qui, par suite du transport et du séjour en volière, n'avaient pas les ailes absolument saines, ont dû être victimes des bêtes puantes ou des oiseaux de proie.

La proportion des Cailles ainsi perdues a dû être plus grande qu'on ne le supposait au début ; plusieurs ont été vues pendant un certain temps volant tant bien que mal et ont fini par disparaître. Ce déchet est difficile à apprécier mais il paraît bien être d'un oiseau sur quatre ou cinq ; dans ces conditions, il paraît juste de compter à peine 140 Cailles, mises en plaine avec toutes les chances normales de subsister.

Du 1er septembre, date de l'ouverture de la chasse, jusqu'au 14 septembre, il a été tué sur le terrain de chasse, où les principaux lâchers ont eu lieu, huit Cailles baguées, dont deux mâles et six femelles.

Comme les mises en liberté avaient été échelonnées de fin avril au 15 juin, il était particulièrement intéressant de savoir quelles Cailles s'étaient le plus volontiers fixées sur le terrain ; le tableau annexé ci-contre donne des indications assez précises à ce sujet.

Les femelles tuées paraissaient toutes avoir niché ; l'une d'elles s'est d'ailleurs envolée avec des jeunes encore petits (lâchée le 31 mai) ; une autre pondait encore le 1er septembre (lâchée également le 31 mai), après avoir eu, sans doute, une première nichée détruite ; les autres avaient certainement couvé, mais n'étaient plus en compagnie au moment où elles ont été tuées, comme cela arrive quand les jeunes sont à peu près adultes. Quant aux mâles, il est tout à fait remarquable qu'on en ait entendu chanter jusqu'au 4/5 septembre ; généralement les Cailles venues naturellement, cessent de chanter vers le 15 août ; il est exceptionnel d'en entendre dans les derniers jours du mois.

Pour être fixé sur les enseignements donnés par l'expérience, il est indispensable d'examiner les conditions spéciales qui ont pu l'influencer. L'année a été caractérisée par un mois d'août exceptionnellement humide et froid ; les Cailles ont émigré de bonne heure et il est difficile de tirer de l'expérience des conclusions certaines, à cause de cette saison tout à fait anormale.

D'une façon générale, l'abondance ou même la présence des Cailles chez nous, a toujours été très irrégulière ; il y a toujours eu des années de disette, même dans les meilleures périodes, car il faut, pour maintenir la Caille chez nous jusqu'au moment de la chasse, un concours de circonstances favorables qui ne se réalise pas souvent ; de la chaleur, de l'eau et une récolte tardive, qui leur conserve des couverts.

Le froid, au printemps, les empêche de venir jusqu'à notre latitude ; la sécheresse des étés (1910) les éloigne aussi ; il en est de même de l'humidité froide et persistante (1909) qui prive pendant la belle saison les Cailles de la nourriture animale, notamment des sauterelles dont elles sont très friandes.

Des circonstances exceptionnelles, telles que l'abondance des bêtes nuisibles et surtout des émouchets, au moment des invasions de mulots, les chassent aussi des terroirs contaminés (1907 et 1908).

Nous avons eu ces dernières années dans notre région ces diverses intem-

péries et calamités qui, en dehors des causes générales de diminution de la race, ont réduit à des résultats presque nuls le produit de la chasse à la Caille depuis 1907.

Si nous nous en tenons à l'examen particulier de cette année 1912, le printemps ayant été beau et chaud, les Cailles sont venues assez nombreuses chez nous, mais la fin de l'été ayant été exceptionnellement froide et pluvieuse, elles sont parties avant l'ouverture de la chasse. On a entendu et vu des Cailles un peu partout, jusqu'aux premiers jours d'août et elles ont disparu, devant la persistance du mauvais temps, coïncidant avec un enlèvement prématuré des récoltes.

Pour les Cailles importées, le tableau annexé montre qu'aucune des Cailles lâchées avant le 15 mai, soit la moitié ou environ 70 valides, n'a été retrouvée. Ce n'est pas à dire qu'elles n'aient pas niché dans le pays ; certainement, la date du 28 avril était prématurée ; l'instinct migrateur n'étant pas complètement éteint, il a pu s'en perdre dans le Nord ; mais la plupart ont couvé et élevé leur famille sur place. Des œufs et des coquilles ont été reconnus par l'abbé Etoc, comme ayant été pondus par des oiseaux tenus récemment en volière et la date des éclosions ont prouvé qu'ils provenaient sûrement des premières cailles lâchées.

Il est simplement arrivé que ces familles de Cailles, étant parvenues à l'état adulte au moment du mauvais temps, ont émigré prématurément avec leurs compagnes naturelles.

D'ailleurs il était facile de se rendre compte que jusqu'au 1er/15 août, il y avait abondance de Cailles sur le terroir, mais au point de vue de l'expérience, le principal était de déterminer approximativement dans quelles proportions les Cailles importées avaient contribué à amener cette abondance. Sur le terrain de chasse réservé où le gros lot de Cailles a été lâché, on peut estimer qu'il y avait au 1er août, d'après les Cailles levées journellement par les gardes, ou s'enlevant, à la fin des pièces fauchées à la machine, environ 500 Cailles, ce qui est un chiffre important pour notre contrée.

Le contrôle par les nids trouvés, qui n'est malheureusement possible que dans les pièces fauchées à la main, conduit à peu près au même résultat. Onze nids ont été trouvés dans les céréales et verdures encore fauchées dans ces conditions, qui représente à peu près le 1/5 de la récolte totale. Cela fait pour l'ensemble du territoire environ 50 nids, donnant à peu près les 500 Cailles dont la présence était constatée.

Quel que soit ce chiffre, s'il ne s'était agi que de Cailles naturelles, le résultat de la chasse au 1er septembre aurait été presque nul, à cause de leur migration prématurée.

Dans les terrains les plus favorables des environs, à contenances à peu près égales, les résultats les meilleurs ont été de 20/25 Cailles tuées, et encore tout à fait exceptionnellement et à une distance de Fayet assez réduite, pour qu'on puisse supposer avec assez de vraisemblance que l'influence des Cailles lâchées y a été pour quelque chose.

Sur le terrain d'expérience, il a été tué 90 Cailles dont les huit baguées ; on peut y ajouter environ 20 Cailles tuées dans les environs immédiats, soit en tout, une grosse centaine de Cailles, au lieu des 25 constatées ailleurs dans des conditions similaires. La comparaison de ces chiffres montre que les trois quarts de ce produit seraient dûs aux Cailles lâchées et spécialement à leurs couvées tardives ; il est toutefois bon d'ajouter qu'aucun jeune trop petit n'a été tiré ; toutes les victimes étaient à peu près à grosseur normale, mais on sait avec quelle extrême rapidité les Cailles élèvent leurs petits,

En résumé, l'expérience a prouvé que les cailles venant d'Egypte, lâchées au moment opportun, se cantonnaient facilement dans notre pays pour s'y

reproduire ; sauf un déplacement de quelques centaines de mètres, pour gagner des terrains spécialement favorables, elles ne paraissent pas se déplacer dans le cours de l'été ; aucune n'a été signalée tuée dans les environs; elles n'ont quitté la place que pour émigrer.

M. Menegaux pourra peut-être avoir quelques données sur la seconde question que l'expérience avait pour but de résoudre : à savoir quelle direction prendraient des Cailles lâchées dans le Nord de la France en émigrant. Quelques bagues de Cailles tuées sur la route, suffiraient pour nous fixer.

Cailles baguées et lâchées à Fayet en 1912

par M. Frédéric Hugues

Cailles lâchées		*Cailles retrouvées.*	
le 28 avril, sur Fayet.....	30	»	
5 mai —	13	»	
10 — —	26	»	
15 — —	11	1	soit 10 %
20 — —	10	1	soit 10 %
25 — —	5	»	
31 — sur Fayet..... 20	52		
— sur Montigny .. 12			
— sur Séry 20			
5 juin, sur Fayet	26		
15 — —	14		

Observations : On n'a retrouvé aucune Caille sur Séry qui était sous le régime d'une invasion récente de mulots ; il a été constaté que pendant ces invasions et même un peu après, l'abondance des belettes et des émouchets chassait les cailles.

En détaillant l'opération on trouve :

Fayet lâchées,	20 ;	trouvées, 2 :	10 %
Montigny —	12	— 1	10 %
	2		7 ½ %
	1		7 %

L'étrange altération de couleur qui s'est produite dans l'intervalle de mai à septembre, dans le plumage des Cailles, lâchées très pâles et devenues extraordinairement foncées, surtout les mâles, a déjà été signalé. Cette métamorphose, ainsi que le défaut d'une graisse exubérante et aussi la proportion plus élevée que d'habitude d'œufs mal venus dans les nids, prouvent que ces Cailles étaient dépaysées, qu'il y a eu pour elles un changement notable, soit dans la nourriture, soit dans le climat, soit dans la nature du sol et des couverts. Dans les jeunes, il a été constaté une plus grande variété de couleurs qu'à l'ordinaire ; les uns avaient le plumage sombre des parents, mais beaucoup moins prononcé.

Si les circonstances le permettent, l'expérience sera renouvelée cette année sur une plus grande échelle. On tâchera de ne lâcher que des Cailles vigoureuses, absolument saines, avec les ailes en parfait état ; on essaiera de les conserver quelques jours en volière pour les laisser reposer et pour les habituer à la nourriture qu'elles auront l'occasion de trouver plus facilement dans nos plaines. Enfin, on s'appliquera à purger le terrain le plus possible des bêtes nuisibles et à faire quelques semis leur convenant particulièrement, pour qu'elles soient dans les meilleures conditions possible d'existence et de sécurité. Les dates les plus favorables pour la mise en liberté, en prévoyant une saison normale, paraissent devoir être les 5, 15 et 25 mai. Au delà de cette

date, il y aurait une grande difficulté pour les couveuses de mener à bien leurs nichées sans être dérangées par la moisson.

Il est difficile de déterminer la proportion de mâles qu'il conviendrait de lâcher, le quart ou le cinquième suffisent largement ; peut être même est-ce encore trop, car même à l'état naturel l'abondance des mâles est la cause de la non-réussite de bon nombre de couvées.

Enfin, il avait été question de mettre de côté des Cailles de la même origine d'Egypte, prises au passage d'automne, pour leur faire passer l'hiver dans le pays même où elles seraient lâchées au printemps. Cette combinaison a été abandonnée, dans la crainte que des oiseaux longtemps conservés en volière et mis brusquement en liberté ne sachent pas se défendre contre leurs ennemis et soient même exposés à mourir de faim, faute de pouvoir chercher et trouver leur nourriture. L'expérience de 1913 sera donc faite, comme celle de 1912, avec des Cailles prises en Egypte au passage du printemps, c'est-à-dire en avril et importées en Angleterre.

Saint-Quentin, le 31 décembre 1912.

NOTES ET FAITS DIVERS

Réponse à la question de M. Reboussin (*Rev. franç. d'Ornith.* n° 46, p. 29). — 1°) Chez la *Motacilla boarula* (L.), l'apparition de la gorgerette noire, au printemps, se fait par l'*usure de la plume* qui perd la portion terminale des barbules, laissant voir la portion basale qui est noire et a poussé pendant l'hiver. — Ce processus est commun à beaucoup d'Oiseaux et a été très bien observé, notamment, chez le mâle du Moineau domestique.

E. Trouessart.

2°) C'est dès le mois de janvier quand l'hiver est doux, par conséquent avant l'époque du retour, que la Bergeronnette boarule prend la bavette noire, et c'est seulement cette partie-là de tout l'oiseau qui mue à cette époque. En quelques jours les plumes roux clair tombent, en même temps qu'elles sont remplacées par les noires. Le Rossignol de muraille et la Fauvette gorge-bleue prennent eux aussi leurs belles couleurs à la même époque (du moins en captivité) et eux aussi sans autre mue que celle de leur gorge et du front pour le premier.

E. Plocq.

Ouverture de chasse dans le Midi. — J'ai fait le 15 août dernier l'ouverture de la chasse à la Valette, près de Toulon ; et j'en suis revenu navré. Inutile de dire que nul Perdreau ne caquetait, qu'aucun Lapin ne dévalait les pentes pierreuses, et que pas un Lièvre ne montrait le bout de ses oreilles. Et je me disais : je suis bien au pays des chasseurs de casquettes ; et je m'apprêtais déjà à fusiller mon couvre-chef préalablement lancé en l'air, quand mon attention fut détournée par le chant d'un Pouillot. Un petit, tout petit Pouillot gentil comme tout ! sur une branche d'arbousier. — Et tout à coup, des chiens aboyèrent, et, couvrant les abois, avec le claironnant *assent* du lieu, la voix de 4 ou 5 chasseurs sortant des ronces vociférait : Té ! Vé ! un futi-fû ! Pan ! pan ! et sous un feu de peloton, le malheureux petit Pouillot, le lamentable et insignifiant «Futi-Fû » dégringolait de son arbousier. « Comment, dis-je, vous tuez ces petites bêtes ! — Té, monsieur, ça se mange en *brocettes* ! Il est gras comme tout, péchère ! — Puis, nous n'avons que ce *zibier* par ici, mon bon ; il faut aller jusque sur l'Argens pour avoir du gros zibier ! » Alors, moi « quel gibier sur l'Argens ? — Des Pies, Monsieur ! Pas *moinsse*..... »

Et au souvenir de ces vandales, à celui d'un autre que je croisai le soir, la gibecière pleine de Pinsons et de Chardonnerets, j'ajoute un autre souvenir : dans la cour de la gare des Salins d'Hyères, un magnifique écriteau porte : « Défense de chasser dans la cour de la gare. » Car, jadis, il y a bien, bien longtemps, il y venait des Moineaux francs — et c'est du zibier, mon bon !

Plût au ciel que les Mocos ne chassent que la casquette !

Dr Millet-Horsin.

Capture d'une Avocette dans la Sarthe. — Le 4 août 1912, une Avocette à nuque noire (*Recurvirostra avocetta*) a été tuée sur la mare d'une cour de ferme à Louplande, aux environs du Mans.

Cette capture m'a paru intéressante à signaler, les sujets de cette espèce ne faisant dans la Sarthe que des apparitions accidentelles. Eugène LAMOUREUX.

La Héronnière de Plancy (Aube). — A notre époque où les héronnières sont plutôt rares en France, il est intéressant de signaler celles qui peuvent encore exister.

Je connais une assez belle colonie de Hérons cendrés (*Ardea cinerea* Sharpe) dans le parc du château de Plancy.

Ce parc, situé entre deux bras de l'Aube, a sa partie éloignée tout à fait marécageuse, plantée de vieux saules et peupliers qui n'ont jamais connu la hache ; c'est sur ces arbres que les nids de Hérons voisinent avec ceux d'une forte colonie de Freux, deux ou trois cents nids.

Les Hérons sont plutôt en voie d'augmentation ; primitivement, tous leurs nids se trouvaient sur un vieux saule et au nombre d'une trentaine.

Par suite de vétusté, une partie de l'arbre étant tombée, il y a deux ans, les nids furent reconstruits sur d'autres arbres, et il est assez difficile de se rendre compte de leur nombre, étant mélangés avec ceux de Freux. Je crois qu'il y en a bien une cinquantaine.

D'autres couples nichent dans les environs, le long de la Seine ou de l'Aube et dans les îlots ; mais ils sont presque toujours détruits par les pêcheurs ou les rôdeurs. Je n'en ai vu qu'un seul venir à bien il y a trois ans, par suite de la crue des eaux au printemps. J. VALLOT.

Capture d'un Pseudaète en Dordogne. — Le 19 novembre 1912, un Pseudaète ou Aigle à queue barrée (*Pseudaetus Bonnelli* Bp. ; *Aquila fasciata* Vieill.), a été tué dans les environs de Périgueux et vendu le lendemain, au marché de cette ville, à M. Barbary, naturaliste.

Le Pseudaète, dont on connaît l'audace et la férocité, nichait autrefois sur les falaises escarpées des côtes de Provence ; mais, de nos jours, il n'est plus sédentaire dans cette région et ce n'est qu'accidentellement qu'il fait des apparitions en France.

D'après mes notes et les renseignements que j'ai recueillis, c'est la seconde fois que la présence de ce Rapace est signalée dans le département de la Dordogne.

Simon FÉVRIER.

Note. — La végétation est en avance de deux mois sur certaines années. Un Rouge-gorge qui n'a pas quitté mon jardin cet hiver, chante tous les matins depuis le 26 janvier. Les Mésanges chantent également depuis quatre ou cinq jours et plusieurs bandes de Corneilles ont déjà remonté vers le Nord.

Montbéliard, 7 février 1913. P. BERNARD.

Capture d'un Cormoran. — Dans la semaine du 1er au 8 novembre, un Cormoran ordinaire (*Phalacrocorax carbo* (L.)) s'est abattu dans un jardin bordant la rivière, à Port-sur-Saône (Haute-Saône). La violence du vent l'ayant fait atterrir, il n'a pu reprendre son essor, s'est buté contre un grillage où des paysans s'en sont emparés. Comme ils ne pouvaient le nourrir et redoutaient la vigueur de son bec, ils l'ont étranglé pour le faire naturaliser.

C'est le troisième individu de cette espèce que l'on prend depuis quelques années dans cette localité. R. DIDIER.

A propos du Chevalier gambette (*Totanus totanus* L.). — Pendant une des dernières nuits d'octobre, me trouvant à l'affût sur les bords d'une mare d'infiltration voisine de la mer, je vis venir vers moi, nageant rapidement et avec aisance, trois oiseaux, qu'après le coup de fusil, je fus fort surpris de reconnaître pour des Chevaliers gambettes. Ce fait me paraît intéressant à signaler, car si les Chevaliers nagent et plongent même fort bien lorsque, blessés, ils tentent de fuir le chien ou la main du chasseur, jamais ces oiseaux ne se mettraient délibérément à l'eau durant le jour et il faudrait donc admettre qu'ils modifient leurs mœurs pendant la

nuit, à moins que le fait signalé ne constitue, ce qui n'est guère vraisemblable, puisqu'il n'avait pas de cause spéciale déterminante, un cas unique et exceptionnel.

Joseph Rapine.

Le Plongeon imbrin (*Colymbus glacialis*) **en Provence.** — La capture rapportée par M. L'Hermitte m'invite à en publier une autre, bien qu'elle date de trois ans. Un très beau Plongeon fut tué sur l'étang de Berre, près de Saint-Chamas, le 11 décembre 1909. C'était un adulte en robe d'hiver.

Capture en Crau d'une Gorge-bleue suédoise (*Cyanecula suecica*, Brehm ex Lin.). — Le 29 mars dernier, une Gorge-bleue fut tuée dans le domaine de Bois-Vert, en Crau, au-dessus d'un petit étang. C'était un vieux mâle ; la gorge et toute la poitrine étaient d'un bleu brillant sans le moindre soupçon de tache blanche.

La Cigogne blanche (*Ciconia alba*) **en Provence.** — Une Cigogne blanche fut tuée aux environs de Salon (B.-du-R.), dans le quartier dit du Moulédas, le 15 avril 1908. Cet oiseau adulte était perché sur un arbre. Avant et après cette date, on n'a pas connaissance d'autres captures dans la région.

Dr R. Deleuil.

Attachement extraordinaire de la Sittelle pour son nid. — Il y a sept ou huit ans, j'étais allé en promenade sur le territoire de la commune d'Aubigny, près de La Roche-sur-Yon, accompagné de plusieurs personnes, lorsque j'aperçus une femelle de Sittelle, lourde et pouvant à peine voler. Je m'en emparai sans difficultés. Le mâle nous suivit en voletant et en criant. Quelques gluaux placés à propos près de la femelle me permirent de le capturer facilement.

J'avais l'intention de les garder tous deux, lorsque par hasard, je trouvai un nid placé dans le creux d'un pommier, à 1 mètre du sol. Pour m'assurer que c'était bien le leur, je liai une aile de la femelle que je remis en liberté sur le tronc de l'arbre. A ma grande stupéfaction, elle entra dans le trou ; donc, il n'y avait plus de doute, ce nid lui appartenait bien. Embarrassé, je démolis l'édifice de l'ouverture pour délivrer la femelle qui, ne pouvant plus voler, serait morte de faim. Par bonheur, la cavité était grande et quand le maçonnage fut enlevé, je pus facilement passer une main. Je saisis l'oiseau, lui déliai l'aile et le mis dans ma poche. Pendant ce temps, le mâle, relâché à son tour, tournait inquiet autour de nous.

Décidé à tenter une expérience, je débarrassai le nid des débris de terre tombés à l'intérieur ; je remis en place les cinq œufs et j'allai chercher de la vase pour reboucher le trou. Lorsque la réparation fut terminée et que l'ouverture fut rétablie dans son état primitif, je remis sur son nid la femelle libre de toute entrave. Presque aussitôt elle ressortit du trou et alla trouver le mâle qui l'appelait toujours.

A ce moment, je me retirai et je laissai les oiseaux tranquilles ; trois semaines après, je retournai sur le terrain de l'expérience et je constatai que le nid n'avait pas été abandonné ; bien plus, je vis le mâle apporter la becquée à la femelle. J'ouvris une deuxième fois l'orifice du nid et je constatai la présence de huit petits fraîchement éclos. Tout fut encore réparé et les petits réussirent bien. Chaque année le trou du pommier est habité.

E. Plocq.

Note sur le Martinet noir. — Les Martinets noirs qui passent l'été dans les pays septentrionaux semblent regagner beaucoup plus tard les chaudes contrées que ceux qui séjournent en France.

Le 11 août 1910, les Martinets volaient encore en bandes sur Bergen (Norvège) et le 12 août 1912, j'en vis de nombreux sujets s'ébattant sur le bourg de Bowness, près de Vindermere, petite ville située au sud de Carlisle (Angleterre). Le 20 août, je vis deux sujets volant au-dessus de Fort-Augustus, près d'Edimbourg (Ecosse). A ces dates, il n'en existe plus en France.

Je suis tenté de croire que si ces oiseaux restent tard dans les régions du Nord, c'est parce qu'ils y arrivent de moins bonne heure que n'arrivent en France leurs congénères qui font leur séjour parmi nous.

A Nantes où j'habite, tous les ans, les Martinets sont partis à la date du 28 juillet.

Nantes, le 20 décembre 1912. Des Abbayes.

Voisinage inaccoutumé. — En Sologne, où j'étais allé passer la journée du dimanche 6 janvier 1913 (commune de La Ferté-Saint-Aubin), j'ai eu la surprise

de voir, voletant sur les hautes tiges de bruyère, un couple de Traquets pâtres. Partaient-ils, revenaient-ils ? Ils paraissaient en tout cas, fort à l'aise.

A quelques pas de là, en lisière de bois, une bande de Tarins s'occupait joyeusement à éplucher des graines de bouleau. Ce rapprochement inattendu d'oiseaux qui n'ont guère coutume de se rencontrer chez nous à pareille époque est-il dû à l'hiver particulièrement doux que nous traversons? Il intéressera peut-être ceux qui observent les oiseaux. UN ABONNÉ.

Oiseaux victimes de la grêle. — Dans le bourg de Faux, près de Bergerac, le 19 août 1912, à 1 heure du matin, une tempête accompagnée de grêle a tué tous les oiseaux et détruit toutes les nichées des environs. On a ramassé des milliers de petits cadavres, parmi lesquels de nombreuses Pies.

Le même fait s'était déjà produit, mais dans la journée, à Corméry, dans l'Indre-et-Loire, le 26 juillet 1911. MOTTE.

Sahara algérien. — Nous apprenons que M. Spatz, déjà bien connu par ses voyages ornithologiques en Tunisie, vient de rentrer d'une expédition dans le cœur du Sahara algérien. Il a poussé beaucoup plus au sud qu'Ouargla. Sa collection comprend 300 spécimens d'autant plus intéressants qu'ils ont été récoltés en été. C'est la première fois qu'on fait une collection dans l'Extrême-Sud pendant les mois d'avril à août. Cette collection appartient au comte de Zedlitz. De février en mars, MM. Hartert et Hilgert ont fait une expédition ornithologique au Sud d'In-Salah. Dans leurs précédents voyages, ils n'étaient pas encore descendus aussi loin vers le Sud.

Grâce à l'activité de ces savants, nous connaîtrons bientôt l'Avifaune du Sahara algérien, car les résultats de ces deux expéditions parallèles vont bientôt paraître.

A. MENEGAUX.

Oiseaux de volières. — Dans le *Bulletin de la Société zoologique de France*, n° 8, paru le 20 novembre 1912, séance du 22 octobre, M. G. Dolfus signale la vente récente d'une volière d'oiseaux exotiques, à Tours, adjugée 800.000 francs. Doit-on voir dans cette somme fantastique, pour le seul achat d'oiseaux, même rares, un peu du mouvement créé autour des oiseaux dont parle l'éminent naturaliste M. Edmond Perrier, membre de l'Institut, directeur du Muséum national d'Histoire naturelle, dans sa préface à la *Revue*. On est fort tenté de le croire.

Albert HUGUES.

Liste des Oiseaux bagués par E. Seguin-Jard à l'Aiguillon-sur-Mer (Vendée). Année 1912.

Mai 13. — 1 Pluvier à collier, bague 201-1. (Vent nul, temps lourd, très orageux).

Mai 14. — 7 Pluviers à collier (*Charadrius hiaticula* Linné). Bagues 202, 203, 204, 208, 209, 210 et 211 de la série I.

Même jour. — 3 Alouettes de Mer. Pélidne à collier (*Pelidna torquata*). Bagues 205, 206 et 207 de la série I (vent faible du Sud-Est).

Mai 18. — 10 Pélidnes à collier (*Pelidna torquata*). Bagues 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220 et 221 de la série I.

Même jour. — 6 Maubèches canut (*Tringa canutus* Linné). Bagues 202, 203, 204, 205, 206 et 207 de la série II. (Vent nul, très beau temps.)

Mai 20. — 3 Courlis corlieux (*Numenius phaeopus* Latham). Bagues 20, 19 et 18 de la série III.

Même jour. — 1 Tourne-pierres à collier (*Strepsilas interpres* Illiger). Bague 20 de la série II. (Vent du Nord. Beau temps.) E. SEGUIN-JARD.

COMPTES RENDUS, ANALYSES ET OUVRAGES REÇUS

HENNICKE, C. K. *Vogelschutzbuch.* lib. Strecker et Schröder, à Stuttgart, 125 pp., 1 fr. 25.

Ce nouveau Manuel de protection des oiseaux répond bien aux préoccupations du moment. L'auteur expose d'abord les raisons morales et économiques qui exigent la protection des Oiseaux, puis il traite des diverses façons de protéger : comment

il faut favoriser la nidification, pratiquer le nourrissement en hiver, donner à boire, détruire les ennemis. Il donne ensuite le texte de la Convention de 1902 et celui de la nouvelle loi allemande de 1908. (Cette loi a été traduite en français par M. Daguin, avocat à la Cour d'appel de Paris, in *Journal de Législation comparée*). Nous recommandons vivement aux amis des Oiseaux la lecture de ce Manuel.

A. Menegaux

Bulletin of the british ornithologists'club, édité par W. R. Ogilvie-Grant.

Volume XXX. Novembre 1912, Londres. 332 pages. Rapports sur les migrations en Angleterre en 1911. Ce rapport est des plus intéressants et très documenté. Nous engageons vivement nos lecteurs à le parcourir. Espérons qu'en France nous pourrons bientôt publier des études aussi complètes sur ce sujet.

Chevreux (M. E.). Sur une variété de la Perdrix gambra. Bône, 1912. 6 pages.

Bruch (Carlos). Enumération d'une collection d'oiseaux de la province de Salta y Jujux et description d'un nouveau Tyran (*Muscisaxicola morenoi*). La Plata, 1904, 15 pages.

Porter (Carlos E.). Bibliographie ornithologique du Chili. Santiago de Chile 1912, 14 pages.

Balducci (Enrico). Etude d'une nouvelle forme du *Corvus sardus* de Kleinschmidt. Extrait de la *Revue italienne d'Ornithologie*. An. 1, n° 4, 1912.

Oberholser (Harry C.). Revision des sous-espèces du *Butorides virescens* (Lin). Washington, 1912. 47 pages.

Miller (W. de W.). Revision de la classification des Martins-pêcheurs. 70 pages et 2 planches (photogr.). Extrait du *Bull. du Musée améric. d'Hist. naturelle*. New-York, septembre 1912.

Chapman (Frank M.). Un nouvel Ibis du mont Kénia de l'Afrique orientale anglaise. 4 pages, 2 planches. Extrait du *Bull. du Musée améric. d'Hist. naturelle*. New-York, août 1912.

— Diagnoses de nouveaux oiseaux de la Colombie. 28 pages, 1 carte. Extrait du *Bull. du Musée améric. d'Hist. naturelle*. New-York, juin 1912.

Oberholser (Harry C.). Description de 104 nouvelles espèces et sous-espèces d'oiseaux des îles Barussan et Sumatra. City of Washington. Smithsonian institution, 26 octobre 1912.

Nelson (E.-W.). Description de nouveaux genres, espèces et sous-espèces d'oiseaux de Panama, Colombie et Equateur. City of Washington. Smithsonian institution. 27 septembre 1912.

Sassi (Dr Moritz). Contribution à l'ornithologie du centre de l'Afrique. 47 pages, avec une planche en couleur. (*Columba albinucha* Sassi).

— Liste d'oiseaux de la Mésopotamie avec une planche (2 photos : colonies de *Merops persicus*).

— Nouvelle espèce du genre Cercococcyx (*C. olivinus* Sassi).

Lome (Percy R.). Observations sur le genre Cœreba, avec la liste des espèces. Une planche en couleur et une carte.

Poncy (R.). Les Palmipèdes hôtes de la rade de la ville de Genève. Extr. du *Bull. de la Soc. zoolog. de Genève*, année 1912.

Hellmayr (C.-E.). Résultat zoologique d'un voyage à l'embouchure de l'Amazone. Oiseaux. 142 pages. Munich, 1912. *Comptes rendus de l'Académie royale des Sciences de Bavière*.

Hesse (Dr Erich). Recherche critique sur les Picidés et révision de la collection zoologique du Musée de Berlin. 263 pages. Février 1912. Mitteilungen aus dem. Zoolog. Museum in Berlin.

Tschusi zu Schmidhoffen (V. Ritter von). Deux nouvelles sous-espèces de Corse (*Turdus merula schiebeli* et *Chloris chloris madaraszi*).

— Un grand passage d'Engoulevents en juin, à Hallein, 6 juin 1911.

— Oiseaux collectés en Autriche-Hongrie. (Journaux périodiques et de chasse) 1910. Extr. du *Zoologischer Beobachter*, 1911.

ORLÉANS. IMP. H. TESSIER. LE DIR.-GÉRANT : A. MENEGAUX.

BULLETIN D'ÉCHANGE, OFFRES ET DEMANDES

Objets de Collections

A vendre, 25 francs, très belle peau bourrée de Outarde Houbara mâle. — Petit Aîné, 48, boulevard de Strasbourg, Paris.

Pour ses études, M. Jolly demande des jeunes d'Oiseaux de proie. Prière de les envoyer, vivants ou non, aussitôt la capture, au laboratoire d'Histologie de l'Ecole des Hautes Etudes, au Collège de France, Paris. Prix à convenir.

M. Brasil, Faculté des Sciences, Caen, désire acquérir ensemble ou isolément les volumes suivants du *Bulletin of the British Ornithologist's Club* : Vol. I-VIII, X, XII, XIV-XV, XVIII.

Nous rappelons à nos lecteurs qu'une **Exposition internationale documentaire d'Ornithologie, d'Entomologie et de Botanique** s'ouvrira à LIÈGE, du 23 Mars au 21 Avril.

Le PROGRAMME GÉNÉRAL a été publié dans le dernier numéro.

Pour de plus amples renseignements s'adresser à M. CUISINIER, Commissaire général, à ANS, rue de Bruxelles, 155 (Belgique).

LIGUE FRANÇAISE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

33, *Rue de Buffon*, 33 — *PARIS*

BIBLIOGRAPHIE

Vient de Paraître.

LIBRAIRIE DES SCIENCES NATURELLES PAUL KLINCKSIECK

Léon LHOMME, Successeur

CATALOGUE DES OISEAUX D'EUROPE

pour servir de complément et de supplément

A L'ORNITHOLOGIE EUROPÉENNE

de DEGLAND et GERBE (1867)

par

E.-L. TROUESSART

Professeur de zoologie au Muséum national de Paris

Un volume grand in-8 de 545 pages. Prix franco ..... 12 fr.

W. F. H. ROSENBERG, 57, Haverstock Hill, Londres, N. W., Angleterre, a l'honneur d'annoncer la publication d'un nouveau prix courant (N° 17) d'oiseaux en peaux, contenant à peu près 6.000 espèces. Il sera envoyé franco sur demande comme mes autres listes.

Nos 12 : Lépidoptères ; 13 : Coléoptères ; 14 : Mammifères ; 15 : Œufs d'oiseaux ; 16 : Reptiles, Batraciens et Poissons.

Le plus grand stock du monde de spécimens de toutes les branches de la Zoologie.

Cabinet d'Entomologie & d'Ornithologie

G. BAER

Successeur de Henri GUYON
NATURALISTE
Fournisseur du Muséum d'Histoire naturelle de Paris

CHOIX CONSIDÉRABLE
d'Oiseaux Exotiques & Œufs
pour Musées et Collections
USTENSILES POUR LES SCIENCES NATURELLES

13, Rue Bertin-Poirée, PARIS

IMPRIMERIE

Henri TESSIER

56, rue des Carmes, ORLÉANS

Ouvrages Scientifiques et Industriels

Publications Périodiques

BARÈMES, TABLEAUX
Catalogues, etc.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

FÊTE DE PAQUES

A l'occasion des Fêtes de Pâques, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 13 Mars 1913, seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 3 Avril, étant entendu que les billets qui auront normalement une validité plus longue conserveront cette validité.

La même mesure s'étend aux billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins quatre personnes.

La Compagnie organise, avec le concours de l'Agence des Voyages Modernes, les excursions suivantes :

1° LA CORSE, en automobile

Départs de Paris, les 17 mars, 15 avril et 5 mai 1913

Durée de l'excursion : 13 jours.

PRIX *(tous frais compris)* : 1re classe : **690** francs ; 2me classe : **640** francs.

2° ITALIE

Départ de Paris, le 20 mars 1913

Durée de l'excursion : 20 jours.

PRIX *(tous frais compris)* : 1re classe : **765** francs ; 2me classe : **655** francs.

S'adresser, pour renseignements et billets, aux bureaux de l'Agence des Voyages Modernes, 4, Avenue de l'Opéra, à Paris.

5e Année. — N° 48. 7 Avril 1913.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

Directeur :

A. MENEGAUX

Assistant d'Ornithologie au Muséum national d'Histoire naturelle.

Secrétaire de la Rédaction : Le Dr R. DIDIER.

Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue (manuscrits, abonnements, demandes de renseignements)
à M. A. Menegaux, 55, Rue de Buffon, Paris

Prix de l'abonnement : 10 fr. par an
Le numéro : 0 fr. 85 centimes

ORLEANS

IMPRIMERIE H. TESSIER, 56, Rue des Carmes

1913

Smithsonian Institution
APR 17 1913
National Museum

Les Abonnements partent de janvier — Les Abonnés de l'étranger sont priés d'envoyer le prix de leur abonnement.

COMITÉ DE RÉDACTION DE LA REVUE POUR 1913

René Babin, Aimé Bouvier, A. Chappellier, Fernand Daguin, Louis Denise, R. Didier, Paul Estiot, Gabriel Etoc, Albert Maes, L. Maillard, Auguste Menegaux, Paul Paris, Xavier Raspail, Eugène Simon, Louis Ternier.

AVIS

Les réunions du Comité, pour l'année 1913, auront lieu le deuxième lundi de chaque mois, *55, rue de Buffon, au laboratoire d'Ornithologie*, à 5 heures, aux dates suivantes :

14 avril, 12 mai, 9 juin, 7 juillet, 13 octobre, 10 novembre et 8 décembre.

Les amis de la *Revue* sont invités à ces réunions.

SOMMAIRE DU N° 48

A. Menegaux. — Description de deux nouveaux Paradisiers (*Paradisea duivenbodei* et *P. raggiana sororia*) (1 pl.)
R. Didier. — La question de l'espèce en systématique.
M. Bon. — Note sur quelques captures intéressantes faites à Royan.
Ch. van Kempen. — Notes ornithologiques.
M. de La Fuye. — Quelques observations sur les Leurres.
E. Anfrie. — Sur les collections particulières d'Ornithologie et certaines captures.
A. Hugues. — Notes ornithologiques du Gard.
R. Deleuil. — La destruction des petits oiseaux.
A. Menegaux. — Résultat du *baguage* des cailles en 1912.

Notes et Faits divers :

Sur la Buse (R. Didier).
Sur la protection (E. G.)
Reprise au Natal d'une hirondelle baguée en Angleterre (A. M.).
Sur les cailles en Algérie (E. Chevreux).
Notes (R. Reboussin).
Un autre cas de décoloration chez un cordon-bleu (L. Denise).
Note sur la chasse au poste (L. A.).

Comptes-rendus, Analyses et Ouvrages reçus.

Les articles étant signés, la Rédaction de la REVUE n'est responsable ni des opinions émises ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* est interdite.

TARIF DES TIRÉS A PART

4 pages	25 ex.	4 »	8 pages	25 ex.	5 50
—	50 —	4 25	—	50 —	6 »
—	100 —	5 »	—	100 —	7 »

Couverture, en plus des prix ci-dessus :	25 ex.	2 75
—	50 —	3 25
—	100 —	4 25

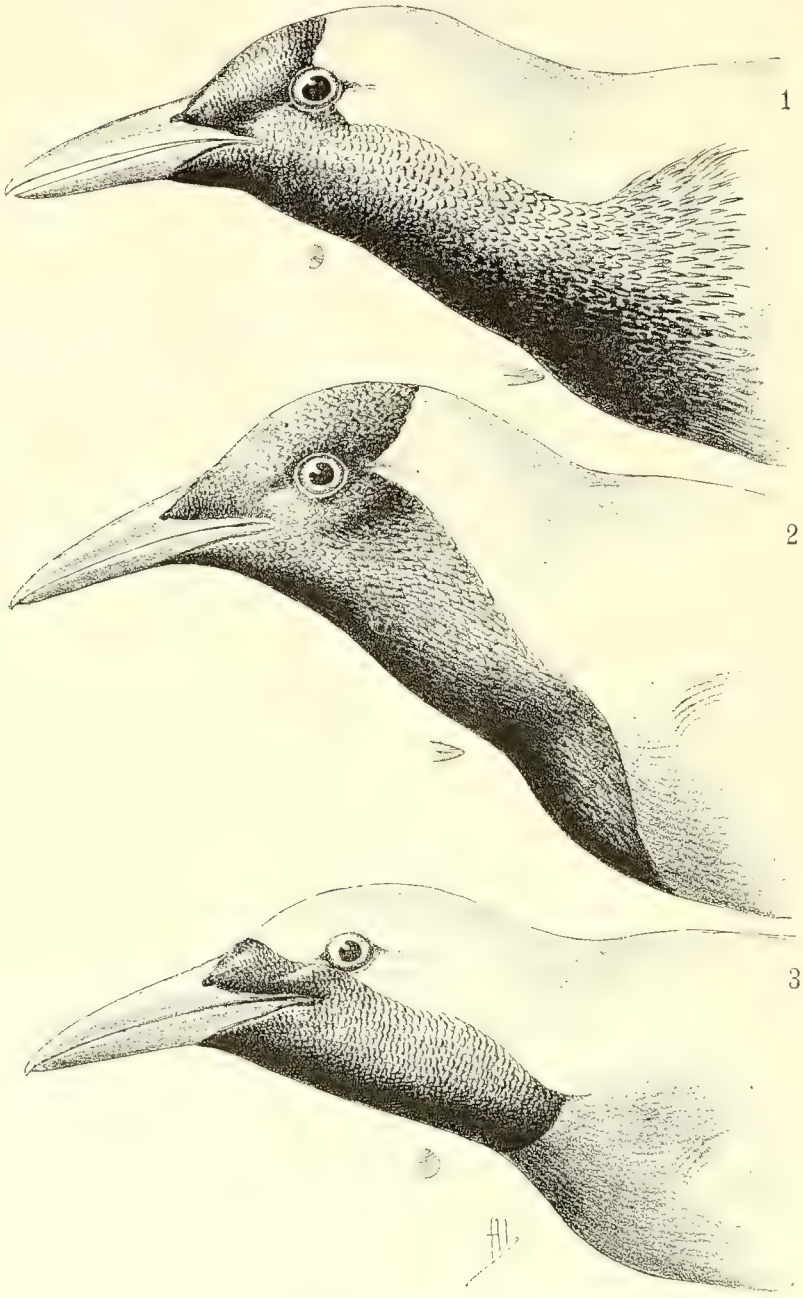

1. *Paradisea duivenbodei* nov. sp.
2. *P. guilielmi* Cab.
3. *P. minor* Shaw. (Réduction 1/5).

(La forme des plumes est indiquée au-dessous des figures).

5e Année. — N° 48. 7 Avril 1913.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

DESCRIPTION DE DEUX NOUVEAUX PARADISIERS (*PARADISEA DUIVENBODEI ET P. RAGG. SORORIA*)

par A. Menegaux

1°) **Paradisea duivenbodei** nov. sp.

Plaque frontale verte se prolongeant jusqu'au milieu des yeux ; milieu du jugulum vert ; dos jaunâtre ; petites sus-alaires jaunes.

♂ ad., tué près d'Yaour, dans la baie Geelvink (M. Seng). Nouvelle-Guinée hollandaise.

Don de M. Renesse de Duivenbode.

Les plumes vertes du front et du vertex dépassent le milieu de l'œil, elles s'avancent moins loin que sur *P. guilielmi* Cab., où la plaque descend sur l'occiput en s'arrondissant vers l'arrière et aussi que sur *P. rubra* Daud. où elle se réunit en arrière de l'œil avec celles des joues. Sur *P. apoda* L. et *P. raggiana* Scl. la bande verte frontale est limitée par la ligne qui joint les bords antérieurs des deux yeux.

Le menton et la gorge sont verts et les plumes sont arrondies à leur extrémité. Sur les côtés, les plumes vertes n'arrivent pas jusqu'à la commissure postérieure de l'œil, comme sur *P. raggiana* et *P. apoda* ; elles s'avancent moins que sur *P. rubra* et surtout que sur *P. guilielmi*. Cette plaque verte, qui a la même largeur que sur *P. apoda* et *P. minor*, ne cesse pas brusquement au niveau du jugulum, comme sur *P. apoda*, *P. minor* Shaw et *P. maria* Rchw., mais elle se continue par des plumes pointues qui ont leur extrémité verte ; leur nombre va diminuant peu à peu et vers la fin les pointes vertes sont un peu durcies. La plage ainsi délimitée rappelle celle si verte de *P. guilielmi* dont les plumes vertes descendent assez loin en formant un angle aigu. On sait que sur *P. raggiana* et *P. rubra* la plage verte de la gorge est séparée du jugulum par une mince bande jaune orangé. Par la forme des plumes vertes de la gorge, ce nouveau paradisier rappelle *P. raggiana* ; par celle du jugulum, *P. guilielmi*. La poitrine et l'abdomen sont d'un pourpre un peu plus foncé que sur *P. apoda*. Les sous-caudales y sont aussi plus foncées, comme sur *P. minor*.

Les plumes des parties supérieures sont orangées sur la tête et les côtés du cou ; elles rappellent *P. raggiana* ; mais sur le dos, elles s'étendent jusqu'au croupion comme sur *P. guilielmi* et sont d'un jaune beaucoup moins pâle que sur ce dernier.

Les petites couvertures supérieures des ailes seules sont jaune vif, ce qui différencie ce nouveau Paradisier de *P. apoda* et rappelle *P. raggiana*.

La structure des plumes des parures rappelle *P. apoda* et non *P. minor* et *maria*. Ces plumes sont un peu plus courtes, moins fournies, plus délicates et moins flexibles que sur ces deux derniers. Elles sont très déliées, surtout vers la pointe, où les barbules deviennent extrêmement courtes et ténues.

Les plus délicates sont placées en dedans des faisceaux. Les barbes sont espacées et, tout en diminuant de longueur et s'insérant à angle plus aigu, elles se continuent plus près de l'extrémité du rachis.

Sur *P. minor*, le rachis est plus flexible, les barbes sont plus serrées et les barbules s'accrochent pour former ainsi une palette. Sur *P. guilielmi*, le rachis est très délicat ; les barbes sont fines et très longues et portent des barbules assez fines qu'on ne peut voir qu'à la loupe, en sorte que ces plumes rappellent les plumes ornementales des Aigrettes.

Coloration. — Vues en dessus, les parures sont d'un pourpré pâle, parfois à reflets blanchâtres. En dessous, la couleur est la même dans la moitié ultime, mais la base des faisceaux est d'un jaune difficile à définir étant donné que les vexilles internes ont la couleur du reste, c'est-à dire sont pourpré pâle, tandis que les vexilles externes sont jaunes. C'est cette dernière couleur qui prédomine.

On trouve en outre sur le côté externe de chaque faisceau un certain nombre de plumes courtes, mais de longueur variable, dont les vexilles sont peu larges et dont les barbes s'allongent et deviennent parallèles au rachis vers l'extrémité; la vexille externe de cette région est colorée en rouge carmin vif. On retrouve les mêmes plumes avec des colorations d'intensité variable sur *P. apoda*, *maria* et *raggiana*. Sur ce dernier, la coloration est assez intense pour tirer sur le noir, mais la vexille interne est moins fortement colorée. Sur *P. guilielmi*, les mêmes plumes ont leurs vexilles externes plus vineuses.

Dimensions :

Longueur totale (avec les filets)	89 cm.
Longueur totale (sans les filets)	41 cm.
Aile	19 cm.
Queue (sans les filets)	14 cm.
Filets	62 cm.
Parures	43 cm.
Culmen	3,6

2°) **Paradisea raggiana sororia** nov. subsp.

Ce Paradisier se distingue de *P. raggiana* Scl. typique par son dos tout entier qui est lavé de jaune et par une bande médiodorsale jaune vif se prolongeant sur les sous-caudales.

Localité : Nouvelle Guinée. ♂ ad. acquis à M. Mantou.

Les plumes des côtés du dos et des petites couvertures des ailes ont toutes leurs barbes terminales teintées de jaune, couleur à travers laquelle on aperçoit la base pourprée des plumes sous-jacentes. Le long du dos, les barbes terminales, parallèles au rachis, ont, sur une longueur de 2 centimètres, une couleur jaune vif et forment ainsi une bande médiane jaune orangé vif qui se continue sur le croupion et les sous-caudales et atteint ainsi le milieu des rectrices ordinaires, un peu avant la fin des petites barbes portées par les deux filets caudaux. Sur *P. raggiana* typique, les barbes des deux filets sont plus grandes et s'avancent plus loin sur la queue.

Sur *P. ragg. sororia*, la base des parures est d'un carmin plus clair et plus vif que sur *P. raggiana*.

Les dimensions sont les mêmes que celles de *P. raggiana*.

J'ajouterai que M. Renesse de Duivenbode a fait don au Muséum, en 1910, d'un *Parotia duivenbodei* Roth. (V. *Ibis*, 1911, p. 355) qui provenait

de l'hinterland d'Yaour, dans la baie Geelvink, Nouvelle Guinée hollandaise. Il est probable que le spécimen décrit par sir W. Rothschild était de la même localité. Il est intéressant de faire remarquer que celui du Muséum est le deuxième connu, mais malheureusement, il lui manque les deux longues plumes occipitales.

LA QUESTION DE L'ESPÈCE EN SYSTÉMATIQUE

(E. Trouessart, In *Revue générale des Sciences*, 30 nov. 1912, N° 22.)

par R. Didier

L'auteur, dans une étude sur la question de l'espèce, s'efforce d'éclaircir le débat qui divisa les naturalistes de toutes les époques : un animal inconnu étant donné, comment déterminer son genre et son espèce, et quel nom lui appliquer ? Or, après les auteurs radicaux enclins à multiplier les espèces et les conservateurs qui s'y refusent, nous venons de voir les naturalistes américains trancher la question en proposant la création de la sous-espèce. Qu'est-ce qu'une sous-espèce ? C'est ce qu'on appelait autrefois une variété locale ou géographique. C'est un intermédiaire fixe entre deux espèces définies, qui semble appelé à nous rendre de très grands services.

D'où nomenclature trinominale : nom de genre, d'espèce, et de sous-espèce. Exemple : la forme sud-américaine du pluvier à collier interrompu s'appellera *Aegialites alexandrinus nivosus* Cassin. Il y a à ceci quelques inconvénients, c'est qu'on ne soit tenté de créer trop de nouvelles sous-espèces, selon les changements individuels si nombreux d'âge, de sexe ou de saisons, de mue, usure ou décoloration des plumes. Mais aujourd'hui que les collections se font plus nombreuses, que les termes de comparaison sont plus abondants qu'autrefois, l'écueil semble diminuer, et la sous-espèce devient un excellent instrument pour qui sait s'en servir à propos.

L'auteur montre ensuite comment s'est effectuée la création des sous-espèces, et prend, pour ce faire, un exemple de cette évolution chez les mammifères, et un chez les oiseaux, que nous allons rappeller. On peut insensiblement passer de la livrée du Pinson teydée, de Téneriffe (*Fringilla teydea* Webb et Berthelot), entièrement bleu ardoisé, à celle de notre Pinson d'Europe (*Fringilla cœlebs* (L.)).

Il nous suffit de comparer les formes voisines que l'on a distinguées de *Fringilla coelebs*.

Nous trouvons en Algérie le *Fringilla spodiogena* Bp. qui s'en écarte nettement, avec le rouge plus pâle de son ventre et le bleu plus étendu de son cou.

Chez le *Fringilla moreletti* Pucheran, des Açores, le *F. maderensis* Sharpe, de Madère, et le *F. canariensis* des Canaries, le ventre n'est plus que rose pâle et le bleu a envahi presque tout le dessus du corps. Le *F. palmae* Tristam, de Palma, a tout le dos dépourvu de vert et le ventre blanc Ainsi, par étapes successives, nous sommes arrivés au *Fringilla teydea*, au dos bleu foncé, au ventre bleu pâle, chez le mâle, tandis que la femelle a toujours un peu sur le dos du brun olivâtre de la femelle du *coelebs*. Quelle serait la cause de ces vari tions de coloration qui permettent de passer insensiblement par de très petites nuances d'une espèce bien définie à une autre ?

A quoi serait dû ce changement, cette atténuation des nuances, à quelque adaptation, au mimétisme, à la nourriture ? L'auteur laisse la question posée.

Toujours est-il que cet article fait bien ressortir l'importance et le profit

que l'on peut retirer de l'étude approfondie des espèces et des sous-espèces.

Espérons que de cette exubérance de formes nouvelles sortira un progrès de la science, qui s'est enrichie de ce fait de nombreux spécimens nouveaux venus des points les plus éloignés de la répartition géographique de chaque espèce, spécimens qui offrent à l'étude un vaste champ pour la solution des grandes questions de transformisme et d'évolution.

NOTE SUR QUELQUES CAPTURES INTÉRESSANTES FAITES A ROYAN (Charente-Inférieure)

par Marcel Bon

Décidément, le Goëland de Sabine est moins rare que je ne le croyais. Le mois d'août 1912 a été particulièrement mauvais dans toute la France d'ailleurs et surtout sur les côtes maritimes, où les tempêtes se sont succédé presque sans interruption, pendant tout le mois. Aussi les amateurs de chasse côtière s'en sont-ils donnés à cœur joie; lorsque le vent et la pluie faisaient rage, on entendait presque sans intervalle des coups de fusil tirés de la jetée sur Goélands et Sternes. La Sterne Pierre Garin était très abondante : le naturaliste Palain, à Royan-les-Bains, en a préparé, pour chapeaux, plusieurs douzaines. Le 20 août, ce dernier me porta une Mouette sabine en complète parure de noce, que je lui achetai. Puis, je ne pensais certainement plus aux Sabines, lorsque le 27 août, une recrudescence de mauvais temps pendant la nuit, me fit, de bon matin, prendre mon hammerless, cal. 12, dans l'intention de tirer quelques Sternes. En passant, j'invitai mon ami Pinganaud, avocat à Paris, à m'accompagner. Il prit son browning, cal. 16, et nous arrivâmes à la jetée. Dès mon arrivée, qu'est-ce que j'aperçus : une, deux, trois, quatre, cinq Goëlands de Sabine, s'entrecroisant dans les airs, hors de portée, hélas ! Oui, c'étaient bien des Sabines : leurs ailes gris-blanc noir, couleurs bien tranchées, me les faisaient reconnaître sans peine. Quatre sur cinq avaient la tête noire. (De loin on ne peut distinguer la parure gris foncé de la tête et la collerette). J'en tire une, elle oscille, mais elle ne tombe pas, et va se reposer à 200 mètres sur les flots. Mon ami, plus heureux, abat la sienne, mais chose curieuse, l'oiseau était tombé assez loin ; il lui tira au moins cinq coups de feu ; à chaque coup l'oiseau était touché, mais s'en allait plus loin. Une autre vint planer au-dessus de celle-ci; il tira; elle tomba l'aile cassée. Je hélai un canot, malgré les lames et la pluie, je pris place dans l'embarcation, et j'eus le plaisir très vif de saisir une belle Sabine adulte toute vivante, qui me piqua le doigt. Quelle fraîcheur de couleur ! Quel joli Goëland. L'intérieur du bec est rouge orangé. Je tirai quatre coups de fusil sur une autre, à 15 mètres du bord, mais l'embarcation faisait de tels bonds que jamais je n'ai pu l'ajuster, et que chaque fois je la manquai... Je revins à quai avec ma Sabine, que je me hâtai d'étouffer, à cause du sang qui coulait de sa blessure. Mon ami m'en fit cadeau généreusement. Une sur cinq, c'était peu. Nous restâmes là environ une heure, sans en revoir; j'étais tellement navré que je ne me suis pas amusé aux Sternes.

Ce jour-là et les jours suivants, on apporta au naturaliste plus d'une douzaine de Sabines. J'ai pu acquérir les plus jolies, les autres furent préparées pour chapeau. Hélas !

Le 18 septembre, Palain vint chez moi avec un oiseau que je ne reconnus pas tout d'abord. Les caractères de la Mouette Sabine s'y retrouvaient bien, mais la couleur était si étrange ! Le blanc du milieu des ailes et les rémiges noires, la queue fourchue, la taille, rappelaient bien la Sabine, mais le bec

était entièrement noir et la couverture des ailes était absolument couleur du Chevalier-guignette. J'acquis l'oiseau, je le dépouillai et l'envoyai à mon professeur, mon ami Lomont, naturaliste à Manouville, qui, par retour du courrier me répondit qu'effectivement il s'agissait bien d'une jeune Sabine de l'année.

On peut donc dire, un peu trivialement, qu'il y eut à Royan cette année « de la Sabine ».

Je réunis en ce moment un faisceau d'observations, et je compte établir plus tard un catalogue raisonné des oiseaux de la Charente-Inférieure. Mais je collectionne seulement depuis trois ans, j'ai encore besoin d'étudier. Grâce à mon permis permanent de naturaliste, que me délivre gracieusement la Préfecture, je puis chasser au moment de la nidification. Je tue tous les ans le Pouillot Bonnelli, très commun dans nos pins, l'Hypolaïs polyglotte, la Bouscarle cetti, la Rousserolle turdoïde, les Phragmites, la Fauvette orphée, la Gorge-bleue suédoise et le Rouge-queue de muraille avec son diadème blanc. A l'automne, le Hoche-queue lugubre, la jolie Bergeronnette de Roy. En hiver, le Pipi obscur. Enfin, toute la gamme des Echassiers et des Palmipèdes selon les saisons et les perturbations atmosphériques. Royan est un pays de cocagne pour le naturaliste.

NOTES ORNITHOLOGIQUES

par Ch. Van Kempen

Dans le numéro 43 de la *Revue*, M. Paris parle de la voracité de certains Oiseaux de proie. Je vais citer deux faits dont j'ai été témoin concernant l'Epervier commun (*Accipiter nisus* Pall.). C'était, il y a quelques années, par une journée très chaude du mois de juillet ; je travaillais près d'une fenêtre ouverte, quand tout à coup passa devant moi, comme une trombe, un moineau domestique (*Passer domesticus* Briss.). poursuivi par un épervier. Devant la fenêtre où j'étais, s'en trouvait une autre, sur laquelle les oiseaux se précipitèrent. Le moineau se tua, mais l'Epervier, lancé avec force, traversa le carreau et disparut dans l'espace.

En 1909, je m'étais procuré pour mettre dans mon jardin, de gracieux Vanneaux huppés (*Vanellus cristatus* Mey. et Wolf), à qui j'avais brûlé le tendon de l'aile pour les empêcher de s'envoler. Comme il en disparaissait presque chaque jour, je me mis en surveillance et je surpris un Epervier, venant directement de la campagne, se jetant sur un de mes Vanneaux et l'emportant, malgré mes cris pour lui faire lâcher sa proie.

Je pris la résolution d'enfermer mes Oiseaux dans une volière couverte. Mais quelle fut ma surprise ! Le lendemain l'Epervier s'y trouvait. Ayant aperçu les Vanneaux dans la cage, il s'y était accroché, avait serré les ailes contre son corps, avait réussi à y pénétrer, mais il ne pouvait parvenir à en sortir. Je m'en emparais et il figure dans ma collection d'histoire naturelle. C'était un mâle adulte.

M. Etoc a bien voulu citer dans la note publiée par lui dans la *Revue*, sur les collections particulières, plusieurs oiseaux rares, que je me suis procurés dans nos départements du Nord, Pas-de-Calais, Somme. Ma série d'ornithologie renferme encore un certain nombre de pièces que l'on rencontre peu souvent en France et que l'on trouvera énumérées dans mon catalogue d'oiseaux d Europe qui sera publié prochainement. Je cite ici le Gypaète barbu (*Gypaetus barbatus* Tem.) : un mâle adulte venant des Pyrénées, un jeune capturé dans les Alpes, un jeune au sortir du nid, provenant du pic

d'Arazette, montagnes d'Oiseau (Basses-Pyrénées). — Faucon Kobez, *cerchneis vespertinus* L. : deux femelles adultes tuées à Nice, un jeune au sortir du nid, Pierre-de-Bresse (Saône-et-Loire), avril 1891. — Sarcelle marbrée, *Querquedula angustirostris* Bonap. : femelle adulte tirée sur l'étang de Pierre-de-Bresse, 1er septembre 1870 ; provient de la collection Rossignol à Melun.

Dans le mois de décembre, un campagnard de la commune de Meulle, située à 7 kilomètres de Saint-Omer, s'est présenté chez moi, avec un oiseau très bien empaillé dont il désirait connaître le nom et qu'il avait tué dans une mare placée près d'une habitation voisine de chez lui. L'oiseau, qui avait été vendu au possesseur de la mare, était un beau mâle Canard Eider, *Anas mollissima* Boie, en plumage de transition. La capture de ce Palmipède déjà très rare près de la mer est tout à fait fortuite et méritait d'être signalée ; le temps, le jour où il fut tiré était calme et aucun passage d'Oiseaux n'avait lieu ; il est du reste à remarquer que pendant cet hiver 1912-1913, si peu rigoureux, les Oiseaux de passage sont excessivement rares.

Déjà l'an dernier j'avais indiqué le chant prématuré de la Grive, *Turdus Musicus* Linn. En 1912, dès le 20 décembre, elle se faisait entendre dans les jardins de la ville de Saint-Omer, voisins du mien et elle continue chaque jour. Il est vrai que la température est d'une douceur exceptionnelle.

Saint-Omer, 21 janvier 1913.

QUELQUES OBSERVATIONS SUR LES LEURRES

par Maurice DE LA FUYE

La chasse des oiseaux de proie au moyen du Grand-duc vivant ou naturalisé est aujourd'hui universellement connue. C'est pourquoi j'ai eu la curiosité d'essayer dans les mêmes conditions différents leurres, autres que le Grand-duc, et d'observer ce qui se produirait.

J'ai employé tour à tour un Harfang des neiges naturalisé (*Surnia nyctea*), une Buse vulgaire vivante (*Buteo vulgaris*) et un Renard vivant, ce dernier sur le conseil de M. Guillaume Vasse, le distingué chef des Services administratifs du Saint-Hubert-Club de France.

Pendant toute la durée de mes expériences, je me suis abstenu de tirer aucun oiseau venant au leurre afin de ne pas écourter la période attractive par une intervention inopportune et de ne pas troubler par des détonations les autres oiseaux qui pouvaient se trouver dans les environs.

Ceux que j'ai observés le mieux et le plus souvent sont les Corneilles noires (*Corvus corone*), les Freux (*C. frugilegus*), la Buse vulgaire (*Buteo vulgaris*) et la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*). Ce sont en effet ceux qui viennent le plus facilement au leurre, qui l'attaquent le plus vigoureusement et le plus longtemps, et par là même, permettent d'étudier leurs réflexes, de saisir quelques traits de leur psychologie, si j'ose m'exprimer ainsi.

Lorsque M. G. de Dumast et moi, dans l'avant-propos de notre ouvrage sur la chasse au Grand-duc (1), divisions les leurres en leurres de curiosité, de proie, de sympathie et d'amour, enfin de haine, nous nous servions, faute de mieux et dans un but de vulgarisation, des termes qui conviennent aux sentiments humains.

Chez l'oiseau l'instinct est tout-puissant. Il n'a pas comme l'homme la faculté de choisir entre deux actes opposés, du moins à ce qu'il nous semble.

---

(1) *La Chasse au Grand-duc en France*, par Maurice de la Fuye et Gabriel de Dumast, 1 vol. Lucien Laveur, éditeur, 13, rue des Saints-Pères, Paris.

C'est pourquoi le mot « réflexe » est celui qui nous a paru le plus juste pour qualifier les effets de leurre chez l'oiseau, car ce mot signifie chez l'homme acte indépendant de la volonté. Mais les réflexes affectent *extérieurement* différentes formes auxquelles nous avons bien été obligés de donner les noms des modifications psychologiques de l'homme.

Ce préambule était utile, toute réserve faite sur la nature exacte de l'instinct, pour justifier aux yeux des lecteurs les termes que j'ai cru devoir employer en parlant de choses si délicates et si mal connues.

1° *Harfang des neiges naturalisé.* Le sujet dont je me sers est grand à peu près comme un *Bubo maximus* de taille moyenne. Son plumage est blanc éblouissant, strié régulièrement de brun. En plein air et au soleil, par le phénomène ordinaire de diffusion de la lumière, les stries brunes disparaissent et l'oiseau, vu à quelque distance, paraît tout blanc.

La Buse vulgaire attaque le Harfang, mais avec peu d'acharnement. J'ai vu des Buses heurter mon Grand-duc avec violence. Le fait ne s'est jamais produit avec le Harfang. Elles se contentent le plus souvent de passer au-dessus en criant, mais elles demeurent très longtemps, quelquefois une demi-heure et plus, aux environs du leurre, perchées sur un arbre ou planant. Il semble qu'elles soient curieuses, inquiètes, plutôt que colères.

La Bondrée apivore se conduit exactement de même avec les deux leurres. Elle fait une passe et va se poser sur un arbre ou à terre. Puis, après un intervalle de deux ou trois minutes, elle fait une nouvelle passe et retourne se poser. Ainsi de suite pendant un laps de temps variant de dix à vingt minutes, jusqu'à ce qu'elle s'éloigne définitivement (1).

L'attitude des Corbeaux est aussi à peu près la même avec les deux espèces de leurres. Un fait intéressant cependant : j'avais attiré deux fois des couples de Corneilles noires avec un Grand-duc à une place déterminée. Un mois après la dernière séance, j'eus l'idée de me servir au même endroit du Harfang. Les Corneilles se perchèrent sur des arbres éloignés, poussèrent quelques croassements, mais n'approchèrent pas. Leur méfiance vis-à-vis du Grand-duc persistait à l'égard du Harfang.

Les Busards (Saint-Martin, *Circus cyaneus* ; Harpaye, *C. æruginosus*; Montaigu, *C. cineraceus*) attaquent les deux leurres de la même façon. Le Harfang paraît les attirer d'un peu plus loin, chose facilement explicable par ce fait que les Busards volent ordinairement assez bas et ne s'occupent que des objets placés dans un rayon restreint. Un leurre de couleur éclatante sollicite leur attention à une plus grande distance qu'un Grand-duc dont le plumage ne tranche guère sur les paysages environnants.

Le Faucon cresserelle (*Falco tinnunculus*) et la Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*) se conduisent de même avec le Grand-duc et le Harfang, mais attaquent moins vivement ce dernier. Il semble que le sentiment provoqué soit plutôt la curiosité que la haine.

2° *Buse vulgaire vivante.* Je l'installe sur un perchoir à bascule commandé par une ficelle et je provoque à volonté des battements d'ailes plus ou moins vifs.

Au repos, elle attire les différentes espèces de Corbeaux ; les mouvements brusques éloignent en effet ces oiseaux très méfiants, quel que soit le leurre employé. Les Corneilles décrivent des cercles et font souvent des passes rapides. Les Freux se contentent habituellement de tourner au-dessus à une

(1) Il va de soi que la durée de l'effet du leurre peut-être modifiée par les circonstances : passant qui circule aux environs, geste intempestif du huttier, etc. Je ne parle ici que des expériences vraiment probantes pendant lesquelles rien n'est venu déranger l'oiseau.

hauteur variable et en croassant. Leur allure est peut-être un peu moins vive, moins colère qu'avec le Grand-duc.

La Pie-grièche grise vient dalter au-dessus de la Buse mais peu de temps. La Cresserelle agit à peu près de même. Au Grand-duc elle fait le Saint-Esprit beaucoup plus longtemps.

L'attitude des Buses sauvages vis-à-vis de leur congénère captive est des plus curieuses. Elles signalent leur approche selon leur coutume, par de longs piaulements auxquels ma Buse n'a jamais répondu, mais le plus souvent elles ne fondent pas avec colère sur ce leurre, comme elles le font sur le Grand-duc. Elles se perchent sur des arbres voisins et demeurent là plusieurs minutes, immobiles, criant à intervalles réguliers. Puis elles font une passe et retournent se poser. Mais cette démonstration est en général lente, comme hésitante ; la plupart du temps elles se contentent de passer en planant au-dessus du leurre ou de décrire quelques cercles à une hauteur variable sans approcher de très près et sans attaquer... Je n'ai vu qu'une seule fois une attaque véritable se produire. Encore fut-elle très brève. Il s'agissait d'une Buse qui avait son nid à une centaine de mètres de ma hutte. L'oiseau de leurre s'écrasa sur son perchoir et ne fut même pas effleuré.

Il semble que, sauf exception, le sentiment provoqué soit plutôt la curiosité ou même la sympathie que la haine.

Les Busards viennent très bien à la Buse. Ils l'attaquent par derrière absolument comme le Grand-duc.

Bien que la Buse vivante ne soit pas toujours très facile à manier, je la trouve plus intéressante à la chasse que l'oiseau naturalisé, car elle indique parfaitement l'arrivée du Rapace dont elle suit les évolutions en tournant la tête et en s'agitant sur son perchoir.

3° *Renard vivant.* Enfin j'ai employé un Renard vivant qui est certainement le leurre le plus efficace et le plus avantageux pour le tir des Pies et des Corbeaux.

Le Renard est un animal très nerveux. Attaché à un piquet solide, avec une chaîne de 3 mètres, il est toujours en mouvement, tourne en tous sens, gratte la terre, se dresse debout contre le piquet, agite sa queue, etc. C'est un excellent leurre mobile qui n'a pas besoin de ficelle « d'excitation ».

Les Corbeaux y viennent comme au Grand-Duc, mais dans leurs passes descendent si bas qu'ils l'effleurent presque. Si on veut les tirer, on peut se placer dans une hutte bien fermée et ne ménager qu'une meurtrière très réduite, chose fort utile avec des oiseaux aussi méfiants, car on les aura très près et très bas.

Seulement, le Renard n'avertit pas de la présence des oiseaux. La première fois que je menai à la chasse mon jeune « goupil » âgé de cinq mois, il ouvrit la gueule, cracha comme un chat et montra les dents à la première Corneille noire qui l'approcha, mais ensuite, il ne s'en occupa plus, bien qu'il fut environné de cercles décrits par une vingtaine de ces oiseaux. Le sentiment excité paraît bien être la colère, à en juger par les croassements et les attaques.

Les Pies viennent mieux qu'avec aucun autre leurre. Il arrive qu'on peut faire contre elles, avec succès, deux ou plusieurs séances au même endroit, en employant le Renard.

Par contre, le résultat fut très médiocre avec les Buses et les Bondrées. Le leurre attirait bien leur attention, mais elles n'en ont jamais approché à moins d'une centaine de mètres. Pourtant je réserve mes conclusions sur ce point, car j'ai lieu de croire que ces oiseaux avaient été leurrés quelque temps auparavant par un chasseur muni d'un Grand-duc. Cela tendrait à prouver que la présence d'un Renard ne suffit pas à leur faire dominer la méfiance née de l'expérience.

Le fait contraire s'est pourtant produit avec des Buses vulgaires et des Bondrées apivores qui s'étaient réunies à la fin de l'été au nombre de huit ou dix dans un petit bois d'environ trois hectares et que je savais fréquenté par des Renards. Le Grand-duc articulé placé aux environs ne donnait aucun résultat. Les Rapaces demeuraient au-dessus du bois en criant continuellement.

Je fis faire une battue au cours de laquelle furent tués une Renarde et deux Renardeaux de cinq mois. A partir de ce moment, Buses et Bondrées abandonnèrent complètement le bois. Cette fois-là les Renards ont été plus efficaces comme leurres que le Grand-duc naturalisé. Il est vrai qu'il s'agissait d'animaux sauvages et en liberté absolue et il ne pouvait être question d'attaques de la part des Buses contre les Renards, puisque ceux-ci se trouvaient dans un bois épais qui interdisait aux grands oiseaux de descendre jusqu'à terre.

Chacun de ces leurres a donc ses avantages spéciaux : le Renard pour les Corbeaux et les Pies, la Buse pour les Busards, le Grand-Duc pour tous les Rapaces. Mais aux personnes qui ne voudraient pas faire l'acquisition d'un Grand-duc vivant, je conseillerai d'employer soit le Renard, soit la Buse, selon le genre de Rapaces qu'elles désirent chasser.

La Buse n'est pas difficile à nourrir. Un poumon de veau par semaine, ou tout autre viande de qualité inférieure lui suffit. Quant au Renard, on peut l'habituer à manger la soupe comme un chien. L'un et l'autre se transportent dans une caisse ou dans un panier, et sont au demeurant moins désagréables à manier qu'un Grand-duc, le Renard surtout, que sa sauvagerie naturelle porte à se blottir au fond du panier dès qu'on le lui présente.

Quant à la Buse, elle indique, par ses attitudes, la présence du gibier et procure au huttier des sensations analogues à celles qu'éprouve le chasseur au chien d'arrêt.

SUR LES COLLECTIONS PARTICULIÈRES D'ORNITHOLOGIE ET CERTAINES CAPTURES

par Emile Anfrie

Dans un des derniers numéros de notre revue (nº 45) M. Gabriel Etoc veut bien appeler l'attention sur l'intérêt que présentent les collections particulières. Certes, elles existent encore assez nombreuses en France, plus ou moins importantes ; beaucoup d'amateurs se contentant de recueillir seulement la Faune de leur région, tandis que d'autres s'étendent aux espèces observées dans la France entière, et un plus petit nombre jusqu'aux limites de l'Europe. Au-delà, c'est exceptionnel.

La formation de ces collections est ordinairement très lente et pour cause, la moitié de l'existence suffit à peine pour en rassembler les matériaux, si l'on désire compléter, au possible, les différentes séries bien rarement sans lacunes. Puis il y a la préparation absorbante des sujets avec les soins nécessaires pour les bien présenter et les conserver en collection (quand on pratique soi-même, bien entendu); le collectionneur est donc très occupé.D'un autre côté, comme votre travail n'intéresse à l'ordinaire qu'un petit cercle d'amis et de curieux, un catalogue ne s'impose pas, du moins au début, il est remis à plus tard, à des loisirs futurs et les années s'écoulent ... Evidemment, cela va sans dire, une situation privilégiée ou parfois l'acquisition de collections toutes faites simplifient les difficultés.

Quoi qu'il en soit, il résulte de cet état de choses (j'ai essayé de l'expliquer)

que ces collections — à l'exception des plus remarquables — non catalogguées sont, en effet, peu connues et par suite rarement consultées, comme le dit fort justement M. G. Etoc ; pourtant la plupart mériteraient mieux, il me semble, par les renseignements utiles qu'elles contiennent le plus souvent sans parler de leur but toujours désintéressé.

Maintenant, parmi les oiseaux peu communs observés en France et cités dans la même note par M. Gabriel Etoc je relève, non sans quelque étonnement : *Aquila rapax nevioïdes* G. Cuv. = *A. Rapax* Temm. = *A. Nœvioïdes* Kaup., comme assez fréquent et nichant même en France ? — Or ces synonymes désignant habituellement un Aigle, propre à l'Afrique et fort rarement observé dans nos contrées, il est plus vraisemblable de croire qu'il s'agit ici de la grande forme de l'Aigle criard (*Aquila maculata* Gm. = *A. clanga* Pal.), lequel est beaucoup plus répandu et signalé un peu partout en France. — Sûrement il y a là un malentendu. Dans ce cas, M. Gabriel Etoc, très versé dans l'ornithologie, voudra bien, je l'espère, préciser en donnant ses raisons que, pour ma part, je serais désireux de connaître.

La capture de la Sarcelle marbrée (*Querquedula angustirostris* Bp.) est en effet exceptionnelle pour notre faune; je puis y en ajouter une seconde, mais postérieure, de trois individus (2 ♂ et 1 ♀), tués aussi à St-Gilles (Gard) le 9 avril 1898 et recueillis par M. Louis Clément, ornithologiste à Nîmes, dont je reçus un des ♂ encore frais.

Quand au Tadorne casarca (*Tadorna rutila* Boie), un ♂ ad. a été abattu dernièrement, à Hottot-en-Auge (Calvados), le 2 décembre 1912, par le maire de cette commune, M. Conard, et offert au Muséum d'histoire naturelle de Caen ; ainsi qu'un 2e individu (♀ probable) le même jour et même localité, mais celui-là perdu pour l'ornithologie. La rencontre de ce couple de Casarcas dans le Calvados (à l'état sauvage, je pense) est un fait des plus accidentels.

NOTES ORNITHOLOGIQUES DU GARD

par A. Hugues

Le Pitchou provençal (*Melizophilus provincialis* Jemyns ex Gmel.).

La lecture du N° 32, décembre 1911, de la *Revue d'Ornithologie*, m'a causé un véritable plaisir. Jamais étude des mœurs aussi exacte, et lignes pleines de vie faites des observations recueillies sur le Pitchou provençal n'avaient été écrites.

Je suis heureux de l'occasion, que j'ai un mot à dire sur cet oiseau, pour adresser à l'auteur de l'article, M. le Dr Roger Deleuil, mes bien vives et sincères félicitations.

Lorsque nous aurons, pour l'histoire de chacun de nos oiseaux, un texte égal à celui qui nous occupe et avec ça une bonne planche, l'Ornithologie française ne manquera plus que d'un éditeur, pour fournir à tous ceux qui aiment les oiseaux, l'ouvrage complet intéressant et documenté sur le vif, qui nous manque !

Le 8 décembre 1912, chassant le sanglier aux environs de 1.300 mètres d'altitude, alors que silencieux à mon poste j'écoutais la meute du distingué lieutenant de louveterie et ornithologiste passionné, M. Charles Montoison, d'Alais, mener rondement un sanglier, qui évitait la ligne des tireurs, j'ai été fort agréablement surpris de voir, à quelques mètres devant moi, un couple de Pitchou provençal furetant allègrement les maigres touffes de bruyères de ce contrefort de l'Aigoual aux cimes couronnées de neige, dont quelques plaques couvraient même le sol sur le terrain où je me trouvais.

Cela à quelques centaines de mètres de la maison forestière d'Aire-de-Côte, limite des départements du Gard et de la Lozère, à une altitude voisine de 1.300 mètres au-dessus de la mer.

A la page 715 du volume premier des *Oiseaux*, Brehm écrit : « Ceux qui habitent les régions élevées des montagnes descendent dans la plaine, lorsque les premières neiges tombent, mais à une altitude de 1.000 mètres on les voit, en Espagne du moins, rester toute l'année aux mêmes endroits. » Pour les collines basses de la région méridionale du Gard, se rapporter pour les mœurs à ce qu'en a dit M. le Dr R. Deleuil pour les Alpilles. Je note que le 5 mai 1912 j'ai capturé dans les garrigues de Saint-Geniès-de-Malgoirès un jeune Pitchou, récemment échappé d'une couvée précoce.

Dans son intéressante liste sur les oiseaux de l'Aveyron, M. le Dr Delmas signale la présence de Pitchou provençal. Y habite-t-il aussi les hauteurs voisines en altitude de l'Aigoual ?

C'est là une question que je me permets de lui poser. Son travail sur les oiseaux de son département fournit aux chercheurs de bons documents sur la répartition géographique de certaines espèces, et témoigne d'une profonde connaissance de la faune ailée de la région.

LA DESTRUCTION DES PETITS OISEAUX

par le Dr R. Deleuil

Il est peu d'ornithologistes et même de chasseurs qui ne s'associent entièrement aux protestations que développe M. Menegaux relativement à la destruction des petits oiseaux (*Revue*, 1912, N° 40, p. 354).

J'ai pourtant été un peu surpris, en lisant son article dans la *Revue*, des détails donnés sur la chasse au poste par MM. Baudouy et Boul du département de Vaucluse.

Sans mettre un seul instant en doute la véracité des faits indiqués par M. Menegaux, je me permettrai très courtoisement d'exprimer une opinion un peu différente.

Je possède quelques années d'expérience sur la chasse au poste, mais je la connais surtout par mon père qui y chasse depuis plus de vingt ans. Et si je devais conclure sur le débat en question, selon mes observations, je dirais ceci :

La chasse au poste, chasse éminemment provençale, est peut-être la moins meurtrière de toutes les chasses. C'est une chasse d'amateurs, la plus humble, la plus modeste, et les amateurs, certes, n'ont jamais été des destructeurs effrénés de petits oiseaux. On comprend très bien que les professionnels ne vont pas gaspiller leur temps, leur sueur, leur argent, leur poudre à faire péniblement tous les deux jours une brochette de 30 fifis. Les amateurs même ne tirent guère qu'aux Ortolans et autres Gros becs. La chasse au poste est un art plus difficile que l'on ne croit. Il faut une longue expérience de chasseur pour bâtir un bon poste, et des semaines, et... beaucoup de peine. Ensuite, dans chaque commune, sur les 50 postes, s'ils y sont, il y en a peut-être 2 ou 3 de bons, 1 excellent. Dans celui-là, avec une *chiquerie* idéale, ce qui coûte cher, des *cimeaux* magnifiques, on arrivera à tuer quelquefois, 2, 3 fois pendant 4 mois (août, septembre, octobre, novembre), les 30 oiseaux désignés. Peut-être une fois on tuera plus que cela. Mon père, en 1897, tira 60 coups ; en 1906, il tua 30 Ortolans. Notre plus forte journée aux Grives est de 23 (!). Ce sont des journées qui restent mémorables dans les annales du chasseur. Et ce poste passe encore pour le meilleur de toute la région.

Voulez-vous que j'établisse un calcul à mon tour. Il porte sur quelques dix ans et je le fais très exagéré ; et je ne l'établis pas sur les dernières années, car ce calcul qui serait la vérité vous paraîtrait alors ridicule. Je ne compte ni le mauvais temps, ni les journées où l'on ne fait rien. Je fais d'abord remarquer qu'il y a deux saisons de chasse au poste : août et septembre pour les Ortolans ; octobre, novembre, décembre pour les Grives. Mais les Grives ne sont pas rangées que je sache parmi les petits oiseaux ; en tout cas la chasse *à l'avant* est ici bien plus meurtrière.

Je compte en moyenne 8 *petits oiseaux* par jour pendant deux mois pour les Ortolans. La moyenne du mois d'août 1912 est de 9 ; et la saison de 1912 a été des plus giboyeuses. Depuis plus de six ans il n'était point passé autant d'oiseaux. Si l'on comptait pour les Grives la moyenne serait de 4 ou 5, et encore. Je suppose 3 postes excellents. Cela fait 2.440 petits oiseaux. Mettons que les 47 autres postes comblent ces chiffres, soit 3.000. Mettons quelques autres postes excellents, une année extraordinaire, que l'on chasse sans mauvais temps depuis le 15 août jusqu'au 31 janvier. Soit le chiffre de 5.000 petits oiseaux et Grives tués, et cela dans une région qui comprend 3 ou 4 communes. J'exagère beaucoup. Je ne compte ni le mauvais temps, ni les jours où l'on revient bredouille, et il y en a. Je fais remarquer que, à fin septembre, en décembre et janvier on tue 1 Ortolan ou 3 Grives tous les sept jours.

Mais il faut avouer que pour une commune, c'est beaucoup 50 postes. Si ces messieurs venaient dans ma région et qu'ils établissassent leur calculs sur le nombre de postes comptés, ils feraient rire, car sur plus de 50 postes il y en a peut-être 5, 10 qui sont fréquentés pendant deux, trois mois.

Vous me direz, c'est toute l'année. Mais la chasse est ouverte pendant six mois. Cet argument regarde Messieurs les gendarmes.

Quant aux appelants, ils se composent d'Ortolans, puis de Pinsons, Verdiers... les insectivores sont rares !

Je ferai encore remarquer que les cinq ou six premiers jours, on peut tuer au poste quelques Fauvettes par mégarde, ou dépit ; on fera sa douzaine d'oiseaux. Mais une fois que ces oiseaux sédentaires sont tués, c'est fini. Alors, voulez-vous savoir la moyenne par jour dans la plupart des postes, quand ce n'est pas néant : 2, 5 6. Les jours de fort passage on arrive à 7. Peut-être 10 dont 2 ou 3 Ortolans. Je sais bien qu'un très grand nombre de chasseurs au poste vous jureront tuer une moyenne d'au moins 20 oiseaux par jour, 30, 50, que sais-je et si cet article leur tombe sous les yeux... je n'ai qu'à me bien tenir. Aussi je prends soin d'avertir le lecteur que mes chiffres, mes renseignements sont consciencieusement puisés dans l'expérience *personnelle*. Je ne mets pas en doute les observations différentes des miennes. Elles sont très possibles. Je ne fais simplement que dire mon avis.

Vous me direz : pourquoi y a-t-il tant de chasseurs au poste en Provence puisqu'après avoir pris une peine incroyable, le résultat est si maigre ? C'est que c'est une chasse qui donne les émotions les plus exquises, les souvenirs les plus savoureux.

On pourrait croire que cette chasse est destructive par le nombre des appelants qu'elle emploie ; en l'espèce, des Ortolans. Il y a deux sortes d'appelants : les jeunes qui ne ramagent pas. Ils coûtent de 1 à 2 francs, mais il faut les faire venir de très loin, des Landes ou du Centre, à ses risques et périls. Les vieux oiseaux, les *ramageurs*. Ceux-ci se vendent 7 francs pièce, prix courant. Ce sont les seuls qui ont une grosse valeur comme appelants. Mais à ce prix-là, on ne peut en avoir beaucoup. En général, le chasseur laisse ses Ortolans pendant l'hiver en volière, de sorte que les mêmes oiseaux servent pendant des années.

On a tout dit pour la protection des petits oiseaux. Et M. Menegaux a trouvé toutes les raisons judicieuses et excellentes. Mais les marchands continuent à étaler dans les grandes villes des paquets d'oiseaux insectivores pris au filet ou à la glu. Oserais-je indiquer un moyen sur lequel on n'a pas assez insisté : toute personne vue en possession d'un nid contenant des œufs, des oisillons, toute personne élevant en cage des oiseaux pris au nid, en un mot, tout dénichage d'œufs d'oiseaux, passible d'un procès-verbal. Mais il faudrait encore recourir aux gendarmes... (1).

RÉSULTAT DU « BAGUAGE » DES CAILLES EN 1912 (Reprises)

par A. Menegaux

1° *Cailles baguées à Barbizon par M. Talamon* :

a) Caille n° 531 baguée le 29 avril 1912, tuée à Franqueville, canton de Boos (Seine-Inférieure) le 1er sept. 1912, par M. Edeline.

Quand la caille fut tombée, il s'envola 5 petites cailles qui étaient peut-être sa couvée.

A Mesnil-Esnard, dans le voisinage, il a été remarqué une bande de 30 cailles en compagnie.

b) Caille n° 570, baguée le 29 avril 1912, tuée à Barbizon le 13 septembre.

c) Caille n° 595, baguée le 29 avril 1912, tuée à Kempenich (Eifel) le 7 septembre 1912, par M. Carpentier, forestier.

En outre, il a été tué à Barbizon à l'ouverture, du 1er au 7 sept. 6 cailles baguées dont je n'ai pu avoir les numéros.

2° *Cailles baguées près Saint-Quentin par M. F. Hugues.*

a) Caille ♀ n° 621, baguée le 15 mai 1912 (vallée de Thorigny), tuée à Doazit (Landes) dans le courant d'octobre.

b) Caille ♀ n° 655, baguée à Epinette le 28 avril 1912, tuée à Sandviken (Suède) le 25 juin 1912. Elle s'est tuée contre un fil télégraphique et a été ramassée par le chef de gare. C'est la première fois que l'on voyait cet oiseau dans ce pays — communiqué par M. Olaf Hjorth, directeur des aciéries.

c) Caille ♀ n° 684, baguée le 20 mai au Bois de la Pierre, tuée à Lascabanes, canton de Montcuq (Lot), le 2 octobre 1912 par M. Léon Baraque.

d) Caille ♀ n° 815, baguée le 5 juin au bois de la Pierre, tuée au Fayet le 13 septembre 1912 par M. Hugues. Cette Caille présente une teinte gris noirâtre très marquée.

NOTES ET FAITS DIVERS

Sur la Buse. — La buse est-elle, oui ou non, un oiseau utile ? Personne n'est d'accord, à l'heure actuelle, sur cette question, qui ne sera résolue, semble-t-il, qu'à force de notes et d'observations.

Un fait que j'ai noté récemment m'a paru intéressant à ce sujet.

J'ai visité, le 8 février dernier, un bois situé à quelques kilomètres de Port-sur-Saône (Hte-Saône). Dans ce bois, récemment entouré de grillage, un certain nombre de lapins ont été lâchés. Or, sur la seule lisière du bois, j'ai pu compter sept buses voletant de ci, de là, se posant à terre ou sur de petits arbres. Et dans le bois, deux lapins gisaient, éventrés et déchirés, à demi dévorés. Autour d'eux, des traces non

(1) Notre impartialité nous faisait un devoir d'insérer la lettre du Dr Deleuil ; elle est suffisamment claire et instructive pour montrer le péril aux amis des petits oiseaux. Nous espérons qu'on nous enverra de nouveaux renseignements sur cette question si intéressante pour notre agriculture et nos paysages. N. D. L. R.

équivoques de la présence des Buses. Les gens du pays, questionnés, ont déclaré avoir vu les Buses apparaître plus nombreuses depuis la présence des lapins dans le bois.

R. Didier.

Sur la protection. — Je suis propriétaire, en Loire-Inférieure, d'un domaine (vignes et terres labourables) pour lequel la disparition des oiseaux est un véritable fléau.

Comment remédier à cet état de choses ? A mon avis, le seul moyen est d'intéresser les gendarmes et gardes champêtres aux prises, en leur accordant toutes ou la moitié des amendes. Ils n'ignorent point les coupables, mais ils hésitent à intervenir, les destructeurs étant parfois de leurs amis ou de leurs connaissances — seul l'appât du gain fera marcher les représentants de la loi dans notre pays.

Le paysan détruit les oiseaux au moyen de graines empoisonnées fournies par les pharmaciens, sous le prétexte de se débarrasser des pies et des corbeaux. Les petits oiseaux y passent en même temps. De quel droit les pharmaciens vendent-ils ces poisons au premier venu ? Un autre moyen très employé de destruction est le « charivari ». La nuit on tend des filets sur des buissons ; on frappe brusquement de l'autre côté et les oiseaux apeurés se jettent dans les filets. Un gendarme n'ira point passer des nuits à l'affût, au risque de recevoir de mauvais coups, s'il n'est assuré d'y gagner une sérieuse indemnité.

Et comme pour lutter il n'y a pas d'argent, l'argent se trouvera dans la poche des délinquants.

Cependant, avant de réprimer le mal, on pourrait tenter de le prévenir. Prévenir en obligeant les instituteurs à faire un cours sur l'utilité des oiseaux. L'enfant est le grand destructeur. Il est un jeu, dans notre pays, entre enfants : c'est de bander les yeux à l'un d'entre eux et de le munir d'une gaule. Si celui-ci parvient à frapper des œufs, placés à quelques mètres de lui, il a gagné.

En présence de ces faits il importe de s'unir pour s'efforcer de mener à bien cette campagne si utile de la protection des oiseaux.

Nantes, février 1913. E. G.

Reprise au Natal d'une Hirondelle baguée en Angleterre. — Le 23 décembre 1912 une Hirondelle a été prise dans la ferme « Roodeyand », située à 18 milles d'Utrecht (Natal), portant une bague métallique à la patte, avec ces mots : Witherby-High Holborn, London, et sur l'autre côté : B. 830. A. M.

Sur les Cailles en Algérie. — Il y a à Bône (Algérie), de grandes difficultés pour faire baguer des Cailles. Un grand obstacle est la crainte du gendarme. Pour prendre des Cailles vivantes, il faudrait employer des filets, mode de chasse très sévèrement interdit, — et la surveillance est grande, dans la plaine du moins. Puis, nous n'avons plus les passages d'autrefois.

Il y a dix à quinze ans, nous avions, de la fin de mars au milieu d'avril, de grands passages de Cailles. Je chassais beaucoup à cette époque, et il n'était pas rare de tuer dans sa journée 50 à 60 Cailles sur un terrain où il ne s'en trouvait presque pas la veille, et où on n'en retrouvait plus quelques jours après. C'étaient donc bien de vrais passages. Nous n'en avons plus depuis une dizaine d'années. Voici ce qui se passe :

Au commencement d'avril, on trouve quelques Cailles dans les prairies, dans les champs de blé et d'orge ; à mon avis, ce sont des oiseaux qui sont descendus des montagnes et sortis de la broussaille pour venir nicher dans la plaine. Les femelles, prêtes à pondre, laissent quelquefois tomber un œuf quand on les tire. Un chasseur s'estime heureux quand il en rapporte une demi-douzaine et elles ont vite disparu. Puis arrive, vers le 25 avril, la fermeture de la chasse et, brusquement, dans les derniers jours d'avril ou les premiers jours de mai, survient un grand arrivage de Cailles.

On en entend chanter de tous côtés là où il n'en restait pas une quelques jours avant.

Il me semble improbable que ces Cailles continuent leur route à cette époque. Elles doivent nicher ici, et, comme preuve, je puis vous dire que les chasseurs en font, à l'ouverture, qui a lieu le 15 août, de véritables massacres.

Ces Cailles disparaissent presque toutes en septembre. Quelques-unes d'entre elles gagnent la montagne, où elles passent l'hiver en compagnie des *Turnix*. Les autres partent probablement pour le Sud.

Les grands passages de Cailles avaient lieu autrefois dans les environs de Sétif, de Batna, de Biskra. Je ne sais si ces pays sont plus favorisés que le nôtre et je tâcherai de m'en informer. E. Chevreux.

Notes. — Un Courlis cendré est passé par temps très calme au-dessus des bois et se dirigeant au Sud, vers la vallée de la Braye, le 18 septembre.

La mue qui a dû se terminer pour certaines espèces, et les jours de soleil qui ont suivi par enchantement une longue période de temps gris, souvent pluvieux, m'ont permis de noter deux matins de suite, 17 et 18 septembre, à Sargé même, le chant du Pinson commun et, d'une façon moins inattendue, celui de la Fauvette à tête noire, le 20 et, déjà, le cri que l'Accenteur mouchet émet d'une façon plus continue par les matins de frimas.

Sargé (Loir-et-Cher). Roger Reboussin.

Un autre cas de décoloration chez un Cordon-bleu. — M. L. Devy a rapporté dans le n° 40 de la *Revue* (p. 361) le cas d'un Cordon-bleu dont les ailes, de coloration jusque-là normale, avaient présenté, lors d'une dernière mue, un miroir blanc de 2 centimètres sur les rémiges. M. le professeur Trouessart a, dans le n° 43 (p. 405), expliqué le mécanisme de ce blanchiment. Mlle E.M. Hincks cite de son côté (*Avicultural Magazine*, oct. 1912, p. 329), un fait semblable de décoloration également observé chez un Cordon-bleu. « Cet oiseau, que j'avais depuis plusieurs années, dit-elle, et qui devait être très âgé, a pris cette année des plumes blanches aux deux ailes, ce qui ajoute beaucoup à son apparence vénérable. » La vieillesse, chez les oiseaux, comme chez l'homme, amène donc une élimination plus ou moins étendue du pigment. Louis Denise.

Note sur la chasse au poste. — La chasse au poste n'existe pas en Camargue et aux environs de Saint Gilles-du-Gard, car le gros gibier y est encore assez abondant. Les chasseurs aux filets n'exercent leur industrie que sur le gibier d'eau et en particulier sur les chevaliers et les espèces voisines.

La chasse aux alouettes se fait au miroir, car les lacets et les chouettes sont défendus par arrêté préfectoral. Etant donnés les progrès de l'agriculture, les buissons deviennent plus rares et les oiseaux trouvent plus difficilement à nicher.

L. A.

COMPTES-RENDUS, ANALYSES ET OUVRAGES REÇUS

Aquila. Revue annuelle d'ornithologie. T. XIX, année 1912. Budapest. Rédact. Otto Herman. 1 vol. de 504 pages.

Cette importante revue qui paraît chaque année, résultat de l'observation des ornithologistes hongrois, nous donne, avec son XIXe tome, des études du plus haut intérêt. Nous allons nous borner à en énumérer rapidement les principaux chapitres.

Après une introduction de Otto Hermann, nous trouvons :

1. L'hivernage de la Cigogne blanche dans l'Afrique du Sud, par Alwin Haagner.

2. Notes sur la migration, par J. Hegytaky (la migration en Hongrie au printemps 1911).

Les auteurs énumèrent et étudient les différentes espèces qui ont hiverné chez eux pendant l'hiver 1910-1911 ; ils en citent 38, entre autres : la Foulque noire, la Poule d'eau, le Butor, le Héron cendré, le Biset, le Ramier, l'Aigle melanaetus, le Jaseur, le Chardonneret, le Merle, la Grive, la Litorne.

3. Les rapports de la température avec le passage des oiseaux au printemps de l'année 1911.

4. Etude de la nutrition de la Perdrix, avec le résultat des autopsies de 285 sujets et l'étude des plantes, graines, insectes trouvés dans ces autopsies.

5. Etude de l'anatomie microscopique du gros intestin des oiseaux. Cet intestin est, d'après les auteurs, en général plus court que chez les Mammifères; plus court chez les mangeurs de viande, et plus long chez les mangeurs de végétaux. Celui des omnivores est intermédiaire.

Les couches successives du gros intestin des oiseaux sont :

1° Un épithélium ; 2° une tunique propre ; 3° une muscularis mucosae ; 4° une tunique sous-muqueuse ; 5° une musculaire (couche circulaire) ; 6° une musculaire

(couche longitudinale); 7° une tunique subséreuse ; 8° une séreuse. Cette étude est faite successivement, chez 27 oiseaux ; elle est fort intéressante ; une ou plusieurs figures accompagnent chaque étude et un index bibliographique assez important termine ce travail.

6. Les oiseaux fossiles de la montagne de Borsoder Bükk, par Koloman Lambrecht. Etude des oiseaux fossiles de la Hongrie en général et en particulier de ceux de la grotte de Balla, près de Repashuta, de la grotte Istallaskö, et de la grotte Peskö. On trouve là la liste complète de ces oiseaux avec une étude approfondie des espèces et de l'endroit où on les a trouvés, et une répartition complète par tableaux. Avec l'article, de belles planches en photogravure, des photographies de grottes, et, pour terminer, un index bibliographique.

7. Revue générale des travaux de la Société ornithologique.

8. Recherches sur les Hirondelles, par Bela et Szeöts.

9. La protection pratique en Hongrie. Etude de la nidification et de l'établissement de nids atificiels. Etudes ornithologiques du parc de l'Ecole militaire de Kismarton. La protection dans les écoles primaires de Hongrie.

10. Une lettre au sujet du marché aux oiseaux en Italie.

11. Sur la nidification de l'Aigle melanaetus et du Jean-le-Blanc.

12. Etude sur le jeune Huîtrier (*Haematopus ostralegus* L.), par L. Segerstrale, avec une planche en couleurs.

13. Suivent un certain nombre de notes et faits divers. R. Didier.

Ornithologisches Jahrbuch, publié par le chevalier Victor de Tchusi, 23e année fasc. 3 et 4, mai-août 1912. (Hallein, 1912.)

Nous relevons dans ce fascicule les articles suivants :

1° *L'aire de dispersion du Chloris chloris*, par M. A. Laubmann. L'auteur signale la présence du Verdier ordinaire dans toute l'Europe, en Syrie, en Palestine, dans l'île de Chypre, dans le Turkestan et dans le nord de la Perse. Il estime qu'il existe sept variétés de cet oiseau.

2° *Les régions dans lesquelles se rencontrent des formes différentes de l'Emberiza citrinella*, par J. Gengler. Quatre variétés du Bruant jaune y sont décrites.

3° *Contribution à la faune ornithologique de la région de Rachel* (Forêt bavaroise), par M. R. Schlegel. 117 espèces ont été observées dans la région. L'article contient des indications sur les dimensions du bec dans les deux variétés du Casse-noix (*Nucifraga macrorhynca* et *N. brachyrhynca*).

4° *Dans la région orientale de la Slavonie*, par M. E. Rössler. Rapport de la Commission chargée de l'exploration scientifique de la Livonie (partie relative à l'ornithologie).

5° *Le passage des Casse-noix en Bohême pendant l'automne de* 1911, par M. Kurt Loos. Ce passage a été abondant, car on a compté, dans la province, deux cent trente-trois captures.

6° *Le Casse-noix de Sibérie dans le Wurtemberg pendant l'automne de* 1911, par M. Walther Bacmeister. Relevé des captures opérées dans le Royaume de Wurtemberg.

7° *Sur les oiseaux de l'île d'Arbe* (Dalmatie du Nord), par M. G. Schiebel. Parmi les trente-sept espèces indiquées par M. Schiebel, il convient de mentionner spécialement le Cormoran huppé et le Pigeon biset.

8° M. L. de Führer fait savoir aux lecteurs de l'*Annuaire* qu'un *Astur brevipes*, mâle et adulte, a été tué, au mois de mai 1912, à Bacs, près de Klausen-bourg ; c'est la première fois que ce Rapace est observé en Hongrie. Il note également la capture d'un Pélican frisé, à Kronstadt (Brasso), au mois d'avril précédent.

9° M. Robert Eder fournit quelques renseignements sur le passage des Casse-noix à Mödling, près Vienne.

10°. M. Hirtz rappelle qu'un Macareux arctique a été tué, en 1889, dans le port de Gravora (Dalmatie). F. D.

Erratum. p. 30. Corbeau-freux. 2e ligne, au lieu de Guéréby, lire *Guerchy.*

ORLÉANS. IMP. H. TESSIER. LE DIR.-GÉRANT : A. MENEGAUX.

BULLETIN D'ÉCHANGE, OFFRES ET DEMANDES

Objets de Collections

Pour ses études, M. Jolly demande des jeunes d'Oiseaux de proie. Prière de les envoyer, vivants ou non, aussitôt la capture, au laboratoire d'Histologie de l'Ecole des Hautes-Etudes, au Collège de France, Paris. Prix à convenir.

A vendre au plus offrant : Nos 2 et 3 *Revue Française d'Ornithologie* ; deux planches en couleurs représentant oiseaux de volière (Moineau du Paradis, Coucoupé, Bengalis, Diamants pectoralis, Donacoles, etc....) par planche, 1 fr. 10 *franco*. A. Decoux, Géry, près Aixe-sur-Vienne (Haute-Vienne).

A céder, bonnes conditions, ou échanger, Gypaètes barbus provenance européenne, montage et conservation parfaits. Desiderata : *Aquila pennata*, *Aquila adalberti*, *Hierofalco candicans*, *Falco Eleonorae*, *Carpodacus erythrinus* ♂, *Acanthis Holbölli* ♂, *Emberiza aureola* ♂ noces, *Emberiza leucocephala* ♂ noces, *Plectrophanes nivalis* ♂ noces, *Plectrophanes lapponicus* ♂, *Tetraogallus caucasicus*, etc. Inutile offrir sujets médiocrement montés. Louis Lavauden, garde général des Eaux et Forêts, 12, place Victor-Hugo, Grenoble.

LIGUE FRANÇAISE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

33, *Rue de Buffon*, 33 — *PARIS*. Bulletin mensuel.

BIBLIOGRAPHIE

Vient de Paraître.

TROUESSART (E.-L.). — *Catalogue des Oiseaux d'Europe.*

Librairie Léon LHOMME, 3, rue Corneille, Paris.

THE BRITISH BIRD BOOK. T. C. et E. C. Jack, édit. Edinburgh. Fascicule X.

Cet important ouvrage, que nous avons annoncé précédemment, nous donne aujourd'hui son dixième fascicule.

Celui-ci est consacré aux Gallinacés et aux Rapaces diurnes ; il est illustré d'un grand nombre de planches en couleurs, de photographies, de vues biologiques ; les œufs y sont représentés à la fin.

G. DE LA BASSETIÈRE. — *Essai sur le chant de quelques Oiseaux*, avec préface de G. Etoc. 1 vol. gr. in-8°, chez l'auteur, Huisseau-sur-Cosson (Loir-et-Cher). 6 fr.

Cette étude, très complète, du chant des oiseaux, avec notation musicale, est fort intéressante; comme il est dit dans la préface, elle honore grandement l'auteur non seulement par sa valeur intrinsèque et la richesse d'observations qu'elle renferme, mais aussi par la destination qui lui est donnée : permettre aux jeunes aveugles de connaître et d'aimer les oiseaux, en les distinguant par leur chant.

L'ouvrage est illustré de jolis dessins dus au crayon d'E. Mérite et de J. Péan de Saint-Gilles.

G. ETOC. — *Les Oiseaux de Paris et du Bois-de Boulogne* (1893-1911). Extrait des Annales de l'association des Naturalistes de Levallois-Perret. 2 fr. Chez l'auteur, 6, rue du Luxembourg.

Relevé des observations personnelles de l'auteur, constituant un catalogue complet des oiseaux que l'on rencontre dans Paris et la banlieue.

Cabinet d'Entomologie & d'Ornithologie

G. BAER

Successeur de Henri GUYON
NATURALISTE
Fournisseur du Muséum d'Histoire naturelle de Paris

CHOIX CONSIDÉRABLE
d'Oiseaux Exotiques & Œufs
et d'Insectes de tous pays
pour Musées et Collections
USTENSILES POUR LES SCIENCES NATURELLES

13, Rue Bertin-Poirée, PARIS

IMPRIMERIE

Henri TESSIER

56, rue des Carmes, ORLÉANS

Ouvrages Scientifiques et Industriels

Publications Périodiques

BARÊMES, TABLEAUX
Catalogues, etc.

L'Exposition internationale documentaire d'Ornithologie, d'Entomologie et de Botanique se tiendra à Liège, du 3 mai au 1er juin inclus. Le dernier délai d'adhésion est fixé au 10 avril.

Le Comité a reçu un prix d'honneur (médaille d'or) de Sa Majesté le Roi des Belges. En outre, l'exposition est placée sous le haut patronage de Sa Majesté la Reine des Belges ; la présidence d'honneur de MM. Poullet, Ministre des Sciences et des Arts et Helleputte, Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics, et la vice-présidence d'honneur de MM. le lieutenant-général Heimburger, gouverneur militaire de la Position fortifiée de Liège ; H. Delvaux de Fenffe, gouverneur de la Province de Liège ; G. Kleyer, bourgmestre de la ville de Liège et E. Mullendorf, bourgmestre de la ville de Verviers. De plus, la liste des membres d'honneur comporte deux grandes pages du programme et est formée des noms des plus hautes personnalités des sciences, de l'instruction et de l'agriculture.

Tous nos vœux pour la réussite de cette exposition. Les demandes de renseignements devront être adressées à M. Cuisinier, commissaire général à Ans, 155, rue de Bruxelles-Belgique.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

Régates Internationales de NICE, CANNES et MENTON

VACANCES DE PAQUES

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Billets d'aller et retour de 1re et de 2e classes, à prix réduits

de PARIS, pour CANNES, NICE, MONACO, MONTE-CARLE, MENTON

délivrés du 13 mars au 6 avril 1913.

Ces billets sont valables 20 jours (dimanches et fêtes compris) ; leur validité peut être prolongée une ou deux fois de dix jours (dimanches et fêtes compris) moyennant le paiement pour chaque prolongation, d'un supplément de 10 p. 100.
Ils donnent droit à deux arrêts en cours de route, tant à l'aller qu'au retour.

De Paris à Nice : 1re classe : 182 fr. 60 ; — 2e classe : 131 fr. 50.

5e Année. — N° 49. 7 mai 1913.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

DIRECTEUR :
A. MENEGAUX
Assistant d'Ornithologie au Muséum national d'Histoire naturelle.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : Le Dr R. DIDIER.

Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue (manuscrits, abonnements, demandes de renseignements) à M. A. MENEGAUX, 55, Rue de Buffon, PARIS

Prix de l'abonnement : 10 fr. par an
Le numéro : 0 fr. 85 centimes

Les Abonnements partent de janvier.

ORLEANS
IMPRIMERIE H. TESSIER, 56, Rue des Carmes

1913

COMITÉ DE RÉDACTION DE LA REVUE POUR 1913

René Babin, Aimé Bouvier, A. Chappellier, Fernand Daguin, Louis Denise, R. Didier, Paul Estiot, Gabriel Etoc, Albert Maes, L. Maillard, Auguste Menegaux, Paul Paris, Xavier Raspail, Eugène Simon, Louis Ternier.

AVIS

Les réunions du Comité, pour l'année 1913, auront lieu le deuxième lundi de chaque mois, *55, rue de Buffon, au laboratoire d'Ornithologie*, à 5 heures, aux dates suivantes :

12 mai, 9 juin, 7 juillet, 13 octobre, 10 novembre et 8 décembre.

Les amis de la *Revue* sont invités à ces réunions.

SOMMAIRE DU N° 49

A. Dubois. — Sur la classification des Oiseaux.

A. Vaucher. — Sur *Houbara Undulata* (Bp.).

A. Menegaux. — Sur le Pitchou.

J. Delamain. — Notes sur la migration au printemps de 1913.

L. Brasil. — Notes sur quelques oiseaux remarquables du Musée d'Histoire Naturelle de Caen. III. *Casarca ferruginea* (Pall.).

A. Legros. — Œufs anormaux.

Bosche fils. — Notes sur l'élevage du Rossignol.

Notes et Faits divers.

Captures dans la Somme (Vte d'Applaincourt).
Notes sur les tolérances (L. Viton).
Réponse à la question de M. Reboussin (L'Hermitte).
Arrivée des Hirondelles en Périgord (S. Février).
Oiseau bagué (C. Aubert).

Comptes rendus, Analyses, Ouvrages reçus.

Les articles étant signés, la Rédaction de la REVUE n'est responsable ni des opinions émises ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* est interdite.

TARIF DES TIRÉS A PART

4 pages	25 ex.	4 »	8 pages	25 ex.	5 50
—	50 —	4 25	—	50 —	6 »
—	100 —	5 »	—	100 —	7 »

Couverture, en plus des prix ci-dessus :	25 ex.	2 75
—	50 —	3 25
—	100 —	4 25

Phototypie S.A D A.G.

Houbara undulata fuertaventuræ. ♂♀ 1/7 g. Fuertaventura (La Oliva). Mars 1912.

5e Année. — N° 49. 7 Mai 1913.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

SUR LA CLASSIFICATION DES OISEAUX

par le Dr Alph. Dubois

Mon intention n'est pas d'entrer dans des détails sur les diverses classifications ornithologiques proposées jusqu'ici ; j'en ai fait un exposé suffisant en 1891, tout en faisant la critique de chacune d'elles. Je renvoie donc le lecteur à ce travail (1). Mon but, aujourd'hui, est simplement de rectifier certaines dispositions dans le groupement des familles, d'après ce qui m'a été suggéré par mes dernières études et par les travaux de certains de mes confrères. Dans mon *Synopsis avium*, j'ai déjà indiqué plusieurs corrections à faire à ma classification de 1891 ; seulement je commence maintenant la série des oiseaux par les espèces inférieures pour remonter vers les plus parfaites, comme c'est généralement admis dans ces derniers temps.

Beaucoup d'auteurs récents divisent la classe des Oiseaux en deux sous-classes : les *Ratitæ* (2) comprenant les oiseaux anormaux (Autruche, Aptéryx, etc.), dont le sternum est privé de crête osseuse ou bréchet, et les *Carinatæ*, composés de tous les autres oiseaux, c'est-à-dire de ceux dont le sternum est pourvu de la crête sternale.

Le professeur J. Sundevall divise également les Oiseaux en deux sous-classes, mais d'une autre manière ; il comprend sous le nom de *Ptilopædes* (3) les oiseaux qui naissent couverts d'un épais duvet et dans un état plus ou moins avancé, et sous le nom de *Psilopædes* (4) ceux qui naissent nus et faibles (5). Cette division est fort rationnelle, car il est juste de séparer les oiseaux qui naissent couverts d'un chaud duvet, de ceux qui naissent nus ; ces derniers comprennent évidemment des oiseaux plus parfaits, car plus un être naît faible, plus il est élevé en organisation.

J'ai donc admis les trois sous-classes : *Ratitæ*, *Ptilopædes* et *Psilopædes*, seulement j'ai remplacé ce dernier terme par celui de *Gymnopædes* (6), qui a la même signification, mais dont l'orthographe est plus distincte.

D'accord avec Bonaparte, A. E. Brehm, Altum, Grandidier et A. Milne-Edwards, j'ai admis les Perroquets comme les plus parfaits en organisation et devant, pour cette raison, être placés en tête de la classe. Seulement les deux derniers font suivre les Perroquets par les Rapaces, à la suite desquels ils mettent les Zygodactyles, les Macrochires, etc. (7). Ils se basent donc sur la forme du bec; à première vue, le bec du Perroquet ressemble à celui

(1) Revue des derniers systèmes ornithologiques et nouvelle classification proposée pour les Oiseaux (*Mém. Soc. zool. de France*, IV, 1891, pp. 96-116.)

(2) De *ratis*, navire sans carène.

(3) Du grec πτιλον, duvet, plume ; παις jeune.

(4) De ψιλος, nu et παις, jeune.

(5) Sundevall, *Methodi naturalis avium disponendarum tentamen*, Stockholm, 1872.

(6) De γυμνος, nu.

(7) Grandidier et A. Milne-Edwards. *Les Oiseaux de Madagascar.*

d'un Rapace, mais il est plus épais, plus fort, plus élevé relativement, plus uniformément développé. Mais ces auteurs oublient que les Perroquets sont des gymnopaides et que les Rapaces sont des ptilopaides ; ils placent donc des oiseaux ptilopaides entre deux groupes de gymnopaides, ce qui est inadmissible, aussi aucun auteur n'a admis cette manière de voir. Voici maintenant comment je comprends la classification :

Subcl. I — Ratitæ (8)

Ord. I. Apteryges. (Famille : *Apterygidæ.*)

II. Casuarii. (Fam. : 1. *Casuaridæ*, 2. *Dromiceidæ.*)

III. Struthiones. (Fam. : 1. *Rheidæ*, 2. *Struthionidæ.*) (9).

Subcl. II. — Ptilopædes

IV. Impennes. (Fam. : *Spheniscidæ.*)

V. Pygopodes. (Fam. : 1. *Podicipididæ*, 2. *Colymbidæ*, 3. *Alcidæ.*)

VI. Tubinares. (Fam. : 1. *Diomedeidæ*, 2. *Halodromidæ*, 3. *Puffiniidæ*, 4. *Procellaridæ.*)

VII. Gaviæ. (Fam. : 1. *Stercorariidæ*, 2. *Laridæ*, 3. *Sternidæ.*)

VIII. Steganopodes. (Fam. : 1. *Fregatidæ*, 2. *Sulidæ*, 3. *Phalacrocoracidæ*, 4. *Pelecanidæ*, 5. *Phaëthontidæ.*)

IX. Anseres. (Fam. : 1. *Mergidæ*, 2. *Anatidæ*, 3. *Cygnidæ*, 4. *Anseridæ.*)

X. Palamedeæ. (Fam. : 1. *Palamedeidæ.*)

J'ai trouvé convenable de laisser tous les palmipèdes à la suite les uns des autres, ce qui est généralement admis. Mais quelques auteurs anglais, à la suite des travaux du professeur Huxley, ont démembré ce groupe, sous prétexte que la membrane interdigitale ne peut servir de caractère, puisqu'elle ne laisse aucune trace sur les os. Ce groupe est cependant bien naturel, car tous ces oiseaux sont de parfaits nageurs et leurs mœurs diffèrent complètement de celles des oiseaux terrestres. Si l'on rencontre parmi les Echassiers quelques oiseaux conformés pour la nage, comme les Flamants, les Avocettes, les Foulques, etc., on doit les considérer comme des exceptions qui font le passage entre les deux ordres : ils tiennent des uns et des autres.

Quant aux *Palamedeæ*, M. Sclater les avait d'abord placés en tête des Anatidés, mais en dernier lieu il en fait un ordre à part. Les genres *Palamedeæ* et *Chauna* ressemblent en effet aux Anatidés par leur squelette, mais ils ont les doigts non palmés. Leur place est donc entre les Palmipèdes et les Echassiers.

XI. Grallatores. — Cet ordre se divise en trois sous-ordres, savoir :

1° Fulicariæ. (Fam. : 1. *Heliornithidæ*, 2. *Rallidæ*, 3. *Mesœnatidæ*, 4. *Parridæ.*)

2° Limicolæ. (Fam. : 1. *Scolopacidæ*, 2. *Charadriidæ*, 3. *Cursoriidæ*, 4. *Glareolidæ*, 5. *Dromadidæ*, 6. *Œdicnemidæ.*)

3° Alectorides. (Fam. : 1. *Otidæ*, 2. *Cariamidæ*, 3. *Psophiidæ*, 4. *Gruidæ*, 5. *Rhinochetidæ*, 5. *Eurypygidæ*, 7. *Aramidæ.*)

(8) Voy. pour la détermination des espèces : A. Dubois, *Coup d'œil sur les Oiseaux Ratites* (*Bull. Soc. zool. de France*, XXXVII, p. 303, XXXVIII).

(9) Les Ratites sont aussi des Ptilopaides, mais ils diffèrent des autres oiseaux de cette sous-classe par la forme du sternum et l'absence d'ailes.

J'ai exclu des *Limicoles*, les *Thinocoridæ* pour les mettre dans l'ordre des Hétéroclites, et les *Parridæ* (Jacanas) qui sont plus voisins des Râles que des Pluviers, comme l'a démontré A. Milne-Edwards. Le même a constaté que les *Mesœnas* (*Mesites*, Geoff.), qu'on place tantôt dans l'ordre des Gallinacés, tantôt dans celui des Passereaux, se rapprochent des Râles par la structure de leur squelette. Quant aux *Eurypygidæ*, M. Reichenow les met entre les *Mesoenatidæ* et les *Parridæ* ; il a peut-être raison, car il y a quelques points de ressemblance entre les squelettes des *Eurypyga* et des *Mesoenas* ; mais ils se rapprochent aussi des Grues comme l'admettent Sundevall et Sclater.

XII. Herodiones. (Fam. : 1. *Phœnicopteridæ*, 2. *Balænicepidæ*, 3. *Scopidæ*, 4. *Ibididæ*, 5. *Ciconiidæ*, 6. *Plataleidæ*, 7. *Ardeidæ*.)

Les *Phœnicopteridæ* sont par leur organisation anatomique de véritables Hérodiens. Les auteurs qui les ont rapprochés des Lamellirostres ont attaché une trop grande importance à la structure du bec et à la palmure interdigitale ; celle-ci n'existe-t-elle pas aussi chez les Avocettes qu'on n'a jamais songé à mettre avec les Palmipèdes. J'adopte donc la manière de voir de A. Milne-Edwards, Reichenow et autres, qui placent les Flamants parmi les Hérodiens.

XIII. Accipitres. (Fam. : 1. *Serpentariidæ*, 2. *Pandionidæ*, 3. *Falconidæ*, 4. *Vulturidæ*, 5. *Cathartidæ*, 6. *Asionidæ*, 7. *Strigidæ*.)

Je maintiens donc dans l'ordre des Rapaces les groupes diurnes et nocturnes ; il n'y a pas lieu, me semble-t-il, d'admettre un ordre spécial pour les Hiboux et les Chouettes. Le Serpentaire avec ses longues jambes forme bien le passage entre les Hérons et les Rapaces.

XIV. Gallinæ. (Fam. : 1. *Tetraonidæ*, 2. *Odontophoridæ*, 3. *Phasianidæ*, 4. *Opisthocomidæ*, 5. *Cracidæ*, 6. *Megapodiidæ*.)

La 4e famille est une de celles qui embarrassent le plus les auteurs, surtout qu'elle n'est représentée que par une seule espèce : l'*Opisthocomus hoazin*, Müll. (*O. cristatus*, Gm.). La plupart des ornithologistes considèrent cet oiseau comme un Gallinacé. Cabanis le place à la suite des *Musophagidæ* ; M. Sclater en fait un ordre à part qu'il place entre les Gallinacés et les *Hemipodiidæ*. Je crois qu'il est plus convenable de le laisser entre les *Phasianidæ* et les *Cracidæ*, comme le fait le Dr Reichenow (10).

XV. Crypturi. (Fam. : *Tinamidæ*.)

C'est encore une famille au sujet de laquelle les avis sont forts partagés. Huxley en fait une division distincte sous le nom *Dromæognatæ* qu'il met à la suite des *Ratitæ* (11) ; Parker a, en effet, constaté une grande analogie entre la structure de leur palais et celui des Struthioniens ; mais les Tinamous n'ont pas, comme ces derniers, un sternum dépourvu de bréchet. La place que M. Sclater leur assigne entre les Manchots et les Aptéryx me paraît peu en rapport avec leur organisation générale qui les rapproche des Gallinacés. Je pense donc devoir admettre l'opinion de Burmeister, Sundevall, Reichenow et autres qui mettent les Tinamous dans ou à la suite de cet ordre.

XVI. Heteroclitæ. (Fam.: 1. *Chionididæ*, 2. *Thinocoridæ*, 3. *Hemipodiidæ*, 4. *Pteroclidæ*.)

Bogdanow a démontré la nécessité de séparer les *Pteroclidæ* des Gallinacés et les *Thinocoridæ* des Echassiers, pour les placer dans un ordre spécial qu'il désigne sous le nom de *Heteroclitæ* (12). Quant aux *Hemipodiidæ* et aux *Chioni-*

(10) *Zool. Jahrb.* III, Abth. I, syst. p. 702 (1887).
(11) *Proc. zool. Soc.* 1867, p. 4-415.
(12) *Bull. Acad. imp. de Saint-Pétersbourg*, 1881, XI, p. 166.

didæ, ils me paraissent devoir occuper le même ordre (13). Sundevall réunit les Ptéroclidés et les Thinocoridés dans un même groupe (*Subgrallatores*) ; M. Sclater place les premiers dans un ordre particulier qui précède les Gallinacés, tandis qu'il met les Chionididés et les Thinocoridés parmi les Limicoles. Le Dr Reichenow met les Chionididæ à la suite des Palmipèdes après les Palamedéidés, tandis que les trois autres familles sont mises à la suite des Fulicariae. Je pense avoir trouvé la vraie place de ces familles parmi les Hétéroclites.

(A suivre.)

SUR *HOUBARA UNDULATA* (Bp.) (*avec planche*).

par A. VAUCHER

Dans le numéro 43 de la *Revue*, M. Anfrie a posé, sur le genre, deux questions. La seconde étant résolue depuis assez longtemps, je prie le lecteur de vouloir bien consulter la planche annexée sur laquelle figure une femelle en pleine parure.

Restait la question de la mue. Au moment où j'allais donner le résultat de mes recherches, M. de Zedlitz fit paraître son excellent article, lequel émane d'un observateur consciencieux. Comme apport aux dires de M. de Zedlitz, j'expose un bref résumé de mes observations. Ce sont plutôt des déductions, reposant sur l'état de mue de six sujets, adultes et tués dans la période des amours.

Un seul sujet mâle, très vieux, a sa parure complète, la mue achevée. Cette pièce (du Muséum de Genève) ne porte pas de date, ni lieu de capture, mais je la suppose tuée en juillet. Sur les cinq autres sujets, tués respectivement en mars, juin et juillet, la mue est incomplète. La parure nouvelle, à peu près achevée dans certaines parties, est encore mélangée de plus ou moins de plumes de la mue précédente. Ces dernières sont faciles à reconnaître ; elles ne présentent que des tiges dépourvues de barbes, fripées, usées et cassées ; les nouvelles sont dans tout l'éclat de leur fraîcheur. Ceci pour la huppe et la collerette.

Les plumes du manteau, soit les grandes couvertures, les rémiges, et les rectrices, présentent au moment de la mue une usure telle, qu'elle ne peut être le résultat d'une portée de six mois.

De ce qui précède, il semble bien prouvé que le genre qui nous occupe porte ses parures toute l'année. Qu'en outre sa mue est simple.

Ces particularités suffiraient donc à créer un genre à part, comme l'a fait le prince Bonaparte. Le genre *Otis* a la mue double, comme cela a été prouvé ; il est donc inutile de revenir là-dessus.

Ce qu'avance M. de Zedlitz, à propos de l'âge comparé au développement de la parure, est certainement exact. Je considère le sujet mâle figuré sur la planche annexée comme étant d'âge moyen, alors que le mâle du Muséum de Genève, chez lequel les ornements sont d'une ampleur extraordinaire, est, sans aucun doute, un très vieux sujet.

Genève, mars 1913.

---

(13) Dubois. *Synopsis avium*, II, pp. 778-780 (1902).

SUR LE PITCHOU [*SYLVIA UNDATA* (Bodd.)]

par A. Menegaux

A propos des articles qui ont récemment paru dans la *Revue*, il est intéressant de faire remarquer que les diverses formes de Pitchous sont les suivantes, d'après Col. Ingram (*Zoologist*, août 1912, p. 298).

1° *Sylvia undata undata* (Bodd.) qui habite le sud-ouest de l'Europe ; sud de la France, contreforts des Pyrénées, Espagne (?), Italie centrale et méridionale, Sardaigne, Corse ; parfois isolé dans le nord de l'Italie ;

2° *S. undata aremoricus* C. de Palluel : de la Bretagne et des îles normandes, ouest de la France jusqu'en Espagne (?). Les spécimens du Portugal sont identiques à ceux de l'ouest de la France.

3° *S. undata toni* Hart. : Algérie, Maroc, Tunisie. Cette petite forme hiverne dans le Sahara et niche dans la région de l'Atlas.

4° *S. undata dartfordiensis* Lath. du Sud de l'Angleterre jusqu'à la vallée de la Tamise, au Nord.

La forme américaine du Pitchou a été caractérisée ainsi par Crété de Palluel (*Ornis*, 1899, X, p. 42) : « Ayant eu l'occasion d'examiner un grand nombre de *Melizophilus provincialis*, j'ai été frappé de la différence qui existe entre les sujets du Midi de la France et ceux que j'ai recueillis depuis plus de vingt ans en Bretagne ; le Pitchou de Provence est d'une taille plus forte que celui de Bretagne ; le plumage du *M. provincialis* est en-dessous du corps d'un brun rouge qui tourne au vineux, les flancs et tout le dessus du corps d'un cendré bleuâtre. Chez le Pitchou de Bretagne, le dessous du corps est d'un rouge ferrugineux ardent, sans teintes grises sur les flancs, le dessus du corps est d'un brun un peu ardoisé sur la tête seulement avec les côtés du cou gris cendré. Faut-il considérer l'espèce ou race du Pitchou de Bretagne comme distincte de *M. provincialis* et le désigner sous le nom de *Melizophilus aremoricus* ? La question mérite examen. Mon *Melizophilus aremoricus* ne ferait-il pas double emploi avec le *M. dartfordiensis* de Leach. Dans tous les cas, le *M. provincialis* diffère autant de *M. aremoricus* que *Motacilla alba* de *Motacilla Yarrelli.* »

M. Col. Ingram, qui a comparé les diverss pécimens qu'il a récoltés dans l'ouest de la France avec ceux de divers Musées français et ceux du British Museum, admet que cette forme est intermédiaire entre la forme typique et *S. u. dartfordiensis* et qu'elle s'est formée sous l'influence du climat doux dans lequel vivent ces oiseaux.

Je serais heureux de recevoir en communication des spécimens de Pitchou provenant de la Bretagne ou des bords de l'Océan.

NOTES SUR LA MIGRATION AU PRINTEMPS DE 1913

par Jacques Delamain

Mois de Mars.

La migration au printemps de 1913 commence dans des conditions de température assez exceptionnelles. L'avant-dernier hiver, celui de 1911/12, avait été doux et suivi d'un printemps précoce. L'hiver que nous venons de quitter, celui de 1912/13 a été plus doux encore et la végétation, à la fin de mars, est d'environ un mois en avance sur la normale.

Cette situation a eu, dans ma région, un double corollaire. D'une part,

nos visiteurs d'hiver, ceux qui nous viennent, pendant la mauvaise saison, des grandes forêts de conifères du Nord, comme le Mauvis, la Litorne, le Pinson d'Ardennes et le Tarin, ont été plus rares que de coutume ou ont raccourci l'étendue de leur voyage vers le Sud (le Tarin est resté tout l'hiver avec nous). D'autre part, nos premiers visiteurs de printemps, l'avant-garde de la grande armée des Migrateurs, ceux sur lesquels on compte dans les derniers jours de mars, ont une avance très notable cette année sur leurs dates normales d'arrivée et le printemps de 1913 détiendra probablement des « records » intéressants sur ce point. Voici du reste les dates comparatives pour les dernières années. Elles indiquent, pour chacune des espèces considérées, la date du premier oiseau vu :

	1913	1912	1911	1910
Hirondelle de cheminée	14 mars	25 mars	30 mars	25 mars
Coucou	21 »	29 »	3 avril	27 »
Huppe	22 »	25 »	30 mars	25 »
Torcol.....	21 »	27 »		4 avril

Ces faits méritent d'être signalés, car à un printemps précoce dans notre région, ne correspond pas toujours une migration hâtive. Le phénomène est d'un ordre beaucoup plus général, et il est intéressant de noter que pendant toute la première quinzaine de mars une zone de hautes pressions barométriques, avec type de temps nettement anticyclonique, s'est étendu non seulement sur tout le Sud de l'Europe, mais encore sur le Nord du Continent Africain et que pendant toute cette période, la totalité de la vaste région considérée a été remarquablement exempte de perturbations atmosphériques. Les quatre espèces de migrateurs indiquées ont donc pu accomplir leur voyage sans encombre, traverser une Méditerranée généralement belle et nous arriver avec une bonne avance sur les autres années.

On aurait pu croire, d'après les dates d'arrivée de l'avant-garde, que le gros de l'armée des Migrateurs, avec, en tête, le Rossignol et le Rouge-Queue de muraille, atteindrait nos régions avec une avance assez marquée sur leur date habituelle. Or il n'en est rien. Ce que j'appellerai la deuxième « vague » des migrateurs non seulement ne nous arrive pas plus tôt que l'année dernière, mais montrera probablement un retard assez marqué. Or, il convient de noter qu'à partir du 17 mars, une aire de basses pressions, avec temps de type cyclonique, s'est étendue sur tout notre Sud-Ouest faisant certainement sentir son influence perturbatrice beaucoup plus loin au Sud, et qu'elle existait, très marquée encore, à la fin de mars. Il est incontestable que durant ces derniers jours de mars, la migration « languit ».

Départs et passages d'hivernants. — La période du 1er au 10 mars a joué un rôle important pour cette catégorie de migrateurs. Les conditions de température étaient excellentes, la pression barométrique élevée, avec des maxima quotidiens de 772 à 782 m/m. Chaque jour, au soleil levant, des bandes de *Corneilles*, de *Ramiers*, se dirigeaient vers le Nord. Des vols importants de *Grives*, de *Litornes* suivaient la même direction ; les troupes d'*Alouettes* émigraient nombreuses. Les *Vanneaux* et les *Bécassines* passaient, abondants, en diminution progressive jusqu'au 15 mars. A cette dernière date il nous restait encore quelques *Bergeronnettes boarules* et *Grises* et quelques *Pipits des Prés*.

Autres passages. — Des *Grues* et des *Outardes cannepetières* ont passé le

10 mars et des *Hérons cendrés*, présents dans nos prairies de la Charente le 12 mars, étaient signalés quelques jours plus tard, le 22, dans les parages de l'Ile d'Oléron, sur la côte de l'Atlantique, en nombres considérables. Il y en avait des milliers, me dit-on.

Nidification en mars. — Outre le *Merle* et la *Draine*, les espèces suivantes ont commencé à construire activement en mars :

Mésange Charbonnière, Mésange bleue, Rouge-gorge, Traquet Pâtre, Troglodyte, Sittelle, Grimpereau, Chardonneret.

NOTES SUR QUELQUES OISEAUX REMARQUABLES DU MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE DE CAEN

par Louis Brasil

III. **Casarca ferruginea** (Pall.), capturé en Normandie.

La collection d'Oiseaux du Musée d'histoire naturelle de Caen vient de s'enrichir d'un spécimen qui, par sa provenance, offre assez d'intérêt pour mériter d'être signalé ici. Il s'agit d'un magnifique indididu de Canard casarca, *Casarca ferruginea* (Pall.) (1), tué au gabion le 1er décembre 1912, à Hotot-en-Auge (Calvados) et, sur ma demande, généreusement abandonné pour nos collections par son heureux possesseur, M. Louis Conard, maire de la commune sur le territoire de laquelle la capture a été faite.

C'est la première fois à ma connaissance que le Casarca est observé d'une façon certaine en Normandie. A l'exemple de Gadeau de Kerville, j'estime qu'il ne faut accepter l'observation de Hardy, la seule qui ait été rapportée, qu'avec la confiance que mérite la manière dont elle a été faite : « Deux bandes de 7 à 9 individus ont visité nos côtes, pendant la forte gelée de l'hiver de 1838 ; mais on ne put en tuer un seul. Ils se tenaient toujours à la mer, en dehors de la portée du fusil » (2). La prédilection du Casarca pour les eaux douces rend encore plus incertaine l'exactitude de la détermination de Hardy.

Le Canard casarca s'aventure très rarement dans l'Europe occidentale. Son centre de dispersion est l'Asie centrale ; de là, il rayonne, d'une part, jusqu'à la Chine orientale, le Japon et Formose, puis dans toute l'étendue de la péninsule indo-chinoise et de l'Inde, puis en Afrique où il atteint au sud le Choa, à l'ouest le Maroc, enfin, dans les régions orientales et méridionales de l'Europe. Ce n'est qu'accidentellement qu'on l'a rencontré en Allemagne, en Danemark, en Scandinavie, au Groenland, dans les Iles Britanniques, en France.

Dans les Iles Britanniques, il paraît avoir été relativement abondant en 1892, de juin à septembre ; des bandes de 10 à 15 et même 20 individus ont alors été observées en plusieurs endroits.

En France, les captures sont tout à fait exceptionnelles. La collection Marmottan, pourtant si riche, ne renferme pas de spécimen d'origine française. Paris, dans ses *Notes sur quelques Oiseaux observés en France* (3), ne

---

(1) Hartert vient de faire très justement observer que *Anas ferruginea* Pallas, 1764, a la priorité sur *Anas casarca* Linné, 1768 (*Hand-list Brit. Birds*, 1912, p. 134, note infra-paginale).

(2) Gadeau de Kerville, *Faune de Normandie*, III, 1892, p. 440.

(3) *Revue française d'Ornithologie*, 3e année, 1911, p. 55.

mentionne le Casarca que pour la Normandie, sur la foi de l'observation de Hardy et, pour les Pyrénées-Orientales, d'après Depéret. Le Musée de Perpignan ne possède pas actuellement de spécimen tué dans le département, mais le directeur, M. E. Combes, a bien voulu très aimablement m'apprendre qu'autrefois il en existait un capturé, à une date qui n'a pas été notée, à La Tour Bas Elne, près Perpignan. L'oiseau, mal préparé, a été perdu. Du reste, d'après Companyo, ce n'est que fort accidentellement que l'espèce apparaît dans la région, toujours en petite quantité et au cours des hivers les plus rigoureux. Enfin, tout récemment (4), Etoc signale l'existence dans la collection Radot d'un Casarca ♂ tué au Crotoy, en 1905.

L'oiseau tué à Hotot-en-Auge est un mâle bien adulte, ainsi qu'en témoignent le développement des testicules et le degré d'ossification du squelette. Il était accompagné d'un second individu qui fut tué aussi, mais qui, tombé entre des mains moins avisées, eut le sort d'un vulgaire Canard sauvage. Le seul renseignement que j'ai pu obtenir sur ce second individu, c'est qu'il constitua un rôti d'une saveur et d'une délicatesse toutes particulières. J'ignore son sexe, mais je présume que ce devait être une femelle.

Notre spécimen revêt la coloration bien connue. L'étroit collier noir qui donne tant d'élégance à celle-ci chez le mâle fait défaut. Hume et d'autres ont déjà signalé la disparition de ce caractère pendant les mois de décembre, janvier et février, c'est-à-dire en hiver.

Les conditions de la capture, la netteté du plumage et surtout l'état des pattes, tout dans le cas présent tend à prouver qu'il s'agit bien d'un oiseau sauvage et non d'un animal privé échappé de quelque parc ou de quelque volière.

ŒUFS ANORMAUX

par A. Legros

Dès qu'un œuf d'oiseau n'atteint pas ou dépasse dans une certaine mesure ses dimensions les plus ordinaires, il peut être considéré comme anormal. Mais si sa composition chimique n'a pas varié, il n'est simplement qu'un œuf *nain* ou *géant*. Au contraire, si le vitellus vient à manquer, si la forme s'éloigne fortement de l'ove, si plusieurs œufs se pénètrent ou s'englobent, on a dans ce cas affaire à des phénomènes, qui constituent de véritables monstruosités tératologiques.

Ma collection d'œufs d'oiseaux renferme quelques exemples intéressants d'anomalies curieuses.

1° Œuf de Poule anormal.

A la Neuville-les-Dorengt (Aisne), on m'apporte un jour un œuf de poule de la grosseur d'un fort œuf d'oie et qu'un herbager avait recueilli dans un coin de sa basse-cour. Le jour qui a précédé la ponte, la poule paraissait malade. Après avoir expulsé un pareil produit, elle ne donne plus aucun signe de maladie. Mon premier soin est de peser l'œuf : 192 grammes. Poids respectable si l'on veut bien se rappeler qu'un œuf de poule ordinaire pèse environ 65 grammes, un gros œuf 80 et quelquefois, mais exceptionnellement, dans les environs de 100 grammes.

---

(4) *Revue Française d'Ornithologie*, 5e année, 1913, p. 7.

Coquille irrégulière, rugueuse, un peu jaunâtre ; de forme que je ne peux mieux comparer qu'à celle qui est popularisée par nos dirigeables.

Pôles très rugueux et irréguliers, où la cicatrisation du dépôt calcaire s'est faite difficilement.

Sur le flanc, deux ou trois dépressions légères, en hélice, indiquant que l'œuf n'est descendu dans l'oviducte et n'est sorti que par un vrai mouvement de *dévissage*, analogue à celui d'une balle sortant d'un fusil rayé.

Longueur du grand axe : 100 millimètres.

Longueur du petit axe : 59 millimètres.

Soit 18 centimètres 4 de tour.

L'œuf ayant été fêlé en tombant sur le sol, je le vidai avec précaution et il en sortit du *jaune* et du *blanc*. Mais j'aperçus bien vite à l'intérieur la coquille d'un autre œuf. En entr'ouvrant la coquille extérieure déjà fendue, je pus extraire ce second œuf absolument normal, dont les dimensions étaient : 63 millimètres pour le grand axe, 42 millimètres pour le petit et dont le poids ne dépassait pas 66 gr. 5. Le contenu de cet œuf était aussi normal.

Ce second œuf est de forme très régulière, à coquille épaisse et de couleur plus foncée que son contenant.

Le poids respectif des deux coquilles est : 8 grammes et 6 grammes, ce qui indique la légèreté de la grosse coquille et par suite sa fragilité. La quantité de calcaire secrétée par les glandes appropriées n'a donc pas beaucoup dépassé la moyenne. La coquille d'un œuf d'oie de même dimension pèse au-delà de 20 grammes, ainsi que je m'en suis assuré. Conclusion : l'œuf anormal n'est pas resté au-delà d'une journée dans l'oviducte, sans quoi on découvrirait une coquille plus épaisse et formée de plusieurs couches.

Demandons-nous maintenant si les œufs à double coquille sont une anomalie vraiment rare. Je ne le crois pas et voici pourquoi. En 1912 j'ai découpé dans des journaux quatre petits articles où l'on signale semblables découvertes. Voici ces extraits :

I

« *Un œuf phénomène.* — Un habitant de Mantes-sur-Seine, M. Métayer, possède une superbe basse-cour. Qu'on en juge : une de ses poules vient de pondre un œuf pesant près de 250 grammes ! Cet œuf peu ordinaire, envoyé à Paris, fut soumis à l'action des rayons X et on découvrit que la première coquille en enveloppait une seconde, dont chaque extrémité contenait un jaune. Il a été expédié à Houdan, où il figurera à la prochaine exposition d'aviculture ». — (*Le Matin.*)

II

« *Un œuf phénoménal.* — Un fermier de Pierrefeu (Var) élève des poules dont une a pondu un œuf mesurant 18 centimètres de circonférence, 10 centimètres de grand diamètre et ne pesant pas moins de 150 grammes.

« Pour un œuf, c'est un bel œuf, et comme on n'en avait probablement jamais vu. Il faut tenir compte toutefois que le fait se passe dans le Midi... » — (*Réveil du Nord*, Lille.) (Probablement d'après un autre journal.)

(Ce sont les dimensions exactes de l'œuf que j'ai décrit plus haut. Assez spirituellement, on met cependant son existence en doute, sous prétexte que le fait se passe au pays des exagérations.)

III

« *Un œuf phénomène.* — Un propriétaire de Valréas (Vaucluse), qui est en même temps conseiller municipal, a trouvé le matin, en visitant son poulailler, un œuf énorme parmi les œufs de dimension ordinaire.

« Cet ovoïde, parfaitement conformé, a deux fois la grosseur d'un œuf d'oie. Au milieu se trouve un œuf de poule de dimensions ordinaires.

« On cherche l'explication de ce bizarre phénomène. » (*Réveil du Nord*, Lille.)

(Deux fois la grosseur d'un œuf d'oie, c'est peut-être beaucoup dire ! J'aurais préféré avoir les dimensions exactes. Il faut tenir compte toutefois, etc...).

IV

« Moiremont. *Œuf phénomène.* — Ces jours derniers, on pouvait voir chez M. Cellier, Victor, propriétaire à Moiremont (Marne), un œuf phénomène d'une cane de sa basse-cour.

« Cet œuf mesurait 75 millimètres sur 55 et renfermait un autre œuf mesurant 65 millimètres sur 45, tous deux bien formés. C'est le premier pondu cette année par la dite cane, qui en avait déjà donné un semblable l'année dernière.

« Ce fait doit être assez rare pour mériter d'être cité. » (*Eclaireur de l'Est*, Reims.)

(Intrigué, cette fois, j'ai écrit à M. Cellier qui m'a confirmé le fait tout en regrettant que l'œuf ait été brisé.)

Il est probable que d'autres journaux publient de temps à autres de semblables découvertes.

***

2° Œufs nains sans vitellus.

Une anomalie moins rare du produit ovarien est fournie par des œufs sans vitellus, constitués uniquement de blanc et d'une coquille, et qui sont désignés sous le nom *d'œufs de coq*, *cocatris* ou *œufs blancs*. Les Allemands nomment ces anomalies des *Spureier*, mot à mot, *traces d'œufs*, expression qui correspond assez au mot populaire *erres* (traces) par lequel on désigne encore, dans certaines campagnes, les *œufs de coq*.

Presque tous les oiseaux domestiques produisent des *erres*. En examinant le grand nombre d'*erres* que j'ai recueillies dans ma collection, je trouve qu'on peut en général les ramener à deux types :

1° *Le type sphérique*. Exemples : Œufs de Poule absolument arrondis, ayant respectivement 27 millimètres, 24 et 23 millimètres de diamètre ; œuf de Pintade de 22 millimètres et œuf de Faisan commun de 21 millimètres.

2° *Le type très allongé*, en fuseau, avec les deux extrémités symétriques. Exemples : Œuf de Poule de 70 millimètres de grand axe sur 39 seulement de petit axe ; œuf de Poule de 37×21, de 48×23 et de 46 × 24 ; œuf de Pintade très petit de 23 × 14.

Dans les deux types considérés, les deux moitiés de l'œuf sont symétriques. Il semble donc que l'absence de vitellus influe sur la forme et fait disparaître l'asymétrie de l'ovoïde.

(A suivre.)

NOTES SUR L'ELEVAGE DU ROSSIGNOL

par Bosche fils.

Bien des profanes croient cet oiseau impossible à élever. C'est une erreur ! Le Rossignol n'est pas plus fragile, ni plus difficile à élever qu'un autre oiseau, mais il y a la manière.

Les uns le placent près du feu pendant l'hiver, erreur profonde, car j'en ai eu qui se baignaient en plein mois de janvier, par 3 et 4 degrés au-dessous de zéro. Ce qui fait partir cet oiseau de nos climats pour des climats plus doux, c'est le manque total de nourriture, car le Rossignol se nourrissant exclusivement d'insectes et de vermisseaux, ne peut subsister, vu que le froid les oblige à chercher une retraite dans la terre, ou à se métamorphoser, d'où leur migration. D'autres amateurs tapissent la cage avec de la mousse qu'ils collent à ses parois, c'est un mauvais procédé, car l'oiseau, dans ses allées et venues, finit par faire tomber des parcelles de ces capitonnages qui se mélangent à sa pâtée, peuvent amener des désordres graves dans son organisme et même la mort à brève échéance. Le seul ornement que l'on puisse se permettre est de garnir de feuilles de lierre le devant de sa cage à hauteur du troisième bâton, car l'oiseau aime à se cacher pour faire entendre son chant. Ainsi, moi, j'ai conservé des Rossignols jusqu'à sept ans. Voici ma manière d'opérer.

Cage (*dimensions*). — Un mètre de long sur 0 m. 60 de hauteur et 0 m. 40 de profondeur, avec tiroir en zinc dans le fond, permettant de nettoyer et de sabler fréquemment. Il est bien entendu que la cage ne doit être grillagée que sur le devant, le fond, le plafond et les bas côtés doivent être en bois plein, une caisse à savon répond à toutes les conditions ; éviter autant que possible les treillages métalliques dits de garde-manger, car l'oiseau pourrait, par inadvertance, se scier le bec à la base des mandibules. Les perchoirs doivent être disposés en triangle. Exemple : la cage ayant intérieurement 0 m. 98 de long, les deux perchoirs du bas doivent être placés à 0 m. 55 l'un de l'autre, de façon à ce que l'oiseau en se retournant ait assez d'espace pour ne pas fienter dans les mangeoires, disposées latéralement des perchoirs. Le troisième perchoir doit être disposé, au milieu des deux premiers, à une hauteur raisonnable, variable du reste avec la hauteur de la cage.

Elevage des jeunes Rossignols pris au nid. — *Pâtée.* — 1° Prendre de la mie de pain blanc un peu rassis, que l'on réduit en miettes entre les mains, et que l'on mélangera en parties égales avec du chènevis pilé, obtenu par écrasement sur une table, en se servant d'un litre vide. Cet écrasement à la bouteille a ma préférence à tous les points de vue, car l'enveloppe du grain se trouve pulvérisée bien mieux qu'au moulin à café, ce qui assure une meilleure digestion.

2° Pulvériser des chrysalides de vers à soie, et en mettre une bonne pincée avec les deux produits sus-nommés ; triturer le tout ensemble, jusqu'à mélange parfait en y incorporant deux à trois blattes ou cafards de cuisine et autant de vers de farine, coupés au préalable avec des ciseaux et mouillés avec du lait. La pâtée ne doit être ni coulante ni collante, elle doit avoir une certaine consistance, tout en gardant un certain moelleux, pour en faciliter l'absorption, et permettre à l'amateur de la prendre avec la brochette. Cette pâtée doit être renouvelée tous les matins, car le lait qu'elle contient la ferait aigrir facilement. En résumé, c'est une nourriture mixte qui a l'avantage de se rapprocher de celle de la nature. A ce régime l'oiseau vit très bien, et l'amateur ne se trouve pas pris au dépourvu ; car si dès le début on

nourrit l'oiseau d'une nourriture essentiellement insectivore, on peut s'attendre à un triste dénouement quand arrivera la saison inclémente.

Quelques amateurs se contentent de leur donner du pain et du lait, ce qui amène chez les jeunes sujets un relâchement des intestins, d'où affaiblissement, diarrhée, et fatalement la perte des jeunes nourrissons.

Ma pâtée, par sa composition de pain, lait, blattes et vers de farine, dont les éléments rafraîchissants corrigent ce que le chènevis et la chrysalide pourraient avoir d'échauffant, leur conserve une santé parfaite, et conduit à bon port des jeunes sujets dans leur élevage. Elle se recommande donc aux amateurs.

Soins à donner aux jeunes Rossignols. — Sitôt que l'on a trouvé un nid, le meilleur moment pour s'en emparer est la tombée de la nuit ; cela se conçoit ; le père et la mère ont donné à ce moment la dernière becquée à leurs petits, et ils seront tranquilles pour la nuit. La seule précaution est de les couvrir, car les parents les abritent sous leur aile, et la moindre fraîcheur pourrait leur être funeste. Comme sécurité, les placer dans la cage où l'on doit faire l'élevage.

Le lendemain de la capture, le premier travail est de leur donner la becquée. A cet effet, on taille un morceau de bois tendre, de la longueur et grosseur d'un crayon que l'on façonne en forme de spatule, puis l'on tape légèrement sur les parois du nid ; à ce moment, tous les nourrissons ouvrent leur bec. Donner la becquée toujours au même, jusqu'à ce que, repu, il se soulève sur sa couche pour expulser son excrément ; ce mouvement est instinctif. L'on prend alors une cuiller à café, qu'on lui passe sous le postérieur pour enlever l'excrément, que l'on pourrait, le cas échéant, prendre avec la main sans crainte de se tacher les doigts, car la prévoyante nature a prévu le cas pour les parents des jeunes sujets, et leurs excréments sont enveloppés, dans l'enfance, d'une mince pellicule qui permet au père et à la mère de s'en saisir avec leur bec et de les rejeter hors du nid. Vous donnez la becquée au second, au troisième, au quatrième et après vous être assuré qu'ils ont satisfait leurs besoins naturels, vous les replacez dans la cage. Les premiers jours, il faut leur donner la becquée de demi-heure en demi-heure et peu à la fois, ensuite d'heure en heure et, peu à peu, espacer les becquées. Cette abondance fréquente de nourriture a pour but de faciliter, par ses échanges dans l'organisme de l'oiseau, l'apparition du plumage qui lui assure rapidement des moyens de défense. Il faut une surveillance de tous les instants. En donnant la becquée, bien faire attention à ne pas en laisser tomber, ni dans le nid, ni sur le plumage, ni d'en laisser la moindre parcelle aux commissures du bec de l'oiseau. Ceci a une importance capitale, car il peut se déclarer une inflammation aux commissures, ce qui serait funeste au sujet. De même, ne jamais essayer de sortir les jeunes sujets du nid, ni de la place qu'ils occupent à leur naissance, car il est très difficile de les replacer comme ils étaient, et le déplacement, dans bien des cas, amène des difformités aux jambes des nourrissons. Les détails que je donne sont des écueils où beaucoup d'amateurs échouent. C'est proprement l'hygiène de l'enfance. Que diriez-vous d'une mère ou d'une nourrice mercenaire qui laisserait son enfant dans les mêmes langes, imprégnés des déchets usés de la nutrition ? elle n'aurait pas d'excuse, à moins qu'elle ne péchât par ignorance.

Le manque d'hygiène et de propreté engendre aussi bien chez le jeune oiseau que chez l'être humain des difformités de la structure osseuse, qui ont une grande répercussion sur la vie du sujet. Pour moi, c'est donc un crime de lèse-nature de détruire des nichées de cet utile insectivore et charmeur inlassable de nos nuits de printemps, et sous le prétexte d'élever un chan-

teur, de faire une véritable hécatombe de pauvres innocentes victimes, sans avoir l'excuse d'être parvenu à amener un seul nourrisson à bon port, faute d'une étude approfondie, ou tout au moins d'une documentation autorisée.

Capture et élevage des jeunes Rossignols sortis du nid et des adultes. — Le Rossignol se prend très facilement. Se munir d'un trébuchet ou piège à filet, mais le piège dont les deux parties portent à terre est préférable ; amorcer avec un ver de farine, maintenu en respect par deux fragments de ressort de montre liés ensemble, permettant ainsi au ver de farine d'évoluer, ce qui donnera l'éveil au Rossignol et le fera venir au piège ; éviter de recouvrir de terre la portion du piège qui porte la baguette de tension, car si l'oiseau venait de ce côté, il serait rejeté hors du piège par cette baguette ; recouvrir la portion contraire avec de la terre légère et le succès sera certain.

Elevage des jeunes Rossignols sortis du nid, capturés avant leur migration et des adultes qui arrivent au printemps. — Sitôt en possession d'un Rossignol, que ce soit un jeune de l'année n'ayant pas mué, ou un adulte, la méthode d'élevage est identique : se servir de la pâtée dont j'ai donné la formule.

Voici la manière de procéder ; la cage doit être préparée à l'avance, en ayant soin de mettre de la pâtée dans une mangeoire. Dans une autre, mais en verre transparent et basse de forme, mettre deux ou trois blattes ou cafards de cuisine bien vivants, ainsi que quelques vers de farine. Maintenant pensons à notre captif : tenir l'oiseau dans la main gauche, les pattes pendantes, et maintenues en respect, mais sans exagération, entre le majeur et l'annulaire ; fermer la main suffisamment pour maintenir le corps ; le cou et la tête de l'oiseau seront maintenus par le pouce et l'index.

Vous aurez préparé au préalable quelques boulettes de pâtée de la grosseur d'un pois chiche ; prendre une boulette entre le pouce et l'index de la main droite, puis adroitement ouvrir le bec du patient, en y mettant la boulette précitée qu'il avalera instinctivement, puis introduire le sujet dans la cage en ayant soin de mettre une toile verte sur le devant, pour lui permettre de se cacher, car il est doublement honteux se voyant pris et, étant d'un naturel craintif, il s'effaroucherait et s'assommerait en voletant à travers sa cage. La toile doit avoir une demi-transparence. Les premiers jours, les boulettes doivent être données d'heure en heure; les jours suivants, à de plus longs intervalles. La boulette a pour but de ne pas le laisser maigrir, tout en lui faisant connaître la nourriture qu'il aura en captivité ; car, essentiellement insectivore, il se laisserait dépérir, s'il ne suivait que son instinct, et c'est pour obvier à cet inconvénient que j'ai préconisé de mettre dans un verre transparent et lisse, quelques blattes et vers de farine ainsi que dans sa pâtée, en ayant soin pour ceux-ci de les couper en deux tronçons.

De ce fait, l'oiseau se promenant dans le bas de sa cage, la faim aidant, et voyant les insectes, il se dirigera vers eux et instinctivement prendra quelques parcelles de pâtée. S'assurer de temps en temps s'il a touché à sa pâtée. A ce moment, l'oiseau est acclimaté.

Mais il y a l'embarras du choix : le jeune Rossignol sorti du nid et capturé avant sa migration s'acclimate très vite à la nourriture, mais n'a pas ce chant pur que recherchent les vrais amateurs. Je conseille donc, d'après ma vieille expérience, de préférer le Rossignol adulte capturé à son retour de migration, car il aura un chant d'une grande pureté, tout l'hiver, dans son exil, il se sera perfectionné dans son chant au contact des vieux mâles, qui

chantent peu il est vrai, car ne faisant pas de nichée dans leur pays d'hivernage, leur ardeur au chant s'en trouve amoindrie ; mais l'élève en entendra suffisamment pour en connaître les arpèges et le printemps et l'amour aidant, il n'aura que la mise au point, mais du moins le véritable timbre de son chant.

Mais pour réussir à acclimater l'adulte, il y a une chose essentielle à observer et à retenir : ne le capturer qu'entre le 12 et le 20 avril; passé cette date, il est inutile d'essayer, par exception on le conserve quelquefois, mais il est toujours taciturne ; en voici la cause : en général, vers le 20 avril, le Rossignol est accouplé, ayant donc pris contact avec sa femelle, le chagrin qu'il éprouverait de se voir capturé lui serait funeste, quoiqu'on l'entoure des meilleurs soins.

Avoir soin de couvrir la cage du captif tous les ans au moment de la migration, car vous auriez la douloureuse surprise de le trouver assommé. A cette époque, le besoin de déplacement est si impérieux pour lui que l'oiseau volète continuellement, et cela pendant quelques jours, aux approches de la nuit.

Chant. — A l'arrivée tous les Rossignols sont nocturnes, ils chantent dans le but de charmer la femelle.

Le jour il ne chante que par intervalle. Ce qui fait qu'il s'acharne à chanter est qu'il a un rival qui lui répond dans le voisinage. C'est le moment des amours, la femelle en est l'enjeu. Progressivement, en chantant, ils se rapprochent de branche en branche, le verbe haut, et les yeux flamboyants, comme ayant l'air de se mesurer du regard. Il finissent par se livrer combat jusqu'à ce qu'un des deux antagonistes cède au vainqueur la femelle convoitée.

(A suivre.)

NOTES ET FAITS DIVERS

Captures dans la Somme. — En mars il a été tué au Crotoy (baie de Somme) un *Guillemot* bridé (*Uria ringvia* Brünn.), mâle adulte de toute beauté.

Sur le marais de Sailly-Broy, à la Hutte des Quatre cents coups, il a été tué une Foulque ayant un grand nombre de plumes blanches sur la poitrine et aux susalaires.

L'année est détestable pour le repassage aussi bien à la Bécassine que pour la Hutte et la chasse en mer. D'ailleurs en automne le passage avait été mauvais dans la région de la Somme

Abbeville, mars 1913. Vicomte d'Applaincourt.

Note sur les tolérances. — Les laceteurs et fileteurs placent en évidence à côté de leurs champs de massacres des affiches ainsi conçues :

ATTENTION !

Ici on ne capture pas les oiseaux utiles,

ON LES PROTÈGE.

Je viens d'apprendre à l'instant que les prises de Vanneaux dans le Lot-et-Garonne ont atteint des chiffres trop respectables.

Non loin d'ici un fileteur compte ses victimes par milliers et non loin un autre de ses compatriotes a atteint un chiffre presque aussi élevé.

Tout cela naturellement grâce à la muselière appliquée à la gendarmerie sous le nom de *tolérances*. Les gros chasseurs du Nord, ainsi qu'on appelle dans le Sud-Ouest les vulgaires fusils, voire même les fusillots n'ayant pas, eux, les tolérances, pourront bientôt mettre leur fusil au ratelier, mais ne croyez- vous pas que l'Etat qui verra ses recettes diminuer par la mévente des poudres et des permis ne s'apercevra pas trop tard de la mentalité de ses Préfets du Sud-Ouest ?

L. Viton.

Réponse à la question de M. Reboussin (*Rev. franç. d'Ornith.* nº 46. P. 29). — Je suis réellement confus de me trouver en contradiction avec un zoologiste aussi éminent que M. E. Trouessart, mais je crois pouvoir affirmer que son opinion est erronée en ce qui concerne la Bergeronnette boarule.

En effet, pour que la couleur noire apparût par mue ruptile, il faudrait indispensablement que cette teinte se trouvât à l'état latent sur la plume poussée à l'automne ; or, il est facile de se rendre compte que cela n'est pas et que l'oiseau qui nous occupe présente dans sa livrée d'hiver une teinte d'un blanc ocracé uniforme chez les deux sexes, qui sont alors fort difficiles à reconnaître.

Je me souviens très bien au contraire, que chez les *M. boarula* (L.) que j'ai eues en volière, il se produisait au printemps une poussée de plumes qui donnait à l'oiseau sa parure de noces. Mais j'appuie mon affirmation sur d'autres précisions qu'un souvenir. Je possède actuellement une Bergeronnette printanière (*Budytes flava* Bp) qui m'a été donnée en octobre dernier ; devant la divergence des opinions émises, j'ai voulu avoir une preuve et j'ai pris en main mon petit commensal. Il donne entièrement raison à M. E. Plocq, car sous son terne plumage hivernal, j'ai trouvé quantité de *canons* dont les pointes accusent la robe future. Bien entendu les plumes actives sont intactes, mais toutes les couvertures de la tête, du dos, de la poitrine et des flancs me paraissent devoir être remplacées ou recouvertes.

Je dois faire remarquer que l'oiseau n'a souffert d'aucun accident qui puisse justifier une mue anormale, mais j'avais déjà remarqué cette particularité chez certains oiseaux d'ordres différents qui prennent au printemps une parure spéciale, notamment chez les Grèbes, Pingouins et Macareux.

Je possède aussi un Ortolan (*Emberiza hortulana*), jeune de l'année dernière qui procède de même pour revêtir les teintes vert amande et brun noisette de sa tête et de sa poitrine, mais je ne saurais être aussi affirmatif pour son cas, car je l'ai reçu il y a un mois à peine dépourvu de ses rémiges et de sa queue dont la repousse aurait pu provoquer une mue intempestive.

Il est évident que dans beaucoup d'oiseaux, la teinte nouvelle s'acquiert par usure des plumes, exemple, les Pinsons, Linots, Moineaux, Bruants de roseaux, Rouges-Queues, Gorges-Bleues, etc., etc..., mais je crois qu'il ne faut pas trop généraliser et que beaucoup d'autres formes s'habillent à neuf, partiellement du moins, pour leurs noces.

Joseph L'Hermitte.

Arrivée des Hirondelles en Périgord. — Deux personnes très dignes de foi, qui viennent de passer quelques jours à la campagne, m'affirment avoir vu, le 13 mars, des Hirondelles voltiger sur les bords de l'Isle, dans les environs de Périgueux.

Personnellement, je n'ai jamais constaté dans ma région l'arrivée de ces charmants oiseaux à une date aussi prématurée.

La température extrêmement douce dont nous jouissons ici depuis environ un mois peut seule, je crois, expliquer ce fait anormal.

Simon Février.

Oiseau Bagué.— Le 1er mars 1913, il a été tué à Mescher (Charente-Inférieure) un Pigeon ramier (vulgairement Palombe) portant à la patte une bague métallique avec l'indication :

1318. — La Colombe. — Cognac.

C. Aubert.

COMPTES RENDUS, ANALYSES ET OUVRAGES REÇUS

HENNICKE, Dr Carl R. *Handbuch des Vogelschutzes* (Manuel pour la protection des Oiseaux), 9 pl. en couleurs, 1 carte, 200 figures dans le texte et 468 p. Broché, 6.50Mk.; relié, 7.50 Mk.; (soit 8 fr. 15 et 9 fr. 40).

Creutz'sche Verlagsbuchhandlung à Magdebourg.

Ce magnifique ouvrage très documenté qui vient de paraître à la librairie Creutz est appelé à un gros succès, non seulement parce qu'il répond aux préoccupations du moment, mais aussi parce qu'il représente ce qui a été fait de plus complet sur ce sujet. Il est divisé en 5 parties. Dans la première, l'auteur montre la *Nécessité de la protection des oiseaux*, puisque ceux-ci diminuent par les nouveaux procédés culturaux, par les chasses que l'homme et leurs ennemis naturels leur font, les intempéries et les causes naturelles. Dans la deuxième partie, l'auteur énumère les nombreuses raisons morales, esthétiques et économiques qui nécessitent cette protection, et il indique le régime de tous les oiseaux de nos pays tel qu'il a été démontré par l'examen des estomacs.

La troisième partie est consacrée à la manière dont ils faut pratiquer la protection, c'est-à-dire comment on peut créer des endroits propices à la nidification, les nourrir en hiver, leur ménager des endroits où ils puissent boire et se baigner, comment on peut les protéger contre leurs ennemis et détruire ceux-ci; enfin quelles sont les mesures que les administrations compétentes doivent prendre soit à l'école, soit dans les forêts et domaines pour protéger efficacement.

Enfin par l'historique de la protection nous savons ce qui a été fait jadis dans ce sens et ce qui existe actuellement dans les divers pays. Une bibliographie complète permet de se reporter aux sources.

Ce livre, avec ses belles illustrations, sera très apprécié non seulement par les amis des oiseaux, mais encore par les amis des paysages, car il ne faut pas oublier que l'oiseau est le charme et pour ainsi dire la vivification de la nature.

Bibliographie.

PARIS (Paul). — Pour le Circaëte Jean-le-Blanc. (*Bull. Soc. accl.*, août 1912.)

PARIS (Paul). — Structure histologique de la glande uropygienne du *Rhynchotus rufescens* (Temm.). C.R. AFAS. Congrès Dijon 1911.

PARIS (Paul). — Sur la présence des corpuscules de Herbst dans la glande uropygienne des oiseaux. C. R. Acad. Sciences, novembre 1912.

GHIDINI (A.). — Capture d'*Emberiza rustica* ♀, Pall., à Lugano. (*Rivista italiana di Ornithologia*, anno II, nº 1, juill.-sept. 1912).

LE GERFAUT, 3e année, nos de janvier et février.

Articles sur le Pic noir, par F. V. de Bocarmé ; sur la préparation des nids et des œufs, par le Dr Mairlot ; sur les oiseaux échappés de captivité, par M. de Contreras, et sur la protection des oiseaux, par E. Manderbach.

BRITISH BIRDS, nº 9, 1er février 1913 et nº 10, 1er mars 1913.

Note sur l'Œdicnème par F.-C. Penrose, avec une planche (photo en couleurs) et notice nécrologique sur E. A. Wilson, et des cartes où est notée la distribution de certaines espèces de Grande-Bretagne.

AVICULTURAL MAGAZINE. Mars 1913.

Note sur les sexes de *Liothrix lutea*, par A.-G. Butler, avec une planche en couleurs.

BIRD-LORE. Janvier-février 1913.

Notes ornithologiques du Labrador. Notes sur les migrations et le plumage des Moineaux nord-américains. 2 planches en couleurs.

ORNITHOLOGISCHE MONATSCHRIFT. 1913, nos 1 et 2.

Ouvrage illustré de photographies intéressantes sur les nids de *Tringa alpina* et *Mergus serrator*, sur des vols de *Sterna cantiaca*, sur des nids d'Avocettes et de Goélands.

ORLÉANS. IMP. H. TESSIER. LE DIR.-GÉRANT : A. MENEGAUX.

BULLETIN D'ÉCHANGE, OFFRES ET DEMANDES

Objets de Collections

Pour ses études, M. Jolly demande des jeunes d'Oiseaux de proie. Prière de les envoyer, vivants ou non, aussitôt la capture, au laboratoire d'Histologie de l'Ecole des Hautes-Etudes, au Collège de France, Paris. Prix à convenir.

A vendre au plus offrant : Nos 2 et 3 *Revue Française d'Ornithologie*; deux planches en couleurs représentant oiseaux de volière (Moineau du Paradis, Coucoupé, Bengalis, Diamants pectoralis, Donacoles, etc...,) par planche, 1 fr. 10 *franco*. A. Decoux, Géry, près Aixe-sur-Vienne (Haute-Vienne).

A céder, bonnes conditions, ou échanger, Gypaètes barbus provenance européenne, montage et conservation parfaits. Desiderata : *Aquila pennata*, *Aquila adalberti*, *Hierofalco candicans*, *Falco Eleonorae*, *Carpodacus erythrinus* ♂, *Acanthis Hollôlli* ♂, *Emberiza aureola* ♂ noces, *Emberiza leucocephala* ♂ noces, *Plectrophanes nivalis* ♂ noces, *Plectrophanes lapponicus* ♂, *Tetraogallus caucasicus*, etc. Inutile offrir sujets médiocrement montés. Louis Lavauden, garde général des Eaux et Forêts, 12, place Victor-Hugo, Grenoble.

A vendre : Belles peaux et pontes de *Geronticus eremita* (= *Comatibis comata*, Ehrbg.) des Déserts Syriens. Espèce éteinte en Europe. Avec toutes indications exactes garanties. Occasion rare ! Ch. Girtanner, Clarens (Suisse).

M. C. Ingram, Sussex Mansions, Westgate on Sea, Angleterre, demande :

1. *Bouillet et Lecoq.* — Cat. des Oiseaux capturés et observés dans le département du Puy-de-Dôme. — Moulins, 1898.
2. *Canivet E.* — Cat. des Ois. du département de la Manche, Paris, 1843.
3. *Charvilhat, G.* — Prodrome d'une faune orn. du Puy-de-Dôme, 1908.
4. *Mongel et Lomont.* — Zoologie du département des Vosges.
5. *Teslé.* — Hist. nat. du Morbihan.

LIGUE FRANÇAISE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

33, *Rue de Buffon*, 33 — *PARIS*. Bulletin mensuel.

BIBLIOGRAPHIE

Vient de Paraître.

TROUESSART (E.-L.). — *Catalogue des Oiseaux d'Europe.*

(Librairie Léon Lhomme, 3, rue Corneille, Paris.)

LA CHASSE AU GRAND-DUC EN FRANCE, par Maurice de la FUYE et Gabriel de DUMAST, préface du comte J. CLARY, président du Saint-Hubert-Club de France. Un volume in-16 de VIII-232 pages, avec 53 illustrations.

(Lib. Rothschild, L. Laveur, 13, rue des Saints-Pères, Paris.)

H. Kirke Swann, *Dictionary of englisch and Folknames of British Birds.*
Witherby and Co, 326 High Holborn, Londres, W. C.

Ce dictionnaire des noms anglais et des noms locaux des Oiseaux des Iles Britanniques renferme plus de 5.000 noms avec l'indication de leur signification, des localités où ils sont employés, ainsi que de toutes les légendes populaires qui s'y rattachent.

Cabinet d'Entomologie & d'Ornithologie

G. BAER

Successeur de Henri GUYON
NATURALISTE
Fournisseur du Muséum d'Histoire naturelle de Paris

CHOIX CONSIDÉRABLE
d'Oiseaux Exotiques & Œufs
et d'Insectes de tous pays
pour Musées et Collections
USTENSILES POUR LES SCIENCES NATURELLES

13, Rue Bertin-Poirée, PARIS

IMPRIMERIE

Henri TESSIER

56, rue des Carmes, ORLÉANS

Ouvrages Scientifiques et Industriels

Publications Périodiques

BARÈMES, TABLEAUX
Catalogues, etc.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

BILLETS D'ALLER ET RETOUR DE VACANCES, à prix réduits

(1er, 2e et 3e classes) pour familles d'au moins trois personnes, délivrés du 15 juin au 30 septembre. — Validité : jusqu'au 5 novembre.

Minimum de parcours simple : 150 kilomètres. Arrêts facultatifs.

Prix : Les deux premières personnes paient le tarif général, la 3e personne bénéficie d'une réduction de 50 %, la 4e et chacune des suivantes d'une réduction de 75 %.

Faire la demande de billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

STATIONS THERMALES DESSERVIES par le réseau P. L. M.

Aix-les-Bains, Besançon, Châtelguyon, Evian-les-Bains, Fumades-les-Bains (Saint-Julien-les-Fumades), Genève, Menthon (lac d'Annecy), Royat, Thonon-les-Bains, Uriage (Grenoble), Vals, Vichy, etc...

Billets d'aller et retour collectifs (de famille), 1er, 2e et 3e classes, valables 33 jours, avec faculté de prolongation, délivrés, du 1er mai au 15 octobre, dans toutes les gares du réseau P. L. M. aux familles d'au moins trois personnes voyageant ensemble. — Minimum de parcours simple : 150 kilomètres.

Prix : Les deux premières personnes paient le Tarif général, la 3e personne bénéficie d'une réduction de 50 %, la 4e et les suivantes d'une réduction de 75 %.

Arrêts facultatifs aux gares de l'itinéraire.

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

Nota. — Il peut être délivré à un ou plusieurs des voyageurs inscrits sur un billet collectif de stations thermales et en même temps que ce billet, une carte d'identité sur la présentation de laquelle le titulaire sera admis à voyager isolément (sans arrêt) à moitié prix du tarif général, pendant la durée de la villégiature de la famille entre le point de départ et le lieu de destination mentionné sur le billet collectif.

5e Année. — N° 50. 7 Juin 1913.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

DIRECTEUR :
A. MENEGAUX
Assistant d'Ornithologie au Muséum national d'Histoire naturelle.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : Le Dr R. DIDIER.

Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue (manuscrits, abonnements, demandes de renseignements) à M. A. MENEGAUX, 55, Rue de Buffon, PARIS

Prix de l'abonnement : 10 fr. par an
Le numéro : 0 fr. 85 centimes

Les Abonnements partent de janvier.

ORLEANS
IMPRIMERIE H. TESSIER, 56, Rue des Carmes

1913

COMITÉ DE RÉDACTION DE LA REVUE POUR 1913

René Babin, Aimé Bouvier, A. Chappellier, Fernand Daguin, Louis Denise, R. Didier, Paul Estiot, Gabriel Etoc, Albert Maes, L. Maillard, Auguste Menegaux, Paul Paris, Xavier Raspail, Eugène Simon, Louis Ternier.

AVIS

Les réunions du Comité, pour l'année 1913, auront lieu le deuxième lundi de chaque mois, *55, rue de Buffon, au laboratoire d'Ornithologie*, à 5 heures, aux dates suivantes : 9 juin, 7 juillet, 13 octobre, 10 novembre et 8 décembre.

Les amis de la *Revue* sont invités à ces réunions.

SOMMAIRE DU N° 50

A. Dubois. — Sur la classification des Oiseaux *(fin)*.
Dr Besaucèle. — Utilité d'un nouveau catalogue français approprié à la classification moderne.
J. Delamain. — Pour la formation d'un « Comité des migrations » en France.
A. Menegaux. — Sur une nouvelle forme de l'Equateur et de la Colombie.
G. Etoc. — Les Aigles criards.
E. Anfrie. — Quelques mots encore sur *Houbara undulata*.
Bosche fils. — Notes sur l'élevage du Rossignol *(fin)*.

Notes et Faits divers :

La mue de printemps des Passereaux (E. Trouessart).
Abondance de Pingouins (J. L'Hermitte).
Otocoris alpestris (J. L'Hermitte).
Ciconia alba en Provence (J. L'Hermitte).
Gros passage de Stercoraires Pomarins (E. Seguin-Jard).
Nichoirs à Barbizon (Talamon).
Question à propos du Pinson (Léon Devy).
L'infanticide chez les Oiseaux (L. Durand).
Bureau des migrations à Louvain.
Comité ornithologique russe.
Exposition de Liège.

Comptes-rendus, Analyses, Ouvrages reçus.

Les articles étant signés, la Rédaction de la REVUE n'est responsable ni des opinions émises ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* est interdite.

TARIF DES TIRÉS A PART

4 pages	25 ex.	4 »	8 pages	25 ex.	5 50
—	50 —	4 25	—	50 —	6 »
—	100 —	5 »	—	100 —	7 »

Couverture, en plus des prix ci-dessus :	25 ex.	2 75
— —	50 —	3 25
— —	100 —	4 25

5e Année. — N° 50. 7 Juin 1913.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

SUR LA CLASSIFICATION DES OISEAUX

par le Dr Alph. Dubois *(fin)*

Subcl. III. — Gymnopædes

XVII. Columbæ. (Fam.: 1. *Didunculidæ*, 2. *Gouridæ*, 3. *Peristeridæ*, 4. *Columbidæ*, 5. *Treronidæ*.)

L'ordre des Pigeons est l'un des plus naturels et n'a subi aucune modification importante ; les cinq familles sont généralement adoptées.

XVIII. Scansores. — Cet ordre se divise en trois sous-ordres :

1° Zygodactylæ. (Fam. : 1. *Picidæ*, 2. *Yungidæ*, 3. *Cuculidæ*, 4. *Bucconidæ*, 5. *Galbulidæ*, 6. *Rhamphastidæ*, 7. *Cap tonidæ*, 8. *Indicatoridæ*).

2° Heterodactylæ. (Fam. : *Trogonidæ*.)

3° Amphibolæ. (Fam. : 1. *Musophagidæ*, 2. *Coliidæ*.)

Dans mon *Synopsis avium*, j'ai cru devoir suivre les auteurs qui mettent cet ordre, surtout les Zygodactyles, à la suite de *Psittaci*. Mais si l'on compare à ces derniers les Pics, les Coucous, etc., on doit reconnaître que leur organisation est bien inférieure à celle des Perroquets, et qu'ils n'ont de commun avec ceux-ci que la disposition des doigts. Les Perroquets diffèrent surtout des Zygodactyles par une langue charnue, siège du goût ; leurs pieds sont plus charnus et à plante épaisse, et leurs sens sont tous bien développés. Par leur organisation, les Zygodactyles sont inférieurs aux Passereaux ; je leur rends donc la place que je leur ai donnée dans ma Revue de 1891. — Les Zygodactyles ont le doigt interne et l'externe dirigés en arrière d'une manière permanente, tandis que chez les Hétérodactyles, les deux premiers doigts sont dirigés en arrière ; chez les Amphiboles, le premier ou le quatrième doigt est versatile.

XIX. — Anisodactylæ. (Fam. : 1. *Alcedinidæ*, 2. *Bucerotidæ*, 3. *Upupidæ*, 4. *Irrisoridæ*, 5. *Meropidæ*, 6. *Todidæ*, 7. *Momotidæ*, 8. *Coraciidæ*.)

Ces oiseaux ont tous trois doigts dirigés en avant, mais le plus souvent l'externe est soudé au médian jusqu'à la seconde articulation. Le larynx inférieur n'a qu'une paire de muscles intrinsèques, rarement deux.

XX. Macrochires. (Fam. : *Steatornithidæ*, 2. *Podargidæ*, 3. *Caprimulgidæ*, 4. *Cypselidæ*, 5. *Trochilidæ*.)

Cet ordre fut créé par Nitzsch en 1829, pour les deux dernières familles. Je comprends dans les Macrochires tous les oiseaux caractérisés par l'al-

longement des os du carpe et du métacarpe, et dont le larynx inférieur n'a plus qu'une paire de muscles intrinsèques.

XXI. Passeres. — Cet ordre se divise en quatre sous-ordres :

1° Pseudoscines. (Fam. : *Menuridæ*, 2 ? *Orthonyxidæ*, 3. *Atrichiidæ*.

M. Sclater a proposé le nom de *Pseudoscines* pour un petit groupe formé des genres *Menura* et *Atrichia*. Il a reconnu que les oiseaux de ces genres diffèrent de tous les autres Passereaux par des caractères ostéologiques importants, basés notamment sur la structure du vomer, des os palatins, du sternum, etc. (1). Quand ils seront mieux connus anatomiquement, il est probable que les *Orthonyx* seront également rangés dans ce sous-ordre.

2° Tracheophonæ. (Fam. : 1. *Pteroptochidæ*, 2. *Conopophagidæ*, 3. *Formicariidæ*, 4. *Dendrocolaptidæ*.)

Chez ces oiseaux, le larynx inférieur est formé simplement par une modification de la partie inférieure de la trachée.

3° Oligomyodæ. (Fam. : 1. *Eurylæmidæ*, 2. *Xenicidæ*, 3. *Pittidæ*, 4. *Philipittidæ*, 5. *Phytotomidæ*, 6. *Cotingidæ*, 7. *Pipridæ*, 8. *Oxyrhamphidæ*, 9. *Tyrannidæ*.)

Chez les genres de ce sous-ordre, le larynx inférieur est formé comme chez les oiseaux chanteurs ou bien par les bronches seulement, mais chez tous il n'y a que trois paires de muscles.

4° Oscines (2). (Fam. : 1. *Falculidæ*, 2. *Meliphagidæ*, 3. *Zosteropidæ*, 4. *Nectarinidæ*, 5. *Drepanidæ*, 6. *Cœrebidæ*, 7. *Certhiidæ*, 8. *Dicæidæ*, 9. *Hirundinidæ*, 10. *Muscicapidæ*, 11. *Ampelidæ*, 12. *Paramithiidæ*, 13. *Campophagidæ*, 14. *Pycnonotidæ*, 15. *Phyllornithidæ*, 16. *Crateropodidæ*, 17. *Timeliidæ*, 18. *Troglodytidæ*, 19. *Mniothiltidæ*, 20. *Motacillidæ*, 21. *Alaudidæ*, 22. *Mimidæ*, 23. *Cinclidæ*, 24. *Sylviadæ*, 25. *Turdidæ*, 26. *Paridæ*, 27. *Vireonidæ*, 28. *Laniidæ*, 29. *Prionopidæ*, 30. *Vangidæ*, 31. *Corvidæ*, 32. *Paradiseidæ*, 33. *Oriolidæ*, 34. *Dicruridæ*, 35. *Artamidæ*, 36. *Sturnidæ*, 37. *Icteridæ*, 38. *Tanagridæ*, 39. *Ploceidæ*, 40. *Fringillidæ*.)

Ce sous ordre comprend les oiseaux dont le larynx inférieur est en partie formé par la trachée et en partie par les bronches, mais il est toujours muni de cinq ou six paires de muscles chanteurs.

Keyserling et Blasius père constatèrent en 1839, qu'à l'exception des Alaudidés, tous les oiseaux de l'Europe munis de l'appareil du chant ont le côté postérieur du tarse recouvert de deux lamelles cornées longues et entières ; tandis que les Alaudidés et les autres Passereaux ont cette partie divisée par plusieurs sutures transversales ou en écailles plus petites. J. Müller fit la même observation sur une foule de Passereaux américains manquant de l'appareil chanteur. Cabanis trouva une concordance presque parfaite entre la présence de l'appareil chanteur et le côté postérieur du tarse non divisé par plusieurs sutures. Il divisa donc les Passereaux en *Laminiplantaires* et en *Scutelliplantaires* (3). Plusieurs auteurs ont adopté ces divisions de Cabanis, et moi-même j'en ai fait autant dans ma Revue de 1891. Mais comme les Alouettes sont les seuls Passereaux chanteurs scutelliplantaires, je n'ai pas cru devoir les maintenir séparées des autres chanteurs ; je les ai donc remises près des Motacillidés. Du reste, si les Alaudidés diffèrent

(1) Sclater, *Ibis*, 1880, pp. 340-399.

(2) Les anciens Romains désignaient sous le nom d'*Oscines* les oiseaux dont le chant servait de présage (Corbeau, Corneille, etc.).

(3) *Wiegm. Arch.* 1847, pp. 186 et 307.

des autres Passereaux chanteurs par la structure de leurs tarses, elles diffèrent aussi de tous les scutelliplantaires par la présence d'un organe du chant.

Puisque j'ai admis avec plusieurs auteurs que les Perroquets sont les oiseaux les plus parfaits, j'ai pensé avec A. E. Brehm qu'il fallait les faire suivre ou plutôt précéder, puisque nous remontons des imparfaits aux parfaits, par les Fringillidés, c'est-à-dire par les Becs-croisés, qui rappellent certains Perroquets, non seulement par leur forme, mais encore par leurs mœurs, leurs habitudes, leurs mouvements, etc. Du reste, je ne puis admettre qu'une Grive soit d'une organisation supérieure à celle d'un Pinson ou d'un Serin.

XXII. Psittaci. (Fam. : 1. *Cyclopsittacidæ*, 2. *Trichoglossidæ*, 3. *Nestoridæ*, 4. *Stringopidæ*, 5. *Psittacidæ*, 6. *Cacatuidæ*.)

Les Préhenseurs ou Perroquets sont, de tous les oiseaux, ceux dont l'organisation est la plus élevée. Ils se distinguent par le développement uniforme de leurs sens : aucun, chez eux, n'est atrophié et aucun non plus n'est extraordinairement développé aux dépens des autres. Au point de vue intellectuel, leur supériorité est incontestable, car, en maintes circonstances, des Perroquets ont donné des preuves non équivoques de leur intelligence. Ils ont toutes les qualités et tous les défauts des Singes ; « leur naturel est un mélange des qualités et des défauts les plus opposés ; or, dit Brehm, un pareil assemblage de facultés ne peut indiquer qu'un grand développement de l'intelligence. »

UTILITÉ D'UN NOUVEAU CATALOGUE FRANÇAIS APPROPRIÉ A LA CLASSIFICATION MODERNE

par le Dr Besaucèle

Un catalogue des oiseaux d'Europe rédigé d'après la méthode adoptée depuis quelques années par nos voisins qui, plus que nous, se sont adonnés depuis 1870 à l'Ornithologie, était impatiemment attendu par tous ceux qui s'intéressent aux oiseaux de notre pays et en font collection.

M. le professeur Trouessart vient de remplir cette lacune par sa récente publication qu'il considère comme devant servir de complément et de supplément à l'*Ornithologie Européenne* de Degland et Gerbe (1867). Nous ne saurions trop remercier l'auteur ; sa publication vient, en quelque sorte, consacrer le réveil, en France, de l'ornithologie qui, déjà, s'était manifesté par la courageuse initiative de la *Revue Ornithologique* dont nous sommes heureux de féliciter, ici, les distingués promoteurs.

Il y a quelques années, à peine, nous nous trouvions, en France, au point de vue ornithologique, dans une situation entièrement rétrograde à celle qui avait précédé notre désastre national de 1870. M. Oustalet m'avouait en 1897 : « Je serais en peine de citer sept personnes, en France, qui s'occupent sérieusement, aujourd'hui, des oiseaux ! »

Pourtant, c'est dans notre pays que l'ornithologie avait fait le plus de progrès dans la première moitié du dernier siècle. Plusieurs capitales du Monde entier étaient venues à Paris, chez nos marchands-naturalistes, abondamment pourvus alors, acquérir les premiers matériaux pour l'établissement de leurs Musées d'Histoire naturelle. Aujourd'hui, chez nous, l'amateur d'oiseaux est obligé, pour ses achats, de s'adresser à l'étranger.

En dehors des difficultés que nous éprouvons, généralement, pour nous assimiler les langues vivantes, nous nous sommes trouvés heurtés à une *classification nouvelle*, admettant, en principe, un grand nombre de *subspecies* que nous ne soupçonnions même pas. Nos recherches sont devenues très compliquées, presque impossibles, en présence de dénominations nouvelles qui nous ont paru, tout d'abord, compliquer la science au point de la rendre presque inintelligible pour nous. Il nous a fallu nous recueillir et refaire notre apprentissage ornithologique, comme cela arrive d'ailleurs, pour toutes les sciences que l'on a pendant longtemps négligées.

L'adaptation de l'œuvre de Degland à la méthode nouvelle, calquée sur la dernière publication du Dr Hartert, dont le premier volume n'est encore que publié, servira de *trait d'union* entre le passé et l'avenir en nous permettant de rendre pour nous plus compréhensibles les progrès de la science.

Nous devons avouer, qu'en France, où nous n'avions guère pour guide le plus récent que le livre de Degland, nous avons été portés à donner la préférence à une méthode un peu trop *synthétique*. Nous ne nous attachions guère qu'aux espèces bien déterminées. Avec notre maître, nous débaptisions trop facilement, les considérant comme *synonymes* ou espèces *purement nominales*, des variations qui méritaient une autre désignation que celle de *variétés locales*.

Le mot *variété* qui, dans notre idiome signifie quelque chose qui varie, était bien mal appliqué pour désigner des oiseaux, qui tout en devant être considérés de la même espèce, présentaient des caractères différentiels permanents, transmissibles par descendance, par rapport au facies ou aux dimensions des types primitivement décrits.

Il était donc nécessaire de rompre avec la routine et de suivre un chemin nouveau où nous ne devons toutefois que progresser avec prudence, sans nous laisser éblouir par un esprit trop *analytique* qui nous ferait peut-être tomber dans un excès contraire à notre ancien défaut.

La nouvelle classification, celle qui est généralement, aujourd'hui, adoptée à l'étranger et qu'a suivie E. Hartert dans son premier volume, réduit, nous croyons, avec raison le nombre des *genres* et même celui des *espèces* que nous adoptions. Mais, par l'admission rationnelle des *variations de l'espèce* elle simplifie, en fait, la classification qu'elle semble obscurcir. Cette méthode ouvre d'ailleurs, sans modifier son principe, un champ immense, encore à peine parcouru, aux recherches et à l'étude. C'est un horizon nouveau, infini, pour le savant qui aura à juger et pour le collectionneur, le naturaliste, qui aura à chercher, mais le résultat scientifique définitif ne pourra évidemment n'être établi que dans un avenir éloigné.

***

Qu'est-ce qu'une sous-espèce ? C'est par ces mots que l'honorable M. Trouessart entre en matière.

En effet, « *That it is question* ». Nous ne nous considérons pas comme suffisamment qualifié pour trancher ce nœud gordien. Nous nous bornerons à relater, prochainement, quelques observations personnelles qui pourront, peut-être, être utilisées pour rechercher une expression qui réponde, le mieux possible, dans notre idiome, à un phénomène assez complexe d'ailleurs.

Les ornithologistes étrangers désignent les variations des espèces par les mots *Form*, *Formen* et *Subspecies*. Le lecteur nous permettra d'utiliser, pour le moment, l'expression latine, qui a tout au moins le mérite, appar-

tenant à une langue morte, de fournir moins de prise à la discussion. — « Le latin dans les mots brave... la difficulté ! »

Avant de vouloir pénétrer avec la science les secrets de la nature, le rôle du naturaliste collectionneur (c'est dans cette catégorie que nous nous rangeons) doit se borner à chercher et à fournir aux érudits de la science les matériaux indispensables pour asseoir leur édifice, c'est-à-dire leur apporter des observations prises, autant que possible, au plein air, dans le sein même de la nature.

Pour démontrer encore l'utilité d'études nouvelles, quelques chiffres de statistique ornithologique me semblent nécessaires. Ils indiquent les progrès constatés depuis un demi-siècle, c'est-à-dire, depuis l'époque où le goût des collections d'oiseaux a été délaissé dans notre pays.

Ornithologie Européenne.

Degland et Gerbe	en 1867	admettaient	531	espèces	ou sous-espèces.
Dresser	en 1871	admettait	623	—	—
D'Hamonville	en 1876	—	658	—	—
Noble	en 1898	—	743	—	—
M. Trouessart	en 1913	—	853	—	—
J'enregistre aujourd'hui dans ma collect.			965	—	—

Ce dernier chiffre demande une explication :

Sans faire collection de toutes les *espèces palearctiques*, j'ai calqué la classification de ma collection sur les idées que le Pasteur Otto Kleinschmidt a adoptées dans sa publication « *Berajah... Zoographia infinita* ».

Je considère donc d'abord comme *souche* les espèces dont le nidification habituelle ou accidentelle est dûment établie dans les limites géorgraphiques de l'Europe, mais je poursuis la recherche des variations de ces espèces *partout* où je puis me les procurer. J'estime qu'il n'est pas sans intérêt par ce *temps de colonisation* d'apporter un peu de cet esprit à la connaissance des *colonies des espèces* de ces petits êtres que nous aimons, qui vivent immédiatement autour de nous, et, de nous informer comment ils se comportent dans les pays où ils ont pénétré ou qui leur avaient servi de berceau avant de venir s'établir chez nous.

Cette extension de ma collection m'a paru d'ailleurs indispensable afin de rechercher les nombreuses influences qui sont les causes occasionnelles, permanentes ou accidentelles des variations des espèces. Ces causes doivent, *avant tout*, être étudiées et comparées pour jeter les assises d'une morphologie systématique et rationnelle.

En adoptant une méthode qui sera, peut-être, considérée comme étant un peu trop personnelle, dussé-je être encore accusé de la monomanie du collectionneur, il me restera la satisfaction de jalonner une route nouvelle qui pourra, j'en suis convaincu, élucider des questions encore très controversées et qui, de tout temps, ont servi de thème à des polémiques entre ornithologistes. — Ce qui fait reculer la science au lieu de la faire avancer.

——— – ———

POUR LA FORMATION D'UN « COMITÉ DES MIGRATIONS » EN FRANCE

par J. Delamain

Le volume XXX du « *Bulletin of the British Ornithologists' Club* », consacré au rapport sur la migration en Angleterre en 1911, fait l'objet d'un bref compte-rendu dans le numéro de Mars de la *Revue Française d'Ornithologie*. L'auteur de la note exprime l'espoir que nous puissions bientôt, en France, publier des études aussi complètes qu'en Angleterre sur ce sujet. Je joins bien sincèrement mes vœux aux siens et, dans l'intention de faire avancer la question d'un pas, j'envoie à la *Revue*, par ce même courrier, un spécimen des deux formules qui sont fournies par le *British Ornithologists' Club* (Comité des migrations), à tous ses correspondants, au nombre desquels je suis.

La formule n° 1, établie pour une période de 7 jours, est destinée aux observateurs peu spécialisés dans la question. Ils sont priés de noter, tout simplement, dans les colonnes quotidiennes, et en face du nom de chacune des espèces énumérées sur la formule, les oiseaux vus par eux.

La formule n° 2 qui comporte des renseignements plus complets, mais très simples, sur les conditions météorologiques, l'heure et les circonstances de l'observation, etc., comporte un feuillet pour chaque espèce et couvre une durée d'un mois.

J'envoie régulièrement, durant chaque migration, au secrétaire du Comité de Migration du *British Ornithologists' Club*, les renseignements sur les passages dans ma région de la Charente. C'est avec un bien grand plaisir que je fournirais ces mêmes renseignements à un comité français chargé de centraliser les renseignements sur ce sujet, dans notre pays. Mais il n'en existe pas. N'est-il pas attristant de constater qu'à côté de l'admirable réseau d'observateurs qui de tous les points de l'Angleterre, fournissent au « Migration Committee » du *British Ornithologists' Club* les informations qui permettent à ce Comité d'élaborer ses remarquables Rapports, nous n'avons rien, en France, pas même un embryon d'organisation ? Pourtant, sur beaucoup de points de notre territoire, il se trouve des observateurs qui, j'en ai la conviction, se prêteraient bien volontiers et avec un grand intérêt, à l'envoi des renseignements nécessaires, et les notes fournies de temps à autre à la *Revue*, de diverses régions, prouvent qu'il y a en France des gens qui s'intéressent au problème de la migration. N'est-ce pas à la *Revue Française d'Ornithologie* qu'il appartient de donner un corps à l'idée, de centraliser les efforts ?

D'autre part, pour placer la question sur un terrain plus général, n'est-il pas temps, en France, que nous donnions un peu plus de temps à l'observation des oiseaux dans la nature, que nous formions, comme nos voisins du Nord et de l'Est, une légion d'observateurs patients qui s'efforcent de résoudre les points obscurs que présentent encore pour nous les habitudes des espèces les plus communes. Notre Bailly, plus apprécié, me semble-t-il, à étranger qu'en France, pour la minutie et la profondeur de ses observations sur les oiseaux dans leur milieu naturel, n'aura-t-il pas d'imitateurs ici ? Et enfin ne se trouvera-t-il pas parmi nous des ornithologistes qui laisseront de côté l'éternel fusil, qui tue en supprimant le sujet d'observation, pour prendre la jumelle, qui voit ?

J'appelle donc de tous mes vœux la formation, sous l'autorité de la *Revue Française d'Ornithologie*, d'un Comité qui donnerait une impulsion à l'étude

des Migrations en France, joindrait son effort à celui tenté en pays voisins pour éclairer le problème, encore si obscur sur bien des points, de la Migration, et développerait chez tous ceux qui, dans notre pays, aiment la vie de plein air et l'observation des choses de la nature, un nouvel et puissant intérêt dans lequel notre science ornithologique française trouverait son profit.

La Direction de la *Revue française d'Ornithologie* s'associe entièrement aux idées de M. J. Delamain et déplore l'indifférence non seulement du public, mais des milieux scientifiques français pour ces questions d'un si haut intérêt à tous points de vue. En 1911 et 1912, grâce à un don personnel et au dévouement de divers amis, M. Menegaux a pu entreprendre des expériences sur les migrations de la Caille. Cette année encore une petite subvention lui permet de continuer, mais ce sont là des moyens de fortune ou plutôt d'infortune. Il est vrai qu'on peut répondre que l'étude des migrations ne comporte pas forcément l'emploi des anneaux, mais pourtant elle comporte plusieurs éléments de dépenses.

1° Impression des formules à envoyer aux informateurs ;

2° Frais d'envoi et de correspondance qui forcément seront assez élevés ;

3° Publication des résultats dans un Rapport annuel pour chacune des espèces considérées, rapport dont la publication incomberait au comité de 3 ou 4 membres chargé de centraliser les renseignements.

Les bonnes volontés ne manquent pas, nous les trouverons, c'est certain ; mais trouverons-nous le peu d'argent nécessaire, car malheureusement la *Revue* ne peut prendre ces frais à sa charge.

N. D. L. R.

SUR UNE NOUVELLE FORME DE L'EQUATEUR ET DE LA COLOMBIE

par A. Menegaux

Dans un travail sur les oiseaux de l'Equateur publié *in Arc de Méridien équatorial en Amérique du Sud*, t. IX, 1910, j'ai cité un mâle de *Coturniculus savannarum* rapporté de Quito par M. Baer (n° 195 *bis*) et que j'avais dû identifier avec *C. passerinus* (Wils.).

Cette espèce de l'Amérique du Nord n'avait pas encore été signalée aussi loin vers le Sud ; mais comme je ne possédais que ce spécimen de l'Equateur et que les matériaux de comparaison me manquaient, puisque je n'avais à ma disposition qu'un spécimen (*Ammodramus sav. perpallidus*) de l'Arizona et un du Mexique (*Am. sav.*), j'avais supposé qu'il pouvait y avoir erreur de localité ou interversion d'étiquettes. Je faisais pourtant remarquer « que les parties noires sont un peu plus foncées que sur *A. sav. passerinus* Wils. de même que la mandibule supérieure.

Cette espèce vient d'être collectée par Richardson et Miller, près de Cali, dans la vallée du Cauca et décrite par Chapmann in *Bull. am. Mus. of. nat. Hist*, 191 , vol. XXXI, p. 161) sous le nom d'*Ammodramus savannarum caucæ*. Cette sous-espèce est plus foncée que *A. s. australis* Mayn. (forme méridionale de *A. s. passerinus* Wils) ; les plages noires au milieu des plumes sont plus grandes ; les plages châtains plus étroites et plus foncées et les bordures des plumes plus grises, tirant moins sur le fauve. Cette forme, l'une des plus intéressantes rapportées par l'expédition envoyée dans la Colombie,

a été collectée en août 1911 et en décembre. Ces dates et les plumages des trois spécimens indiquent que ces oiseaux sont résidents en Colombie et non migrateurs.

Il est donc certain que la forme rapportée par M. Baer provient bien de l'Equateur et qu'elle appartient à la forme *A. s. caucæ* Chapm. Les dimensions que j'indique sont un peu supérieures à celles des trois spécimens étudiés par Chapmann.

Long. totale : 125 ; aile : 63 ; queue : 50 ; culmen : 11 ; tarse : 21;

Chapman : Aile : 60 ; queue : 47 ; culmen : 12 ; tarse : 18.

Le spécimen de l'Equateur est donc le quatrième connu de la nouvelle sous-espèce et le premier provenant de l'Équateur.

LES AIGLES CRIARDS

par Gabriel Etoc

L'*Aq. rapax nœvioides* Cuvier (1829) sur lequel M. Anfrie veut bien rappeler mon attention, n'a jamais représenté pour moi l'*Aq. nœvioides* Kaup., que je connais pour l'avoir vu dans beaucoup de collections françaises et étrangères et à la présence (même accidentelle) duquel j'ai peine à croire dans les limites de notre faune française.

En parlant de la collection Marmottan, la plus considérable de France, pour les espèces indigènes, j'ai pris, dans le catalogue que vient de publier M. Menegaux, la synonymie de l'auteur : or, *Aq. rapax nœvioides* (Cat. collect. Marmottan, p. 7) désigne l'oiseau catalogué : 1° sous le nom d'*Aq. rapax* Temminck, par Oustalet, en 1889, lors du rangement des collections du Muséum de Paris ; 2° sous le nom d'*Aq. nœvioides* Kaup. dans la liste manuscrite de M. Marmottan, conservée au laboratoire d'ornithologie.

En désignant un aigle criard sous la dénomination *rapax-nœvioides*, M. Menegaux n'est pas seul dans le malentendu, si malentendu il y a, car Schlegel (Mus. des Pays-Bas, I, Aquilæ, p. 3-8, 1862) considère le *Clanga* Pallas comme spécifiquement différent de *Nœvia* Gmelin, mais comme de même espèce que *Nalvioides* Cuvier et *Rapax* Temminck ; d'ailleurs, dans une classification aussi confuse que celle-là, la vérité scientifique semble difficile à situer, et les opinions personnelles sont extrêmement variées.

La question se réduit donc à savoir ce que sont les Aigles des collections Marmottan et Radot.

Si je les avais considérés comme *Nœvioides*, je n'aurais compris dans mon énumération ni le ♂ tué à Mardyck en 1883, appartenant à M. Van Kempen et catalogué par lui sous le nom d'*A. clanga*, ni les *A. nœvia* de la faune du Dauphiné de M. Lavauden, et de la faune du Gard de Galien Mingaud.

Ces Aigles ne sont pas des *clanga*, mais incontestablement des *nœvia*. L'*A. clanga* Pallas n'est d'ailleurs pas autre chose que : 1° l'*A. orientalis* Cabanis, à plumage brun avec ou sans taches à la tête et aux jambes, narines allongées, subverticales, et quatre grandes écailles sur la dernière phalange du médian ; 2° l'*A. nipalensis* Hodgson, de l'Himalaya, dans ses diverses formes géographiques, à teintes plus ou moins fauves. Ces Aigles habitent les terrains découverts de la Russie, de la Sibérie et d'une grande partie de l'Asie ; ils nichent à terre et pondent des œufs un peu allongés, granuleux ; j'en ai reçu d'Allemagne, de Russie, de Chine, sous les noms de *clanga*, *orientalis*, *nipalensis*, mais tellement identiques qu'il est impossible de les distinguer les uns des autres. Au delà des confins de la Prusse et de la Pologne, la présence, à

l'ouest, de ces Aigles, doit être considérée comme tout à fait accidentelle.

La maladie de la sous-espèce qui nous est venue d'Allemagne et d'Angleterre, et qui sévit très fort en ce moment dans le monde scientifique avec sa nomenclature trinominale, empêchera peut-être un bon nombre d'ornithologistes de partager mon sentiment ; je le conserve cependant, après avoir longuement examiné tous ces Aigles sans leur découvrir de *caractères fixes* qui permettent de les différencier spécifiquement.

L'*A. rapax* Temminck = *A. nævioides* Cuvier, dont l'aire de dispersion s'étend du N. de l'Algérie au Cap de Bonne-Espérance, est aussi le frère de l'*A. vindhiana* Frankl. de l'Inde : même taille, même plumage isabelle chez l'adulte (comme chez tous les oiseaux de la faune désertique), brun taché de roux chez les jeunes, narines arrondies, ailes dépassant la queue.

J'admets donc : 1° *A. clanga* Pallas = *A. orientalis* Cabanis = *A. nipalensis* Hodgson ; 2° *A. rapax* Temminck = *A. nævioides* Cuvier = *A. vindhiana* Franklin ; 3° *A. nævia* Gmelin = *A. pomarina* Brehm = *A. maculata* Sharpe ; cette dernière espèce étant la seule qu'on rencontre normalement en France.

L'*Aq. nævia*, Aigle criard ou tacheté, se présente sous deux formes, de taille et de proportions différentes, que le dimorphisme sexuel rapproche souvent à tel point qu'il est presque impossible de les distinguer nettement, mais qui demeurent constamment très distinctes de l'*Aq. clanga* de Pallas.

La forme A (*Aq. nævia minor*), *Schreiadler* des Allemands, à laquelle appartiennent les spécimens des collections Marmottan et Radot et celui de M. Fagart, naturaliste, passage Choiseul, est celle qui a été décrite par le pr nce d'Arenberg dans son premier volume des *Oiseaux nuisibles de France* ; elle a les dimensions moyennes suivantes : longueur totale, 0,65 ; aile fermée : 0,52 ; queue : 0,28 ; tarse : 0,087 ; doigt médian jusqu'à l'ongle : 0,052 ; bec, du front à la pointe : 0,044.

Les parties supérieures sont d'un brun noirâtre plus atténué sur la nuque dont les plumes sont lancéolées ; couvertures des ailes portant des taches allongées en forme de larmes, d'un roux-jaunâtre ; parties inférieures de même couleur avec une teinte plus foncée à la gorge et flammées de roux à la poitrine et sur les flancs ; ailes atteignant l'extrémité de la queue ; tarses bruns ; cire et pieds jaunes ; ongles noirs ; 5-6 grandes écailles à la dernière phalange du médian ; iris brun, bec noirâtre ; narines généralement petites et arrondies.

Dans les divers échantillons que j'ai eus entre les mains, le sexe a été, comme il arrive malheureusement trop souvent, constaté par à peu près, aussi me garderai-je de donner sur ce sujet une précision quelconque. Les œufs que je possède de cette espèce ont été recueillis en France, en Allemagne et en Roumanie ; la ponte (unique) a lieu d'avril à fin mai, et l'incubation dure trente jours ; les œufs, au nombre de deux, parfois d'un seul, sont ovalaires, obtus, d'un blanc légèrement azuré, avec des taches profondes ou superficielles, tantôt d'un brun violacé pâle, tantôt rougeâtres, ou d'un jaune effacé et plus abondantes vers le gros pôle ; ils mesurent en moyenne : 0,060 × 0,049 ; la coquille est verdâtre à l'intérieur. Les jeunes restent au nid jusqu'en juillet. L'aire, composée de branchages, reliés entre eux par des brindilles, des racines et des aiguilles de pin, est placée à faible hauteur, dans les forêts, sur les grosses branches des arbres, de préférence d'essence résineuse, et dans le voisinage des étangs ou des marais.

L'*Aq. nævia minor*, assez répandu en Europe, depuis l'Italie jusqu'au sud de la Scandinavie, est pour nous un oiseau erratique que toutes les faunes locales signalent, mais moins rare, je crois, dans le Sud-Ouest que partout

ailleurs ; on le rencontre presque toujours sous la livrée noirâtre, larmée de blanc-roussâtre, spéciale aux jeunes et aux adultes d'âge moyen. Il niche assez fréquemment en France : Savoie (Bailly) ; Alpes du Dauphiné (Lavauden) ; bois des Essarts, entre Noyelles et Favières, Somme, 1897 (Magaud d'Aubusson) ; forêt de Lancosme, Indre, 1898 (Radot), etc.

La forme B (*Aq. nœvia major*), *Schelladler* des Allemands, plus grande que la forme A, à bec et pieds plus robustes, surtout chez la femelle, n'a rien à voir non plus avec l'*A. clanga* Pallas ; c'est une forme du *nœvia* placée dans des conditions géographiques un peu différentes, plus étendues vers l'Est et le Sud, dans la Russie méridionale, d'où elle s'avance assez loin en Asie pendant l'hiver. Malgré les rapprochements que la taille et la couleur du plumage peuvent autoriser parfois entre les deux oiseaux, il est des caractères propres à chacun d'eux qui demeurent fixes dans l'une et l'autre espèce ; 1° l'*Aq. clanga* a le bec largement échancré jusque sous les yeux, la mandibule supérieure bombée et fortement recourbée, les narines presque verticales, allongées comme celles de l'*Aq. imperialis* ; 2° l'*Aq. nœvia major* a le bec moins robuste et moins recourbé, les narines rondes, petites, un peu obliques. Alléon et Vian, qui ont étudié avec tant de soin les oiseaux du Bosphore, ont en outre remarqué que la septième rémige est toujours échancrée en son bord externe chez le *clanga* tandis qu'elle ne l'est jamais chez le *nœvia*.

L'*Aq. nœvia major* a les dimensions moyennes suivantes : longueur totale : 0,74 ; aile fermée : 0,55 ; queue, 0,30, large et arrondie ; tarse : 0,092 ; doigt médian jusqu'à l'ongle : 0,057 : bec, du front à la pointe : 0,050. La forme générale est trapue et lourde ; parties supérieures d'un brun rougeâtre, avec les plumes de la nuque lancéolées à bande longitudinale rousse ; couvertures des ailes à taches allongées rougeâtres ; parties inférieures de même couleur que le dos avec des taches rousses, plus larges sur la poitrine, plus petites sur l'abdomen et les flancs ; tarses bruns, cire et pieds jaunes ; ongles noirs ; iris brun ; bec noirâtre.

Le mode de nidification est le même que chez *A. n. minor*, mais les œufs me paraissent sensiblement différents ; ceux que je possède, récoltés en Poméranie, en mai 1866, sont de forme plus arrondie, à calcaire épais, rugueux, tachetés sur fond blanc de macules rouges dispersées sur toute l'étendue de la coquille ; ils mesurent en moyenne : 0,066 × 0,054.

L'*Aq. clanga* Pallas ou *orientalis* Cabanis niche, au contraire, presque toujours à terre dans les plaines découvertes de la Russie méridionale ; ses œufs sont plus gros, plus allongés, peu rugueux et d'un blanc laiteux, très sobrement tacheté de teintes violacées ; ils mesurent en moyenne : 0,071 × 0,054.

QUELQUES MOTS ENCORE SUR *HOUBARA UNDULATA*

par Emile Anfrie

Dans le numéro 46 de la Revue, le Comte Otto de Zedlitz a bien voulu répondre (et je l'en remercie particulièrement) à ma demande de renseignements concernant cette espèce africaine.

Tout d'abord, suivant les observations citées, l'Outarde *Houbara undulata* se comporte différemment que nos Outardes d'Europe, quant au système du plumage. Tandis que chez *Otis tarda* et *Otis tetrax* les parures du mâle adulte n'existent qu'en saison d'amour et qu'à toute époque la femelle en est entièrement dépouvue, *Houbara undulata*, dans les deux sexes (quoique 1/2 à 2/3

moins développées chez la femelle de même âge), conserve toute l'année sa huppe allongée et ses panaches du cou, sauf le renouvellement annuel par une mue de courte durée vers fin d'été.

Devant cette affirmation formelle du comte de Zedlitz et de M. P. Spatz (du reste très bien placés pour cela) que les choses se passent ainsi pour la Houbara, il résulte que, chez cette espèce, les parures qui nous occupent font partie du plumage normal, c'est-à-dire ne constituent pas (comme pour nos Outardes), l'attribut spécial de l'état de noces ; le fait, qui n'est pas unique, est donc acquis et justifie la création du genre.

Maintenant je me permettrai de relever dans la même note un détail, lequel bien qu'accessoire a néanmoins son importance : Dire que le plumage entier, y compris les parures est en saison d'automne (terme une peu imprécis), le plus beau et le plus complet, me paraît une appréciation inexacte ou du moins personnelle. En voici les raisons :

Le maximum de développement et de beauté n'est atteint, chez l'oiseau adulte, que dans sa robe d'amour parfaite. Cet état provoqué, comme chacun le sait, par un afflux vital nécessaire à l'époque de la reproduction, lequel se manifeste dès l'approche du renouveau ou printemps, réagit naturellement sur l'extérieur sous différentes formes parfois très apparentes, parfois moins (selon les espèces) mais toujours reconnaissables à l'examen. Cette belle livrée de noces s'affaiblit avec la cause qui l'a fait naître en se dégradant jusqu'à la fin de l'été, époque de la mue. Elle n'existe plus en automne.

Sans doute, chez la *Houbara undulata*, le plumage d'amour étant moins développé que chez nos Outardes d'Europe, l'appréciation est peut-être moins sensible, il y a aussi à tenir compte de la précocité du climat de Tunisie (j'ai pu le constater lors d'un trop court passage) pouvant avoir quelqu'influence ; quoi qu'il en soit, il m'est difficile de croire que l'Outarde Houbara fasse exception à la loi naturelle.

Quant à l'identité des sexes, la différence sensible de la taille, quand elle existe, est déjà un premier indice, mais n'est pas toujours suffisant, attendu que, sans parler de l'âge du sujet, l'on rencontre parfois des variations individuelles dans la taille ordinaire, dont j'ai observé plusieurs cas ; seule, l'autopsie sérieuse garantit l'authenticité des sexes.

NOTES SUR L'ELEVAGE DU ROSSIGNOL

par Bosche fils *(fin)*.

Manière de reconnaître le mâle et la femelle. — Comme cela arrive souvent, les femelles sont un peu plus fortes que les mâles, les teintes sont plus enfumées, mais dans le Rossignol, la différence est à peine sensible, si l'on n'est pas observateur. D'après mes remarques, le mâle a les deux mandibules d'égale longueur avec les joints absolument identiques comme forme, tandis que la femelle a la mandibule supérieure de près d'un demi-millimètre plus longue que l'inférieure et légèrement arquée à son extrémité.

Le Rossignol niche dans les premiers jours de mai, et, dans la première huitaine de juin, la première nichée est sur le point de sortir du nid.

Quand le Rossignol est à sa seconde nichée, il fait entendre son chant à nouveau jusqu'au moment où sa femelle a pondu.

Mue. — La mue des jeunes Rossignols de la première nichée se fait en août, et la deuxième nichée, si elle est arrivée à bon port, ne commence à muer qu'au départ, c'est-à-dire dans les premiers jours d'octobre. Tous les

jeunes de l'année ne muent que des rectrices ou petites plumes ; cela se conçoit, la nature a prévu le cas, comme du reste à tous les oiseaux migrateurs, et leur a conservé les rémiges et rectrices de l'année, de façon à ce que ces plumes ayant atteint toute leur maturité au départ, aient une plus grande rigidité que si elles étaient d'une formation récente, et offrent de ce fait une certaine résistance à l'air, pour pouvoir faciliter à l'oiseau son voyage.

L'année suivante les jeunes muent de toutes leurs plumes, sauf des scapulaires, ce que permet de reconnaître un pointillé qui existe à chacune de ces plumes. Il est donc facile de différencier le jeune d'un an. Les années suivantes il est presque impossible de leur donner un âge, le pointillé des scapulaires n'existant plus.

J'espère que ces quelques notes pourront intéresser les lecteurs de la *Revue*, j'en serais très heureux, car il est de tradition dans notre famille d'élever cet oiseau. Ainsi mon père en élève depuis 1866.

A ce sujet, je me rappelle une anecdote. Mon père partit pour travailler à Paris en 1869 au mois de janvier; il avait en sa possession un Rossignol de l'année précédente et de la dernière nichée, et il avait résolu de lui faire partager son exil hors du pays natal; il l'établit dans une petite cage, faite avec une boîte à cigares ayant tout au plus 0 m. 10 au carré; il lui mit une petite mangeoire avec du chènevis pilé et de la chrysalide de vers à soie le tout mélangé, ainsi qu'un petit pot de pharmacie pour boire ; il s'était muni en même temps d'un flacon avec des vers de farine ; l'oiseau supporta très bien le voyage. Sitôt arrivé à Paris mon père entra dans une crémerie afin de déjeuner, il posa sa petite cage devant lui, et donna un ver de farine à son Rossignol. Quoique étant à l'étroit et ayant supporté les fatigues du voyage, le cliquetis des cuillers et des fourchettes le firent chanter, tout le monde se regardait dans l'établissement (notez que c'était en janvier), pensant que quelque consommateur imitait le chant de cet oiseau, avec un bout de poireau ou tout autre instrument, finalement on découvrit le pot aux roses. Des amateurs lui en offrirent jusqu'à 100 francs, mais il ne voulut s'en dessaisir à aucun prix. Vint la guerre de 1870 ; mon père ayant satisfait aux obligations du service militaire, s'engagea pour la durée de la guerre, fit partie de la garde nationale, fut rationné à la portion congrue comme ses camarades ; il partagea sa viande de cheval avec son oiseau, qui vivait en liberté dans la chambre qu'il occupait rue des Poissonniers à Montmartre ; il y avait une telle confiance entre l'homme et l'oiseau, que le père tenait entre ses lèvres une languette de viande de cheval que le Rossignol venait lui prendre à la bouche, il le garda jusqu'en 1871. Par inadvertance on fit tomber la cage, l'oiseau se cassa une patte, et, afin d'abréger ses souffrances, mon père l'acheva.

NOTES ET FAITS DIVERS

La Mue de printemps des Passereaux. (*Rev. Franç. d'Ornith.*, n° 49, p. 79). — M. L'Hermitte n'a nullement besoin d'excuse lorsqu'il affirme un fait qui semble exact et bien observé par lui-même. N'ayant pas eu l'occasion d'étudier personnellement la mue des Bergeronnettes, l'explication que j'avais donnée, par analogie avec le Moineau domestique, était purement hypothétique. Je suis heureux de voir qu'elle a provoqué une réponse précise.

On admet généralement que nos Passereaux d'Europe n'ont qu'une seule mue annuelle, à l'automne, après la saison des nids. Mais on a déjà signalé un certain nombre d'exceptions dont il est difficile de s'expliquer la raison, puisque dans un même groupe naturel (genre ou famille), il semblerait qu'il y ait tantôt une, tantôt

deux mues par année. Il serait à désirer que le fait fut bien observé, de très près, *pour chaque espèce* et même pour chaque sous-espèce. En effet, on peut se demander si les choses se passent de la même façon chez les Oiseaux qui émigrent et chez ceux qui sont sédentaires.

C'est là un vaste champ de recherches qui demande évidemment beaucoup de patience et de temps, mais qui est encore presqu'inexploré, et qui serait de nature à tenter un observateur aussi sagace que M. J. L'Hermitte.

E. Trouessart.

Abondance de Pingouins. — La rade de Marseille, visitée chaque année par de petites troupes de Pingouins (*Alca torda*, L.) a été cet hiver le rendez-vous d'une affluence inusitée de ces palmipèdes, due, sans doute, aux violentes tempêtes qui ont bouleversé la Manche et l'Océan pendant que les côtes méridionales jouissaient d'une température exceptionnellement douce.

Ces oiseaux se rencontraient non seulement à une certaine distance de la terre, mais encore dans les ports mêmes, au milieu de l'animation intense que le mouvement commercial y provoque : il y a quelques jours à peine, je pouvais assister aux ébats de deux de ces émérites plongeurs, qui, sans crainte aucune, semblaient narguer, à deux mètres du quai de Rive neuve, à cent mètres à peine de la populeuse Cannebière, les curieux qui les contemplaient au point que j'ai pu photographier l'un d'eux dans une courte émersion.

Les canots automobiles s'en sont donnés à cœur joie de poursuivre et fusiller ces inoffensifs et immangeables oiseaux. Dans quel but ? Je me le demande ! Le plaisir, la rage, pour mieux dire, de destruction.

Plus au large on trouvait quelques macareux, plongeons cat-marin, guillemots, sans parler des autres oiseaux marins habituels à notre rade, Mouettes rieuses et à pieds bleus (*Larus canus* L.), Goelands argentés et Puffins obscurs.

J. L'Hermitte.

Otocoris alpestris. (Bp.). — Un amateur d'oiseaux de notre ville a eu l'amabilité de me montrer cet automne une superbe Otocoris alpestre qu'il venait de recevoir vivante des Landes où elle avait été capturée.

Bien que ce ne soit pas, loin de là, la première constatation de la présence accidentelle en France de cette alouette, le fait m'a paru assez intéressant à signaler.

J. L'Hermitte.

Ciconia alba en Provence. *Réponse à M. le Dr R. Deleuil.* — Bien que les captures de Cigognes blanches soient assez rares dans nos régions qu'elles ne font que traverser à une grande hauteur, les cigognes passent néanmoins régulièrement en automne et au printemps et il n'est pas d'années où les naturalistes de Marseille n'aient à préparer quelques spécimens.

Il y a une dizaine d'années (exactement le 19 août 1901), une petite troupe de sept de ces oiseaux s'abattit dans le parc des palmipèdes du Jardin Zoologique et y demeura une journée sans se laisser troubler par les allées et venues des visiteurs. Au coucher du soleil, les Cigognes reprirent leur vol, mais l'aspect de Marseille avait dû les séduire car elles y demeurèrent plusieurs jours. Trois d'entre elles furent tuées, une autre orna pendant tout un jour le clocher de l'Eglise des Carmes, en plein centre de la ville, puisque cette vieille église monacale surplombe la place Sadi Carnot (ex-place Centrale), puis les survivants disparurent.

Notre ville est du reste privilégiée en ce qui concerne les départs et les arrivées par mer et je me propose d'énumérer dans un prochain numéro les captures intéressantes que j'ai eu l'occasion de faire ou de constater dans ma carrière pourtant bien courte encore d'ornithologiste amateur. J. L'Hermitte.

Gros passage de Stercoraires Pomarins (*Stercorarius pomarinus.* Vieillot). — Chaque année, ordinairement de mi-octobre à mi-décembre, je rencontre ici quelques stercoraires pomarins tués au fusil ou capturés au filet et à la ligne, tant sur le bords du « Lay » qu'en baie de l'Aiguillon-sur-Mer, rade de la Pallice, pertuis Breton et au large de la côte.

Cette année le passage de ces oiseaux a été exceptionnel. Du 25 octobre au 13 novembre 1912, j'ai possédé 16 sujets. Parmi ces oiseaux, dont quelques-uns adultes

parfaits, figure un ♂ adulte de couleur brun fuligineux uniforme (variété signalée par Degland et Gerbe). E. Seguin-Jard.

Nichoirs à Barbizon. — Les 5 nichoirs en bois qui ont été placés le 7 avril 1913, dans le parc de l'Hôtel de la Forêt à Barbizon, ont été visités le jour même par les Mésanges charbonnières et bleues.

Le Dimanche 13 avril un couple de Mésanges bleues en avait adopté un, et j'ai vu faire par une d'elles 30 à 40 voyages de mousse qu'elle venait prendre sur une branche du chêne sur lequel est fixé le nichoir. Un couple de charbonnières ayant essayé d'y pénétrer, fut chassé vigoureusement par les deux, à tel point que l'une d'elles resta un instant étourdie au pied de l'arbre; le dimanche 20 avril, 4 des nichoirs étaient occupés, les deux du petit modèle par des Mésanges bleues, un grand modèle par des Mésanges charbonnières.

Un grand modèle était adopté par des Fauvettes rouge-queue, je dis adopté, car elles ne travaillaient pas à la construction de leur nid, le mâle se contentait d'y venir faire une visite toutes les 5 à 10 minutes.

Le 5e nid, d'un autre type plus ouvert, comme on le recommande pour le Gobemouche gris et la Fauvette titys, n'est pas encore adopté.

Les nids sont placés de façon à pouvoir être surveillés tous ensemble, à une dizaine de mètres l'un de l'autre, et à 6 à 8 mètres de hauteur.

Je n'ai pas encore les résultats sur les autres que j'ai donnés à des amis.

Je suis en train d'en faire fabriquer afin de tâcher de les avoir à un prix aussi bas que possible et d'en vulgariser l'emploi. Talamon.

Question à propos du pinson. — Pourquoi le Pinson commun a-t-il été dénommé *Fringilla cœlebs*, par Linné ? A cause de quelle particularité le Pinson, plus que tel autre oiseau quelconque, justifie-t-il cette qualification de *cœlebs*, c'est-à-dire *célibataire* ? — Dans son ouvrage sur « Les Noms des Oiseaux », l'abbé Vincelot dit que, les mâles et les femelles arrivant en nombre très différent, les femelles choisissent leurs mâles, et que les dédaignés vivent très gais, chantant plus souvent et avec plus d'entrain que les accouplés. Il ajoute que, lorsque vient le froid, les femelles et les jeunes mâles partent seuls pour le Midi, tandis que les vieux mâles demeurent. Ces faits sont-ils d'une exactitude absolue ? Paraissent-ils aux lecteurs de la *Revue* la véritable origine de l'épithète *cœlebs* ? Quelqu'un propose-t-il une autre explication ? Léon Devy.

L'infanticide chez les Oiseaux. — J'ai observé personnellement quatre cas d'infanticide commis par un Canari mâle. Au fur et à mesure de l'éclosion de chaque petit, le mâle se rendait au nid, appréhendait le nouveau-né, le projetait hors du nid sur le plancher de la cage, descendait ensuite lui-même, et le tuait à coups de bec en s'attaquant principalement à la tête qu'il mangeait partiellement. Pour arriver à sauver un jeune Canari, il a fallu guetter le moment de l'éclosion du cinquième de la couvée, et isoler de suite le mâle.

A quel mobile ce mâle obéissait-il ?

Il est assez difficile de se prononcer... d'autant plus que ce mâle, très ardent, était plein de sollicitude pour sa femelle et allait très régulièrement lui dégorger de la nourriture pendant qu'elle couvait. Dans les courts intervalles où la femelle se levait pour aller boire et se délasser un peu le mâle se rendait au bord du nid et semblait contempler les œufs avec une grande sollicitude.

Quel mobile poussait cet oiseau à tuer ses petits ? Mystère... Ne serait-ce pas parce qu'ils lui paraissaient trop vilains ? Ce n'est pas joli un oiseau nouveau-né, et il y a bien des pères de familles — humains — qui éprouvent une sorte d'angoisse à la première vue de leur progéniture. Louis Durand.

Bureau des Migrations.— Le Gerfaut, n° de mars 1913, nous apprend qu'il est créé à Louvain un bureau des Migrations (153, rue de la Station) où les informateurs pourront se procurer gratuitement les formulaires imprimés et les bagues. Les bagues portent Ornis-Louvain et un n° d'ordre. C'est M. A. Tant qui est chargé de la direction.

Comité ornithologique russe. — Un comité ornithologique vient de se fonder

en Russie, sur l'initiative du baron de Loudon et sous les auspices de *Soc. impériale d'acclimatation* de Moscou. Le Directeur est le Dr Rossinsky (Mjasnitzkaja 46, Quartier 69) à Moscou. Le comité s'occupera de la préparation du congrès ornithologique qui se tiendra à Moscou en 1914 ; des recherches sur les migrations (avec bagues qui porteront « *Moskwa* no . . . , *Ornith. Komité*) ; de la création d'un réseau de stations d'observation et de la création d'une législation de protection.

Les comptes-rendus paraîtront en russe, avec résumés en allemand, en français et en anglais.

Exposition de Liège. — Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que le Jury, à l'Exposition de Liège, a attribué à M. Menegaux un *premier prix* avec *médaille d'or*, pour son exposition.

D'autre part, la Direction avait mis à la disposition du Jury des récompenses, comme prix, deux abonnements de deux ans (1913 et 1914) et deux abonnements d'un an (1913). Le Jury a attribué ces récompenses, pour les premiers, à :

MM. L. Monisse, 19, rue de l'Ouest, Liège, et Laloux, 15, rue Bonne-Fortune, Liège.

Pour les seconds, à :

MM. God Grossé, à Comblain-an-Pont (Belgique), et J. Legros, à Angleur (Belgique).

Toutes nos félicitations aux quatre lauréats.

La Direction, dès qu'elle a été avisée, s'est empressée d'expédier aux quatre lauréats, les numéros de 1913 déjà parus.

M. Menegaux avait été chargé de représenter l'Administration du Ministère de l'Agriculture et le Muséum, à l'inauguration de l'Exposition documentaire ornithologique de Liège.

COMPTES-RENDUS, ANALYSES, OUVRAGES REÇUS

Arrigoni degli Oddi. — *Elenco degli uccelli italiani.* Ouvrage publié dans le *Bull. Off. du Minist. de l'Agriculture*, fasc. 1, janv. 1913. On y trouve la liste et l'habitat de tous les oiseaux d'Italie (483 espèces), ainsi que la liste des oiseaux admis par erreur dans cette faune.

Bird-Lore. Vol. XV, mars-avril 1913.

Fischer, Wright et W. Crayg donnent une étude en trois parties du Pigeon migrateur (*Ectopistes migratorius*) avec nombreuses gravures ; Cooke, migration aux Etats-Unis de *Passerella iliaca* (Merr.) ; Chapman, notes sur le plumage des *Passerella* américains ; Nelson, « The emperor goose » (*Philacte canagica* (Siv.)); B. Townsend, notice sur la vie et les mœurs de *Simorhynchus cristatellus*, (intéressante étude biologique de ce Pingouin peu connu (photogr. d'un lieu de ponte) pl. en couleurs.

Smith. Report pour 1911, p. 407-424. Histoire du Pigeon migrateur racontée par Kalm (1759) et Audubon (1831) (pl. en couleurs) ; Bentham, le vol des oiseaux; Keyes, Biologie du Grand-Duc de Virginie (*B. virginianus*) (avec nomb. pl.) ; Mallock, Irisation chez les Oiseaux et les Insectes.

Avicultural Magazine, vol. IV, no 6 et 7, avril et mai 1913.

Astley, the Gardiner Bower Bird (*Amblyornis inornata*), ce charmant jardinier de la Nouvelle-Guinée (1 pl.) ; Chawner, in Praise of Owls (pl., figures) ; Corbet, notes sur la Mésange huppée (1 pl.).

Astley, étude du Niltava bleu (*Xanthopygia cyanomelœna*), avec *Saxicola leucomelœna* ; Darrien-Smith, the indurance of Young Wild Ducks ; Galloway, notes sur les hivers doux et les oiseaux ; notes ornithologiques sur le jardin zoologique (pl. *Pipile cumanensis* de Trinidad).

Ornith. Monatsschrift, nos 3, 4, 5, 1913.

Apel, Travail intéressant sur la fabrication, l'établissement et l'orientation des

nids artificiels ; LINDNER : Observ. ornith. in Ireland ; K. Regel. Sur le tarier (*Pratincola rubicola*) avec 4 photogr. ; Note sur *Motacilla sulfurea*, sur les migrations.

British birds, vol. VI, nº 11 et nº 12, 1913.
Entre autres articles, un d'OWEN sur la nidification du coucou (*Cuculus canorus*) ; TICEHURST, l'Etourneau fait-il une ou deux pontes ; JACKSON, plumes anormales sur un pigeon domestique (1 fig.) ; IREDALE, the lesser black-backed gull of Brit. Islands (pl., *Larus fuscus affinis* Reinh.)

Le **Gerfaut**, nº 3, mars 1913.
MAIRLOT, sur le Troglodyte (*Anorthura troglodytes*).

L'Ornithologiste. Nos 1 à 7, 1912-1913.

STRESEMANN. Mélanges ornith. de la région indo-australienne, in *Nov. Zool.*, vol. XIX, déc. 1912.
DUBOIS, Nouvelle revue des oiseaux observés en Belgique, in *Mém. Soc. Zool.*, t. XXV, 1912.
(Oiseaux sédentaires, 70 ; O. d'été, 57 ; O. d'hiver, 39 ; O. de passage régulier, 49 ; O. de passage irrégulier ou accidentel, 123 ; variétés climatériques, 15. Total, 353.)
T. SALVADORI, Capture singulière en Italie, d'une espèce orientale du genre « Ardetta », l'*Ardetta eurythma* Sw., avec description de l'oiseau et fig. en couleurs. (*Rivista italiana di ornitologia*, ann. 2, nº 2, oct.-déc. 1912.)

Zeitschrift fur oologie und ornithologie, nos 11 et 12, nov.-déc. 1912.
SCHLEGEL, l'oologie en regard de la protection des oiseaux.

The Auk, avril 1913, nº 2, vol. XXX.
S. CAMERON, notes sur *Buteo Swainsoni* (fig.) ; J. GRINNEL, sur deux nouvelles formes du genre *Glaucidium* (*Gl. gnoma vigilante et swarthi*). Notes sur la migration, sur le chant de certains oiseaux (avec notation musicale) ; CLACKE, notes anatomiques sur certains genres de Passereaux (*Saltator*, *Chlorophonia*, *Euphonia*). Nombreuses notes biologiques et bibliographiques.
F. M. CHAPMAN, notes sur de nouveaux oiseaux de la Colombie. in *Bull of the amer. mus. of. Natur. History. vol.* XXXI-art-XVI-p. 139-166

AVIFAUNA SPITZBERGENSIS par le Dr O. le Roi.
Ce fascicule fait partie des luxueux comptes-rendus du Voyage d'Etudes fait par le prof. A. Kœnig aux îles des Ours et au Spitzberg en 1910. Ce bel ouvrage de 180 pages in-4º commence par une bibliographie consciencieuse des 146 ouvrages et mémoires qui, depuis 1598, se sont occupés des oiseaux du Spitzberg. L'auteur étudie 58 espèces dont beaucoup avec détail : biologie, nids et œufs avec leurs dimensions et leur poids : *Plectrophanes nivalis*, *Lagopus hyperboreus*, *Phalaropus hyperboreus*, *Xema sabinei*, *Pagophila*, *Fulmarus*, *Somateria*, etc.
L'auteur démontre qu'il est peu probable que *Rhodostethia rosea* visite le Spitzberg ; on la dit assez fréquente dans la mer de Bar'nt et aux îles François-Joseph.
Pour toutes les espèces l'auteur indique toujours le nom norvégien,
En résumé, dans les îles des Ours, on a signalé 36 espèces dont 16 nichantes ; au Spitzberg, 52 dont 25 y nichent et 5 y restent en hiver. La côte occidentale réchauffée par le Gulfstream est plus riche en Oiseaux que la côte orientale. Dans l'extrême Est, dans la terre du roi Charles, on n'a signalé que 22 espèces dont 11 nichent. La vie des oiseaux à l'est et au nord, moins à l'ouest, dépend entièrement des quantités de neige et de glace, ce qui explique les grandes différences qu'on observe suivant les années. En somme, excellent ouvrage à consulter.

A. Menegaux.

ERRATA : P. 68, ligne 32, lire *un porté*, au lieu de une portée;
P. 69, ligne 16, lire *armoricaine*, au lieu d'américaine.

ORLÉANS, IMP. H. TESSIER. LE DIR.-GÉRANT : A. MENEGAUX.

BULLETIN D'ÉCHANGE, OFFRES ET DEMANDES

Objets de Collections

A céder, bonnes conditions, ou échanger, Gypaètes barbus provenance européenne, montage et conservation parfaits. Desiderata : *Aquila pennata*, *Aquila adalberti*, *Hierofalco candicans*, *Falco Eleonorae*, *Carpodacus erythrinus* ♂, *Acanthis Holbölli* ♂, *Emberiza aureola* ♂ noces, *Emberiza leucocephala* ♂ noces, *Plectrophanes nivalis* ♂ noces, *Plectrophanes lapponicus* ♂, *Tetraogallus caucasicus*, etc. Inutile offrir sujets médiocrement montés. Louis Lavauden, garde général des Eaux et Forêts, 12, place Victor-Hugo, Grenoble.

A vendre : Des *Iles Canaries ;* belles peaux et pontes de Canaris sauvages (*Serinus canarius*), *Fringilla teydea*, *Pratincola dacotiae*, *Hubara undulata fuerteventurae*, *Erythrosp. githaginea amantum*, *Anthus berthelotii berth.*, *Calandrella minor polatzeki*, *Lanius excubitor Kœnigi*, etc. — Des Déserts syriens : peaux et pontes de *Geronticus eremita* (Comatibis comata). — Le tout avec indications garanties. — Th. Girtanner, Clarens (Suisse).

M. C. Ingram, Sussex Mansions, Westgate on Sea, Angleterre, demande :

1. *Bouillet et Lecoq.* — Cat. des Oiseaux capturés et observés dans le département du Puy-de-Dôme. — Moulins, 1898.
2. *Canivet E.* — Cat. des Ois. du département de la Manche, Paris, 1843.
3. *Charoilhat, G.* — Prodrome d'une faune orn. du Puy-de-Dôme, 1908.
4. *Mongel et Lomont.* — Zoologie du département des Vosges.
5. *Teslé.* — Hist. nat. du Morbihan.

LIGUE FRANÇAISE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

33, *Rue de Buffon*, 33 — *PARIS*. Bulletin mensuel.

BIBLIOGRAPHIE

Vient de Paraître.

Menegaux (A.). — *L'élevage de l'Autruche.* Récolte et commerce des plumes.

(Challamel, 17, rue Jacob, Paris.)

LA CHASSE AU GRAND-DUC EN FRANCE, par Maurice de la Fuye et Gabriel de Dumast, préface du comte J. Clary, président du Saint-Hubert-Club de France. Un volume in-16 de viii-232 pages, avec 53 illustrations.

(Lib. Rothschild, L. Laveur, 13, rue des Saints-Pères, Paris.)

H. Kirke Swann, *Dictionary of englisch and Folknames of British Birds.* *Witherby* and C°, 326 High Holborn, Londres, W. C.

Ce dictionnaire des noms anglais et des noms locaux des Oiseaux des Iles Britanniques renferme plus de 5.000 noms avec l'indication de leur signification, des localités où ils sont employés, ainsi que de toutes les légendes populaires qui s'y rattachent.

Cabinet d'Entomologie & d'Ornithologie

G. BAER

Successeur de Henri GUYON
NATURALISTE
Fournisseur du Muséum d'Histoire naturelle de Paris

CHOIX CONSIDÉRABLE
d'Oiseaux Exotiques & Œufs
et d'Insectes de tous pays
pour Musées et Collections
USTENSILES POUR LES SCIENCES NATURELLES

13, Rue Bertin-Poirée, PARIS

IMPRIMERIE

Henri TESSIER

56, rue des Carmes, ORLÉANS

Ouvrages Scientifiques et Industriels

Publications Périodiques

BARÈMES, TABLEAUX
Catalogues, etc.

EXCURSIONS EN AUTOMOBILE, A LA PORTÉE DE TOUS DANS LA MERVEILLEUSE FORÊT DE FONTAINEBLEAU

La Compagnie des chemins de fer P.-L.-M. a organisé un service d'auto-cars pour la visite des principales curiosités de la forêt de Fontainebleau. Grâce à ce service, qui a commencé à fonctionner le 1er mai prochain, les touristes pourront, pour le prix modique de 11 francs par personne, parcourir, le matin, le côté Nord de la forêt, l'après-midi, le côté Sud, effectuant en une journée un parcours de 65 kilomètres environ et disposant de 2 h. 1/2 pour le déjeuner et la visite du palais.

Le départ a lieu à la gare de Fontainebleau vers 10 h. 35 et le retour vers 16 h. 45.

Le touriste peut, s'il le désire, n'effectuer que la visite de la partie Nord de la forêt, pour le prix de 4 francs, ou de la partie Sud pour le prix de 8 francs.

Pour plus de détails, consulter les affiches spéciales.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

Continuant la série de ses publications artistiques, la Cie P.-L.-M. vient de faire paraître un remarquable « **Atlas de la Vallée du Rhône** », qui inaugure une collection de 5 albums similaires formant un admirable ensemble descriptif des régions desservies par son réseau.

L'Atlas de la Vallée du Rhône, minutieusement documenté, illustré de nombreuses photo-gravures, renferme en outre deux superbes planches, hors texte, en couleurs et une carte très intéressante de la région, également en couleurs.

L'Atlas de la Vallée du Rhône est en vente au prix de 0 fr. 50 à la gare de Paris-Lyon (Bureau de renseignements et bibliothèques), dans les bureaux-succursales de Paris et bibliothèques des gares du réseau P.-L.-M., on peut aussi se le procurer en faisant la demande par lettre adressé au service de la publicité de la Cie P.-L.-M., 20, boul. Diderot, à Paris, et accompagnée de 0 fr. 60 pour les envois à destination de la France, et de 0 fr. 65 (mandat-poste international) pour ceux à destination de l'étranger.

5e Année. — N° 51. 7 Juillet 1913.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

DIRECTEUR :

A. MENEGAUX

Assistant d'Ornithologie au Muséum national d'Histoire naturelle.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : Le Dr R. DIDIER.

Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue (manuscrits, abonnements, demandes de renseignements) à M. A. MENEGAUX, 55, Rue de Buffon, PARIS

Prix de l'abonnement : 10 fr. par an

Le numéro : 0 fr. 85 centimes

Les Abonnements partent de janvier.

ORLEANS

IMPRIMERIE H. TESSIER, 56, Rue des Carmes

1913

COMITÉ DE RÉDACTION DE LA REVUE POUR 1913

René Babin, Aimé Bouvier, A. Chappellier, Fernand Daguin, Louis Denise, R. Didier, Paul Estiot, Gabriel Etoc, Albert Maes, L. Maillard, Auguste Menegaux, Paul Paris, Xavier Raspail, Eugène Simon, Louis Ternier.

AVIS

Les réunions du Comité, pour l'année 1913, auront lieu le deuxième lundi de chaque mois, *55, rue de Buffon, au laboratoire d'Ornithologie*, à 5 heures, aux dates suivantes : 7 juillet, 13 octobre, 10 novembre et 8 décembre.

Les amis de la *Revue* sont invités à ces réunions.

SOMMAIRE DU N° 51

A. Menegaux et R. Didier. — Etude d'une collection d'oiseaux du Yunnan.
R. Didier. — A propos de la Buse.
A. Legros. — Œufs anormaux (*fin*).
M. Seguin-Jard. — Sur le Pétrel glacial.
A. Hugues. — Notes ornithologiques du Gard.
J. Delamain. — Notes sur la migration du printemps de 1913.
R. Babin. — Notes d'ornithologie parisienne.
F. Daguin. — La vérité sur les oiseaux de proie.

Notes et faits divers :

Un Merle blanc (M. de France).
Observation sur l'arrivée des Hirondelles, printemps de 1913 (P. Petitclerc).
Captures en baie de Somme (Magaud d'Aubusson).
Note sur un œuf d'*Alca impennis* (Comte de Tristan).
Note sur une couvée d'*Anas Boschas* (Comte de Tristan).
Captures au Crotoy en mai (Vicomte d'Applaincourt).
Les Aigrettes et le Syndicat berlinois de l'industrie de la plume et des fleurs (A. Menegaux).
Parc national des Alpes (Lavauden).
A propos de la collection J.-B. Bailly (Lavauden).
La protection des Macareux (R. Didier).
Le permis de naturaliste (G. Cabanès).

Comptes-rendus, Analyses, Ouvrages reçus.

Les articles étant signés, la Rédaction de la REVUE n'est responsable ni des opinions émises ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* est interdite.

TARIF DES TIRÉS A PART

4 pages	25 ex.	4 »	8 pages	25 ex.	5 50
—	50 —	4 25	—	50 —	6 »
—	100 —	5 »	—	100 —	7 »

Couverture, en plus des prix ci-dessus : 25 ex. . . 2 75
— — 50 — . . 3 25
— — 100 — . . 4 25

5e Année. — N° 51. 7 Juillet 1913.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

ÉTUDE D'UNE COLLECTION D'OISEAUX

Recueillie par M. Albert Pichon *au Yunnan Occidental*

par A. Menegaux et R. Didier

Les oiseaux ont été tués de novembre 1908 à avril 1910 dans la région de Tengyueh-ting (Momein), localité du sud-ouest du Yunnan, à 1.800 mètres d'altitude, tout à fait à la frontière de la Birmanie, près de Bhamo-Miytchina, où est installée la douane chinoise.

Les 169 spécimens que contient la collection représentent 101 formes ou espèces différentes, appartenant à 35 familles. Il est facile de constater que ces oiseaux se rapprochent beaucoup plus de la faune paléarctique que de la faune de l'Extrême-Orient. — Nous avons ajouté à notre liste bon nombre d'observations biologiques faites par M. A. Pichon.

I. — Phasianidés

1) **Francolinus chinensis** (Forst.). 1 ♂ et 1 ♀ tués dans les vallées chaudes du Yunnan. Commun.

2) **Coturnix coturnix** (L.). 1 ♂ et 1 ♀ semblables à la Caille d'Europe ; celle du Yunnan est commune partout. Elle émigre.

3) **Bambusicola fytchei** Anders. 1 sp. C'est la Perdrix des bambous, peu commune, malgré son nom, dans les bambous. C'est dans les régions plus élevées qu'on la trouve le plus abondamment.

4) **Phasianus decollatus** Swinh. 1 sp. Ce beau Faisan est spécial au Yunnan où il est assez abondant. Il n'y a été signalé ni par Anderson, ni par C. Ingram.

David et Oustalet (*Ois. de la Chine*, p.411) le donnent comme aussi fréquent dans la chaîne du Tsinling, dans le Chensi méridional, que le Faisan à collier, et ils disent que dans une partie du Yunnan, il remplace complètement le *Phasianus torquatus*. Peut-être n'est-ce qu'une forme géographique qui en dérive.

II. — Turnicidés

5) **Turnix pugnax** (Tem.). 1♂ et 1 ♀. Sédentaire, partout en grande quantité. La femelle n'a pas de demi-collier sur la nuque.

III. — Columbidés

6) **Turtur orientalis** (Lath.). 1 sp. Partout, commune.

IV. — Rallidés

7) **Gallinula chloropus orientalis** (Horsf.). 2 sp. Cette Poule d'eau ressemble beaucoup à la nôtre. Elle est pourtant de couleur un peu plus claire. Partout très commune dans les rizières et les roseaux.

V. — Laridés

8) **Sterna melanogaster** (Tem.). 2 sp. Ces Sternes ont été tuées dans la vallée du Salouen. Se tenant par bandes, elles ont souvent été rencontrées voisinant avec *Hoplopterus ventralis.*

VI. — Charadriidés

9) **Sarcogrammus atrinuchalis** (Jerd.). 2 ♂. Se rencontre partout.
10) **Hoplopterus ventralis** (Wagl.). 3 sp. Ces oiseaux viennent de la vallée de la Salouen.
11) **Microsarcops cinereus** (Blyth). 1 sp. Commun partout.
12) **Charadrius pluvialis** (L.). 3 sp. Très nombreux, vit en grandes bandes; d'ailleurs absolument identique à notre Pluvier doré.
13) **Totanus calidris** (L.). 1 sp.
14) **Rhyacophilus glareola** (L.). 1 sp.
Ces deux espèces n'ont pas été signalées par C. Ingram.
15) **Gallinago solitaria** Hodgs. 1 sp.

VII. — Gruidés

16) **Grus grus lilfordi** Sharpe. 1 sp. On trouve cette Grue partout, mais seulement l'hiver, car elle émigre. Sa méfiance est extrême, et on ne peut l'approcher que très difficilement. Les tertiaires ornementales sont gris pâle et non d'un ardoisé foncé comme dans l'espèce commune.

VIII. — Ardéidés

17) **Ardea cinerea** (L.). 1 sp. juv. Le Héron cendré, semblable au nôtre, est très commun partout. Ce sp. a été tué à Patikai. Non signalé par C. Ingram.
18) **Bubulcus coromanda** (Bodd.). 1 ♂, 2 ♀. Le Héron garde-bœuf est très commun au Yunnan. Partout il suit les bestiaux ; chaque buffle de ce pays (*Bubalus bubalus*) en a des vingtaines sur le dos. La présence des gardiens des animaux domestiques ne les trouble d'ailleurs nullement. Dans cette espèce, les plumes du cou du mâle sont d'un beau rouge orangé.
19) **Ardetta cinnamomea** (Gm.). 3 sp. Très commun partout.

IX. — Anatidés

20) **Casarca casarca** (L.). 1 ♂. Ce Canard de Birmanie a été tué dans la plaine de Tengyueh, où il est extrêmement abondant — seulement pendant l'hiver. — A cette époque, il couvre en bandes innombrables les lacs, les rivières et les rizières. Sa chair est immangeable, car il est extrêmement gras et huileux.
21) **Nettium crecca** (L.). 1 ♀. Cette petite Sarcelle abonde également dans la vallée de Tengyueh.

X. — Vulturidés

22) **Otogyps calvus** (Scop.). 3 sp. dont 1 juv. demi adulte. Ces vautours ont été tués dans la plaine de Tengyueh. Ils n'apparaissent que l'été ; leur disparition pendant l'hiver s'explique peut-être par l'absence de cadavres d'animaux dont ils font leur nourriture. Ils se trouvent çà et là dans le Yunnan et

fréquentent surtout les hauteurs ; il est à noter que les jeunes se tiennent ensemble et ne se mêlent pas aux bandes que forment les vieux oiseaux.

Cette espèce a été signalée également dans les Indes, le Népaul, le Siam et la Birmanie, la Cochinchine. N'a pas été signalée par C. Ingram et Anderson dans le Yunnan.

XI. — Falconidés

23) **Circus cyaneus** (L.). 1 ♂ et 5 ♀. C'est le Busard Saint-Martin, tout à fait semblable au nôtre ; la femelle varie de coloration comme en Europe. Celle-ci passe sur l'abdomen du jaune pâle au roux.

Ces sp. ont été tués dans la région de Tengyueh. Ce Busard hiverne.

24) **Astur poliopsis** (Hume). 1 sp. Déjà signalé par les auteurs dans ces régions.

25) **Accipiter nisus** (L.). 1 sp. Des environs de Tengyueh. Cet Epervier, une femelle sans doute, est d'assez grande taille.

26) **Accipiter virgatus affinis** (Gurney). 1 sp. Tué à Tengyueh. Très foncé, presque noir sur la tête et le dos. Déjà signalé par David et Oustalet. De taille un peu plus forte que la forme typique.

27) **Aquila chrysaetus** (L.). 3 sp. demi-adultes. Ces Aigles ont été tués dans les environs de Tengyueh. On les y rencontre toute l'année. Ils dévastent la région, enlevant des moutons et des chiens, qu'ils vont porter sur certains pics, très hauts, toujours les mêmes, où sont situés leurs charniers.

28) **Milvus govinda** Sykes. 1 ♀ (ailes : 25 cm.).

29) **Milvus melanotis** Tem. et Schl. 2 sp. Cette forme, à oreilles noires, est la forme représentative de notre Milan noir. Ces oiseaux viennent des environs de Tengyueh. Ils ont déjà été signalés par Anderson.

30) **Elanus caeruleus** (Desf.).1 sp. Cet oiseau a été tué dans la vallée de la Saluen ; il vivait seul sur un arbre mort depuis longtemps. Il a été très difficile de l'approcher. Déjà signalé par Anderson.

31) **Pernis ptilonorhynchus** (Tem.). 1 sp. Cette Bondrée, qui paraît rare, a été tuée dans la vallée de Tengyueh. Le plumage qu'elle porte n'est pas fréquent, car il n'existe pas aux galeries d'Ornithologie du Muséum.

32) **Cerchneis tinnunculus japonicus** Tem. et Schl. 1 ♂ et 2 ♀. Ces Crécerelles, fort communes, abondent dans la plaine de Tengyueh et les montagnes environnantes ayant plus de mille pieds de haut.

33) **Cerchneis naumanni** (Fleisch). 1 sp.

XII. — Bubonidés

34) **Asio accipitrinus** (Pall.). 2 sp. Ce Hibou brachyote est à peu près semblable au nôtre. Ces spécimens ont été tués dans la plaine de Tengyueh.

35) **Glaucidium cuculoïdes** (Vig.). 1 sp. Caractérisée par ses bandes blanches sur les rectrices.

Cet oiseau, tué en février 1910, dans la vallée de la Salouen, ne semble pas très commun, il a été signalé jusqu'à Manipour et à travers la Birmanie. Il est assez brun sur les parties supérieures ; le nombre des barres à la queue est de 6 ; mais il ne paraît pas appartenir à la forme *Gl. cuculoïdes persimile* Hart de Hainan.

XIII. — Coraciidés

36) **Coracias affinis** Mc. Clell. 1 sp. C'est le « Geai de Birmanie ». Commun partout. Signalé par Anderson.

XIV. — Alcédinidés

37) **Alcedo ispida bengalensis** (Gm.). 1 sp. Signalé par Anderson.

38) **Halcyon smyrnensis** (L.). 1 sp. Tué dans les vallées chaudes du Tai-ping (Nantien). C. Ingram rattache les spécimens du Yunnan à la forme *H. smyrnensis fusca* (Bodd.).

XV. — Upupidés

39) **Upupa epops saturata** Löonb. 2 sp. Très commune partout. Un peu plus foncée que la huppe d'Europe.

XVI. — Méropidés

40) **Merops viridis** L. 1 sp.

XVII. — Cuculidés

41) **Cuculus canorus** L. 3 sp. et 1 ♂ en 2e plumage. Identique au Coucou d'Europe. Se trouve partout. Arrive au printemps, d'ordinaire en avril. Signalé par Anderson et C. Ingram.

42) **Cacomantis merulinus** (Scop.). 1 sp. tué dans les vallées chaudes. Signalé par Anderson.

43) **Eudynamis orientalis honorata** (L.). 2 ♂ adultes. Cet oiseau, que l'on reconnaît de loin, grâce à son cri strident, se tient de préférence dans les vallées chaudes.

XVIII. — Capitonidés

44) **Cyanops asiatica** (Lath.). 2 sp. Tués dans la vallée de la Salouen.

A ce sujet, Oustalet (in *Bull. Mus.* Paris, 1896, p. 184) cite une espèce très voisine, *Cyanops Davisoni*, recueillie par le Prince H. d'Orléans à Man-hao (Yunnan oriental, frontière du Tonkin), en 1895. Cet habitat, dont il n'est pas tenu compte dans le *Hand list* de Sharpe, est encore mis en doute par C. Ingram (in *The Birds of Yunnan*, p. 279).

Nous avons vérifié la détermination : elle est parfaitement exacte, donc l'aire d'habitat de cette espèce n'est pas restreinte au centre du Ténassérim.

XIX. — Picidés

45) **Gecinus guerini** (Malh.). 1 ♀. Se trouve un peu partout. Cette espèce ne serait pas propre à la partie centrale de la Chine comme le dit Oustalet, mais s'étendrait à l'Ouest jusqu'à Momein et par conséquent à la Birmanie.

46) **Micropternus fokiensis** (Swinh). 1 ♀. Vit dans les vallées chaudes.

XX. — Hirundinidés

47) **Ptyonoprogne rupestris** (Scop.). 2 sp. Tués l'hiver dans une vallée chaude de la montagne.

48) **Hirundo rustica gutturalis** Scop. 1 sp.

49) **Hirundo daurica** L. 1 sp. Ces Hirondelles, communes partout, ont été tuées à Tengyueh.

XXI. — Muscicapidés

50) **Siphia parva albicilla** (Pall.). 1 sp.

51) **Rhipidura albicollis** (Vieill.). 1 sp.

52) **Cryptolopha cinereocapilla** Hutton. 1 sp.

53) **Stoparola melanops** (Vig.). 1 sp.

XXII. — Campophagidés.

54) **Pericrocotus brevirostris** Vig. 3 ♂ et 2 ♀. Ces oiseaux ont été tués à Sung-ling. Ils volent par grandes bandes dans les vallées chaudes. Les mâles et les femelles, si reconnaissables à leurs colorations, vivent séparément.

XXIII. — Pycnonotidés.

55) **Criniger griseiceps** Hume. 1 sp.
56) **Pycnonotus burmanicus** Sharpe. 4 sp. Les sus-caudales sont d'un blanc presque pur.
57) **Pycnonotus xanthorrhous** J. Anders. 2 sp.
58) **Spizixus canifrons** Blyth. 1 sp. Signalé seulement dans l'Assam et le Manipour. Son aire d'habitat s'étend plus à l'est et atteint le Yunnan. Signalé par Ingram, avec doute.

XXIV. — Timeliidés.

59) **Babax lanceolatus** (J. Verr.). 1 sp. Son aire d'habitat serait plus étendue que ne le pensaient David et Oustalet, et comprendrait aussi le Yunnan.
60) **Pomatorhinus ruficollis styani** Seebohm. 1 sp. Se rencontre partout.
61) **Garrulax leucolophus** (Hardw.). 1 sp. De la vallée du Taï-ping (Kanaï)
62) **Myiophoneus temmincki** Vigors. 1 sp. Ce spécimen a des taches blanches à l'extrémité des couvertures moyennes de l'aile. La base des plumes du bas du dos et du bas-ventre est aussi de cette couleur, c'est donc un adulte. Ces oiseaux vivent en bandes dans les vallées chaudes ; ils se perchent en grand nombre sur les arbres.

Signalé depuis le Turkestan jusqu'aux collines du nord de la Birmanie, n'a été signalé au Yunnan ni par Oustalet, ni par Anderson.

63) **Myiophoneus eugenei** Hume. 1 sp. Ce spécimen est plus petit que le précédent. C'est encore un jeune, car les plumes de l'abdomen et du croupion n'ont pas de longue tache blanche le long de la tige. Ces deux espèces habitent dans la même région du Yunnan, pourtant cette dernière est plus méridionale, car elle est signalée au Ténassérim et au Pégou.
64) **Dryonastes sannio** (Swinh.). 2 sp.
65) **Suthora webbiana brunnea** Anders. 2 sp. Se trouve partout. La forme type de *S. webbiana* se rencontre du centre de la Chine jusqu'à la Corée. Les autres formes géographiques sont :

a) **Suthora webbiana mantschurica** Tacz. du bassin de l'Oussouri.

b) **Suthora webbiana suffusa** Swinh., dont l'habitat s'étend du Yang-tsé Kyan jusqu'au Fokien.

c) **Suthora webbiana bulomachus** Swinh., de l'île Formose.

d) **Suthora webbiana styani** Rippon, de la vallée du Tali, dans le Yunnan occidental. Cette forme est caractérisée par une tête d'un roux cannelle vif, une gorge d'un beau rose blanchâtre. De chaque côté de la tige, les plumes sont d'un rouge brun net. Au contraire, chez *S. w. brunnea*, la gorge est rose avec des stries longitudinales brunes.

66) **Alcippe nipalensis fratercula** Rippon. 1 sp. C'est la seule forme signalée au Yunnan, très peu différente de la forme de l'Himalaya (*A. nipalensis* (Hodgs)).
67) **Schœniparus genestieri** Oust. 1 sp. Cette forme se rapproche d'*Alcippe brunnea* du Kiang-Sing, du Fokien et de l'île de Formose.

XXV. — Turdidés.

68) **Petrophila cyanus** (L.). 3 sp. Hiverne dans la région.
69) **Petrophila erythrogaster** (Vig.). 1 sp. Commun au bord des fleuves. Non signalé par Ingram.
70) **Phœnicurus frontalis** (Vig.). 1 ♀. Signalé par Ingram.
71) **Chimarrhornis leucocephala** (Vig.). 1 sp.
72) **Ianthia rufilata** (Hodgs). 1 sp.
73) **Copsychus saularis saularis** (L.). 1 sp. Assez commun.
74) **Pratincola torquata indica** Blyth. 4 ♂ et 1 ♀.
75) **Pratincola cap. caprata** (L.). 1 sp.

XXVI. — Sylviidés.

76) **Phylloscopus subaffinis** Grant. 1 sp. Cet oiseau est l'*Oreopneuste affinis* de David et Oustalet et le *Phylloscopus affinis* d'Anderson.
77) **Reguloïdes superciliosus** (Gm.). 1 sp.

XXVII. — Laniidés.

78) **Lanius cristatus superciliosus** Lath. 1 sp.

XXVIII. — Paridés.

79) **Parus minor** Tem. et Schl. 1 sp. Non signalé par C. Ingram.
80) **Aegithaliscus concinnus** (Gould). 2 sp. Signalé par Ingram et Oustalet.
81) **Anthoscopus pendulinus consobrinus** (Swinh.). 2 sp. Cet oiseau est une forme de la Chine centrale qui existe aussi au Yunnan. Non signalé par Ingram. Signalé par Oustalet.

Toutes ces Mésanges ont été tuées dans les vallées chaudes de la Salouen. On les trouve aussi l'été dans les vallées hautes.

XXIX. — Motacillidés.

82) **Motacilla alba hodgsoni** Blyth. 3 sp. Bergeronnette extrêmement abondante.
83) **Motacilla flava thunbergi** Billberg (= *M. fl. borealis* Sund.). 1 sp.
84) **Anthus trivialis maculatus** Jerdon. 1 sp. Signalé par Ingram.

Toutes ces espèces hivernent.

XXX. — Alaudidés.

85) **Alauda arvensis japonica** Tem. et Schl. 3 sp. Les 3 spécimens étudiés appartiennent à la forme *japonica* et non à *pekinensis*. Le centre des plumes du dos est d'un noir foncé, les bordures de ces plumes et des rémiges sont vives, tirant sur le roux vif. Les dimensions sont inférieures à celles indiquées pour *pekinensis*. Dans aucun des spécimens, l'aile ne dépasse 95 millimètres, la queue a 68, le bec 12 1/2 et les tarses 22. Les spécimens ont donc des ailes plus petites que celles indiquées par Swinhoe pour *A. arv. intermedia* (105 millimètres).

86) **Alauda gulgula gulgula** Frankl. 1 sp. Ces Alouettes, communes partout, se distinguent d'*A. arvensis* par leur bec plus fort, un peu plus long (13 millimètres), par le noir du dos qui est moins foncé, les bordures tirant moins sur le roux, par la couleur de l'abdomen qui est crème et par le jugulum qui est brunâtre finement tacheté de noir. Leur bec est aussi plus effilé que celui de *A. leiopsis* Hodgs, du haut Himalaya.

XXXI. — Fringillidés.

87) **Passer m. montanus** (L.). 3 sp. Très commun partout.
88) **Passer rutilans cinnamomea** (Gould). 2 sp.
89) **Passer rutilans rutilans** Tem. 1 sp.
90) **Carpodacus erythrina roseata** (Hodgs). 1 ♂.
91) **Emberiza fucata arcuata** Sharpe. 2 sp.
92) **Melophus melanicterus** (Gm.). 3 ♂. Signalé par Ingram.

XXXII. — Plocéidés.

93) **Uroloncha acuticauda** (Hodgs). 1 sp.

XXXIII. — Sturnidés.

94) **Spodiopsar malabaricus** (Gm.). 1 sp. De la vallée de la Salouen.
95) **Graculipica nigricollis** (Payk). 2 sp. Pas très commun.
96) **Acridotheres tristis** (L.). 2 sp. Commun.
97) **Aethiopsar cristatellus** (Gm.). 3 sp.
Tous ces oiseaux ont été signalés par Ingram.
98) **Aethiopsar albocinctus** G. Austen et Walden. 3 sp. N'a pas encore, été signalé en Chine ; mais dans la Birmanie supérieure, jusqu'à Bhamo.

XXXIV. — Dicruridés.

99) **Buchanga atra cathœcus** (Swinh.). 2 sp. Ces oiseaux, très communs arrivent l'été et passent leur temps à poursuivre les Corbeaux de leur haine. Déjà signalé au Yunnan par C. Ingram sous ce nom.

XXXV. — Corvidés.

100) **Corvus macrorhynchus levaillanti** Less. 2 sp. Voir Hartert (*Vögel paläart. fauna*, I, p. 13). Cette forme, à bec déprimé à la base et sur les côtés, ressemble beaucoup à *C. macrorhynchus* typique des îles de la Sonde. Le type décrit par Lesson était originaire du Bengale.
Se trouve au Yunnan partout, en grandes bandes. A été signalé par C. Ingram.
101) **Garrulus sinensis** Swinh. 1 sp. Commun, ce joli oiseau se trouve partout. Il monte pendant l'été dans la vallée de Tengyueh.

A PROPOS DE LA BUSE

par R. Didier.

Nous avons reçu, à la suite d'une note parue dans la *Revue* du 5 avril, p. 61, les deux lettres suivantes, que nous reproduisons intégralement. Nous voyons avec plaisir que le vœu que nous formions que chacun apporte des observations personnelles, commence à se réaliser.

Voici la première lettre :

« *Nîmes, le* 8 *avril* 1913.

« J'ai lu, avec un réel intérêt, la note de M. Didier : la Buse est-elle, ou non, un oiseau utile ? Si M. Didier ne conclut pas, car le cas qu'il cite ne peut être qu'une accusation formelle, il nous laisse clairement entendre *qu'elle pourrait bien l'être.* Permettez-moi de vous dire ce que je pense sur cette question, ou plus modestement d'apporter ma pierre à l'édifice commun que nous propose d'élever notre confrère : résoudre définitivement la question « à force de notes et d'observations ». Et d'abord, il me semble que la forme sous laquelle la question est posée par M. Didier a un caractère trop absolu, tout à fait absolu, ce qui, à mon sens, la rend insoluble. Peut-on admettre que la Buse soit essentiellement, absolument utile, donc, qu'elle puisse être considérée comme ne commettant aucun dégât, absolument aucun ? Est-il beaucoup d'oiseaux, même parmi les plus utiles, dont il soit possible d'en dire autant ? Et alors, n'est-il pas plus rationnel de poser la question de la façon suivante : la Buse est-elle plus utile que nuisible ou plus nuisible qu'utile, c'est-à-dire avons-nous avantage, la balance étant faite entre ses services et ses dégâts bien et dûment constatés, à la détruire ou à la conserver, la protéger ?

« N'y aurait-il pas des cas, des circonstances dans lesquelles on pourra la traiter de façon ou d'autre, l'éloigner sans la détruire ou la protéger ?

« S'il était bien constaté qu'elle est réellement l'ennemie du jeune gibier (lapins, perdreaux, levrauts), les propriétaires de chasses auraient à l'éloigner de leurs réserves à certaines époques de l'année. Mais si, comme je le crois, il n'en est rien, ou peu de chose, il y aurait avantage à la conserver partout, dans les réserves de chasse comme dans les terrains de vacation agricole. Je crois, quant à moi, qu'elle rend bien plus de services qu'elle ne cause de dégâts, et que la balance penche nettement en sa faveur. Je vais plus loin : je crois qu'elle a été beaucoup calomniée et qu'on lui a attribué bien des méfaits commis par des oiseaux de rapine avec lesquels on l'a souvent confondue : Autours, Faucons, Milans, Eperviers...

« Quoi qu'il en soit, je vous envoie, extraite des procès-verbaux des séances de la Société d'étude des Sciences naturelles de Nîmes (14 février 1913) une note résumant une communication que j'ai faite, à propos d'une Buse vulgaire tuée non loin de Nîmes, et qui me fut apportée le 12 février dernier.

« La Buse présentée par moi avait dans son gésier une *pelote de poils de petits rongeurs et rien autre.* Elle avait été tuée pourtant par un chasseur à l'affût posé dans un endroit où abondaient les petits oiseaux et notamment des Grives, appelées ici Tourdres (*Turdus musicus* L.). Tout ce petit monde-là paraissait fort effarouché lorsque parut notre oiseau qui, pourtant, était sans reproche.

« Il serait essentiel de savoir aussi comment se comporte la Buse à l'époque des nids.

« Recevez, etc...

« G. Cabanès. »

Voici maintenant la seconde lettre :

« *Manonville*, 26 *avril* 1913.

« Je lis dans le dernier numéro de la *Revue* : La Buse est-elle oui ou non un oiseau utile ? Permettez-moi d'exprimer mon désir qui serait de nommer une commission composée de naturalistes compétents ; cette commission assisterait à la visite de tous les nids de Buse qui seraient connus dans telle ou telle région. Cette visite déterminera sûrement l'état particulier du régime

alimentaire de la Buse. Si je prends cette idée de vous prier de faire nommer une commisison pour éclaircir cette question d'utilité ou de nuisibilité de la Buse, c'est que pendant plus de quarante ans d'observations suivies, non pas d'études superficielles par les autopsies, mais aussi par l'étude des nids, depuis l'éclosion jusqu'à l'époque où les jeunes le quittent, plus de cent nids ont été étudiés par moi et par mes fils.

« M. le garde-général Coulany, actuellement dans la Marne, d'après mes avis, a également visité pendant trois ans, de nombreux nids de Buses : comme nous, sur les bords des nids, il n'a jamais trouvé autre chose que des campagnols, des mulots et rarement une musaraigne ou une taupe qui, généralement, n'étaient pas mangées. Plus de mille Buses ont été ouvertes par moi ou mes fils, toujours nous avons trouvé des campagnols dans l'estomac, quelquefois des grillons-taupes, ou, au moment des pluies, des vers de terre. Mes quarante années d'observations valent bien l'assertion plus ou moins douteuse d'un garde incompétent, et les gardes sont toujours portés à exagérer, aux yeux des chasseurs, les méfaits des Rapaces, pour obtenir la prime. D'autre part, feu M. le baron d'Hamonville a toujours protégé et fait protéger la Buse comme oiseau utile. Aujourd'hui, son fils et son petit-fils, qui sont d'enragés chasseurs, protègent les nids de ces oiseaux au milieu de leurs forêts. Les quarante années d'observations de M. le baron d'Hamonville, unies à mes quarante-cinq années d'observations valent bien la peine qu'on contrôle leur parole par des observations prises sur le vif.

« Nous connaissons trois nids de Buses. Nous pourrons en connaître d'autres par des gardes. Nous nous offrons à faire visiter ces nids par des naturalistes compétents. Je me charge de mettre en rapport avec M. le garde-général Coulany, les membres chargés de cet examen. Ce monsieur se mettra à l'entière disposition des naturalistes pour leur faciliter cet examen dans son parage ; des clichés pourront être pris sur les nids ; la reproduction exacte sera faite instantanément. Il est bien entendu que la Bondrée mange des petits oiseaux aussi bien que des larves, que les Milans mangent aussi bien des levraults que des poissons, etc..., que l'Autour et l'Epervier ne vivent et nourrissent leurs petits que d'oiseaux. Mais la Buse et la Cresserelle sont éminemment utiles. Mon fils Fernand envoie à l'exposition de Liège trois vitrines représentant le nid de la Buse tel qu'il a été étudié sur l'arbre, avec les animaux trouvés sur le nid.

« Recevez, etc...

« Lomont. »

Ces deux lettres, très documentées, sont extrêmement intéressantes. Elles font toutes deux pencher la balance nettement en faveur de la Buse. Toutefois, je regrette de ne pas être de l'avis de M. Lomont quand il fait de la Buse un oiseau *exclusivement* mangeur de petits mammifères, de vers et de grillons. J'ai observé pas mal de Buses à la campagne, j'en ai trouvé beaucoup en flagrant délit de rapine, et je puis certifier, soit pour les avoir tuées, soit pour les avoir vues de très près, que ce n'étaient ni des Autours, ni des Bondrées. Me mettant néanmoins hors de parallèle avec des observateurs comme ceux dont je transcris les lettres, je me permets d'apporter le témoignage de M. Paul Petitclerc, de Vesoul, qui, depuis de longues années, étudie avec grand soin la faune de la Franche-Comté, M. Petitclerc considère la Buse, en Haute-Saône, comme un oiseau nuisible ; il en a maintes observations dûment contrôlées, et récemment encore (pour n'en rappeler qu'une), il me citait ce Canard qu'il avait tiré sur son étang et qui transportait vers l'eau, à grande allure, une Buse accrochée à son dos. On est bien obligé de reconnaître de tels faits. Peut-être, à ce moment-là, n'y avait-il ni rats, ni

taupes dans les champs pour nourrir les oiseaux affamés ? Je croirais plutôt que ces appétits différents sont individuels et que certaines Buses, pour avoir incidemment, dans un jour de disette, goûté du lapin ou de l'oiseau, les ayant trouvés bons, y sont revenues par la suite. C'est toute l'histoire du tigre mangeur d'hommes. Tout cela est évidemment encore à mettre au point.

Je suis d'ailleurs tout à fait de l'avis de M. Cabanès, quand il propose de poser ainsi la question : la Buse est-elle plus utile que nuisible, ou plus nuisible qu'utile ? et je demande à tous les lecteurs de la *Revue* de nous citer des faits, dans un sens ou dans l'autre, faits desquels nous pourrons avoir une solution. Je n'ai d'ailleurs rien d'absolu dans mes idées sur cet oiseau. Je trouve qu'il n'existe pas d'oiseau suffisamment nuisible pour qu'on cherche à le détruire à outrance et que tous les animaux devant subsister, tous ont droit à une certaine protection. Il n'y a qu'une chose stupide et déplorable, c'est l'anéantissement d'une espèce animale, quelle qu'elle soit.

ŒUFS ANORMAUX

par A. Legros (*fin*)

L'explication de la ponte des *erres* consiste à dire que ces *œufs blancs* sont le produit ou de l'ovaire d'un jeune oiseau ou de l'ovaire fatigué par la vieillesse, atrophié ou malade. Cette explication est sans doute satisfaisante et l'on ne comprend guère toutes les fables et toutes les légendes auxquelles ont donné lieu la ponte des *erres*.

On a cru longtemps et l'on écrit peut-être encore que cette dégénérescence du produit ovarien est la conséquence de la domestication des espèces et du rendement intensif en œufs qu'on est parvenu à en obtenir. Il peut y avoir une large part de vérité dans cette assertion, mais, s'il en était ainsi, on ne trouverait jamais d'*erres* dans le nid des oiseaux en liberté.

Or il est probable que si l'on fouillait attentivement les collections publiques ou privées d'œufs d'oiseaux on finirait au contraire par acquérir la certitude que la plupart des oiseaux peuvent donner soit des *œufs géants* (Rieseneier en allemand), soit des *œufs blancs*, c'est-à-dire dépourvus de vitellus (Spureier).

Le genre *Sylvia* a fourni à ma collection trois exemplaires de cette dernière anomalie.

1° *Sylvia hortensis* (Lath.). Provenance : La Neuville-les-Dorengt (Aisne). Pentecôte 1896 :

3 œufs ayant respectivement en millimètres :

1.	20 × 14	Poids moyen : 157 milligrammes.
2.	19 × 13	
3.	19,2 × 13,5	

Œufs normaux accompagnés d'un *Spurei* de
11 × 9 millimètres, pesant 51 milligrammes.

2° *Sylvia cinerea* (L.). Même provenance, recueillis le 12 mai 1900 :
5 œufs dont les dimensions sont :

1 et 2.	17 × 13,5	Poids moyen : 117 milligrammes.
3 et 4.	16,5 × 13	
5.	16 × 13	

Œufs normaux, accompagnés d'un *spurei* de
13 × 9 et pesant : 64 milligrammes.

3° *Sylvia hortensis* (Lath.). Provenance : La Neuville-Dorengt, 3 avril 1909.

2 œufs mesurant:

1. 20 × 14
2. 19,5 × 14,5 } Poids moyen : 169 milligrammes.

et un *spurei* de
12 × 9,5 et pesant : 75 milligrammes.

Ces trois *erres* présentent les mêmes caractères comme formes, dimensions et constitution. Ils ne contenaient tous les trois que du blanc. Les nichées étaient complètes ou, du moins, la ponte était terminée ainsi qu'on s'en est assuré en laissant un certain espace de temps entre la découverte du nid et l'enlèvement du contenu.

Afin de fortifier dans l'esprit des lecteurs cette assertion que tous les oiseaux doivent donner des *erres*, je passerai en revue quelques exemples empruntés à la collection Rey, célèbre de l'autre côté du Rhin.

Rey signale (1) un *spurei* de *Picus major* ayant 20,9 × 16 et pesant 0 gr. 240 trouvé avec 4 œufs normaux mesurant en moyenne 25,7 × 19,3 et pesant 0 gr. 379 (page 75).

Dans le genre *Turdus*, il y a lieu de noter un *spurei* de *Turdus musicus* n'ayant que 19,8 et 15,5 et pesant 0 gr. 170, trouvé en compagnie d'œufs ayant 27 × 20,2 et dont le poids atteint 0,317 (p. 123).

Même phénomène chez *Ruticilla phœnicurus* où un *spurei* de 14 × 10,7 et pesant seulement 80 milligrammes a été trouvé avec des œufs normaux de 18,7 × 13,8 et pesant 0 gr. 107 (p. 141). Ce *spurei* se rapproche des exemplaires de ma collection, mais il est néanmoins plus gros qu'eux pour une espèce n'atteignant pas les dimensions de *Sylvia hortensis* et *cinerea*.

3° Œuf de Coucou géant.

Les cas de gigantisme ne manquent pas non plus dans la collection Rey.

C'est d'abord *Muscicapa atricapilla* qui donne un *riesenei* (œuf géant) de 21,7 × 15,3 et pesant 150 milligrammes, alors que les autres de sa couvée n'ont que 17,16 × 13,47 et ne pèsent que 92 milligrammes (p. 143).

C'est *Pratincola rubicola* dont l'œuf géant atteint 21,2 × 14,6 et pèse 0,115 alors que ses congénères ne vont en dimensions qu'à 17,8 × 14 et en poids, qu'à 100 milligrammes (p. 151).

C'est enfin *Lusciola luscinia* avec un géant de 24 × 16,5 et 0,176 parmi des œufs de 20,9 × 15,6 et 0,150 seulement. (p. 155).

Ceci m'amène à vous présenter mon géant à moi, qui est tout aussi intéressant. C'est un *Cuculus canorus* et il a vu le jour dans la forêt du Nouvion-en-Thiérache, que j'ai bien souvent sillonnée soit seul, soit en compagnie de M. Demorgny, secrétaire du Domaine de Guise.

Cet œuf, qui mesure en millimètres 26,1 × 20,6 et pèse 320 milligrammes, a été trouvé en compagnie de deux *Lanius collurio* de 22,5 × 17, avec lesquels il faisait un contraste frappant. Il est en effet d'une couleur bleu ciel avec quelques petites taches d'un gris-roux vineux ayant la forme d'un point et surtout nombreuses au petit bout. Mis à côté de mes autres œufs de

(1) Rey. Die Eier der Vogel Mitteleuropas von Dr Eugène Rey. Gera-Untermhaùs, Verlag von Fr. Eug. Köhler, 1900.

Coucou dont le plus gros a 23 × 18, il paraît encore géant. Il ressemble à première vue à un œuf de *Turdidæ*.

Le nid de *Lanius collurio*, situé en bordure de forêt, sur une tête de frêne, dans une haie, était vraisemblablement abandonné depuis quelques jours, à en juger par son délabrement, mais les trois œufs étaient à l'état frais. En confiant son œuf à ce nid, le Coucou pressé n'avait nullement atteint son but.

Je battis en vain ce jour-là tout le canton forestier à la recherche de nouveaux nids contenant un *Cuculus canorus*. Je devais être plus heureux — ou plus malheureux — le jeudi suivant. Ce jour-là, appuyé sur une petite barrière de passage à niveau, je suivais les évolutions d'un oiseau qui semblait se *pourrer* dans le sentier, quand je reconnus un Coucou. Je devins plus attentif, mais l'oiseau s'envola, passa à 15 mètres devant moi, se posa l'espace d'un instant et laissa tomber *quelque chose* sur un tas d'épines sèches le long de la voie du chemin de fer. Je courus et quelle ne fut pas ma stupéfaction d'apercevoir dans les épines un œuf de Coucou presque en tout semblable à mon œuf géant, mais un tant soit peu plus petit. L'œuf était dans une position si critique que je risquais de le casser. Pendant un quart d'heure je fis doucement des travaux d'approche. Je passais déjà la main sous les branches sèches quand un mouvement trop brusque fit basculer l'œuf qui roula dans les épines et s'écrasa sans espoir de pouvoir être réparé. Je n'en suis pas encore consolé.

J'étais du reste persuadé avec Rey (p 99) qu'une femelle de Coucou pond, durant toute son existence, des œufs semblables ou presque semblables. La présence de deux œufs de *Cuculus*, presque géants tous deux, me devenait une preuve devant laquelle le doute n'était plus permis.

Je ne veux pas abuser de l'attention des lecteurs et je me propose une autre fois de leur exposer quelques considérations théoriques et pratiques sur la forme des œufs d'oiseaux.

SUR LE PÉTREL GLACIAL (*PROCELLARIA GLACIALIS* Linné).

Par M. SEGUIN-JARD.

Quoique un peu tardivement, je crois devoir revenir sur la note de M. Emile Anfrie publiée dans le nº 38 de la *Revue* et relative au Pétrel Glacial.

La capture de cet oiseau doit être assez rare pour ne pas être passée sous silence.

C'est en 1911 et le 12 novembre que, pour la première fois, j'eus la satisfaction de pouvoir acquérir un sujet de cette espèce récemment capturé au large de notre côte par des marins de la contrée.

Cette capture eut lieu à la suite d'une violente tempête dont eut tant à souffrir le littoral de la Vendée au lieu appelé « Belle-Henriette », tout près de l'Aiguillon-sur-Mer. L'oiseau portait la livrée dite d'hiver : tête et cou bruns.

J'ai trouvé à l'autopsie de mon sujet (♂) une poche bien garnie de seiches déjà assez fortes et que l'oiseau avait avalées entières y compris l'os du dos.

Ce fait dénote soit une très grande puissance de digestion, soit la faculté de pouvoir rejeter (à l'instar de certains oiseaux de proie et de quelques palmipèdes : Goélands, Cormorans, etc.) les parties dures réfractaires à la décomposition.

Je profitai de l'aubaine pour préparer avec soin ce spécimen encore jamais

rencontré dans la région, trop heureux de pouvoir en enrichir ma petite collection.

Or, les 23 et 26 du même mois, je reçus deux autres Pétrels capturés de la même façon.

Contrairement au premier ces deux oiseaux étaient encore sous livrée d'été (ou tout au moins supposée telle), c'est-à-dire tête et cou blancs.

Ne doutant pas du bon accueil que ma proposition rencontrerait de la part de M. Anfrie, le distingué collectionneur de Lisieux — lequel veut bien m'honorer d'une sympathie dont je suis très touché — je lui cédai l'un des oiseaux, une ♀.

La présence de ces deux sujets sur nos côtes peut être attribuée sans nul doute aux mêmes causes que celles qui ont provoqué la capture du sujet précédent. Il n'en est pas ainsi d'une quatrième capture opérée le 20 août 1912 sans perturbations atmosphériques préalables.

Ce jour je reçus encore un Pétrel glacial et tout vivant celui-là.

Au dire des marins pêcheurs cet oiseau n'est nullement effrayé par la présence du bateau, ni par celle de son équipage. Le Pétrel ne fuit pas l'homme qu'il semble plutôt ignorer au point d'approcher à une longueur de gaffe de l'embarcation.

Ces observations consignées, je dois faire connaître celles relatives au plumage de ce dernier oiseau lequel, effectuant sa mue, m'a permis de remarquer : 1° Que les plumes de la tête et du dessus du cou appelées à remplacer celles existantes et dont la plupart étaient encore en couteaux, sont de couleur blanche et non brune. Ce fait corrobore l'opinion de M. Anfrie en ce qui concerne, tout au moins, le plumage des adultes.

2° La couleur dominante des vieilles plumes des parties supérieures et des ailes est d'un gris cendré très pâle, plutôt blanc sale. En revanche, certaines plumes nouvelles sorties sur les parties précitées sont d'une jolie couleur cendré bleuâtre quelque peu foncé.

Cette livrée tapirée à l'époque de la mue prouve qu'en vieillissant la coloration des plumes du manteau et des ailes s'atténue au point de donner à l'oiseau une livrée beaucoup plus claire en été qu'en hiver.

Quand à la coloration brune de la tête et du cou, ou plus exactement blanche lavée de brunâtre, ne serait-elle pas spéciale aux sujets jeunes ?

NOTES ORNITHOLOGIQUES DU GARD

par A. Hugues

Sarcelle angustirostre (*Querquedula angustirostris* (Bonaparte). — La Sarcelle marbrée a bien été tuée dans le Gard, dont plusieurs exemplaires à Saint-Gilles du Gard, en 1886.

Le conservateur du Muséum d'histoire naturelle de Nîmes, Stanislas Clément, signala dans le *Bulletin de la Société d'Etude d'Histoire Naturelle* de Nîmes, séance 1er avril 1898, les captures de Sarcelles angustirostres d'avril 1897 et 1898 à Saint-Gilles.

Un sujet de cette espèce fait partie de la collection de M. L. Clément, de Nîmes, sujet que je vis en peau fraîche, ainsi qu'un autre qui est placé dans les collections du Musée de la ville. Je sais qu'à cette époque, quelques ornithologistes du Nord de la France pensèrent que ces oiseaux avaient pu être apportés sur le marché par les marchands de gibier s'approvisionnant en

Tunisie. Mais les déclarations de M. Albert Soubeyran de Saint-Gilles, qui fournit des sujets en chair dont il avait tué quelques exemplaires, à des ornithologistes compétents, tels que Stanislas Clément et M. Louis Clément, levèrent tous les doutes à ce sujet.

La sarcelle marbrée n'est pas du reste la seule pièce rare que les collectionneurs français doivent à M. Soubeyran.

Hirondelle rousseline (*Hirundo rufula* (Temm). — En 1895, époque où je prenais des leçons de taxidermie chez M. Julien Ferrand, naturaliste-préparateur à Nîmes, il y avait dans la vitrine du salon de réception des clients, une Hirondelle rousseline que M. Ferrand avait reçue de Saint-Gilles du Gard, alors qu'il s'occupait d'oiseaux pour la mode, et le jour mémorable m'a-t-il déclaré récemment, où il reçut en chair 1800 Hirondelles, dont la presque totalité d'Hirondelles de cheminée. L'Hirondelle rousseline était seule de son espèce, dans tout le tas.

La rareté des captures de cet oiseau doit provenir qu'à de bien rares exceptions, surtout pour la France, on ne chasse pas régulièrement l'Hirondelle (et c'est fort heureux) et qu'à moins des hécatombes monstrueuses, que toléraient les autorités de l'époque, on ne peut avoir en main un chiffre aussi énorme de ces frêles créatures.

La présence de l'Hirondelle rousseline dans le Gard ne saurait être contestée. Le sujet de la collection de M. Radot signalé par M. G. Etoc, ceux dont Crespon a publié la capture, celui de M. Ferrand le prouvent.

Anhinga plotus. — M. de Chapel a publié, dans le *Bulletin de la Société d'Etudes des Sciences Naturelles de Nîmes*, année 1903, page 28, la capture en rade de Toulon (Var) par M. Abeille de Perrin, d'un *Anhinga plotus*.

La **Biblis rupestre,** *Biblis rupestris* (Less. ex Scop). — Dans la partie du cañon du Gardon, où j'observe cet oiseau, je n'ai pu constater sa présence en hiver. Je l'ai vu en Lozère, en octobre sur les bords du Tarn, il paraissait émigrer à ce moment, car je ne l'ai plus revu quelques jours après alors qu'il m'avait paru commun trois jours avant. Il passe la bonne saison dans certaines parties de la Lozère où je l'ai rencontré en mai, en juillet.

Le 20 janvier 1898 près d'Afa, à une petite distance de la station du chemin de fer de Mezzana (Corse), j'ai vu à 2 heures de l'après-midi, une bande d'une trentaine de Biblis, chassant activement les insectes.

Dans une note relatant cette observation parue en 1907, dans le *Bulletin de la Société zoologique de Genève*, j'émettais l'idée que cette espèce d'oiseaux pouvait très bien hiverner en Corse. M. Deleuil en signale l'hivernage dans les Bouches-du-Rhône, observation fort intéressante !

NOTES SUR LA MIGRATION AU PRINTEMPS DE 1913

Avril-Mai

Par J. Delamain

Avril fut remarquable cette année par la persistance, durant tout le mois, de basses pressions barométriques qui se sont tenues constamment entre 750 mm. et 760 mm. malgré les deux types de temps très différents qui ont divisé le mois en deux parties égales.

1° Du commencement du mois au 15 avril le vent a soufflé régulièrement des régions du nord, sans tempêtes ni bourrasques, avec temps très froid et souvent pluvieux, presque toujours couvert, sauf pendant les journées claires des 13, 14 et 15. Durant cette période, les conditions climatériques ont été nettement hivernales. Aussi, malgré les premières arrivées notées plus loin, la migration a langui au cours de cette quinzaine et le nombre des migrateurs est resté très restreint, tant pour les espèces qui avaient déjà atteint nos régions en avance marquée sur leur date normale, en mars, que pour celles qui nous arrivent au commencement d'avril. Il n'y a aucune « vague » sérieuse de migrateurs, aucune augmentation appréciable dans leurs nombres.

Pendant cette périodes les premières arrivées suivantes ont été notées :

Le 3 avril, le *Rouge-Queue de Muraille.*

Le 4 avril, le *Rossignol*, la *Fauvette grisette*, l'*Hirondelle de Fenêtre* et l'*Hirondelle de Rivage.*

Le 11 avril, le *Râle de Genêts.*

Le *Rossignol* qui, en 1912, chantait partout en plein jour le 7 avril, ne se fait entendre que le 15. Le chant nocturne ne commence que le 17.

2° Le 16 avril, le vent a passé des régions nord au sud-ouest et jusqu'à la fin du mois, il a soufflé des régions Sud, variant alternativement du S.-O. au S.-E. Cette période a été caractérisée par des chutes de pluie abondantes, de violentes averses accompagnées de bourrasques, avec des intervalles de temps doux et orageux.

Malgré ces conditions d'apparence si défavorable, le passage du vent des régions Nord aux régions Sud a été immédiatement accompagné d'une reprise active de la migration et des augmentations considérables ont été notées pour toutes les espèces.

Le 16 avril, le *Pipi des Arbres*, le *Buzard Cendré.*

Le 18 avril, le *Gobe-Mouche Noir*, le *Gobe-Mouche Gris*, le *Pouillot Bonelli.*

Le 20 avril, le *Loriot.*

Le 21 avril, le *Martinet.*

Le 22 avril, la *Fauvette Orphée.*

Le 23 avril, la *Rousserolle Turdoïde* et la *Bergeronnette Printanière.*

Le 27 avril, la *Fauvette des Jardins*, la *Caille.*

Le 28 avril, la *Fauvette Polyglotte.*

Le 30 avril, la *Pie-Grièche*, le *Chevalier Guignette.*

En même temps, des poussées très marquées avaient lieu dans les passages :

Les 16 ,17 et 18 avril, pour l'*Hirondelle de Cheminée* et la *Fauvette Grisette.*

Le 17 avril, pour le *Pipi des Arbres.*

Les 17, 18 et 19 avril pour le *Pouillot Fitis*, qui, suivant son habitude, disparaît aussitôt, presque totalement, et pour le *Coucou*, en diminution le 24.

Le 19 avril, pour l'*Hirondelle de Fenêtre*, qui reste rare jusqu'à la fin du mois, et pour le *Torcol.*

Le 21 avril, pour le *Râle de Genêts.*

Le 25 et le 26 avril pour le *Loriot* et le *Buzard Cendré.*

Le 29 et le 30 avril pour le *Martinet* et la *Rousserolle Turdoïde.*

Il semble donc bien, d'après ce qui précède, que la période de vent du Nord du commencement d'avril, malgré un temps calme, a beaucoup plus entravé la migration que la période de vent du Sud qui a suivi, même accompagnée de tempêtes et de fortes pluies. A la fin du mois d'avril, la migration qui, en mars s'annonçait comme exceptionnellement hâtive, avait à peu près repris ses dates normales.

Mai. — Les basses pressions barométriques constatées pendant tout le mois d'avril, ont continué, en mai, avec une persistance remarquable et n'ont cédé la place à de hautes pressions que le 19 mai. Jusqu'à cette date, le temps

a été frais, nuageux, très pluvieux et caractérisé par une absence presque totale de soleil. L'influence sur la migration a été très nette, et presque tous nos derniers migrateurs de printemps sont arrivés en retard.

2 mai. — *Tourterelle.*

7 mai. — *Pie-grièche Ecorcheur, Ortolan.*

8 mai. — *Moineau Soulcie.*

19 mai. — *Engoulevent.*

Enfin, d'Arcachon m'ont été signalés les mouvements suivants, pour les journées des 5, 6 et 7 mai, avec arrêt aussitôt après ces dates, du 8 au 12 mai :

Courlis Corlieu. — Bon passage.

Pluvier Guignard. — Gros passage.

Pluvier argenté. — Petit passage.

Pluvier à collier. — Petit passage.

Chevalier Pieds-Rouges. — Très petit passage.

Pour cette dernière espèce, le mouvement de migration, à peine dessiné à la mi-mai, est considéré comme très tardif cette année.

La fin du mois de mai, généralement chaude, avec des journées très orageuses, n'a présenté, comme mouvements de migration, qu'un assez fort passage de Tourterelles.

NOTES D'ORNITHOLOGIE PARISIENNE

Par René Babin

I. *Columba palumbus* Linné, 1758.

Un trait intéressant de l'Ornithologie parisienne, c'est assurément cette sorte d'auto-domestication qu'ont subi un certain nombre de Ramiers (*Columba palumbus* Linné, 1758), qui, rompant carrément avec les habitudes de sauvagerie de leur espèce, ont élu domicile dans les jardins publics et sur les avenues de la ville de Paris.

Chacun a pu les voir, soit au Luxembourg, soit au Parc Monceau, soit dans quelque autre parc de la capitale, venir disputer aux effrontés Moineaux le pain qu'on leur jette sur les pelouses, au milieu des cris des enfants et du va-et-vient des promeneurs. Les auteurs qui ont parlé de la faune ornithologique parisienne ont, en général, passé sous silence une question bien intéressante, celle du lieu de reproduction de ces Ramiers moitié sauvages, moitié apprivoisés. Construisent-ils le berceau de leur future famille dans ces jardins où ils semblent avoir enfermé leur existence ; conservent-ils au contraire quelque reste de leur sauvagerie ancestrale, se retirent-ils pour nicher dans les bois qui de loin en loin ombragent encore les abords de la Capitale ?

Certains couples s'établissent dans les lieux mêmes où ils vivent habituellement ; d'autres, obéissant à l'instinct, qui les fait s'éloigner les uns des autres pour se reproduire à l'état purement sauvage, vont chercher dans le voisinage un emplacement pour leur nid, sur un arbre d'un boulevard ou d'une place, sur le sol desquels cependant, ils ne se poseront presque jamais. C'est ainsi que j'ai signalé déjà la nidification du Pigeon ramier boulevard Saint-Michel et place de la République (1).

---

(1) Voir *Chasseur Français*, n° du 1er novembre 1910, page 726.

C'est sur ce nid de la place de la République que je voudrais revenir aujourd'hui, pour relater quelques-unes des observations qu'il m'a été donné de faire à ce propos.

Le platane placé en face du nº 16 de la place de la République supporte, à peu près tous les ans, depuis plusieurs années, un nid de Pigeon ramier qui, restauré et reconstruit, sert chaque année à mener à bien une couvée de Palombes. Je dois ajouter que le nid est souvent déniché au moment où les jeunes sont prêts à le quitter.

De l'une des fenêtres de l'immeuble voisin, à quelques mètres du nid lui-même, j'ai pu, sans être vu, observer les ébats des oiseaux et relever quelques traits intéressants sur leur compte. Je transcrirai ici mes notes prises à ce sujet, peut-être intéresseront-elles quelques lecteurs de la Revue, la nidification du Pigeon Ramier étant en général peu commode à étudier. Ces observations ont été faites au printemps de l'année 1912.

Pendant une première période, qui s'étend du 16 février au 12 mars, le couple de Ramiers ne vient que rarement à l'emplacement du nid, qui d'ailleurs avait été déniché au mois de septembre 1911 alors qu'il contenait deux jeunes déjà emplumés. Les deux oiseaux se tiennent presque toujours ensemble sur le vieux nid, le mâle becquetant sa femelle aux commissures du bec et le long du cou. Celle-ci prend parfois à son tour le bec de son compagnon entre les mandibules du sien.

Je note que la femelle arrive toujours au vol très près du nid, qu'elle gagne d'un seul bond ; le mâle au contraire se pose sur une branche du platane assez éloignée du nid dont il se rapproche par bonds successifs. Pendant ce manège, la femelle s'accroupit sur le nid, les ailes dans la position normale, c'est-à-dire au-dessus de la queue, mais agitées d'un tremblement nerveux, jusqu'à ce que le mâle se soit rapproché d'elle et la becquète.

Le 12 mars j'observe que l'un des oiseaux vient à plusieurs reprises dans la matinée au nid, dont il arrache les brindilles qu'il emporte. Le nid se construit sur un arbre du terre plein nord de la place.

Du 12 mars au 14 avril, je ne revois plus les oiseaux sur l'arbre près de ma fenêtre.

Alors commence une nouvelle période : je copie purement et simplement mes notes :

15 *avril.* — Temps alternativement beau et couvert. A dix heures 1/2 les deux oiseaux se becquètent sur le nid.

17 *avril.* — Temps beau et chaud. A 11 heures 1/2, pendant l'éclipse de soleil, les oiseaux sont sur le nid, ils ont l'air abattus.

18 *avril.* — Temps beau et chaud. A 10 h. 1/2, la femelle est sur le nid semblant pondre ou couver.

22 *avril.* — Temps beau et chaud. Le nid qui auparavant était très aplati est beaucoup plus élevé, reconstruit. La ♀ couve toute la journée. Peut-être l'incubation est-elle commencée de la veille, en tous cas elle ne l'était pas le 20.

23 *avril.* — Temps beau et chaud, couvert dans l'après-midi à deux reprises La ♀ couve toute la journée, très gonflée, en boule, la tête enfoncée dans les épaules.

24 *avril.* — Même observation.

25 *avril.* — Même observation. L'oiseau de temps à autre se soulève sur son nid, piétine un peu, arrange une brindille avec son bec, puis se recouche, le bec orienté vers une autre direction. Ce mouvement n'a pas lieu à intervalles réguliers. A 16 h. 1/2 l'oiseau quitte le nid et y revient 5 minutes après.

26, 27, 29, 30 *avril*, 1er, 2 *et* 3 *mai.* — L'oiseau couve.

4 *mai.* — Temps couvert, orageux, doux. L'oiseau couve. A 10 heures, les

2 oiseaux se relayent. J'aperçois les œufs. L'oiseau qui ne couve pas ne reste pas près du nid : il ne vient qu'au moment de prendre sa faction, aussitôt l'autre s'envole.

6 *mai.* — Temps couvert, orageux. A 10 h. 1/4 les oiseaux se relayent.

7 *mai.* — L'oiseau couve.

8 *mai.* — Temps orageux. Eclosion des jeunes.

9 *mai.* — Le nid contient deux petits que l'oiseau couve toujours. Il les nourrit.

10 *mai.* — Temps orageux, très chaud. L'oiseau ne couve plus constamment ses petits, mais se tient seulement sur le bord du nid. De temps à autre, l'oiseau est secoué de hoquets, il porte rapidement la tête de droite à gauche et de gauche à droite, son jabot s'enfle. Bientôt ses joues battent comme celles d'un oiseau qui souffre de la soif, et il donne à manger à ses petits.

17 *mai.* — Les petits, déjà gros, sont nourris par les parents. L'oiseau est secoué de violents hoquets ; les petits ont leur bec, chacun d'un côté, aux commissures du bec du parent, dont ils poussent la tête de temps à autre : on dirait des petits chiens qui tètent.

18 *mai.* — Les petits ont des rémiges déjà bien développées.

28 *mai.* — Les jeunes ont quitté le nid. Vers 18 heures, ils se posent sur une branche voisine du nid.

29 *mai.* — A 11 heures les jeunes sont au nid. A 16 heures ils sont sur une branche du platane. Un des parents arrive. Les petits volent vers le nid et battent des ailes. L'oiseau adulte leur donne à manger.

Après le 29 je ne revis plus ma petite famille.

LA VÉRITÉ SUR LES OISEAUX DE PROIE

d'après un livre allemand récent (1).

par Fernand Daguin.

Les agriculteurs et les viticulteurs français se plaignent, non sans raison, des dégâts que commettent dans leurs cultures et dans leurs vignes les insectes et les petits mammifères de l'ordre des Rongeurs, qui pullulent depuis quelques années. Il ne faut pas se le dissimuler, la multiplication excessive de ces animaux malfaisants est due, pour une bonne part, à la diminution du nombre des oiseaux insectivores, diminution qui provient, avant tout, du fait de l'homme ; en effet, dans quelques régions de la France, grâce à la complicité de l'administration locale, il est fait de véritables hécatombes de ces intéressants auxiliaires du cultivateur (2). Il faut aussi attribuer cet état de choses à la destruction irréfléchie de certaines espèces d'oiseaux carnassiers.

Justement ému des doléances des propriétaires et des fermiers, M. le

(1) Dr Carl R. Hennicke, *Handbuch des Vogelschutzes.* — 1 vol. in-8° ; Magdebourg, Creutz ; 1912.

(2) Voir, notamment dans la *Revue Française d'Ornithologie* les articles suivants : *De la destruction des petits Oiseaux dans le Sud-Ouest*, par L. Viton (*Revue*, 1re année, p. 86) ; *Les massacres d'Oiseaux dans le Sud-Ouest de la France*, par L. Viton (*Ibid.*, 4e année, p. 241) ; *Diminution des Oiseaux aux environs de Dijon*, par P. Paris (*Ibid.*, 4e année, p. 280) ; *A propos des petits Oiseaux*, par A. Menegaux (*Ibid.*, 4e année, p. 354) ; *Hécatombes de Bergeronnettes*, par le Dr Ornus (*Ibid.*, 5e année, p. 39) ; *Ouverture de la chasse dans le Midi*, par le Dr Millet-Horsin (*Ibid.*, 5e année, p. 44).

Ministre de l'agriculture a confié, en 1912, à une commission extra-parlementaire, le soin d'établir le départ entre les oiseaux utiles, qu'il y a lieu de protéger, et les oiseaux nuisibles, dont il convient de favoriser, dans une mesure plus ou moins large, la destruction. Il est probable que la constitution de cette commission (3) n'est que le prélude des mesures qui seront prises, un jour, pour empêcher nos campagnes de se dépeupler, de plus en plus, de leurs habitants ailés.

Le moment nous paraît donc opportun pour présenter quelques observations sur le caractère utile ou nuisible des différentes espèces d'oiseaux. Nous bornerons, pour aujourd'hui, notre étude aux Rapaces diurnes et nocturnes. Aussi bien, ce sont eux qui donnent lieu, dans le public, aux jugements les plus erronés. La masse ignorante est disposée à considérer tout volatile muni d'un bec crochu et de serres comme un ennemi, auquel il faut déclarer une guerre sans trêve ni merci. Cette condamnation en bloc est, on le verra, de la dernière injustice.

Pour se rendre un compte exact du degré d'utilité ou de nocuité d'une espèce, il est indispensable de connaître ses mœurs, ses habitudes, son genre de vie, en un mot, de savoir quelle est sa nourriture usuelle et préférée.

Il faut, d'ailleurs, se garder de prononcer des arrêts trop absolus. Il est peu d'oiseaux nuisibles qui ne soient susceptibles de rendre des services, à un moment donné ; peu d'oiseaux utiles qui ne causent, à l'occasion, quelques dommages. Il importe de peser le bien et le mal, et de voir quel est le plateau de la balance qui l'emporte.

A cet égard, l'ouvrage de M. Hennicke, qui vient de paraître, est appelé à rendre de véritables services. L'auteur, en effet, y a consigné les résultats d'un très grand nombre d'autopsies, qui permettront de se prononcer, en connaissance de cause, sur le rôle bienfaisant ou funeste de chaque oiseau.

Nous emprunterons à ce livre, plein de documents précieux, la plupart des renseignements que nous allons donner sur les représentants de l'ordre des Rapaces. Nous nous en tiendrons, du reste, aux espèces françaises, en écartant même celles qui, par leur rareté, ne présentent, au point de vue qui nous occupe, qu'un intérêt tout à fait secondaire, telles que le Gypaète, l'Aigle Bonelli, l'Elanion, etc. Dans la revue qui va en être faite, nous suivrons l'ordre adopté par Degland et Gerbe, dans leur *Ornithologie européenne* (4).

A. — Rapaces diurnes

Aquila fulva (D. et G.) ; Syn. : *Aquila chrysaetos* (Linné). — L'Aigle fauve se nourrit de mammifères et d'oiseaux de toute taille, depuis le levraut et l'Alouette jusqu'au chamois et au Coq de bruyères. On prétend même qu'il lui arrive d'enlever de jeunes enfants (5). Dix-neuf autopsies ont été pratiquées par Rœrig et de Chernel ; ces observateurs ont trouvé dans l'estomac des oiseaux disséqués 85 p. 100 d'espèces utiles et 15 p. 100 d'espèces nuisibles. — Oiseau nuisible.

Aquila nœvia (Brisson) ; Syn. : *Aquila pomarina* (Brehm). — L'Aigle criard, moins fort que le précédent, est aussi moins dangereux. Il se nourrit de petits mammifères, d'oiseaux, de reptiles, de batraciens et d'insectes.

(3) La Commission a terminé ses travaux et a chargé M. A. Menegaux, assistant d'ornithologie au Muséum d'Histoire Naturelle, de formuler, dans un rapport, les conclusions qu'elle a adoptées.

(4) C. D. Degland et Z. Gerbe, *Ornithologie européenne*, 1867.

(5) Degland et Gerbe, *op. cit.*, p. 22.

Sept autopsies faites par Rœrig, Hennicke et de Chernel, ont donné les résultats suivants : 55 p. 100 d'animaux nuisibles, 36 p. 100 d'animaux utiles, 9 p. 100 d'animaux indifférents. — Il semble que cet Aigle soit plus utile que nuisible (6).

Haliaetus albicilla (D. et G.). — Le genre de vie du Pygargue varie avec les lieux qu'il habite. Les individus qui fréquentent les rivages de la mer ou le bord des lacs se repaissent principalement de poissons et de palmipèdes. Ceux, au contraire, qui sont fixés dans l'intérieur des terres, par exemple, dans les steppes de la Russie méridionale, se nourrissent surtout d'Outardes, d'Oies sauvages, de Perdrix, de Canards, de Lièvres et, au besoin, de hamsters, de taupes et de rats. Vingt-deux autopsies faites par Rœrig, de Chernel et Rey ont donné 65 p. 100 d'espèces utiles, 26 p. 100 d'espèces nuisibles, et 9 p. 100 d'espèces neutres. — Oiseau nuisible.

Pandion haliaetus (D. et G.). — Le Balbuzard est essentiellement piscivore. Il capture les poissons avec une grande habileté, généralement en plongeant. C'est un ennemi redouté des propriétaires d'étangs. Huit autopsies faites par Rœrig, Rey, Baer et de Chernel ont donné 100 p. 100 d'animaux utiles (poissons). — Oiseau nuisible.

Circaetus gallicus (D. et G.). — Quelques ornithologistes prétendent que le Jean-le-Blanc s'attaque aux Gélinottes, aux Coqs de bruyères, aux Lièvres et qu'il fond quelquefois même, sur les oiseaux de basse-cour (7). S'il le fait, ce ne peut être qu'exceptionnellement, car ses larges ailes et sa lourdeur le rendent impropre aux actions rapides. Rey n'a trouvé dans le jabot du seul Jean-le-Blanc qu'il ait disséqué, que des débris d'animaux utiles (8). Mais, cette autopsie unique ne permet pas, évidemment, d'asseoir un j gement défavorable sur son compte, d'autant mieux que d'autres observations viennent en infirmer la valeur. Ainsi, Degland et Gerbe, rapportant la capture de plusieurs de ces oiseaux, affirment qu'on n'a trouvé dans leur estomac que des reptiles. Un Jean-le-Blanc tué dans les bois de Molesme (Côte-d'Or), le 18 juin 1905, par M. R. Michelot, avait dans le gésier une vipère ; un autre sujet, dépouillé par M. Régnier, naturaliste à Laignes (Côte-d'Or), en 1911, avait avalé quatre vipères. Quoi qu'on en dise, le Jean-le-Blanc ne détruit guère que des Batraciens, des Sauriens et des Ophidiens (9). On lui reproche de capturer indifféremment des vipères et des serpents non venimeux (10). Mais, ces derniers méritent-ils qu'on s'apitoie sur leur sort ? La majeure partie d'entre eux fait la guerre aux grenouilles et aux crapauds, Batraciens utiles ; beaucoup, quand ils peuvent saisir un oiseau, ne manquent pas de le faire (11). — Oiseau utile.

Buteo vulgaris (D. et G.). ; Syn. : *Falco vulgaris* (Linné). — De tous les

(6) L'opinion contraire est professée par le Prince E. d'Arenberg ; voir : *Les Oiseaux nuisibles de France*, livre 1er, p. 22.

(7) V. Prince d'Arenberg ; *op. cit.*, livre 1er, p. 46 ; — M. Bidault de l'Isle, *Les Mammifères et les Oiseaux nuisibles*, p. 44.

(8) Hennicke, *op. cit.*, p. 150.

(9) Hennicke, *Die Raubvögel Mitteleuropas* (1 vol. in-8 ; Halle ; Gesenius ; 1905), p. 120 ; Temminck, *Manuel d'Ornithologie* (2e édit.), troisième partie, p. 47.

(10) M. Bidault de l'Isle, *op. cit.*, p. 44.

(11) La Couleuvre verte et jaune (*Zamenis viridi-flavus* ; Dum. et Bibr.), la Couleuvre d'Esculape (*Elaphis Æsculapii* ; Host.), la Couleuvre à collier (*Tropidonotus natrix* ; Dum. et Bibr.), le Rinechis à échelons (*Rinechis scalaris* ; Bonaparte), la Couleuvre à quatre raies (*Elaphis quater radiatas* ; Gmelin), sont très friands d'oiseaux ; la Couleuvre vipérine (*Tropidonotus viperinus* ; Dum. et Bibr.) se nourrit de poissons, d'insectes et de vers, et, quand elle le peut, de petits mammifères et d'oiseaux. — V. P. Paris, *Les reptiles de la Côte-d'Or*, pp. 3 et 6 ; A. Granger ; *Reptiles, Batraciens* (1 vol. in-8° ; Paris ; Deyrolle), pp. 81 à 90.

oiseaux de proie, la Buse est certainement celui qui a été le plus calomnié. En réalité, sa nourriture consiste surtout en petits rongeurs, en lézards, en serpents et en insectes. Ce n'est qu'exceptionnellement que ce Rapace se jette sur le gibier ou sur la volaille. Dix-sept cent quatre individus ont été disséqués par Rœrig, Eckstein, Dresser, Rzehak, Rey, Baer, de Chernel et Greschick ; les estomacs ouverts contenaient 80 p. 100 de débris d'animaux nuisibles, 16 p. 100 de débris d'animaux utiles et 4 p. 100 de débris d'animaux indifférents. Ces résultats concordent avec ceux qui ont été enregistrés par l'Institut biologique allemand pour l'agriculture et la sylviculture et par de nombreux observateurs (12). Ajoutons que, dans plusieurs pays étrangers, la Buse est protégée par la législation, soit directement, soit indirectement (13). — Oiseau utile (14).

(A suivre.)

NOTES ET FAITS DIVERS

Un merle blanc. — On connaît certainement l'expression : rare comme un Merle blanc — introuvable comme un Merle blanc. Sans doute, le Merle blanc n'est pas commun, mais il existe, et pour vous en convaincre, il vous suffit, par une journée de beau temps, d'aller sous le pilier ouest de la tour Eiffel. Restez un moment stationnaire près de la pelouse, et vous le verrez bientôt sortir de son massif. Il est bien connu des gardiens et des Parisiens, depuis trois ans. Il est très sédentaire, et reste toujours à la même place ; il est par ailleurs très sauvage, et dédaigne soi-disant, les avances du public. Ce merle a la tête presque entièrement blanche, les ailes pointillées de blanc, autant que j'ai pu m'en rendre compte, et le reste du corps noir. Il en existe un second, d'une coloration également anormale, mais je ne puis en parler, ne l'ayant pas encore aperçu. Je tenais à vous signaler ce fait qui ne vous est peut-être pas inconnu. Je regrette seulement que ce merle ne soit pas né dans notre potager ; car certes, il n'aurait pas vécu des jours aussi tranquilles ; nous avions des amis collectionneurs, et nous aurions été si heureux de le leur offrir.

Maurice de France.

Observation sur l'arrivée des Hirondelles, printemps de 1913. — Dans les derniers jours du mois de février, une personne des plus honorables de notre ville a parfaitement distingué, dans la rue Gérôme qu'elle habite, trois Hirondelles rasant les trottoirs, à la recherche d'insectes assez rares à cette époque de l'année.

Ces gracieux volatiles (en avance d'un bon mois sur les autres années) avaient attiré, par leurs évolutions, l'attention de plusieurs habitants et tout particulièrement de la nièce de notre distingué inspecteur d'académie, qui en fut informé sans retard.

M. Hodin, sachant que je m'intéressais à tout ce qui touche à l'ornithologie, s'était empressé de venir me conter le fait.

Je n'eus pas le plaisir de voir ces 3 Hirondelles ; elles ne firent, du reste, qu'un court séjour à Vesoul et disparurent assez promptement.

(12) Ve F. Daguin, *La Buse est-elle un oiseau nuisible ?* (*Revue française d'Ornithologie*, 1re année, p. 271). — Joindre à ces observations celles de MM. Maurice de la Fuye et Gabriel Dumast (*Quarante-huit autopsies intestinales de Buses vulgaires* ; — *Revue française d'Ornithologie*, 3e année, p. 27).

(13) Loi allemande du 30 mai 1908, modifiant la loi sur la protection des oiseaux(*Reichsgezetzblatt*, 1908, p. 314) ; loi sur la chasse du canton de Zug, du 30 mai 1901, art. 7 ; loi du canton de Zurich sur la chasse et la protection des oiseaux, du 15 mars 1908, art. 81 ; loi sur la chasse du duché de Salzbourg, du 24 juin 1910, art. 66, etc.

(14) En ce sens : Prince d'Arenberg, *op. cit.*, p. 103 et suiv. ; Maurice Girard, *Catalogue raisonné des animaux utiles et nuisibles de France* (Fasc. 1 : animaux utiles ; Fasc. 2 : animaux nuisibles), Fasc. 2, p. 17 ; — C. Vogt, *Leçons sur les animaux utiles et nuisibles ; les bêtes calomniées et mal jugées* (traduct. par Bayvet), p. 65; — Otto Herman, *Nutzen and Schaden der Vögel* (traduct. allemande par Rösler), p. 59.

Pendant le voyage que je viens de faire en Espagne (de Saint-Sébastien à Grenade) il m'a semblé que les Hirondelles étaient bien clairsemées ! Il est vrai que les villages sont forts distants les uns des autres, surtout le long de la ligne ferrée d'Irun à Madrid.

Vesoul, 10 mai 1913. P. Petitclerc.

Captures en baie de Somme de quatre Plongeons lumme (*Colymbus arcticus*, L.) **et d'un Plongeon imbrin** (*Colymbus glacialis*, L.). — Le 11 mai 1913, M. le marquis de Beugny a tué un Lumme ♀, en plumage de noce. Chasse en bateau à voile, patron Beynard.

Le 13 M. Maurice Guépratte, 38, boulevard Louis Rœderer, à Reims, et M. Louis Lhote, 48, boulevard Jeanne-d'Arc, à Soissons, chassant dans les passes, à canot a voile, patron Michel Dantin, ont tué deux Plongeons lummes ♂ en noce.

Le 15, M. de Rammecourt, de Saint-Valery, a tué un Lumme ♂, en transition, presque en noce, et un plongeon imbrin ♀, en plumage complet de noce. Chasse en canot à pétrole.

On a tué plus d'une fois, en baie de Somme, des Plongeons lummes. Le catalogue de la collection Marmottan publié par M. A. Menegaux, le distingué directeur de la *Revue française d'Ornithologie*, en mentionne dix de cette provenance, dont trois tués au mois de mai (12 et 13), deux au mois d'avril (4 et 14), et les autres en hiver. Presque tous ces oiseaux sont des ♀, il n'y a parmi eux que deux ♂, un jeune de l'année et un adulte en noce. Nous avons aujourd'hui trois mâles pour une femelle.

Personnellement je n'ai constaté la présence du Plongeon lumme, à l'embouchure de la Somme, qu'en hiver ou après de forts ouragans, et encore de loin en loin, moins rarement celle de l'Imbrin.

Je dois les renseignements que je communique aux lecteurs de la *Revue*, à M. Adolphe Yaune, naturaliste-préparateur au Crotoy, et à mon ami M. Léon Hamel qui chassait ces temps derniers en baie de Somme, au passage du printemps.

J'ai sous les yeux une photographie représentant M. Hamel tenant un Lumme dans chaque main, ceux tués le 13.

Magaud d'Aubusson.

Note sur un œuf d'*Alca impennis*. — Je veux signaler aux amis de la *Revue* la découverte que j'ai faite, en 1910, dans une vieille armoire qui n'avait pas été ouverte depuis quatre-vingts ans peut-être, d'un œuf d'*Alca impennis* (B.) (Pingouin brachyptère).

Malheureusement un objet tranchant avait dû tomber sur lui, car je l'ai trouvé pour ainsi dire scié, en 2 morceaux, à environ deux centimètres du petit pôle. Actuellement la fracture a été « réduite » si l'on peut parler ainsi, d'une façon presque invisible ; je l'ai porté en juin 1910, à fin d'authentification, à M. Trouessart, le distingué professeur du Muséum de Paris, et il figure aujourd'hui dans mes collections.

Les dimensions sont de 138 × 76 millimètres. La coque est relativement très épaisse et le gros pôle disparaît presque sous les taches et les zébrures de couleur sépia. Le fond de la coquille est très légèrement lavé de jaunâtre.

L'Emerillon, 1913. Comte de Tristan.
(Cléry, Loiret.)

Note sur une couvée d'*Anas Boschas*. — Au commencement du mois de mai de cette année, un berger m'apportait une couvée de 8 œufs de faisan, dont la mère avait été dérangée par son troupeau. N'ayant pas, juste à ce moment, de poule couveuse disponible, j'ai eu l'idée de glisser subrepticement les 8 œufs au milieu d'une couvée de 9 œufs de cane sauvage (*Anas boschas*), qui en étaient à peu près au même point d'incubation (soit environ une semaine avant l'éclosion).

Je possède en effet à l'état libre, un certain nombre de canards cols-verts qui se reproduisent dans les lierres entourant une petite pièce d'eau, devant le château.

La cane sauvage a continué de couver comme si rien n'était, et le tout — faisans et canards — est éclos le même jour pêle-mêle, le 9 mai.

L'Emerillon, mai 1913. Comte de Tristan.

Captures au Crotoy en mai. — On a tué, au Crotoy, un Plongeon Lumme ♂ et un Plongeon Imbrin ♂, tous deux adultes, en plumage de noce, magnifiques. En dehors de cela je n'ai eu connaissance d'aucune capture intéressante.

Vicomte d'Applaincourt.

Les Aigrettes et le Syndicat berlinois de l'industrie de la plume et des fleurs. — Cette Société a suivi l'exemple de la maison Sciama. Elle vient de fonder un prix de 10.000 M (12.500 fr.) qui seront attribués à l'éleveur qui dans les colonies allemandes aura réussi à élever dans une ferme 500 aigrettes au 31 décembre 1918. Les renseignements peuvent être demandés à la société coloniale allemande.

Le jury sera composé :

1° d'un président de la société coloniale allemande ;

2° d'un délégué du Ministre.

3° d'un ornithologiste délégué par la section d'ornithologie du Muséum d'Histoire naturelle de Berlin.

4° du président du Syndicat berlinois de la plume et des fleurs

5° d'un délégué dudit syndicat.

Le Président m'écrit que la Société espère pouvoir bientôt attribuer le prix car il n'entre dans les intentions d'aucun de ses membres de contribuer à la disparition de l'Aigrette ou de tout autre Oiseau.

A. Menegaux.

Parc national des Alpes. — Nous avons réussi à nous procurer, non sans peine en cette saison, deux couples de grand Tétras ; nous espérons pouvoir les lâcher dans le Parc national devant le congrès forestier international qui doit venir en Dauphiné, du 23 au 31 juin prochain. Ce congrès, organisé par le Touring-Club, commencera ses séances à Paris vers le 20 juin.

Lavauden.

A propos de la collection J.-B. Bailly. — J'ai eu la chance, ces temps derniers, de pouvoir sauver de la ruine quelques débris de la collection de J.-B. Bailly, l'auteur de l'*Ornithologie de la Savoie.* Il y a une dizaine d'oiseaux dont quelques-uns proviennent de Selys-Longchamps. Je citerai en particulier un beau *Plongeon imbrin* en noce venant du lac d'Aiguebelette, une *Chouette Tengmalm*, un *Geai blanc*, et deux *Picoïdes tridactylus* ♂ ♀, *de Savoie.* Ces oiseaux sont venus enrichir ma collection où je les conserve avec soin ; je suis heureux d'avoir pu les extraire du grenier où ils achevaient de se détruire ; les oiseaux que je vous cite sont heureusement en bon état ; il y en avait d'autres, mais combien gâtés ! Cela m'a fait de la peine, et montre combien les possesseurs de collections intéressantes doivent prendre de précautions pour assurer la destination de leurs collections après eux !

Lavauden.

La Protection des Macareux. — La Ligue Française de la protection des oiseaux vient de prendre une heureuse initiative. Elle vient de faire interdire, dans les sept îles, au large de Perros-Guirec, et notamment dans l'île Rouzic, la chasse des Macareux. A cet effet, un délégué de la Ligue a apposé sur les rochers de l'île une grande plaque portant, avec la défense de chasser, l'arrêté préfectoral protégeant les Macareux des îles. C'est là une bonne nouvelle qui fera plaisir à tous les amis des oiseaux, car ces malheureux Palmipèdes, détruits par centaines par les chasseurs toujours abondants en ces parages, tendaient de plus en plus à disparaître.

R. Didier.

Le Permis de naturaliste. — Nous aurions dans le Gard, pays privilégié pour les naturalistes, à faire de fort intéressantes observations ornithologiques et autres — principalement dans les marais de la zone littorale et ailleurs. — Malheureusement l'ornithologie est bien morte dans le pays des Crespon, des Clément, etc... car il n'est plus possible d'obtenir du Ministre de l'agriculture un permis de naturaliste. On m'en a refusé un tout récemment, et je n'ai d'autre ressource que le droit commun : prendre un permis ordinaire et chasser en saison autorisée. Et pourtant, tout près de nous, que de pièces intéressantes venant du Sud, remontant vers le Nord, qui enrichiraient notre beau Muséum de Nîmes, si riche pourtant, et qu'on ne trouve qu'en cette saison ! Et les petits Mammifères, campagnol de Lavernède

et autres, si rares et si recherchés ! Un conservateur de Muséum est pourtant une personne honorable ! sans compter qu'il pourrait être autorisé à chasser en tous temps les animaux nuisibles.

G. Cabanès.

COMPTES-RENDUS, ANALYSES, OUVRAGES REÇUS

Le Gerfaut, nos 4 et 5, avril et mai 1913. — Le Pic noir, par F. Visart de Bocarmé, suite de l'intéressante étude qu'a fait l'auteur dans les numéros précédents.

Observations ornithologiques par le chevalier G. van Havre. Ces observations ont été faites dans la province d'Anvers pendant l'année 1912. Résistance au froid de quelques oiseaux exotiques par Ivan Braconnier. Intéressante liste des petits oiseaux de volière qui ont pu résister au froid pendant l'hiver.

Puis des notes et des faits divers nombreux.

Paul Paris. — **La Faune de la Côte d'Or**. Extr. de Dijon et la Côte-d'Or en 1911, (t. 1) Dijon 1911. L'auteur fait une revue générale très documentée de la faune de la Côte-d'Or. 292 espèces d'oiseaux ont été signalées dans le département.

Parmi les espèces rares il cite le grand Corbeau, le Martin roselin, l'Otocorys alpestre, l'Elanion blanc, le Pélican onocrotale, l'Aigrette blanche, etc.

Verhandlungen der ornithologischen Gesellschaft in Bayern. Band XI, avril 1913, Munich. — Articles intéressants de A. Laubman, de J. Gengler, sur les oiseaux des forêts bavaroises ; de Stadler et Schmitt, sur le chant des oiseaux paléarctiques, avec notation musicale ; de K. Bertram, sur le Rossignol ; de C. L. Hellmayr et Seilern sur une nouvelle sous-espèce de Tangara de Trinidad ; *Sporothraupis cyanocephala busingi*, dont ils donnent la diagnose.

Ornithologische Monatsschrift, nos 5 et 6, 1913. — O. Brauns, sur la migration de *Motacilla sulfurea* ; Dr Rossler : notes ornithologiques sur la Croatie en 1910 ; H. von Berlepsch, travail assez considérable sur les résultats obtenus à la station modèle et officielle pour la protection des oiseaux, à Secbach, près Gotha.

British Birds, juin 1913, vol. VII, no 1. — W. R. Ogilvie-Grant, sur le Plumage du grand Coq de bruyère ; Ticehurst, sur le Râle des genêts ; une notice sur les résolutions concernant la nomenclature prises au dernier congrès international de zoologie de Monaco ; statistique des reprises d'oiseaux bagués.

Ornithologische Monatsberichte, no 6, juin 1913. — S. van Schauburg, notice ornith. sur la Hollande du 1er mai 1911 au 30 avril 1912 ; A. Laubman, sur une nouvelle forme de corbeau du Baluchistan, *Corvus splendens zugmayeri* ; W. Grafsmann, notes sur *Anser Anser*.

H. C. Oberholser. Revision des formes du Héron bleu (*Ardea herodias* L.) (*Proceed. of the U. S. Nat. Mus.* vol. 43, p. 531, 1912). — L'auteur indique 10 espèces ou sous-espèces avec leurs dimensions : : 1. *Ardea herodias* L. ; 2. *A. h. wardi* Ridgway ; 3. *A. h. Adaxa* n. subsp. ; 4. *A. h. treganzi* Court ; 5. *A. h. sanctilucae* Thayer and Bangs ; 6. *A. h. cognata* Bangs ; 7. *A. h. hyperonca* n. subsp.; 8. *A. h. oligista* n. subsp. ; 9. *A. h. fannini* Chapman ; 10. *A. h. lessoni* Wagler.

Dr A. Dubois.— Coup d'œil sur les Ratites. *Bull. Soc. Zool. France*, 1913, T. 37, p. 303 et T. 38, p. 104.

Intéressante revision et synonymie des genres, des espèces et des variétés de ce groupe : *Struthio* (4), *Rhea* (3), *Dromiceius* (6), *Casnarius* (31), *Apteryx* (5).

Struthio meridionalis Sclat. = *S. australis* Gm. ; *Rhea pennata* d'Orb. = *R. darwini* Gould ; *Dromiceius peroni* Rotsch. = *D. ater* V., 1825.

Erratum. — Page 91, Notes sur l'élevage du Rossignol, 5e ligne, lire avec les *points* et non les joints ;
Page 92, 1re ligne, lire *tectrices* et non rectrices.

Orléans, Imp. H. Tessier. Le Directeur-Gérant : A. Menegaux.

BULLETIN D'ÉCHANGE, OFFRES ET DEMANDES

Objets de Collections

A vendre : Des *Iles Canaries;* belles peaux et pontes de Canaris sauvages (*Serinus canarius*), *Fringilla teydea*, *Pratincola dacotiae*, *Hubara undulata fuerteventurae*, *Erythrosp. githaginea amantum*, *Anthus berthelotii berth.*, *Calandrella minor polatzeki*, *Lanius excubitor Kœnigi*, etc. — Des Déserts syriens : peaux et pontes de *Geronticus eremita* (Comatibis comata). — Le tout avec indications garanties. — Th. Girtanner, Clarens (Suisse).

M. C. Ingram, Sussex Mansions, Westgate on Sea, Angleterre, demande :

1. *Bouillet et Lecoq.* — Cat. des Oiseaux capturés et observés dans le département du Puy-de-Dôme. — Moulins, 1898.
2. *Canivet E.* — Cat. des Ois. du département de la Manche, Paris, 1843.
3. *Charvilhat, G.* — Prodrome d'une faune orn. du Puy-de-Dôme, 1908.
4. *Mongel et Lomont.* — Zoologie du département des Vosges.
5. *Teslé.* — Hist. nat. du Morbihan.

LIGUE FRANÇAISE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

33, *Rue de Buffon*, 33 — *PARIS*. Bulletin mensuel.

BIBLIOGRAPHIE

Vient de Paraître.

Menegaux (A.). — *L'élevage de l'Autruche.* Récolte et commerce des plumes.

(Challamel, 17, rue Jacob, Paris.)

LA CHASSE AU GRAND-DUC EN FRANCE, par Maurice de la Fuye et Gabriel de Dumast, préface du comte J. Clary, président du Saint-Hubert-Club de France. Un volume in-16 de viii-232 pages, avec 53 illustrations.

(Lib. Rothschild, L. Laveur, 13, rue des Saints-Pères, Paris.)

Cabinet d'Entomologie & d'Ornithologie

G. BAER

Successeur de Henri GUYON
NATURALISTE
Fournisseur du Muséum d'Histoire naturelle de Paris

CHOIX CONSIDÉRABLE
d'Oiseaux Exotiques & Œufs
et d'Insectes de tous pays
pour Musées et Collections
USTENSILES POUR LES SCIENCES NATURELLES

13, Rue Bertin-Poirée, PARIS

IMPRIMERIE

Henri TESSIER

56, rue des Carmes, ORLÉANS

Ouvrages Scientifiques et Industriels

Publications Périodiques

BARÊMES, TABLEAUX
Catalogues, etc.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

LA ROUTE DES ALPES

EVIAN-THONON-NICE

Grand Service d'Auto-Cars (1er juillet-15 septembre 1913)

Le service d'Auto-Cars de la Route des Alpes, cette merveilleuse attraction touristique, va recommencer à fonctionner, à partir du 1er juillet jusqu'au 15 septembre prochain. — Un nouvel itinéraire comporte, cette année, la visite de la Grande-Chartreuse, qui constituera un attrait de plus, appelé à augmenter encore le succès de cette magnifique traversée des grands massifs des Alpes, au cours de laquelle le touriste effectuera plus de cinq cents kilomètres en automobile.

Pour tous renseignements, s'adresser aux gares, bureaux de ville et agences de voyages. Il est intéressant, aussi, de consulter le petit Guide P.-L.-M. des Alpes, édition 1913, élégante publication en vente dans les principales gares, bureaux de vi le et agences de voyages et qui est envoyé franco sur demande, accompagnée de 0 fr. 50, adressée à la Cie P.-L.-M. (Publicité), 20, boulevard Diderot, à Paris.

LA ROUTE DES ALPES EN AUTO

La Compagnie P.-L.-M. organise, avec le concours de l'Agence officielle des Voyages modernes, le samedi de chaque semaine, du **28 juin au 14 septembre,** des excursions permettant de traverser les plus belles contrées du Dauphiné et de la Savoie.

L'itinéraire de ces excursions est le suivant : Paris, Nice, Beauvezer, Barcelonnette, Aiguilles, Briançon, Saint-Jean-de-Maurienne, Le Lautaret, La Grave, Le Bourg-d'Oisans, Grenoble, La Grande-Chartreuse, Aix-les-Bains et l'Abbaye de Hautecombe, les Gorges du Fier, Annecy, Thônes, Chamonix et le Montenvers, Evian, Paris.

Durée de l'excursion : 16 jours. — **Prix : 625 francs.**

Ce prix comprend les billets de chemin de fer, le logement, la nourriture, les transports en voitures, etc., sous la responsabilité de l'Agence des Voyages modernes

Des voyages de 7 à 10 jours sont organisés dans des conditions semblables.

Les demandes de souscriptions sont reçues aux bureaux de l'Agence, 4, avenue de l'Opéra.

SERVICE D'ÉTÉ 1913

RELATIONS ENTRE PARIS, LE MIDI DE LA FRANCE ET L'ESPAGNE

vià Tarascon-Cette.

Nouveau rapide de nuit permettant d'effectuer, en toutes classes, sans changement de voiture, le trajet Paris-Cette. — Couchettes, 1re et 2e classes : Paris-Narbonnes ; Paris-Port-Bou. — Lits-salon, 1re, 2e et 3e classes, de Paris à Cette et de Cette à Paris.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-guide-horaire P.-L.-M., vendu 0 fr. 60 dans toutes les gares du réseau.

5e Année. — Nos 52 et 53. 7 Août-7 Septembre 1913.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

DIRECTEUR :
A. MENEGAUX
Assistant d'Ornithologie au Muséum national d'Histoire naturelle.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : Le Dr R. DIDIER.

Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue (manuscrits, abonnements, demandes de renseignements) à M. A. MENEGAUX, 55, Rue de Buffon, PARIS

Prix de l'abonnement : 10 fr. par an
Le numéro : 0 fr. 85 centimes

Les Abonnements partent de janvier.

ORLEANS
IMPRIMERIE H. TESSIER, 56, Rue des Carmes

1913

OCT 15 1913
Muséum

COMITÉ DE RÉDACTION DE LA REVUE POUR 1913

René Babin, Aimé Bouvier, A. Chappellier, Fernand Daguin, Louis Denise, R. Didier, Paul Estiot, Gabriel Etoc, Albert Maes, L. Maillard, Auguste Menegaux, Paul Paris, Xavier Raspail, Eugène Simon, Louis Ternier.

AVIS

Les réunions du Comité, pour l'année 1913, auront lieu le deuxième lundi de chaque mois, *55, rue de Buffon, au laboratoire d'Ornithologie*, à 5 heures, aux dates suivantes : 13 octobre, 10 novembre et 8 décembre.

Les amis de la *Revue* sont invités à ces réunions.

SOMMAIRE DES Nos 52 et 53

G. Bouet. — L'Autruche en Afrique occidentale française.
P. Petitclerc. — Note sur la Migration dans le Doubs, la Haute-Saône et le territoire de Belfort (1912, 1913).
E.-R. Wagner. — La Chasse à l'Aigrette dans l'Amérique du Sud.
A.-L. Charrière. — Observations ornithologiques dans l'arrondissement de Sétif.
E. Olivier. — Additions à la faune ornithologique de l'Allier.
G. Bureau. — Catalogue des Rapaces et des Grimpeurs observés dans le canton d'Argenton-Château.
Dubalen. — Oiseaux de l'extrême S.-O. de la France.
F. Daguin. — La Vérité sur les Oiseaux de proie (*suite*).

Notes et Faits divers.

Note sur les Mésanges (Pothelet).
Sauterelles et Oiseaux de proie (Wagner).
La Locustelle tachetée en Loir-et-Cher (R. Reboussin).
Les Macreuses au marais (M. de France).
Passage de la Barge aegocéphale à Sargé (R. Reboussin).
Notes sur les Cailles (Pothelet).
Migration des Bécasses (F. Hugues).
A propos des Migrations (de Chapel).
L'Infanticide chez les Oiseaux (L. Devy).

Analyses et Ouvrages reçus.

Les articles étant signés, la Rédaction de la REVUE n'est responsable ni des opinions émises ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des notes et articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* n'est permise qu'avec l'indication d'origine.

TARIF DES TIRÉS A PART

4 pages	25 ex.	4 »	8 pages	25 ex.	5 50
—	50 —	4 25	—	50 —	6 »
—	100 —	5 »	—	100 —	7 »

Couverture, en plus des prix ci-dessus :	25 ex.	2 75
— —	50 —	3 25
— —	100 —	4 25

5e Année. — Nos 52 et 53. 7 Août-7 Septembre 1913.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

L'AUTRUCHE EN AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

par le Dr G. Bouet.

On sait les magnifiques résultats obtenus au Cap dans l'élevage de l'Autruche par les Anglais. Le marché mondial des plumes de cet oiseau est entre les mains de nos voisins et la production annuelle obtenue par eux est considérable (plus de cinquante-huit millions de francs).

Qu'avons-nous fait en Afrique occidentale pour essayer de développer cette industrie ? L'Autruche existe à l'état sauvage dans les régions subdésertique de notre colonie et tous les efforts de domestication tentés jusqu'ici ont été suivis du plus piteux échec. A quoi sont dus ces résultats ?

L'oiseau ne peut-il, à l'inverse de son congénère de l'Afrique du Sud, s'habituer à la captivité ?

Il n'y a qu'à regarder les faits pour se convaincre qu'il n'en est rien et que depuis de longues années des peuplades de nos régions soudanaises conservent à l'état de semi-domesticité ces robustes oiseaux.

Dans une étude fort intéressante et à laquelle nous empruntons la plupart des documents qui nous ont permis décrire cet article, M. Méniaud (1)

(1) Méniaud (J.), Haut-Sénégal-Niger. Géographie économique.

dit que l'élevage de l'Autruche dans le Soudan remonte à plusieurs siècles. Il cite des régions comme Léré et Boundoubadi dans le Nord du Sahel où jadis ces oiseaux étaient nombreux. Actuellement ce n'est plus que le long de cette immense artère qu'est le Niger que l'on rencontre, chez les indigènes de race songhoï, en particulier dans les îles du fleuve situées dans le bief Tombouctou Niamey, les autruches domestiques. On en a évalué le nombre à 300 environ en 1909 (Cap. Lacroix).

Nous pensons qu'à l'heure actuelle, leur nombre a diminué notablement.

Quelques villages situés dans la Boucle du Niger, au nord des trois cercles du Macina, du Liptako et du Yatenga, possèdent une centaine d'oiseaux. Enfin les confins de la frontière du Sahel, entre Nioro et Goumbou, vers Tombouctou, en renferment peut-être une cinquantaine, soit un total de 500 Autruches environ vivant en domesticité.

Tous ces points sont dans la zone d'habitat de l'oiseau sauvage. J'en excepte les îles du Niger évidemment, mais les Autruches qu'on y rencontre viennent ou de la Boucle du Niger ou de la rive gauche du fleuve et elles sont apportées aux riverains par les Touaregs nomades.

Le mot élevage de l'Autruche est un terme impropre ; nous devrions dire que les indigènes conservent un temps plus ou moins long des oiseaux qui leur sont apportés à l'état jeune et qui ont été pris par les Maures ou les Touaregs : ce sont des Autruchons sauvages domestiques.

L'indigène ignore le couvage artificiel. On cite cependant quelques Autruches nées d'œufs placés dans des graines de cotres. On sait que les graines, laissées en tas, produisent un dégagement considérable de chaleur par suite des fermentations qui se passent au sein de ces semences sous l'action du soleil.

En réalité toutes les Autruches vivant actuellement au Soudan proviennent d'Autruchons sauvages.

Les nomades les capturent dans les trois zones dont nous avons parlé, et les Maures dans la région du Sahel située au nord de Nioro, Goumbou, Sokolo, Niafounké et à l'ouest de Tombouctou.

Ce sont eux qui approvisionnent Nioro, Leré, Boundoubadi et plus rarement Tombouctou. Il n'y avait pas une seule Autruche à Tombouctou en juin 1911, au moment où nous y avons séjourné.

Les Touaregs de la Boucle du Niger fournissent le cercle du Hombori et c'est dans le Gourma (Nord de la Boucle du Niger) qu'ils capturent les jeunes Autruchons.

Enfin, ce sont les Touaregs Ouelliminden, dont les campements se groupent autour des mares permanentes de Ménaka et de Andéraboukane, puis les Touaregs Atafanes des confins du Djerma Gauda qui sont les fournisseurs des sédentaires du fleuve (Cercles de Tillabéry et Gao).

D'une façon générale les oiseaux sont gardés en captivité, à l'intérieur des villages des deux premières régions d'élevage, dans des enclos rapidement établis au moyen de branches des mimosées épineuses qui sont la seule végétation arborescente de ces zones déshéritées. Malheureusement, les indigènes, par paresse, également aussi par crainte des fauves qui pourraient la nuit venir enlever les oiseaux, ne leur établissent que des enclos d'une exiguité telle que les pauvres autruches peuvent à peine s'y retourner. Elles sont rapidement atteintes d'affections diverses, sur lesquelles on est du reste peu fixé, mais qui rendent leur existence précaire et il est rare de rencontrer des oiseaux de plus de 2 ou 3 ans dans les villages. Sur le Niger les Autruches ont une liberté plus grande, puisque la plupart appartiennent à des villages situés dans les îles du fleuve, mais dès que l'oiseau a atteint un certain âge on est obligé de l'enfermer, surtout les mâles, car ils devien-

nent méchants. Par contre, les jeunes autruchons laissés libres deviennent très familiers et viennent autour des ménagères ramasser les résidus de la décortication du mil et du riz. On y joint quelques débris des plats familiaux et c'est à peu près la seule alimentation des jeunes.

Dans ces conditions on voit les résultats que peuvent obtenir les indigènes d'une domestication ainsi comprise. Si l'on ajoute à cela que dès qu'une plume a atteint quelques décimètres elle est impitoyablement arrachée

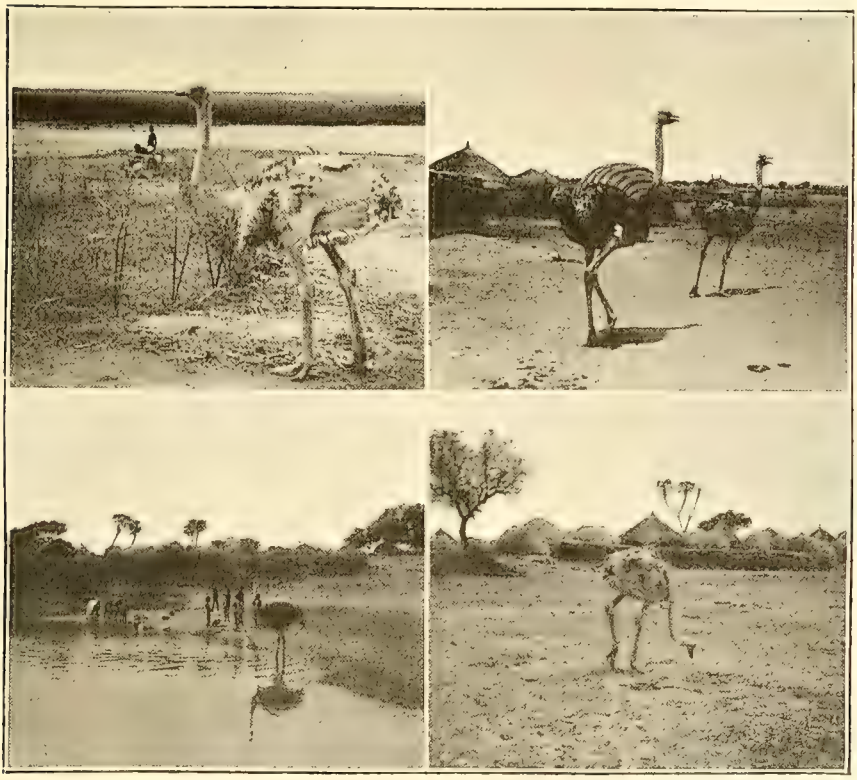

par le propriétaire de l'oiseau, qui la vendra à quelque traitant noir de passage ou à un prix toujours très élevé à un Européen fraîchement débarqué, désireux de rapporter un souvenir.

Les femelles adultes étant rares, ne pondant que difficilement dans des conditions de vie aussi précaires et enfin l'indigène ne pratiquant pas l'incubation artificielle, il s'en suit que c'est uniquement par la capture des Autruchons sauvages que se fait le renouvellement de l'élevage indigène.

On conçoit que si l'on laisse indéfiniment les indigènes libres de pratiquer ainsi un élevage aussi peu rationnel, la disparition de l'Autruche sauvage finira par s'en suivre.

A cette cause de destruction vient s'ajouter la chasse acharnée que font les Touaregs à l'oiseau adulte. Une dépouille de mâle se vend à Gao de 25 à 35 francs, selon la beauté des plumes, suivant aussi la qualité de l'acheteur.

Les courtiers en plumes d'Autruches sont nombreux à Gao. Ils se précipitent en foule sur le nouvel arrivant et il nous souvient avoir vu une après-midi notre case littéralement envahie par ces messieurs qui avaient, en un dispositif savant, étalé leur marchandise sur nos caisses, nos tables et jusque sur le sol. La qualité de la plume qu'ils vous présentent s'évalue pour eux d'une façon très simple. Je la donne à nos modistes pour ce qu'elle vaut. D'un rapide mouvement vous frottez la plume sur un mur, à terre même puis brusquement vous la retirez. Un regard vers le client, puis d'un air de haute supériorité, vous appliquez à nouveau la plume sur le mur et vous la lâchez. Si elle se maintient adhérente la marchandise n'a pas de prix — et gravement on vous en demande 5 à 6 francs. C'est la peau de chat qui fit notre joie sur les bancs du cabinet de physique au lycée.

De Gao nos courtiers noirs ont des représentants jusqu'à Tombouctou. Souvent eux-mêmes n'ayant pu écouler leur marchandise aux commerçants ou fonctionnaires européens de Gao, ou encore aux Haoussas du Kano et du Sokoto qui viennent jusque là s'approvisionner, se rendent à Tombouctou, où les clients sont plus nombreux et où quelques maisons de commerce achètent leurs plumes.

La valeur commerciale de la plume soudanaise est infime.

D'après une évaluation faite à Paris d'un lot de cette provenance, les plus beaux échantillons ont été cotés à 105 francs le kilogramme. Nous sommes loin de 650 francs le kilogramme, valeur qu'atteint la plume d'origine sud-africaine (Cap. Albin). On évalue à 4.500 francs le commerce annuel des plumes au Soudan. Les œufs, qui sont très prisés des indigènes aussi bien au point de vue alimentaire qu'au point de vue ornemental, ont donné lieu, jusqu'en ces derniers temps, à un commerce de 4 à 500 francs par an. Fort heureusement un arrêté du Gouvernement du Haut-Sénégal-Niger a interdit la vente et la circulation des œufs d'Autruches.

Nous venons de donner un rapide aperçu de ce qu'est l'élevage indigène de l'Autruche au Soudan français. Voyons maintenant ce qu'ont fait l'initiative privée européenne et l'administration locale.

Nous ne dirons rien des essais privés : en dehors de quelques maisons de commerce possédant quelques oiseaux pour leur agrément personnel, rien n'a été tenté par des Européens pour l'élevage de l'Autruche.

Le général de Trentinian, qui fut l'un des hommes les plus remarquables ayant administré ce pays, a tracé pendant les années qu'il a passées à la tête du Gouvernement une série de directions qu'actuellement encore on suit ou qu'on s'efforce de remettre au jour.

C'est ainsi qu'en 1896 il avait songé à créer à Karunga, près Goumbou, puis à Tombouctou une autrucherie où devaient être recherchées les conditions de vie, d'élevage et de rendement des oiseaux du désert. La *Revue Coloniale* de juillet-août 1901 a même publié un travail de l'un des hommes qui furent mis à la tête de l'autrucherie de Karunga, M. le capitaine Frottié. Malheureusement, comme tant d'essais en pays africain, peu à peu on se désintéressa de la question. Il n'y eut pas de continuité dans les vues gouvernementales, il n'y en eut pas davantage dans celles des directeurs qui se succédèrent à la tête de l'établissement. Je laisse de côté leur peu d'aptitude générale à des essais de ce genre. Le soldat laboureur nous a trop souvent conduit aux colonies à des échecs.

En 1906 la question de la domestication de l'Autruche semblait en bonnes mains : le Dr Decorse, médecin-major des troupes coloniales, venait d'être choisi par le gouverneur d'alors, M. Ponty, le distingué gouverneur général actuel de notre Ouest africain pour rechercher les meilleures conditions de l'élevage de l'Autruche au Soudan.

Après un voyage d'études en Tunisie, à l'autrucherie de Nice, en Egypte je crois aussi, Decorse parcourut toutes les zones d'élevage indigène et poussa quelques pointes sur les territoires d'habitat des Autruches sauvages. Il en rapporta de nombreux documents sur les mœurs de l'oiseau à l'état sauvage, sur les parcours effectués par ces malheureux oiseaux sans cesse pourchassés et obligés de fuir devant l'homme.

Finalement, le Dr Decorse fut obligé, par son état de santé, de rentrer en France, où il mourut peu après son retour, sans avoir pu passer de la période des recherches et des essais à celle de l'installation définitive d'une autrucherie où il aurait pu donner sa mesure en menant à bien une œuvre qui le passionnait.

Ce fut à un capitaine d'infanterie coloniale que fut confié le soin de mettre sur pied l'œuvre conçue par Decorse.

Tout d'abord un emplacement fut choisi et on installa les trente oiseaux prévus pour les débuts, à Niafounké, entre Tombouctou et Mopti, ou plus exactement en un point situé à 5 kilomètres en bordure du Niger, de ce chef-lieu de cercle. Les prix moyens d'achat ne dépassèrent pas 45 francs pour les oiseaux adultes. On entoura l'enclos de quelques hectares où furent parqués les oiseaux de branches de mimosées coupées et chaque jour sous la conduite de gardiens, les oiseaux furent menés au pâturage. Une distribution de grains et fourrages fut faite en plus. D'après M. Méniaud une somme de 2.000 francs fut inscrite au budget de 1908 pour l'autrucherie, en 1909 également ; en 1910, 16.400 francs. Dans ces prévisions budgétaires était comprise la solde du directeur (près de 12.000 francs). Les résultats obtenus furent déplorables et en 1911 une mission d'inspection demanda la suppression pure et simple de l'établissement.

Je passe sous silence l'essai de l'emploi d'une couveuse artificielle et je revoie le lecteur désireux d'en connaître les détails au dernier livre de Félix Dubois, *Notre beau Niger*.

En 1911 au moment où nous passâmes à Niafounké, la direction de l'autrucherie était entre les mains du directeur de la bergerie et il ne restait plus que quelques oiseaux.

Il nous souvient du pitoyable effet que produisit sur nous la vue d'une centaine d'œufs abandonnés dans un coin d'un local...

Et cependant le problème n'est pas insoluble et il n'est pas difficile de se rendre compte de la possibilité de l'élevage rationnel, industriel de l'Autruche dans notre colonie. Il n'y a qu'à suivre les procédés bien connus qu'emploient les Anglais dans le Sud-Afrique et qui ont donné des résultats des plus satisfaisants à Madagascar.

Mais nous ne saurions trop insister sur la nécessité de choisir avec soin l'homme que l'on mettra à la tête de l'établissement. C'est de lui et de lui seul que dépendra le succès. En Afrique ne réussissent que les entreprises où la continuité dans l'effort, le dévouement absolu et la foi dans le résultat final se trouvent réunis chez un même homme.

Nous n'ignorons pas du reste combien le Gouverneur général actuel, M. Ponty, s'intéresse à cette question. C'est lui qui avait conçu le plan dont il avait confié la réalisation au Dr Decorse d'une autrucherie modèle. Nul doute que sous son active impulsion on ne reprenne bientôt la question. Nous savons près de lui quelqu'un dont l'ardente foi aidera puissamment au succès d'une entreprise qui doit réussir.

NOTE SUR LA MIGRATION DANS LE DOUBS, LA HAUTE-SAONE ET LE TERRITOIRE DE BELFORT, PENDANT L'ANNÉE 1912 ET LES PREMIERS MOIS DE 1913,

par M. P. Petitclerc (1).

Du 14 au 26 janvier 1912, M. Emmanuel Pothelet a constaté un passage absolument remarquable de palmipèdes ; les Cols-verts (*Anas boschas* Lin.), qui habituellement remontent vers le Nord du 20 au 25 février, sont en avance de plus d'un mois pour effectuer leur voyage de retour. Malheureusement, ils ne font que peu ou pas de stationnement dans la région qu'il habite, ce qui a rendu la chasse à peu près nulle.

Le 25, François Perrez, le garde de M. R. Zeller, mon neveu, industriel à Etueffont-Bas (territoire de Belfort), tire de loin et blesse un Cygne sauvage (*Cygnus ferus* Lin.) sur un des étangs de la commune.

Deux jours après un chasseur tuait un Cygne en territoire alsacien, dans la vallée de Massevaux. On suppose que c'était l'oiseau du 25.

Un volier d'une vingtaine de Cigognes (*Ciconia alba* Willugh.) passe au-dessus de Belfort, dans la matinée du 26 février, se dirigeant sur l'Alsace.

Toutes les Cigognes ne paraissent pas obéir aux lois de la migration, à l'approche du printemps ; elles s'égrènent un peu en route, quand elles trouvent un terrain de leur choix.

Pendant mon voyage en Espagne (avril-mai 1913), j'en ai vu sortir trois d'une prairie marécageuse, sur les bords de l'Arlanzon, en me rendant de Burgos à la Chartreuse de Miraflores, puis aperçu deux autres en quittant Cordoue.

M. E. H. Pacheco, professeur à l'Université de Madrid, en me guidant très obligeamment dans les spacieuses galeries du Muséum d'Histoire Naturelle de cette grande et belle cité, m'a appris qu'une colonie nombreuse de Cigognes s'était établie depuis longtemps dans les environs de Burgos, sans être le moins du monde inquiétée.

Les Bécasses (*Scolopax rusticola* Lin.), enhardies par une température printanière et tout à fait anormale, ont commencé leur mouvement en avant dès la deuxième quinzaine du mois de février (2) ; ce mouvement a été très important pendant la première huitaine de mars, pour se ralentir presque tout de suite et se terminer brusquement.

Les 4, 6 et 7 mars, par vent du S.-O. faible et une température variant entre 7 et 9° au-dessus de zéro, ont été de très bons jours ; ainsi, le 4, il nous est arrivé (un brigadier forestier et moi) de compter 18 à 20 dames au long bec, uniquement à la passée du soir, sur la tranchée sommière du bois de Frotey-les-Vesoul. Ce qui est invraisemblable, c'est qu'à la relevée mon épagneul breton « Bac » n'en avait senti aucune !

Pour voir autant de Bécasses, il faut remonter fort loin : aux années 1863 (le 20 mars, mon chien braque « Major » m'en arrête 15, en 3 heures, dans la forêt de Traves, Haute-Saône (3) ; 1865 (le 28 mars, entre 3 fusils, nous en tirons 32 dans la même forêt, par un temps de giboulées continuelles ;

(1) Dans cette note, il sera également question de la fréquence ou de la rareté des espèces de gibier indigènes et aussi des captures d'oiseaux pouvant présenter de l'intérêt pour le lecteur.

(2) A partir du 18 février, le thermomètre a oscillé entre 5 et 10° au-dessus de zéro ; le 23, nous avions + 16° à 2 heures du soir.

(3) Pour simplifier, chaque fois qu'il s'agira d'une localité propre au département de la Haute-Saône, je ne la ferai pas suivre de cette désignation.

1877 (les 6, 9 et 12, toujours de mars, j'en lève 31 dans les mêmes parages).

Je dois ajouter que je n'habite pas un pays privilégié sous le rapport de l'abondance du gibier, loin de là !

Le « Nouvelliste » de la Haute-Saône du 13 mars 1912 rapporte un fait assez bizarre. M. Vuillemot, boucher à Gray, venait de tirer un Héron cendré (*Ardea cinerea* Lin.) et de l'abattre ; le croyant mort, il s'empressait de le saisir pas les pattes pour l'examiner de plus près, lorsque l'échassier se redressa vivement et lança un violent coup de bec sur un des yeux de l'imprudent chasseur qui, de ce fait, fut assez sérieusement blessé.

Le 16, un Circaëte Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus* Vieil. ex-Gmel.) a été capturé par M. Poisson, du Borey, dans l'endroit le plus élevé de la forêt du Nouvelet ; ce rapace avait encore dans l'estomac les restes d'une couleuvre et d'un lézard.

— M. H. Nicot, des Censes de Borey, avait déjà eu l'occasion de tuer, au Nouvelet, deux Circaëtes ♂ et ♀, en 1906 : le premier, le 15 avril ; le deuxième, le 5 juin suivant.

Le 22, les premières Hirondelles (*Hirundo rustica* Lin.) font leur apparition à Beaujeu-Saint-Vallier.

Le 28, M. Léon Gross, de Citers, tire de sa hutte et au-dessus de ses appelants, mais sans l'atteindre, sur un Balbuzard (*Pandion haliætus*, G. Cuv. ex Lin.) qui cherchait à saisir une carpe d'importation nouvelle.

Le 29, M. E. Pothelet entend le Coucou (*Cuculus canorus*, Lin.) à Beaujeu-Saint-Vallier.

Dans le courant du même mois de mars, François Perrez blesse un Circaëte Jean-le-Blanc, sur son Grand-Duc, au Mont-Marie, près d'Etueffont-Bas.

En faisant un jour sa tournée habituelle dans les plantations de M. R. Zeller, il trouve à terre un coq Faisan (*Phasianus colchicus*, Lin.) dont les yeux étaient crevés.

Très intrigué et voulant approfondir ce mystère, mon garde court chez lui pour prendre de la strychnine, retourne à la place où il avait laissé le Faisan, fait sur le ventre de l'oiseau une incision à l'aide d'un baton pointu, y verse le poison et rentre à Etueffont.

Le lendemain, de grand matin, il va voir son appât et, à sa vive satisfaction, aperçoit un magnifique Autour ♂ (*Astur palumbarius* Bechst. ex Lin.) étendu à terre à côté du Faisan, les ailes ouvertes, le bec encore rouge de sang et les serres enfoncées dans le sol. C'était bien cet Autour qui avait attaqué et crevé les yeux du gallinacé.

Dans la première quinzaine d'avril, M. le Dr Duchet-Suchaux, de notre ville, a très bien distingué, de son auto, un Jean-le-Blanc ; ce Circaëte semblait sortir d'une des queues de l'étang de Vy-le-Ferroux et se dirigeait vers le bois de Fontaine-Robert, propriété de Mme la baronne Gourgaud.

Huit jours après, M. le Dr D. Suchaux voyait encore ce gros oiseau opérer le même trajet.

Le 15, M. G. Brulard, greffier du tribunal civil de Besançon, a remarqué dans ses promenades autour d'Auxon-Dessus (Doubs) un Jean-le-Blanc et une assez rare variété de Pinson (*Fringilla cœlebs*, Lin.). Ce dernier était frappé d'albinisme partiel ; il chantait très mal et n'arrivait pas à finir ses... trilles.

Au mois de mai, le 12, M. L. Gross tue, sur son Grand-Duc, un Busard montagu (*Circus Cineraceus*, Naum. ex Mont.) qui causait des déprédations dans le pays. Ce busard est beaucoup moins commun que le B. Saint-Martin (*Circus cyaneus*, Boie ex Lin.) et peut-être moins nuisible.

M. E. Pothelet me fait savoir, quelques jours après, qu'un nid de Jean-le-

Blanc a été pris dans la forêt du Beaujeu (bois Jobard) : il ne contenait qu'un seul œuf. Les père et mère avaient été détruits au fusil préalablement et naturalisés à Dijon.

Dans son numéro du 29 juin, le « Nouvelliste » de la Haute-Saône rapporte qu'un couple d'Hirondelles a établi son nid dans ... la suspension de la salle à manger de M. Edmond Bey, pépiniériste à Marnay.

Grâce aux très louables sentiments de cet intelligent propriétaire, la femelle a pu en toute sécurité pondre ses œufs, les couver et amener à bien sa progéniture.

Le 19 juillet, M. L. Gross lève un Tétras urogalle (*Tetrao urogallus* Lin.) dans le bois de Citers ; il était connu des chasseurs depuis au moins deux ans mais il avait toujours échappé à leurs recherches.

D'après les renseignements qu'a bien voulu me fournir M. le Dr Robert Didier, le très aimable secrétaire de la Revue, plusieurs personnes de sa connaissance ont vu, pendant 3 ou 4 jours, et d'assez près, un très gros oiseau tournoyer au-dessus des vignes de Frotey et de la « Raie de Frais-Puits », territoire de Quincey.

Je suis porté à croire que cette bête devait être un Aigle Pygargue (*Haliœtus albicilla*, Leach ex Lin.).

Qu'il me soit permis de rappeller qu'un très beau spécimen de Pygargue ♂ a été tué, dans un bois voisin de la « Raie de Frais-Puits », le 31 octobre 1865, par François David, alors piqueur au service de M. Sébastien Courcelle, ancien député.

Toujours en juillet, M. Lescot, avocat à Lure, a fini par décrocher, sur son Grand-Duc, une Bondrée apivore (*Pernis apivorus* Bp. ex Lin.) presque complètement blanche.

Au mois d'août, François Perrez, d'Etueffont-Bas, à l'affût dans les friches du Mont-Marie, culbute une Buse (*Buteo vulgaris* Bechst ex Lin.) dont beaucoup de plumes étaient blanches ; il la guettait depuis longtemps.

Le 29, M. E. Pothelet note le passage de 15 Cigognes dans la prairie de Beaujeu.

Le 2 septembre, M. Alfred Engel, de Belfort, m'avise très obligeamment que son garde Martin a, dans la matinée, cassé une aile à un Jean-le-Blanc dans la forêt de la Thure, près de Chagey, et le lui a apporté vivant.

Ce sujet, un ♂ adulte, de toute beauté, monté par M. Parmentier, de Nancy, est aujourd'hui en ma possession.

Le 5, M. Plançon, instituteur à Vy-le-Ferroux, faisait la rencontre, bien rare pour notre pays, d'un Œdicnème criard (*Œdicnemus crepitans* Tem.) dans un terrain très aride et couvert de chaumes, près du signal géodésique édifié par le génie militaire entre les deux villages de Traves et Aroz.

Il eut la chance d'approcher l'échassier coureur à une soixantaine de pas et de s'en emparer, après l'avoir démonté avec une cartouche de 6.

Je ne saurais trop remercier encore M. Plançon d'avoir bien voulu me réserver cette intéressante pièce pour ma collection.

Une compagnie de Perdrix rouges (*Perdix rubra* Briss.) passe, le 6 septembre, au-dessus de Vy-le-Ferroux et va se poser sur un monticule en face de l'étang sur lequel je chasse. Plusieurs fois, on lève cette petite troupe, mais sans parvenir à la diviser et à l'atteindre.

Depuis 2 à 3 ans, la Perdrix grise (*Starna cinerea* Bp. ex Charlet) est devenue plus sauvage dans notre département. Une fois la première semaine de septembre passée, nombre de chasseurs ont remarqué que cet excellent gibier ne tenait plus à l'arrêt du chien, faisait de plus longues remises et se laissait difficilement surprendre, même en terrain couvert.

— On serait réellement tenté de croire que notre Starne grise a fini (je l'ai

lu quelque part) par se rendre compte de la puissance balistique des nouvelles armes de chasse et comprendre qu'il y avait grand danger pour elle à se laisser approcher de trop près.

Par contre la Caille (*Coturnix communis* Bonn.), qui avait presque disparu totalement dans l'Est depuis 4 à 5 années, a fait sa réapparition en 1912, encore bien timidement, il faut le dire (1).

Les Ramiers (*Columba palumbus* Lin.) arrivés de bonne heure (dès le 8 septembre) dans les forêts de l'arrondissement de Gray, étaient tous partis le 15 octobre, comme me l'a annoncé M. E. Pothelet qui suit avec une rare précision toutes les phases des passages de nos migrateurs.

Le 20, M. Clerc, professeur à l'Ecole Normale de Vesoul, a vu, entre les mains de M. Vial, instituteur à Charcenne, un Driopic noir (*Dryopicus martius* Boie ex Lin.) : il venait d'être tué dans le bois de la commune (2).

Le 22, M. E. Pothelet a examiné, avec sa jumelle, deux Canepetières (*Otis tetrax*, Lin.) sur le territoire de Beaujeu ; il n'eut pas le plaisir de leur décocher un coup de fusil.

Le 26, les premiers Canards (Cols-verts) commencent à tomber sur nos étangs.

Le 30, par vent du Sud très violent, je pourchasse un Corbeau (*Corvus corone* Lin.) atteint d'albinisme assez prononcé, sur la route de Noidans à Vy-le-Ferroux.

On me signale de divers côtés, également le 30, de petites bandes de Sarcelles d'été (*Querquedula circia* Steph. ex Lin.), quelques Souchets (*Spatula clypeata* Boie ex Lin.) et un bon nombre de Bécassines (*Gallinago scolopacinus* Bp.), très sauvages du reste.

Le 20 octobre, M. L. Gross m'apprend qu'on a découvert un couple de Coqs de bruyères dans le bois de Citers et qu'on a réussi à tuer la femelle.

Le 21, passage de Grives (*Turdus musicus* Lin.) et de Merles (*Turdus merula* Boie) ; on les chasse, avec plus ou moins de succès, sur les alisiers, à Purgerot, Magny-les-Jussey, etc., et, au vol, en battant les haies et les buissons, à Gy, Velleguindry, Echenoz-le-Sec, Mailley, etc.

Le 22, un couple de grand Tétras a été surpris et abattu à Faucogney ; d'abord apporté à Citers, il a été colporté ensuite à Lure par un coquetier et offert (avec d'autres pièces de gibier) à l'hôtel de l'Europe. Finalement, le mâle a été vendu 15 francs à un marchand de comestibles.

Au mois de novembre, le 6, M. le Dr R. Didier et son frère ont vu, de la terrasse du château de Frotey, un Etourneau (*Sturnus vulgaris* Lin.) au plumage d'un beau blanc, au milieu d'une bande d'oiseaux de semblable espèce ; il picorait tranquillement dans les prés qui s'étendent entre le château et le village de Quincey.

C'est exactement le 8, que le Cormoran (*Phalacrocorax carbo* Leach ex Lin.) dont il a été question dans la *Revue*, N° 47, p. 45, a été pris à Port-sur-Saône, dans le jardin de M. Proz, fondé de pouvoir de M. Trayvou, fabricant de balances. — Ce palmipède, pour être venu échouer dans une propriété habitée, devait être ou blessé ou à bout de forces ; il n'a pu re-

(1) Les plus beaux passages de Cailles dont j'aie conservé le souvenir ont eu lieu en 1862 1864, 1867, 1869, 1872 (remarquablement abondant), 1875 et 1880.

M. E. Pothelet, de son côté, a relevé sur son carnet de chasse les années : 1891, 1895, 1903, 1907.

(2) Par sa lettre du 25 novembre 1912, M. L. Gross m'a fait connaître que des habitants de Citers avaient vu un Driopic noir dans les premiers jours de septembre, qu'un deuxième individu avait été capturé à la fin d'octobre, enfin qu'un troisième oiseau avait été tiré et manqué à la même époque. — En 1911, le 21 novembre, le propriétaire de l'hôtel Moderne, à Plancher-les-Mines, avait déjà tué un Driopic à la Planche-des-Belles-Filles.

prendre son vol en temps opportun, car, comme me l'a expliqué M. Paul Petit (le parent de M. le Dr R. Didier), ses longues ailes, en traînant sur le sol, l'empêchèrent de s'enlever.

Le 10, plusieurs personnes compétentes ont affirmé à M. L. Gross qu'elles avaient fait la rencontre de trois grands Tétras sur la limite des forêts de Citers et d'Ailloncourt.

Entre le 10 et 15, le piqueur de M. Baudoin, industriel à Saint-Sauveur, près de Luxeuil-les-Bains, manquait un Coq de Bruyères ♂ dans le bois de la Chapelle.

Un de mes neveux, M. Louis Guillemin, de Rougemont, Doubs, a aperçu, le 15, une Buse uniformément blanche dans le bois Lassus appartenant à M. le comte de Mérode : elle était accompagnée de trois autres portant la livrée habituelle.

Le 18 (et jours suivants), le garde de M. Emmanuel Jourdan, de Vesoul, posté avec son Grand-Duc sur un monticule entre Authoison et le bois des Briottes, commune de Vy-les-Filain, fait une hécatombe de Busards Harpaye (*Circus æruginosus* Sav. ex Lin.) et de Busards-Saint-Martin (*Circus cyaneus* Boie ex Lin.).

Dans l'espace de 10 jours, j'en reçois 14 spécimens.

Le 23, M. L. Gross a son attention attirée par le gazouillement d'un Cincle (*Hydrobata cinclus* G. R. Gray ex Lin.) en suivant un petit ruisseau dans la forêt communale de Citers. A cette époque de l'année il n'en reste ordinairement aucun dans la région.

Dans les environs de Gray, le passage de la Bécasse a été très rapide et assez insignifiant ; il a commencé le 28 octobre et s'est terminé, m'écrit M. E. Pothelet, le 10 novembre. Après cette date, on a bien rencontré, de ci, de là, quelques retardataires, mais en très petit nombre.

Au mois de décembre, le 30, des habitants de Magnivray ont informé M. L. Gross qu'ils avaient levé une « Rousse » (Coq de Bruyères ♀) dans le bois d'Esboz-Brest, près d'Ailloncourt.

Dans la première semaine de janvier 1913, un chasseur, en traversant les grands bois entre Quenoche et Rioz, a vu partir devant lui une grosse Bécasse (1).

Les premières Bécassines remontent vers le Nord, le 25 ; sur mon étang, j'en compte 13, sans pouvoir en ajuster une seule !

Le 25 également, une très grande bande de Corneilles, venant du S.-O., traverse le territoire de Raze et se dirige en droite ligne vers le Nord.

Le 29, on voit passer plusieurs petits groupes de Cols-verts au-dessus de Vy-le-Ferroux ; M. E. Pothelet, bien placé pour faire des observations quotidiennes, en avait déjà aperçu sur ses étangs les 20, 21, 22 et 23.

En faisant le tour du lac de Gérardmer, Vosges, le 4 février, j'entends des Mésanges (*Orites caudatus* G. R. Gray ex Lin.) se rappeler dans un bois de pins et je perçois le chant bien connu du Chardonneret (*Carduelis elegans* Steph.) près d'une cascade.

Le 6, sur l'étang de Vy-le-Ferroux, les Foulques (*Fulica atra* Lin.) et les Grèbes castagneux (*Podiceps fluviatilis* Reich.) s'ébattent bruyamment et jettent leurs cris discordants. La température est très douce, du reste, le thermomètre marque (le matin) + 6° et les Jonquilles tapissent déjà le sol de nos bois de leurs belles fleurs jaunes, à Frotey principalement.

(1) Le fait de rencontrer des Bécasses en plein hiver est chose rare dans nos contrées. Je puis cependant attester qu'en 1872, par suite d'un temps exceptionnellement doux, nous avons eu de la Bécasse depuis la mi-octobre jusqu'au 31 mars 1873, sans interruption. Un jour, le 17 janvier, mon chien « Piram » m'a fait voir 7 de ces beaux oiseaux dans les bois de Cubry et de Traves. Le 29, il m'en arrêtait encore 6 ; puis le 30, m'en faisait tirer 3 autres.

Le 15, le passage de la Sauvagine et des Passereaux déodactyles se trouve arrêté par le froid : il a gelé blanc et le thermomètre est à — 2°. Il reprend un peu le 24 et s'accentue le 4 mars. En me rendant de la gare de Noidans à Vy-le-Ferroux, je rencontre beaucoup de Chardonnerets, de Bouvreuils (*Pyrrhula vulgaris* Tem.), de Bruants (*Emberiza citrinella* Lin.), de fortes bandes de Vanneaux (*Vanellus cristatus* Meyer et Wolf).

Le 8 mars, par vent du S.-O., des habitants de Vy-le-Ferroux me préviennent qu'ils ont vu un volier de 12 à 15 Oies sauvages (*Anser sylvestris* Briss.) passer au-dessus du village ; je remarque moi même de nombreux Etourneaux (*Sturnus vulgaris* Lin.) sur les poiriers et pommiers plantés le long de la route départementale N° 3 (1).

On tire aussi quelques Bécasses dans les forêts de Noidans-le-Ferroux, Traves, Dampvalley-les-Colombe, Filain, Gouhenans, etc.

Les Rousseroles (*Acrocephalus arundinaceus* Lin.) nous reviennent le 11 ; en longeant les canaux de l'étang de Vy-le-Ferroux, j'en vois voltiger autour de moi et je lève un Canard Garrot ♂ (*Clangula glaucion* Brehm ex Lin.) espèce que nous voyons rarement.

Le 16, M. E. Pothelet aperçoit quelques Hirondelles sur l'étang de Corneux.

Le 18, remarqué un petit arrivage de Canards Souchets.

Le 21, M. E. Pothelet envoie 4 coups de fusil sur un Circaète Jean-le-Blanc qui planait sur le même étang, à une soixantaine de mètres de lui ; il ne parvient pas à l'arrêter.

Le 23, le Coucou fait savoir qu'il est arrivé dans les bois de Cult.

Le 27, la Bergeronnette printanière (*Budytes flava* Bp. ex Lin.) sautille dans les champs fraîchement labourés.

M. E. Pothelet a découvert, dans ce mois de mars, à Dôle, chez un marchand de gibier, une Bécasse isabelle ; par malheur, elle n'était plus dans un état de fraîcheur suffisant pour la faire naturaliser.

Le 1er avril, Jean-Baptiste Seltier, mon conducteur de barque, voit voler au-dessus de l'étang de Vy-le-Ferroux et gagner la Saône, un grand Butor (*Botaurus stellaris* Steph. ex Lin.) ; depuis plusieurs jours, il l'entendait pousser son cri rauque dans les marais qui forment ce que l'on appelle la « Queue de Vallerois ».

En me promenant en barque sur le susdit étang, le 17 mai, je trouve six nids de Foulques noires et trois autres de Rousseroles contenant chacun un œuf (2).

M. Guingot, notaire à Servance, en montant au Ballon de Servance, le 22 mai, a aperçu, tout près de la route stratégique et de l'hôtel du Sommet, au pied d'un sapin, un nid paraissant abandonné de Tétras urogalle : il contenait huit œufs de couleur jaunâtre avec de très petites taches d'un brun roux. M. Guingot, quoique chasseur, n'eut pas la curiosité de casser un de ces œufs pour savoir quel en était le degré d'incubation.

Le 26, j'ai reçu une Buse Bondrée (*Pernis apivorus* Bp. ex Lin.) qui avait été fusillée la veille, au Grand-Duc, dans les plantations de M. E. Jourdan. Cette Buse était très maigre et était frappée d'albinisme partiel.

Le 4 juin, M. E. Pothelet, en allant à Gray avec son auto, a poursuivi,

(1) D'après M. E. Pothelet, il y a eu, en février, un stationnement assez notable d'Oies sauvages dans la région qui s'étend entre l'Ognon, le Doubs et la Saône ; plusieurs fois, il a eu l'occasion d'en voir circuler au-dessus de l'étang de Villers-Rottin, près de Dôle, Jura.

(2) Sur les étangs de Corneux et de Cubry, les Foulques avaient commencé leurs nids le 4 avril.

d'arbre en arbre, un Scops (*Scops aldrovandi* Willugh.) ; en ralentissant sérieusement sa machine, il a pu s'en approcher à 5 ou 6 mètres et le déterminer sûrement.

Enfin, pour terminer cette série, déjà si longue d'observations prises au jour le jour, M. le Dr D. Suchaux, en assistant tout récemment à la prise d'un nid large et épais, placé entre les branches maîtresses d'un chêne, au bois du Frétois, commune de Magny-les-Jussey, y a recueilli deux œufs assez volumineux, arrondis, fortement lavés de taches brunes. Avec l'aide des ouvrages de M. Gabriel Etoc et de Neumann, je les ai identifiés sans difficulté. Il s'agit bien ici d'œufs de Buse Bondrée, espèce que je considère comme peu commune dans notre département.

J'ajoute que les père et mère ne recommenceront pas un nouveau nid, par la bonne raison qu'on les a détruits tous les deux, en temps propice.

CHASSE A L'AIGRETTE DANS L'AMÉRIQUE DU SUD

par E.-R. Wagner.

On ne se rend pas toujours compte, en voyant onduler une blanche et gracieuse Aigrette sur une coiffure portée par une tête plus gracieuse encore, de tout ce que ces plumes si fines, si délicates, paraissant vivre et frémir au moindre mouvement, représentent de peines et de fatigues, de longues et patientes recherches. La chasse de cet oiseau comporte d'interminables heures d'affût sous un soleil de feu, au cœur de vastes marais ou au long des rives sablonneuses des grands cours d'eau.

Dès mes premières années, j'ai toujours vu pratiquer cette chasse dans les régions désertiques et marécageuses du Grand Chaco et sur les rivages du Rio Dulce et du Rio Salado, où les Echassiers porteurs des plumes si convoitées se rencontraieint autrefois en bandes innombrables : ils y sont encore aujourd'hui assez communs.

C'est un rude métier que celui de chasseur d'Aigrettes, surtout depuis qu'instruits par l'expérience, ces Hérons sont devenus excessivement méfiants. Toute l'ingéniosité, toute l'adresse du chasseur sont concentrées sur les moyens de mettre en défaut leur vigilance toujours en éveil. S'il s'agit de les tuer à l'affût, il doit se lever avant l'aube et après avoir mangé un morceau de grossière galette, cuite sous la cendre, et bu quelques gorgées de maté, il se rend au marais où il veut opérer, muni d'un long fusil à un coup et de deux ou trois Aigrettes grossièrement empaillées : ayant retroussé à mi-cuisses son large pantalon et son caleçon de cotonnade, pieds nus, il entre rapidement dans l'eau. Il marche sans faire de bruit, plongeant à cet effet le pied, la pointe en avant et sans effaroucher les Canards, Poules d'eau et autres nombreux habitants des joncs, il gagne un emplacement soigneusement choisi d'avance dans un endroit où la profondeur de l'eau n'est que de quelques pouces et où existent des courants se dirigeant lentement de l'Ouest à l'Est. C'est là que foisonnent de petits poissons de 3 à 4 centimètres de long (mojaras) et que l'on trouve de place en place de grosses touffes de jonc (totoras) favorables aux embuscades. Du choix judicieux de cet emplacement dépend le succès de la journée.

Le chasseur plante alors au bord d'un petit ruisseau les appelants qu'il a apportés (Aigrettes empaillées) dans l'attitude la plus naturelle possible, le bec en avant comme guettant leur proie. Il jette un coup d'œil sur le marais où, de place en place, blanchissent les carcasses de quelques bêtes à

cornes mortes pendant l'hiver ou la sécheresse et choisit parmi ces ossements ceux du bassin et de la tête : placés les uns sur les autres, il s'en fera un siège au milieu d'une touffe de totoras où il se glisse du côté opposé à celui qu'occupent les appelants. Il foule les joncs autour du siège qu'il s'est soigneusement installé et arrange le reste de la touffe de façon à être suffisamment caché : cela fait, assis avec son fusil en travers sur les genoux, l'œil au guet, sans faire un mouvement, il n'a plus qu'à attendre avec conviction et la patience inlassable qu'exige le métier.

A l'aube dorée succède rapidement, sous ces latitudes, la pleine clarté du jour. Le soleil d'été, à peine au-dessus de l'horizon, dans un ciel sans le moindre nuage, inonde déjà le pays de ses rayons brûlants, que notre chasseur supporte sans broncher. Mais voici qu'il se lève à demi : le fusil à la main, immobile et prêt à tirer, il se confond avec les joncs bruns et verts qui l'entourent. Il scrute attentivement l'horizon, car dans le lointain, à la limite extrême des grands joncs, est apparue une petite tache blanche. Son œil exercé a reconnu un vol d'Aigrettes qui grandit, avance et devient bientôt nettement visible, en forme de triangle ou de demi-lune.

A grands coups d'ailes, lents et réguliers, les Aigrettes approchent : elles semblent devoir passer à 500 mètres environ de l'homme embusqué, mais tout à coup elles aperçoivent les appelants et, faisant un brusque crochet, elles viennent se poser auprès d'eux. Le chasseur les a suivies anxieusement des yeux, sans faire un mouvement ; il attend, retenant son souffle, prêt à faire feu ; les gracieux Echassiers restent un moment immobiles, comme pour inspecter les alentours, puis, ne voyant rien d'inquiétant, ils commencent à pêcher, plongeant rapidement leurs becs dans l'eau transparente pour y saisir le poisson à leur portée : ils vont, viennent, se croisent au hasard de leurs poursuites. Au moment où deux d'entre eux se trouvent sur une même ligne de tir, un coup de feu éclate, et les voilà étendus sans vie, les ailes ouvertes entre lesquelles, couvrant le dos jusqu'à la queue qu'elles dépassent à peine, s'étalent les belles plumes en crosse qui sont leur fatale parure.

Effrayée, toute la bande s'est envolée, mais le chasseur, prompt comme l'éclair, a pu glisser rapidement dans son arme la cartouche qu'il avait déposée bien à sa main, sur une omoplate de bœuf près de son siège et, avant que les oiseaux ne soient hors de portée, il a pu choisir une des plus belles Aigrettes et l'atteindre encore d'une décharge meurtrière de sa longue canardière. Trois victimes, quelquefois quatre, si le destin a été favorable ; c'est un butin appréciable. Quelquefois aussi la malchance s'en mêle et il n'y a rien à mettre au tableau.

Après avoir tiré, le chasseur ne perd pas de temps ; il se glisse au travers des joncs pour aller ramasser son gibier : il saisit les oiseaux soigneusement par le bec, il les secoue afin d'en faire tomber l'eau et ne pas maculer leur plumage et il arrache avec précaution les pennes fines et longues qui leur font un manteau : parfois, il recueille aussi, suivant les espèces, les plumes de la tête et du jabot. Il fait du tout un paquet roulé dans son mouchoir de couleur qu'il attache en bandouilière ou place sous le bras.

Vivement alors il prend deux ou trois fines baguettes dont il s'est pourvu en chemin et dont il a aiguisé la pointe : chaque oiseau mort est embroché de façon à ce que la baguette lui tienne le cou droit et supporte la tête, et ainsi sont constitués deux ou trois nouveaux appelants qui sont placés près des autres dans la position naturelle d'un Héron en train de pêcher. Cela fait, le chasseur regagne sa cachette dans l'espoir d'un nouveau passage. De longues heures, la journée entière s'écoulent sous les rayons d'un soleil implacable réfléchis par l'eau qui s'échauffe exhalant une buée tremblottante et rendant la vision indistincte ; et la nuit vient souvent sans que le

chasseur, que rien ne décourage, ait eu l'occasion d'exercer une seconde fois son adresse.

Il peut arriver aussi qu'une bande d'Aigrettes ne se laisse pas attirer par la vue des appelants et qu'elle descende sur le marais à quelques centaines de mètres de l'abri où le chasseur se tient caché. Celui-ci aura alors à adopter une autre tactique. Dès que les oiseaux se seront mis à pêcher, il se défait rapidement, sans bruit et sans gestes brusques, de ses vêtements dont il fait un paquet qu'il dépose sur les ossements où se trouvent déjà ses cartouches, et il se glisse vivement hors de sa cachette. En un instant, il s'est fait un gros turban d'une sorte de liseron aquatique abondant dans les marais, appelé « locuncha ». Ainsi affublé, il avance en rampant dans la vase et l'eau chaude en évitant de troubler le ruisseau où pêchent les Hérons et s'efforce d'en gagner un qui lui soit parallèle, profitant de chaque touffe de joncs ou de plante des marais pour masquer ses mouvements. Il progresse lentement, car il sait que les Hérons sont occupés à pêcher, qu'il a le temps et que l'important est de ne pas leur donner l'éveil et d'éviter de mouiller son fusil. Toujours sous son masque de plantes vertes, il ne progresse qu'en usant d'une adresse extrême, faisant en sorte de rester le plus possible sous le vent de la bande qu'il cherche à approcher à portée. Le voilà presque au but : il glisse sur le ventre, s'aidant de son bras libre et des genoux, insensible aux écorchures causées par les coquillages dont le marais est rempli, aussi bien qu'aux piqûres de nuées de moustiques et aux brûlures du soleil : dix mètres encore et il tirera et les deux belles Aigrettes qu'il aura choisies le paieront de ses peines. Mais il arrive aussi qu'au dernier moment, le fusil tout prêt, le doigt sur la détente, éclate l'odieux cri du « Tero Tero », Vanneau espion et dénonciateur dont un couple voltige au-dessus de lui. Cet oiseau répète indéfiniment ce cri qui lui a donné son nom, et que toutes les bêtes des champs connaissent comme un avertissement de danger, et que tous les chasseurs redoutent. Les Hérons, au premier signal, se sont envolés, tandis que le chasseur s'est dressé d'un bond et tire ou réserve son feu, selon qu'il estime la distance convenable ou trop grande. Par suite, bien souvent, la charge destinée aux Aigrettes est allée enfin imposer silence au misérable Vanneau cause d'une cruelle déception. Plus souvent encore, le chasseur, ménager de sa poudre et de son plomb, préfère se servir de son « boleador » roulé à sa ceinture ; les trois balles de plomb ont tôt fait d'arrêter en plein vol l'importune et bruyante sentinelle.

D'autres mécomptes encore attendent le chasseur et viennent contrarier ses entreprises. Lorsque l'herbe est rare, le bétail entre dans les marais pour manger les joncs séchés par les gelées ; il n'en reste plus alors au-dessus de la surface de ces vastes étendues d'eau une seule touffe derrière laquelle un homme puisse se dissimuler : elles miroitent au soleil, agitées seulement par les milliers de poissons qui sont venus pour y frayer, qui y sont restés, et dont les nageoires dorsales émergeant trahissent la présence. Les bandes d'Aigrettes peuvent s'y arrêter et pêcher en paix sans crainte de surprises.

Mais le chasseur d'Aigrettes ne se laisse arrêter par aucun obstacle.

Presque nu, il s'abritera derrière son cheval bien dressé à cet effet, ou derrière une jument ou une mule et parviendra ainsi à approcher à bonne portée les oiseaux qu'il a découverts. Placé tout contre la croupe de la bête qu'il dirige en la touchant de la main et, masqué par elle, il arrive à l'aide de savantes manœuvres assez près des oiseaux pour choisir les plus belles pièces et tirer à coup sûr.

Certains chasseurs se servent de la même façon de bœufs accouplés au moyen de cordelettes et entre lesquels ils se placent, les guidant de la main :

habitués à voir les animaux pacager dans les marais, les hérons ne s'effrayent ni de leur voisinage ni de leurs mouvements.

Mais une vraie bonne fortune pour le chasseur d'Aigrette est la découverte d'une héronnière. Les beaux oiseaux au blanc plumage ont choisi, non loin des marais quelque bouquet d'arbres favorable à l'établissement de leurs nids en une sorte de village aérien (una colonia). Ils les bâtissent par deux ou trois sur chaque arbre au moyen de branchages entrecroisés, y pondent et y élèvent leurs petits, auxquels ils apportent le poisson pêché dans les lagunes. Les allées et venues des parents, observées par le chasseur, lui décèlent la héronnière ; il s'installe au centre et fusille sans trêve ni pitié les oiseaux que le soin des jeunes et la nécessité de les pourvoir de nourriture ramènent toujours autour des nids. Cette chasse fructueuse peut l'enrichir rapidement : il se hâte, de peur que ses coups de fusil répétés n'attirent quelque compétiteur.

Les Hérons qui ont échappé au plomb meurtrier s'enfuient au bout de quelques jours aux quatre coins de l'horizon. Les œufs pourrissent dans les nids désertés et les petits déjà éclos et privés de la protection des parents deviennent la pâture des oiseaux de proie qui arrivent de tous côtés pour profiter de l'aubaine. Le chasseur ne se préoccupe pas de cette imprévoyante destruction : il ne voit que le prix qu'il retirera des poignées de fines plumes qu'il a serrées dans son mouchoir. Mais lui aussi est guetté par des oiseaux de proie qui profiteront de son travail : des négociants levantins ou portugais viendront lui acheter sa récolte si péniblement acquise : ils lui pèseront ces plumes, qui valent plus que leur pesant d'or, avec de jolies balances et de beaux petits poids nickelés ; ceux-ci sont faux et accusent des pesées beaucoup plus lourdes qu'ils ne marquent. Il faut cependant vendre pour être en mesure d'acheter les munitions, de la Yerba (Maté), du sucre et le nécessaire pour retourner au marais, et le chasseur n'a d'autre consolation que de maudire l'homme aux balances truquées qui prend à témoin de sa bonne foi le Coran ou l'Evangile.

Nos élégantes qui se parent de ces belles plumes si blanches et si légères ne se doutent certes pas de ce qu'elles ont coûté de peines et de fatigue au chasseur et des menaces que la mode fait peser sur une espèce d'oiseaux si intéressante.

OBSERVATIONS ORNITHOLOGIQUES DANS L'ARRONDISSEMENT DE SÉTIF (Algérie) (1895-1900)

par A.-L. Charrière.

I. — Avant-Propos

Depuis ma jeunesse, j'ai aimé les oiseaux, aussi les ayant observés pendant ces dernières années dans une région relativement restreinte, j'ai cru bien faire de publier ces pages résumant des notes prises au jour le jour.

J'aurais désiré ajouter au nom français les désignations arabes et kabyles, cela ne m'a pas été possible. L'indigène s'inquiète assez peu des oiseaux et les noms de ces derniers s'en ressentent ; il dira indifféremment « anser » ou « n'ser » pour désigner un Aigle ou un Vautour. « Zaoutch », pour lui, indique toutes les espèces-types du genre Passer (*P. domesticus*, Briss. ; *Hispaniolensis* Deg. ; *Italiæ* Bp, etc...).

« Tirsch » tous ceux du genre *Saxicola* et *Pratincola*, etc...

Je profite pour remercier ceux de mes camarades de Sétif et environs, employés de Chemin de fer et des Ponts-et-Chaussées, de l'aide qu'ils m'ont donnée dans bien des cas.

II. — Ornithogéographie

L'arrondissement de Sétif est situé en plein dans la sous-région paléarctique méditerranéenne.

Sa position dans les Hauts-Plateaux l'oblige à supporter des écarts violents de température ; chaleur saharienne au souffle du sirocco et hiver sibérien comme celui de 1899-1900.

Cette situation a une grande influence sur la vie des oiseaux ; des espèces-types, ailleurs sédentaires, deviennent erratiques par suite du froid et même émigrent.

Les *Accipitres* sont excessivement communs, comme d'ailleurs dans toute l'Algérie, l'abondance de proies leur rend la vie facile.

Les *Scansores* sont relativement peu communs ; les grands bois des montagnes sont éloignés et peu courus, aussi ils y coulent en paix des jours heureux.

Passeres. Les insectivores sont fréquents, certains nichent ; en tous cas, les deux passages sont abondants.

Quant aux Granivores, ils ont la part belle dans une région aussi fertile. Leurs bandes sont parfois innombrables, comme nous le verrons par la suite.

Les *Passerigalles* sont de passage, on s'en aperçoit surtout dans les cols de la partie montagneuse.

Cursores. Rien à en dire, hélas.

Grallatores, vivent surtout dans le sud, les grandes plaines et plateaux où ils sont sédentaires.

Les *Gradatores* et *Palmipèdes* peuplent les régions marécageuses et les rives du Bou-Sellam, cours d'eau assez régulier. Quelques-uns nichent ; et les passages font la joie des chasseurs.

III. — Liste méthodique

ACCIPITRES

1. **Aquila fulva** Savig. — Aigle royal.

L'Aigle fauve niche dans les rochers inaccessibles des hautes montagnes de l'arrondissement, Djebel Bou Thaleb (C. M. des Rhiras), monts des Eulmas et les chaînes à droite et à gauche du Chabet el'Akra, enfin les monts des Bibans.

Un sujet que j'aie lieu de croire appartenir à l'espèce-type *A. chrysaëtos*, tué près de Saint-Arnaud, fut vendu, au mois de février 1899 à un touriste C'est le seul que j'aie vu et encore quelques instants seulement, aussi je ne le cite que sous réserve.

2. **Aquila nevioïdes** Kaup. — Aigle nevioïde.

Très commun dans nos régions comme dans toute l'Algérie, d'ailleurs. Il habite les montagnes de rochers dénudés des Rhiras et de la Haute-Kabylie ; c'est un grand destructeur de Perdreaux, Lapins et Lièvres. Il niche au Chabet el Akra et au Megris.

3. **Aquila pennata** Brehm. — Aigle botté.

L'Aigle botté existe autour de Sétif, mais il est rare ; j'avais vu plus souvent cette espèce dans les environs de Batna. Il se voit aussi entre Beni-

Mansour, Mansourah et la mer alentour Bordj Boni et dans la C. M. de la Medjana.

4. **Falco barbarus** Linn. — Faucon de Barbarie.
J'ai reçu ce Faucon des Ouled-ali-ben Sabor (C. M. d'Ain Sultan). Des indigènes m'en ont fait tenir des monts des Rhiras de la chaîne du Djebel bou Thabeb mais très rares.

5. **Falco lanarius** Schleg. — Faucon lanier.
Cet oiseau se voit fréquemment jusqu'auprès de la ville, c'est l' « al phanet » des Arabes, lorsqu'il se présente sous des couleurs plus foncées, légèrement roussâtres.

6. **Falco concolor** Temm. — Faucon concolor.
Relativement commun, on le voit un peu sur tous les points, s'arrête volontiers sur les poteaux, soutiens des fils télégraphiques.

7. **Falco sacer** Briss. — Faucon sacré.
Vu en provenance des montagnes du Sud de la Kabylie, il est peu commun.

8. **Falco vespertinus** Linn. — Faucon cresserelle.
Excessivement commun, partout c'est le compagnon parasite des chasseurs de perdrix.

9. **Circaëtus gallicus** Vieill. — Jean-le-Blanc.
J'ai eu six sujets de Circaëte tous en provenance de la région N.-O. de Sétif, un de ses sujets présentait un manteau remarquable, presqu'entièrement blanc. C'est un des rares exemples d'albinisme que j'ai remarqué chez les rapaces dans nos régions.

10. **Buteo vulgaris** Bechst. — Buse commune.
Elle n'est pas abondante.

11. **Milvus niger** Briss. — Milan noir.
J'ai tué près du marché arabe de Sétif deux Milans noirs ♂ et ♀ provenant des Rhiras ; j'ai revu cette espèce-type à M'zita des Bibans.

12. **Milvus regalis** Briss. — Milan royal.
Se voit dans les limites de l'arrondissement.

13. **Astur palumbarius** Bechst. — Autour ordinaire.
Niche dans les montagnes boisées des Rhiras et du Guergour ; je l'ai reçu de plusieurs points de la chaîne des Bibans.

14. **Accipiter nisus** Pall. — Epervier ordinaire.
Cet audacieux chasseur d'alouettes vit sur tous les plateaux peu élevés et boisés proches des grands terrains de culture de toute notre région.

15. **Circus cyaneus** Boie. — Buzard Saint-Martin.
Le Buzard Saint Martin est relativement assez commun dans la région Sud de l'arrondissement, pays coupé d'étangs et de marais riches en Palmipèdes. J'ai tenu cette espèce-type du lac d'El Annet ; d'autres provenaient de Guelleb et du Chott-Beïda. Le préparateur qui séjourna quelque temps à Sétif en reçut plusieurs de ces divers points.

16. **Circus æruginosus** Savig. — Buzard harpaye.
Rare, je n'ai vu qu'une fois le Buzard harpaye ; encore dois-je noter que le plumage n'était pas exactement celui noté par Degland et Gerbe.

17. **Vultur monachus** Linn. — Vautour moine.
Commun partout, même dans les proches environs de Sétif, pendant toute la saison chaude. On les voit mêlés aux bandes de « Neophron » dont ils par-

tagent la nourriture. J'ai tué et vu des spécimens d'une taille vraiment remarquable.

Il est plus sauvage et par suite plus difficile à approcher que le Percnoptère ; il faut agir de ruse et s'embusquer pour pouvoir en obtenir des sujets ou le piéger.

18. **Gyps fulvus** G. R. Gray. — Vautour fauve.

Très rare, vu en provenance de Saint-Arnaud et un sujet venant des Portes-de-Fer, mais je crois plutôt des hauts contreforts du Djurdjura.

19. **Neophron percnopterus** Savig. — Vautour percnoptère.

Les Percnoptères sont très communs dans la région. On les voit depuis les premiers beaux jours jusqu'aux approches des froids de l'hiver. Aux abords de la ville, leurs deux stations préférées sont l'une aux environs de l'abattoir municipal, de son égout et du charnier ; l'autre à la ferme, sise au nord de la ville sur la route de Bougie, appartenant à l'entrepreneur du balayage et appelée chez Zam-Zam.

Dans ces deux stations, ainsi que partout où ils se trouvent, ils disputent aux chiens Kabyles les voieries et les charognes. Contrairement à l'opinion émise disant qu'ils vivent par couple ou petits groupes, j'ai vu souvent ces Vulturidés en grandes bandes allant jusqu'à cinquante individus, s'ébattre dans les airs en décrivant de vastes cercles pour ensuite tomber sur les animaux morts et autres débris objets de leur convoitise.

Reconnaissant des services rendus, personne ne leur fait du mal, c'est ce qui explique leur grande confiance ; aussi peut-on les approcher de très près surtout le soir lorsque, gorgés de nourriture, ils ont recours pour prendre leur vol à quelques sauts fort disgracieux.

20. **Gypaëtus barbatus** Temm. — Gypaète barbu.

Le Gypaète est rare, j'en ai vu deux sujets, l'un chez le préparateur, venait des monts entre Sétif et Batna (?). L'autre fut tué par M. T..., employé des Ponts-et-Chaussées aux Dehemcha au-delà de Chevreul.

Des Arabes en voyant ce sujet naturalisé m'ont assuré en connaître des couples aux Babors ; malgré mes recherches, je n'ai pu confirmer cette observation.

21. **Bubo maximus** Flemm. — Grand-Duc.

Commun, autant du moins que peut l'être un Rapace de cette taille. Pendant ces quatre années j'en ai reçu, vu, pris ou tué plus de 25. Un jeune, entre autre, pris au printemps de 1899 dans les Champs d'El Armelia, fut conservé longtemps par une personne de la ville. Le préparateur en a reçu de Sillègue de Kerrata, et de plusieurs autres villages.

Le Grand-Duc niche aux Babards, dans les Bibans, aux Rhiras et dans les rochers des gorges du Chabet el Akra.

22. **Ascalaphia Savignyi** G. St-Hil. — Hibou ascalaphe.

Le seul sujet que j'ai eu entre les mains était en putréfaction, je n'ai pu en vérifier le sexe.

23. **Brachyotus œgolius** Bp. — Hibou brachyote.

J'en ai tenu plusieurs ; entre autre un sujet de Brachyote pris et tué pour un lièvre par un chef de gare dans la plaine entre Sétif et Tinar.

Le préparateur en a eu entre les mains venant de Saint-Arnaud et des Rhiras.

24. **Otus vulgaris** Flemm. — Hibou vulgaire.

Il habite toute la contrée ; plus spécialement je l'ai eu ou reçu des Portes-de-Fer, Kerrata et des monts des Rhiras. Il niche au Djebel Bou Thaleb, j'ai observé surtout ceux de l'Ecole d'Anoual.

25. **Noctua minor** Briss. — Chevèche commune.

La Chevêche n'est que de passage et encore se voit-elle rarement.

26. **Strix flammea** Linn. — Effraye commune.

L'Effraye est sédentaire. Elle niche même dans la ville, témoin les jeunes trouvés dans une maison du faubourg de la gare ; l'un d'eux fut élevé au dépôt des machines, il était très familier, connaissait bien son maître et venait au devant de lui. Son habitat dans ce lieu toujours rempli de fumée lui avait fait perdre l'aspect de ses couleurs habituelles, son plumage était constamment terni.

Un autre couple que j'ai beaucoup observé, reproduisait chaque année dans les ruines d'une maison créée pour la construction du chemin de fer et abandonnée depuis ; elle était située près de M'zita. J'ai eu des œufs en provenance de ce nid. *(A suivre.)*

ADDITIONS A LA FAUNE ORNITHOLOGIQUE DE L'ALLIER

par Ernest Olivier, *correspondant du Muséum.*

Depuis la publication de la Faune de l'Allier (1), il y a quatorze ans, je n'ai pas beaucoup de modifications à apporter à la partie qui concerne les oiseaux de ce département. Je présenterai cependant quelques observations, des indications de localités où ont été signalées des espèces peu répandues, ainsi que quelques captures nouvelles, notamment celle de l'*Anthropoïdes virgo*, à 12 kilomètres de Moulins, qui est véritablement extraordinaire, cet oiseau du centre de l'Afrique n'ayant pas encore, que je sache, été rencontré en France. On peut croire qu'il est parti de son pays d'origine en accompagnant une bande de Grues et que, égaré ou fatigué de son long voyage, il s'est arrêté sur les bords de l'Allier où on le remarquait depuis plusieurs jours.

Milvus niger Briss. *Milan noir.* — C'est un des oiseaux de proie les plus répandus dans le département où il est beaucoup plus commun que *M. regalis.* Il arrive au printemps et on trouve son aire au sommet des arbres de haute futaie dans toutes les forêts. Il disparaît à la fin de septembre.

Pandion haliætus L. *Balbuzard.* — Un individu, tué près d'un étang à Chavroche, emportait dans ses serres une carpe de 1 kgr. 750 et avait dans le gésier la tête d'un *garbot* (*Squalius cephalus*) qui devait peser 1 kilogramme.

Falco peregrinus Briss. *Faucon pèlerin.* — Répandu çà et là dans tout le département, mais toujours en petit nombre ; une jeune femelle tuée en octobre à La Ferté-Hauterive, un mâle à Dornes (Nièvre), près de nos limites.

Corvus corone L. *Corneille.* — Un individu albinos au plumage tout blanc, ainsi que le bec et les pattes, aux yeux d'un beau rose, a été pris à Toulon, dans un nid où il se trouvait avec trois autres ayant leur couleur normale noire. Il s'éleva et s'apprivoisa très bien mais il mourut au bout de six mois.

---

(1) *Faune de l'Allier*, par Ernest Olivier. Tome I. Vertébrés, in-8°, p. 168, pl. IV. Moulins, H. Durond, 1898.

Certhia brachydactyla Br. *Grimpereau.* — Se trouve fréquemment dans l'intérieur de la ville de Moulins, sur les arbres des promenades.

Tichodroma muraria L. *Tichodrome.* — J'ai à signaler deux nouvelles captures de ce rare oiseau : aux Damariats, près Villeneuve, et à Chemilly.

Nucifraga caryocatactes L. *Casse-noix.* — Plusieurs individus ont été tués en 1911 dans les environs de Moulins, Dompierre, Meillers, Noyant.

Passer petronia Degl. *Moineau soulcie.* — Décidément peu commun. Je n'ai connaissance que d'une autre capture près de Vichy.

Loxia curvirostra L. *Bec croisé.*— En août 1910, une bande d'une vingtaine de ces oiseaux a séjourné plus de deux semaines à Montvicq, puis a disparu. Ils se nourrissaient des graines de Soleil (*Helianthus annuus*) qui croissaient dans les jardins de la localité.

Parus ater L. *Petite charbonnière.* — Parc de Baleine, près Villeneuve.

Alauda cristata L. *Alouette huppée.* — Cette alouette affectionne les routes ; on la trouve particulièrement abondante sur tout le parcours de la route de Saint-Pourçain à Gannat.

Motacilla alba L. var. *Yarrelli* Gould. *Bergeronnette.*— J'ai observé un individu de cette variété dans l'intérieur de Moulins, sur le cours de la Préfecture, pendant tout le mois de janvier 1907.

Cyanecula suecica L. *Gorge-bleue* — Un individu en septembre 1911, aux Ramillons.

Hirundo rustica L. *Grande Hirondelle.* — Un individu tout blanc tué à Chemilly.

Columba œnas L. *Colombin.* — Ce pigeon ne passe pas régulièrement chaque année comme les Palombes et il voyage ordinairement en bandes peu nombreuses. Le passage de 1909 a été exceptionnellement important et, au mois de mai de cette année, j'en ai observé aux environs de Moulins des bandes composées d'un très grand nombre d'individus.

Perdix cinerea Bon. *Perdrix grise.* — J'ai donné d'après une photographie le dessin d'un individu très bien caractérisé de la var. *Montana* Briss. (*Rev. sc. du Bourb. et du Centre de la Fr.*, T. XXI, 1908, p. 56 ; *Bull. Soc. zool. de France*, 1907, p. 72). Il a été tué à Beaulon dans une compagnie dont tous les autres sujets étaient normalement colorés. Une variété à plumage tout blanc a été tuée à Neuilly-le-Réal. La Perdrix grise offre encore d'autres variations plus fréquentes ; elle se présente parfois avec un plumage partiellement taché de blanc, de roux clair ou de marron plus ou moins foncé. J'en possède un individu dont tout le dessus du corps est marron.

Phasianus colchicus L. *Faisan.* — Ce bel oiseau continue à se propager et on le rencontre dans toutes les régions boisées du département.

Scolopax rusticola L. *Bécasse.* — Séjourne pendant tout l'hiver quand la

température n'est pas rigoureuse et niche au printemps mais pas régulièrement chaque année. En mars 1912, on a trouvé beaucoup de ses nids, notamment dans les bois de Champroux.

Charadrius cantianus Lath. *Pluvier à collier interrompu.* — Bords de l'Allier à Vichy, un individu tué par M. Givois.

Charadrius morinellus L. *Guignard.* — Très rare dans le département. J'en ai tué un individu isolé le 31 août 1899 près de Souvigny et en septembre 1911, j'en ai rencontré aux Ramillons une compagnie de neuf.

Totanus stagnatilis Besch. *Chevalier stagnatile.* — Un individu tué par M. Givois entre Charmeil et Saint-Rémy, en septembre 1900.

Ardea ralloïdes Scop. *Héron crabier.* — Je ne connaissais qu'une seule capture de cet oiseau aux bords de l'Allier, près Moulins. M. Givois en a observé, l'an dernier (1912) plusieurs au Pont-de Ris à Vichy et a pu s'emparer d'un mâle adulte.

Ardea nycticorax L. *Bihoreau.* — Un couple de ces oiseaux a niché en avril 1912 aux bords de l'Allier près de Vichy M. Givois a pu en capturer un tout jeune individu.

Anthropoïdes virgo L. *Demoiselle de Numidie.* — En juin 1901, un jeune individu s'était cantonné à la Motte-de-Villard, aux bord de l'Allier, près Villeneuve. Un chasseur lui brisa une aile d'un coup de fusil et me l'apporta vivant, je le conservais pendant quelques jours et il mourut des suites de sa blessure. La présence de cet oiseau dans le centre de la France est tout à fait anormale et accidentelle.

Anas mollissima Boie. *Eider.* — Pendant l'hiver de 1903, plusieurs individus ont été tués dans la Haute-Loire ; il est probable qu'ils y étaient arrivés en remontant la vallée de la Loire ou celle de l'Allier.

Bernicla brenta St. *Bernache cravant.* — Bords de l'Allier, un individu tué près Bressolles, un autre à Cordebœuf, près Varennes.

Colymbus arcticus L. *Plongeon lumne.* — Un individu tué aux bords de la Loire près Bourbon-Lancy, un autre sur l'Allier, près Varennes.

CATALOGUE DES RAPACES ET DES GRIMPEURS OBSERVÉS DANS LE CANTON D'ARGENTON-CHATEAU (Deux-Sèvres)

par Gustave Bureau.

I. — RAPACES

A. — Diurnes

a) Aigles (*nuisibles*).

1. Un Aigle fut observé en janvier-février (1911) sur les bois d'Anjou au moment d'un passage très important de Pigeons ramiers. Il fut chassé à l'affût sur la glace (étang de la Verderie) par M. M. Jouffrault, qui l'avait appâté avec le cadavre d'une antilope. L'Aigle vint, mais ne put être tué. Il fut tué quelques jours après par un garde à Passavant (Maine-et-Loire).

2. **Aigle balbusard.** *Pandion haliaetus* L.

Rare. — De passage sur les étangs. Plusieurs ont été tués et observés sur l'étang de la Verderie, par MM. Jouffrault qui en possèdent quelques beaux spécimens dans leur collection. Se nourrit de poissons qu'il prend en se laissant tomber dans l'eau.

b) Buses (*indifférentes*).

3. **Buse vulgaire.** *Buteo vulgaris* L. Cosse. Cossarde.

La Buse habite les bois d'Anjou et la forêt d'Etusson et s'y reproduit. Espèce peu commune.

4. **Buse bondrée.** *Falco apivorus.* L.

Assez rare. Une Bondrée m'a été offerte par M. G. Jouffrault qui l'avait tuée dans une bande de 4 (probablement une nichée) auprès de la Verderie, à la fin de juillet. Le contenu de son jabot, composé exclusivement de larves de guêpes, justifiait bien son nom.

c) Busards (*nuisibles*).

5. **Busard harpaye ou des marais.** *Circus aeruginosus* L.

Le Busard des marais s'observe sur tous les étangs où il détruit au printemps les œufs et jeunes poussins de Poule d'eau, Foulque, etc. Il niche dans les fourrés des abords des étangs, ou même dans les roseaux. Celui de ma collection avait dans le jabot des œufs et des petits de Foulque.

6. **Busard cendré.** *Circus pygargus.* L. — Cosse, cossarde.

Cette espèce et la suivante sont très communes dans le canton. La femelle est très différente du mâle qui est cendré bleu, tandis que la femelle est rousse. Les Busards viennent très bien au Grand-Duc. En 1910 il en a été tué 44 à la hutte des Prises (bois d'Anjou).

7. **Busard Saint-Martin.** *Circus cyaneus* L. — Cosse, cossarde.

Le Saint-Martin ne perche pas et habite surtout les plaines où il détruit beaucoup de petits oiseaux et de campagnols. Espèce assez difficile à distinguer de la précédente (voir : *Oiseaux*, Emile Deyrolle, page 30) (1).

d) Faucons (*nuisibles*).

8. **Faucon pèlerin.** *Falco peregrinus* (Brisson). — Gros épervier, Pitrit, Filou, de même que tous les individus du genre Faucon et du genre Autour.

De passage. J'ai naturalisé un Faucon pèlerin ♂ tué en automne 1909 au bois d'Anjou.

9. **Faucon hobereau.** *Falco subbuteo* L.

Le Hobereau n'est pas rare. J'en ai tué un en septembre 1907 auprès de la Fougereuse. En 1911, un couple a niché dans un nid de Corbeaux au bois d'Anjou et la même année, j'en ai tué un, au mois de juillet, à la hutte des Prises.

10. **Faucon cresserelle.** *Falco tinnunculus* L.

La Cresserelle est assez commune dans tout le Bocage. Elle niche dans les arbres et les vieilles ruines. Un couple a niché longtemps aux moulins de Trebel (près Argenton-Château). On m'a apporté un nid de Cresserelle

(1) Pour la description ou la détermination des oiseaux, Cf. :

Oiseaux, par E. Deyrolle, 6 fr. 50. Les fils d'Emile Deyrolle, éditeurs, 46, rue du Bac, Paris.

Les Oiseaux, par A. Acloque, 5 fr. ; *Ornithologie européenne*, Degland et Gerbe, 24 fr. J.-B. Baillère et fils, 19, rue Hautefeuille, Paris.

contenant 6 œufs ; ce nid était établi dans les rochers du pied de l'hospice de Vihiers (Maine-et-Loire).

11. **Faucon émerillon.** *Falco Æsalon.*
Pas observé. Spécimen dans la collection de MM. Jouffrault.

e) Autours (*nuisibles*).

12. **Epervier commun.** *Accipiter nisus* L.
L'Epervier est très commun dans les plaines d Argenton-l'Eglise et de Bouillé-Loretz, on le rencontre aussi dans le Bocage où il niche dans les branches des grands taillis. Détruit un grand nombre de petits oiseaux et ne se dérange pas de l'homme quand il chasse.

13. **Autour commun.** *Astur palumbarius* L.
Habite les grandes forêts. Pas observé. Spécimen dans la collection de MM. Jouffrault.

B. — Rapaces nocturnes

a) Hiboux (*utiles*).

14. **Hibou Grand-Duc.** *Strix bubo* L.
Signalé par Guillemeau (1). Plusieurs chasseurs m'ont dit en avoir tué : détermination très douteuse, car le Grand-Duc n'a jamais été observé par MM. Jouffrault qui connaissent d'une façon complète la faune du canton ; a dû être confondu avec l'espèce suivante de passage très irrégulier.

15. **Hibou Moyen-Duc.** *Strix otus* L.
Un important passage de Moyens-Ducs a eu lieu en automne 1911 sur tout l'arrondissement de Bressuire. J'ai naturalisé 3 Moyens-Ducs provenant de Saint-Maurice, Nueil-sous-les-Aubiers, Bouillé-Loretz. M. Grolleau, naturaliste à Bressuire, en a reçu aussi un grand nombre. Le Moyen-Duc se tient à terre dans les broussailles des côteaux et des taillis. Celui que j'ai dans ma collection avait dans le gésier les restes d'un oiseau granivore, même la tête dont j'ai conservé le bec. Les autres avaient des os et des poils.

16. **Hibou brachyote.** *Strix brachyotus* Forster.
Assez rare, sauf pendant les invasions de Campagnols dans la plaine. Peu commune dans le Bocage. Un spécimen tué à l'automne 1911 autour de Nueil-sous-les-Aubiers m'a été envoyé. Son gésier contenait exclusivement des plumes. Le brachyote sert de transition entre les hiboux et les chouettes, les plumes érectiles de la tête paraissant à peine.

b) Chouettes (*utiles*)

17. **Chouette hulotte,** Chat-huant. *Strix aluco* (L.). — Chahant. Chahouant.
Commune dans tout le Bocage. Niche de très bonne heure (février-mars). Un couple habite depuis de longues années un balcon du château de Saint-Maurice-la-Fougereuse. La femelle est d'un beau roux ; le mâle est plus gris. J'ai naturalisé 2 sujets capturés au mois de mai ; les gésiers ne contenaient que des débris de coléoptères. Une autre Hulotte engourdie par le froid fut prise le 5 février 1912, son gésier contenait des débris d'oiseaux ; j'y ai trouvé un bec brisé.

(1) *Oiseaux du Département des Deux-Sèvres*, par Guillemeau, édité chez Dépierris (Niort), 1806.

18. **Chouette chevêche.** *Noctua minor* (Brisson). — Oiseau binau.

Très commune dans le Bocage, se voit souvent au printemps chassant en plein jour. Elle se pose souvent à terre dans les guérets sur le sommet d'une motte. J'en possède une dans ma collection, tuée le 18 janvier 1911. Le gésier contenait une matière brune décomposée et informe.

19. **Chouette effraye.** *Strix flammea* L. — Fresaie.

Commune dans le Bocage où elle habite les chênes creux ; quoique commune elle ne se voit pas souvent, car elle reste cachée toute la journée. Cet oiseau se décide difficilement à prendre son vol dans la journée : cette année (1912), deux Effrayes m'ont été envoyées ; elles avaient été prises à la main dans des chênes creux. La chouette effraye a longtemps été accusée, dans la région, d'annoncer la mort, croyance répétée en souriant, qui disparaît donc. MM. Jouffrault me signalent avoir pris au piège, dans les greniers de la maison de l'étang des Brunetières, un couple d'Effrayes qui se nourrissaient d'une grande quantité de Fauvettes, de Bruants des roseaux et d'Etourneaux ainsi qu'en attestaient les nombreuses plumes qui couvraient le parquet. J'ai naturalisé une Effraye le 1er décembre 1911, qui avait été capturée aux environs d'Argenton-Château, son gésier ne contenait qu'une pelote de poils.

Le nombre des Rapaces nocturnes diminue malheureusement tous les ans ; s'ils détruisent quelques petits oiseaux l'hiver, ils rendent de grands services à l'agriculture au printemps et en été en détruisant de nombreux mulots, campagnols et insectes. Si ces Rapaces sont moins sacrifiés aux portes des granges, les pièges à poteaux en détruisent de grandes quantités. Les gardes, à ce sujet, ne sont pas toujours consciencieux ; comme ils sont payés par bec crochu montré au propriétaire, ils tuent les Rapaces nocturnes, pris presque toujours par les pattes, leur coupent seulement le bec et se font payer pour un Rapace diurne.

II. — GRIMPEURS

A. Pics (*très utiles*) (1)

1. **Pic noir.** *Picus martius* L.

Signalé par Guillemeau comme habitant le Bocage. Document douteux, puisqu'il n'y a jamais été rencontré depuis une trentaine d'années et qu'il ne figure même pas au Musée de Niort.

2. **Pic-vert.** *Picus viridis* L. — Pivert.

Très commun dans tout le Bocage où il est respecté. Lorsqu'il chante, il va pleuvoir, dit-on, remarque que j'ai trouvée juste bien des fois.

3. **Pic-épeiche.** *Picus major* L. — Roquembois.

Le nom vulgaire peut provenir de roquer, abréviation très employée de croquer ; roquer le bois : bruit que l'on ferait en croquant du bois et qui se rapprocherait du bruit caractéristique fait par cet oiseau quand il frappe rapidement du bec l'écorce des arbres. Le Pic-épeiche est peu commun, il est presque inconnu, car il est difficile de le distinguer dans un arbre.

4. **Pic-épeichette.** *Picus minor* L.— Roquembois.

Peu commun. J'en ai observé un nid au mois de juin (5) 1912 dans une branche de vieux pommier. Les parents, quoique inquiets de ma présence

(1) Cf. Réhabilitation du Pic-Vert dans *Les noms des Oiseaux expliqués par leurs mœurs*, par l'abbé Vincelot. Tome second, p. 389.
Editeur P. Lachève, 13, Chaussée-Saint-Pierre, Angers.

à quelques mètres du nid, portaient la becquée à leurs petits qui faisaient constamment entendre des sifflements de serpent.

B. TORCOL (*très utile*)

1. **Torcol vulgaire.** *Yunx torquilla* L. — Torcou.

Peu commun. Vient pour nicher au printemps et nous quitte l'automne. Se distingue facilement des Pics par son cou souvent retourné.

OISEAUX DE L'EXTRÊME S.-O. DE LA FRANCE

par DUBALEN.

En 1872 je publiais dans le *Bulletin de la Société Linnéenne de Bordeaux* un catalogue critique des oiseaux observés dans les départements des Landes, Gironde et Basses-Pyrénées ; le nombre des espèces s'élevait alors à 303. J'apporte aujourd'hui quelques additions d'espèces et une nomenclature des espèces les plus rares dans le pays, capturées depuis 1872.

Espèces à ajouter au catalogue :

1° *Aquila fasciata* (Vieill.). — Est pris quelque fois par les chasseurs de Palombe, lorsque cet Aigle tombe sur les appeaux volants.

2° *Plectrophanus Lapponicus* (Selby). — Capturé en 1880 (septembre) à une chasse aux Ortolans près Saint-Sever. J'avais fait don du sujet au Musée de Bordeaux, où il figure.

3° *Citrinella alpina* (B. p.). — Capturé quelquefois dans les Landes. T R.

Quelques notes nouvelles sur certaines espèces du catalogues.

Milvus Niger (Briss.). — Sur les indications de M. Laralde, j'avais dit que cette espèce nichait à terre, c'était une erreur. Le Milan noir niche sur les grands arbres des vallées. Cette espèce, très commune, cause dans le pays de grands dégâts dans les basses-cours : poulets, jeunes canards, petites oies.

Falco Subbuteo (Gmel.). — Quelques couples nichent dans la région des pins, et dans la vallée de l'Adour. A l'entrée de la nuit cet oiseau vole sur les cours d'eau. Un sujet que j'ai en captivité mange des poissons avec empressement.

Pernis apivorus (Linn.). — De passage régulier par troupes en mars et en septembre.

Picus medius (Linn.). — Beaucoup moins commun que je ne le pensais en 1872.

Picus minor (Linn.). — Au printemps, au moment des amours, le mâle, accroché à une branche, frappe de son bec le bois mort avec une telle vitesse de répétition des coups, qu'on a l'impression d'une longue vibration qui s'entend très loin, comme une forte toile que l'on déchire.

Cuculus canorus (Linn.). — Dépose son œuf le plus souvent dans les nids de Troglodyte.

Coracias garrula (Linn.). — Nouveau sujet mâle capturé à Bascons, près Mont-de-Marsan, en 1910. Musée.

Merops apiaster (Linn.). — Plusieurs sujets capturés en 1909 et 1910 à Mont-de-Marsan et à Roquefort (Landes). Musée.

Anthus spinoleta B. p. — Se rencontre sur les bords des grands cours d'eau, Adour, Garonne, au printemps et à l'automne.

Hydrobatus Cinclus (G. R. Gray). — Rencontré un sujet sur les roches de l'Adour, à la Hillane, entre Saint-Sever et Grenade.

Monticola Cyanea. — Quelques couples descendent des Pyrénées et viennent nicher sur les dunes de Capbreton.

Pterocles Arenarius (Gmel). — Un nouveau sujet pris dans les Landes. Musée de Mont-de-Marsan.

Otis tarda (Linn.). — Deux nouveaux sujets pris sur une troupe de sept individus, dans la vallée de l'Adour, près Saint-Sever. Musée de Mont-de-Marsan, mâle et femelle, adultes ; les autres sujets étaient beaucoup plus petits.

Glottis canescens (Strichl.) — Quelques couples se voient tous les ans, en septembre, sur les graviers de l'Adour.

Himantopus melanopterus (Tem.). — Nouveau sujet capturé près de Mont-de-Marsan 1908. Musée de Mont-de-Marsan.

Ciconia nigra (Gem.). — Espèce que l'on prend assez souvent dans la région.

Falcinellus igneus (G. R. Gray). — Nouveau sujet capturé près de Villeneuve-de-Marsan (Musée).

Harelda glacialis (Steph.). — Nouveau sujet capturé à Arcachon. Musée.

Le nombre des espèces d'oiseaux capturées depuis une soixantaine d'années s'élève donc à 306 espèces pour notre extrême Sud-Ouest.

En 1872 nous avions exclu les espèces suivantes signalées à tort, d'après nous, par M. Docteur. Depuis cette époque nous n'avons pas eu connaissance d'aucune capture de sujets de ces espèces dont suit la nomenclature :

Astur Major (Degl.) ; *Falco vespertinus* (Linn.) ; *Surnia nyctea* (Keys. et Blas) ; *Passer Italiæ* (Degl.) ; *Cinchramus pyrrhuloïdes* (Caban.) ; *Œgithalus pendulinus* (Boie) ; *Ampelis garrulus* (Linn.) ; *Limosa cinerea* (Degl.) ; *Puffinus fuliginosus* (Strickl.) ; *Puffinus major* (Faber) ; *Somateria spectabilis* (Boie) ; *Anas Moschata* (Linn.).

LA VÉRITÉ SUR LES OISEAUX DE PROIE

d'après un livre allemand récent (suite)

par Fernand Daguin.

Archibuteo lagopus (D. et G.) ; Syn. : *Buteo lagopus* (Vieillot). Ce qui vient d'être dit de la Buse vulgaire peut s'appliquer à la Buse pattue. La nourriture de ce Rapace, de passage et assez rare en France, consiste en taupes, hamsters, grenouilles, lézards et insectes ; quelquefois cet ordinaire s'agrémente d'un levraut ou d'un oiseau blessé. Six cent quatre-vingt treize autopsies ont été pratiquées par Rœrig, Rey, Rzehak, de Chernel, Eckstein et Greschick. Débris trouvés dans l'estomac : 85 p. 100 d'espèces nuisibles ; 10 p. 100 d'espèces utiles, 5 p. 100 d'espèces neutres. Les recherches faites par l'Institut biologique allemand pour l'agriculture et la sylviculture avaient fourni des résultats analogues (1). — Oiseau utile.

Pernis apivorus (D. et G.). ; Syn. : *Falco apivorus* (Linné). — La Bondrée paraît être omnivore. Son menu ordinaire se compose, en général, de larves, d'insectes, d'abeilles, mais principalement de guêpes (2) ; à l'occasion, elle ne dédaigne pas les lézards, les souris, les mulots et autres petits mammifères ; on dit même qu'elle a du goût pour certains fruits, tels que les abricots, les

(1) Ve F. Daguin, *op. cit.*, (*Revue franç. d'Ornith.*, 1re année, p. 27).

(2) C'est pourquoi, comme le remarque Toussenel (*Le monde des Oiseaux*, 3e partie, p. 225), le qualificatif de *vespivore* lui conviendrait mieux que celui d'*apivore*.

figues, les poires (1). Quarante-six autopsies ont été faites par Rœrig, Rey, Baer, Eckstein, Hennicke, Michel, Kock et de Chernel ; résultats : 64 p. 100 d'animaux nuisibles, 16 p. 100 d'animaux utiles et 20 p. 100 d'animaux indifférents. — Oiseau utile (2).

Milvus regalis (D. et G.) ; Syn. : *Falco milvus* (Linné). — Le Milan royal est un oiseau lâche, paresseux et vorace, qui se jette volontiers sur les proies mortes et sur les immondices. On se le procure assez facilement en l'attirant au moyen de cadavres d'animaux injectés de poison. Le Milan royal se nourrit aussi d'insectes, de lézards, de serpents, de grenouilles, de levrauts, d'oiseaux et même de poissons (3). Rey, Rœrig, Eckstein, Baer et de Chernel, ont examiné l'estomac de trente milans. 55 p. 100 des débris qui s'y trouvaient provenaient d'animaux nuisibles ; 20 p. 100 d'animaux utiles et 25 p. 100 d'animaux indifférents. — Oiseau plutôt nuisible.

Milvus niger (Brisson). ; Syn. : *Milvus Korschun* (Gmelin). — Ce Milan a, à peu près, le même régime que le Milan royal. Toutefois, plus que lui peut-être, il affectionne le poisson (4). Résultats de treize autopsies faites par Rey, Rœrig et de Chernel : fragments d'animaux utiles, 54 p. 100 ; fragments d'animaux nuisibles, 31 p. 100 ; fragments d'animaux neutres, 15 p. 100. — Oiseau plutôt nuisible.

Falco communis (Gmelin) ; Syn. : *Falco peregrinus* (Linné). — Le Faucon pèlerin est devenu rare en France. Il vit presque exclusivement d'oiseaux. Tous lui sont bons, du reste, depuis l'Alouette jusqu'au Canard et à l'Oie sauvage. C'est un des Rapaces les plus alertes, les plus courageux et les plus hardis. Ses qualités exceptionnelles au point de vue du vol et de l'audace le faisaient rechercher, autrefois, pour la chasse. Résultats de trente-quatre autopsies pratiquées par Rœrig, Rey, Baer et de Chernel : débris d'animaux utiles, 77 p. 100 ; débris d'animaux nuisibles, 17 p. 100 ; débris d'animaux indifférents, 6 p. 100. — Oiseau nuisible, mais que sa rareté commanderait d'épargner.

Falco subbuteo (Linné). — La nourriture préférée du Hobereau consiste en petits oiseaux de toute espèce ; les insectes et, spécialement, les Criquets font aussi partie de son ordinaire. On donne, en Allemagne, à ce Rapace qu'on utilisait jadis pour la chasse, le nom de Faucon des Alouettes (*Lerchenfalke*), qui correspond à son genre de vie. Rey, Baer, Rœrig, Salzmann et de Chernel ont constaté, dans le gésier de trente-sept Hobereaux, la proportion suivante de débris d'animaux utiles, nuisibles ou indifférents : 61 p. 100 des premiers, 12 p. 100 des seconds et 27 p. 100 des troisièmes. — Oiseau nuisible.

Falco vespertinus (Linné) ; Syn. : *Tinnunculus vespertinus* (P. Paris). Le Faucon Kobez ou Faucon aux pieds rouges est de passage irrégulier en France. Il vit surtout d'insectes, notamment de grillons, de criquets et de grandes sauterelles, qu'il saisit au vol avec beaucoup d'adresse. Exceptionnellement, il prend des souris, des lézards ou de petits oiseaux. On prétend qu'il aime les fruits, principalement les cerises (5). Quatre-vingt dix-sept sujets ont été examinés par Rœrig et Esiki. Leur estomac contenait 66 p. 100 de débris d'animaux nuisibles, 12 p. 100 de débris d'animaux utiles et 22 p. 100 de débris d'animaux indifférents. — Oiseau utile.

(1) Degland et Gerbe, *op. cit.*, p. 63.
(2) En ce sens, Prince d'Arenberg, *op. cit.*, p. 103 et 104.
(3) Prince d'Arenberg, *op. cit.*, p. 53.
(4) Degland et Gerbe, *op. cit.*, p. 66.
(5) Toussenel, *op. cit.*, 3e partie, p. 104.

Falco lithofalco (D. et G.). ; Syn. : *Falco Œsalon* (Linné). — Ce petit Rapace est très agile et très courageux ; ce serait un destructeur terrible, s'il était aussi fort qu'il est brave. Il s'attaque, de préférence, aux petits oiseaux ; mais, en cas de nécessité, il se contente de souris, de mulots, voire d'insectes. Résultats de quinze autopsies faites par Rey, Rœrig et de Chernel : débris d'animaux utiles, 69 p. 100 ; débris d'animaux nuisibles, 31 p. 100. — Oiseau nuisible.

Falco tinnunculus (Linné) ; Syn. : *Tinnunculus tinnunculus* (P. Paris). — Dans son ouvrage sur les oiseaux nuisibles de France, M. le prince d'Arenberg déclare (livre Ier, pp. 106 et 107) qu'il serait à souhaiter que des autopsies fussent pratiquées sur des Cresserelles tuées à différentes époques de l'année, afin d'établir d'une façon irréfutable le caractère utile ou nuisible de cette espèce. Le vœu du savant naturaliste a été comblé. M. Hennicke, en effet, dans son *Manuel de la protection des oiseaux* (p. 148), a groupé les résultats de huit cent soixante-dix-neuf autopsies, opérées par Rœrig, Rey, Rzehak, Baer, Esiki, de Chernel et Eckstein. 77 p. 100 des matières trouvées dans l'estomac provenaient d'animaux nuisibles ; 9 p. 100 d'animaux utiles, et 14 p. 100 d'animaux neutres. En réalité, l'alimentation de la Cresserelle comporte, principalement, des mulots, des souris, des campagnols, des taupes et des insectes, auxquels s'ajoutent, quelquefois, des reptiles, et, rarement, de petits oiseaux. — Oiseau utile (1).

Falco cenchris (Naumann).; Syn. : *Tinnunculus Naumanni* (Fleischer). — La Cresserellette arrive en France au printemps et repart en automne. Elle ne fréquente guère que les départements du Midi. Son régime alimentaire est à peu près le même que celui de la Cresserelle. Des coléoptères de toute espèce, des sauterelles, des grillons forment le fond de sa nourriture, avec les souris et les lézards ; rarement s'attaque-t-elle aux petits oiseaux (2). Dix Cresserellettes ont été disséquées par de Chernel, qui a reconnu, dans leur estomac, les restes d'animaux nuisibles, dans la proportion de 90 p. 100, contre 10 p. 100 d'animaux utiles. — Oiseau utile (3). *(A suivre.)*

NOTES ET FAITS DIVERS

Note sur les Mésanges. — Depuis deux ans, un couple de Mésanges charbonnières a établi son nid à ma porte, dans un trou de mur, derrière un chêneau, à 0 m. 50 du sol.

Malgré la présence continuelle des chiens et même des chats pendant la nuit, les petits réussissent ; cette année 1913, après un départ de quatorze jeunes, auquel j'ai assisté il y a quinze jours, il se fait une seconde nichée.

Jusqu'en 1912, j'avais toujours eu beaucoup de peines à me débarrasser en partie des chenilles ; et malgré les nids brûlés et la destruction par tous les moyens possibles, je n'arrivais pas à protéger mes arbres fruitiers contre leurs dégâts.

Depuis deux ans que les Mésanges se sont installées au centre de la propriété,

---

(1) *Sic* : Otto Herman, *op. cit.*, p. 69. — Dans plusieurs pays, la législation protège la cresserelle. Citons, entre autres : l'Allemagne (loi du 30 mai 1908), la Carinthie (loi du 12 avril 1908), la Croatie-Slavonie (loi du 2 août 1893), la Galicie (loi du 21 décembre 1874), la Hongrie (ordonnance ministérielle du 18 mai 1901, complétée par des ordonnances de 1904 et 1906), le duché de Salzbourg (loi du 24 juin 1910, art. 66), le canton de Schaffhouse (loi du 24 juin 1904, art. 17), le canton de Zug (loi du 30 mai 1901, art. 7), le canton de Zurich (loi du 15 mars 1908, art. 31), etc.

(2) Toussenel, *op. cit.*, 3e part., p. 105.

(3) La Cresserellette ou Cresserine est, comme la Cresserelle, protégée par la loi dans plusieurs pays.

je n'ai plus un seul nid de chenilles à brûler et je n'en aperçois pas une seule sur un espace de quatre hectares en parc et jardin, peuplé de près de deux cent cinquante arbres fruitiers.

Les pucerons eux-mêmes semblent avoir diminué et la bande des jeunes Mésanges travaille du matin au soir au nettoyage de mes arbres, jusqu'à l'époque où la rareté de la nourriture et peut-être aussi un besoin d'émigration amène momentanément le départ ou la dispersion de ces oiseaux si utiles.

Pendant que la femelle couve, le mâle fait entendre à proximité du nid et dès 3 heures du matin, un chant presque mélodieux jusqu'à 5 heures.

Je ne serais pas fâché de savoir si, dans les conditions normales, une nichée de Mésanges est capable de nettoyer une surface de terrain relativement aussi grande des chenilles qui l'infectaient auparavant, ou si elles ont été aidées par un heureux concours de circonstances qui peut ne pas se reproduire tous les ans.

E. Pothelet.

Sauterelles et Oiseaux de proie. — Près du Rio Salado on peut voir souvent un nombre considérable de Rapaces qui suivent en grandes bandes les invasions de sauterelles adultes — celles que l'on nomme *Voladoras* — c'est-à-dire sauterelles qui volent, afin de les distinguer des sauterelles non encore pourvues d'ailes qui se nomment *Saltonas* (qui sautent).

Les sauterelles suivent toujours le vent, elles viennent donc du Sud-Sud-Ouest et passent au Nord-Nord-Est ou vice-versa. Ces bandes dévorent tout où elles se posent. Elles ne voyagent pas volontiers la nuit, sauf les nuits de lune.

Force oiseaux s'en nourrissent au passage mais en cette occasion une véritable armée de Rapaces d'une seule sorte les suivaient tenant l'horizon d'un bout à l'autre. On peut les distinguer sur le cliché. Un spécimen de ces oiseaux se trouve joint à l'envoi de cette année 1912 et a permis à M. Menegaux d'en déterminer l'espèce : c'est le *Buteo erythronotus* (King).

Mestal Paso, près Sequo, Chaco de Santiago del Estero (République Argentine), 1912.

E.-R. Wagner.

La Locustelle tachetée en Loir-et-Cher. — Le 22 avril, à Sargé, près du marais de Conival, mais à 200 mètres environ, au bord d'un champ de trèfle, au fond de la haie, un interminable chant, plus évocateur d'un insecte que de l'oiseau qui grimpe progressivement sur les tiges plus élevées d'un prunellier et qui me fait, pour la première fois dans ma région, rencontrer une Locustelle tachetée. C'est le ♂ ; son agitation est continuelle, il a le corps penché en avant comme s'il défiait un rival ; de face, j'aperçois sa gorge hérissée, un bec ouvert à gosier orangé qui ne ferme ses deux mandibules effilées que s'il s'interrompt un instant. De rival il n'y en a point, car la Locustelle est ici une rareté. Cet oiseau suit seulement sa ♀, personnage d'allures plus discrètes encore, plus cachée et que je n'aperçois que sous le couvert des buissons où le mâle a rejoint dans un vol où il suspend rarement sa chanson. Il se transporte sur un frémissement de ses ailes et se pose près d'elle comme ivre du sentiment qui le possède, les ailes et la queue éployées, vacillant comme s'il perdait l'équilibre, sinon son but unique dont le petit chant de sauterelle n'est qu'une paraphrase.

Après cette date je ne revois plus ces oiseaux, si défiants, il est vrai, que les ayant vainement cherchés, c'est à ma surprise que je puis marquer une seconde localité, à Bellejoyeuse, au bord des bois des Galouries, loin des vallées, au coin d'un champ aussi, près d'une petite mare. J'entends le mâle une fois le 10 juin 1913 et c'est tout, encore que quelques instants à peine.

M. l'abbé Etoc n'a relevé sa présence dans son catalogue de ma région qu'à Bessé, Lavenay, Sougé. Œufs recueillis en Anjou. Signalée à Mer-sur-Loire.

Roger Reboussin.

Les Macreuses au Marais. — La Macreuse ordinaire, *Oidemia nigra* (L.), est un oiseau de mer ; mais on la rencontre parfois aussi dans les marais de l'intérieur. M. Ternier cite le cas accidentel de nombreuses Macreuses qui s'étaient réfugiées dans les marais côtiers après le naufrage d'un transport de pétrole. Mais c'était là

un fait de force majeure, il arrive assez souvent que les Macreuses fréquentent nos étangs, soit par pur caprice, soit parce qu'elles sont poussées par le vent. M. Masse en cite une tuée dans la Haute-Somme. Une autre a été tuée à la hutte dans les marais de Sailly-Bray (Somme). Enfin, pour ma part, j'ai observé à plusieurs reprises la présence de Macreuses dans une tourbière située à 8 kilomètres à vol d'oiseau de la baie de Somme : le 10 avril 1903, le 24 avril 1905, le 22 avril 1906. J'en ai tué même plusieurs, et j'ai pu les identifier de près ; le doute n'était pas possible ; à leur plumage entièrement noir (♂) ou brun, avec joues cendrées (♀), surtout à la forme du bec (protubérance de la base du bec, chez le mâle, noire au sommet) c'était bien la Macreuse ordinaire, l'*Oidemia nigra* de Linné. Je n'en ai jamais vu au passage d'automne, bien que chassant régulièrement en cette saison ; mais, des dates précédentes, je conclus que leur présence au marais n'est pas rare à l'époque de la migration de printemps ; je suis rarement sur place en avril, et pourtant j'en ai vu les trois années où j'ai passé ce mois à la campagne.

M. de France.

Passage de la Barge aegocéphale (*Limosa aegocephala*) **à Sargé** (Loir-et-Cher). — C'est dans la prairie de Viljus, dans la vallée de la Braye, que j'ai remarqué pour la première fois le passage d'une Barge ægocéphale en très beau plumage, le 19 avril 1913. Cet oiseau stationna dans la même prairie et sans déplacements près d'une petite colonie de trois couples de Vanneaux dont j'ai parlé dans cette revue. La dernière date où je la vis fut le 22 avril 1913. Je pus facilement l'observer à la lorgnette et même l'approcher à trois reprises à une cinquantaine de mètres car elle s'envolait à de faibles distances, puis se reposait en laissant un instant ses deux ailes aigues au dessous blanc pur étirées au-dessus de son corps au moment où ses pieds touchaient le sol.

Sa démarche est assez lente et sa physionomie présente une analogie d'attitude avec celle d'une Bécasse ordinaire. Le bec fait un angle de 45° avec le cou qui est alors vertical, mais le corps est très soulevé sur les deux jambes, et présente le modelé de celui du Chevalier. Au vol, l'aile mince, finement taillée, porte l'oiseau sans grands battements et seulement comme en s'appuyant très légèrement sur l'air pour faire progresser son fardeau sur une ligne continue parfaitement droite.

La rencontre de cet oiseau gracieux et élégant m'a fait apparaître là encore d'une façon typique combien la nature joint dans des proportions permanentes la force à des qualités de forme et de charme.

Roger Reboussin.

Note sur les Cailles. — En septembre dernier, 1912, sur 41 Cailles tuées, j'ai remarqué 3 oiseaux dont le plumage de teinte noirâtre, très foncée, différait très notablement de celui des autres.

De plus, ces Cailles, comme le fait a déjà été signalé dans la *Revue*, étaient dépourvues de graisse quoique bien en chair et pesant le poids normal d'oiseaux adultes, environ 100 grammes.

J'ai tué la dernière le 24 *octobre* alors que depuis plus d'un mois, on ne voyait plus de Cailles dans le pays.

Je dois vous dire que je chasse tout spécialement la Caille, tous les jours, matin et soir et que ce chiffre de 41 victimes, qui pourrait paraître élevé à certains chasseurs pour une année où le passage de ces oiseaux était fort avant l'ouverture, représente à peine un oiseau par séance en moyenne.

J'ai pensé que ces Cailles de coloration anormale pouvaient provenir de nichées faites par les oiseaux d'origine Egyptienne, que vous avez lâchés en 1912.

— Je souhaite vivement que vous puissiez renouveler cette année une expérience aussi intéressante et je ferai mon possible pour donner aux chasseurs de notre région des indications utiles. Si une Caille anormale de couleur ou baguée était capturée, j'en serais averti et m'arrangerais pour vous faire parvenir le sujet en temps utile.

Pour la question « Migrations », je serai, à l'occasion, tout à votre disposition dans la mesure où je pourrai vous être utile.

E. Pothelet.

Migration des Bécasses. — Je crois utile de signaler le fait suivant qui montre une fois de plus combien les déplacements des Bécasses sont irréguliers et capricieux

Le garde d'une partie de la forêt de Saint-Gobain où contrairement à l'habitude nous n'avons vu presque aucune Bécasse au mois de mars dernier m'écrit, à la date d'hier, 24 juin : « Depuis que je pratique la chasse, je peux dire depuis plus de 25 ans que je fréquente les bois, je n'ai jamais remarqué un passage de Bécasses comme depuis quinze jours. Véritable croûle beaucoup mieux qu'au mois de mars ; j'en ai vu sur tous les points de la forêt, encore trois ensemble hier soir au Pays de Servais, du reste à tous les bons endroits où la Bécasse se tient habituellement ».

Comment expliquer cette bizarrerie ? Les Bécasses que nous voyons d'habitude au printemps se sont-elles arrêtées à cause de la précocité du printemps pour faire une première ponte en cours de route et arrivent-elles seulement chez nous maintenant pour faire une seconde couvée ?

Tout cela est bien mystérieux. Cette observation ne contribuera pas sans doute beaucoup à trouver la loi qui préside aux migrations de la Bécasse ; j'ai cru néanmoins bon de vous signaler un fait qui confirme une fois de plus les habitudes de vagabondage de cet oiseau dont l'étude est d'autant plus passionnante qu'il se dérobe aux observations régulières

Saint-Quentin, juin 1913 Frédéric Hugues.

A propos des Migrations. — J'ai lu avec grand intérêt l'article paru dans la *Revue Française d'Ornithologie*, signé J. Delamain, sur la formation d'un comité de migration. Si l'on veut bien se reporter à la *Revue Française d'Ornithologie* nº 3, du 7 juillet 1909, on pourra lire un article que j'écrivais intitulé « Un peu plus de Lumière sur les migrations » et qui concluait à la formation de groupements d'observateurs pris parmi les abonnés à la *Revue* et auxquels on distribuerait un tableau d'*un modèle unique*, dit : « feuille d'observations migratoires » et, dont je donnais dans ce même numéro un modèle, selon la manière dont je comprenais les observations. La concentration de tous ces bulletins de migration réunis dans une même main, permettrait à la fin de chaque année (époque à fixer) de dresser des cartes migratoires pour chaque oiseau. C'est ainsi que j'ai, il y a bien des années, établi : 1º la carte des grands courants migratoires ; 2º celle de la migration des Cailles ; 3º celle de la migration des Bécasses. Je vous envoie un croquis de ces cartes (qui sont anciennes ; elles ont au moins 15 à 20 ans, depuis lors ces études ont fait des progrès).

Pour arriver à un résultat d'ensemble, sur les migrations, résultat facile à condenser pour en tirer des conclusions pratiques, j'insiste sur l'unité du modèle du tableau à envoyer aux observateurs. Je n'ai du reste rien à ajouter à mon article du 3 juillet 1909, si ce n'est que je serais heureux de voir réaliser les comités de migration que M. Delamain vient de remettre sur le tapis.

F. de Chapel.

L'infanticide chez les oiseaux. — J'ai possédé une serine verte qui après avoir parfaitement élevé deux couvées successives de chacune cinq petits, fit une troisième ponte de trois œufs qu'elle couva jusqu'à éclosion. Mais, sans aller jusqu'à manger ses enfants, elle les jetait constamment hors du nid et, si on les y remettait, elle ne tardait pas à les jeter de nouveau par-dessus bord. Peut-être ne se sentait-elle plus la force d'élever cette troisième couvée ?

J'ai eu aussi un couple de moineaux mandarins dont la femelle pondait très fréquemment. Souvent, le matin, je la trouvais pondant un œuf ; dès que je touchais à la cage, elle sautait hors du nid, puis, sitôt qu'elle s'apercevait que j'avais vu son œuf elle se hâtait de le casser du bout de son bec et à manger le contenu. Le mâle ne commençait jamais le premier ce petit repas à la Ugolin, mais dès que la femelle avait attaqué le plat en question, il venait aussi se mettre à table. J'ai essayé de feindre de ne pas regarder l'œuf ; je n'ai réussi qu'à retarder le sacrifice de quelques jours

Léon Devy.

ANALYSES ET OUVRAGES REÇUS

British Birds, juillet 1913.. — Best et M. D. Haviland, notes sur l'Oie (*Anser anser*) et son nid, 4 photog.; Patten, sur une Colonie de Moineaux friquets en Irlande, avec 2 photog. et notice bibliogr. Diverses notes sur la migration, sur la nidification de plusieurs espèces.

Bull. de la Soc. Nation. d'Acclimatation, juin 1913. — Notice sur l'introduction en Europe d'un nouveau Faisan, le *Faisan Mikado*, originaire de l'île de Formose, et essais d'élevage et d'acclimatation de ce bel oiseau, tentés par Mme Johnstone. Un collecteur d'oiseaux exotiques, M. Frost, vient de débarquer à Gênes avec une collection d'environ 400 oiseaux de l'Himalaya appartenant à 80 espèces différentes. Ces oiseaux étaient tous en magnifique état. On rapporte qu'en Californie, une espèce de Colombe (*Columba fasciata*) est sur le point d'avoir le sort de l'*Ectopistes migratorius* et de voir son espèce éteinte par la cupidité des chasseurs qui en détruisent chaque jour des milliers.

Avicultural Magazine, juillet 1913. — Hubert D. Astley, étude sur le *Petrocincla erythrogastra*, avec 1 pl. en coul. (♂ et ♀) ; A. Trevor-Battye, sur la grande Outarde (*Otis tarda*), 2 photogr., 1 mâle et 1 femelle sur ses œufs ; une étude du Hobereau (*Falco subbu eo*) avec une planche.

Ornithologische Monatsschrift, nº 7, 1913. — Etude importante sur les montagnes à Oiseaux des Faroër, par C. Küchler ; sur la destruction des Palmipèdes de ces régions, avec planches.

Journal fur ornithologie, nº 3, juillet 1913. — Etude importante sur le nid et les œufs des Hiboux dans la région paléarctique occidentale, par Wendlandt. — Contribution à l'étude de l'Ornithologie de la Guinée Française, par A. Klaptocz.

Weigold (Dr Hugo), IVe rapport de la Station Ornithologique de Helgoland. J. f. O., *Souderheft*, 1913.

Ce rapport annuel est des plus intéressants, il nous apprend qu'à Helgoland, on a bagué jusqu'à maintenant 8066 spécimens appartenant à 83 espèces, et malgré cela le Dr Weigold s'étonne du peu de personnes qui s'intéressent à l'étude des migrations des Oiseaux. Quatre planches, comptant 20 cartons, indiquent la migration pendant les divers mois de l'année de la *Mouette rieuse*, du Goéland *argenté*, etc.

Hesse, Dr Erich, *Etude d'une collection d'Oiseaux de l'Altaï.*
Mitt. zool. Mus., Berlin, 6e vol., 1913.

L'auteur étudie 150 espèces collectées par C. Wache en 1906, 1907 et 1908, non loin du lac Telezk et du fleuve Tscholesman. Les formes nouvelles de ce voyage sont *Lagopus lagopus brevirostris*, *Picus canus biedermanni*, *Sitta europaea biedermanni*, *Phylloscopus indicus albigula*, déjà décrites ailleurs.

Zedlitz (Comte de), *Résultats ornithologiques* d'un voyage de Paul Spatz dans le Sahara algérien pendant l'été 1912. *Novitates Zoolog.*, fév. 1913.

Spatz est descendu à 200 kilomètres au Sud d'Ouargla jusqu'à Aïn Taïba, là où la température atteignait 53º à l'ombre. Il a récolté des séries complètes de 62 espèces que le comte de Zedlitz a pu comparer aux spécimens de la collection qu'il a faite en Tunisie. Ce travail nous donne des aperçus intéressants sur la vie des Oiseaux en été dans ces régions si désolées et si chaudes.

ORLÉANS, IMP. H. TESSIER. LE DIR.-GÉRANT : A. MENEGAUX.

BULLETIN D'ÉCHANGE, OFFRES ET DEMANDES

Objets de Collections

A vendre : Des *Iles Canaries;* belles peaux et pontes de Canaris sauvages (*Serinus canarius*), *Fringilla teydea, Pratincola dacotiae, Hubara undulata fuerteventurae, Erythrosp. githaginea amantum, Anthus berthelotii berth., Calandrella minor polatzeki, Lanius excubitor Kœnigi*, etc. — Des Déserts syriens : peaux et pontes de *Geronticus eremita* (Comatibis comata). — Le tout avec indications garanties. — Th. Girtanner, Clarens (Suisse).

M. C. Ingram, Sussex Mansions, Westgate on Sea, Angleterre, demande :

1. *Bouillet et Lecoq.* — Cat. des Oiseaux capturés et observés dans le département du Puy-de-Dôme. — Moulins, 1898.
2. *Canivet E.* — Cat. des Ois. du département de la Manche, Paris, 1843.
3. *Charvilhat, G.* — Prodrome d'une faune orn. du Puy-de-Dôme, 1908.
4. *Mongel et Lomont.* — Zoologie du département des Vosges.
5. *Teslé.* — Hist. nat. du Morbihan.

LIGUE FRANÇAISE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

33, *Rue de Buffon*, 33 — *PARIS*. Bulletin mensuel.

BIBLIOGRAPHIE

Viennent de Paraître :

MENEGAUX (A.). — *L'élevage de l'Autruche.* Récolte et commerce des plumes. (Challamel, 17, rue Jacob, Paris.)

BUREAU Louis. — **L'Age des Perdrix**. II. *La Perdrix Rouge.* Nantes, Vié, libraire, Passage Pommeraye, 1 vol. in-8°, 54 fig. Prix : 7 fr. 50, par la poste 7 fr. 75.

LESSON (R.-P.). — Articles d'Ornithologie parus dans l'*Echo du Monde Savant* de 1842 à 1845. Réimpression par A. Menegaux, Paris, 55, rue Buffon, 280 pages avec portrait de Lesson. Prix : 12 fr.50

LA CHASSE AU GRAND-DUC EN FRANCE, par Maurice de la Fuye et Gabriel de Dumast, préface du comte J. Clary, président du Saint-Hubert-Club de France. Un volume in-16 de viii-232 pages, avec 53 illustrations.

(Lib. Rothschild, L. Laveur, 13, rue des Saints-Pères, Paris.)

Cabinet d'Entomologie & d'Ornithologie

G. BAER

Successeur de Henri GUYON
NATURALISTE
Fournisseur du Muséum d'Histoire naturelle de Paris

CHOIX CONSIDÉRABLE
d'Oiseaux Exotiques & Œufs
et d'Insectes de tous pays
pour Musées et Collections
USTENSILES POUR LES SCIENCES NATURELLES

13, Rue Bertin-Poirée, PARIS

IMPRIMERIE

Henri TESSIER

56, rue des Carmes, ORLÉANS

Ouvrages Scientifiques et Industriels

Publications Périodiques

BARÈMES, TABLEAUX
Catalogues, etc.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

SAISON D'ÉTÉ 1913

TRAINS EXPRESS ET DE LUXE POUR GENÈVE ET LA SAVOIE

(*Aix-les-Bains, Chambéry, Genève, Evian*).

1°) de Paris

Train de luxe journalier « Savoie-Express » composé de voitures-salons de la Cie des Wagons-Lits et d'un wagon-restaurant.
Nombre de places limité.
(Mise en marche du 5 juillet au 13 septembre).

2°) de Londres et Paris

a) Express de nuit pour Genève et Divonne, composé de lits-salon, wagons-lits, 1re, 2e et 3e classes à couloir avec lavabos et water-closets. Voitures directes : 1re et 2e classes Paris-Divonnes ; lits-salon, 1er et 2e classes Calais-Genève et vice-versa.

b) Express de jour Paris-Genève, voitures de 1er et 2e classes à couloir, wagon-restaurant de Paris à Dijon et de Dijon à Paris.

RELATIONS ENTRE PARIS, POUGUES-LES-EAUX, VICHY, RIOM, CHATEL-GUYON ET CLERMONT

Vichy-Express.

a) Train de luxe quotidien, du 21 juin au 7 septembre inclus, entre Paris et Vichy avec correspondance de et sur Riom, Châtel-Guyon et Clermont-Ferrand, composé de salons de la Cie des Wagons-Lits et d'un restaurant. Nombre de places limité.

b) Train rapide de jour, 1re classe. Voitures directes à lits-salon entre Paris-Vichy et Paris-Royat ; 1re classe Paris-Châtel-Guyon. Wagon-restaurant dans le train d'aller. Dessert directement ou par correspondance : Pougues, Ris-Chateldon, Riom, Châtel-Guyon, Clermont, Royat et Coudes-Saint-Nectaire.

c) Train express de jour, toutes classes, Paris-Clermont-Saint-Etienne, Voitures directes, 1re, 2e et 3e classes : Paris-Vichy, Paris-Royat ; 1re et 2e classes : Paris-St-Etienne. Wagon-restaurant Paris-Nevers.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide-Horaire P.-L.-M. vendu 0 fr. 60 dans toutes les gares du réseau.

5e Année. — N° 54. 7 Octobre 1913.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

DIRECTEUR :

A. MENEGAUX

Assistant d'Ornithologie au Muséum national d'Histoire naturelle.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : Le Dr R. DIDIER.

Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue (manuscrits, abonnements, demandes de renseignements) à M. A. MENEGAUX, 55, Rue de Buffon, PARIS

Prix de l'abonnement : 10 fr. par an

Le numéro : 0 fr. 85 centimes

Les Abonnements partent de janvier.

ORLEANS

IMPRIMERIE H. TESSIER, 56, Rue des Carmes

1913

Smithsonian Institution
OCT 20 1913
National Museum

COMITÉ DE RÉDACTION DE LA REVUE POUR 1913

René Babin, Aimé Bouvier, A. Chappellier, Fernand Daguin, Louis Denise, R. Didier, Paul Estiot, Gabriel Etoc, Albert Maes, L. Maillard, Auguste Menegaux, Paul Paris, Xavier Raspail, Eugène Simon, Louis Ternier.

AVIS

Les réunions du Comité, pour l'année 1913, auront lieu le deuxième lundi de chaque mois, *55, rue de Buffon, au laboratoire d'Ornithologie*, à 5 heures, aux dates suivantes : 13 octobre, 10 novembre et 8 décembre.

Les amis de la *Revue* sont invités à ces réunions.

SOMMAIRE DU N° 54

L. Lavauden. — Le Parc national de l'Oisans.
Soulet. — Un lâcher de Cailles dans le Merlerault (Orne).
R. Didier. — La Mouette rose.
F. Daguin. — La vérité sur les Oiseaux de proie.
L. Ternier. — Note sur le Torcol.

Notes et Faits divers.

Au sujet du chant du Rossignol (Charrière).
Capture à Lyon d'une Mouette de l'observatoire de Rossitten (C. Gaillard).
Réponse à la question « A propos du Pinson » (Charrière).
Les Macareux (Magaud d'Aubusson).
Colonie d'Eiders (E. Plocq).
Colonies d'Echasses (E. Plocq).
Passage d'Echasses (Brasil).
Capture d'une Échasse en Dordogne (S. Février).
D'un Torcol et d'un nid de Moineau Friquet (Un abonné).
Chasse au marais de Sailly-Bray (Vte d'Applaincourt).
A propos d'un Plongeon (A. M.).
Arrivée des Hirondelles en 1913 (A. Hugues).
Autrucherie de Tuléar.
Les Autruches au Soudan.
Réseau Mérops.

Les articles étant signés, la Rédaction de la REVUE n'est responsable ni des opinions émises ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des notes et articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* n'est permise qu'avec l'indication d'origine.

TARIF DES TIRÉS A PART

4 pages	25 ex.	4 »	8 pages	25 ex.	5 50
—	50 —	4 25	—	50 —	6 »
—	100 —	5 »	—	100 —	7 »

Couverture, en plus des prix ci-dessus :	25 ex.	2 75
— —	50 —	3 25
— —	100 —	4 25

5e Année. — N° 54. 7 Octobre 1913.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

LE PARC NATIONAL DE L'OISANS

par L. Lavauden

La France, l'une des dernières parmi les nations civilisées, a enfin son Parc national. Nous pensons que les lecteurs de la *Revue Française d'Ornithologie* auront quelque satisfaction à connaître le but et la genèse de cette œuvre qui intéresse directement tous les amis de la nature.

Les mots « Parc national » (1) ne sont que la traduction littérale des mots « National Park » appliqués par les Américains à une institution dont ils sont les créateurs. On sait que ces mots désignent un vaste espace de terrain abandonné aux seules forces de la nature, et où la vie végétale et animale, aussi bien que la forme esthétique des paysages, sont à jamais protégées contre toute entreprise humaine.

Il ne faut pas confondre les *Parcs nationaux*, comme on a été tenté de le faire, avec les *Réserves artistiques* de certaines de nos forêts françaises, pas plus qu'avec les *Freiberge*, les *Districts francs* de la Suisse, où seule la chasse est interdite, pendant une durée variable, mais limitée ; ils sont encore moins des *Parcs-réserves*, dont l'objet est d'élever, à l'état protégé, un gibier destiné, après sa reprise, au repeuplement ultérieur d'autres régions.

Les Parcs nationaux ne sont rien de tout cela ; ils sont simplement un territoire où l'homme s'interdit volontairement toute action, et qu'il abandonne au libre jeu des forces de la nature dans un but simultané de satisfaction esthétique et d'étude scientifique.

Il est superflu d'insister sur l'intérêt considérable d'une pareille institution. Nous verrons tout à l'heure toute l'importance qu'elle peut avoir au point de vue seul de la conservation de la faune ornithologique alpine.

Le premier « Parc national » a été fondé par les Américains ; c'est le célèbre territoire de Yellowstone, qui comprend près de 800.000 hectares, et qui fut constitué en réserve intangible, par une loi fédérale en 1865. Depuis, des institutions analogues ont été créées en Suède, en Norvège, en Autriche, en Prusse, en Bavière, en Wurtemberg, en Australie... Nous ne parlons pas de l'Angleterre, où le régime de grande propriété a permis à plusieurs landlords de constituer un bon nombre de ces parcs où la nature est abandonnée à elle-même, et où des troupeaux de bœufs sauvages s'ébattent au sein de forêts vierges.

En Suisse, en 1908, fut créé, grâce à l'initiative privée, le parc national du Val Cluoza. Vallon reculé, rocheux, sans population et presque sans forêts, couronné de cimes désertes et de glaciers improductifs, le Val Cluoza put

(1) Les Allemands disent « *Naturschutzpark* », littéralement « Parc pour la protection de la nature », définissant ainsi l'institution en la nommant. La périphrase est un peu longue pour être employée en français.

être acquis sans trop de frais par la Ligue suisse pour la protection de la nature ; confinant d'autre part à des territoires plus riches, bien boisés, dans lesquels se sont conservés soit une faune abondante, soit une flore riche et variée, le parc national du Val Cluoza obtint dans toute la Confédération helvétique, et même à l'étranger, une renommée universelle.

Devant ce succès rapide, l'Administration forestière française se demanda si l'œuvre qui avait réussi en Suisse ne pouvait pas être tentée avec succès en France.

M. Mathey, conservateur des Eaux et Forêts à Grenoble, poursuivit cette entreprise avec persévérance. Il s'attacha dès l'abord à trouver l'emplacement qu'on pouvait assigner au premier Parc national français. Ce n'était pas chose facile : il fallait rencontrer une vaste étendue de terrains sans population dont les intérêts matériels se fussent opposés à la réalisation de l'œuvre entreprise, terrains présentant une configuration variée, — avec autant que possible — des eaux, des pâturages, des forêts et des glaciers. Il fallait, de plus, que ce premier noyau fût susceptible de s'étendre, sans se heurter aux frontières ; le parc national, pour mériter son nom, devait être *français* : français dans son noyau, comme dans ses abords, sources futures de son agrandissement.

M. Mathey trouva cet emplacement sur la commune de Saint-Christophe-en-Oisans, dans le cirque de la Bérarde. Aucun ne pouvait mieux convenir ; des pâturages presque ruinés, et par suite sans grande valeur vénale, mais qu'une mise en défens rigoureuse aura vite fait de restaurer ; une petite forêt de pins de montagne, au Plan du Carrelet ; les glaciers imposants de la Bonne-Pierre, du Chardon et de la Pilatte, tel est le cadre imposant qu'il se proposa de donner au Parc national français (1).

La voie était tracée, restait à la parcourir jusqu'au bout.

Il fallait décider la commune de Saint-Christophe à vendre à l'Etat une part importante de son territoire communal ; il fallait faire comprendre à ses habitants le haut intérêt qui s'attachait à la réalisation du projet. Pour qui connaît la proverbiale et séculaire méfiance des populations alpines, la tâche paraissait irréalisable. M. Mathey sut cependant l'accomplir. Disons cependant, à la louange des rudes montagnards de Saint-Christophe, pourtant étrangers aux spéculations artistiques et scientifiques, qu'ils comprirent à merveille, avec un sens très sûr, la noblesse et l'intérêt de l'œuvre entreprise. Et nous avons vu plus d'un esprit cultivé montrer, à l'exposé de la question du Parc national, moins de finesse et de compréhension que ces simples et pauvres paysans de la montagne.

Dès le mois d'août 1912, M. Mathey obtenait du Conseil municipal de Saint-Christophe, une promesse de vente de 4.248 hectares de terrains communaux, moyennant un prix global de 100.000 francs. Le Conseil municipal alla plus loin, outre cette promesse de vente, il offrit à l'Etat la location de la chasse sur 8.714 hectares de pâturages communaux. Grâce à l'activité de M. le Conservateur Mathey, les formalités administratives furent abrégées, et l'acquisition, comme la location, décidées par le Ministère de l'Agriculture.

C'est donc un territoire de 12.962 hectares d'un seul tenant, sur lequel la faune alpine va trouver une absolue protection.

Nous ne pouvons insister ici sur l'intérêt de la création du Parc national au point de vue botanique et forestier. La marche de la restauration naturelle d'un bassin torrentiel ; la reconstitution spontanée de pâturages et de

(1) M. Mathey exposa son projet au mois d'avril 1911, dans une conférence qu'il fit à la *Société dauphinoise d'Etudes biologiques.*

forêts ruinées, dont l'étude apportera une solution définitive au problème de la dégradation du climat alpin et des limites supérieures de la végétation forestière ; l'évolution botanique de ces pâturages livrés à eux-mêmes ; la colonisation végétale des moraines glaciaires ; toutes ces questions sont d'un intérêt scientifique primordial et seule la création d'un parc national peut permettre de les résoudre avec certitude. Mais nous n'avons pas ici à nous en occuper.

Nous voulons, ici, simplement considérer l'œuvre du Parc national au point de vue de la conservation de la faune ornithologique alpine.

Sous ce seul aspect restreint, cette œuvre présente déjà un intérêt considérable. Les hautes vallées alpines ont une faune ornithologique bien plus riche qu'on ne serait tenté de le supposer. Non seulement on y rencontre les habitants ordinaires des hautes zones : l'Accenteur alpin, le Pinson niverolle, le Crave, le Chocard et le Lagopède ; non seulement on voit y remonter des formes plutôt subalpines, comme le Merle de roche, le Tichodrome, le Venturon et le Casse-noix ; mais encore on peut y voir fréquemment nicher de nombreuses espèces qu'on ne s'attendrait pas à y rencontrer : Echassiers de passage, Barges, Bécasseaux, Chevaliers ; Palmipèdes de toutes sortes, Grèbes, Canards, etc. (1) ; petits Passereaux du Nord, comme les Sizerins et peut-être le Bruant des Neiges ; enfin même certaines espèces méridionales, comme les Traquets rieur et stapazin, dont la présence y paraît plutôt inattendue (2).

Ajoutons que ces régions abritent encore les derniers Gypaètes des Alpes ; et tout en ayant autrefois pris la plume pour affirmer le caractère nuisible de ces Rapaces, nous ne pouvons, à raison de la rareté croissante de l'espèce, qu'être satisfait de leur voir réserver une retraite sûre, qui pourra peut-être retarder, sinon empêcher leur extinction complète.

A toutes ces espèces d'oiseaux, il faut ajouter quelques Mammifères : le Chamois, d'abord, ensuite la Marmotte, le Lièvre variable des Alpes — en petit nombre ; — l'Hermine — également rare— et enfin deux espèces que leur petite taille fait passer inaperçues : le Campagnol des neiges et la Musaraigne des Alpes.

Toutes ces espèces vont trouver, dans le Parc national, un territoire où leur sécurité sera absolue — du moins du fait de l'homme.

Il sera sans doute possible de réintroduire à côté d'elles celles qui ont vécu jadis sur le même sol, et que l'hostilité de l'homme en a fait disparaître par le déboisement, par la chasse et par la culture : le Bouquetin parmi les Mammifères, et le Grand Tétras parmi les Oiseaux sont ses deux plus intéressantes victimes. La restauration naturelle de la forêt dans ces régions permettra la réussite de la réintroduction du Grand Tétras dans un avenir rapproché — et même immédiatement si les projets engagés dans le Département des Hautes-Alpes se réalisent.

Déjà M. l'Inspecteur d'Alverny, suivant l'exemple de M. le Conservateur Mathey, a obtenu de la commune de Pelvoux une promesse de cession d'une immense étendue des terrains, qui forment le versant haut-alpin du Parc national de Saint-Christophe, auquel ils sont contigus. C'est donc, si cette acquisition se réalise, près de vingt mille hectares *d'un seul tenant* qui cons-

(1) Un Cormoran, en plumage de noces, a été tué à la Grave (Hautes-Alpes), le 15 juin 1913.

(2) En juillet 1912, nous avons recueilli, près du lac de Brouffier (2.300 mètres), un nid contenant quatre œufs, que M. l'abbé Etoc voulut bien nous déterminer, et qu'il reconnut appartenir au Traquet stapazin. Nous avons eu, depuis, l'occasion d'observer deux fois cet oiseau, à la Grave (Hautes-Alpes) et à la Bérarde (Isère). Dans cette dernière localité, en juin dernier, nous avons aussi observé un couple de traquets rieurs.

titueront le nouveau Parc national français : l'on voit toute la magnificence de cette œuvre de protection de la nature. Et ces terrains de la commune de Pelvoux ont les aspects les plus variés : des crêtes de Claphouse, riches en Chamois et en Lagopèdes, aux rochers des Bœufs-Rouges, où l'Aigle et les Corneilles alpines règnent sans partage, en passant par les forêts de mélèzes de l'Ailefroide, où le petit Tétras se rencontre en abondance, et où le Grand Tétras trouverait un asile sûr, cette magnifique région présente tous les aspects de la nature alpine, forêts, pâturages, glaciers et rochers déserts. Quelle magnifique réserve pour toutes les richesses de cette faune alpine si variée, si intéressante, et hélas, si menacée !

Puissent les bonnes volontés se grouper autour des hommes qui ont assumé une telle entreprise ! Puissent-ils ne rencontrer auprès des pouvoirs publics, comme auprès des sociétés privées, dont la collaboration est indispensable pour la mener à bien, que des concours loyaux, sincères, désintéressés, sans arrière-pensée et sans réticence ! Nous qui avons pu assister, jour par jour, à l'éclosion laborieuse de l'œuvre du Parc national, nous savons combien de difficultés ont surgi, qui toutes ont été surmontées. Espérons que maintenant, après tant de peines et tant d'efforts, les résultats définitifs sont bien acquis et que notre pays est doté de son Parc national, la plus belle entreprise qui ait pris naissance en France depuis le début du XIXe siècle pour l'étude et la protection de la Nature, de la flore et de la faune françaises (1).

UN LACHER DE CAILLES DANS LE MERLERAULT (ORNE)

par M. Soulet.

Par l'entremise de M. A. Menegaux, du Muséum, j'ai pu faire venir d'Angleterre cinquante Cailles importées d'Egypte. Elles arrivèrent toutes vivantes le 8 mai, en gare d'Echauffour (Orne), mais elles n'avaient plus ni eau ni grains. Le chef de gare qui avait été prévenu à l'avance, les fit ravitailler tout de suite et le garde-chasse en prit livraison le jour même. Croyant bien faire pour les remettre de leur voyage, il les lâcha dans une volière grillagée, mais affolées les bêtes se précipitèrent contre les treillis et beaucoup se blessèrent assez gravement à la tête et se déplumèrent le crâne. Il eût fallu au préalable tendre la volière de toile sur les côtés les plus éclairés et sur le haut. Malgré cet à-coup imprévu, la plupart se remirent rapidement et reprirent bonne mine, grâce à beaucoup d'eau, de grains et de verdure.

Le samedi 10 mai, un oiseau meurt, de maladie probablement, car il était très maigre. Le dimanche 11 mai, jour du lâcher, il tombe malheureusement de fortes ondées toute la matinée avec un vent du Sud-Ouest assez fort. L'après-midi, le temps étant meilleur, à 4 heures, en compagnie du garde, je procède au « *baguage* » et je place les oiseaux *par dix* dans quatre paniers plats à couvercle, de 25 centimètres de long sur 18 de large, et 10 de haut, en laissant en observation jusqu'au lendemain les 9 restants qui étaient les plus déplumés et paraissaient les moins vigoureux. A 5 heures je vins repérer les endroits où je déposerai les paniers; je choisis des places peu éloi-

---

(1) On pourra bientôt accéder au Parc de la Bérarde par une route carrossable construite sur la rive droite du haut Vénéon et accrochée aux flancs des montagnes dénudées. D'autres parcs suivront bientôt ce premier. Grâce à l'initiative du T. C. F., une association est en voie de formation à l'effet de réunir les ressources nécessaires pour créer des réserves territoriales de grande étendue aussi bien pour des expériences de régénération naturelle que pour la conservation de beautés naturelles déjà existantes. (A. M.)

gnées des haies dans lesquelles les oiseaux pourront trouver rapidement un premier abri contre les Rapaces et les petits Carnassiers et en outre à proximité d'un couvert, blé ou prairie artificielle, où ils pourront se tenir dans la journée. A chaque instant je place une assiette pleine d'eau avec au milieu une pierre un peu plus petite que le poing, afin qu'en se baignant les oiseaux ne renversent pas tout le liquide et je répands un peu de grain autour de l'assiette.

A 10 heures du soir, accompagné du garde, je vais déposer les paniers aux endroits indiqués, distants entre eux de 500 mètres en moyenne. Nous posons le premier panier près de la maison du garde, au Hamel, et nous continuons jusqu'au quatrième, situé à deux kilomètres du premier. Les paniers sont déposés très doucement et non ouverts. Les Râles poussent leur cri guttural dans les herbages des alentours. « Puisque les Râles sont arrivés, prophétise le garde, c'est que les Cailles ont fini leur migration ! » Conclusion : celles que nous lâchons vont probablement rester dans le pays. Que Saint-Hubert vous entende ! ...

Nous attendons un quart d'heure après la pose du dernier panier, puis je l'ouvre avec précaution et je maintiens le couvercle levé à 45° environ par une petite fourche en bois. Sur le couvercle j'étale une poignée de longues herbes qui feront toiture en cas de pluie. Ai-je fait un faux mouvement ? Est-ce la lune qui brille trop ? 5 oiseaux quittent le panier et s'éparpillent dans la pièce de blé. Je peste !!! le garde sourit... il semble satisfait de ne pas avoir ouvert le panier lui-même.

A l'ouverture du troisième panier, tous les oiseaux restent blottis dedans ; tandis qu'au deuxième et au premier deux oiseaux s'envolent aussitôt.

Le lundi 12 mai, à 2 heures du matin, le vent tourne au Sud ; le temps est trop doux ; gare à la pluie ! à 4 h. 1/4 je pars et à pas de loup je m'approche du premier panier, vide !... il y a du bon !! L'ouverture du panier doit toujours être opposé à l'endroit par où l'on va au panier, car ainsi le couvercle recouvert de sa toiture de fortune empêche les oiseaux de voir arriver le visiteur. De plus cette toiture dérobe les paniers aux regards indiscrets. Au deuxième panier, trois oiseaux n'ont pas pris le départ ; à mon approche, deux s'envolent ; un a l'aile froissée, je le reprends. Au troisième panier, deux oiseaux restés dedans, un s'envole bien, l'autre refuse ; je constate qu'une patte est malade et je l'enlève. Au quatrième panier, trois oiseaux sont restés, l'un d'eux s'envole, les deux autres refusent ; l'un a l'aileron brisé, l'autre paraît fatigué. Après un nouvel examen et un conciliabule avec le garde, les trois oiseaux repris sont définitivement réformés, mis à mort et emportés.

Toute la journée du lundi il pleut sans discontinuer. C'est une vrai guigne ! Pauvres crânes chauves, quels rhumes de cerveau vous allez prendre !!!

Vers le soir quelques éclaircies. Il faut lâcher les derniers oiseaux, car je dois quitter la Normandie le lendemain. Sur les 9 que je lâche, le soir, non loin de la maison du garde, un refuse absolument le départ : ses ailes sont asymétriques. Je décide de l'emporter à Paris avec une autre Caille déjà mise en observation ; je les ai d'ailleurs encore toutes les deux (juillet). Parmi les 8 autres, l'un s'était à peu près défoncé le crâne dans la volière. Deux ou trois paraissaient bien peu robustes ; mais, « à Dieu va ! » comme dit l'autre.

***

Il pleut toute la nuit du lundi au mardi (13 mai). On ne pouvait pas faire un lâcher par un temps plus détestable. De très bonne heure, malgré la pluie fine et froide et malgré un brouillard à ne pas voir le bout de son nez, je pars

accompagné d'un *chien très sage* ; je voudrais savoir s'il y a déjà des victimes...

Je ne trouve, malgré mes recherches, aucun oiseau mort... Beaucoup piétent devant le chien, sans vouloir s'enlever de terre ; trois s'envolent, mais font un vol très court et paraissent bien tristes !! elles doivent regretter l'éclat du bleu soleil d'Egypte...

Je suis persuadé que si j'avais lâché les Cailles en Beauce, par exemple, pas une seule n'aurait survécu, à cause du mauvais temps... mais dans notre Normandie, aux champs et aux herbages coupés de haies nombreuses et larges, quelques Cailles pourront peut-être se sauver. Et parmi celles-là, combien échapperont à la serre brutale des brigands de haut vol et de toute envergure ? Combien tomberont sous la dent cruelle de Herr « Reincke Fuchs » ? C'est ce que nous saurons à l'ouverture prochaine...

***

Dans tous les cas le garde doit conserver les bagues des oiseaux qui seront trouvés morts sur les lieux où j'ai fait le lâcher. Quant à ceux qui iront se faire tirer dans les communes voisines, les chasseurs ont été avisés, par une note dans les journaux locaux, qu'ils doivent remettre les bagues à la mairie ou les renvoyer au Muséum, en indiquant l'endroit où l'oiseau aura été capturé.

TABLEAU D'ENSEMBLE

LIEU DU LACHER NUMÉROS DES PANIERS NUMÉROS DES BAGUES	Oiseaux envolés à la pose	Oiseaux dans les paniers au petit jour	Oiseaux refusant le départ	OBSERVATIONS
912, 913, 915, 916, 917, 918, 919, 921, 923, 925. Panier n° 1. — *Le Hamel.*	2	0	Néant	Néant
902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911. Panier n° 3. *Sur-le-Mont.*	0	3	1	N° 904. Patte malade (réformée).
924, 926, 927, 930, 931, 932, 934, 935, 940, 941. Panier n° 2. — *Tremblay.*	2	3	1	N° 924. Aile froissée (réformée).
928, 933, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949. Panier n° 4. *Le Val-Martel.*	5	3	2	N° 933. Aileron brisé (réformée). N° 928. Malade (en observation à Sceaux)
936, 939, 922, 920, 901, 929, 914, 950. Panier n° 5. *Le Hamel* (2e lâcher).	0	0	2	N° 929. Crâne défoncé (réformée). N° 950. Ailes asymétriques (en observation à Sceaux) 937 et 938. Mortes le 1er juillet.

Résumé { Sur 50 oiseaux *un* meurt en volière donc, déchet : 14 p. 100. { 4 sont réformés. 2 ajournés.

LA MOUETTE ROSE

par R. Didier

La Mouette rose (*Rhodostethia rosea* Macgill.) est un oiseau propre aux régions arctiques, Alaska, Groenland. C'est, de tous les oiseaux, un de ceux qui s'avancent le plus vers le Nord.

Cette petite Mouette, seule espèce du genre, a été vue pour la première fois par Ross, dans l'île Melville, en 1823. Elle a été une rareté pendant bien longtemps et n'a été représentée pour la première fois dans les collections qu'en 1886. Encore aujourd'hui, elle est si peu commune que son prix est fort élevé et que plusieurs grands musées n'en possèdent aucun exemplaire.

Sa longueur totale est de 30 à 33 centimètres. Son envergure de 75 à 80 centimètres ; son poids d'environ 250 grammes. Le bec est court, comprimé, mince, noir en entier avec l'intérieur rouge.

L'iris est noir-brunâtre, les ongles noirs ; les tarses, courts et robustes, sont rouge corail, ainsi que les bords nus des paupières.

Le mâle de la Rhodostéthie en plumage de noce a le dessus du corps et des ailes gris bleuté, la tête et la queue blanchâtres un peu rosées, le cou, une partie du dos, les parties inférieures et le croupion d'un rose rouge intense.

Un collier noir et velouté, oblique, va de la nuque au-dessous de la gorge.

Les vieux sujets sont plus foncés, les femelles et les jeunes sont pâles.

La femelle est à peu près semblable au mâle ; seul le collier lui fait défaut.

Jusqu'en mai 1905, on ignorait absolument les lieux de ponte de cet oiseau, mais d'après le Dr S. A. Buturlin, qui l'a bien étudié, il niche entre le 15 mai et le 15 juillet dans les parties basses des bassins de la Kolyma, de l'Alazeia et de l'Indigirka, des monts Taskhaiakh-tag, à l'Ouest ; jusqu'au cap Baranow, à l'Est ; et du 70°1/2 au 67°1/2 de latitude N. à peu près.

C'est dans ces endroits que se trouve, en janvier, un des pôles du froid avec — 40° ; c'est là que l'on a retrouvé les restes gelés du mammouth. C'est surtout au delta de la Kolyma que la Mouette rose serait abondante pendant l'été, d'après les dires de S. A. Buturlin, qui a pu y recueillir 38 peaux et 36 œufs de cet oiseau. Le delta de la Kolyma, qui est la plus orientale des grandes rivières du bassin polaire arctique, est situé à peu près entre le 68°1/2 et le 69°3/4 de longitude Nord et du 159° au 160°1/2 de longitude Est de Greenwich. Ce delta, vaste espace de 1.500 kilomètres carrés d'étendue environ, est un mélange de marais, de terre humide, de bruyères, de ruisseaux où, çà et là, poussent l'aune et le saule.

C'est là que fin mai, Buturlin a remarqué la présence de la première Mouette rose, au milieu d'un grand nombre d'autres oiseaux.

La Mouette rose nage bien et plonge la tête et tout le corps, volant par paire, se posant sur la glace, cherchant des mouches et des insectes. Sa voix est plus haute et moins aigre que celle des autres Mouettes ; c'est tantôt un cri ressemblant à : *a'wo*, *awo* ou : *claw*, *claw*, ou un long *kiaou*, ou *miaou*. Lorsqu'elle se querelle : *adac*, *adac*.

Elle niche en colonies de 2, 3, 10 et jusqu'à 15 paires. Les nids sont placés sur de petits marais moussus presque dénudés d'herbe, ou sur la mousse, sortant de 10 à 25 centimètres au-dessus du sol.

Ils sont faits d'herbes sèches, de mousse blanche de renne et de débris divers.

La Mouette y pond de 2 à 3 œufs de 43 × 31 mm. Ces œufs, fort jolis sont très ronds, la petite extrémité est peu prononcée. Ils sont plus foncés et plus colorés que les œufs des autres Mouettes, d'un vert olive riche et profond, parsemé de taches d'un brun chocolat, surtout près du gros pôle. La

femelle et le mâle couvent alternativement ; la femelle quitte souvent son nid pendant le jour, volant autour des mares ou marchant sur la glace, mais elle le garde fidèlement la nuit. Ces oiseaux défendent leur couvée avec énergie contre les intrus ou maraudeurs qui tentent de s'en approcher. A leur naissance, les poussins en duvet ont environ 13 centimètres de long, mais ils croissent vite et arrivent bientôt à 20 centimètres.

Leurs yeux sont noirs, les pattes couleur chair teintée de gris, les griffes brunes, le bec chair grisâtre à bout brun. La livrée des poussins est jaune poussiéreux, avec le fond recouvert de marques gris noir, irrégulières. Le ventre est gris blanc, la tête est presque noire.

Les côtés des sourcils et de la gorge sont marqués de taches foncées. C'est sur les ailes d'abord, puis sur la queue que les plumes commencent à se montrer, puis sur le dos et les flancs, enfin sur le croupion. Les plumes du croupion et des flancs sont blanches, avec des extrémités rouillées et gris noir.

Les jeunes de la Mouette rose ont les yeux noirs avec le tour des paupières brunâtre, les pieds rougeâtre clair, les ongles noirs, le bec gris brun ; l'aile est plus arrondie que chez l'adulte, la queue n'est pas aussi cunéiforme.

Toutes les parties inférieures sont blanches, teintées de cannelle sur la poitrine et le sternum. La doublure des ailes est blanche. Les parties supérieures sont brun foncé ochracé. Le front gris brun, le sourcil blanchâtre, une tache gris brun devant et au-dessous des yeux. Les petites couvertures des ailes et la queue sont blanches. Les Mouettes roses n'ont pas été rencontrées très souvent par les voyageurs.

Certains les ont rencontrées près de l'île Kotelny. Pour d'autres, elle nicherait encore près de Sredny-Kolymsk (67°26 1/2 N.), à Malaya, sur l'Alazeya Rivière (au sud du 68°) ; dans le delta de l'Indigirka, près de Russkoe Ustje (70° N. et 149° 1/2 E.) ; enfin, à Verkhojansk (67°33 1/2 N. et env. 133° E.).

En résumé, la limite de nidification de la Mouette rose serait au Sud, à peu près de 67° 1/2 N. et au Nord pas plus haut que le 70°.

Espérons que de nouvelles études nous apporteront un jour de nouveaux documents sur cet intéressant oiseau, qui n'est pas encore très connu.

Ceux que cette question intéresse peuvent lire avec fruit les intéressantes études qu'en a faites le Dr S. A. Buturlin, *in Bul. de la Soc. Zoologique de Genève*, 1908 et 1912.

LA VÉRITÉ SUR LES OISEAUX DE PROIE *(fin)*

par Fernand Daguin.

Astur palumbarius (D. et G.). ; Syn. : *Falco palumbarius* (Linné). — Ce Rapace, devenu abondant en France, est un dangereux malfaiteur. La manière dont il fond sur sa proie, obliquement et non perpendiculairement comme le Faucon pèlerin et la Cresserelle, lui permet d'atteindre facilement un animal fuyant sous bois. Il poursuit, avec une ardeur égale le lièvre, le lapin, les oiseaux sauvages et les oiseaux domestiques. Deux cent vingt-neuf autopsies, pratiquées par Rœrig, Rey, Rzehak, de Chernel et Eckstein, ont fourni les résultats suivants : 66 p. 100 de débris d'animaux utiles, 18 p. 100 de débris d'animaux nuisibles, 14 p. 100 de débris d'animaux neutres. — Oiseau nuisible.

Accipiter nisus. (D. et G.) ; Syn. : *Astur nisus* (Keys. et Blas.). — Beaucoup plus petit que l'Autour, l'Epervier n'est pas moins redoutable que lui. Son audace est telle qu'il n'hésite pas à poursuivre sa proie jusqu'auprès des

habitations et dans les basses-cours. Il y a quelques années, un Epervier a été capturé, à Chamesson (Côte-d'Or), dans une chambre où il s'était précipité, par la fenêtre ouverte, à la poursuite d'un Moineau. Ce Rapace se nourrit d'oiseaux, surtout d'oiseaux de petite taille. Quand la faim le presse, il se rabat sur les petits mammifères et sur les insectes. Les recherches de Rœrig, Eckstein, Rey, Rzehak, Baer et de Chernel ont porté sur six cent treize individus ; ces naturalistes ont trouvé dans l'estomac des sujets ouverts par eux, une proportion de 68 p. 100 d'espèces utiles, de 16 p. 100 d'espèces nuisibles et de 12 p. 100 d'espèces neutres. — Oiseau nuisible.

Circus œruginosus (D. et G.) ; Syn. : *Circus rufus* (Schlegel). — Le Busard harpaye ou Busard des marais fréquente les marécages, les étangs, le bord des cours d'eau. Il recherche les nids d'oiseaux et dévore avec une égale avidité les œufs et les jeunes. Il fait la guerre aux oiseaux d'eau (Echassiers et Palmipèdes), aux petits mammifères, aux lézards, aux grenouilles, aux insectes et même, affirme-t-on, aux poissons (1). Les dix-huit Buzards harpayes disséqués par Rey, Rœrig et de Chesnel, avaient dans le gésier, 50 p. 100 de débris d'animaux utiles, 40 p. 100 de débris d'animaux nuisibles et 10 p. 100 de débris d'animaux indifférents. — Oiseau plus nuisible qu'utile.

Circus cyaneus (D. et G.) ; syn. : *Strigiceps cyaneus* (Bonaparte). — Le Busard Saint-Martin fait sa nourriture principale de souris, de mulots, de grenouilles, de lézards et d'insectes. Il fait une destruction énorme de petits mammifères malfaisants (2), et rend ainsi à l'agriculture des services tels qu'on devrait lui pardonner la capture accidentelle de quelques petits oiseaux. Rœrig, Rey, de Chernel et Baer ont fait porter leurs investigations sur l'estomac de trente-cinq Buzards Saint-Martin. La proportion de débris d'animaux nuisibles qu'ils y ont reconnus s'est élevée à 87 p. 100 contre 13 p. 100 de fragments d'animaux utiles. — Oiseau utile.

Circus cineraceus (D. et G.) ; Syn. : *Circus pygargus* (P. Paris) ; *Circus Montagui* (Vieillot). — Les opinions sont assez partagées au sujet du genre de vie du Busard Montagu. Un observateur, cité par Degland et Gerbe (3), affirme n'avoir trouvé que des sauterelles dans l'estomac d'une cinquantaine de sujets ouverts par lui. D'autres ornithologistes prétendent avoir trouvé dans le gésier de ce Rapace des débris de Rousseroles, de Phragmites et même des œufs. On dit le Montagu grand destructeur de nids (4). Enfin, cet oiseau attaque, également, les petits rongeurs, les grenouilles et les lézards. Résultats de seize autopsies faites par Rœrig, de Chernel et Rey : 62 p. 100 d'espèces nuisibles et 38 p. 100 d'espèces utiles. — Oiseau nuisible ?

B. — Rapaces nocturnes.

Noctua minor (Brisson) ; Syn. : *Carine noctua* (Scopoli) ; *Glaucidium noctua* (Retz). — La Chevêche se livre à la chasse des souris, des rats, des mulots, des musaraignes, des campagnols, des chauves-souris et des insectes ; rarement, la voit-on poursuivre les petits oiseaux. Le gésier de mille huit cent quatre-vingt-neuf chevêches ouvertes par Rœrig, Rey, le baron Geyr de Schweppenburg, Greschick, Hennicke, Altum, Baer et Uttendörfer, Pigl et de Chernel, contenait 96 p. 100 de débris d'animaux nuisibles, 2 p. 100 de

(1) Degland et Gerbe, *op. cit.*, p. 106 ; — Hennicke, *Die Raubvögel Mitteleuropas*, p. 189
(2) Degland et Gerbe, *op., cit.* p. 108.
(3) *Op. cit.*, p. 111.
(4) Hennicke, *Die Raubvögel Mitteleuropas*, p. 197.

débris d'animaux utiles et 2 p. 100 de débris d'espèces indifférentes. — Oiseau très utile.

Nyctale Tengmalmi (D. et G.) ; Syn. : *Nyctala Tengmalmi* (P. Paris) ; *Strix Tengmalmi* (Gmelin). — La Chouette Tengmalm est peu commune en France. Elle vit de petits rongeurs et d'insectes, ainsi que de limaçons et d'escargots. Elle s'attaque aussi aux chauves-souris et aux musaraignes, considérés comme des espèces utiles ; on peut donc soutenir qu'elle devrait être exclue de la liste des oiseaux de proie nocturnes dignes de protection. Vingt-quatre autopsies ont été faites par Helm et de Chernel ; résultats : 60 p. 100 de débris d'espèces utiles ; 40 p. 100 de débris d'espèces nuisibles. — Oiseau utile ? En tous cas, méritant d'être protégé, à cause de sa rareté ; la petitesse de sa taille en fait, d'ailleurs, un ennemi peu à redouter.

Syrnium aluco (D. et G.) ; Syn. : *Strix aluco* (Linné). — Des souris, des rats, des hannetons, des écureuils, des grenouilles, des insectes, des chenilles et, quelquefois, des chauves-souris, tel est le menu de la Hulotte. Mille neuf cent quatre-vingt-six individus de cette espèce ont été disséqués par Rœrig, Rey, Rzehak, Baer, Geyr de Schweppenburg, de Chernel, Greschick, Altum, Jäckel, Uttendörfer, Leisewitz, Martin et Eckstein ; ces observateurs ont constaté qu'ils avaient absorbé 77 p. 100 d'animaux nuisibles, 18 p. 100 d'animaux utiles et 5 p. 100 d'animaux indifférents. — Oiseau utile.

Strix flammea (Linné). — L'Effraye se nourrit de rats, de souris, de mulots, de musaraignes, de chauves-souris, de belettes, de coléoptères et de papillons nocturnes ; elle prend quelquefois, mais rarement, de petits oiseaux. Les autopsies de ce Rapace faites par Rœrig, Rey, Rzehak, Baer et Uttendörfer, Geyr von Schweppenburg, Greschick, Altum, Jäckel, Baer, Döfner, de Chesnel et Eckstein, se sont élevées au chiffre énorme de vingt-quatre mille trois cent soixante-quinze. L'estomac des sujets examinés contenait 68,4 p. 100 de fragments d'animaux nuisibles ; 31,3 p. 100 de fragments d'animaux utiles et 0,3 p. 100 de fragments d'animaux indifférents. — Oiseau utile.

Otus brachyotus (D. et G.) ; Syn. : *Asio accipitrinus* (Pallas). — Ce Hibou ne consomme guère que de petits mammifères, tels que campagnols, mulots, souris, etc., et des insectes. Résultats de douze cent soixante-et-onze autopsies pratiquées par Rœrig, Rey, Baer, Eckstein, Greschick, Altum, Jäckel, Leisewitz et de Chernel : restes d'animaux nuisibles, 99,50 p. 100 ; restes d'animaux utiles, 0,50 p. 100. — Oiseau éminemment utile.

Otus vulgaris (D. et G.); Syn. : *Strix otus* (Linné) ; *Asio otus* (P. Paris).— Ce Hibou a, à peu près, le même genre de vie que le Brachyote. Il se nourrit presque exclusivement de petits rongeurs et d'insectes ; les cas dans lesquels il prend un petit oiseau ou une grenouille sont rares. C'est un des Rapaces nocturnes qui rendent le plus de services aux cultivateurs, en purgeant la campagne de la vermine qui l'infeste. Onze mille six cent quarante-et-un moyens-ducs ont été ouverts par Rœrig, Rey, Rzehak, Geyr von Schweppenburg, Greschick, Jäckel, Baer et Uttendörfer, Wiedmann, Parrot, Leisewitz, Eckstein et de Chernel. Résultat des autopsies : 96 p. 100 de débris d'espèces nuisibles ; 3. p 100 de débris d'espèces utiles ; 1 p. 100 de débris d'espèces neutres. — Oiseau très utile.

Bubo maximus (D. et G.) ; Syn. : *Strix bubo* (Linné). — Le Grand-Duc est le plus grand des Rapaces nocturnes de France ; il y est devenu assez rare. Sa vigueur et la force exceptionnelle de ses serres en font un oiseau des plus redoutables. C'est un grand chasseur et un grand destructeur de

lièvres, de lapins, de perdrix et de menu gibier ; on prétend même qu'il ne se gêne pas pour enlever des faons de chevreuils. Dans les moments de famine, il se résoud à manger des grenouilles, des serpents, des lézards et même de gros coléoptères. Malgré les dégâts que cause le Grand-Duc, peut-être ne devrait-on pas le poursuivre avec trop d'acharnement pour ne pas en faire disparaître la race. L'examen de l'estomac de soixante-quatre sujets, fait par Greschick, Rey, Rœrig, Rzehak, Jäckel, Groschupp, Leisewitz et de Chernel, a révélé la présence de débris d'animaux provenant, pour 66 p. 100 d'espèces utiles, pour 31,5 p. 100 d'espèces nuisibles et pour 1,5 p. 100 d'espèces indifférentes. — Oiseau nuisible (1).

Scops Aldrovandi (D. et G.) ; Syn. : *Strix scops* (Linné) ; *Pisorhina scops* (P. Paris). — L'ouvrage d'Hennicke ne fournit pas de renseignements sur le Petit-Duc. Mais on sait que ce joli et minuscule hibou consomme surtout des souris, des mulots, des coléoptères, des phalènes et des chenilles (2), de loin en loin, une grenouille ou un petit oiseau (3). — Oiseau utile.

Des observations qui précèdent on peut tirer les conclusions suivantes :

D'une façon générale, les oiseaux de proie sont jugés d'une façon trop sévère. Leurs accusateurs grossissent considérablement les dommages qu'ils causent (4) et refusent systématiquement de tenir compte des services qu'ils rendent à l'agriculture, en détruisant certains carnassiers et rongeurs de petite taille, des insectes et des serpents. On veut ignorer le bien qu'ils font pour n'envisager que leurs méfaits.

A l'égard de quelques espèces, telles que le Jean-le-Blanc, la Buse, la Buse pattue, la Bondrée, le Faucon Kobez, la Cresserelle, la Cresserellette et le Busard Saint-Martin, l'injustice atteint à son comble. Toutes ces espèces, même le Saint-Martin, mériteraient d'être protégées par la loi (5).

Incontestablement, il y a lieu de s'inscrire en faux contre les affirmations de M. Marcel Bidault de l'Isle, qui, dans un ouvrage d'ailleurs estimable, soutient que la Cresserelle et le Faucon Kobez sont des oiseaux très nuisibles, que la Buse, la Bondrée, l'Archibuse et le Circaète Jean-le-Blanc sont des oiseaux nuisibles, qu'ils convient d'exterminer les premiers sans merci (6) et de réduire le nombre des seconds (7). En présence des documents accumulés par M. Hennicke, l'opinion de M. Bidault de l'Isle paraît singulièrement hasardée.

En ce qui concerne les Rapaces nocturnes, l'opinion publique a fini par se modifier sous la pression des ornithologistes, et l'on consent, généralement, aujourd'hui, à les considérer, le Grand-Duc excepté, comme réellement utiles (8).

---

(1) Le Grand-Duc est, néanmoins, protégé par la loi dans quelques pays. Ainsi, une loi du Duché de Brunswick, du 19 mars 1911, interdit, d'une manière générale, de le tuer ou de capturer. Cette interdiction a pour but d'empêcher la destruction complète de cette espèce qui tend à disparaître depuis que le goût de la chasse à l'aide du Grand-Duc s'est répandu.

(2) Degland et Gerbe, *op. cit.*, p. 144 ; — Toussenel, *op. cit.*, 3e part., p. 289 ; — Temminck, *op. cit.*, 1re part., p. 104.

(3) Hennicke, *Die Raubvögel Mitteleuropas*, p. 43.

(4) *Sic* : A. Menegaux, *A propos des petits oiseaux* (*Revue franç. d'Ornith.*, 4e année, p. 354).

(5) La plupart d'entre elles le sont, dans divers pays étrangers.

(6) Bidault de l'Isle, *Les Mammifères et les Oiseaux nuisibles*, p. 38.

(7) Bidault de l'Isle, *op. cit.*, p. 39.

(8) M. Bidault de l'Isle (*op. cit.*, p. 44) regarde les rapaces nocturnes comme des oiseaux indifférents, dont les déprédations sont compensées par les services rendus.

Il ajoute que les Chouettes et les Hiboux mangent les petits oiseaux, et il en voit la preuve dans la haine de ceux-ci pour ceux-là, haine qui se manifeste par les criailleries et les manifestations hostiles des seconds à l'égard des premiers, lorsqu'ils les aperçoivent en plein jour.

Nous pensons qu'il faut voir, plutôt, dans l'attitude des petits Oiseaux, en pareille circons-

Ces infortunés Strigidés, auxquels le vulgaire a voué, pendant longtemps, une haine irraisonnée, réclament une protection toute spéciale. Ainsi que nous l'avons dit, dans un article précédent (1), la première mesure à prendre en leur faveur serait de proscrire l'usage des pièges constitués par des fers sur poteau ; ces pièges prennent plus de chouettes que d'oiseaux de proie diurnes, plus de Chevêches que d'Eperviers. On nous répond, il est vrai, que les fers sur poteau doivent être détendus, la nuit ; mais, chacun sait, par expérience, que, malgré les arrêtés préfectoraux qui prescrivent de les tendre le matin et de les détendre le soir, ils restent, le plus souvent, tendus en permanence, pour le plus grand dommage des oiseaux de proie nocturnes (2).

NOTE SUR LE TORCOL, *YUNX TORQUILLA*

par Louis Ternier.

Un couple de Torcols est venu cette année nicher dans un arbre de mon verger à quelques mètres de mes fenêtres. Le mâle a, pendant quelque temps, en mai-juin, fait entendre son chant dans les arbres voisins, il est même venu un jour chanter sur la vérandah vitrée qui fait face au jardin. On a prétendu que le Torcol est un oiseau triste, taciturne et farouche. Rien n'est plus inexact. Le Torcol, ainsi que j'ai pu le constater, se rapproche volontiers des habitations. Il se laisse souvent approcher de fort près. Le mâle que j'ai observé chantait dans les branches des arbres sous lesquels je me tenais en observation. Le Torcol se perche comme les autres oiseaux, il s'agrippe aussi au tronc des arbres, mais aussi, contrairement à ce qu'on a écrit, il grimpe parfaitement à la manière des Pics. C'est perché sur une branche que le Torcol fait entendre son cri d'amour. Ce cri, que beaucoup de paysans confondent avec celui des jeunes Pics-verts, a en effet une certaine analogie avec le cri de ces oiseaux en certaines circonstances. Il est très fort pour la taille de l'oiseau. C'est une succession de vocables uniformes qu'on peut rendre par ces mots : « guiou ! guiou ! guiou ! guiou ! guiou ! guiou ! » prononcés très vite et sur le même ton. L'oiseau répète six fois de suite ce mot de guiou. Par suite du mimétisme le Torcol est très difficile à découvrir dans les branches. Quand il chante on est souvent longtemps occupé à le chercher sans l'apercevoir.

Mes Torcols avaient fait leur nid dans le trou très étroit, mais profond, d'un prunier dont une branche avait été cassée. Il faisait face à mes fenêtres. Le 20 juin le chant a cessé et les oiseaux ont commencé à entrer ouvertement dans le nid et la femelle à couver. Les 26 et 27 juin, les petits ont commencé à crier continuellement, et sont sortis du nid à diverses reprises et y sont rentrés. Lorsqu'ils criaient à l'intérieur du nid leur cri ressemblait exactement à celui du grillon chantant dans ses galeries souterraines. Le cri des oiseaux sortant des profondeurs du trou de l'arbre avait la même intonation tremblotante et « souterraine », si je puis m'exprimer ainsi.

Les jeunes Torcols sortaient du nid et s'attachaient comme les Pics au tronc du prunier, puis grimpaient comme les Sitelles et s'installaient ensuite

---

tance, une conséquence de la répulsion qu'ils éprouvent pour des êtres qui leur paraissent, très vraisemblablement, disgracieux et grotesques.

Ils agissent un peu, croyons-nous, comme les polissons qu'on voit, dans la rue, poursuivre de leurs huées un malheureux homme, difforme ou estropié.

(1) *La Buse est-elle un oiseau utile ?* (*Rev. franç. d'Ornith.*; 1re année, p. 271).

(2) Il est bon de rappeler que la convention internationale de Paris pour la protection des oiseaux utiles à l'agriculture, du 19 mars 1902, a été signée par la France, et qu'elle classe parmi les oiseaux à protéger tous les rapaces nocturnes, à l'exception du Grand-Duc.

dans les branches, où ils continuaient à crier. Un des jeunes est venu se poser à terre à mes pieds. Il s'est envolé quand j'ai voulu le prendre, il était semblable aux Torcols adultes, très fort et volait bien. Le 27 juin au soir tous les jeunes Torcols sont rentrés dans le trou où ils avaient été élevés. Puis je ne les ai plus revus, mais le mâle a recommencé à chanter mais très rarement. Il chantait encore ce matin, 8 août. Ne voulant pas déranger mes oiseaux, je n'ai pas vérifié le nombre d'œufs et de petits. Mais il y en avait assurément cinq ou six. Je n'ai pas vu une seule fois mes Torcols, sauf le jeune oiseau dont j'ai parlé, se poser à terre. Cependant le Torcol se pose volontiers sur le sol, je l'ai constaté souvent. J'ai rencontré cet oiseau régulièrement au bord de la mer sur un marais dont les bords sont baignés par le flot. Cette année d'autres Torcols ont certainement niché dans les environs de mon habitation car j'en ai entendu chanter plusieurs autres dans les propriétés voisines de la mienne qui est située sur la rive gauche de la baie de Seine, sur le bord des bancs marécageux de l'estuaire.

Août, 1913, La Rivière-St-Sauveur (Calvados).

NOTES ET FAITS DIVERS

Au sujet du chant du Rossignol. — M. Bosche fils a donné un article plein d'intérêt sur ce chanteur, je regrette d'y relever un petite inexactitude qu'une longue série d'observations me permet de rectifier.

Au n° 49 de la *Revue*, page 78, sous le titre « Chant », l'auteur dit : « à l'arrivée tous les Rossignols sont nocturnes... Le jour il ne chante que par intervalle... ».

Les Rossignols sont diurnes ou nocturnes et cela de père en fils. Il y a bien quelques diurnes qui sont rêveurs, mais ce fait est rare :

Observations multiples faites en Côte-d'Or dans ces petites vallées de l'arrière-côte (appelées Combes) où le Rossignol est très commun ;

Observation d'un été dans le territoire de Belfort où j'ai entendu le plus beau chanteur que j'ai écouté de ma vie et qui m'a fait coucher bien des nuits dans un bois ;

Observations pendant vingt-deux étés en Algérie-Tunisie où cet oiseau vit fort tranquille.

Enfin observation d'oiseaux captifs, surtout à Alger, où les bouchers Arabes et les cafetiers Maures sont grands amateurs de Rossignols. C'est dans ce dernier cas seulement que j'ai vu des sujets pervertis et chantant irrégulièrement ; mais cela se conçoit : ces petits prisonniers, fort bien soignés d'ailleurs, passent de l'arrière-boutique sombre à l'éclat du soleil pour ensuite être illuminés de la lumière d'une lampe électrique ; ils peuvent bien en perdre la notion du temps. L'oiseau libre ne chante que le jour ou que la nuit suivant son atavisme, sauf de très rares exceptions. A.-L. Charrière.

Capture à Lyon d'une Mouette de l'observatoire allemand de Rossitten. — Le 18 janvier 1913, le jeune Firmin Fournier apercevait, sur le bas-port de la Saône, quai de la Bibliothèque, à Lyon, une Mouette (*Larus ridibundus*) inanimée, les plumes tachées de sang. Le garçonnet ayant examiné l'oiseau pour savoir comment il avait été tué, découvrit autour de la patte un bracelet portant l'inscription suivante :

Vogelwarte
Rossitten
Germania
8414

L'observatoire de Rossitten fut avisé aussitôt par l'envoi du bracelet d'origine.

Un journal de Lyon, le *Progrès*, souhaita, en relatant le fait, que tous ceux qui font des trouvailles de même nature, agissent comme le jeune Firmin Fournier. Ils apporteront, dit-il avec raison, la plus utile contribution à l'étude des migrations des oiseaux. Il serait aussi excellent que chacun eût à cœur de défendre les gracieuses Mouettes contre ceux qui les pourchassent. Claude Gaillard.

Réponse à la question « à propos du pinson ». — Mes études latines sont, hélas ! bien loin, pourtant j'ai un vague souvenir que ce mot de *Cœlebs* a été employé par un auteur latin dans le sens de « petit-maître, gommeux, jeune homme coquet de sa personne. » Cela s'applique d'ailleurs très bien au vaniteux Pinson. Un latiniste pourrait dire si cette application est vraie. A.-L. Charrière.

Les Macareux. — Je suis allé visiter les Macareux de l'archipel des Sept-Iles. Une colonie très importante de ces oiseaux est établie à l'île Rouzic, une autre, presque aussi nombreuse, à l'île Malban et une troisième, beaucoup plus réduite, à l'îlot du Cerf.

Les Macareux, cette année, n'ayant pas été inquiétés, grâce à l'arrêté de M. le Préfet des Côtes-du-Nord interdisant leur chasse d'une manière absolue, et à la surveillance que nous avons fait exercer, la reproduction s'est effectuée dans des conditions très satisfaisantes. A la date du 9 juillet, jour de ma dernière visite, j'ai trouvé un jeune dans tous les terriers que j'ai explorés. L'état de développement de ces oiseaux qui est, à peu de chose près, le même pour tous, indique que les Macareux, du moins en ce qui concerne la grande masse de la colonie, pondent à la même époque, probablement dans la première quinzaine de mai, car la durée de l'incubation paraît être assez longue, Naumann dit 35 jours, mais le fait n'est pas très certain. Je tâcherai, l'année prochaine, de m'en assurer.

Les Macareux arrivent dans les eaux des Sept-Iles au commencement d'avril, ils s'emparent des places à nids à la fin de ce mois, surtout dans les premiers jours de mai. Ils disparaissent complètement de ces parages, pour gagner la haute mer, à la mi-août, au plus tard vers le 20.

Comme ces renseignements, quoique très succincts, intéresseront vos lecteurs, je vous serais obligé de les insérer dans la *Revue*. Magaud d'Aubusson.

Colonie d'Eiders. — *Acte stupide de vandalisme.* Dans un îlot de l'Océan, *dont je suis forcé de taire le nom par mesure de précaution*, on ne trouve chaque année qu'un seul nid d'Eider (1), mais ordinairement il y a une quantité considérable d'œufs de Sternes Pierre-Garin et d'Huîtriers. Il y a pourtant toute une colonie d'Eiders. Le rocher n'est vraisemblablement pas assez grand pour que le couple nichant en laisse nicher d'autres dans son voisinage.

A mon voyage habituel, j'ai pu constater avec peine que les œufs d'Eider avaient été cassés à coups de pierres, sans doute par des gens dépités de n'avoir pu atteindre le nid placé en contre-bas dans un trou de rocher presque inaccessible. Tous les œufs des autres oiseaux avaient été enlevés.

Quels sont les coupables ? Marins-pêcheurs ou promeneurs pouvant aborder à leur guise avec la manie de destruction en tête ? Je ne sais. On ne saurait trop flétrir un pareil acte stupide de vandalisme qui va jusqu'à briser les œufs que l'on ne peut s'approprier et d'autant plus que dans la circonstance il prive nos côtes de l'Océan de la présence d'un Palmipède confiant et se croyant en sûreté sur les rives françaises aussi bien que sur celles de la Norvège où il est respecté.

Cette année, j'ai aperçu seulement deux couples d'Eiders ; il y a trois ans, j'avais compté à la date du 15 juillet, plus de cinquante de ces oiseaux.

Je viens heureusemnt d'apprendre de source sûre qu'interdiction absolue était faite d'aborder sur l'îlot afin de permettre à tous ses habitants ailés de nicher en paix. E. Plocq.

Colonies d'Echasses. — Il y a trois ans, on m'avait signalé la présence d'une colonie d'Echasses dans les marais d'Ile d'Olonne (Vendée). La chasse à la sauvagine étant ouverte au 15 juillet, il est inutile de dire que ces oiseaux ont presque tous été exterminés, comme le sont ordinairement la plus grande partie des oiseaux rares qui ont la mauvaise idée de nicher sur le sol français. Cette année 1913, les Echasses sont revenues plus nombreuses, environ vingt-cinq sujets.

A ma première visite sur les lieux de leur séjour, à la date du 12 juin, j'ai trouvé six nids contenant chacun trois ou quatre œufs. A une seconde visite, le 4 juillet,

(1) C'est le seul endroit où ces nids (ponte 5 à 8 œufs) ont été signalés sur nos côtes. (A. M.).

dans cinq nids les petits étaient éclos ; le sixième nid contenait un œuf de plus que la fois précédente et les quatre œufs étaient prêts à éclore ; un septième nid avait quatre œufs frais pondus. J'ai aperçu tous les petits au nombre de quatorze, plus ou moins grands et se tenant ensemble. Les parents paraissaient peu se préoccuper d'eux ; peut-être étaient-ils effrayés de notre présence bien que mon compagnon et moi en fussions distants de 3 ou 400 mètres. Les poussins étaient tous réunis autour d'un îlot, courant sur la vase. L'eau du marais est très salée en raison de l'évaporation estivale, ce qui démontre que ces Echassiers affectionnent beaucoup l'eau de mer.

A ma première visite, les mères ne sont pas retournées sur les œufs de toute la journée ; le soleil était ardent et les œufs ne se sont pas refroidis.

Une autre colonie d'Echasses m'a été signalée sur l'eau douce dans les marais de Luçon, distant d'environ trente kilomètres de ceux d'Ile d'Olonne.

J'ose espérer que cette année la chasse au marais n'ouvrant que le 10 août, ces oiseaux égyptiens si rares et si intéressants, pourront échapper au plomb meurtrier des enragés chasseurs vendéens qui ne songent qu'à faire le plus de victimes possible.

A ce sujet, je ne puis que déplorer les hécatombes de Goélands, de Pingouins et de Guillemots que les baigneurs des Sables d'Olonne vont chasser en mer pendant la saison des bains. Installés dans des barques de pêche, ils tirent à tord et à travers ces trop confiants oiseaux et ils apportent à la côte leurs victimes pantelantes, ensanglantées, pattes et ailes brisées, pour les jeter ensuite ou les livrer aux enfants qui par leur cruauté prolongent leur martyre.

P.-S. — Au moment où je termine ces lignes, un habitant du marais d'Ile d'Olonne, de passage à la Roche-sur-Yon, entre chez moi et m'annonce qu'une Echasse vient d'être tuée d'un coup de fusil. Et d'une ! E. Plocq.

Passage d'Echasses. — M. Brasil a eu l'occasion d'observer à Merville (Calvados), le 20 mai dernier, un couple d'Echasses, *Himantopus himantopus* (L.). Ces deux oiseaux qui pêchaient dans une mare de gabion, se sont montrés très peu farouches, se laissant approcher à moins de vingt-cinq mètres avant de prendre leur vol. Il semblerait que l'Echasse, qui ne paraît que très accidentellement en Normandie, — on signale de loin en loin la présence d'un ou de deux visiteurs — soit venue cette année en nombre moins réduit. M. Brasil avait eu connaissance de trois spécimens abattus par des chasseurs les jours précédents.

Capture d'une Echasse en Dordogne. — Je viens de recevoir une Echasse blanche (*Himantopus candidus* Bonn.) qui a été tuée, le 15 juillet, sur les bords de la Vézère, près de Terrasson.

A ma connaissance, c'est la première fois que ce gracieux Echassier est signalé dans le département de la Dordogne. Son nom ne figure pas non plus dans les catalogues d'Oiseaux des départements voisins ; sa présence dans la région est donc tout à fait accidentelle. Simon Février.

D'un Torcol et d'un nid de Moineau friquet. — Tenté par la propagnade de la *Revue*, j'ai installé au printemps dernier toute une batterie de nids artificiels dans les arbres de mon jardin, en Berry. Mon premier soin, en allant pour deux jours de congé à la campagne pour la Pentecôte, fut de visiter mes logements à louer. Deux nichées de Mésanges charbonnières, une de Mésanges bleues, et... une de Moineaux friquets. Pour une première année j'étais satisfait. Or le lendemain matin, grand remue-ménage autour de l'un des nids, celui des Moineaux. Les parents affolés volent autour de l'arbre, et à leurs cris sont accourus toutes les Mésanges et tous les Pinsons du voisinage. Croyant à la présence de leur ennemi commun, le chat ou la Chouette, je prend mon fusil et m'approche sans bruit de l'arbre. Rien de suspect. Cependant hors du trou de vol, les plumes de poule accumulées par les moineaux et qui composaient exclusivement leur nid commencèrent à voler. L'ennemi était à l'intérieur. Je résolus d'attendre pour en avoir le cœur net et connaître l'intrus. Il plut des plumes pendant longtemps. Le sol et les buissons voisins en étaient constellés. Enfin le voleur sortit, se tint longuement accroché à l'écorce du tronc, avec laquelle il se confondait presque, considéra son ouvrage et

enfin introduisant la tête dans l'orifice du nid, fit entendre son cri bizarre, qui, décuplé par la résonnance de la boîte, prit vraiment l'ampleur du chant de la Crécerelle. C'était un Torcol. J'attendis son départ, puis ouvris le nid. De tout le matelas accumulé par les Moineaux, pas une plume ne restait. Pas le plus petit fragment de coquille non plus des quatre œufs que j'avais comptés la veille et dont l'incubation était très avancée. Ils avaient été très certainement avalés par le Torcol. Dès l'après-midi du même jour l'usurpateur et sa compagne commencèrent à emménager du lichen et de la mousse, et j'ai appris récemment qu'une nichée de petits Torcols était venue à bien dans mon trou d'arbre et s'était envolée.

Le même fait est-il déjà venu à la connaissance des « nicheurs » artificiels, mes confrères ? J'ignorais pour ma part ces mœurs sanguinaires du pacifique Torcol.

20 *juillet* 1913. UN ABONNÉ.

Chasse aux marais de Sailly-Bray. — Dans le relevé des chasses faites au Marais de Sailly-Bray, de 1904 à avril 1913 (chien d'arrêt et hutte), le détail par mois permet de conclure que les mois de juillet à novembre inclus sont les meilleurs pour la chasse à la Bécassine dans la Picardie.

Il a été tué en 1906 ou 1907 une Bécassine blanche et un Ibis Falcinelle. En dehors de cela, pas de gibier extraordinaire, quelques Bécassines doubles ; j'en ai tué 3, le 19 août, les autres les 13 et 14 septembre ; toutes celles qui ont été tuées à ma connaissance, l'ont été dans les mois d'août et septembre. A la hutte il a été tué 6 Brantes roussâtres d'un coup de fusil, Harelde glaciale, Nyroca.

Vte D'APPLAINCOURT.

A propos d'un Plongeon. — Le 12 juillet, M. Lierman m'a apporté un Plongeon jougris, capturé dans son jardin, très éloigné de la Bièvre. Ce Plongeon paraissait fatigué et volait difficilement.

Bourg-la-Reine. A. M.

Arrivée des Hirondelles en 1913. — Dès le 3 mars 1913, un couple d'Hirondelles de cheminée venait à Saint-Geniès-de-Malgoirès (Gard) visiter les quelques nids qui ornent les poutres de la remise d'automobiles de mon ami, M. G. Trellis, médecin-vétérinaire, conseiller d'arrondissement, qui se faisait un devoir de m'en informer, afin que je pusse aller constater dans la journée la venue de ces visiteuses.

C'est bien la date la plus précoce que j'ai pu noter jusqu'à ce jour.

J'ajouterai que les arrivées ont été bien plus nombreuses que les années précédentes.

Albert HUGUES.

Autrucherie de Tuléar. — L'Autrucherie de Tuléar, en juillet, n'a pu mettre en vente que 50 Autruchons au lieu de 200 qu'on attendait. Ces oiseaux, en mauvais état, ne se sont vendus que 85 francs l'un, soit 4.250 francs, alors que 200 Autruchons, en bon état, auraient facilement trouvé preneurs à 150 francs pièce. Le changement du directeur de l'autrucherie amène donc une perte importante pour la colonie.

Les Autruches au Soudan. — Une Société, au capital de 350.000 francs, vient de se constituer pour l'élevage des Autruches dans les territoires du Tchad.

M. Ponty, gouverneur général, vient de prendre un arrêté réglementant la chasse et l'élevage des Autruches dans l'Afrique occidentale française.

Réseau Merops. — M. A.-L. Charrière annonce la création d'un réseau d'étude des oiseaux du Nord de l'Afrique, sous le nom de *Réseau ornithophénologique* de l'Afrique septentrionale française, synthétisé en *Réseau Merops.*

Erratum. — Page 109, 3e ligne, lire en 1896 et non en 1886.

ORLÉANS, IMP. H. TESSIER. LE DIR.-GÉRANT : A. MENEGAUX.

BULLETIN D'ÉCHANGE, OFFRES ET DEMANDES

Objets de Collections

A vendre : Des *Iles Canaries;* belles peaux et pontes de Canaris sauvages (*Serinus canarius*), *Fringilla teydea*, *Pratincola dacotiae*, *Hubara undulata fuerteventurae*, *Erythrosp. githaginea amantum*, *Anthus berthelotii berth.*, *Calandrella minor polatzeki*, *Lanius excubitor Kœnigi*, etc. — Des Déserts syriens : peaux et pontes de *Geronticus eremita* (Comatibis comata). — Le tout avec indications garanties. — Th. Girtanner, Clarens (Suisse).

M. C. Ingram, Sussex Mansions, Westgate on Sea, Angleterre, demande :

1. *Bouillet et Lecoq.* — Cat. des Oiseaux capturés et observés dans le département du Puy-de-Dôme. — Moulins, 1898.
2. *Canivet E.* — Cat. des Ois. du département de la Manche, Paris, 1843.
3. *Charvilhat, G.* — Prodrome d'une faune orn. du Puy-de-Dôme, 1908.
4. *Mongel et Lomont.* — Zoologie du département des Vosges.
5. *Teslé.* — Hist. nat. du Morbihan.

LIGUE FRANÇAISE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

33, *Rue de Buffon*, 33 — *PARIS*. Bulletin mensuel.

BIBLIOGRAPHIE

Viennent de Paraître :

MENEGAUX (A.). — *L'élevage de l'Autruche.* Récolte et commerce des plumes. (Challamel, 17, rue Jacob, Paris.)

BUREAU (Louis). — **L'Age des Perdrix**. II. *La Perdrix Rouge.* Nantes, Vié, libraire, Passage Pommeraye, 1 vol. in-8°, 54 fig. Prix : 7 fr. 50, par la poste 7 fr. 75.

LESSON (R.-P.). — Articles d'Ornithologie parus dans l'*Echo du Monde Savant* de 1842 à 1845. Réimpression par A. Menegaux, Paris, 55, rue Buffon, 280 pages avec portrait de Lesson. Prix : 12 fr.50

ŒUFS D'OISEAUX. — M. W. F. H. Rosenberg a l'honneur d'annoncer la publication d'un nouveau catalogue (N° 19) d'œufs d'oiseaux, contenant plus de 1.100 espèces venant de toutes les parties du monde.

Les noms des auteurs, les indications de localités, et un index des familles se trouvent dans cette liste, qui est adressée franco sur demande, ainsi que les suivantes :

Peaux d'Oiseaux (plus de 5.000 espèces); Mammifères (plus de 300 espèces); Reptiles, Batraciens et Poissons (plus de 400 espèces) ; Lépidoptères exotiques, (plus de 8.000 espèces).

Prière d'indiquer les listes désirées.

Le plus grand stock du monde entier de spécimens zoologiques.

W. F. H. Rosenberg,
57, Haverstock Hill, London. N. W., England.

Cabinet d'Entomologie & d'Ornithologie

G. BAER

Successeur de Henri GUYON
NATURALISTE
Fournisseur du Muséum d'Histoire naturelle de Paris

CHOIX CONSIDÉRABLE
d'Oiseaux Exotiques & Œufs
et d'Insectes de tous pays
pour Musées et Collections
USTENSILES POUR LES SCIENCES NATURELLES

13, Rue Bertin-Poirée, PARIS

IMPRIMERIE

Henri TESSIER

56, rue des Carmes, ORLÉANS

Ouvrages Scientifiques et Industriels

Publications Périodiques

BARÈMES, TABLEAUX
Catalogues, etc.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

STATIONS THERMALES

AIX-LES-BAINS — CHATEL-GUYON — EVIAN-LES-BAINS — GENÈVE
MENTHON (LAC D'ANNECY) — URIAGE (GRENOBLE)
ROYAT — THONON-LES-BAINS — VALS — VICHY, etc...

Billets d'aller et retour collectifs, 2e et 3e classes, valables 33 jours avec faculté de prolongation, délivrés du 1er septembre au 15 octobre dans toutes les gares du réseau P. L. M. aux familles d'au moins deux personnes voyageant ensemble.

Minimum de parcours simple : 150 kilomètres.

Prix : la première personne paie le tarif général, la deuxième personne bénéficie d'une réduction de 50 %, la troisième et les suivantes d'une réduction de 75 %.

ARRÊTS FACULTATIFS

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

b.98.20

5e Année. — N° 55. 7 Novembre 1913.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

DIRECTEUR :
A. MENEGAUX
Assistant d'Ornithologie au Muséum national d'Histoire naturelle.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : Le Dr R. DIDIER.

Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue (manuscrits, abonnements, demandes de renseignements) à M. A. MENEGAUX, 55, Rue de Buffon, PARIS

Prix de l'abonnement : 10 fr. par an
Le numéro : 0 fr. 85 centimes

Les Abonnements partent de janvier.

ORLEANS
IMPRIMERIE H. TESSIER, 56, Rue des Carmes

1913

COMITÉ DE RÉDACTION DE LA REVUE POUR 1913

René Babin, Aimé Bouvier, A. Chappellier, Fernand Daguin, Louis Denise, R. Didier, Paul Estiot, Gabriel Etoc, Albert Maes, L. Maillard, Auguste Menegaux, Paul Paris, Xavier Raspail, Eugène Simon, Louis Ternier.

AVIS

Les réunions du Comité, pour l'année 1913, auront lieu le deuxième lundi de chaque mois, *55, rue de Buffon, au laboratoire d'Ornithologie*, à 5 heures, aux dates suivantes : 10 novembre et 8 décembre.

Les amis de la *Revue* sont invités à ces réunions.

SOMMAIRE DU N° 55

E. Anfrie. — A propos des Aigles criards observés en France.
A. Menegaux. — A propos de deux nouveaux Paradisiers.
X. Raspail. — Durée de l'incubation chez les Colombidés.
A.-L. Charrière. — Observations ornithologiques dans l'arrondissement de Sétif (Algérie, 1895 à 1900) (Fin).
— Réseau ornithophénologique *Merops* de l'Afrique Septentrionale française.

Notes et Faits divers.

Age de reproduction des Oiseaux (R. Bacon).
Capture d'une Brante roussâtre dans la Côte d'Or (F. Daguin).
La chasse aux petits Oiseaux en Italie (Cl. Gaillard).
Un nid de Rouge-queue tithys (M. Marion).
Note sur l'arrivée et le départ des Hirondelles en 1913 (A. Kirchner).

Comptes-Rendus et Analyses.

Les articles étant signés, la Rédaction de la REVUE n'est responsable ni des opinions émises ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des notes et articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* n'est permise qu'avec l'indication d'origine.

TARIF DES TIRÉS A PART

4 pages	25 ex.	4 »	8 pages	25 ex.	5 50
—	50 —	4 25	—	50 —	6 »
—	100 —	5 »	—	100 —	7 »

Couverture, en plus des prix ci-dessus :	25 ex.	2 75
— —	50 —	3 25
— —	100 —	4 25

5e Année. — N° 55. 7 Novembre 1913.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

A PROPOS DES AIGLES CRIARDS OBSERVÉS EN FRANCE (1)

par Emile Anfrie.

Le numéro 50 de la revue contient, entr'autres, un intéressant et substantiel article sur l'identité de ces Rapaces par M. Gabriel Etoc, qui répond tout d'abord à la petite note que j'avais provoquée sur le même sujet (*Revue* n° 48). Cette réponse, déjà pressentie par l'aimable lettre qu'il a bien voulu m'adresser le 11 avril, confirme bien, comme il y avait lieu de le penser, que ces Aigles ne peuvent être confondus (du moins pour la presque totalité) avec l'espèce d'Afrique : *Aq. rapax* Temm. = *Aq. nœvioides* Kaup. Je dis la presque totalité, car il n'y aurait rien d'impossible que cette dernière ne s'égare accidentellement en France, surtout à l'état jeune —Degland et Gerbe en citent deux exemplaires recueillis en Camargue ?

Ce malentendu, indirect et involontaire, je le reconnais, étant pleinement expliqué, il n'y a pas à revenir sur ce point.

Ensuite, n'étant pas des *rapax*, il restait à déterminer exactement ces Aigles, c'est là une autre question, laquelle simple en apparence n'est pas sans susciter encore quelques controverses et c'est le cas actuel. M. Etoc la résout avec indépendance et une profonde conviction que je regrette de ne pouvoir entièrement partager sur certains points. Le désaccord existant, non sur la forme, mais sur sa désignation et sa valeur scientifique, je me serais abstenu volontiers de le relever — les quelques spécimens de notre collection ne provenant pas de France et ceux vus ailleurs, sans observations suffisantes, ne sont pas à citer, mais la question n'est pas là — si je n'avais émis (n° 48 de la *Revue*) l'hypothèse, alors prématurée, de la vraisemblance de ces Aigles avec *Aq. maculata* Gmelin = *A. clanga* Pallas. Or, aujourd'hui, après renseignements, il se trouve que, de contestée, cette hypothèse est devenue une certitude, suivant la nomenclature moderne, en harmonie avec les connaissances actuelles sur ces espèces, que M. Etoc n'ignore pas, sans nul doute, mais conserve son opinion.

Je m'explique : Il n'est pas douteux que la plupart des Aigles criards signalés en France (sinon tous) se rapportent, selon les anciens auteurs, à l'*Aq. nœvia*, Gmelin 1788, mais ce nom si vaguement déterminé, paraît-il, n'est plus admis aujourd'hui. Il a été remplacé par *Aq. maculata* aussi de Gmelin, par les Ornithologistes modernes, qui ne considèrent pas l'*Aq. clanga de Pallas* comme distinct de ce dernier, cependant quelques-uns en font une variété ou sous-espèce. D'après ces appréciations, la synonymie de l'ancien *nœvia* est donc :

Dans le 1er cas *Aq. maculata* Gm. = *Aq. clanga* Pall.

Dans le 2e cas *Aq. maculata clanga* Pall.

(Catalogue des oiseaux d'Europe par Trouessart).

(1) Des circonstances particulières ont retardé involontairement l'insertion de cette note.

Quant aux deux formes : *minor et major* de cette espèce, j'avoue être mal renseigné. Ne différant que par la taille, ne serait-ce point simplement le ♂ et la ♀ de la même forme, la ♀ étant toujours ici sensiblement plus grande ?

Maintenant, la forme plus robuste, à bec plus long et plus épais relativement aux narines allongées et presque verticales, etc., appartient évidemment à une autre espèce : *Aq. nipalensis* Hodgson = *Aq. orientalis* Cabanis (*Aq. clanga* exclus), laquelle par son habitat plus oriental est peu susceptible de se montrer dans nos contrées et n'a par conséquent, qu'un rapport indirect avec le sujet qui nous occupe. Par contre, *Aq. pomerina* Brehm. = *maculata* Sharpe, forme plus petite, élevée au rang d'espèce, pourrait peut-être s'y rencontrer.

Quoi qu'il en soit — les opinions restant libres — ces nouvelles déterminations (nouvelles seulement en regard des anciennes) sur lesquelles je m'appuie — et non les seules pour les Oiseaux d'Europe — sont le résultat, sans contredit, d'études plus complètes, plus rigoureuses, comparées et contrôlées sur de très nombreux matériaux (chose difficile pour beaucoup), et à moins de condamner la science ornithologique à l'immobilité, on voudra bien reconnaître que, depuis près d'un siècle, des progrès sérieux ont pu être réalisés dans la recherche de la vérité.

Voici, à titre de document, la description exacte des 5 spécimens de notre collection, appartenant à ce groupe d'Aigles.

Aquila nipalensis Hodgson, ♂ très adulte. Taille, 0 m. 71 ; envergure, 1 m. 76 ; aile ployée (mesurée en ligne droite), 0 m. 52-53. Relativement plus robuste que *A. maculata*, surtout le bec et les pieds. Bec fendu jusqu'au 3/4 de l'œil ; il mesure de l'angle des lèvres à la pointe 70 millimètres ; du front à la pointe 44 millimètres, mesuré en ligne droite, et sa hauteur sur la ligne verticale du front est de 27 millimètres. Narines allongées en ovale un peu oblique. Plumage brun-grisâtre terreux, nuancé légèrement de plus clair surtout en dessous et sur le haut des ailes. Dos et scapulaires plus foncés, ces derniers se terminant vers la moitié en brun foncé. Des liserés plus clairs existent sur les moyennes couvertures des ailes. Rémiges brun-foncé ainsi que les basses couvertures, celles-ci avec un liseré pâle qui devient blanchâtre et plus large sur les rémiges secondaires. Rectrices brunes très usées sans bande terminale. Sus et sous-caudales blanc sale uniforme. Plaque de la nuque presque nulle.

Saratof (Russie-Sud), 10 octobre 1898.

Aq. nipalensis Hodgson, ♀ jeune. Taille très forte, 0 m. 77 ; envergure, 1 m. 86 ; aile ployée, 0 m. 57-58 ; bec fendu jusqu'au 3/4 de l'œil ; du front à la pointe 42 millimètres ; de l'angle des lèvres à la pointe, 75 millimètres, hauteur au front, 31 millimètres. Narines allongées un peu obliques. D'un brun terne nuancé de plus foncé, mais sans bordures. De grandes et larges taches terminales de forme vague, jaunâtre clair, nuancées au centre de cendré, jaune ocre et de brun foncé, existent sur les couvertures moyennes des ailes, de même, mais plus étroites, sur les couvertures inférieures, en figurant deux bandes inégales mais assez régulières. Bas des scapulaires et rémiges brun-noirâtre, les primaires avec bandes cendrées à la base et les secondaires terminées largement de gris-jaunâtre, surtout les dernières. Queue brune nuancée faiblement de grisâtre avec large terminaison ocreuse fondue, sans bandes. Bas du dos, sus et sous-caudales jaune ocre, ces dernières tachetées de brunâtre à l'extrémité. Large plaque nuchale jaune-roussâtre.

Saratof (Russie-Sud), mai 1898.

Aq. maculata Gmelin = *A. clanga* Pallas (ancien *nævia* Gml.), ♂ très adulte. Taille 0 m. 62, envergure 1 m. 60 ; aile ployée 0 m. 46-47. Sensiblement — toutes proportions gardées — plus faible que *Aq. nipalensis*, le bec et les doigts plus courts et plus minces. Bec fendu seulement jusqu'à moitié de l'œil ; de l'angle des lèvres à la pointe 48 mill.; du front à la pointe 32 mill., toujours en ligne droite ; hauteur à la ligne du front 21 mill. Narines un peu déformées, paraissant arrondies (le nombre des grandes écailles à l'extrémité du doigt médian est un caractère à rejeter comme trop variable, souvent à droite ou à gauche du même individu). D'un brun grisâtre terreux, plus foncé au bas des scapulaires, plus pâle à la tête, au cou et sur le haut des ailes. En dessus, les plumes sont liserées finement en plus clair, surtout les ailes ; le dessous n'est que nuancé de plus pâle, sans bordure. Plaque de la nuque peu apparente. Rémiges et basses couvertures des ailes brun foncé. Rectrices brun-terreux avec faibles bandes grisâtres et terminées par un liseré usé plus blanchâtre. Croupion blanchâtre. Sous caudales brun-terne avec bandes plus claires.

Anklam (Prusse orientale), 9 mai 1888.

Aq. maculata Gml., ♀ jeune. Taille 0 m. 685, envergure 1 m. 64 ; aile ployée 0 m. 49-50. Bec fendu à moitié de l'œil ; de l'angle des lèvres à la pointe 54 mill., du front à la pointe 34 mill.; hauteur au front 23 mill. Narines arrondies. D'un brun chocolat foncé avec le centre et l'extrémité des plumes légèrement plus roussâtres et peu apparent sur la tête et le cou (pas de plaque nuchale), plus large et comme rougeâtre sombre en descendant sur le bas de la poitrine jusqu'à l'anus. D'autres tâches d'un fauve-roussâtre vif se voient d'abord étroites au haut du dos et des ailes, ensuite plus fortes et de *forme nettement ovalaire*, sur les scapulaires et sur la moitié inférieure des couvertures alaires, en finissant plus étendues et blanchâtres sur les rémiges secondaires. De pareilles taches fauve-clair existent et couvrent presque le bas des plumes tibiales. Rémiges brun-noirâtre, les secondaires bordées largement de gris blanchâtre terne. Rectrices du même brun foncé, traversées par des bandes grisâtres et finissant — sans former de bande — par une teinte fondue gris-blanchâtre sale. Bas du dos larmé de roussâtre. Sus et sous-caudales blanc-jaunâtre uniforme. Tarses brun foncé.

Saratof (Russie-Sud), 20 mars 1897.

Aq. pomerina (1) Brehm = *maculata* Sharpe, ♂ jeune. Taille, 0 m. 57 ; envergure, 1 m. 28 ; aile ployée, 0 m. 45 ; narines petites franchement rondes. Bec ne dépassant pas la moitié de l'œil ; de l'angle des lèvres à la pointe, 50 millimètres ; du front à la pointe, 30 millimètres ; hauteur au front, 20 millimètres. Plumage général brun-chocolat peu foncé, parsemé de petites taches terminales étroites d'un blanc-roussâtre sur le vertex, l'arrière du cou et les couvertures supérieures des ailes (presque nulles au dos et en haut des scapulaires). Plaque nuchale du même blanc-roussâtre. Des taches plus étendues en forme nette de larmes et lavées de grisâtre se voient sur les basses couvertures de l'aile en formant comme deux bandes. D'autres raies assez larges, longitudinales et un peu plus ocreuses occupent la poitrine, le bas de l'abdomen et les plumes tibiales, plus faibles au centre et aux flancs. Tarses bruns rayés en plus clair. Croupion et sous-caudales blanc lavé de roussâtre. Rémiges brun-noirâtre, les secondaires bordées largement de blanc-grisâtre terne, les plus internes avec bandes plus claires

(1) Je maintiens *A. pomerina* comme dérivant de Poméranie.

et se terminant avec plus de blanchâtre. Rectrices brun-noirâtre, rayées de bandes moins foncées et terminées par une bande assez large (15 millimètres) grisâtre clair terne.

Cette petite espèce, à peine plus forte que la Buse commune, mais plus élancée, a le bec relativement plus long que celui de *A. maculata* Gm. ; chez le jeune, les taches des ailes et des scapulaires sont sensiblement moins étendues, ces derniers n'ayant qu'une seule tache longitudinale, tandis qu'elles sont nombreuses chez *A. maculata*.

Wladi-Kacobas (Caucase), 15 septembre 1897.

A PROPOS DE DEUX NOUVEAUX PARADISIERS (*P. DUIVENBODEI* ET *P. RAGGIANA SORORIA*)

Par A. Menegaux

P. duivenbodei Menegx.

M. W. Rothschild, dont la compétence en Paradisiers est si connue, a examiné au Laboratoire du Muséum le Paradisier que j'ai décrit récemment in *Revue française d'Ornithologie* (N° 48, pp. 49 et 50, 1913), sous le nom de *P. duivenbodei* et il avait pensé que ce Paradisier devait être assimilé à *P. maria* Rchw. qu'il suppose être un hybride entre *P. guilelmi* Cab. et *P. augustæ victoriæ* Cab.

Comme la figure de *P. maria* publiée in *J. f. Ornithologie* en 1897, pl. 5, n'est pas exacte, puisqu'elle représente un mince demi-collier jaune à la ligne de séparation du coussinet et du devant du cou, que le dos tout entier y est d'un jaune très vif et qu'il est impossible de reconnaître la structure des plumes des parures, il était nécessaire que je pusse comparer ce spécimen à des peaux de *P. maria*. Or on n'en connaît que 3 : le type de l'espèce, qui est au Musée de Berlin et 2 qui sont au Musée de Tring. Le type ne pouvant quitter le Musée de Berlin, M. Rothschild a eu l'amabilité de m'envoyer à Paris, avec un *P. guilelmi* et un *P. augustæ victoriæ*, les deux spécimens de son Musée qui ont été tués tous les deux dans les monts Sattelberg, l'un en 1910, l'autre en 1911. Grâce à cette obligeance, il m'a été possible d'étudier de plus près les caractères de ces deux formes et de comparer leurs parures à celles des autres types de ce genre.

Sur *P. duivenbodei*, le vert sur la tête est à peu près disposé comme sur *P. maria*, sauf une échancrure au-dessus de l'œil que je n'ai pas retrouvée sur *P. duivenbodei* ; mais la séparation entre le vert de la gorge et le pourpré du coussinet est bien moins nette et de plus, sur les côtés, les coins jaunes qui pénètrent à la limite du vert et du coussinet sont à peine indiqués par quelques plumes dont les barbes terminales sont lavées de jaune et les tiges jaunes. Ces caractères sont plus accentués chez *P. maria*, surtout les coins jaunes. Le coussinet du spécimen de 1910 présente encore des reflets verts associés à la couleur violet pourpré.

Couleur des parties supérieures. — L'occiput et les côtés du cou sont orangés, mais le dos est d'un jaune pâle, plus pâle que sur les spécimens de *P. maria*. Sur le bas du dos se trouvent quelques barbes jaunes, mais le *croupion* et les *couvertures supérieures* de la queue ne présentent aucune trace de couleur jaune ; ils ont donc la couleur de la queue, comme sur *minor* et *guilelmi* ; ce qui ne concorde pas avec *P. maria*, puisque Reichenow dit que le croupion est jaunâtre pâle. En plus, sur les spécimens de Tring, les barbes terminales sur le bas du dos, sur le croupion et celles des sus-caudales

sont jaunes et forment ainsi une bande jaune nette, mais un peu plus pâle que sur *augustæ victoriæ* et sur *intermedia* Vis. Il y a donc entre *duivenbodei* et *maria* la même différence que celle qui existe entre *intermedia* Vis et *raggiana* Scl.

La bordure jaunâtre des grandes couvertures alaires est à peine visible, beaucoup moins que sur *P. maria.*

Couleur des parures. — Sur *duivenbodei* les parures sont jaunes à la base et en dessous, tandis qu'au dessus les grandes plumes sont d'un pourpré à reflets plus ou moins pâles. D'ailleurs les tiges sont d'un jaune d'or vif, sauf parfois vers la pointe sur les plus grandes plumes, où elles sont alors un peu plus foncées. Elles diffèrent donc de celles du type de *maria* qui sont « tantôt jaunes, tantôt roux-brunâtre, puis blanches vers la pointe ».

Sur les deux spécimens du Sattelberg les tiges ont à peu près la même couleur que sur *intermedia.* Sur *P. apoda* L. les tiges sont à peine teintées de jaune à la base ; sur *P. minor* Shaw, elles sont jaunâtres à la base des plumes jaunes, ailleurs elles sont blanches ; sur *P. aug. victoriæ* Cab., la tige est d'un jaune foncé, mais moins que sur *P. raggiana* Scl. Sur *P. guilelmi* Cab., les tiges sont blanches, à peine teintées de jaune près de la base.

Sur *P. duivenbodei* les plumes externes sont d'un jaune citrin, mais près de l'extrémité, elles sont d'un pourpré pâle. Elles sont suivies vers le dedans par des plumes dont la vexille externe est encore jaune et la vexille interne gris pourpré, puis par des plumes dont les deux vexilles sont tout entières pourprées, mais dont le rachis est toujours jaune. Il n'y a jamais de grandes plumes qui soient blanchâtres, comme sur les spécimens du Sattelberg. La teinte générale des parures s'éclaircit vers la pointe et prend des tons pourprés pâles grisâtres. A la face inférieure le jaune domine à la base, et la couleur jaune vif tranche sur le fond pourpré pâle.

Ces colorations diffèrent de celles des spécimens de *maria* du Musée de Tring, puisque les parures sont en dessus d'un pourpré plus foncé et en dessous d'un rouge cramoisi assez vif qui rappelle *P. raggiana.* Les tiges sont d'abord de cette couleur, puis la vivacité du rouge s'atténue vers l'extrémité, mais elles ne sont jamais d'un beau jaune comme sur *P. duivenbodei.* Cette différence est frappante quand on voit les deux spécimens l'un à côté de l'autre.

Quelques-unes des plumes étroites externes de la base des parures sont d'un beau cramoisi à l'extrémité sur la vexille externe, ce qui forme des bandes longitudinales rouges qui tranchent sur le fond jaune ; c'est toute la vexille externe dans les plumes les plus courtes, ou le 1/3 ultime sur les plumes ne dépassant pas 15 centimètres. Les plumes qui sont un peu plus longues ont des vexilles qui deviennent plus pâles, mais la tige reste toujours jaune d'or.

Structure des parures. — Les plumes des parures diffèrent notablement, vers leur pointe, de celles de *P. aug. victoriæ.* D'abord rétrécies à leur base, elles s'élargissent beaucoup, puis diminuent régulièrement jusqu'à la pointe. A la base, les barbes sont très rapprochées (1 millimètre), puis écartées pour atteindre leur maximum d'écartement, soit 4 à 5 millimètres, près de l'extrémité, mais jamais elles ne sont aussi écartées que sur *P. guilelmi.* Les barbes alternent régulièrement sauf parfois vers la base.

Sur les spécimens de *P. maria*, les plumes les plus longues atteignent 40 à 43 centimètres et c'est à partir du 25e et du 27e que les barbes sont plus écartées et que l'aspect devient tout autre ; tandis que sur *P. duivenbodei*, les parures ayant 43 centimètres, l'écartement des barbes ne s'accentue qu'à partir du 32e, sans jamais devenir aussi grand. Chez ce dernier, la tige porte vers l'extrémité sur 15 centimètres, 38 barbes ; l'écart moyen est donc

de 4 millimètres ; sur *P. maria*, il y a sur la même longueur, 26 barbes, ce qui porte l'écart moyen des barbes à 6 millimètres.

La longueur des barbes varie aussi. Ainsi sur le spécimen de 1910, les barbes ont, à 8 centimètres de la pointe, 27 millimètres de long, et à 4 centimètres, 22 millimètres. Sur le spécimen de 1911, les mêmes dimensions sont à 27 à 28 centimètres et 20 centimètres; mais sur *P. duivenbodei*, à 8 centimètres de la pointe, les barbes n'ont que 16 centimètres et à 4 centimètres, 12 à 14 centimètres. Les plumes acquièrent ainsi des formes différentes d'autant plus que la plus grande largeur, mesurée perpendiculairement au rachis, est atteinte plutôt chez *P. duivenbodei* et est moins grande que sur les deux spécimens de *P. maria*. Sur *P. duivenbodei* les plumes n'ont donc pas le même aspect que sur *P. maria*.

Outre les barbes, le rachis porte un certain nombre de barbules, toutes de même longueur. Le long des barbes, les barbules sont très longues, minces et feutrées jusqu'à 10 centimètres du bout du rachis ; puis elles deviennent plus courtes et ne se touchent plus. Leur longueur arrive à être égale à la largeur de la barbe et tout près de la pointe, on ne voit plus au microscope que de petits mamelons, restes des barbes usées. Donc les barbules existent sur toutes les barbes, et alors celles de l'extrémité ne sont pas nues, sans aucune trace de barbules, comme il est dit dans la diagnose de l'espèce de *P. maria*. Les barbes ne sont pas aussi serrées que sur *P. minor*, mais elles le sont plus que sur *P. augustæ victoriæ*, et à peu près comme sur *P. intermedia*. En effet dans *P. minor finschi*, le maximum d'écartement dépasse à peine 2 millimètres et les barbules sont très nombreuses et visibles avec une loupe jusqu'aux dernières ramifications, près de la pointe.

Sur *P. duivenbodei*, avec le microscope, j'ai pu voir sur une barbe moyenne, 10 paires de barbicelles, qui paraissaient insérées sur un renflement circulaire ; sur *P. augustæ victoriæ* avec le même grossissement, aucune ; donc elles n'existent pas, ou sont beaucoup plus petites. Les barbes y ont à peu près la même forme ; elles sont aplaties, élargies à la base et sans pigment, puis cylindriques et colorées.

Examinons maintenant les parures des autres espèces.

1. Sur *Paradisea apoda novæ-guineæ* Alb. et Salvad., la forme des plumes de parure rappelle celle de *P. raggiana* Scl., mais la couleur en diffère ; le rouge est remplacé par du jaune et vers l'extrémité, les plumes sont d'un pourpré pâle. Les barbes sont d'abord assez écartées, puis vers la fin, elles se raccourcissent et se rapprochent assez de la tige principale pour lui devenir à peu près parallèle. Les barbules sont visibles, mais à la loupe, jusqu'à l'extrémité.

2. *P. minor finschi* A. B. Meyer.

3 spécimens provenant des monts Finisterre étaient, dans la collection Boucard, indiqués comme *P. maria*. Ici le bas du dos, le croupion et les sus-caudales ont la couleur de la queue. Les plumes des parures sont allongées, très flexibles, et les barbes sont espacées régulièrement jusqu'à l'extrémité et pourvues de barbules toujours visibles à l'œil nu.

3. *P. augustæ victoriæ* Cab.

Les plumes ont la structure de celles de *P. raggiana*, c'est-à-dire que, vers la pointe, les barbes se rapprochent de la tige et lui deviennent à peu près parallèles sur une longueur de 10 à 12 centimètres, tout en devenant plus courtes.

Les barbes, plus serrées à la base, prennent ensuite un écartement constant qui, suivant les plumes, va de 2 à 3 millimètres. Les barbules d'abord longues et enchevêtrées sont ensuite plus courtes, mais elles existent tout le long des

barbes et du rachis. Elles sont aplaties et élargies, sans pigment à la base, puis, vers la pointe de la barbe, elles s'appliquent contre elle et présentent parfois un élargissement ou palmure portant 3 ou 4 barbicelles en forme de griffe; ces barbicelles sont donc très différentes de celles qu'on observe sur *P. maria.*

4. Sur *P. guilelmi* Cab. la structure des plumes de parure est très différente, et les barbes, longues dès la base, sont toujours plus écartées (6 millimètres); elles s'allongent et s'écartent encore plus on va vers l'extrémité. Leur longueur peut atteindre 6 centimètres près de la pointe et leur écart 8 millimètres; elles sont alors parfois bifurquées.

Les barbes portent un grand nombre de barbules courtes et sans pigment; leur longueur est à peu près égale à la largeur de la barbule.

Le rachis porte aussi quelques rares barbules courtes, aplaties, brillantes et sans pigment.

On voit donc que dans le groupe du genre *Paradisea* caractérisé par deux rectrices médianes formant deux brins très allongés non élargis et portant deux rangées de tubercules qui représentent des barbes, on peut grouper les plumes des parures en 4 types de structure :

1° Le groupe de *minor* (*m. finschi*, *m. jobiensis*, *m.* typique) ;

2° Le groupe d'*apoda*, d'*augustæ victoriæ*, de *raggiana* et d'*intermedia.*

3° Le groupe de *guilelmi* à parures blanches, à barbes écartées et allongées, qui comprend ausi *decora* dont les filets sont noirs.

P. maria, par quelques plumes à barbes blanches, allongées, espacées, rappelle ce type, tandis que par d'autres, il rappelle surtout le type d'*apoda.* Au contraire, *P. duivenbodei* se rapproche visiblement plus de ce dernier par la forme de ses plumes, sauf que les barbes terminales sont plus écartées du rachis, et d'*augustæ victoriæ* par la couleur de ses parures.

4° Le groupe de *rubra* Daud. dont les parures sont rouge cramoisi avec les pointes des plumes blanches.

M. W. Rothschild m'écrit qu'il a reconnu que la peau que possède le Muséum de Paris provient du voyageur Frisch, « que les plumes ornementales y sont plus pâles et plus orangées que sur ses spécimens, plus comme le type du Musée de Berlin, ce qui le confirme dans son idée que c'est l'hybride de *P. guilelmi* Cab. et de *P. augustæ victoriæ* Cab. »

D'autre part, M. Renesse de Duivenbode, dont je ne puis suspecter la bonne foi, m'a écrit pour me préciser l'origine de ce spécimen; il affirme qu'il a été tué par M. Seng, près d'Yaour, dans la baie de Gelwinck, située à une très grande distance des monts Finisterre, et par conséquent des habitats de *P. guilelmi* et *P. augustæ victoriæ.*

Etant données les différences mises en évidence dans la coloration et dans la structure des plumes, ainsi que l'incertitude de l'habitat, il y a lieu de considérer ce type unique du Muséum, dont il est impossible de dire actuellement si c'est un hybride ou non, comme méritant une description spéciale et comme méritant d'avoir un nom, au moins provisoirement. Ce n'est que lorsqu'on sera fixé sur le *degré de variabilité* de la forme *P. maria* (remarquons qu'on n'en connaît que 3 spécimens), sur les limites de son aire de dispersion et sur l'habitat de la forme *P. duivenbodei* Menegx, qu'on pourra savoir si cette nouvelle forme peut rentrer dans la forme *maria* ou doit être placée à côté. En attendant, je crois utile qu'elle conserve le nom que je lui ai donné.

Paradisea intermedia de Vis = *P. ragg. sororia* Menegx.

Sir W. Rothschild, qui a examiné le spécimen que j'ai décrit sous le nom

de *P. raggiana sororia*, a bien voulu m'envoyer en communication deux peaux de *P. intermedia* de Vis, l'une provenant de Collingwood Bay et collectée par A. S. Meck et l'autre d'Holnicote Bay, dans les régions nord-est de la Nouvelle-Guinée britannique. On constate certaines différences assez nettes dans la vivacité des couleurs. Ainsi le jaune citrin des parties supérieures : tête, cou, bande dorsale et sus-caudales, est d'un jaune pâle, même plus pâle que sur *P. augustæ victoriæ* Cab. Le coussinet est aussi foncé, ainsi que l'abdomen dont la couleur pourprée est même plus foncée que sur *P. augustæ victoriæ* Cab. Le rouge des parures est aussi plus clair ; les tiges sont moins foncées et le demi-collier inférieur est d'un jaune très pâle. La structure des plumes rappelle celles de *P. raggiana* Scl. et de *P. augustæ victoriæ* Cab. Les tiges sont plus pâles et tirent plus sur le roux que sur *P. raggiana* ; elles portent des barbes assez serrées, puis elles se terminent par une longue tige flanquée de barbes de plus en plus courtes, s'écartant peu de la tige principale, en sorte qu'elles lui sont presque parallèles. Les barbules deviennent aussi de plus en plus courtes et, sur cette partie étroite, elles ne sont plus visibles à l'œil nu. Il faut un assez fort grossissement pour les distinguer.

Le spécimen du Muséum se rapproche plus de celui d'Holnicote Bay, qui a des colorations moins vives que celui de Collingwood Bay, mais la bande médio-dorsale est aussi large que sur ce dernier et plus large et plus nette que sur le premier. M. Rothschild pense que l'exemplaire qu'a acquis le Muséum de Paris provient de ses doubles vendus (sans détermination) à Londres, car il affirme reconnaître qu'il a été collecté par son voyageur A. S. Meck, puisque, comme tous les spécimens préparés par ce naturaliste, il porte, sur un côté seulement, une ficelle passant par une narine et rattachant les deux mandibules.

En somme, ce spécimen n'est pas tout à fait identique à ceux que j'ai examinés, mais les différences constatées ne pourraient légitimer que la création d'une forme géographique ; seulement, comme les localités d'origine sont les mêmes, ces différences peuvent être d'ordre individuel, et il est préférable de rapporter *P. ragg. sororia* Menegx à **P. intermedia** de Vis.

DURÉE DE L'INCUBATION CHEZ LES COLOMBIDÉS

par Xavier Raspail

Sous le titre *Notes d'Ornithologie parisienne*, M. René Babin vient de publier, dans le numéro de juillet de la *Revue française d'Ornithologie*, une intéressante observation sur les mœurs familiales du Ramier (*Columba palumbus*) pendant la période de reproduction.

De la fenêtre d'un immeuble situé place de la République, à Paris, M. René Babin a eu la bonne fortune d'avoir la vue, à quelques mètres de distance, sur un nid de Ramier établi dans un des platanes de cette place et d'avoir pu suivre ainsi, du 15 avril au 29 mai, les habitudes de cet oiseau avant, pendant et après le temps de la couvaison.

M'étant occupé depuis de longues années de déterminer la durée de l'incubation des œufs et de l'éducation des jeunes dans le nid, chez les espèces d'oiseaux qui l'établissent dans des conditions permettant d'exercer une surveillance journalière, de façon à obtenir la détermination rigoureuse du temps de l'incubation depuis l'instant où le dernier œuf est pondu jusqu'à

l'éclosion, je trouve, à ce point de vue, dans l'observation de M. Babin, des éléments suffisants pour fixer la durée de l'incubation chez le Ramier.

Dans des notes insérées en 1897 et en 1907 au *Bulletin de la Société zoologique de France*, j'ai démontré que la durée de l'incubation était invariablement de 18 jours chez les Colombidés vivant à l'état sauvage : Ramier, Colombin et Tourterelle, ainsi que chez les Pigeons domestiques.

Or, à la date du 22 avril, M. René Babin a inscrit : « La femelle couve toute la journée. Peut-être l'incubation est-elle commencée de la veille ; en tous cas, elle ne l'était pas le 20 ».

Il y a donc lieu d'en déduire que l'incubation a commencé le 21 et, comme la femelle ne quitte pas le nid après avoir pondu son second œuf, on peut faire remonter le début de cette incubation à ce jour-là entre 6 heures et 7 heures du matin, moment où les oiseaux en liberté pondent, lorsque rien ne vient les troubler et les éloigner momentanément de leur nid.

La date du 8 mai, portant cette mention : « Eclosion des jeunes », en comptant du 21 avril jusqu'au 8 mai, l'éclosion a bien eu lieu, comme je l'ai indiqué, le dix-huitième jour.

Puisque j'ai été amené à parler de l'incubation chez les Colombidés, je crois qu'il n'est pas sans intérêt de rappeler ici deux faits qui ont, avec cette incubation, une connexité directe, l'un, commun aux Colombidés en général, l'autre, ne concernant que les espèces vivant à l'état libre.

En 1897, j'ai observé que deux pontes successives faites par la même femelle de Tourterelle vulgaire furent abandonnées exactement le 18e jour de l'incubation et que, dans les deux cas, les œufs étaient clairs. Cet abandon du nid, renouvelé deux fois de suite, ne pouvait être mis sur le compte du hasard, j'en conclus que la mère devait avoir une notion très nette du temps nécessaire à l'éclosion de ses œufs, et, qu'une fois le terme arrivé, elle jugeait inutile d'en poursuivre plus longtemps l'incubation.

Mon attention étant attirée sur ce fait qui, au premier abord, peut paraître difficile à concevoir, j'en trouvais cependant la pleine confirmation chez des Pigeons domestiques, qui abandonnèrent quatre fois de suite leurs œufs dans les mêmes conditions que la Tourterelle vulgaire, le 18e jour de l'incubation et, chaque fois, les œufs étaient clairs. Cependant, pour ceux-ci, il y a des exceptions, certains couples continuent à couver leurs œufs infécondés jusqu'au 20e jour.

La femelle des Colombidés a donc, à l'état sauvage, la notion exacte du temps que doivent mettre ses œufs pour éclore, ce qui les lui fait abandonner au terme exact de la durée de l'incubation, s'ils sont clairs.

Quant à la domesticité, elle émousse en général les sens chez les animaux ; c'est ainsi que l'odorat, si délié chez les oiseaux vivant en liberté, fait complètement défaut à la Poule et que, contrairement à ce que nous venons de voir chez les Colombidés, elle ne possède aucune notion du temps de l'incubation, qu'elle poursuivrait souvent jusqu'à épuisement complet, sur des œufs clairs, si on ne prenait le soin de les lui enlever.

Le second fait, dont j'ai parlé précédemment, concerne seulement les Colombidés vivant en liberté.

En 1895 (1), j'ai signalé l'extrême délicatesse du sens de l'odorat que possède la Tourterelle vulgaire et qui lui permet de s'apercevoir qu'une main profane a touché, en son absence, ses œufs ou ses jeunes, ce qui l'amène à en faire immédiatement, sans pitié, l'abandon.

Lorsque je publiai cette observation, je reçus, d'un ornithologiste distingué, feu le comte de Tarragon, cité par Degland et Gerbe, à propos de

(1) *Bulletin de la Soc. Zool. de France.*

l'existence de l'Epervier majeur, une lettre dans laquelle il m'annonçait qu'il avait constaté le même fait chez le Pigeon Ramier.

A ce point de vue, les Colombidés à l'état libre se différencient des Pigeons domestiques, dont on peut manipuler les œufs et les jeunes sans qu'ils en fassent l'abandon.

Mais si la Tourterelle vulgaire et le Ramier ont la faculté de s'apercevoir du simple contact de la main apposée sur leurs œufs ou leurs jeunes, ils ne possèdent pas celle de sentir que la vie ne se développe pas dans le produit intime de leurs organes générateurs, il faut que le délai indispensable à l'éclosion de leurs œufs soit arrivé pour qu'ils comprennent l'inutilité de leurs efforts.

Ce sont là des traits particuliers qu'il nous est facile de constater, mais auxquels nous ne pouvons trouver une explication plausible et rationnelle.

OBSERVATIONS ORNITHOLOGIQUES DANS L'ARRONDISSEMENT DE SÉTIF (ALGÉRIE, 1895-1900)

(Fin)

par A.-L. Charrière

SCANSORES

27. **Picus minor** Linn. — Pic épeichette.

Cette mignonne espèce est rare, je l'ai eu des forêts de chênes-lièges de la Kabylie, du Djebel Attafi, dans la chaîne du Bou Thaleb. J'ai eu un magnifique mâle en plumage d'amour tué par un officier au Gouraïa au-dessus de Bougie.

Moins exclusivement arboricole que les autres Picidés, on voit souvent l'Epeichette à terre cherchant les insectes ou leurs larves dans la terre et la mousse ou saccageant les fourmilières.

28. **Chloropicus viridis** Malh. — Pic vert.

J'ai eu un très beau mâle en amour au Djebel anini ; on l'observe dans les forêts des Rhiros ; il est commun en Kabylie sétifienne et dans la région montagneuse du Nord-Est de l'arrondissement.

PASSERES

29. **Yunx torquilla** Linn. — Torcol vulgaire.

Rare, mais se voit dans les lieux déjà cités à l'article du *Chloropicus viridis*. J'en ai eu deux sujets, l'un des bois du Belezma, l'autre tué dans une pépinière, à Sétif même.

30. **Cuculus canorus** Linn. — Coucou gris.

A la saison le Coucou est commun partout ; j'ai pu l'observer dans les environs immédiats de la ville. A cause de son chant si connu, tout le monde le remarque à sa venue, au printemps, mais seuls les observateurs le suivent au départ d'automne. J'ai noté dans mon journal les observations suivantes des nids dans lesquels j'ai trouvé un œuf (un seul) de Coucou.

Saxicola œnanthe. Dans un tas de sarments de vignes à la ferme Lagarde.

Saxicola aurita. Dans un tas de pierres du talus de la grande tranchée du chemin de fer à Aïn Tebinet.

Saxicola leucura. Buisson à 2 km. 300 Sud de la même ferme.

Rubecula familiaris. Sur des buissons à 200 mètres de la ferme d'Aïn Mouss.
J'ai tué plus souvent des mâles que des femelles, ce qui semblerait établir que ceux-ci sont plus nombreux.
La durée de la ponte est assez longue.

31. **Certhia familiaris** Linn. — Grimpereau familier.
Rare. Niche au Dj. Attafi (C. M. des Rhiras) et à Guerth (Guergour).

32. **Sitta cæsia** Mey. et Wolf. — Sittelle.
Plus fréquente que le Grimpereau, elle n'est pourtant pas commune. J'en ai reçu des Bibans et tué au Chabet et aux Portes-de-Fer.

33. **Lanius meridionalis** Temm. — Pie-grièche méridionale.
Nous avons affaire à une cynique dévastatrice de nids ; gare aux oisillons ; ils sont promptement empalés aux épines ; elle fréquente les plaines broussailleuses des bassins de l'oued Agrioun, de l'oued Malah, et des bords de la Soumman.

34. **Lanius minor** Gmel. — Pie-grièche d'Italie.
J'ai trouvé cette espèce-type et son nid au Djebel-Kteuf, près Mansourah et dans la vaste plaine des Ouled aled el Nour. J'ai souvent été trompé par cet oiseau, et croyant entendre une Alouette, voir s'envoler une Pie-grièche d'Italie. Cette espèce a en effet un talent d'imitation qui en fait un charmant sujet de captivité.

35. **Lanius rufus** Briss. — *(L. senator).* — Pie-grièche rousse.
Assez fréquente sur les côteaux boisés où elle niche ; grande destructrice d'oisillons, petits mammifères et insectes ; on la voit en troupes dès le mois d'août.

36. **Telephonus tschagra** Bp. — Pie-grièche tschagra.
Rare, tuée au cimetière des Mozabites, à Sétif, en juin 1899. Vu deux sujets ♂ et ♀ en provenance de l'oued ben Dieb.

37. **Corvus corax** Linn. — Grand Corbeau.
Assez rare, on en voit pourtant en hiver ; quelques couples nichent aux Rhiras.

38. **Corvus corone** Linn. — Corneille.
Très abondantes autour de la ville pendant l'hiver, elles se retirent pendant l'été dans les montagnes boisées où elles nichent. Elles sont difficiles à approcher à portée de fusil et pourtant leur effronterie est sans bornes, leurs deux stations préférées aux abords de la ville sont les mêmes que celles des Neophrons, ce qui ne les empêche pas, à l'occasion, de dévaster les champs d'alentour.
Le rorab est pour les Arabes un oiseau de mauvais augure, comme pour les Romains, d'ailleurs. J'ai vu un Arabe sortant de sa demeure, y rentrer et remettre son voyage au lendemain, parce qu'un Corbeau était passé de sa gauche à sa droite en poussant des cris. Il m'a avoué que son voyage aurait sûrement été mauvais. Les Kabyles n'aiment pas voir tuer ceux qui nichent dans leurs montagnes.

39. **Corvus cornix** Linn. — Corbeau mantelé.
La Corneille mantelée se voit en hiver et encore en petit nombre, je ne sache pas qu'elle niche, même sur les monts les plus sauvages. J'en ai tué une dont le plumage présente un joli cas de tératologisme. La partie gris de lin est presque blanche.

40. **Corvus frugilegus** Linn. — Freux.
Le Freux est rare, aussi se plaint-on peu de ses ravages. S'il en commet,

ils sont mis au compte des Corneilles ; les quelques sujets qui viennent hiverner disparaissent aux premiers beaux jours.

41. **Pyrrhocorax graculus** Temm. — Crave ordinaire.

Relativement rare, j'en avais vu plus souvent à Batna ; j'en ai cependant reçu plusieurs de mes chasseurs des Rhiras et de Saint-Arnaud. J'en ai gardé un, vivant, près de deux ans ; il était familier et vivait dans la cour ou la maison sans avoir peur des gens ou des chiens.

Un de ces oiseaux, tué en 1897 par un agent de la gare de Saint-Arnaud, n'avait qu'une patte, l'autre brisée par accident devait lui manquer depuis longtemps, car le moignon était fort bien cicatrisé et durci par l'exercice.

42. **Pica mauritanica** Malh. — Pie de Mauritanie.

Assez fréquente sur les plateaux boisés.

J'en ai vu aux Rhiras, à Saint-Arnaud et sur plusieurs points de la Kabylie ; comme nous l'avons vu dans les premières pages de cet opuscule, une nichée avait été élevée par un Maltais, marchand de légumes à Sétif ; elle provenait de Chasseloup-Laubat.

43. **Garrulus cervicalis** Bp. — Geai ordinaire.

Commun dans tous les bois de la région ; la quantité que j'ai tuée ou reçue ne m'a pas édifié cependant sur cette question de distinction de la présente espèce-type avec celle *glandarius* L. Pour moi, j'ai tenu presque une série allant de l'une à l'autre. N'y aurait-il pas là qu'une simple variation de plumage due à la chaleur sur des couleurs en somme fort tendres.

Les sujets élevés en cage sont tous plus près de l'espèce-type *glandarius*.

44. **Sturnus vulgaris.** Linn. — Etourneau commun.

Très commun partout dans les plaines et les thalweg des cours d'eau. Abondent surtout dans les lieux fréquentés par les bestiaux dont les déjections sont soigneusement visitées par ces oiseaux qui les débarrassent aussi des mille insectes qui les tourmentent.

Une remarque assez curieuse et pour laquelle je n'ai pu trouver de raisons est celle-ci : au N.-E.-E., et à un kilomètre de la ville est un plateau coupé d'un ruisseau souvent à sec, le Bou Aroua. Or, au dire des bergers et de tous ceux qui le connaissent, c'est un paradis d'Etourneaux en tout temps. Or pendant les années 1896 à 1898, ces oiseaux n'y parurent pas, ni en hiver, ni pendant la saison des nids. Dès la fin de l'hiver 1898, leurs bandes nombreuses s'y assemblèrent et une grande partie vint y chercher pâture pendant la saison des nids.

Le typhus a sévi fortement à Sétif dans les années susdites et deux cimetières arabes sont situés à l'extrémité de ce plateau. Faudrait-il voir là la raison qui a poussé ces oiseaux à abandonner ces lieux pendant trois années consécutives et en toutes saisons.

Malgré toutes mes recherches, je n'ai pu voir ni obtenir dans nos régions le type « unicolor ».

Les *Sturnidés* font peu de ravages dans la région ; en hiver, leurs bandes nombreuses ne peuvent guère déterrer que quelques grains et en été ils restent relativement peu, qui vivent dispersés et consomment beaucoup d'insectes.

45. **Coccothraustes vulgaris** Vieill. — Gros-bec commun.

Arrive fin octobre-novembre pour regagner l'Europe en avril ; quelques-uns nichent à proximité des jardins kabyles où ils font ravage dans les arbres fruitiers et dans les forêts de Conifères. Aussi sont-ils proscrits par l'arrêté préfectoral.

RÉSEAU ORNITHOPHÉNOLOGIQUE *MEROPS* DE L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE FRANÇAISE

par A.-L. Charrière.

Cette institution nouvelle en France est un réseau parce que ses postes multiples couvriront le pays comme un filet ; il fait plus que s'occuper d'oiseaux, il oblige les oiseaux à se montrer, à paraître « φαινω ». *Merops* est son prénom, j'y reviendrai. Enfin, quelle contrée est en jeu ? toute la terre française du Nord de l'Afrique, Algérie, Tunisie, Maroc et Mauritanie, autrement dit, la région appelée par le Dr Trouessard « paléarctique méditerranéenne » ; elle est donc parfaitement limitée.

Voyons Merops, objet de curiosité, et pourtant si simple. Plus loin, nous verrons que la création actuelle a, dans son programme de 1914, l'immatriculation d'oiseaux en voyage Sud-Nord et la pose d'anneaux ; pour ce fait il convenait d'avoir un nom indicateur très court et tout naturellement est venu sous la plume, le nom, fort joli du reste, en grec et en latin du Guépier (*Merops apiaster* L.). On peut donc d'ores et déjà noter que les anneaux seront marqués Merops-Alger, O123.

Voilà tout le mystère. L'employer dès le début est fort naturel, le nom sera bien vite connu, et après quelques semaines, le courrier Merops-Alger me parvient déjà.

Jusqu'à ce jour, les stations et réseaux d'études de migration du Nord et du Centre ressemblaient à des postes de T. S. F. qui auraient envoyé des dépêches au petit bonheur, car il n'existait aucun poste récepteur au Sud et surtout sur cette longue bande de terre qui va de Tunis à Tanger en face de l'Europe. J'ai été frappé de cette situation et, depuis 1905, j'ai étudié ce qu'il faudrait faire pour remédier à cet état de choses. Et avec une audace que ceux qui connaissent mes moyens pourront peut-être trouver téméraire, je crée une station et un réseau.

Je commence donc par faire connaître ce qu'est et ce que devra être le réseau Merops. Je remets à un autre article la question de la station.

Le réseau Merops a pour but l'étude des migrations et autres mouvements voyageurs des oiseaux.

Au point de vue matériel, un bureau très modestement installé à Alger centralise tous les documents que nous allons chercher et obtenir, et répondra selon le cas à toutes questions qui lui seront faites.

Qu'il soit dit une fois pour toutes et sans y revenir que le directeur-fondateur du Réseau et de la Station est A.-L. Charrière qui se tient prêt à répondre à toutes demandes de renseignements tant qu'il lui sera possible ; bien plus, il sollicite tous ceux qui ont des documentations sur la question de vouloir bien, dans l'intérêt même du travail, les lui communiquer.

Tous ceux qui voudront concourir aux travaux seront les bienvenus et quand nous serons organisé leurs visites nous seront fort agréables. Pour le moment les deux premiers attachés, je dirais avant la lettre, car bien que jeunes, il y a deux ans qu'ils attendent impatiemment le début de cette œuvre, sont deux médecins, docteurs de l'année même, qui, à titre purement bénévole, sont mes assistants. Le docteur Béguet (attaché à l'Institut Pasteur d'Alger) s'occupe plus spécialement de photographie et de l'entomologie (détermination des contenus d'appareils digestifs), enfin, cela est dans son rôle, des maladies des oiseaux. L'autre, le docteur Bonnet, dessine fort bien à la plume, aussi j'en profite ; mais je crois qu'il réserve des surprises ; il termine en ce moment ses deux années de service militaire et compte ensuite pratiquer comme oculiste. Or il m'a ouvert des horizons fort

curieux sur l'oculistique ornithologique et je suis fort porté à croire qu'il saura nous intéresser.

Ces deux jeunes gens sont fort dévoués à l'œuvre. Je devrais citer bien des personnes encore, aussi j'y reviendrai dans l'étude de la station.

En somme le directeur, vivant seul, donne tout son temps et paye de sa personne entière, matérielle et morale, pour le succès du but entrepris ; il fera tout le possible pour satisfaire aux demandes qui lui seront faites, priant seulement qu'on ne l'oblige pas à des frais car son budget est modeste.

Le premier travail, le plus urgent, est celui de la recherche des anneaux ; il n'est pas possible que sur la quantité d'oiseaux marqués dans le Nord, on ne retrouve que si peu d'anneaux ; pour arriver à de bons résultats, il faut intéresser à l'œuvre beaucoup de gens sérieux. Par des démarches qu'il serait trop long et inutile d'ailleurs de rapporter, nous arrivons, peu à peu, à obtenir le concours de nombreux petits fonctionnaires : gardiens de phares, douaniers, gardes des eaux et forêts et divers autres ; enfin et surtout nous insistons dans ce moment, c'est-à-dire à la rentrée des classes, pour obtenir le concours des instituteurs, et nous sommes heureux de constater qu'un accueil très bienveillant nous a été offert par une personnalité tout spécialement placée pour inviter les instituteurs à concourir à notre travail. Enfin, j'ai obtenu le concours le plus actif de la presse des trois pays et je peux compter sur ses bons offices.

Nous espérons arriver ainsi à rassembler et à coordonner une quantité de documents que nous classerons pour les faire tenir en temps voulu au très honoré Directeur de la *Revue française d'Ornithologie* qui mieux que nous saura en tirer parti.

Pendant le premier semestre 1914, nous comptons marquer quelques sujets, mais cette pose d'anneaux ne pourra avoir que l'importance permise par nos crédits, car nous avons beaucoup à faire pour cet hiver et devons nous limiter.

J'ouvre une petite parenthèse pour donner mon opinion, toute de coureur du bled (1), sur le mot bague employé généralement pour désigner la pièce métallique qui sert à marquer les oiseaux.

En pays arabe les femmes portent de nombreux bijoux, qu'ils soient d'or ou de cuivre et même de corne. J'ai toujours entendu appeler les choses par leur nom : une bague est au doigt ; un bracelet au poignet et l'ornement des chevilles a un nom spécial « Kelkel ». Puisqu'il n'existe pas de mot correspondant en français, j'appelle anneau le cercle d'aluminium que je mets à la *patte* d'un oiseau et j'emploie les mots marquer et matriculer. Je crois bon d'adopter dès le début une réforme qui sera quand même un jour nécessaire (2).

Je m'arrête, réservant la Station pour un autre article et je renouvelle mon souhait que ceux des lecteurs de la *Revue* qui pourraient me faire bénéficier de leurs idées et des modes d'études et de recherches déjà employés, veuillent bien en informer le Réseau Merops d'Alger.

---

(1) La brousse, la campagne.

(2) Les ornithologistes de la Suisse française disent anneau, *anneller et annellatioa*. En fauconnerie, on appelait *vervelle*, l'anneau qu'on mettait à la patte de l'oiseau et qui portait le nom du propriétaire. On sait que les aviculteurs emploient le mot de *bague*.

Il est certain que le mot « *baguage* » est faux grammaticalement et prête à confusion si on l'écrit « *bagage* ». Mais comment s'exprimer ? A. M.

NOTES ET FAITS DIVERS

Age de reproduction des Oiseaux. — Depuis la question posée par M. Menegaux dans la *Revue*, 2e année, N° 19, page 303, novembre 1910, j'ai lu avec intérêt les articles parus sous le titre : « Réponse à la question relative à l'âge auquel un oiseau mâle est capable de féconder » (voir page 16, n° 21, janvier 1911 et page 47, n° 23, mars 1911) et je suis surpris qu'il n'y ait pas eu plus de réponses de la part des éleveurs. Je dis surpris, car il me semble que les cas de reproduction d'oiseau non en couleur ne sont pas aussi rares que l'on pense, mais que probablement les faits n'étant pas signalés restent ignorés.

La question scientifique m'étant étrangère je ne puis parler que de ce que j'ai constaté cette année.

Ayant parmi mes Astrilds africains une femelle d'Amaranthe (*Estrelda senegala*) de l'an dernier, je me suis procuré cette année (11 mai 1913) un jeune mâle n'ayant qu'une toute petite plaque rouge au front marquant le sexe; aussitôt que ces oiseaux furent ensemble ils construisirent un nid, et le 26 mai il y avait quatre œufs qu'ils ont couvés très assidûment jusqu'au 20 juin, c'est-à-dire jusqu'au jour où j'ai enlevé les œufs, car ils étaient clairs. Quelques jours après, dans le même nid, ils se sont remis à nicher; l'éclosion a eu lieu le 5 juillet. Sur quatre œufs, il y a eu trois petits. Le mâle reproducteur, non en couleur, n'ayant de rouge que le front et quelques plaques au cou.

En ce moment, 24 août, la prise de couleur est un peu plus avancée, le dos se teinte de rouge ainsi que la gorge et la poitrine, mais les ailes et le ventre restent gris-brun. Ce couple fait une nouvelle nichée, toujours dans le même nid tapissé de nouveau, intérieurement, de menu foin et plumes; ces oiseaux étant toujours très vigoureux, je ne doute pas que les œufs soient fécondés. Je dois ajouter qu'ils sont seuls de leur espèce dans cette volière; un autre couple d'Amaranthe, en pleine couleur, a niché cet hiver en plein air, malgré le froid et la neige; les petits sont nés, mais la couvée n'a pas réussi.

Ainsi que le dit le Dr Parrot, le port de la livrée d'adulte n'est donc pas une raison *sine qua non* de la possession du pouvoir fécondateur, ce qui est d'ailleurs confirmé par le Dr Bureau qui dit : « Quant au mâles qui fécondent leurs femelles, après une première mue partielle, ils constituent l'immense majorité des oiseaux. »

A. René Bacon.

Capture d'une Brante roussâtre dans la Côte-d'Or. — Une Brante roussâtre (*Branta rufina* Degland et Gerbe), mâle adulte, a été tuée, le 3 octobre 1913, sur l'étang de Marcenay, près de Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or). Elle faisait partie d'une petite bande comprenant cinq individus. Quelques captures de Brante roussâtre, faites dans la Côte-d'Or, ont été signalées par M. Paul Paris (*Revue*, tome 1er, p. 131 (141), et tome II, pp. 193 et 377). Cet oiseau, qui ne figure pas dans le *Catalogue des Oiseaux observés dans le département de la Côte-d'Or*, du Dr Marchant, n'avait pas encore été vu, à ma connaissance, dans l'arrondissement de Châtillon-sur-Seine.

Fernand Daguin.

La chasse aux petits Oiseaux en Italie. — Le Dr Otto Schœtensack, le savant auquel est due la magistrale description de la mâchoire humaine préhistorique, découverte dans les sables de Mauer, près de Heidelberg, est mort il y a quelques mois à Ospedaletti-Ligure. Peu de temps avant de mourir, il m'écrivait une lettre de laquelle je détache le passage suivant : « Comme vous vous occupez des Oiseaux, je me permets de vous faire savoir qu'une société française utilise, dans les environs d'Ospedaletti, de grands terrains pour la culture des fleurs. En dépit d'affiches « *La caccia severamente proibita* » sur nos terrains, on voit fréquemment, surtout le dimanche, des chasseurs tirer les petits oiseaux.

« Si vous pouvez, écrivait-il, obtenir que la société horticole interdise aux chasseurs l'accès de ses terrains, toutes les personnes qui viennent jouir des douceurs du pays, vous en seront reconnaisants. »

Je transmets à la *Revue d'Ornithologie* le vœu du Dr Schœtensack, persuadé

qu'il recevra satisfaction aussitôt qu'il sera connu de la société propriétaire des terrains de culture. L'intérêt de cette société n'est-il pas de protéger les petits oiseaux, grands destructeurs d'insectes nuisibles ?

Cl. Gaillard.

Note sur l'arrivée et le départ des Hirondelles en 1913. — *Hirondelles de cheminée.* Les premiers passages ont eu lieu vers la fin de mars. Nos Hirondelles n'ont occupé leurs nids, d'une façon définitive, que le 22 avril. Leur nombre est resté inférieur à celui de l'an passé. Les premières bandes ont quitté notre ville dans la première quinzaine d'août (à signaler un grand rassemblement le 14 août) ; les derniers départs ont eu lieu autour du 22 septembre ; quelques Hirondelles isolées ont été aperçues le 29 septembre, au matin. Première couvée (hangar Colard) : 8 nids ; éclosion des œufs, 26 mai à 5 juin ; envolée des petits, 15 à 25 juin ; sur 4 petits par nid, 2 seulement vinrent à bien. — Deuxième couvée : 8 nids ; éclosion des œufs, 18 juillet à 20 août ; envolée des petits, 10 août à 16 septembre ; elle a été longue, irrégulière, difficile à observer, les couvées ne s'étant pas faites simultanément.

Hirondelles de fenêtre. Elles sont arrivées à la fin d'avril et reparties du 1er au 22 septembre ; j'ai vu des rassemblements les 1er septembre (30 Hirondelles) et 16 septembre (50 Hirondelles). Leur nombre a été légèrement supérieur à celui de l'an dernier. Première couvée (Papeteries) : 20 nids ; envolée des petits, 15 à 31 juillet. Deuxième couvée, très irrégulière : 6 nids ; envolée des petits, 25 août à 15 septembre. — Arsenal et Hôpital : première couvée, 13 nids ; deuxième couvée, 6 nids.

Aussitôt après leur arrivée, les Hirondelles de fenêtre s'empressent de réparer leurs nids ; il est très intéressant de constater qu'elles en réparent plus qu'il ne leur en faut. Nids restant en bon état à leur retour en 1912 = 24, en 1913 = 34. Nids réparés en 1912 = 36 (15 juillet), en 1913 = 18 (5 juin). Total en 1912 = 60 ; en 1913 = 52. Nombre de nids occupés en 1912 = 30, en 1913 = 20.

Martinets. Arrivées : 21-25 avril. Départs : 14-30 juillet. Même nombre à peu près que l'an passé.

Besançon, le 4 octobre 1913. A. Kirchner.

COMPTES RENDUS ET ANALYSES

Mémoires de la Société zoologique de France. Sept. 1913, t. XXVI. Raspail (X.). Observations ornithologiques faites sur le littoral belge (p. 132). L'auteur publie un recueil d'observations faites en 1877-78, et les compare à un travail fait en 1842 par de Sélys-Longchamps sur le même sujet, et à une étude récente des oiseaux de la Belgique par le Dr Dubois. Ses observations ont été faites à Ostende, à Middelkerke, à Coxyde, à Heyst et à Nieuport-Bains. Il étudie la migration des oiseaux, indique exactement les passages, et, selon le vent et les mois, les espèces rencontrées, et finit en donnant une liste des oiseaux dont il a constaté la présence et le passage de janvier 1877 à juin 1878 ; il en indique 92 espèces.

La feuille des jeunes Naturalistes. Août et sept. 1913, nos 512 et 513.

Revue scientifique du Bourbonnais. 1913, no 3.

Nos Oiseaux. Bulletin de la Société Romande pour l'étude et la protection des Oiseaux. 1913, juill. no 1. Dans cette revue nous trouvons une intéressante étude sur une colonie de Vanneaux huppés établis dans les marais de la Linth, près du lac de Zurich — avec 2 photogravures d'un nid et d'un jeune Vanneau. — Notes sur l'interdiction du fauchage des roseaux sur les grèves du lac de Neufchâtel, sur la Corneille, sur la migration des Hérons.

Erratum : Sommaire et page 168, ligne 23, lire *Grèbe* au lieu de Plongeon.

ORLÉANS, IMP. H. TESSIER. LE DIR.-GÉRANT : A. MENEGAUX.

BULLETIN D'ÉCHANGE, OFFRES ET DEMANDES

Objets de Collections

A vendre : Des *Iles Canaries;* belles peaux et pontes de Canaris sauvages (*Serinus canarius*), *Fringilla teydea*, *Pratincola dacotiae*, *Hubara undulata fuerteventurae*, *Erythrosp. githaginea amantum*, *Anthus berthelotii berth.*, *Calandrella minor. polatzeki*, *Lanius excubitor Kœnigi*, etc. — Des Déserts syriens : peaux et pontes de *Geronticus eremita* (Comatibis comata). — Le tout avec indications garanties. — Th. Girtanner, Clarens (Suisse).

M. C. Ingram, Sussex Mansions, Westgate on Sea, Angleterre, demande :

1. *Bouillet et Lecoq.* — Cat. des Oiseaux capturés et observés dans le département du Puy-de-Dôme. — Moulins, 1898.
2. *Canivet E.* — Cat. des Ois. du département de la Manche, Paris, 1843.
3. *Charvilhat, G.* — Prodrome d'une faune orn. du Puy-de-Dôme, 1908.
4. *Mongel et Lomont.* — Zoologie du département des Vosges.
5. *Teslé.* — Hist. nat. du Morbihan.

LIGUE FRANÇAISE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

33, *Rue de Buffon*, 33 — *PARIS*. Bulletin mensuel

BIBLIOGRAPHIE

Viennent de Paraître :

MENEGAUX (A.). — *L'élevage de l'Autruche.* Récolte et commerce des plumes. (Challamel, 17, rue Jacob, Paris.)

BUREAU (Louis). — **L'Age des Perdrix.** II. *La Perdrix Rouge.* Nantes, Vié, libraire, Passage Pommeraye, 1 vol. in-8°, 54 fig. Prix : 7 fr. 50, par la poste 7 fr. 75.

LESSON (R.-P.). — Articles d'Ornithologie parus dans l'*Echo du Monde Savant* de 1842 à 1845. Réimpression par A. Menegaux, Paris, 55, rue Buffon, 280 pages avec portrait de Lesson. Prix : 12 fr.50

ŒUFS D'OISEAUX. — M. W. F. H. Rosenberg a l'honneur d'annoncer la publication d'un nouveau catalogue (N° 19) d'œufs d'oiseaux, contenant plus de 1.100 espèces venant de toutes les parties du monde.

Les noms des auteurs, les indications de localités, et un index des familles se trouvent dans cette liste, qui est adressée franco sur demande, ainsi que les suivantes :

Peaux d'Oiseaux (plus de 5.000 espèces); Mammifères (plus de 300 espèces); Reptiles, Batraciens et Poissons (plus de 400 espèces); Lépidoptères exotiques, (plus de 8.000 espèces).

Prière d'indiquer les listes désirées.

Le plus grand stock du monde entier de spécimens zoologiques.

W. F. H. Rosenberg,
57, Haverstock Hill, London. N. W., England.

Cabinet d'Entomologie & d'Ornithologie

G. BAER

Successeur de Henri GUYON
NATURALISTE
Fournisseur du Muséum d'Histoire naturelle de Paris

CHOIX CONSIDÉRABLE
d'Oiseaux Exotiques & Œufs
et d'Insectes de tous pays
pour Musées et Collections
USTENSILES POUR LES SCIENCES NATURELLES

13, Rue Bertin-Poirée, PARIS

IMPRIMERIE

Henri TESSIER

56, rue des Carmes, ORLÉANS

Ouvrages Scientifiques et Industriels

Publications Périodiques

BARÊMES, TABLEAUX
Catalogues, etc.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

SERVICES DIRECTS

entre PARIS et l'ALGÉRIE, la TUNISIE et MALTE, viâ MARSEILLE

Pendant la saison d'hiver, Paris et Marseille sont reliés par des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies. Trajet rapide de Paris à Marseille en 10 h. 1/2 par le train « Côte d'Azur rapide » (1re classe). (Voir les indicateurs pour les périodes de mise en marche).

BILLETS SIMPLES VALABLES 15 JOURS

DE PARIS AUX PORTS CI-APRÈS ou vice-versa	PRIX PAR LES PAQUEBOTS : 1° de la Cie Gén. Transatlatique		2° de la Compagnie de Navigation mixte *Touache*		
	1re classe	2e classe	1re classe	2e classe	3e classe
Alger	196 60	137 60	191 60	125 60	74 60
Bizerte, Bône, Bougie, Philippeville et Tunis, *viâ* Bizerte	186 60	130 60	» »	» »	» »
Bône, Philippeville	» »	» »	181 60	125 60	74 60
Oran	186 60	130 60	171 60	120 60	72 60
Tunis (direct)	206 60	140 60	196 60	130 60	77 60
Malte (La Valette)	247 60	174 60	» »	» »	» »

Ces prix comprennent la nourriture à bord des paquebots.

Arrêts facultatifs sur le réseau P. L. M. à toutes les gares de l'itinéraire. Franchise de bagages de 30 kilos en chemins de fer et, sur les paquebots, de 100 kilos en 1re classe, de 60 kilos en 2e classe et de 30 kilos en 3e classe. Enregistrement direct des bagages de Paris aux ports algériens et tunisiens.

Délivrance des billets à Paris : à la gare de Paris P. L. M., au bureau des passages de la Compagnie Générale Transatlantique, 6, rue Auber, à l'Agence de la Compagnie de Navigation mixte (Touache), chez M. Desbois, 9, rue de Rome.

De PARIS aux ports au-delà de SUEZ, ou vice-versa

Billets d'aller et retour « Paris-Marseille » (ou vice-versa), 1re, 2e et 3e classes. Valables un an, délivrés conjointement avec les billets d'aller et retour de passage de ou pour Marseille) aux voyageurs partant de Paris pour les ports au-delà de Suez ou de ces ports pour Paris.

Prix : 1re classe, 144 fr. 80 ; 2e classe, 104 fr. 25 ; 3e classe, 67 fr. 95 *viâ* Dijon-Lyon ou Nevers-Lyon ou Nevers-Clermont).

Ces billets sont émis par la Compagnie des Messageries maritimes ou par les Chargeurs réunis.

Pendant la saison d'hiver, Paris et Marseille sont reliés par des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies. Trajet rapide de Paris à Marseille en 10 h. 1/2 par le Train « Côte d'Azur rapide » (1re classe).

5e Année. — N° 56. 7 Décembre 1913.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

DIRECTEUR :
A. MENEGAUX
Assistant d'Ornithologie au Muséum national d'Histoire naturelle.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : Le Dr R. DIDIER.

Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue (manuscrits, abonnements, demandes de renseignements) à M. A. MENEGAUX, 55, Rue de Buffon, PARIS

Prix de l'abonnement : 10 fr. par an
Le numéro : 0 fr. 85 centimes

Les Abonnements partent de janvier. — Les Renouvellements doivent se faire en janvier.
Les Quittances seront présentées à partir du 1er février.

ORLÉANS
IMPRIMERIE H. TESSIER, 56, Rue des Carmes

1913

COMITÉ DE RÉDACTION DE LA REVUE POUR 1913

René Babin, Aimé Bouvier, A. Chappellier, Fernand Daguin, Louis Denise, R. Didier, Paul Estiot, Gabriel Etoc, Albert Maes, L. Maillard, Auguste Menegaux, Paul Paris, Xavier Raspail, Eugène Simon, Louis Ternier.

AVIS

La dernière réunion du Comité, pour l'année 1913, aura lieu le deuxième lundi du mois, 8 décembre, *55, rue de Buffon, au laboratoire d'Ornithologie*, à 5 heures.
Les amis de la *Revue* sont invités à cette réunion.

SOMMAIRE DU N° 56

Guy Babault. — La Protection des Animaux sauvages dans l'Est africain anglais.
P.-E. Dubalen. — Nouvelle espèce pour la Faune de l'Extrême S.-O. de la France.
Coll. Ingram. — Une nouvelle espèce pour la Faune française.
Vte de Chaignon. — Sur un départ d'Hirondelles.
F. Lomont fils. — Mes Observations sur la Buse vulgaire en 1912 et 1913.
A. Menegaux. — I. Essais d'acclimation et de domestication.

Notes et Faits divers :

Création d'un Établissement d'élevage à Sidi-Tabet (Tunisie).
L'Échasse blanche en Vendée (E. Seguin-Jard).
Quelques dates de Migration en Hollande (P.-J. van Jersel).
Passage d'Oies sauvages (Léon Devy).
Deux Oiseaux rares en Périgord (Simon Février).
A propos de la Note de M. Devy : l'Infanticide, etc. (Dr Millet-Horsin).
Chasses dans la Somme (Vte d'Applaincourt).
Remède contre le Coryza des Volailles (Vte d'Applaincourt).
Un nid de Rouge-queue tithys (M. Marion).

Correspondance (F. Giraud).

Comptes-Rendus et Analyses.

Les articles étant signés, la Rédaction de la REVUE n'est responsable ni des opinions émises ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des notes et articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* n'est permise qu'avec l'indication d'origine.

TARIF DES TIRÉS A PART

4 pages	25 ex.	4 »	8 pages	25 ex.	5 50
—	50 —	4 25	—	50 —	6 »
—	100 —	5 »	—	100 —	7 »

Couverture, en plus des prix ci-dessus : 25 ex. . . 2 75
— — 50 — . . 3 25
— — 100 — . 4 25

5e Année. — N° 56. 7 Décembre 1913.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

LA PROTECTION DES ANIMAUX SAUVAGES DANS L'EST AFRICAIN ANGLAIS :

Réserves de chasse, Licences ordinaires et spéciales,

par Guy Babault.

Le British East Africa est l'un des rares territoires du vaste continent noir qui offre, de nos jours, par ses facilités d'accès et de confort, la plus puissante attraction.

Par ses sites montagneux à l'air vivifiant, par ses importantes possibilités

UN SAFARI.

économiques, par la quantité et la variété d'animaux sauvages et d'oiseaux qu'on y rencontre, le touriste, le fermier, le naturaliste et l'amateur de grandes chasses y trouvent les éléments les plus favorables pour satisfaire leurs goûts et leur passion.

Nairobi, la capitale du British East Africa, située à 1.500 mètres d'altitude, est le centre gouvernemental et administratif de cette importante colonie. Les départements militaires, la police, l'agriculture, etc., y tiennent leur siège.

C'est de ce point que s'organisent et partent les importants *safaris* ou expéditions de chasse, pour la brousse inhospitalière.

La réputation croissante que cette contrée s'est acquise par ses nombreux avantages et ses ressources, ont fait, en peu d'années, de ce coin sauvage, un centre où règne aujourd'hui la plus complète civilisation moderne qui attire chaque année un nombre considérable de visiteurs et principalement les amateurs d'aventures et de grandes chasses.

Par suite de la grande affluence de chasseurs, la chasse y est rigoureusement réglementée par des ordonnances toutes spéciales et souvent revisées, selon l'abondance ou la pénurie du gibier. Chaque province, chaque district a sa réglementation particulière et les licences sont délivrées en conséquence.

Ces ordonnances, sur les rapports des « *Game rangers* » (sortes d'inspecteurs qui visitent les districts), sont arrêtées par le gouverneur après avis et consentement du cabinet législatif.

Pour assurer une protection plus effective encore à la faune de cette colonie, le Gouvernement anglais a eu la sage idée de délimiter d'immenses étendues de territoire scrupuleusement choisies, où la chasse est, sous des peines très sévères, rigoureusement interdite.

Dans ces vastes réserves les animaux de toutes sortes vivent en toute tranquillité et peuvent s'y multiplier, sans qu'on ait à craindre de voir disparaître dans un avenir prochain certaines espèces recherchées, originaires de cette contrée.

Les licences ordinaires sont délivrées par un Provincial ou un District commissionner ou par tout autre service autorisé par le gouverneur.

Elles comprennent :

1° Les licences dites de Sportsman ou de chasseur proprement dit, dont le prix est de 750 roupies, environ 1.275, francs et donne le droit de capturer ou d'abattre les animaux suivants :

Buffle 2, Rhinocéros 1, Hippopotame 2, Eland *(Oreas canna)* 1, Zèbre de Grévy 2, Zèbre de Grant 20, Oryx callotis 2, Oryx Beisa 4, Kob à croissant *(Kobus ellipsiprimnus)* 2, Antilope de sable *(Hippotragus niger)* 1, Antilope Rouanne 1, Grand Koudou 1, Petit Koudou 4, Topi *(Damaliscus*, les mêmes dans les terres de Juba de la Tana et dans les plaines de Loïta (Sotik) 8, Bubale de Cook 20, Bubale de Neumann 2, Bubale de Jackson 4, Antilope de Hunter 6, Kob de Thomas 4, Bongo 2, Impala 4, Sitatunga 2, Gazelle de Grant, 3 de chaque variété, Gnou 3, Gazelle girafe *(Lithocranius)* 4.

Plus 10 spécimens de chaque espèce des animaux qui ne sont pas mentionnés plus haut et qui comprennent les gazelles oribi, dick-dick.

Cette même licence donne droit en Uganda à 4 Eléphants et à un nombre indéterminé d'Hippopotames.

2° Les licences pour les résidents dans le territoire, de 150 roupies.

3° Les licences pour les settlers ou fermiers qui sont de 45 roupies (pour chasser seulement sur leurs propres domaines).

4° Les licences dites pour voyageurs qui sont de 15 roupies.

Les trois premières sont valables pour une année, la quatrième pour un mois seulement. Chacune de ces licences autorise la chasse ou la capture d'une certaine quantité d'animaux dont le nombre et l'espèce sont déterminés par un état spécial.

Le chasseur muni d'une licence ordinaire ne peut chasser sur les terres particulières sans le consentement du propriétaire.

Les personnes désirant se livrer essentiellement à la petite chasse, telle qu'on la pratique en France pour le petit gibier à poil ou à plume, peuvent obtenir une licence au prix de 5 roupies dont la validité est d'une année. Il y

a cependant des restrictions en ce qui concerne certaines espèces d'oiseaux, tels que Aigrettes, Marabouts, et divers autres dont la chasse n'est autorisée que par les grandes licences.

Malheureusement, vu la modicité du prix, grand nombre d'amateurs ne se font aucun scrupule de tirer au moyen de balles les peu farouches gazelles qu'ils rencontrent. Heureusement aussi que le braconnage est puni avec plus de sévérité que chez nous.

Certains animaux, tels que l'éléphant, la girafe, le grand koudou femelle, le buffle femelle, l'éland femelle (*Oreas canna*), l'antilope rouanne femelle, l'antilope de sable femelle (*Hippotragus niger*), l'hippopotame dans certains lacs (constituant des réserves), toutes les espèces de Vautours, Hiboux, Chouettes, l'Aigle pêcheur et surtout l'Autruche sont rigoureusement protégés.

La chasse de certains de ces animaux n'est permise que par licence spéciale ou par une autorisation dans un but essentiellement scientifique.

Toutes les femelles de gros animaux, antilopes ou gazelles, quand elles sont accompagnées de leur petit, ne peuvent être tirées, sauf dans un but scientifique.

Le lion lui-même, qui était, il y a peu de temps encore, considéré comme un animal nuisible, vient de faire l'objet d'une ordonnance qui en réglemente la chasse. Chaque grande licence ne donne droit qu'à quatre de ces fauves. Cette détermination a été prise en raison du nombre considérable tué en peu de temps, par des procédés nouveaux. Un amateur, Américain millionnaire, avait en effet imaginé de se livrer à la poursuite des fauves avec des chiens spécialement dressés à cet effet. Il réussit dans une seule année, avec une meute de soixante chiens, à abattre une centaine de lions. Joli record; mais ce procédé amènerait bien vite la destruction de ce gibier royal, dont la vraie chasse présente l'attrait le plus captivant et le plus passionnant.

Les oiseaux aussi ont leur grande part de protection : *Marabouts* et *Aigrettes* surtout, dont la grande licence ne donne droit qu'à quatre spécimens de chaque espèce.

En Uganda, pays de protectorat également, cette protection s'est étendue sur une grande quantité d'autres oiseaux, spécialement les Hérons, dont la chasse est interdite sans autorisation préalable en vue d'un but scientifique. Aussi ces Oiseaux y vivent-ils dans un état de demi-domesticité remarquable et se laissent-ils approcher sans la moindre méfiance.

Pour terminer, il serait bon d'ajouter que le Gouvernement de cette colonie, vrai paradis des animaux, semble apporter un soin scrupuleux à l'observation des règlements. Comme il lui est matériellement impossible d'établir un contrôle sur les terrains de chasse, parfois très éloignés, il s'est assuré la collaboration des nègres, porteurs ou autres, qui suivent le *safari*. Moyennant quelques roupies, ces naturels ont la mission secrète d'épier les faits et gestes des chasseurs malavisés et de les livrer au Game ranger qui ouvre aussitôt contre les délinquants une sérieuse enquête. Les Somalis, qui sont nombreux à Nairobi, et dont l'intelligence et la ruse sont notoires, s'acquittent fort bien de cette délicate mission.

Des faits de ce genre ont été rapportés concernant des chasseurs d'éléphants qui, dépassant la mesure autorisée par leurs licences, se livraient à un véritable massacre et cachaient l'ivoire qu'ils rapportaient en fraude longtemps après. Quoique s'étant assuré, pour une forte somme, le silence de leurs collaborateurs, ces derniers, alléchés par une seconde récompense, n'hésitent pas à les livrer à l'autorité.

NOUVELLE ESPÈCE POUR LA FAUNE DE L'EXTRÊME S.-O. DE LA FRANCE

par P.-E. Dubalen.

Le 15 septembre M. Gaüzères, marchand d'Oiseaux à Campagne (Landes), me faisait parvenir un Oiseau qu'il n'avait encore jamais vu. Cet oiseau vivant m'arriva dans de bonnes conditions, il appartient au genre *Emberiza*. Une grande tache blanche sur la tête, l'abdomen et les sous-caudales blanches, la ligne blanche surmontée d'une bande brun foncé, s'étendant du bec à la région parotique, le dessous de la gorge ferrugineux, le devant du cou blanc, la poitrine blanche mélangée de taches ferrugineuses, nous font rapporter ce sujet au jeune mâle de l'Emberiza leucocephala Gm., 1770, (E. *pithyornus* Pall., 1811).

Degland le donne comme habitant la Sibérie et de passage accidentel en Allemagne et dans le midi de la France.

Pallas rapporte qu'il n'a jamais trouvé cette espèce que dans les bois de pins. Le sujet du musée de Mont-de-Marsan et a été en effet capturé dans la région des pins.

Nous rappelons qu'il y a une trentaine d'années le *Plectrophanes lapponicus* L. fut capturé en septembre aux environs de Saint-Sever, à une chasse aux Ortolans.

L'*Emberiza leucocephala* Gm. est une nouvelle espèce à ajouter à mon catalogue des Oiseaux des Landes, Basses-Pyrénées et Gironde (1).

UNE NOUVELLE ESPÈCE POUR LA FAUNE FRANÇAISE

par Collingwood Ingram

Dans le volume V du *British Birds Magazine*, on rapporte que la sous-espèce septentrionale du Pouillot fitis (*Phylloscopus trochilus eversmanni* [Bp]) se rencontre en Angleterre aux deux passages du printemps et de l'automne. Elle paraît être plus rare en automne, mais elle a été observée assez souvent pendant la migration du printemps. Il était donc à supposer qu'on devait rencontrer ce Pouillot en France. Je suis donc heureux de pouvoir affirmer que cette espèce fait partie de l'avifaune de cette contrée. Dans un lot reçu récemment de M. Lomont, se trouvait un spécimen de cette forme intéressante qui fut tuée près de Manonville (Meurthe-et-Moselle), le 10 mai 1913. Cet oiseau peut se reconnaître à sa couleur grisâtre, le croupion et les couvertures inférieures de l'aile étant les seules parties où se trouve une légère teinte jaune.

L'aile, en moyenne, a 2 millimètres de plus que celle du Pouillot fitis typique. (Sur le spécimen de Manonville, l'aile mesure 70 millimètres.)

J'ai comparé cet oiseau avec ceux du British Museum et je trouve qu'il concorde parfaitement avec les spécimens provenant du nord de la Russie.

---

(1) Le Bruant à couronne lactée niche en Sibérie, depuis les monts Oural jusqu'à l'embouchure du fleuve Amour. On le signale aussi, probablement comme hôte d'hiver, dans le Nord de la Chine, la Mongolie et le Turkestan. Isolé, on le trouve parfois dans l'Europe centrale et méridionale (Sud de la France, Italie).

Il est signalé par Jaubert et Barthelemy-Lapommeraye (*Rich. ornith. Midi France*, 1859).

D'après le Dr Hartert (*Handl. of Brit. Birds*, p. 58) la distribution de ce Pouillot fitis boréal est la suivante : nord-est de la Russie et la Sibérie jusqu'à la rivière Kolyma. Il a été observé une fois près de la mer de Behring. Il émigre en Roumanie et passe l'hiver probablement en Afrique.

SUR UN DÉPART D'HIRONDELLES

par le Vicomte de Chaignon

Ayant eu l'occasion de passer à Cronat-sur-Loire (S.-et-L.) la nuit du 2 au 3 octobre 1913, j'eus la bonne fortune d'assister au matin au départ d'un vol d'Hirondelles.

Le commencement de la nuit avait été pluvieux, mais au petit jour le ciel était découvert et le soleil se montrait déjà chaud dès 5 h. 1/2.

A ce moment les premières Hirondelles firent leur apparition, en prenant pour perchoir principal le toit *recouvert en ardoises* de la villa où j'avais passé la nuit, et qui est située sur le point le plus élevé du village, un peu en dehors de ce dernier, et dominant toute la vallée de la Loire, qui coule à ses pieds.

J'insiste sur cette couverture en ardoise du toit, car il est à remarquer que ces oiseaux préfèrent de beaucoup se poser ainsi, plutôt que sur des toits recouverts en tuiles creuses ou même plates.

De chaque côté de la maison, et à 20 mètres environ, se trouve un arbre plus élevé qu'elle ; un acacia au Nord avec quelques branches mortes ou défeuillées, et, au Sud, un poirier plein vent ou pyramidal entièrement dépouillé.

C'est sur ces trois points proéminents, qu'à tour de rôle, et après une randonnée très circonscrite, chaque groupe venait se poser.

Ce manège dura environ une heure. Etait-ce pour sonder l'horizon et éviter toute hésitation au départ ? s'assurer du temps pour la journée ? On n'en sait rien ; toujours est-il qu'à 6 h. 1/2-7 heures moins le quart, tout ce petit monde ailé s'envola à la fois dans la même direction, celle bien ouverte de la vallée de la Loire, qui s'étend au Sud-Ouest, où, en un rien de temps, tout avait disparu.

Je tiens à remercier ici M. et Mme Berger, mes hôtes bienveillants, qui, comme moi, furent témoins de ce départ.

Nous avons estimé le nombre des émigrantes à 450 ou 500 au minimum.

Il s'agissait de l'Hirondelle des cheminées, Hirondelle rustique (*Hirundo rustica* (Linn.) facilement reconnaissable. Il pouvait s'y mêler, autant qu'on pouvait en juger par les parties blanches du plumage, quelques sujets de Chélidon de fenêtre (*Chelidon urbica* (Boie ex Linn.), mais en très petite quantité.

Ce départ fut bien définitif, car le reste de la journée et les jours suivants on n'en vit plus.

Il est de toute évidence que ce groupe était celui qui avait séjourné à Cronat pendant la belle saison, y avait niché et en repartait après s'être enrichi d'un nombre considérable d'individus.

Si les choses se sont passées de la sorte dans chaque village, il n'y a qu'à se réjouir de voir ces oiseaux lutter avec avantage contre leur disparition ou simplement leur diminution.

La villa témoin de cette exode portait déjà le nom de villa des Hirondelles ; ce nom lui convient doublement à présent.

MES OBSERVATIONS SUR LA BUSE VULGAIRE EN 1912 ET 1913

par F. Lomont fils.

Quels intéressants feuillets dans notre chère *Revue Française d'Ornithologie*, et quelle heureuse idée ont eu ses distingués fondateurs.

Comme je prends plaisir à lire ses articles, à étudier ses puissantes leçons. Nous, les naturalistes, les observateurs, les collectionneurs, n'hésitons pas à contribuer à son œuvre scientifique, en lui adressant toutes les fois qu'il est possible, nos observations vives, nettes, vraies.

Ce sera mon cas, aujourd'hui, et pour la première fois.

C'est que je suis un jeune novice, très novice même, mais tant pis, je ferai fi de ma jeunesse, pour me permettre de conter, à mes maîtres distingués, les quelques observations ornithologiques que je viens de faire depuis ma rentrée du régiment.

Voici deux ans seulement, 1912 et 1913, que je prends la peine d'étudier attentivement la faune de mon département, Meurthe-et-Moselle. Mais pour faire une étude sérieuse, autant qu'approfondie, je n'ai pas embrassé tous les cantons à la fois.

J'ai commencé par le mien et, en particulier, par la petite et coquette commune que j'habite, et pourtant je suis encore à y observer.

Certes, j'en connais depuis longtemps toutes les espèces, mais les mœurs, la vie, les nids, les œufs et les jeunes, toute la biologie enfin, cela ne peut parfaitement se faire en peu de temps, d'autant plus que je n'y puis consacrer que mes rares loisirs. Mais enfin le peu que j'en sais, je me fais un plaisir de le communiquer à notre chère *Revue*.

Dans le numéro de juillet, j'ai lu avec vif intérêt les articles concernant les oiseaux de proie dits (plus utiles que nuisibles ou inversement) la Buse vulgaire par exemple. Articles signés de M. Cabanès et de mon père, devant lesquels je m'incline, connaissant leur plus grande expérience que moi en la matière. C'est du reste une preuve à l'appui de leur thèse que j'apporte ici, tout en répondant au vœu qu'exprime M. le Dr Didier dans un récent numéro.

Les documents que j'apporte sont de la plus stricte exactitude ; ils sont les résultats de mes observations personnelles sur les nids de Buses vulgaires des forêts de Manonville et des environs.

En 1912, j'ai connu et étudié *six* nids de Buse vulgaire. Les voici dans leur ordre chronologique, tels que je les relève sur mon carnet de notes :

Nid No 1. — Nid de Buse vulgaire (*Buteo vulgaris*), découvert le 13-3-12 à Saint-Piermont. Ce nid était posé sur la fourche d'un grand hêtre, et, comme presque tous, bâti depuis plusieurs années ; surchargés chaque fois, il arrive que ces nids deviennent énormes.

Un nid neuf de Buse vulgaire ne mesure guère que 60 centimètres de diamètre. Celui-ci dépasse un mètre et il a 70 centimètres d'épaisseur.

Les matériaux qui le composent sont des branches sèches plus ou moins bien entrelacées ; le nouveau couple l'a retouché en y ajoutant quelques branches et du feuillage vert. Aujourd'hui il n'y a pas encore d'œufs. Je me suis approché doucement du nid, la femelle était perchée sur le bord ; son cri est celui des jeunes, elle appelle le mâle, c'est l'accouplement.

Le 18 de ce mois, je monte pour la seconde fois, pas d'œufs encore, le 5-4-12 non plus.

Enfin, le 18, n'ayant pu m'y rendre auparavant, j'y trouve deux œufs quelque peu couvés.

Ici je remarque que très souvent la Buse vulgaire apporte des feuillages verts, qu'elle place sous les œufs, pour entretenir un peu de fraîcheur.

Je reviens visiter le nid le 24 ; la femelle est absente, je trouve deux campagnols, ils ne sont pas frais ; passant la main sur les œufs, ils me semblent froids, et je songe que le nid est peut-être abandonné. Je laisse néanmoins tout en place et reviens cinq jours après. Je n'y trouve qu'un seul campagnol pourri ; les œufs ont disparu sans laisser de traces. Les a-t-on pris, une martre peut-être, la femelle aura sans doute été tuée au Grand-Duc, et je maudis le chasseur qui l'aurait fait sans but utile. En tout cas, je suis dépité, je ne pourrai plus continuer mes observations.

Nid N° 2. — Le 14-5-12, également dans l'enfourchement d'un hêtre, sur le bord de l'eau ; c'est aussi un vieux nid, mais peu solide, je monte et trouve deux œufs en partie tachés de sang.

Je ne puis y retourner que quinze jours après. Fatalité, les œufs disparus ; et ce second nid est abandonné ; mais j'y trouve un crâne de taupe.

Nid N° 3. — Le même jour, 14-5-12, bois de la Rappe, taillis de hêtres ; nid neuf placé sur une branche qui avance de quelques mètres du tronc ; il n'y a qu'un œuf, la femelle pond seulement ; j'attends le second œuf, je les prends ainsi que le nid. La situation de ce nid n'étantpas très sûre, car il se trouvait en vue d'un passage très fréquenté et il n'aurait certainement pas réussi, j'ai préféré compléter ma collection, s'il n'a eu que cela d'utile, c'est encore préférable au sort qui l'attendait, comme je l'ai maintes fois constaté.

Avec toutes mes déveines, j'eus quand même la chance d'observer complètement les trois derniers nids que je trouvai en 1912.

Nid N° 4. — Etait dans la forêt de Grenet, le 23-5-12. C'était un ancien nid placé dans l'enfourchement d'un charme, à une hauteur de 4 mètres seulement.

La femelle couvait deux œufs. Le 13-6-13, j'y vis un jeune tellement joli, d'un duvet blanc pur, que je ne pus résister à la tentation de le prendre ; il peut avoir deux jours au plus, j'en fis un magnifique sujet que je conserve précieusement.

Ces sujets blancs en effet sont rares. Sur le nid, je trouve un campagnol, la tête mangée. Il restait donc un œuf, qui vint à bien et donna un sujet à duvet noirâtre.

Le 22, je me rends au nid à 7 h. 30 du matin ; j'y trouve deux campagnols et un orvet. Le 28 courant, 9 h. 15 du matin, deux souris des jardins, un campagnol, un mulot femelle pleine de petits, et un rat nain. Le 5-7-12, à 3 h. du soir, un campagnol entier et des débris de plusieurs autres.

A cette date le jeune a à peu près 22 jours, plus ces jeunes sont âgés, plus il leur faut de nourriture, aussi celui-ci vient-il bien.

J'y retournai pour la dernière fois le 9-7-12, à 8 heures du matin, les plumes commencent à se former. Je trouve trois campagnols, un mulot, une taupe et des restes de souris des jardins fraîchement dépecées. J'ai laissé ce jeune s'envoler.

Nid N° 5. — 30-7-12, bois de la Rappe, bord d'une ligne, dans l'enfourchement d'un hêtre très haut et énorme. Je crois que pour cette raison, leur nid ne sera pas la proie des jeunes dénicheurs ou des gardes chargés de les détruire.

Mais moi, j'y monte et j'ai la joie de découvrir trois jolis jeunes de différentes grosseurs ; ce qui prouve que l'incubation commence à partir de la ponte du premier œuf.

En me voyant monter si haut pour trouver leur chère progéniture, les parents me font entendre leurs cris de colère ou de détresse.

Mais rassurez-vous ! Buses mes amies. Je ne veux pas de mal à vos enfants, je viens étudier la façon dont vous les élevez, pour le raconter ensuite à mes frères hommes, afin qu'ils ne vous *détruisent plus* comme *des bêtes malfaisantes*.

Il est 3 h. 35, je ne trouve que deux campagnols, c'est bien peu, il me semble ; j'en dois conclure qu'à cette heure avancée de l'après-midi la nourriture est prise, c'est le matin que l'on rencontre le plus de proies. Les trois jeunes, bien qu'étant de taille différente, ont à peu près la même teinte ; le plus gros est sur le bord du nid, affalé sur ses belles pattes jaune pâle. Je lui présente mon doigt, il le tiraille et s'en amuse, les deux autres sont couchés l'un contre l'autre ; quelle jolie photo, si j'avais un appareil.

Je constate en outre que des feuilles vertes sont apportées chaque jour, pour donner de la fraîcheur aux jeunes. Mais voilà une bonne heure que je suis là-haut, les jeunes ont faim, le cri des adultes se fait plus colère, il pourrait attirer un garde qui me forcerait à jeter le nid à terre ; ce que je ne veux pas. Je m'empresse de descendre et rentre content de ma journée.

Je visite le nid trois jours après, il est 6 h. 40 du matin ; quatre gros campagnols, dont trois femelles pleines de petits et une musaraigne.

Voilà une belle destruction, me dis-je, pour les cultivateurs qui se plaignent du nombre croissant des souris. Si la Buse fait autant de victimes et plusieurs fois par jour, il me semble que c'est un rôle bienfaisant qu'elle remplit dans cette vie.

Troisième visite, le 10-8-12, à 10 heures du matin. Les jeunes ont triplé leur taille, ils ont des tuyaux qui fleurissent ; chez le plus gros ils sont très avancés, leur âge peut être de 20 à 25 jours. Il fait très chaud à cette heure, je trouve deux campagnols, dont une femelle pleine de petits, mais sous le feuillage vert, il y a deux souris des jardins, et une seconde femelle de campagnol pleine de petits. Les jeunes sont repus, ils ont bien mangé chacun deux souris à voir leur jabot.

Je m'amuse un petit quart d'heure avec eux, ils se tiennent très bien sur leurs pattes, encore douze ou quinze jours et ils partiront, je crois. J'imite le cri du Geai, la femelle arrive se poser près de moi, c'est une belle Buse, d'un noir lustré, avec deux beaux yeux brun noisette, qui ont l'air de me demander ce que j'ai l'intention de faire. Je caresse les petits devant elle, je lui parle même, elle semble rassurée, et pousse quelques petits cris, puisque je ne leur fait point de mal.

Mais je fais mine d'en prendre un, la voilà partie en criant, elle appelle le mâle, je l'entends au loin qui répond ; cela suffit pour aujourd'hui, je descend.

Je suis monté pour la dernière fois quatre jours après ; l'arbre étant très gros, je ne pouvait le faire chaque jour ; il est 9 h. 1/2, je trouve une couleuvre sur le nid, une patte d'écureuil, un bout de peau de taupe, et trois campagnols. Les jeunes sont très grands, et par ces temps de grande chaleur les tuyaux ont vite fleuri.

Cette fois, je n'entends pas la Buse, elle doit être en chasse, car il faut rassasier ses trois grands enfants affamés. En fouillant le fond du nid, je trouve une quantité de petits os de rongeurs, des pelotes de poils de souris rejetés par le bec, des élytres d'insectes, une plume d'Alouette, et quelques plumes de jeunes Ramiers. J'ai également laissé partir les jeunes de ce nid.

Nid N° 6. — J'ai trouvé le dernier nid, le 19-8-12, sur un hêtre de Youhu, dans un enfourchement à une hauteur de 7 mètres ; il y a deux beaux

jeunes en duvet noirâtre ; trois campagnols sont sur le nid, et deux mulots. Les jeunes ont bien quinze jours.

J'y retourne le 25, ils sont en tuyaux, je trouve sur le nid un rat d'eau et trois campagnols, il est près de 11 heures, leurs jabots sont garnis. Cependant l'idée me vient de leur déchiqueter une souris. Je leur présente les morceaux qu'ils s'empressent d'avaler quand même. La saison des nids s'avançant, je crains de ne plus en trouver, je prends donc les jeunes et le nid et je commence la descente ; en arrivant au bas de l'arbre, je foule au pied une magnifique couleuvre à collier qui disparaît.

Je rentre au logis où une bonne soupe fumante va calmer une faim de loup, causé par ces divers exercices acrobatiques. Mais je suis content, je vais pouvoir préparer la biologie de la Buse vulgaire : ce sera de la copie sur le vif. C'est après cela que j'ai travaillé à la préparation de la jolie vitrine que je conserve précieusement, et qui a été exposée à Liège. Par ces temps de destruction, la Buse pourrait disparaître ; moi, au moins, j'en aurai le charmant souvenir.

I. ESSAIS D'ACCLIMATATION ET DE DOMESTICATION

par A. Menegaux

1. **Acclimatation des Paradisiers dans les Antilles.** — La petite île de Tobago, située sous le 11e degré de latitude Nord, n'a que 1.800 mètres de long et présente divers sommets rocheux dont le plus élevé atteint 160 mètres. Cette île est séparée de la grande île par un chenal d'environ 2 kil. 500 parsemé de rochers et parcouru par un violent courant. La végétation est très dense, surtout dans les dépressions de l'Est ; malheureusement l'eau n'existe qu'en un point, dans un petit ruisseau rempli de matières organiques.

Sir W. Ingram, frappé de la diminution des Paradisiers apodes (*P. apoda* L.) dans leur île d'origine Arou (6e latitude Sud) dépendant de la Nouvelle-Guinée hollandaise, eut l'idée de faire capturer 44 Paradisiers aux îles Arou et de les amener à Tobago, pour les lâcher en septembre 1909 dans la petite île qui lui parut remplir toutes les conditions désirées. Deux autres y furent mis en liberté dans l'hiver de 1910, puis un dernier en 1912. Un gardien était chargé de la surveillance. L'absence d'eau ne parut pas être un obstacle, car il est bon de faire remarquer que dans la petite île Henderson, située à 120 milles au nord de l'île Pitcairn, il y a 4 espèces, spéciales à cette île, un Tréron, un Lori, un Rallidé et un Acrocéphale, qui y vivent fort bien sans eau douce, même stagnante. Une abondante rosée suffit à leurs besoins (*Trop. Life*).

Désirant se rendre compte si ce nouvel habitat avait convenu aux Paradisiers immatures qu'il avait fait lâcher, et s'ils n'avaient pas émigré la grande île, Sir W. Ingram et son fils M. Collingvood Ingram débarquèrent à Tobago le 2 janvier 1913. Dès leur arrivée, ils entendirent le cri caractéristique des Paradisiers, donc des individus avaient survécu pendant ces quatre ans d'exil. Parmi ceux qu'ils aperçurent il y avait indiscutablement des mâles, mais aucun d'eux ne portait ses parures. Celles-ci en effet ne durent que peu de temps et n'apparaissent qu'après la 5e ou la 6e année.

Dans les clairières, Sir W. Ingram avait fait faire des plantations de papayers et de bananiers dont les fruits sont particulièrement appréciés par ces Oiseaux de Paradis quoiqu'ils soient omnivores. C'est là que le soir, ils

vivent en certain nombre, soit isolés, soit par groupes de quatre (une fois 2 ♂ et 2 ♀). Malheureusement, les Paradisiers sont en butte aux tracasseries des Cassiques (*Ostinops decumanus*) qui bien que plus petits qu'eux ne leur permettent de se nourrir de papayes que lorsqu'eux-mêmes ont fini. Les Tangaras bleus (*T. cana sclateri* Berl.) en dévorent aussi beaucoup. Les autres oiseaux de l'île les laissent en paix.

Cette visite ne permet pas d'affirmer que les Paradisiers ont augmenté de nombre, ni qu'ils ont niché dans la petite île. Ce dont on est certain c'est qu'il y en a qui ont résisté et que l'on peut encore espérer pour l'avenir. Il serait bon d'exterminer les Cassiques et les Tangaras qui vivent d'ailleurs aussi dans la grande île, afin de débarrasser les Oiseaux de Paradis de fâcheux gêneurs.

D'après M. Frost, qui a procuré les oiseaux à Sir W. Ingram, la puissance de vol de ces Paradisiers ne dépassant pas un mille, il n'ont pu émigrer dans la grande île et encore moins à Trinidad, comme on l'a dit. Il y a des milliers d'îles tropicales qui pourraient servir à des élevages semblables et donner de gros revenus.

D'après *Tropical Life*, il n'est pas nécessaire, bien que les Papous l'affirment, de tuer le mâle pour avoir ses parures. On peut les capturer, couper les plumes, puis les relâcher. Un de ces animaux, rapporté par M. Frost, était un adulte auquel un Papou trop pratique avait enlevé les parures pour les vendre à un Chinois avant de livrer l'oiseau. Ce mâle a été visible au Jardin Zoologique de Londres pendant quelque temps.

Dans le numéro de novembre 1913 de *Avicultural Magazine* (p. 40) je trouve des renseignements plus récents. Le gardien Robert Herold a écrit en juillet à Sir W. Ingram qu'il a vu deux ou trois jeunes accompagnés de leur mère ; l'un d'eux était de petite taille et paraissait n'avoir quitté le nid que depuis dix ou douze jours. La période de reproduction se place donc à une autre époque, puisqu'en Nouvelle-Guinée les Oiseaux nichent fin octobre et novembre (Simson, *Ibis*, 1907). Au nord de l'île, il y a diverses paires qui ont probablement des nids. Après quatre ans, les mâles n'ont pas encore leurs parures, mais ont déjà la couleur caractéristique de la tête et de la nuque. De plus, d'après Herold, les filets caudaux apparaissent déjà. La mue à Tobago se fait en avril ; en Nouvelle-Guinée, c'est à la fin de novembre ou en décembre.

Quand les sexes auront leur plumage d'adultes les observations biologiques seront faciles. Sir W. Ingram pense que sa colonie ne possède que six ou sept femelles, et c'est sur elles que repose tout le succès de son essai d'acclimatation dans les Antilles.

2. **Essais à Woburn Abbey.** — A la Société nationale d'Acclimatation, la Duchesse de Bedford a rendu compte des essais qu'elle fait dans son immense parc de Woburn Abbey.

Les Lophophores resplendissants, ou Monauls, importés adultes, se sont reproduits en liberté, mais ils y ont vécu quelques années et ont toujours fini par disparaître. La dernière importation comptait 60 oiseaux et a eu des jeunes qu'on a aperçu dans le parc. La duchesse espère que, cette fois, ses Oiseaux n'auront pas le même sort que précédemment. On se demande si pour un pareil élevage fait dans des conditions qui rappellent l'état sauvage, il ne vaudrait pas mieux choisir des endroits d'une altitude plus élevée, et, de plus, il faudrait au préalable s'assurer que le Monaul trouvera la nourriture qui lui convient, car on sait que le Monaul ne vit dans l'Himalaya qu'à une assez grande hauteur.

Il me semble que l'élevage en domesticité et en captivité aurait plus de chances de succès, car l'éleveur reste maître des conditions d'habitat et de nourriture.

Les *Tragopans de Cabot* (*Tragopan caboti* Gould), en beau plumage, vivent chez elles depuis de nombreuses années et s'y sont reproduits. Comme ils sont en liberté, on ne peut savoir s'ils ont mieux prospéré que les Lophophores.

Les Grues antigones, les Grues japonaises à nuque blanche (*Leucogeranus leucochen*, (Tem.)), les Grues de Mandchourie (ou de Montigny) ont donné des couvées chaque année.

Depuis que les Canards mandarins (*Aix galericulata* (L.)) sont en pleine liberté, leur élevage réussit très bien. Les Cygnes sauvages d'Amérique (*C. buccinator* Rich.) réussissent tous les ans. En 1913, la duchesse a élevé quatre poussins de Cygnes coscoroba (*Coscoroba coscoroba* (Mol.)) et l'Oie canagica impérial (*Philacte canagica* (Lev.)) a donné deux couvées, mais malheureusement les jeunes n'ont vécu qu'une quinzaine de jours.

3. **Les Aigrettes dans le Sind.** — *Tropical Life* (sept. 1913, p. 169) nous fait savoir que dans *Bombay Nat. Hist. Society's Journal*, on rapporte que les pêcheurs du lac Manchar, dans le Sind, élèvent les Aigrettes pour avoir leurs plumes. D'après le capitaine Elliot, chaque oiseau donne par an une récolte valant 6 roupies (10 fr.). Ils leur crèvent les yeux pour les empêcher de s'enfuir. Cette cruauté est très blâmable évidemment, mais oserons-nous rappeler qu'en Angleterre, il y a encore de nombreux combats de coqs.

L'intérêt de ce fait c'est que l'élevage est possible et qu'il donne des bénéfices là où les petits poissons sont abondants et quand même la nourriture est donnée à la main.

Je rappellerai que les Maoris, pour lesquels les plumes de l'Aigrette (si rare en Nouvelle Zélande) avaient une grande valeur, avaient coutume de garder les pauvres oiseaux dans de petites cages et qu'ils les nourrissaient de petits poissons, puis les plumaient en temps voulu.

NOTES ET FAITS DIVERS

Création d'un établissement d'élevage à Sidi-Tabet (Tunisie). — Le domaine de Sidi-Tabet, d'une superficie de 5.000 hectares environ, est situé à quelques kilomètres au nord de Tunis. Son exploitation avait été concédée, il y plus de quarante ans, par le Bey de Tunis, à M. de Sancy et, par la suite, à la Société Franco-Africaine, dont le siège est à Marseille.

A la suite d'une entente récente avec cette Société, le domaine vient d'être mis à la disposition du Gouvernement tunisien qui a décidé la transformation du haras qui y existait en un établissement d'élevage où se poursuivront des expériences consistant essentiellement en recherches sur les multiplications, l'acclimatement, l'alimentation et l'hygiène. Le but principal de ces recherches sera l'amélioration des animaux domestiques de la Tunisie et la propagation des méthodes d'élevage reconnues les meilleures pour arriver à ce résultat.

L'expérimentation portera sur toutes les espèces présentant un intérêt au point de vue industriel.

L'établissement de Sidi-Tabet, créé par décret beylical du 8 septembre 1913, a été doté de la personnalité civile et autorisé à exercer tous les droits, prérogatives et actions attachées à ce titre. Il sera administré sous la direction et le contrôle du directeur général de l'agriculture, du commerce et de la colonisation, par le chef du service de l'élevage en Tunisie. L'établissement pouvant recevoir des dons et des legs, pourra se constituer un fonds de réserve pour des besoins futurs.

Sous la direction de M. Ducloux, vétérinaire, chef du Service de l'élevage, cet établissement est certainement appelé à rendre les plus grands services aux colons. Nous applaudissons à la création.

L'Echasse blanche en Vendée (*Himantopus candidus* Bonnaterre). — Il y a six ans (exactement le 26 avril 1907) que ces intéressants oiseaux ont été remarqués dans ma contrée.

A la date précitée, je reçus de M. Soullet, habitant le hameau du Rocher de la Dives, deux Echasses ♂ et ♀ tuées dans le chenal des Jardes, à quelques kilomètres de l'Aiguillon-sur-Mer.

Le lendemain, M. Vrignaud tuait deux autres sujets dans l'abreuvoir des marais communaux de l'Aiguillon-sur-Mer.

Un troisième sujet tombait sous les plombs de M. Louis Porton et ce, le même jour et au même lieu.

A la fin du mois, M. Rivière, fermier au Grand-Clos-Jean, commune de Grues, m'envoyait deux Echasses tuées sur les marais d'eau douce de cette commune.

Le 12 juillet suivant, M. Charier, métayer de M. Faivre, aux Rouillières de la Tranche, abattait une Echasse dans une bande de huit oiseaux.

Même mois, on me signalait deux sujets tués à Champagné-les-Marais et un autre oiseau capturé en baie de l'Aiguillon-sur-Mer par un pêcheur de Charron (Charente-Inférieure).

Ce passage, le premier à ma connaissance, fut donc assez important. A quoi doit-on l'attribuer, les circonstances atmosphériques, absolument normales, ne pouvant entrer en ligne de compte ?

Ensuite, il faut attendre 1910 pour retrouver des Echasses.

Le 1er juin de cette année, M. Troger tue une ♀ sur les marais de Triaize. Le 14 juillet, le même, grâce à son chien, prend deux jeunes Echasses au même endroit, cependant que les parents affolés voletaient à distance respectable du chasseur.

Puis, coïncidence bizarre, trois autres années se passent sans revoir d'Echasses.

En 1913, les oiseaux réapparaissent. En juin, une bande composée d'une quinzaine de sujets tient les marais de Triaize.

Le 20, je reçois un ♂ adulte tué à cet endroit. L'oiseau a l'abdomen déplumé comme pendant l'incubation.

Le 16 août, deux Echasses sous première livrée sont tuées et mangées par un chasseur du pays qui, trouvant les oiseaux avec le cou insuffisamment emplumé, les juge peu intéressants pour moi.

La colonie signalée par mon ami Plocq sur les marais d'Ile d'Olonne, marais très salés, lui fait écrire que ces oiseaux affectionnent beaucoup l'eau de mer. Il n'en est évidemment rien, puisque nous voyons les Echasses nicher sur les marais d'eau douce de Triaize et qu'à Grues, comme à l'Aiguillon-sur-Mer, elles recherchent leur nourriture aux bords d'abreuvoirs d'eau douce, quand les rives vaseuses du Lay et l'Océan sont à quelques centaines de mètres de distance.

En retour, ne doit-on pas plutôt conclure qu'avant toute chose l'Echasse recherche les grands espaces où elle a chance de trouver la tranquillité relative dont la plupart des oiseaux aiment à s'entourer pendant l'acte de la reproduction.

E. Seguin-Jard.

Quelques dates de migration en Hollande. — Jusqu'ici, la migration automnale des oiseaux est très irrégulière et minimum dans nos régions. J'ai vu la dernière Hirondelle de fenêtre le 27 septembre, le premier Pinson des Ardennes le 5 octobre, la première Corneille mantelée le 11 octobre.

Toutefois nous avons à signaler une particularité, c'est la visite de bandes de Casse-noix (*Corvus caryocatactes*) dont l'apparition est très rare dans nos parages et à des intervalles de plusieurs années ; ils étaient au nombre d'une centaine, dont une partie s'est dirigée vers le Sud-Ouest.

Le 6 octobre, on a vu, au sud de La Haye, près des dunes, un couple de Casse-noix. Ils n'avaient pas du tout l'air sauvage ni craintif, et se perchèrent sur une branche à une dizaine de pas de la personne qui les observait (un oiseleur). Certainement ces oiseaux étaient fatigués.

La Haye, 14 octobre. P. J. van Jersel.

Passage d'Oies sauvages. — Le 13 octobre 1913, à 4 h. 1/2 de l'après-midi, j'ai pu observer un important passage d'Oies sauvages au-dessus d'Aiglemont, près

Charleville (Ardennes), par temps clair et calme. Ce vol, qui comprenait environ cent cinquante individus, suivait une direction N.-E. — S.-O.

Léon Devy.

Deux Oiseaux rares en Périgord. — Dans les derniers jours du mois de septembre une Sterne Hansel (*Sterna anglica*, Montagu) venait se briser la tête contre les fils télégraphiques qui bordent la voie ferrée et était ramassée par une dame qui, peu de temps après, en ornait son chapeau.

C'est malheureusement le sort réservé à nombre de sujets qui, parfois très rares, ne servent ainsi qu'à satisfaire la coquetterie féminine !

Le 20 octobre, un garde-chasse du château de Trélissac, près Périgueux, avait la bonne fortune de tuer, dans un bois de pins, un Casse-noix ♀ (*Nucifraga caryocatactes*, L.) qu'il a bien voulu m'offrir pour ma collection.

C'est la première fois, à ma connaissance, que ces deux Oiseaux sont signalés dans le département de la Dordogne.

Simon Février.

A propos de la note de M. L. Devy : l'infanticide chez les Oiseaux. — J'ai observé un cas d'infanticide plus que probable, et selon moi, certain, avec récidive, chez *Houbara undulata.*

Le 20 avril 1912, à El Aricha (hauts-plateaux de la province d'Oran, frontière algéro-marocaine ; altitude 1.255 mètres; région de l'alfa), un Arabe vint m'apporter une *Houbara undulata* ♀ capturée avec deux poussins venant d'éclore et un œuf, déjà bêché, qui termina dans la soirée son éclosion. La mère était en mue, toutes ses rémiges tombées à la fois, ce qui, rendant son vol impossible, avait facilité sa capture ; elle affectait de ne pouvoir se tenir sur les jambes et de tomber constamment sur le ventre, ce qui n'était qu'une ruse d'ailleurs, l'oiseau marchant très bien dès qu'il ne se croyait pas observé. Je la nourris pendant quelques jours de pain et de rate de bœuf, par gavage ; au bout d'un certain temps, elle mangeait d'elle-même un peu de tout ; elle vivait encore au Muséum en novembre 1912, au moment de mon embarquement. Peu timide, elle faisait tête à ma chatte (une albinos de chat ganté, pourtant assez féroce).

Les trois petits étaient encore aveugles, ils avaient des mouvements lents et presque vermiculaires ; je les ai nourris sans trop de difficulté, d'un peu de pain mouillé. Ils n'avaient nulle envie de mourir, même le petit récemment éclos.

Le lendemain, 21 avril, au réveil, un des petits était mort et présentait un enfoncement crânien conique, comme produit par un choc précis, de la région occipitale. A 21 heures, le dernier éclos, couché sous la mère, ne présentait plus ses mouvements vermiculaires ; je le pris et constatai sa mort ; il était piétiné, aplati comme une galette, et présentait la même lésion crânienne que son aîné.

Le 22, au réveil, le troisième petit poussin était mort de la même manière, seulement l'enfoncement crânien était un peu plus étendu, comme s'il avait été l'objet d'un double coup de bec.

L'Outarde a-t-elle tué sa progéniture sous l'influence d'une psychose due à la captivité ?

Dr Millet-Horsin.

Chasses dans la Somme. — Il a été tué, le 12 octobre, à la Garenne-Saint-Quentin-en-Tourmont, près Le Crotoy (Somme), un Casse-noix ♂ ; en l'envoyant à mon naturaliste Gaume, du Crotoy, celui-ci m'a prévenu qu'il en avait reçu un autre. Le Casse-noix devenant moins rare, je ne vous signalerai plus les captures.

Un Héron pourpré, jeune ♂, tué par M. le vicomte Hubert de France. Cet oiseau est rare dans notre région.

Le vicomte de Méré a tué, en septembre, le même jour, deux Bécassines doubles au marais de Sailly-Brey ; elles n'étaient pas ensemble ; on en a tué cinq cette année. En dehors de cela je n'ai pas eu connaissance de gibiers ou oiseaux intéressants.

18 octobre 1913. Vicomte d'Applaincourt.

Remède contre le coryza des Volailles. — J'ai eu l'an dernier un coryza contagieux dans mon élevage de volailles ; je l'ai guéri *facilement*, en le prenant de suite

par des seringages dans les narines de Monol de Trouette-Peret (permanganate de chaux) tiède, deux fois par jour (Dose : une cuillerée et demie (cuillerée à bouche) de Monol par litre d'eau). Cette année, j'ai eu cinq ou six cas guéris radicalement en quatre jours ; je crois donc ce remède très bon. Je donne en même temps une forte pincée de fleur de soufre aux volailles et comme boisson de l'eau avec 3 grammes de sulfate ferreux par litre d'eau.

Vicomte d'Applaincourt.

Un nid de Rouge-queue tithys. — Le 4 août 1913, on me signalait un nid de Rouge-queue tithys (*Ruticilla tithys*) sur une pierre en saillie sous le porche de notre habitation à Daix-lès-Dijon.

Une dizaine de jours auparavant, le jardinier, sous prétexte que c'était un mauvais nid (!) l'avait enlevé et placé, à quelques mètres de là, dans un buisson de pois de senteur. Il contenait alors un seul œuf que la femelle n'abandonna pas. Le lendemain, on le remit à sa place primitive. Quand je le vis, il contenait 4 œufs d'un blanc sans taches. La mère les couvait assidûment, ne se dérangeant pas lorsqu'on ouvrait la porte d'entrée. Hélas ! le 7, au matin, le nid était complètement défait et vide.

Dans l'après-midi de ce même jour, mon père vit le Rouge-queue mâle frapper violemment contre terre un objet bizarre, mais il n'accorda pas grande attention à ce manège. Le soir, au même endroit, on ramassa le cadavre défiguré d'un oiselet nouvellement éclos. La mandibule supérieure était complètement arrachée ; néanmoins je crus reconnaître un jeune Rouge-queue tithys. Je ne suis pas parvenu à éclaircir le mystère de ce petit drame.

Maurice Marion.

CORRESPONDANCE

...Je suis arrivé ici après un voyage en chaland rendu excessivement long par suite des eaux très basses du Sénégal. J'en ai profité pour préparer des oiseaux et chasser durant la route, car nos embarcations allaient moins vite qu'un piéton : par suite des barrages et portages, nous avons mis parfois cinq ou six jours pour faire quelques kilomètres.

Nous avons trouvé des régions où les fauves abondaient ; les lions étaient très communs ; il ne se passait pas de soirs qu'ils ne vinssent rugir autour du convoi. Le matin, à l'aurore, il était très curieux de se promener sur les vastes plages de sable à sec, formant le lit du fleuve. Là étaient enregistrées toutes les empreintes de tous les fauves et autres animaux que l'excessive sécheresse, à cette époque de l'année, rabat sur les berges du fleuve. Ils sont chassés des immenses espaces de l'intérieur par le manque d'eau ; aussi le gibier est-il très nombreux et pullule littéralement dans la zone de quelques kilomètres autour des bords et chacun d'eux laisse, pour ainsi dire, sa signature sur les plages de sable qui bordent l'eau courante où ces animaux viennent boire la nuit et même aussi dans le milieu de la journée.

Ces voyages seraient bien agréables si on était ravitaillé, mais ce n'est pas le cas : nous n'avons pu avoir du pain qu'une seule fois. Je prépare actuellement une caisse d'oiseaux que j'enverrai au Muséum, par l'intermédiaire du gouverneur. S'il n'y a pas de nouveautés, j'espère qu'ils sont bien préparés, de la façon que vous recommandez au Muséum.

A cette occasion je vous dirai que, en cours de route, j'ai été très sérieusement blessé par un aigle pêcheur (1). J'avais atteint cet oiseau en tirant de mon embarcation, je ne l'avais que blessé. Cependant, je ne voulais pas l'achever par un nouveau coup de fusil, afin de ne pas l'abîmer pour le préparer ; je m'étais borné à l'étouffer. Je le croyais bien mort, et l'avais étendu

(1) Est-ce *Pandion halieatus* (L.) ?

sur le banc à côté de moi, et commençais à l'inciser au sternum, quand, simplement étourdi, il bondit sur moi, me plantant ses terribles griffes dans le genou droit (j'en ai les cicatrices profondément marquées). Aidé de mon domestique et des laptots, j'écartai ses formidables serres, sans quoi il aurait emporté le morceau. Je ne vous parlerai pas des souffrances atroces endurées. Cela n'était rien ; ce qui était grave, c'est que j'étais complètement isolé dans une région désertique et loin de tout secours médical ; il faisait une chaleur atroce et je craignais que mes plaies ne fussent infectées, puisque ces Rapaces vivent souvent de matières en putréfaction qu'ils tiennent dans leurs serres. Au bout de quelques heures, mon genou fut enflé d'une façon énorme, j'eus certainement un moment d'émotion. Heureusement pour moi, je pus trouver au fond d'une de mes cantines de la teinture d'iode. N'ayant rien sous la main au moment de l'accident, je lavai mes plaies avec le contenu de mon réchaud à alcool. Enfin, bref, à force de soins, de bonne asepsie, après quelques jours, mon état, après avoir empiré dangereusement, commença à s'améliorer, et petit à petit, je finis par guérir. Dès lors, ne pouvant marcher, je passai dorénavant mon fusil à un noir sachant tirer, et je continuai à préparer les oiseaux récoltés.

Je dois dire que ce fameux Aigle pêcheur n'en fut pas quitte pour cela ; après m'être pansé et reposé, je me mis en devoir de le préparer et d'en orner ma collection d'oiseaux en peau. C'est, du reste, un échantillon auquel je tiens. Cependant, je ne puis dire que je lui suis reconnaissant du moment d'émotion qu'il m'a donné.

Je suis en mesure d'affirmer que cet événement constitue non le baptême du feu du militaire, mais certainement celui du préparateur ou de l'ornithologiste.

Je sais que les questions concernant l'Autruche vous intéressent, aussi je tâcherai d'avoir tous renseignements et observations à ce sujet, et me ferai un plaisir de vous les adresser...

Koulouba (Haut-Sénégal-Niger), le 29 juin 1913.

F. Giraud.

COMPTES RENDUS ET ANALYSES

W. E. Collinge, *The Food of some British Wild Birds*. Dulau, Londres, 109 p.

C'est une excellente étude d'ornithologie économique qui précise les rapports entre les oiseaux et les agriculteurs. Pour se rendre compte du rôle des oiseaux, il faut savoir les espèces animales ou végétales qui leur servent de nourriture aux diverses époques de l'année, afin de pouvoir fixer le degré d'utilité et de nuisibilité des animaux étudiés. A l'étranger, notamment aux Etats-Unis, ces recherches sont très en faveur par suite de la création d'Instituts officiels de biologie, et M. Collinge, ancien lecteur de Zoologie économique à l'Université de Birmingham, était tout désigné pour une pareille étude. Ses recherches ont consisté en l'examen du contenu de l'estomac (3.048), en observations complémentaires faites à l'état de liberté sur la nourriture des adultes et sur celles des poussins (312) et dans l'examen des fèces et des pelotes stomacales régurgitées (191 fois dans 12 cas).

Dans son ouvrage, l'auteur étudie les espèces suivantes :

Merle draine (12), Grive musicienne (64), Grive litorne (30), Merle noir (89), Fauvette grise (17), Fauvette à tête noire (33), Mésange charbonnière (20), Mésange bleue (38), Troglodyte d'Europe (4), Verdier commun (42), Chardonneret élégant (54), Moineau domestique (404), Pinson ordinaire (68), Linotte commune (39), Bouvreuil d'Europe (484), Linotte venturon (30), Etourneau commun (328), Geai ordinaire (18), Pic (24), Choucas (30), Freux (721), Alouette des champs (40), Chouette effraye (7), Chouette hulotte (6), Faucon cresserelle (16), Epervier (6), Pigeon ramier (388), Pigeon Colombin (34), Vanneau ordinaire (12).

Après avoir signalé les recherches qui ont précédé les siennes, il expose les résultats qu'il a obtenus et conclut sur le degré d'utilité et de nuisibilité de l'espèce.

Les résultats obtenus *post mortem* sont synthétisés en des tableaux où les substances suivant la nourriture sont divisés en utiles, nuisibles et neutres, en sorte que la balance est facile. Ces tableaux donnent les noms vulgaires des animaux et des plantes et, ce que les étrangers apprécieront beaucoup, les noms latins. De semblables tableaux devraient être faits mois par mois, pour chaque espèce.

Des espèces étudiées, 5 sont, d'après l'auteur, franchement nuisibles : Moineau domestique, Bouvreuil, Epervier, Pigeons ramier et colombin ; 6 deviennent nuisibles s'ils sont trop nombreux ; Draine, Merle noir, Verdier, Pinson, Etourneau, Freux ; les Fauvettes à tête noire sont nuisibles mais peu nombreuses ; les Geais peuvent être regardés comme indifférents. L'auteur recommande surtout la protection des Chouettes, des Troglodytes et des Vanneaux.

Divers chapitres complètent cette étude documentaire. A. M.

Extrait du Bulletin de la Société Neufchateloise des Sciences naturelles, t. XXXVIII. — Notes ornithologiques recueillies au cours des croisières de l'île de France et en Norvège et au Spitzberg, juillet 1906 et 1910 par Mathey-Dupraz.

Ibid., Bull. nº XXXIX. — Notes ornithologiques au cours de la croisière du *Grosser Kurfuerst* au Spitzberg du 18 juillet au 16 août 1911 par A. Mathey-Dupraz. Etudes fort intéressantes sur la faune ornithol. du Spitzberg. L'auteur, après une énumération très précise des espèces rencontrées, termine en exprimant les craintes de voir disparaître certaines espèces des mers arctiques (l'Eider, la Risse tridactyle et l'Hirondelle de mer, entre autres). Plusieurs cartes des régions visitées illustrent ce travail.

Sur la disparition des Pigeons sauvages de la Cathédrale de Strasbourg, par Scherdlin (P.), Colmar, 1913. La cause réside dans l'asphaltage de la place qui a remplacé le pavage. Les Oiseaux trouvaient leur nourriture entre les pavés.

Ornithologisches Jahrbuch. Nº 3, 4, mai-août 1913. Ornithologie de la Corse, par Laubmann (A.) de Munich. C'est la continuation du travail commencé par feu le Dr Parrot.

Annales du Mus. nation. d'Hist. nat. de Buenos-Aires. Tome XXIV, p. 187. Description de deux nouvelles espèces d'oiseaux de la République argentine. Un Perroquet, le *Cyanolyseus andinus*, et un Tinamou, le *Calopezus formosus* Lillo, par Dabbene (R.) et Lillo (M.).

Rivista italiana di Ornitologia. 1913, nº 3. Articles sur les Pies grièches italiennes, sur l'Eider. Notes et faits divers.

The Auk. Vol. XXX, juill 1913. 1) Notes sur la migration des Oiseaux, recueillies de 1802 à 1822 par W. Bartram, par W. Stone. Important travail très documenté.

2) Etude sur le vol des Goélands par A. Forbes.

3) Liste des oiseaux collectés sur le territore de Quintana Roo, Mexique. Hiver et été 1912, par Peters (J.-L.).

4) Sur la Buse de Swainson (*Buteo Swainsoni*), par Cameron (E.-S.), photogra. pl. XII et XIII.

Novitates zoolog. Vol. XX, 1913. Les oiseaux de Bali (expédition des Moluques), par Streseman (E.). L'auteur énumère les 149 espèces collectées de janvier à avril 1913 à Bali. La collection se trouve au Musée de Tring. Parmi les Oiseaux intéressants, l'auteur cite une espèce nouvelle : *Leucopsar Rothschildi* Stresem., qui est figurée dans son travail.

ORLÉANS, IMP. H. TESSIER. LE DIR.-GÉRANT : A. MENEGAUX.

BULLETIN D'ÉCHANGE, OFFRES ET DEMANDES

Objets de Collections

M. Henri Gadeau de Kerville, 7, rue Dupont, à Rouen, demande, en peau ou montés, un coq et une poule de Sonnerat (*Gallus Sonnerati* Temm.), un coq et une poule de Java (*Gallus varius* Shaw) et une poule bantiva (*Gallus ferrugineus* Gm.).

M. C. Ingram, Sussex Mansions, Westgate on Sea, Angleterre, demande :
1. *Bouillet et Lecoq.* — Cat. des Oiseaux capturés et observés dans le département du Puy-de-Dôme. — Moulins, 1898.
2. *Canivet E.* — Cat. des Ois. du département de la Manche, Paris, 1843.
3. *Charvilhat, G.* — Prodrome d'une faune orn. du Puy-de-Dôme, 1908.
4. *Mongel et Lomont.* — Zoologie du département des Vosges.
5. *Teslé.* — Hist. nat. du Morbihan.

Oisellerie Vve L. Fanton, 26, quai du Louvre, Paris.
Grand choix d'Oiseaux de cages et volières, Nourriture pour Oiseaux de toutes sortes.

A Liège, Exposition d'Oiseaux de cages et de volières, du 20 au 23 décembre 1913. Secrétariat, 46, rue des Mineurs, à Herstal, près Liège.

BIBLIOGRAPHIE

Viennent de Paraître :

MENEGAUX (A.). — *L'élevage de l'Autruche.* Récolte et commerce des plumes. (Challamel, 17, rue Jacob, Paris.)

BUREAU (Louis). — **L'Age des Perdrix.** II. *La Perdrix Rouge.* Nantes, Vié, libraire, Passage Pommeraye, 1 vol. in-8°, 54 fig. Prix : 7 fr. 50, par la poste 7 fr. 75.

LESSON (R.-P.). — Articles d'Ornithologie parus dans l'*Echo du Monde Savant* de 1842 à 1845. Réimpression par A. Menegaux, Paris, 55, rue Buffon, 280 pages avec portrait de Lesson. Prix : 12 fr.50.

J.-H GURNEY, The Gannet (*Sula bassana*) chez Witherby et C°, 326, High Holborn, Londres. Nombreuses figures et 567 pages. Prix, 34 fr. 35, relié.
Il en sera rendu compte dans la *Revue* prochainement.

ŒUFS D'OISEAUX. — M. W. F. H. Rosenberg a l'honneur d'annoncer la publication d'un nouveau catalogue (N° 19) d'œufs d'oiseaux, contenant plus de 1.100 espèces venant de toutes les parties du monde.
Les noms des auteurs, les indications de localités, et un index des familles se trouvent dans cette liste, qui est adressée franco sur demande, ainsi que les suivantes :

Peaux d'Oiseaux (plus de 5.000 espèces); Mammifères (plus de 300 espèces); Reptiles, Batraciens et Poissons (plus de 400 espèces) ; Lépidoptères exotiques, (plus de 8.000 espèces).
Prière d'indiquer les listes désirées.
Le plus grand stock du monde entier de spécimens zoologiques.

W. F. H. Rosenberg,
57, Haverstock Hill, London. N. W., England.

Cabinet d'Entomologie & d'Ornithologie

G. BAER

Successeur de Henri GUYON
NATURALISTE
Fournisseur du Muséum d'Histoire naturelle de Paris

CHOIX CONSIDÉRABLE
d'Oiseaux Exotiques & Œufs
et d'Insectes de tous pays
pour Musées et Collections
USTENSILES POUR LES SCIENCES NATURELLES

13, Rue Bertin-Poirée, PARIS

IMPRIMERIE

Henri TESSIER

56, rue des Carmes, ORLÉANS

Ouvrages Scientifiques et Industriels

Publications Périodiques

BARÊMES, TABLEAUX
Catalogues, etc.

LIGUE FRANÇAISE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

33, *Rue de Buffon*, 33 — *PARIS*. Bulletin mensuel.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Les Publications Artistiques P.-L.-M.

Agenda P.-L.-M. 1914

L'Agenda P.-L.-M. pour 1914 vient de paraître.

Véritable publication de luxe, cet agenda contient, à côté de nombreux articles et nouvelles des plus intéressants, d'illustrations en simili-gravure et de dessins humoristiques, douze forts beaux hors-texte en couleurs, merveilleuses reproductions de compositions inédites représentant quelques-uns des sites admirables auxquels conduit le réseau P.-L.-M.

L'Agenda P.-L-M. est en vente, au prix de 1 fr. 50 à la gare de Paris-Lyon (bureau de renseignements et bibliothèques), dans les bureaux-succursales et bibliothèques des gares du réseau P.-L.-M., au rayon de la papeterie des Grands Magasins du Bon-Marché, du Louvre, du Printemps, des Galeries-Lafayette, des Trois-Quartiers, etc..., à Paris.

L'Agenda P.-L.-M. est aussi envoyé à domicile, sur demande adressée au Service de la publicité de la compagnie P.-L.-M., 20, boulevard Diderot, à Paris, et accompagnée de 2 fr. 25 (mandat-poste ou timbres) pour les envois à destination de la France, et de 2 fr. 50 (mandat-poste international) pour ceux à destination de l'étranger.

6e Année. — N° 57. 7 Janvier 1914.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

DIRECTEUR :

A. MENEGAUX

Assistant d'Ornithologie au Muséum national d'Histoire naturelle.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : Le Dr R. DIDIER.

Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue (manuscrits, abonnements, demandes de renseignements) à M. A. MENEGAUX, 55, Rue de Buffon, PARIS

Prix de l'abonnement : 10 fr. par an

Ce numéro : 1 fr. 25 centimes

Ce numéro est accompagné d'un supplément de huit pages.

ORLÉANS

IMPRIMERIE H. TESSIER, 56, Rue des Carmes

1914

Les Abonnements partent de janvier. — Les Renouvellements doivent se faire en janvier.
Les Quittances seront présentées à partir du 1er février.

JAN 19 1914
Smithsonian Inst.

COMITÉ DE RÉDACTION DE LA REVUE POUR 1914

R. Babin, A. Bouvier, A. Chappellier, F. Daguin, L. Denise, R. Didier, P. Estiot, G. Etoc, A. Maes, A. Menegaux, P. Paris, X. Raspail, E. Simon, L. Ternier.

Les réunions du Comité et des Amis de la Revue, pour l'année 1914, auront lieu **au Laboratoire d'Ornithologie,** *55, rue de Buffon,* le deuxième lundi de chaque mois : 12 janvier, 9 février, 9 mars, 11 mai, 8 juin, *6 juillet*, 12 octobre, 9 novembre, 14 décembre.

SOMMAIRE DU N° 57

F. Sarasin. — Trois Oiseaux de la Faune Néo-Calédonienne en voie de disparition.

A. Menegaux. — A propos de *Dryocopus eburneirostris* Lesson.

E. Anfrie. — Anomalie chez un Râle d'eau.

E. Coursimault. — Faune des Oiseaux chanteurs des environs de Vendôme.

R. Babin. — Deuxième note sur les Moineaux friquet.

L. Devy. — Epoques des changements de couleurs chez quelques Oiseaux exotiques.

R. Didier. — L'utilité de la Perdrix grise.

Notes et Faits divers.

Reproduction du *Carpodacus mexicanus* en captivité (A. Decoux).
Interdiction de tuer le Grand-Duc dans le Duché de Brunswick (F. Daguin).
La réhabilitation du Cormoran (*Ornithologiste*).
Les Moineaux à Madrid (*Ornithologiste*).

Comptes Rendus et Analyses.

Les articles étant signés, la Rédaction de la REVUE n'est responsable ni des opinions émises ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des notes et articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* **n'est permise qu'avec l'indication d'origine.**

TARIF DES TIRÉS A PART

4 pages	25 ex.	. . . . .	4 »	8 pages	25 ex.	. . . . .	5 50
—	50 —	. . . . .	4 25	—	50 —	. . . . .	6 »
—	100 —	. . . . .	5 »	—	100 —	. . . . .	7 »

Couverture, en plus des prix ci-dessus :		25 ex. . .	2 75
—	—	50 — . .	3 25
—	—	100 — . .	4 25

6e Année. — N° 57. 7 Janvier 1914.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

Directeur : A. MENEGAUX.

TROIS OISEAUX DE LA FAUNE NÉO-CALÉDONIENNE EN VOIE DE DISPARITION

par le Dr Fritz Sarasin

Le monde des Oiseaux de la Nouvelle-Calédonie n'est pas riche et ne revêt pas de bien brillantes livrées. Y compris les trois îles Loyalty, la faune ne compte que 97 espèces et sous-espèces, en laissant de côté les oiseaux marins. Mais ce qui donne à cette faune un intérêt tout spécial, c'est le haut degré d'endémisme qui la caractérise. Parmi les 97 espèces et sous-espèces, 31 sont limitées dans leur distribution à la Calédonie ; 19 aux îles Loyalty ; 8 autres appartiennent en commun à la Grande-Terre et aux Loyalty ; 4 étendent leur territoire jusqu'aux Nouvelles-Hébrides ; 2 ne semblent être propres qu'aux îles Loyalty et aux Hébrides et 33 seulement jouissent d'une distribution plus étendue. Les oiseaux de cette dernière catégorie appartiennent presque exclusivement aux familles des oiseaux de proie, des Canards, des Hérons et des Charadriidés ; beaucoup d'entre eux ne sont que des oiseaux de passage. Une analyse détaillée de tous les oiseaux de cette région, accompagnée de la description d'une dizaine de sous-espèces nouvelles par l'auteur de cet article, vient de paraître dans une œuvre intitulée : *Nova Caledonia, Recherches scientifiques en Nouvelle-Calédonie et aux îles Loyalty*, par F. Sarasin et J. Roux (Oiseaux, par F. Sarasin). Il est très regrettable de constater que le nombre des oiseaux calédoniens va en diminuant chaque année. Pour les petits oiseaux, tels que les Zostéropidés, les Muscicapidés, plusieurs Laniidés, Méliphagidés et autres, les innombrables incendies de brousse, en détruisant une quantité de nichées, sont la cause principale de leur diminution. Les incendies qui, dans la saison sèche, éclatent un peu partout, sont surtout causés par les indigènes qui ne peuvent pas résister à la passion de mettre le feu à la brousse et aux prairies desséchées. Le colon européen, lui aussi, fait usage du feu pour engraisser avec les cendres le sol de ses pâturages et pour agrandir le territoire propre à nourrir son bétail. Ces incendies s'attaquent en effet à la lisière de la forêt vierge et la font reculer chaque année. La place est alors envahie par les herbages. Dans le sud de l'île, où la formation serpentineuse renferme les grandes richesses de la Calédonie, savoir les minerais de nickel et de chrome, ce sont les exploitations minières qui se chargent du déboisement de chaînes entières de montagnes.

Il va sans dire que la destruction de la vie animale et végétale, causée par ces procédés, n'est qu'un dommage secondaire vis-à-vis du mal énorme que les colons agriculteurs éprouveront par le changement de climat qui résultera forcément de la destruction des forêts de la montagne. Dans une région

JAN 18 1914

comme la Calédonie, où les pluies font souvent défaut pendant plusieurs mois, les forêts forment le seul réservoir qui puisse alimenter les sources et leur destruction ne tardera pas à donner au climat calédonien un caractère de plus en plus désertique.

Tandis que les petits oiseaux, grâce à leur grande fécondité, réussissent à contrebalancer, jusqu'à un certain point, les effets néfastes causés par lesdits facteurs, il y a dans notre région trois espèces qui, par la persécution directe de l'homme, tendent à disparaître.

A la tête de cette liste des Morituri se place le Cagou, *Rhinochetus jubatus* Verreaux et Des Murs, l'oiseau calédonien par excellence, qui a même été

Cagou en captivité à Nouméa.

appelé à orner les timbres de poste de la Colonie. Le Cagou mérite, au point de vue zoologique, le plus grand intérêt, étant l'unique représentant d'une famille spéciale qui offre beaucoup de caractères d'une haute antiquité géologique. Ses parents les plus proches sont les genres *Mesites*, de Madagascar, et *Eurypyga* de l'Amérique du Sud.

Il affecte l'aspect d'une petite Grue, son plumage et sa longue huppe, qu'il peut ériger à volonté, sont d'un élégant gris argenté, contrastant admirablement avec son long bec vermillon et ses jambes de même couleur. Sur le vivant, l'iris est d'un magnifique rouge foncé, se changeant en orangé immédiatement après la mort. Le mâle et la femelle ne montrent point de différence de coloration et leur taille aussi est à peu près la même. La longueur totale est de 55 à 60 centimètres environ.

L'habit gris n'est acquis que très tard ; même des exemplaires de la taille de l'adulte montrent souvent sur le dos et aux couvertures des ailes des plumes barrées de bandes, noir et châtain, qui caractérisent le jeune animal. Cette conservation prolongée de l'habit du jeune a donné naissance à la légende, très répandue, en Calédonie, de l'existence de deux races de Cagou, un Cagou gris, dit « Cagou de la brousse » et un Cagou brun et barré, le « Cagou des herbes » des colons.

M. Marie, à qui nous devons les meilleurs renseignements sur la biologie

du Cagou, indique déjà, en 1870, que cet oiseau n'habite que dans le sud de l'île. Aussi l'avons-nous en vain cherché dans les environs d'Oubctahe, dans le nord de la Calédonie, où nous avons habité pendant sept mois. Sans vouloir prétendre préciser exactement les limites de sa distribution, le point le plus septentrional de la Calédonie où nous avons rencontré le Cagou, fut Canala, situé un peu au nord du tiers méridional de l'île. Il ne semble pas être rare dans les grandes forêts qui recouvrent le Mont Canala (1062 mètres) et les hauteurs voisines. En campant sur le versant sud de cette chaîne, à une altitude de 650 mètres environ, nous entendîmes ses cris de grand matin ; du côté ouest de ladite montagne, on nous apporta un exemplaire, provenant de la haute Négropo. Il habite en outre presque toute la grande région

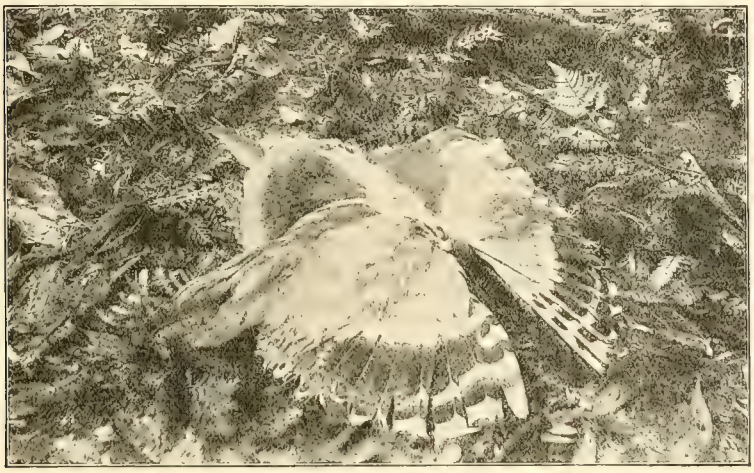

Cagou en position d'angoisse.

serpentineuse qui occupe le tiers méridional de la Calédonie, à l'exception des parties où des exploitations minières se sont installées. Le fait que le Cagou n'est pas limité à la formation serpentineuse — le Mont Canala étant composé non de serpentines, mais de schistes anciens — prouve que ce ne sont pas uniquement les conditions de vie, offertes par ladite formation, qui conviennent à ses besoins.

La question de savoir si le Cagou a jamais habité le nord de l'île n'est pas à trancher pour le moment, des restes fossiles faisant défaut. Une extermination par les indigènes n'est pas chose impossible, si l'on tient compte du fait que les Canaques sont très nombreux dans le nord et l'étaient encore davantage dans les anciens temps. La région serpentineuse par contre, en ne se prêtant à aucune culture, n'est habitable que dans quelques rares vallées recouvertes d'alluvions et le long d'une bande côtière, fort étroite.

Une des régions les plus riches en Cagous est certainement celle du Mont Humboldt (1634 mètres), au sud de Thio, sur la côte est, et du dédale de montagnes escarpées et recouvertes de brousse et de hautes forêts qui l'entourent. Tandis que nous campions à une altitude de 1100 mètres sur le flanc nord du Humboldt, un chien de nos Canaques, rôdant dans la forêt, éveilla notre attention par un aboiement singulier. Nos gens se précipitèrent vers la place et trouvèrent un Cagou que le chien retenait avec ses pattes ; le Cagou, terrifié par le chien, s'était couché à plat sur le sol et le chien le

pressait avec ses pattes contre la terre. Le Cagou était parfaitement intact et trahissait son effroi par un croassement rauque ; mais après avoir été attaché à un poteau de notre cabane, il s'apaisa bientôt et se laissa flatter de la main. Quand on l'effraya, il se mit à plat sur le sol, en recouvrant de ses deux ailes, déployées en avant, la partie antérieure de son corps et sa tête. Sans aucun doute il se croyait alors suffisamment protégé. La photographie ci-jointe, prise peu de temps après la capture, montre le Cagou dans cette position bizarre. M. Bennett l'a observée également sur un exemplaire en captivité au jardin zoologique de Londres.

Il est impossible d'attraper le Cagou dans la forêt sans l'aide de chiens,

Nid et œuf de Cagou. Grand. 1/3.

car il disparaît tout de suite dans l'épaisse futaie. Par contre, un individu qui s'était égaré dans le lit pierreux de la rivière Ngoï, au pied du Humboldt, fut capturé par nos Canaques eux-mêmes sans grande difficulté.

Le Cagou est presque incapable de se défendre, il ne sait faire un usage sérieux ni de son long bec, ni de ses fortes jambes. N'ayant pas eu à craindre, avant l'arrivée de l'homme en Calédonie, un ennemi quelconque, il a désappris de se servir de ses ailes pour le vol ; il ne peut s'élever, en les agitant, que de quelques pieds au-dessus du sol ; par contre, il les utilise pour accélérer sa marche.

Le Cagou vit en petites troupes qui, bien avant le lever du soleil, font entendre leurs cris singuliers, rappelant l'aboiement de jeunes chiens. M. Marie les transcrit correctement comme un « oua, oua, oua » souvent répété. Outre ce cri, il en possède un autre sonnant comme un « gou » profond. C'est ce cri qui, sans aucun doute, lui a valu sa dénomination indigène de Cagou. Pendant la journée il reste muet.

Au sujet de la nourriture, c'est encore à M. Marie que nous devons les meilleurs renseignements ; elle consiste en insectes, de préférence en sauterelles, en vers de terre, en limaces et en escargots. D'après Marie il serait capable de percer les grandes et lourdes coquilles des Placostyles, en frap-

pant avec son bec contre la paroi amincie de l'avant dernier tour de spire, puis il arrive à tirer l'animal de sa coquille. Lorsqu'il cherche des vers de terre, il creuse avec son bec un petit trou et y donne quelques coups secs ; puis il reste immobile pendant plusieurs minutes, en observant le résultat de ce procédé. Si rien ne se montre, il répète la petite série de coups. Le Cagou profite donc, comme notre Merle, du fait qu'un ébranlement de la terre effraye les vers et les engage à fuire vers sa superficie. Comme gibier, le Cagou est très recherché par les Européens aussi bien que par les Canaques.

Nous avons eu la grande chance d'arriver à posséder un nid du Cagou recherché en vain jusqu'ici par tous les naturalistes qui visitaient la Calédonie. Ce nid qui ne renfermait qu'un seul œuf a été trouvé par un indigène de Naquéty, près Canala. La figure ci-jointe le représente à environ 1/3 de sa grandeur naturelle. Il était placé sur le sol, mais protégé par des broussailles épaisses ; sa forme est arrondie, le diamètre mesurant environ 35 centimètres, sur une hauteur de 12 centimètres. La construction est des plus simples. Une couche inférieure consiste en rameaux secs entrecroisés, il s'en trouve de 2 cm. 1/2 de diamètre. Sur cette base repose une couche épaisse de grandes feuilles, formant le vrai nid et portant un seul œuf.

Le premier œuf du *Rhinochetus* a été décrit par Bartlett, d'après un exemplaire pondu au Jardin zoologique de Londres ; le nôtre est le premier qui ait été trouvé en liberté. Il mesure 62 m/m 1/2 de longueur sur 48 m/m 1/2 de largeur et présente un bout plus obtus et un autre plus pointu. La couleur est rougeâtre, bariolée de taches irrégulières d'un brun foncé et d'un gris violacé

M. B. Amstein, à Nouméa est, à ma connaissance, la seule personne qui ait réussi à obtenir en captivité des jeunes du Cagou. Le nid était placé sur le sol, au-dessous de la maison, dans un coin obscur ; il ne se composait simplement que de feuilles et de plumes arrachées, les branches sèches dont l'oiseau se sert, à l'état de liberté, pour construire la base de son nid, n'étant pas à sa portée. Le Cagou ne pond et ne couve qu'un seul œuf, mais il répète ce procédé environ trois fois au cours des mois d'août à décembre, c'est-à-dire dans la saison sèche. Mâle et femelle couvent, d'après les observations de M. Amstein, alternativement et collaborent aussi à l'alimentation du jeune.

Sans aucun doute, le Cagou a été poursuivi depuis que l'homme existe en Calédonie. Les indigènes savaient s'emparer de lui bien avant l'arrivée du blanc. Il n'est donc pas impossible qu'il ait été exterminé dans certaines parties de l'île par les indigènes mêmes. Mais la période, vraiment critique pour le Cagou, ne commença qu'avec l'occupation française, en 1853, qui apporta le fusil et introduisit en Calédonie le chien, inconnu avant cette période. Quand au fusil, on a su, par la loi, réserver son usage à la population européenne, mais il n'en est pas de même pour le chien, fort estimé par les Canaques. Avec son aide il est, comme nous l'avons vu, extrêmement facile de chasser le Cagou. Il est bien davantage encore livré en proie aux chiens, rôdant sans maîtres dans la brousse et probablement aussi aux nombreux chats européens devenus sauvages. Ajoutez à cela qu'il est de mode chez les dames de Nouméa de tenir pour leur amusement des Cagous dans leur basse-cour ; le prix très élevé, payé pour ces exemplaires, engage, naturellement, les indigènes à se livrer à leur poursuite. Enfin la destruction de la forêt, déjà signalée plus haut, dans la région serpentineuse par les entreprises minières et ailleurs par les incendies de brousse, restreint de jour en jour davantage le territoire occupé par le Cagou,

C'est ainsi que cette merveilleuse créature marche vers une fin certaine

si des mesures énergiques ne sont pas prises de suite pour sa protection. Les règlements de chasse, comme il en existe déjà, établissant des périodes de prohibition, ne servent absolument à rien, car d'une part, ils ne s'adressent qu'au chasseur européen et d'autre part, personne ne contrôle leur application dans une région presqu'inhabitée comme le Sud de l'île. *Le seul moyen efficace consiste dans la création de territoires réservés où toute chasse serait rigoureusement prohibée pour le Blanc comme pour le Noir, et dont l'accès en compagnie de chiens serait interdit à tous.*

Il va sans dire que cette mesure ne pourrait être couronnée de succès que si les crédits (pas très élevés du reste) étaient suffisants pour payer un ou plusieurs gardiens responsables. En outre, les forêts et la végétation en général, de ces territoires réservés, devraient être mises à l'abri de tout vandalisme.

D'après mes connaissances sur la Calédonie, un territoire qui se prêterait merveilleusement à la création d'une « réservation », serait la région du Mont Humboldt et des montagnes fortement boisées qui s'y adossent vers le Sud ; cette zone est inhabitée par l'homme et riche encore en Cagous.

En consultant la grande carte de la Calédonie (1 : 100.000), on se rendra facilement compte que, vers le Nord, ce territoire pourrait être limité par la vallée de la rivière Ngoï (Ngoe de la carte), vers le Sud, par celle de l'Ouinné, vers l'Est par la côte ; vers l'Ouest, un des cours d'eau tributaires de la Tontouta pourrait former la ligne de démarcation. La région indiquée aurait aussi le grand avantage d'être une des plus intéressantes au point de vue botanique et la conservation de la Flore indigène de la Calédonie, menacée d'une part par le déboisement continu et de l'autre par l'invasion d'une armée de plantes étrangères, ne saurait être négligée, si le Gouvernement veut bien s'intéresser sérieusement à la question si actuelle de la protection de la nature. Le seul danger réel qui menace cette grandiose région montagneuse, absolument intacte et vierge encore pour le moment, provient du fait que probablement des compagnies minières tâcheront, tôt ou tard, d'y déployer aussi leur activité, si funeste pour la nature. L'exploitation minière ne se faisant en Calédonie que superficiellement, les territoires sont relativement vite épuisés et on se voit donc forcé de s'attaquer toujours à de nouveaux terrains, laissant derrière soi des chaînes et des vallées dépourvues de toute végétation.

Une zone de protection, n'ayant rien à craindre de la part des entreprises minières, mais beaucoup plus restreinte en étendue et beaucoup moins intéressante au point de vue botanique, pourrait être formée par le Mont Canala et les montagnes environnantes. Il est vrai que plusieurs villages Canaques se trouvent placés sur les flancs de cette chaîne, mais en engageant le Grand Chef à mettre le « tabou » sur le Cagou et à interdire de tenir des chiens, on pourrait, peut-être, arriver, ici aussi, à une protection suffisante du Cagou.

Sans aucun doute, il y aurait encore d'autres endroits que ceux que je viens d'indiquer qui se prêteraient très bien à des « réservations ». Si le Gouvernement de la Colonie, comme il est à espérer, veut bien étudier cette question, il possède dans son bureau topographique un excellent organe pour choisir un territoire approprié et en fixer les limites d'une manière pratique.

Le sort funeste qui menace l'existence du Cagou a, peut-être, déjà atteint un autre représentant fort intéressant de l'Ornithologie calédonienne, à savoir le grand Rallidé, *Tricholimnas lafresnayanus* Verreaux et Des Murs. C'est du moins en vain que nous l'avons cherché et deux chasseurs indigènes

de Thio, très experts dans ces matières, le déclarèrent détruit par les chiens. Toutefois, comme il s'agit d'un animal nocturne, il se peut bien qu'il existe encore sur quelques points de la côte Ouest, qui a toujours formé son habitat favori. Le Musée de Nouméa, où les oiseaux calédoniens sont assez bien représentés, ne possède pas cette espèce (1).

Les deux Layard, père et fils, bien connus pour leurs excellents travaux

Grandeur 1/3.

sur l'Ornithologie de la Calédonie, reçurent entre 1878 et 1882 plusieurs exemplaires, provenant des environs de Nouméa, que les indigènes avaient attrapés au moyen de pièges ou avec l'aide de leurs chiens. Ils arrivèrent aussi à les tenir en captivité, en les nourrissant avec de la viande crue et avec des limaces.

Les indigènes de Thio nous décrivirent cet oiseau sous le nom d' « Assion »; MM. Verreaux et Des Murs donnèrent comme nom indigène « Ndino ». Ces auteurs font déjà mention de la légende, fort invraisemblable du reste, que cet animal peut atteindre la taille d'un dindon, car tous les exemplaires connus ne dépassent guère la taille d'une poule.

(1) Le Muséum de Paris ne possède que deux spécimens en peau envoyés en 1881, par M. Germain et un mâle monté exposé aux Galeries, c'est le type de Verreaux et des Murs. — (A. M.).

Le genre *Tricholimnas* qui ne contient que cette seule espèce est propre à la Calédonie. Il serait donc de première importance de savoir si cet animal appartient encore à la faune actuelle et, si oui, de le protéger d'une manière efficace.

Le troisième candidat à la disparition de la faune calédonienne est la Perruche de l'île Ouvéa, le *Nymphicus uveaensis* des Layard. Quoiqu'étroitement apparenté au *N. cornutus* (Gm.) de la grande terre, il représente une forme locale bien caractérisée et limitée dans sa distribution au petit îlot madréporique d'Ouvéa, dont la superficie ne dépasse guère 200 kilomètres carrés (1). Les deux autres îles Loyalty, Maré et Lifou, ne possèdent pas cette espèce.

Cette Perruche ne se distingue pas par des couleurs bien brillantes, tout au contraire elle est revêtue d'un vert et d'un bleu assez sombres.

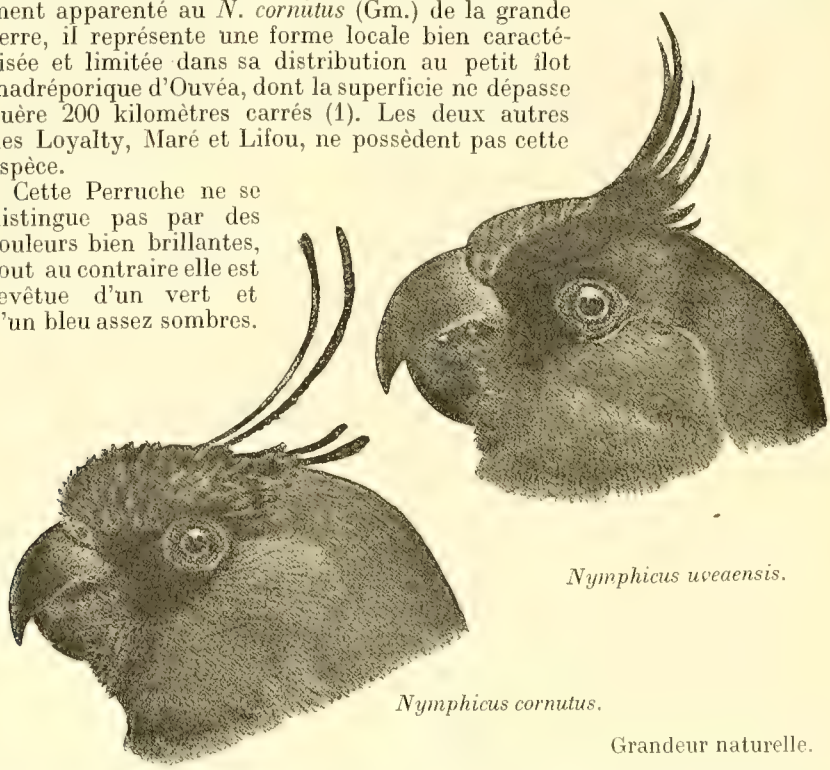

Nymphicus uveaensis.

Nymphicus cornutus.

Grandeur naturelle.

Seules, quelques plumes allongées et recourbées sur sa tête lui donnent un aspect assez coquet. Ce n'est donc pas sa livrée qui l'expose à la persécution de l'homme. Son malheur résulte exclusivement de sa faculté d'apprendre assez vite à parler ; elle est pour cela très recherchée par les colons de la Calédonie et chaque vapeur qui mouille dans le lagon d'Ouvéa en rapporte quelques couples à Nouméa. La paire, qui, actuellement à Ouvéa même, se paie 10 à 15 francs, ne valait anciennement qu'un bâton de tabac.

Les indigènes s'emparent de cet oiseau, soit en cherchant les nichées, soit en plaçant des pièges sur les arbres près d'un fruit mûr de Papayer. L'animal, pendant qu'il mange, met facilement une patte dans le piège et se voit ainsi attrapé. La Perruche d'Ouvéa est déjà devenu très rare, ce qui n'est pas surprenant, vu la petitesse du territoire qu'elle habite et elle disparaîtra sous peu complètement, si le Gouvernement ne met pas une fin à cet indigne trafic.

(1) Le Muséum n'en possède qu'un ♂ en peau faisant partie de la collection Boucard. — (A. M.).

J'ajoute en outre qu'aux îles Loyalty, et à Ouvéa surtout, quantité d'oiseaux sont détruits par les enfants qui avec des pierres, des flèches et des pièges font la chasse à tout ce qui vole et détruisent à la légère d'innombrables nichées.

Je termine cette petite note par un chaleureux appel aux Zoologistes français et à tous les amis de la nature, en les engageant à faire des démarches sérieuses auprès du Gouvernement de cette belle colonie française du Pacifique, afin qu'il prenne sans délai les mesures nécessaires pour la protection des formes animales et végétales menacées d'une disparition prochaine. Un tel acte serait à l'honneur et à la gloire de la colonie, il encouragerait d'autres gouvernements à suivre ce noble exemple donné par cette Calédonie lointaine, et serait accueilli avec enthousiasme et une profonde reconnaissance par les savants du monde entier.

***

M. Fritz Sarasin, de Bâle, déjà connu par ses voyages d'exploration à Ceylan et à Célèbes, a passé 15 mois dans notre colonie et l'a parcourue dans tous les sens, pour en faire l'étude au point de vue zoologique et anthropologique. Il a pris ici une belle initiative qui a les sympathies de tous les amis des Oiseaux et de la nature.

La direction de la *Revue* s'est donnée comme tâche, non seulement d'encourager et de faciliter l'étude de la biologie des oiseaux, mais encore de soutenir tous les efforts faits en vue de la conservation des espèces rares ou non et de l'acclimatation des espèces utiles ; elle applaudit à la proposition de M. F. Sarasin, et serait particulièrement heureuse que l'administration voulût bien donner à cette question une solution favorable qui d'ailleurs l'honorerait grandement. Comme on l'a déjà dit dans cette *Revue*, tous les peuples civilisés dépensent chaque année des millions pour rassembler et conserver des chefs-d'œuvre d'art dus à l'homme, il est pénible de constater notre indifférence pour des chefs-d'œuvre naturels que l'homme ne pourra jamais égaler.

Il est clair que nous avons le droit d'utiliser les richesses naturelles du globe, mais nous ne pouvons nous en considérer comme les vrais propriétaires, nous n'en sommes que dépositaires et usufruitiers, en sorte que notre responsabilité est entière vis-à-vis de nos descendants. Il faut donc que la génération actuelle fasse son devoir et qu'elle prenne les mesures conservatoires nécessaires. Je tiens à affirmer à nouveau qu'aucun reproche sur ce chef ne pourra atteindre les ornithologistes français actuels qui, par des démarches et des publications, ont fait leur devoir et cherché à indiquer à l'administration quelles sont les mesures qui sont devenues nécessaires.

La Direction.

A PROPOS DE *DRYOCOPUS EBURNEIROSTRIS* LESSON

par A. Menegaux.

Dans l'*Iconographie ornithologique* de des Murs, la 9e livraison (juillet 1847) traite du Picucule à gorge fauve. On trouve dans le texte qui accompagne la planche 52, l'indication suivante :

Dryocopus eburneirostris, Lesson, *Echo du Monde Savant*, 1843. Sans indication de page.

La diagnose attribuée à Lesson est même reproduite comme suit dans la 3e page du texte accompagnant la planche :

Bec blanc-grisâtre ; sommet de la tête, cou brunâtres, maculés de larmes ou de points jaunâtres ; gosier blanc ; gorge et ventre flammés de jaune sur un fond olivâtre ; ailes et queue rouge-cannelle ; pennes de cette dernière partie usées, tarses bleus.

Rapporté de Realejo (Centre-Amérique) par M. Adolphe Lesson.

Dimension : long . totale : 21 centimètres.
— du bec : 3 cm. 6.
— de la queue : 9 centimètres.

Cette indication bibliographique a été reproduite partout sur ce témoignage si affirmatif de des Murs :

1) Lafresnaye (*Monogr. des Dendrocolœptidés*) in *Revue et Mag. Zool.* juillet 1850, p. 383, sous le nom *Nasica flavigaster*, Nob.

Lafresnaye ne connaissait pas la diagnose original de l'*Echo*, car il dit : cette espèce mexicaine, décrite pour la première fois par Swainson, dans son *Syn. of the birds of Mexico*, *Philos. Magaz.* 1827, sous le nom de *Xiphor. flavigaster*, l'a encore été longtemps après par M. Lesson en 1843, sous le nom de *Dryocopus eburneirostris*. C'est bien évidemment la même espèce, comme il est facile de s'en convaincre par la comparaison des deux descriptions accompagnées d'une bonne figure, dans l'*Iconographie* de M. O. des Murs.

2) Bonaparte, *Consp. Avium* I. p. 208, février 1850. *Xiphorhynchus flavigaster* Sw. (*Dryocopus eburneirostris* Less. (1) 1843. — *Dr. flavigaster*, O. des Murs) pl. p. 52. ex Amer. Centr. Realejo (M. S. Mexique). Donc Bonaparte, si précis, qui avait une bonne collection de l'*Echo*, n'avait pas vérifié ou pu trouver la page en question.

3) Giebel, *Thesaurus ornith.* 1872, II p. 69. *Dryocopus eburneirostris*; Lesson, *Echo du Monde* 1843 (sic) = *Dendrocolaptes eburneirostris*.

4) Sclater, *Cat. Birds Brit. Mus.* Vol. XV, p. 130, 1890. *Dryocopus eburneirostris*, Less. *Echo d. M. S.* 1843.

5) Ridgway. *Birds of. North. a. Middl. America.* Vol. V, p. 246, 1911. *Dryocopus eburneirostris* « Lesson, *Echo du Monde Savant*, 1843 ». [Des Murs, *Icon. orn.*, liv. 9, July, 1847, pl. 52 and *in Synonymy of Dryocopus flavigaster*] Realejo, Nicaragua. — Des Murs, *Icon. Orn.*, liv. 9, juillet 1857, pl. 52.

L'auteur indique donc qu'il n'a pu lui-même vérifier l'indication de O. des Murs.

6) Menegaux et Hellmayr, *Passereaux trachéophones*, III *Dendrocolaptidés*, *Bull. Soc. Hist. Nat.*, Autun. Vol. XIX, p. 201, 1906. *Dendrornis eburneirostris* (Lesson), *Echo du Monde Savant*, 1843.

En note, les auteurs font remarquer qu'ils n'ont pu trouver la page de l'*Echo* où devait se trouver la diagnose en question, et que l'oiseau qui a servi de type à la planche de des Murs appartient aux collections du Muséum : sous le pied une indication manuscrite indique qu'il a été donné par Lesson.

Cette fois encore, pour la réimpression des *Articles d'Ornithologie* de Lesson, il ne m'a pas été possible de retrouver cette diagnose. L'indication donnée par des Murs est donc erronée en ce qui concerne l'*Echo*.

Dans les volumes de la *Revue Zool.* de 1837 à 1847, mes recherches ont été aussi infructueuses ; dans les suppléments aux œuvres de Buffon (1847) Lesson ne parle pas non plus de cette diagnose. Il serait intéressant de savoir dans quel périodique et en quelle année la diagnose de Lesson reproduite par des Murs a été publiée.

Je serais heureux si un confrère voulait bien me renseigner là-dessus.

---

(1) En manuscrit, *Echo du Monde savant*, 1843. Le laboratoire possède l'exemplaire personnel du prince.

ANOMALIE CHEZ UN RALE D'EAU (*RALLUS AQUATICUS* L.)

par Emile Anfrie.

M. Louis Ternier, le distingué chasseur ornithologiste, a bien voulu m'offrir gracieusement — et je lui en exprime ici ma vive reconnaissance — cet intéressant et rare spécimen, tué par un de ses amis, à la Rivière Saint-Sauveur, près Honfleur, dans l'hiver de 1910, et déjà signalé par lui dans une note parue le 7 août 1911, n° 28 de la *Revue*.

Je me permettrai, à cette occasion, d'ajouter quelques mots sur cette capture exceptionnelle.

Ce Râle d'eau doit être femelle par sa petite taille de 0 m. 225, au lieu de 0 m. 24-25 ; aile ployée 0 m. 102 au lieu de 0 m. 113 pour la femelle normale (le mâle atteignant la taille de 0 m. 27 et l'aile 0 m. 126), mis à côté l'ensemble représente un nain de l'espèce quoique adulte sans aucune trace du jeune âge. Sa forme raccourcie a pu le faire paraître, il est vrai, — les plumes aidant — plus arrondie que chez la normale, mais le caractère du corps comprimé appartenant à ce genre n'a pas d'exception, du moins, à ma connaissance, on n'en cite pas d'exemples.

Comme l'écrit M. Louis Ternier, le plumage est en entier gris-perle très clair, plus blanchâtre sur les bordures des plumes et légèrement plus foncé au centre, indiquant les taches normales. Le devant du cou, la poitrine jusqu'à l'anus sont d'un gris uniforme. La gorge, les épaules, les sous-caudales et le dessous des ailes sont blancs. Le blanc des bandes transversales des flancs est peu apparent. Le bec et les pieds, sensiblement plus faibles et desséchées, ne permettent plus d'en préciser la couleur exacte, mais certains indices font croire à sa dégradation, ainsi que pour celle de l'iris.

Ce cas d'albinisme blanc-cendré, quoique général, de même que celui blanc-isabelle, ne sont pas considérés comme des albinos complets, lesquels, chacun le sait, sont entièrement blancs pur avec les parties nues et l'iris tirant sur le rose, mais ils s'en approchent de près et pourraient être, sans trop de surprise, une forme particulière de cette affection. Ces légères nuances sont-elles remplacées par le blanc pur quand l'oiseau vieillit ? c'est possible, sans pouvoir présenter d'observations à l'appui ou en sens contraire.

J'ai pu suivre seulement, il y a quelques années déjà, mais ici le cas est direct et accidentel, l'envahissement progressif de la couleur blanche sur une Pie vulgaire, cantonnée dans nos environs de Lisieux. Tout d'abord, je l'avais remarquée, parmi ses congénères, par une teinte différente, paraissant de loin comme bleuâtre, rappelant celle d'un Pigeon, puis à chaque mue (visible sans jumelle) un nouveau costume plus blanchâtre ; enfin, en dernier lieu, elle me parut presque blanche. Malgré que très fuyarde, elle fut néanmoins abattue et on me l'apporta, mais combien chétive et toute blanche, ayant conservé seulement de son premier état quelques petites plumes noires à la tête et deux autres plus larges au plastron, ainsi que le bec, les pieds et l'iris restés noirs sans changement.

On peut remarquer, chez les Oiseaux, que les espèces paludéennes et maritimes, sans doute plus rustiques, sont moins susceptibles relativemnt de contracter l'albinisme que celles habitant nos champs et nos forêts. Chez les Macrodactyles, aux allures discrètes et même cachées, on en rencontre cependant quelques exemples. Degland et Gerbe, muets à ce sujet sur les Râles, citent une Porzane Marouette à poitrine d'une beau rose (j'ai vu la pareille ; mais blanc-rosé, à l'étalage d'un fourreur de Caen), Poule d'eau et Foulque en partie ou totalement blanc. Toutefois, ces cas sont tellement

rares que nombre de vieux chasseurs de ces espèces (dont nous sommes) n'en ont jamais observé.

Revenons à notre Râle. Préparé tout d'abord en vue d'orner un chapeau, les ailes étaient grandes ouvertes et le corps aplati. Avec un soin particulier, j'ai pu le ramener à la station de repos, plus satisfaisante, à mon avis, pour l'aspect du sujet.

Lisieux (Calvados).

FAUNE DES OISEAUX CHANTEURS DES ENVIRONS DE VENDOME

par M. E. Coursimault

Avant-propos

Dès sa plus tendre enfance, l'homme est sensible au charme de l'oiseau. La vue d'un nid rempli d'œufs ou d'oisillons le ravit et l'enchante. Un claquement d'ailes, un bruissement dans la feuillée, et son attention est en éveil... C'est avec une curiosité bienveillante qu'il suit l'oiseau rapide, ses mouvements alertes et gracieux, ses sauts légers à travers les branches. Et cette première impression n'est pas trompeuse : il a devant lui un objet bien digne de son intérêt. A l'élégance des formes, à la beauté du plumage et du chant, l'oiseau joint un instinct très sûr et une tendresse infinie pour sa famille. Voyez avec quelle ingéniosité il construit son nid, le dissimule aux regards, avec quelle activité il recherche la nourriture de ses petits ! Quel amour il a pour eux, quelles angoisses il éprouve quand un danger les menace, quel courage il déploie au besoin pour les défendre ! Trouvez d'autres êtres qui réunissent autant d'heureuses qualités ? Si celui-là venait à disparaître, comme la nature nous semblerait triste et vide ! Peut-on concevoir un printemps sans le parfum des fleurs et sans le gazouillement des oiseaux ? Quand nous aurons ajouté qu'ils protègent nos arbres, nos légumes, nos récoltes, nous aurons prouvé suffisamment que les oiseaux sont nos amis. Il faut bien connaître ses amis pour les apprécier davantage. Mais ceux-ci, et particulièrement les plus petits, sont si rapides dans leurs mouvements, d'espèces si diverses, quoique semblables de taille, et parfois d'une telle défiance, qu'il est difficile d'arriver à les distinguer les uns des autres. Pour rien au monde n'ayons recours au lacet ou au fusil, il vaudrait mieux continuer à les confondre. Mais le laboureur, le forestier, comme tous ceux qui vivent à la campagne, arrivent bien, avec le temps, à reconnaître à leur seul chant les nombreux oiseaux qui vivent autour d'eux. Pourquoi n'emploierions-nous pas le même moyen ? Si cette étude demande beaucoup de patience, elle ne manque pas d'attraits. Le chant de l'oiseau est une des plus belles manifestations de l'amour et de la vie : le mâle chante pour appeler la femelle, il chante pour la charmer quand elle couve, plus tard il chante encore pour rassembler et pour instruire sa famille. Beaucoup de ces chanteurs ont un réel talent musical, et ils séduisent l'artiste autant qu'ils intéressent le naturaliste.

Ainsi, indiquer à l'homme quelques pures jouissances, faire aimer les oiseaux, et contribuer par là à leur protection, ajouter quelques éléments pour la détermination des espèces, telles ont été les premières idées qui nous ont décidé à entreprendre cet ouvrage.

Armé de jumelles, nous avons essayé d'approcher ces petits virtuoses pour nous assurer de leur identité. Bien des tentatives sont demeurées vaines, mais en les répétant, nous avons fini par faire connaissance avec les chanteurs communs dans nos régions. Nous espérons pouvoir rencontrer encore d'autres espèces plus rares, et nous sommes heureux de pouvoir dire que nos résultats ont été obtenus sans déranger un nid, et sans tourmenter un oiseau.

Le but de ce travail étant surtout l'étude du chant des oiseaux, nous avons su nous contenter, quand, après avoir déterminé chaque espèce, il nous a été possible de noter son chant ; mais quand nous avons été à même de faire d'autres observations, nous n'avons pas manqué de les consigner. Nous n'avons pas insisté sur les caractères visibles chez l'oisau mort, que l'on pourra toujours examiner à loisir dans les collections et les musées, mais plutôt sur les caractères propres à l'oiseau vivant, à l'oiseau libre dans la nature.

Epoque des chants

Si le printemps est la principale saison des chants, on peut dire qu'aucune époque de l'année n'en est complètement dépourvue. Tout l'hiver 1912-1913 nous avons entendu le Troglodyle, le Roitelet triple bandeau, les Mésanges, la Sittelle, le Grimpereau, la Bergeronnette boarule, l'Etourneau, le Pic-vert, les Corneilles, les Freux, les Choucas, le Geai, l'Alouette cochevis, le Chardonneret, la Linotte, les Moineaux.

Dès la fin de janvier 1913, le Merle draine, le Bruant zizi, l'Alouette lulu, le Rouge-gorge, reprirent leurs chants pour toute la saison.

En février, ce fut le tour de la Grive musicienne, de l'Accenteur mouchet, du Bouvreuil, du Martin-pêcheur.

En mars, le Merle noir, le Pinson, le Verdier, le Bruant jaune, le Bruant proyer, l'Alouette des champs. Jusqu'ici ce sont les sédentaires.

Puis les premiers migrateurs se font entendre : Pouillot véloce, Bergeronnette grise, Traquet pâtre.

En avril arrivent et chantent la Fauvette à tête noire, la Fauvette grisette, le Tythis, le Rossignol des murailles, le Pouillot fitis, le Pouillot bonelli, le Pipit des arbres, le Coucou, l'Hirondelle de cheminée, le Martinet noir, le Pigeon ramier, le Rossignol ordinaire.

En mai, c'est la Fauvette des jardins, le Loriot, le Pouillot siffleur, la Rousserolle turdoïde, la Rousserolle effarvate, la Tourterelle, l'Hirondelle de cheminée, la Caille.

Mais — surtout chez les oiseaux sédentaires — les dates peuvent varier notablement sous l'influence de la température ; nous avons pu nous en assurer pour quelques espèces pendant l'hiver 1912-1913,

Ainsi le 30 décembre 1912, vers 11 heures du matin, par un temps clair et doux, j'entendis le Merle chanter. Le temps s'étant refroidi, je ne l'entendis ensuite qu'à la fin de janvier, puis, après un nouveau refroidissement, le 11 février au matin, par un temps clair, et le soir du même jour un peu avant le coucher du soleil. Un retour du froid fit encore cesser les chants, qui ne reprirent que le 12 mars, cette fois définitivement.

Le 19 décembre 1912, au matin, vers 10 heures, le soleil s'étant montré après la pluie, j'entendis le chant du Draine, dans un bois bien abrité au fond de la vallée. Je ne l'entendis de nouveau que le 23 janvier, cette fois définitivement.

Des observations analogues ont été faites à propos des Alouettes des champs, qui, le 12 janvier 1913, puis le 6 février, par un doux soleil, chantaient comme au printemps, en montant à 60 ou 80 mètres dans les airs,

mais qui, le 9 février, le 27 février, par des temps plus rudes, ne faisaient entendre que quelques notes aigres : *kiiiirrr*, en ne s'élevant qu'à quelques mètres, comme elles ont l'habitude de le faire en hiver.

Le 29 mars 1913 — c'était pour l'Alouette la pleine saison des chants — je fis à pied deux lieues dans la plaine, et j'entendis peut-être vingt de ces oiseaux. Mais le ciel s'étant obscurci et un vent très vif s'étant levé, je n'en entendis plus au retour ; sauf une dans un endroit abrité et pendant une courte éclaircie.

TURDIDÉS

Turdus merula L., 1758. *Merle noir*, Merle commun, Merle à bec jaune.

Sédentaire. Le Merle est un oiseau fort répandu : il n'est guère de jardin ombreux, de buisson touffu, de bouquet d'arbres qui n'en abrite une nichée. Il aime à s'approcher des habitations, et quand il n'est pas inquiété, il s'avance jusqu'à l'intérieur des villes.

Il chante dès la fin de l'hiver, souvent plus tôt, jusqu'au 20 juillet. Il commence dès l'aube naissante, plus d'une heure avant le lever du soleil (27 mai 1913, 3 heures du matin) et ne termine qu'au crépuscule.

Placé sur une haute branche, il débute parfois par quelques notes un peu rauques, mais la voix s'assure vite : et c'est alors une suite de sons lents, filés, puissants et doux, fiers, superbes.

Autant que la beauté des notes, ce qui caractérise encore le chant du Merle, c'est sa riche variété : variété des sons dans une même période, c'est-à-dire graves au début, aigus et vifs à la fin. Ex. :

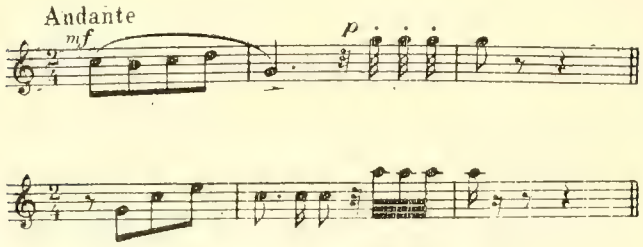

variété des périodes, qui bientôt expriment une aimable gaîté. Ex. :

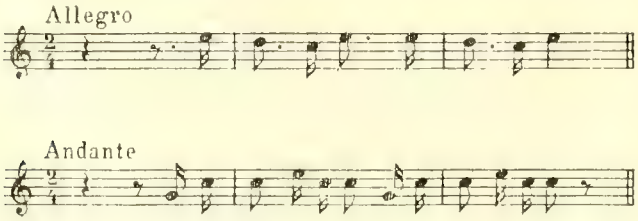

tantôt une profonde satisfaction. Ex. :

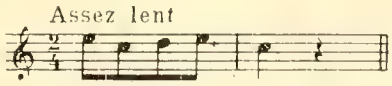

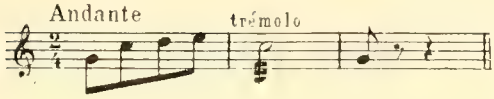

(Cette dernière phrase est dite avec âme, en faisant trembloter la voix.)

une réelle majesté. Ex. : 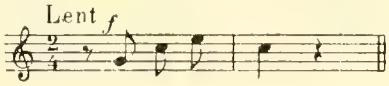

ou une douce mélancolie. Ex. : 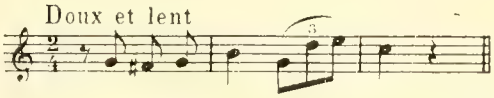

Chaque individu a ses phrases préférées et personnelles. Ainsi pendant tout le printemps 1913, un Merle ne manque jamais de répéter, à chacune de mes visites, les strophes suivantes :

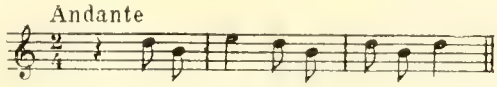

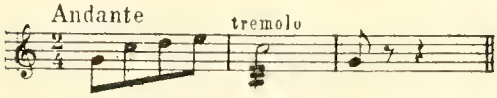

Un autre aimait à redire : 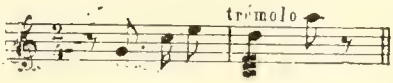

Par les soirées de mars et d'avril, cet oiseau a l'habitude de venir au crépuscule dans les clairières des bois. Il voltige doucement dans les broussailles, et lance des *digne*, *digne*, métalliques, clairs et éclatants comme un timbre, ou des *pik*, *pik*, plus brefs, qui imitent plutôt le bruit de la hachette du tailleur de pierres.

A toute époque de l'année, le Merle donne un coup de sifflet aigu et allongé. Quand, perché sur une branche, il se sent en sûreté, il fait entendre des *tuc*

tuc tuc ou des *tèk tèk tèk* doux et détachés, qu'il accompagne d'un battement de queue ; mais si quelqu'un s'avance, s'il se croit observé, il s'enfuit en poussant des cris aigus, bruyants, précipités : *tititititititirrrr*. J'ai entendu aussi *tititititirourourourourou*, *pik pik pik pik touctouctouctouc*, *tititititititî toutoutoutou* ; et dans l'ordre inverse : *tatatac pik pik pik*.

Au printemps nos Merles sont des oiseaux très actifs. Ils cherchent à terre leur nourriture, remuant de leur bec les feuilles jaunes, le bois pourri, les tas de décombres, pour découvrir quelque insecte ou vermisseau. En été les cerises et les groseilles leur payent un large tribut. Plus tard les senelles de l'automne, les fruits de l'épine noire, de la ronce, les baies du nerprun, du troëne, leur feront faire ripaille et leur permettront de passer chez nous la mauvaise saison.

(A suivre).

DEUXIÈME NOTE SUR LE MOINEAU FRIQUET
(*PASSER MONTANUS* (L.) 1758)

par René Babin (1)

On s'accorde en général pour refuser aux Moineaux le don de faire entendre des accents mélodieux ; ils profèrent quelques cris, plus ou moins harmonieux et qui varient quelque peu suivant les circonstances et le moment de la journée ; mais ils n'ont pas de chant, à proprement parler, pense-t-on le plus habituellement.

M. Gérard de la Bassetière, dans le remarquable ouvrage qu'il vient de publier sur le Chant des Oiseaux, s'est fait l'écho de cette opinion : il a noté, d'une façon très minutieuse et très exacte, les divers cris émis par le Moineau, dans un article consacré à *Passer domesticus*, qu'il termine en disant que le Moineau friquet a une voix analogue à celle du Moineau franc ; mais il considère que ces deux oiseaux n'émettent que des cris.

Or il existe, au moins pour le Moineau friquet, un véritable chant. Indépendamment des appels de crainte ou de désir qu'il prodigue à tout propos, il a des accents plus mélodieux qu'il réserve d'ailleurs pour certaines circonstances, rares et pathétiques de son existence.

Le 21 mars dernier, vers 8 heures du matin, par un temps ensoleillé et à peine frais, j'écoutais les cris d'appel des Verdiers dans mon jardin à Saint-Pierre-les-Nemours, Je me tenais tranquillement sous une tonnelle dont le plantes grimpantes, dégarnies de leurs feuilles, me masquaient cependant suffisamment, lorsque tout à coup, mon attention fut attirée par un chant très doux, tout proche de moi. Je regardai d'où provenait cette mélodie, et j'aperçus à certainement moins de deux mètres de ma tête, un couple de Friquets que j'avais observé quelque temps auparavant, et que j'avais vu à plusieurs reprises sur un mur dont les tuiles, disjointes par endroit, leur offrent annuellement un abri pour leur nid.

La femelle était immobile sur une brindille ; tout près d'elle, sur une autre petite tige, le mâle, les ailes pendantes, la gorge gonflée, tout frémissant, faisait entendre un gazouillement, plutôt qu'un vrai chant, un peu acidulé, mais très doux, fait d'une seule phrase de quelques notes, et présentant

---

(1) Voir *Rev. franç. d'Ornith.*, 1910, page 278.

quelque analogie avec le chant du Cini. Mais au lieu d'être, comme celle de ce dernier, sonore, stridente, la voix du Friquet était au contraire douce et si basse qu'elle aurait été certainement imperceptible à l'oreille d'une personne qui se serait trouvée à cinq ou six mètres de l'oiseau. Ce n'est pas l'hymne triomphant d'allégresse et d'amour que le Cini, par exemple, lance à gorge déployée aux échos d'alentour, c'est un chant d'extase, c'est un soupir de volupté qu'arrache à l'oiseau toute l'ardeur de la passion qui l'enflamme.

C'était la première fois qu'il m'était donné d'entendre ce chant du Friquet, qui doit exister aussi pour le Moineau franc, et je n'ai certes pas regretté le hasard qui m'avait permis de jeter un regard... bien indiscret, peut-être, sur cette scène d'intimité conjugale.

Je reviens encore une fois sur la nidification du Moineau friquet ; la question a donné lieu à plusieurs notes intéressantes, mais je crois que M. Albert Hugues l'a fort bien mise au point en disant que *Passer montanus* s'établit dans les trous de murailles, quand il ne peut pas trouver au voisinage d'abri dans les vieux troncs d'arbres (1). Il y a là une modification dans ses habitudes motivée par les circonstances. Ce n'est donc pas là-dessus que je reviendrai, et c'est à un autre point de vue que je veux envisager la question.

Certains ornithophiles ont pris l'habitude, excellente d'ailleurs, de placer depuis quelques années des nichoirs artificiels dans leurs propriétés pour favoriser la reproduction des insectivores et particulièrement des Mésanges. Je n'entre pas dans la description de ces « bûches » plus ou moins perfectionnées et dont certains types ont été consacrés officiellement en quelque sorte. Malheureusement une des causes d'échecs de ces tentatives intéressantes, c'est... le Moineau friquet, qui, insolemment, s'empare des boîtes à nicher avant les locataires auxquels elles sont destinées et s'y multiplie à foison.

Le procès-verbal de la séance du 24 janvier 1913 de la *Ligue française pour la Protection des Oiseaux* signale le fait (2). J'ai moi-même été témoin de la chose.

Visitant, le 3 mai 1912, avec M. Etoc, une propriété que possède à Essonne un éminent ornithologiste, M. Radot, et dont il a fait un véritable paradis des oiseaux, nous découvrîmes que deux nids artificiels, formés de simples bûches creusées, étaient occupés l'un par une Mésange charbonnière, l'autre par une Mésange bleue, tandis qu'une dizaine d'autres avaient été envahis par des Friquets. Chaque nid de *Passer montanus* contenait trois ou quatre œufs. Nous dénichâmes tous ceux habités par les Moineaux, en tout une quarantaine d'œufs. Exactement dix jours après, soit le 13 mai, M. Etoc, visitant à nouveau la propriété, trouva que tous les nids dénichés étaient occupés à nouveau par des Friquets et renfermaient deux ou trois œufs chacun.

Je noterai en terminant que chaque couvée contenait un œuf dont la coquille était beaucoup plus claire que celle des autres ; à mon avis, cet œuf ne doit pas être le dernier pondu comme l'opinion en a été émise (3) puisque des couvées incomplètes (de 3 œufs par exemple) en comprenaient un à coquille claire.

---

(1) Voir *Revue Française d'Ornithologie*, 1912, page 226.
(2) Voir *Bull. de la Lig. Franç. pour la Protect. des Ois.*, 1913, page 41.
(3) Voir notamment *Rev. Franç. d'Ornith.*, 1911, page 22.

EPOQUES DES CHANGEMENTS DE COULEURS CHEZ QUELQUES OISEAUX EXOTIQUES

par Léon Devy.

Bien qu'il ne s'agisse que d'oiseaux peu rares et dont les époques de changements de couleurs sont connues,p eut-être trouvera-t-on quelque intérêt à des dates très précises, notées au jour le jour, et qui peuvent permettre des comparaisons et des rapprochements plus ou moins curieux. C'est pourquoi je crois devoir communiquer aux lecteurs de la *Revue* ces quelques observations faites sur des oiseaux élevées en cage ou en volière, et qui ont, à défaut d'autre mérite, celui de l'exactitude et de la sincérité. J'ai indiqué autant qu'il m'a été possible, combien de temps le plumage mettait à *changer complètement* de couleurs. Les périodes de *stabilité* sont donc naturellement sous-entendues.

I. — Bengali moucheté (*Estrelda amandava*), variété dite de Chine.

N° 1. — Entré le 25 décembre 1900 en plumage d'hiver.
Prend son plumage rouge d'été de juin à juillet 1901 (complètement en couleurs en juillet).
Redevient gris de décembre 1901 à janvier 1902 (complètement gris en janvier).
Mort le 31 mars 1902.

N° 2. — Entré le 3 février 1901 en plumage d'hiver.
Prend son plumage d'été de juin à juillet 1901.
Commence à redevenir gris en décembre 1901.
Mort le 20 décembre 1901.

N° 3. — Entré le 6 novembre 1904, en couleurs d'été.
Redevient gris de fin février au 12 mars 1905.
Reprend ses couleurs de juin à fin juillet 1905.
Redevient gris du 15 janvier à fin février 1906.
Reprend couleurs de fin juin à août 1906.
Redevient gris de janvier à février 1907.
Reprend couleurs de juin à août 1907.
Redevient gris de janvier à février 1908.
Commence à reprendre couleurs en juillet 1908.
Mort le 15 août 1908.

N° 4. — Entré le 18 juin 1905, encore gris.
Prend couleurs de commencement juillet à commencement septembre 1905.
Devient gris du 10 à fin janvier 1906.
Prend couleurs de juillet à août 1906.
Devient gris de janvier à février 1907.
Prend couleurs de juillet à août 1907.
Devient gris de janvier à février 1908.
Prend couleurs de juillet à août 1908.
Mort le 30 janvier 1909.

II. — Bengali moucheté (*Estrelda amandava*), variété dite de Bombay.

N° 1. — Entré le 19 juillet 1902, prenant couleurs.
En couleurs fin août 1902.
Devient gris de décembre 1902 à janvier 1903.
Prend couleurs de juin à fin août 1903.

Devient gris de fin octobre à décembre 1903.
Prend couleurs de juin à mi-juillet 1904.
Mort le 5 septembre 1904.

N° 2. — Entré le 17 août 1902, en couleurs.
Devient gris en décembre 1902.
Prend couleurs de juin à fin août 1903.
Devient gris de fin octobre à décembre 1903.
Prend couleur de juin à mi-juillet 1904.
Devient gris en décembre 1904.
Mort le 25 avril 1905.

N° 3. — Entré le 5 mai 1910, gris.
Prend couleurs de juin à août 1910.
Devient gris en décembre 1910.
Prend couleurs de juin à août 1911.
Devient gris en décembre 1911.
Mort le 9 juin 1912.

III. — Bengali moucheté (*Estrelda amandava*), variété dite de Batavia.
Entré le 22 mai 1909, en couleurs.
Devient gris d'octobre à novembre 1909.
Prend couleurs de juin à août 1910.
Devient gris en octobre 1910.
Mort le 30 avril 1911.

IV. — Ventre-Orange (*Estrelda subflava*).

Entré le 19 juillet 1902 ; mais n'a été observé, pour les changements de couleurs, qu'à partir de 1904.
Prend ses couleurs d'hiver de mi-décembre 1904 à janvier 1905.
Prend ses couleurs d'été de fin juin à fin juillet 1905.
Commence à prendre ses couleurs d'hiver en décembre 1905.
Mort le 31 décembre 1905.

V. — Ignicolore (*Euplectes franciscanus*).

N° 1. — Entré le 29 septembre 1905, jeune, encore gris.
Prend ses couleurs de juin au 25 août 1902.
Cédé en échange le 8 octobre 1902, encore en couleurs.

N° 2. — Entré le 3 novembre 1901, en couleurs.
Devient gris de novembre à décembre 1901.
Reprend ses couleurs de commencement juin au 20 juillet 1902.
Cédé en échange le 24 septembre 1902, encore en couleurs.

N° 3. — Entré le 11 septembre 1905, jeune, encore gris.
Prend ses couleurs de fin juin à août 1906.
Devient gris en décembre 1906.
Reprend ses couleurs de 1er juin au 15 juillet 1907.
Devient gris en décembre 1907.
Malade, ne reprend qu'imparfaitement ses couleurs dans l'été 1908.
Mort le 12 octobre 1908.

VI. — Foudi (*Fondia madagascariensis*).

Entré le 11 septembre 1905, en couleurs.
Devient gris de novembre à décembre 1905.
Reprend couleurs du 20 mai à juillet 1906.
Devient gris en décembre 1906.

Reprend couleurs de fin avril à juillet 1907.
Devient gris d'octobre à décembre 1907.
Prend couleurs de mai à juillet 1908.
Devient gris en décembre 1908.
Commence à reprendre couleurs en mai 1909.
Cédé en échange le 10 juin 1909.

VII. — Ministre (*Cyanospiza cyanea*).

Entré le 21 juin 1903, en couleurs.
Devient gris de fin août à fin septembre 1903.
Reprend couleurs de fin janvier à mi-mars 1904.
Cédé en échange le 8 mai 1904, encore en couleurs.

VIII. — Veuve a collier d'or (*Vidua paradisea*).

N° 1. — Entrée le 20 octobre 1901, en couleurs.
Devient grise de janvier à fin avril 1902.
Reprend couleurs de juillet à fin août 1902.
Perd les grandes plumes de sa queue commencement de janvier 1903.
Devient grise de fin janvier à mars 1903.
Reprend couleurs partiellement en mai 1903.
Morte le 16 mai 1903.

N° 2. — Entrée le 7 août 1904, prenant couleurs.
En couleurs à la mi-septembre 1904.
Perd sa queue fin novembre 1904.
Devient grise du 20 décembre 1904 à commencement de mars 1905.
Reprend couleurs de juillet à septembre 1905.
Perd sa queue le 15 décembre 1905.
Morte le 7 janvier 1906.

IX. — Combassou (*Hypochera nitens*).

N° 1. — Entré le 21 juin 1903, prenant couleurs.
En couleurs le 25 juillet 1903.
Devient gris de mi-janvier à fin avril 1904.
Reprend couleurs de mi-juin à 18 juillet 1904.
Devient gris de 20 janvier à 1er mai 1905.
Prend couleurs de 1er à 20 juillet 1905.
Devient gris de 25 janvier à 1er mai 1906.
Prend couleurs en juillet 1906.
Devient gris de janvier à fin avril 1907.
Prend couleurs de 15 juin à 15 juillet 1907.
Devient gris de janvier à fin avril 1908.
Prend couleurs de 1er juillet à 1er août 1908.
Mort le 15 janvier 1909.

N° 2. — Entré le 14 juin 1913, prenant couleurs.
En couleurs le 15 août 1913.
Encore en couleurs actuellement (novembre 1913).

On remarquera que les dates de changements de couleurs ne sont pas toujours exactement les mêmes pour chaque individu d'une même espèce, et varient même parfois, suivant les années, chez le même individu. Il est probable que le changement de latitude et de température, la captivité, la nourriture, l'état de santé ne sont pas sans influer sur ces époques de mue.

Je n'ai relaté ici que des mues d'oiseaux changeant de couleurs, celles des autres étant moins faciles à observer en volière aussi minutieusement.

L'UTILITÉ DE LA PERDRIX GRISE (*PERDIX PERDIX* [L.])

par R. Didier

La question de l'utilité des oiseaux des champs, Perdrix, Cailles, Faisans, Alouettes, n'est pas encore complètement résolue. Des auteurs hongrois viennent d'y apporter une importante contribution, MM. Thaisz et Csiki (in *Aquila*, 1913, t. XIX, p. 166).

Les auteurs, se basant sur 285 autopsies, déclarent la perdrix des plus utiles.

Leurs observations, faites en juillet-août, époque où les insectes sont peu abondants dans les champs, n'en montrent à la vérité qu'un nombre restreint d'espèces, mais il est à présumer que l'oiseau prend tous ceux qu'il rencontre. Ses préférences vont aux fourmis, punaises et coléoptères (on connaît la passion des petits Perdreaux pour les œufs de fourmis dont ils font, sous l'œil maternel, de véritables orgies !).

La Perdrix grise se nourrit en outre de semences, et parmi celles-ci, elle débarrasse les champs d'une quantité de graines de plantes nuisibles à l'agriculture.

Quant aux grains de céréales qu'elle récolte, ce ne sont que ceux qui tombent sur le sol, et qui, s'ils n'y étaient ramassés, y pourriraient sans utilité.

Le régime de la Perdrix change d'ailleurs suivant les saisons ; en hiver, elle ne mange que de petites feuilles sèches, des bouts de tiges et des grains secs ; sa nourriture est à ce moment là très restreinte, et bien souvent la pauvre bête doit souffrir de la faim.

Nous allons jeter un coup d'œil rapide sur les plantes et les insectes trouvés le plus souvent au cours des autopsies.

Parmi les plantes, on rencontre surtout des graminées, du trèfle, de la centaurée, de l'avoine, des fruits de liseron des champs, de blé, d'ivraie vivace, de myosotis, des semences de véronique précoce, d'euphorbes, d'adonis d'été, et de sétaire verte. On trouve de-ci de-là quelques petites pierres.

Les insectes, sur lesquels nous nous arrêterons plus longuement, ont été rencontrés 177 fois sur 285. (Les chiffres, dont nous ferons suivre les noms, indiquent le nombre de spécimens trouvés dans chaque estomac.)

Coléoptères

Cicindela germanica L. 1, 1 ; *Carabus cancellatus* Illig. (larve), 1 ; *Bembidion lampros* Hbst. 1, 1 ; *Ophonus azureus* F. 1 ; *Ophonus calceatus* Duft. 41, 1, 1 ; *Ophonus grizeus* Panz. 1 ; *Harpalus* sp. 1 ; *Harpalus rubripes* Duft. 1 ; *Acupalpus exiguus* Dej. 1 ; *Zabrus tenebrioides* Goeze. 1 ; *Amara aenea* Deg. 1, 1 ; *Agonum viridicupreum* Goeze, 1 ; *Lebia crux minor* L. 1 ; *Carabidarum* sp. 1 ; *Coccinella* 14, *C. pustulata* L. 1 ; *Halysia* sp. 1 ; *Rhizotrogus aestivus* Ol. 1, 1 ; *Maladera holosericea* Scop. 1, 1, 1 ; *Phyllopertha horticola* L. 1 ; *Anisoplia* sp. 14 ; *Tropinota hirta* Poda. 1 ; *Agriotes ustulatus* Schall. 1 ; *Agriotes lineatus* L. (larve). 5, 5 ; *Pachnephorus villosus* Duft. 1 ; *Chrysomela goettingensis* L. 2 ; *Gastroidea polygoni* L. 5 ; *Plagiodera versicolor* Laich. 1 ; *Crepidodera ferruginea* Scop. 1 ; *Haltica oleracea* L. 1, 1 ;

Phyllotreta nemorum L. 1 ; *Sitona* sp. 1 ; *Sitona tibiale* Herbst. 1, 1, 1 ; *Sitona humeralii* Steph. 1 ; *Sitona lineata* L. 12 ; *Cleonus piger* Scop. 2, 1, 1, 1, 1, 1 ; *Apion trifolii* L. 1 ; *Apion flavipes* F. 1 ; *Coleopterum* sp. 1.

Hyménoptères

Vespa sp. 1 ; *Chalcis* sp. 1 ; *Formica rufa* L. 10, 2, 5, 1, 14, 2, 6, 1, 1, 1, 2 ; *Formica pratensis* L. 1, 60.

Lasius alienus Forst. 8, 25, 12, 10, 2, 1, 13, 20, 20, 5, 8, 4, 12, 6, 4, 40, 10, 18, 2, 1, 1, 1, 1, 8, 1, 1, 12, 15, 7, 1, 6, 8, 1, 6, 4, 16, 5, 1, 3, 10, 4, 1, 1, 6, 2, 2, 3, 2, 12, 9, 3, 2, 3, 5, 32, 6, 2, 11, 2, 1, 2, 2, 2, 1, 3, 5, 2, 5, 8, 1, 2, 3.

Lasius niger L. 3, 82, 2, 22, 250, 2, 1, 250, 8, 20, 15, 20, 3, 5, 20, 4, 20, 1, 34, 50, 4, 3, 5, 15, 22, 5, 80, 60, 15, 12, 25, 7, 12, 2, 45, 20, 3, 35, 50, 2, 40, 2, 7, 35, 2, 6, 32, 24, 8, 8, 1, 1, 13, 25, 200, 3, 250.

Lépidoptères

Colias hyale L. (Chenille). 5, 1 ; *Deilephila euphorbiae* L. (chenille). 1 ; *Hernyo* (chenille), 1, 4.

Diptères

Muscidarum sp. 1.

Orthoptères

Tettix bipunctatus L. 1 ; *Pachytylus nigrofasciatus* Deg. 1 ; *Stenobothrus* sp. 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 4.

Hémiptères

Pentatomidarum sp. 1 ; *Eurygaster maura* L. 4 ; *Cydnus nigrita* F. 6, 2 ; *Aelia acuminata* L. 1, 1, 1, 1 ; *Dolycoris baccarum* L. 1, 1 ; *Eurydema oleraceum* L. 2, 1, 1, 1 ; *Corizus* sp. 1 ; *Lygaeidarum* sp. 1 ; *Pyrrhocoris apterus* L. 9 ; *Nalus ferus* L. 1 ; *Tettigonia viridis* L. 1.

Insectorum sp. 1.
Aranearum sp. (pattes). 1, 1, 1, 1.

NOTES ET FAITS DIVERS

Reproduction du *Carpodacus mexicanus* en captivité. — J'ai déjà parlé, ici même (1), de mes Bouvreuils du Mexique. Au mois de mars dernier, le mâle ayant sa parure d'adulte au complet, se montre très excité ; il abecque la femelle, — ce que je n'ai jamais observé, chez cette espèce, en dehors de l'époque de la reproduction.— Il chante souvent ; quand il chante, il redresse les plumes de sa tête et de sa gorge. Son chant devrait suffire, à mon avis, pour attirer sur lui l'attention des amateurs d'oiseaux. Il contient quelques notes un peu hautes, sans doute, mais l'ensemble en est fort agréable.

Ce fut seulement vers le 15 juin que mes oiseaux se mirent à bâtir un nid, dans une petite caisse en bois blanc, ayant une ouverture latérale. Ce nid, en forme de

(1) *Revue d'Ornith.* 1912, n° 43, p. 406.

coupe, est fait avec des tiges très fines d'herbes séchées et tapissé intérieurement avec des crins de chevaux ; il est solide et très bien construit. La ponte fut de 4 œufs d'un blanc pur tachés de minuscules points noirs. La femelle couva sans l'aide du mâle. Je n'ai pas pu noter quelle est exactement la durée de l'incubation, car je m'approchais le moins possible du nid, de crainte de déranger les reproducteurs : ces Bouvreuils sont, en effet, extrêmement peureux ; dès que je pénétrais dans la volière, le mâle, d'un cri discret, avertissait la femelle de ma présence, et la femelle quittait aussitôt le nid en prenant mille précautions pour ne pas être aperçue. Le temps nécessaire à l'incubation m'a paru être assez court. Je n'ai pas vu les jeunes à l'éclosion ; vers l'âge de huit jours, leur corps est entièrement couvert d'un duvet gris très long. Ils grandissent vite ; mais ne s'élèvent pas sans quelques difficultés : les larves de fourmis fraîches leur sont indispensables pendant les premiers jours qui suivent l'éclosion ; les reproducteurs ne touchent pas aux autres insectes ; aussi, malgré mes soins, j'ai perdu un jeune de la première nichée, trois jeunes de la seconde. Au bout de quelques jours, les oisillons commencent à prendre de la force ; la femelle leur donne de l'œuf dur et de la *Pâtée spéciale Duquesne* ; cette poudre est excellente pour l'élevage de ces petits Bouvreuils. Jamais je n'ai vu le mâle donner la becquée ; je suppose que la femelle nourrit seule ses petits. Quand ils quittent le nid, les jeunes ressemblent à leur mère ; ils deviennent rapidement capables de broyer les petites graines qui composent la nourriture des adultes.

Le 12 août, je trouve un nouveau nid dans une autre caisse ; ce nid ne fut pas achevé. Quelques jours plus tard, le mâle répare l'ancien nid et la ponte recommence. Je n'ai malheureusement pas pu observer les oiseaux pendant cette seconde couvée, qui a coïncidé avec un petit voyage que je fis à cette époque. A mon retour, à la mi-septembre, je trouve un seul jeune de cette nouvelle nichée ; que sont devenus les autres ? Je suppose qu'ils sont morts faute d'une nourriture suffisamment variée.

Ces Bouvreuils sont très sociables, même pendant la période des amours. Ce sont des oiseaux robustes qui ont passé, sans souffrir, l'hiver dernier en volière froide.

Il m'a paru intéressant de communiquer ces notes si incomplètes à la *Revue*, car j'ai tout lieu de croire que c'est la première fois, depuis leur récente importation, que des Bouvreuils de cette espèce nichent en Europe (1).

Parmi les autres espèces d'oiseaux exotiques rares qui m'ont donné des jeunes cette année je citerai l'Evêque du Brésil (*Coccoborus cyaneus*) et le Diamant psittaculaire de Nouméa (*Erythrura psittacea*).

Géry, 30 octobre 1913. A. Decoux.

Interdiction de tuer le Grand-Duc dans le duché de Brunswick. — La Convention internationale de Paris, du 19 mars 1902, relative à la protection des oiseaux utiles à l'agriculture a classé comme tels tous les rapaces nocturnes, à l'exception du Grand-Duc (*Bubo maximus*, Degland et Gerbe ; *Strix bubo*, Linné).

Le gouvernement allemand ayant signé la Convention, a dû mettre sa législation en harmonie avec elle ; il l'a fait par une loi du 30 mai 1908, qui a modifié la loi d'Empire du 22 mars 1888, sur la protection des oiseaux, et qui a introduit la loi sur la protection des oiseaux dans l'île d'Helgoland (2). Aux termes de l'article 8 de cette loi, le Grand-Duc (*Uhu*) est compris parmi les oiseaux nuisibles qu'il est permis de détruire en tout temps.

Mais la loi d'Empire, il convient de le remarquer, ne fait pas obstacle à ce que, dans les différents états particuliers qui composent la Confédération, la législation locale allonge la liste des espèces protégées. Le fait s'est produit dans le duché de

(1) Dans l'un des derniers numéros de la *Gefiederte Welt* (n° 44, p. 345) M. Reinhold Fenk publie quelques observations faites par lui cet été sur le *Carpodacus mexicanus*. Cet éleveur distingué a obtenu deux hybrides *Carpodacus mexicanus* × *Chloris chloris* « qui ressemblent d'une façon frappante à la femelle *Carpodacus* » et qui furent nourris exclusivement par leur mère. M. Fenk donne aussi des détails très exacts sur le chant du *C. mexicanus*.

(2) *Reichsgesetzblatt*, 1908, n° 31, p. 314. Une traduction française de cette loi a été publiée dans l'*Annuaire de Législation étrangère*, 2e série, 8e année, p. 92.

Brunswick. Une loi du 19 mars 1911 (1) a, par son article 3, § 2, interdit de capturer (2) le Grand-Duc, de détruire ou d'enlever les nids de cet oiseau, de prendre ou de tuer les jeunes.

Ce n'est pas que la Chambre des Députés du duché de Brunswick ait considéré ce rapace comme un oiseau utile ; mais, elle a voulu protéger une race intéressante, menacée d'une destruction complète, depuis que les chasseurs se sont engoués de la chasse pratiquée à l'aide de Grands-Ducs empaillés, et ont ainsi déterminé les naturalistes à rechercher les dépouilles de ces oiseaux.

Fernand Daguin.

La réhabilitation du Cormoran (*Ornithologiste* 1913-1914, p. 36). — En Australie sur les bords du fleuve Murray et des lacs voisins vivaient il y a peu d'années des colonies de Cormorans (*Phalacrocorax*) composées de milliers d'individus.

D'après les pêcheurs ces oiseaux détruisaient de nombreux saumons vivant dans ces eaux. On leur déclara une guerre sans merci et bientôt il furent presque tous exterminés. Aussi les poissons se multiplièrent-ils rapidement. On pensa alors à préciser la nature des aliments du Cormoran en étudiant les estomacs *post mortem* et le résultat imprévu fut que rarement le Cormoran s'attaquait aux saumons, mais que sa nourriture exclusive était composée d'anguilles et d'écrevisses. Ces dernières, s'étant par suite multipliées extraordinairement, on put s'assurer qu'elles détruisent d'énormes quantité de laitance et par conséquent sont plus préjudiciables à l'élevage des saumons que les Cormorans. On s'efforce maintenant de protéger ceux qui restent.

Cet exemple pourrait nous servir de leçon à nous Européens, souvent si prompts à prendre des décisions sans autre base que des racontars. Ainsi un correspondant de l'*Ornithologiste* raconte qu'il a détruit plus de deux cents œufs de Grèbe huppé sur les bords du lac de Bienne en Suisse. Une pareille mesure était-elle motivée ? Avons-nous des données assez précises sur le régime de cet oiseau pour affirmer qu'il doit être sacrifié ? Il y a là encore d'intéressants travaux d'économie rurale pour l'ami éclairé des oiseaux.

Le journal suisse (journal de la Société de Protection) ajoute fort judicieusement qu'il faut des savants, des connaisseurs (*Vogelkundige*) pour de pareils travaux, car ceux qui s'intitulent seulement protectionnistes ne méritent pas toujours confiance.

Les Moineaux à Madrid (*Ornithologiste* 1913-1914, p. 43). — Depuis quelques années, on ne voit plus une seule hirondelle à Madrid. Le Moineau, si commun et si impertinent partout ailleurs, n'existe pas non plus dans cette ville. Ce fait est dû aux chasses des enfants de la ville. Un journal de Madrid a pourtant osé signaler une chose aussi anormale.

COMPTES RENDUS ET ANALYSES

Novitates Zool. vol. XX. Mélanges ornithologiques sur l'empire indo-australien, par Streseman (E.). L'auteur étudie les formes locales de *Artamus leucorhynchos* (L.) ; *Eurystomus orientalis* (L.) ; *Hypothymis azurea* (Bodd.) ; *Baza subcristata* (Gould) ; *Cinnyris clementiae* Less. ; *Macropygia ruficeps* (Tem.) ; *Alcedo ispida* L. ; *Centropus sinonsis* (Steph.).

Etoc (G.). Monographie des Accentoridés de la faune paléarctique. (Extr. du *Bull. de la Société nationale d'Acclim. de France*, 1913). L'auteur dans cette intéressante étude, énumère 24 espèces d'Accenteurs ; pour les principaux Oiseaux il donne la distribution géographique, les dimensions, les caractères, les mœurs et la synonymie.

(1) *Gesetz und Verordnung Sammlung*, 1911, n° 22, p. 89.

(2) D'après l'article 4 de la loi, cette expression comprend également la destruction par un procédé quelconque.

ORLÉANS, IMP. H. TESSIER. LE DIR.-GÉRANT : A. MENEGAUX.

BULLETIN D'ÉCHANGE, OFFRES ET DEMANDES

Objets de Collections

M. Henri Gadeau de Kerville, 7, rue Dupont, à Rouen, demande, en peau ou montés, un coq et une poule de Sonnerat (*Gallus Sonnerati* Temm.), un coq et une poule de Java (*Gallus varius* Shaw) et une poule bankiva (*Gallus ferrugineus* Gm.).

Protection des Oiseaux. Nichoirs en bois de toutes sortes. Talamon, 77, rue Cardinet, Paris.

A vendre un petit lot coléoptères divers arrivés du Haut-Congo Français le tout dans la sciure. S'adresser Petit Aîné, 48 boul. Strasbourg, Paris.

Oisellerie Vve L. Fanton, 26, quai du Louvre, Paris.
Grand choix d'Oiseaux de cages et volières, Nourriture pour Oiseaux de toutes sortes.

BIBLIOGRAPHIE

Viennent de Paraître :

MENEGAUX (A.). — *L'élevage de l'Autruche.* Récolte et commerce des plumes. (Challamel, 17, rue Jacob, Paris.)

BUREAU (Louis). — **L'Age des Perdrix**. II. *La Perdrix Rouge.* Nantes, Vié, libraire, Passage Pommeraye, 1 vol. in-8°, 54 fig. Prix : 7 fr. 50, par la poste 7 fr. 75.

LESSON (R.-P.). — Articles d'Ornithologie parus dans l'*Echo du Monde Savant* de 1842 à 1845. Réimpression par A. Menegaux, Paris, 55, rue Buffon, 280 pages avec portrait de Lesson. Prix : 12 fr.50.

J.-H GURNEY, The Gannet (*Sula bassana*) chez Witherby et C°, 326, High Holborn, Londres. Nombreuses figures et 567 pages. Prix, 34 fr. 35, relié.

Cabinet d'Entomologie & d'Ornithologie

G. BAER

Successeur de Henri GUYON
NATURALISTE
Fournisseur du Muséum d'Histoire naturelle de Paris

CHOIX CONSIDÉRABLE
d'Oiseaux Exotiques & Œufs
et d'Insectes de tous pays
pour Musées et Collections
USTENSILES POUR LES SCIENCES NATURELLES

13, Rue Bertin-Poirée, PARIS

IMPRIMERIE

Henri TESSIER

56, rue des Carmes, ORLÉANS

Ouvrages Scientifiques et Industriels

Publications Périodiques

BARÈMES, TABLEAUX
Catalogues, etc.

LIGUE FRANÇAISE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX
33, *Rue de Buffon*, 33 — *PARIS*. Bulletin mensuel.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

FÊTES SPORTIVES
à CHAMONIX et aux REVARD (Aix-les-Bains)
HIVER 1913-1914

TRAIN EXPRESS DE NUIT « PARIS-CHAMONIX »
du 15 décembre 1913 au 15 février 1913.
Départ de Paris à 22 h. 15. *Arrivée à Chamonix à* 10 h. 47.

Emission au départ de Paris, du 30 novembre 1913 au 1er mars 1914 pour *Chamonix*, et du 20 novembre 1913 au 1er mars 1914 pour *Aix-les-Bains-Mont-Revard* de billets d'aller et retour spéciaux, 1re et 2e classes, à prix réduits.

Validité : 15 jours (dimanches et fêtes compris). Faculté de prolongation de deux fois huit jours, moyennant supplément de 10 p. 100 chaque fois.

Prix : *a*) **pour CHAMONIX,** viâ Mâcon ou St-Amour, Culoz, Bellegarde ou **Aix-les-Bains** :

1re classe : **90** fr. ; 2e classe, **60** fr.

A partir du 20 décembre, faculté d'arrêt à Aix-lesBains, à l'aller ou au retour. Les voyageurs se rendant au Mont-Revard trouveront, à la gare P.-L.-M. d'Aix-les-Bains ou au Syndicat d'Initiative, un billet d'aller et retour pour le Mont-Revard (prix réduit 5 fr.) sur présentation de leur billet spécial.

b) **pour AIX-LES-BAINS-MONT-REVARD**. viâ Macon ou St-Amour, Culoz :

1re classe, **80** fr. ; 2e classe, **55** fr.

coupon pour le parcours aller et retour d'Aix-les-Bains (gare de Revard) ou Revard (sommet) compris.

Du 20 décembre 1913 au 1er mars 1914, faculté de retour par Chamonix moyennant supplément de 15 francs en 1re classe et de 10 francs en 2e classe à payer à la gare d'Aix-les-Bains.

Le chemin de fer du Mont-Revard fonctionne tous les jours du 24 décembre 1913 au 1er mars 1914.

Nombre de places limité ; les retenir à l'avance au Syndicat d'initiative d'Aix-les-Bains.

6e Année. — N° 58. 7 Février 1914.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

DIRECTEUR :

A. MENEGAUX

Assistant d'Ornithologie au Muséum national d'Histoire naturelle.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : Le Dr R. DIDIER.

Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue (manuscrits, abonnements, demandes de renseignements) à M. A. MENEGAUX, 55, Rue de Buffon, PARIS

Prix de l'abonnement : 10 fr. par an

Ce numéro : 1 fr. 25 centimes

Ce numéro est accompagné d'un supplément de huit pages.

ORLÉANS

IMPRIMERIE H. TESSIER, 56, Rue des Carmes

1914

Les Abonnements partent de janvier. — Les Renouvellements doivent se faire en janvier.
Les Quittances seront présentées à partir du 1er février.

COMITÉ DE RÉDACTION DE LA REVUE POUR 1914

R. Babin, A. Bouvier, A. Chappellier, F. Daguin, L. Denise, R. Didier, P. Estiot, G. Etoc, A. Menegaux, P. Paris, X. Raspail, E. Simon, L. Ternier.

Les réunions du Comité et des Amis de la Revue, pour l'année 1914, auront lieu **au Laboratoire d'Ornithologie du Muséum,** *55, rue de Buffon,* le deuxième lundi de chaque mois : 9 février, 9 mars, 11 mai, 8 juin, *6 juillet,* 12 octobre, 9 novembre, 14 décembre.

SOMMAIRE DU N° 58

Comte de Zedlitz, — Notes sur les Oiseaux observés et recueillis en Algérie, par M. Spatz et par moi (1912 et 1913).
E. Coursimault. — Faune des Oiseaux chanteurs des environs de Vendôme (*suite*).
F. Hugues. — Rapport sur les expériences des Cailles baguées et lâchées pendant l'été dans les environs de Saint-Quentin.
A. de Römer. — Sur le Dur-Bec.
J. Delamain. — De l'intelligence dans les feintes des Oiseaux.
A. Menegaux. — Longévité en captivité.

Notes et Faits divers.

Reprises de Cailles baguées (A. M.)
Importante apparition de Jaseurs dans l'Europe occidentale (Ghidini, Ternier, Van Kempen, P. Paris, L'Hermitte, de Tristan).
Capture de Casse-Noix dans le Nord de la France (Van Kempen).
Autopsie d'un Casse-Noix (Reboussin).
— d'une Buse.
Régime des Macreuses communes.
Notes sur quelques captures (M. Bon).
Protection aux îles Samoa.
— en Suisse.
— en Italie.
Fête des Oiseaux à Stravelot (Belgique).
Colibris en captivité en Europe.
L'infanticide chez les Oiseaux (de Dumast).
Notes sur quelques Oiseaux australiens (Emu).

Comptes Rendus et Analyses.

Nécrologie.

Les articles étant signés, la Rédaction de la REVUE n'est responsable ni des opinions émises ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des notes et articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* **n'est permise qu'avec l'indication d'origine.**

TARIF DES TIRÉS A PART

4 pages	25 ex.	4 »	8 pages	25 ex.	5 50
—	50 —	4 25	—	50 —	6 »
—	100 —	5 »	—	100 —	7 »

Couverture, en plus des prix ci-dessus :	25 ex.	2 75
— —	50 —	3 25
— —	100 —	4 25

6e Année. — N° 58. 7 Février 1914.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

Directeur : A. MENEGAUX.

NOTES SUR LES OISEAUX OBSERVÉS ET RECUEILLIS EN ALGÉRIE, PAR M. SPATZ ET PAR MOI D'AVRIL A JUILLET 1912 ET DE JANVIER A JUILLET 1913

par le comte de Zedlitz

Depuis l'année 1908, l'exploration ornithologique de l'Algérie a fait des progrès énormes, grâce aux travaux remarquables de MM. W. de Rothschild, Dr E. Hartert et Hilgert. Leurs expéditions annuelles, traitées dans deux articles importants des *Novitates Zoologicæ* (Vol. XVIII, janv. 1912 et vol. XX, fév. 1913), ont donné des résultats si remarquables, qu'elles nous autorisent à soutenir hardiment que l'Algérie est aujourd'hui l'une des régions relativement les mieux explorées au point de vue ornithologique. « Pourquoi alors publier cet article, qui ne sera en grande partie qu'une récapitulation de choses déjà connues », me demandera-t-on ? Ce n'est sûrement pas le pauvre petit orgueil d'énumérer les 500 à 600 oiseaux algériens se trouvant dans ma collection, qui me pousse à cette publication, surtout au moment où des travaux bien plus compliqués sur l'avifaune de l'Afrique tropicale devraient m'absorber complètement ; les raisons en sont tout autres ; ce sont les suivantes :

1° De ci de là, nous deux, M. Spatz et moi, nous avons eu la chance de faire quelque petite observation complétant d'une façon heureuse les études si soigneuses des auteurs cités ci-dessus.

2° Un assez grand nombre de lecteurs de la *Revue Française d'Ornithologie* ne lisant jamais ou très irrégulièrement les *Novitates Zoologicæ*, me sauront certainement gré d'avoir écrit ce petit article en français, à leur intention.

3° Enfin la publication de l'article « *Observations ornithologiques dans l'arrondissement de Sétif* » faite par M. Charrière, dans les nos 52, 53, 55, de la *Revue* de 1913. Cet article contient un si grand nombre de noms incorrects et de fautes évidentes, qu'il me paraît indispensable de le corriger un peu au moyen d'une liste donnant des noms justes.

En ce qui concerne la teneur de cet article, je me borne à engager vivement tous les ornithologistes sérieux à ne pas s'en servir, comme document authentique, car un assez grand nombre d'oiseaux y sont cités, dont jamais un seul spécimen n'a été trouvé en Algérie septentrionale par l'un ou l'autre des multiples naturalistes qui ont parcouru ce pays depuis plus d'un demi-siècle. Je cite par exemple : *Aquila naevioides*, *Falco concolor*, *Falco sacer*, *Vultur monachus*, *Corvus corone* (Nichant !), etc. D'autres formes, sur lesquelles les savants ne sont pas encore d'accord, quant à leur passage occasionnel en Algérie, et dont un seul spécimen provenant authentiquement de l'Algérie serait un document des plus intéressants, sont traités d'une façon qui

prouve que l'auteur ignore l'importance de la question et le vrai sens du nom cité par lui (par exemple *Buteo vulgaris*, *Bubo maximus*, *Otus vulgaris*, *Lanius meridionalis*, *Lanius minor* (Nichant !), *Corvus cornix*, etc.). Ma critique est peut-être sévère, mais dans les questions scientifiques sérieuses, c'est surtout la vérité, la vérité seule qu'il faut dire, au lieu d'user de circonlocutions plus ou moins adroites et sincères.

***

Mes oiseaux ont été recueillis en Algérie au cours de deux expéditions : la première faite par M. Spatz en 1912, qui, partant de Biskra en avril, poussa jusqu'au delà de « Aïn Taiba », à 200 kilomètres au sud d'Ouargla ; en faisant ensuite un assez grand détour vers l'est, il put rentrer à Biskra à la fin de juillet ; la seconde, en 1913, fut composée d'un voyage de M. Spatz vers le plateau de Tadmeit et Témassinine (environ 400 kilomètres au sud d'Ouargla, de janvier à avril 1913), et d'une tournée en Algérie faite par moi-même, accompagné en partie par M. Spatz, en suivant à peu près la route Biskra-El Kantara-Batna-Lambèse-Constantine-Lac Fetzara-Bône (avril-juin 1913). La première expédition avait pour but d'étudier les oiseaux du grand désert pendant l'époque de la nidification. Naturellement, le nombre des espèces et des individus pouvant braver l'énorme chaleur d'été dans l'extrême Sud algérien est bien modeste. Le résultat de cette « enquête » a été publié par moi dans les *Novitates Zoologicæ*, vol. XX, février 1913, p. 164-186. (*Rev. Franç. d'Orn.*, 1913, N° 52-53, p. 152). Quant au second voyage, j'en ai parlé assez sommairement dans un compte rendu fait à Dresde, le 5 octobre 1913, à la session annuelle de la *Soc. Allem. d'Orn.*, et publié dans le *Journal für Ornithologie* 1914, janvier. Ci-dessous, je dresserai une liste complète des oiseaux observés et recueillis pendant ces deux voyages, en y ajoutant, quand l'occasion s'y prêtera, quelques notes biologiques.

1. **Corvus corax tingitanus** Irby.

Ce grand Corbeau noir habite partout en Algérie, les montagnes, les collines et les forêts. Aux environs de Biskra et d'El Kantara, nichent un assez grand nombre de couples dans les rochers. Le 8 mai, j'ai trouvé près d'El Kantara une ponte se composant de 4 œufs frais. Ce Corbeau niche également dans la gorge du Rhoumel à Constantine, et, sans aucun doute, dans les forêts près de Lambèse, bien que par hasard je n'y aie pas trouvé de nid.

2. **Corvus corax ruficollis** Less. (*C. c. umbrinus* Sund. auct.).

C'est exclusivement dans le Grand Désert qu'habite le Corbeau brun ; il y remplace son cousin, cité ci-dessus. C'est la raison pour laquelle la majorité des écrivains n'en parlent pas, car ces voyageurs n'ont pas poussé assez loin au Sud pour le rencontrer. Dès la ligne Ouargla-Ghardaïa, on est sûr de trouver ce Corbeau, soit par couples, soit en bandes, comprenant une trentaine d'individus environ. Les premiers jours du mois de juin 1912, M. Spatz observa régulièrement 34 individus près d'Aïn Taiba (200 kilomètres au sud d'Ouargla). En mars 1913, il trouva une ponte fraîche sur le plateau de Tadmeit.

3. **Coloeus monedula cirtensis** Hart.

Niche en grand nombre par couples dans la gorge du Rhoumel ; c'est l'endroit unique où s'est conservé cet oiseau si rare. Il y a une quinzaine d'années qu'il nichait aussi dans les murs du palais du Bardo, près de Tunis ;

cette petite colonie a disparu tout d'un coup, effarouchée par les travaux des architectes bouleversant leur domicile. C'est une excellente sous-espèce qui ne peut être confondue avec les formes parentes habitant l'Europe.

4. **Pyrrhocorax pyrrhocorax** L.

Constaté exclusivement dans les rochers près d'El Kantara, et y nichant en grand nombre. D'autres voyageurs l'ont aussi trouvé dans différentes autres montagnes ; toutefois, ce *Pyrrhocorax* ne saurait être regardé comme commun partout.

5. **Garrulus glandarius lambessæ** Kldt.

Pour la systématique des Geais d'Algérie, j'adopte l'opinion de Kleinschmidt, l'auteur du nom dont j'use ci-dessus. Malheureusement, je n'ai pas assez de Geais provenant des différentes contrées pour tâcher de résoudre la question : combien de sous-espèces différentes habitent l'Algérie ? Il y en a au moins trois, peut-être plus.

Dans les forêts, près de Lambèse, et surtout le long du Vallon bleu (environ 10 kilomètres ouest de Batna), le Geai était assez commun, mais en général un peu farouche. C'est pourquoi je n'ai pu en obtenir que six spécimens.

6. **Pica pica mauritanica** Malh.

Il y a certainement quelque difficulté à trouver cette Pie en Algérie, car Rothschild, Hartert et Hilgert n'y ont pas réussi durant leurs trois premières expéditions. Moi j'ai constaté sa présence uniquement près de Lambèse, au milieu des champs, dans la plaine, le 13 mai. Deux nids contenant chacun un œuf tout frais prouvent que la ponte commence assez tard, du moins dans cette région.

7. **Sturnus vulgaris vulgaris** L.

L'Etourneau d'Europe hiverne près du lac de Fetzara, en bandes énormes. Un chasseur indigène, que je connais comme n'étant nullement hâbleur, m'affirmait en avoir vendu plus de 10.000 pièces au marché de Bône.

8. **Oriolus oriolus oriolus** L.

Le printemps est assez avancé, quand arrive le Loriot ou Merle doré. La majorité passe dans la seconde partie d'avril et en mai. Probablement quelques couples nichent dans les forêts du Nord, bien que la preuve absolue nous en manque encore. Le 11-V, une femelle fut encore recueillie par M. Spatz à Ouargla.

9. **Coccothraustes coccothraustes buvryi** Cab.

Très commun dans les jardins, près de Batna, et partout à Lambèse, d'où je pus en rapporter une belle série. Niche très tard, en mai (12-17-V) ; tous étaient en bandes, pas encore accouplés.

10. **Loxia curvirostra poliogyna** Whit.

Habite les forêts de sapins près de Lambèse.

11. **Chloris chloris aurantiiventris** Cab.

Habite la partie centrale et septentrionale du pays. Je l'ai trouvé en grand nombre sur les bords du lac Fetzara, nichant dans les buissons épineux au milieu des champs. Des jeunes volaient déjà parfaitement vers le 1-VI.

12. **Carduelis carduelis africanus** Hart.

Le Chardonneret nous accompagne fidèlement par toute la région. A Biskra il niche dans l'oasis, j'y ai vu un nid contenant des jeunes encore nus le 26-IV. Près d'El-Kantara j'ai recueilli une ponte toute fraîche, encore incomplète. Aux environs de Batna il était commun ; dans le Nord, près d'Aïn-Mokra, sur les bords du lac Fetzara, il se voyait partout.

13. **Carduelis cannabina nana** Tschusi.

Cette sous-espèce, inférieure de taille à *C. cannabina* typique, habite en Algérie une région très vaste, située entre les bords du désert et la côte septentrionale. J'ai rapporté des pontes de Lambèse (13-V) et d'Aïn-Mokra (23-V), en outre des jeunes ayant déjà à peu près atteint la taille normale (Lambèse 12-V).

14. **Serinus canaria serinus** L.

J'ai trouvé le Cini ou Serin méridional, à Biskra en avril. Il s'agissait évidemment d'oiseaux de passage. En juin l'espèce se voyait régulièrement dans les buissons bordant des petites rivières au Nord d'Aïn-Mokra. Il est très probable qu'elle niche dans la région.

15. **Erythrospiza githaginea zedlitzi** Neum.

Habite exclusivement la région au Sud de l'Atlas. Niche dans les collines près de Biskra. J'ai trouvé une ponte fraîche de 5 œufs le 12-IV, sous une assez grosse pierre au bord de la route Biskra-Tolga.

14. **Fringilla spodiogenys africana** Lev.

Les Pinsons du nord de l'Afrique ressemblent si peu à leurs cousins européens, que je ne trouve pas correct de les traiter simplement de « formes locales », comme le font en général les ornithologistes. Je les considère au contraire comme constituant un groupe bien distinct, le groupe *spodiogenys*, comprenant à son tour différentes formes locales, par exemple celle de l'Algérie, *F. sp. africana.* Dans toute la région entre l'Atlas et la côte, ce Pinson est plus ou moins commun, et niche en très grand nombre dans les forêts près de Lambèse.

17. **Petronia petronia barbara** Erl.

De l'avis de MM. Rothschild et Hartert, le nom de *algeriensis* Kollibay est synonyme du plus ancien *barbara* Erl.

Un assez grand nombre de couples nichent près d'El-Kantara, dans la gorge de Tilatou (au nord d'El-Kantara), dans la gorge de Maafa (Aurès), près de Lambèse dans les ruines romaines. C'est bien le plus rusé parmi les petits oiseaux du pays : tant qu'on ne se sert pas du fusil, il se pose devant vous, à bout portant, mais dès qu'on a abattu l'un d'eux, tous les autres disparaissent intantanément dans les rochers.

18. **Passer hispaniolensis hispaniolensis** Temm.

Cette sous-espèce, habitant les côtes de la Méditerranée, s'est conservée pure dans le Nord. Près d'Aïn-Mokra (lac Fetzara), j'ai vu et tué exclusivement des *hispaniolensis* bien typiques, à la tête brune, au dos foncé, aux grosses taches noires sur les flancs. Par centaines de couples ce Moineau niche dans les forêts d'eucalyptus tout comme dans les buissons couvrant les

collines. Souvent 6 à 8 couples occupent un des nids de Cigognes, qu'on trouve partout où quelques arbres donnent l'illusion d'une forêt. Les grands propriétaires et les petits locataires vivent en parfaite harmonie.

19. **Passer hispaniolensis flückigeri** Kldt.

La « terra typica » de cette forme locale est Touggourt. Dans toute la région entre Touggourt et Batna, surtout près de Biskra, on peut recueillir des Moineaux répondant très bien à la définition de *flückigeri* ; c'est dans les parties d'oasis un peu écartées, dans les petites plantations isolées qu'on les trouve. Dans les villes, dans les bourgs, dans les villages, enfin partout où l'occasion se prête de se mêler au *P. domesticus*, il existe une quantité énorme d'hybrides, tandis que des exemplaires de race pure y sont assez rares. MM. Rothschild et Hartert ont publié in *Nov. Zool.* 1912 une planche coloriée (N° VI) des plus instructives, montrant vingt têtes, toutes différentes l'une de l'autre.

20. **Passer domesticus tingitanus** Loche.

Parmi les Moineaux nichant dans les maisons à Lambèse et à Biskra, j'en ai attrapé un petit nombre, qu'on peut traiter de *tingitanus* typiques, bien qu'ils ne soient pas complètement identiques, si on les compare les uns aux autres.

21. **Passer hispaniolensis flückigeri × P. domesticus tingitanus.**

Comme je viens de le dire plus haut, les hybrides se trouvent en nombre considérable au nord comme au sud de l'Atlas. Il est évident que les variations individuelles se trouvent ainsi accentuées.

22. **Passer domesticus bergeri** Zedl.

J'ai nommé ce Moineau d'abord (*Ornith. Monatsb.* 1908, p. 41) *P. italiæ bergeri*. Aujourd'hui je considère *italiæ* tout simplement comme une forme locale du groupe *domesticus*. Ayant constaté pour l'Algérie déjà deux formes locales de *P. hispaniolensis*, une autre de *P. domesticus* et une quantité d'hybrides, il faut avoir un certain courage pour soutenir envers et contre tous qu'il y a encore une forme bien distincte et *surtout constante* de *P. domesticus*. J'ai hésité assez longtemps, et, dans mon dernier article (*Nov. Zool.*, vol. XX, 1913, p. 168), j'ai regardé la question comme discutable. Mais comme j'ai actuellement plus d'une centaine de ♂♂ à ma disposition, je puis constater que dans l'extrême Sud, surtout dans l'oasis d'Ouargla, habite une race bien constante du *P. domesticus*, qu'on ne saurait confondre avec *tingitanus* de Touggourt et Biskra, mais qui ressemble d'une façon remarquable à *bergeri* (terra typica : Gafsa, Tunisie). Il ne faut pas accorder trop d'importance à la couleur du dessus de la tête, car le rouge brun y devient de plus en plus prépondérant à mesure que les bordures grises des plumes s'usent. C'est l'oiseau tout entier, surtout la gorge, les flancs, le dos qu'il faut examiner. On verra alors qu'une grande série provenant d'Ouargla montre très nettement les qualités caractéristiques de *P. domesticus*, mais se distingue pourtant du *P. d. tingitanus* habitant plus au Nord, qui a, lui, le dos plus foncé et les plumes sur la tête plus ou moins marquées de noir.

23. **Passer simplex saharæ** Erl.

Comme le Corbeau brun, notre Moineau pâle habite exclusivement le désert, spécialement les régions des dunes de sable. La localité la plus septen-

trionale, d'où Spatz me l'a rapporté, est Arefidji, situé à deux journées de marche au Nord d'Ouargla dans une contrée purement sablonneuse. Près d'Aïn-Taiba, à 200 kilomètres au sud d'Ouargla, ce Moineau niche très fréquemment sur les palmiers sauvages, au bord de l'eau. J'en ai dans ma collection plus d'une trentaine (♂♂, ♀♀ ad. et juv.) L'hypothèse, que cet habitant du désert nichait presque exclusivement dans les murs des puits, ne saurait être soutenue aujourd'hui. Ajoutant aux observations de Tristram et de von Erlanger, celles faites récemment par Hartert, Hilgert et Spatz, il se trouve que les places de nidification sont très variées : bâtiments (Marabouts), puits, palmiers, arbres creux, nids de grands oiseaux de proie.

La couleur du bec n'est pas constante ; celle du jeune et de la femelle est jaune ou brune ; celle du mâle change selon la saison, noire au printemps et pendant une partie de l'été, elle est brunâtre le reste de l'année.

24. **Emberiza calandra calandra** L.

Voilà probablement «l'oiseau le plus commun en Algérie »; il niche partout où il y a des champs entre Biskra et la côte du Nord. Ce qui le rend intéressant pour moi, c'est la variabilité de ses œufs ; les pontes que j'ai rapportées ont fait l'admiration des spécialistes au Muséum de Berlin.

25. **Emberiza cirlus** L.

Niche en mai, près de Batna et Lambèse, habite le « Vallon bleu » à l'Ouest de Batna en nombre considérable, ailleurs il est plutôt rare. C'est probablement une forme locale, qui se trouve ici dans l'Afrique septentrionale, mais mes études sur cette question n'étant pas encore terminées, je renonce pour le moment à publier un nom nouveau.

26. **Emberiza striolata sahari** Lev.

Le « Bouabibi » des Arabes est commun au Sud de l'Atlas ; il fréquente spécialement les demeures indigènes et l'oasis y touchant.

27. **Rhamphocorys clot-bey** Bp.

Habitant le désert pierreux dans l'extrême Sud, cette grosse Alouette est assez rare aux environs de Biskra, comme dans le Sud tunisien entre Gabès et Gafsa. C'est en hiver que des petites bandes, en parcourant les plaines, apparaissent de temps en temps dans le Nord. Voilà pourquoi il faut souligner le fait très intéressant, que j'ai eu la chance de recueillir ♂ et ♀ évidemment accouplés le 12-IV au bord de la route Biskra-Tolga.

28. **Eremophila alpestris bilopha** Temm. (= *Otocorys* auct.).

L'Alouette à oreilles, elle aussi, est un oiseau du désert ; mais elle paraît plus rare dans le Sud algérien qu'en Tunisie. C'est donc une grosse chance d'avoir obtenu par M. Spatz deux jeunes de l'année, le 13 et le 14-VII, à Hassi-Bou-Chesana, au nord d'Ouargla ; la livrée portée par l'oiseau juv. étant jusqu'alors inconnue. Au premier coup d'œil, il ressemble absolument à une *Ammomanes deserti*, ce n'est qu'en étudiant soigneusement la couleur de la queue qu'on trouve la différence.

29. **Melanocorypha calandra calandra** L.

Commun au Nord de l'Atlas, niche partout dans les champs. Le 11-V on trouvait près de Lambèse des jeunes portant le plumage complet.

30. **Calandrella brachydactyla rubiginosa** Tromholz.
(*Orn. Monatsber.*, Sept. 1913, p. 140).

Toutes les Calandrelles nichant dans le Sud de l'Algérie et de la Tunisie et hivernant pour la plus grande partie dans le Sahara, appartiennent à la forme roussâtre. Aux environs de Biskra, l'oiseau n'était pas rare dans certaines localités qui lui convenaient. M. Spatz m'a rapporté des exemplaires tués en hiver sur le plateau de Tadmeit.

31. **Calandrella brachydactyla brachydactyla** Leisl.

Dans le Nord, je ne saurais dire que la Calandrelle soit commune, pourtant je l'ai trouvée à la fin de mai et de juin dans la grande plaine autour du lac Fetzara. C'est la même sous-espèce que l'oiseau nichant dans l'Europe méridionale, autant que je puis le constater en comparant les spécimens de ma collection.

32. **Calandrella brachydactyla longipennis** Eversm.

Cette Calandrelle toute grisâtre, nichant en Asie, hiverne en petit nombre au cœur du Sahara. M. Spatz l'a trouvée sur le plateau de Tadmeit en février MM. Hartert et Hilgert ont tué une ♀ le 3-IV-12, sur les bords de l'oued Saret, près du Fort Miribel.

33. **Calandrella minor minor** Cab.

En Tunisie, la petite Calandrelle niche exclusivement au Nord de l'Atlas, même en hiver on la trouve rarement dans la région des Chotts. En Algérie, au contraire, je l'ai rencontrée près de Biskra encore en avril, où elle doit sûrement nicher. MM. Rothschild, Hartert et Hilgert l'ont constatée précisément aux mêmes places.

34. **Ammomanes deserti algeriensis** Sharpe.

Très commun sur les collines et montagnes, partout entre Biskra et El-Kantara. En avril et mai, on y trouvait facilement des pontes plus ou moins fraîches; le 28-IV, j'ai vu un jeune bien développé près d'El-Kantara.

35. **Ammomanes deserti mya** Hart.
(*Ann. Mag. Nat. Hist*, sér. 8, vol. X, p. 230 [1912])

C'est exclusivement dans l'extrême Sud qu'on trouve cette grande *Ammomanes*, bien différente de *A. d. algeriensis*, non seulement par sa taille, mais aussi par ses mœurs, et surtout son chant. Je dois au zèle de M. Spatz une dizaine de spécimens provenant du plateau de Tadmeit et de la région à l'est de Témassinine (plus de 300 kilomètres au Sud d'Ouargla).

36. **Ammomanes phoenicurus arenicolor** Sund.

C'est l'un des oiseaux assez rares qui se voient partout dans le désert durant la saison chaude. J'ai dans ma collection 14 individus recueillis par M. Spatz un peu partout où il a passé, entre le 1-V et le 15-VII. Il habite également l'Hammada (plateau pierreux) et l'Erg (région des grandes dunes de sable); en juillet, les jeunes de taille normale furent tués. Le mâle est un peu plus grand que la femelle, comme c'est la règle dans tout le groupe des *Ammomanes*.

(*A suivre.*)

FAUNE DES OISEAUX CHANTEURS DES ENVIRONS DE VENDOME

par M. E. Coursimault

(Suite)

Turdus pilaris L., 1758. *Grive litorne* ; vulgairement Claque ou Tiatia.

Commune l'hiver dans les grandes haies où elle vient manger les senelles. Fait entendre des *kiac kiac*... bruyants, séparés ou en suite rapide : *kiakia-kiakia* ; de là lui vient son surnom de Tiatia.

Turdus viscivorus L., 1758. *Merle* ou *Grive draine.* Sédentaire. Commun.

Un peu plus grand que le Merle commun, le Draine a le dos cendré, le dessous du corps d'un blanc roussâtre marqué de taches noires. Triangulaires sous la gorge et à la poitrine, ces taches sont arrondies au ventre ; elles font que le Draine ressemble beaucoup à la Grive musicienne, seulement plus petite de taille.

On trouve le Draine dans les vergers et à la lisière des bois, où il manifeste sa présence par les nombreuses touffes de gui qu'il a semées sur les arbres des alentours. Pour n'avoir pas la richesse de celui du Merle noir, son chant n'en est pas moins fort agréable. Assez peu différents d'intonation, les sons ont une douceur langoureuse, et rappellent ceux de la flûte. Les périodes sont courtes et peu différentes les unes des autres. Dans chacune d'elles la deuxième ou la troisième note est plus longue, et plus accentuée. Ex. : *rétieûrétirett.*

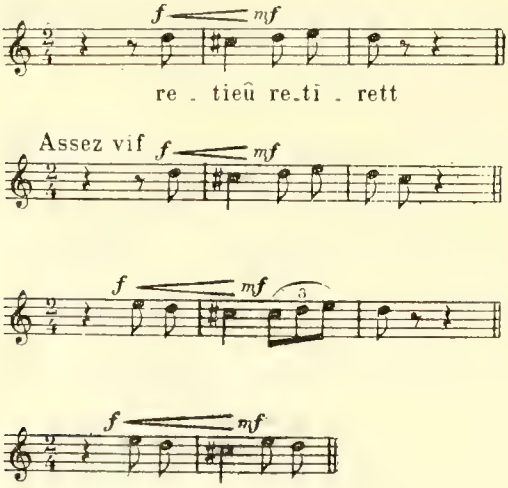

C'est de février à mai qu'il chante le plus, par les temps humides et doux, lorsque la pluie menace, mais il n'est pas rare de l'entendre en janvier, même en décembre. Ainsi le 13 décembre 1912, dans un bosquet bien abrité, j'entendis après la pluie quelques périodes du Merle draine. Les sons étaient seulement un peu moins nombreux qu'au printemps (3 ou 4 par strophe) et plus vulgaires, un peu criés. A la fin de la saison (22 mai 1913), au con-

traire, les phrases étaient plus longues qu'à l'ordinaire. Elles comprenaient la période habituelle, suivie de notes plus légères.

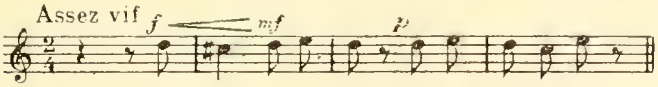

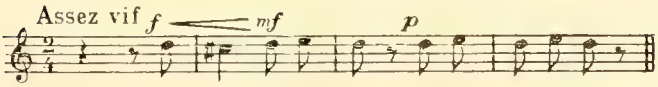

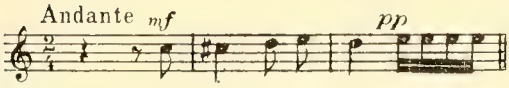

A toute époque de l'année, lorsque le Draine effrayé quitte la branche où il se tenait perché, il fait entendre un ou deux *crrr crrr* secs et fermes.

Turdus philomelus Brehm, 1831. *Merle grive*, Grive musicienne, Grive chanteuse. Sédentaire. Assez commune.

On trouve la Grive musicienne dans les endroits couverts et humides des bois. C'est sur un grand arbre, à une enfourchure de fines branches, qu'elle a l'habitude de placer son nid de brindilles.

Elle chante depuis la fin de janvier jusqu'au commencement de mars, puis du 15 mai à la fin de juillet. Comme le draine, elle devient plus bruyante par les temps humides, à l'approche des averses. Son chant est caractérisé par des sons justes, fermes, par une cadence nette et régulière. Il présente une grande diversité d'éléments : sons graves et sons aigus, lents ou brefs, doux ou rudes, vives roulades, imitations des cris ou des chants des autres oiseaux. Les différents motifs, généralement courts, sont répétés plusieurs fois de suite.

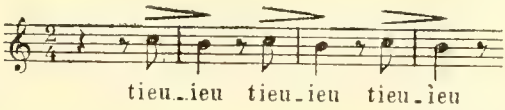

Ce sont des *tieu-ieu tieu-ieu tieu-ieu* doux et forts ; des *deuteuteu deuteuteu deuteuteu* plus légers ; des *uit uit uit*, des *ruic ruic ruic*, des *tituit tituit*, des

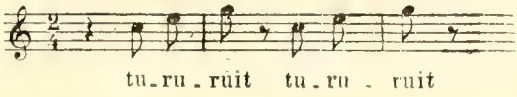

tururuit tururuit clairs et mélodieux ; des *kic kic kic* bien détachés, des *titirururu titirururu*, des *tititituititutitu* vifs et jolis ; des *tu-uit tu-uit*, *tiruit tiruit*, *tituituteuteu*... On y trouve encore les sons secs de la Pie : *kec kec kec*, *crec*, *crec*, *crec*, les *kèèèc* rudes du Geai ;
les *piu piu pillè pillè* du Moineau ;

des *uîu uîu uîu* lents et forts comme ceux de la Sittelle ;
des *totitotitoti* mélodieux comme chez le Rossignol ;
et aussi quelques phrases longues et variées. Ex. :

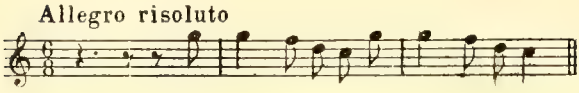

Parfois, au milieu de ces périodes, elle fait entendre des roulades rapides, aigres, longues, et qui vont en s'élevant : *térérérett tititititttriiii.* Elles sont alors peu harmonieuses, et plutôt criées que chantées.

Erithacus rubeculus (L.), 1758. *Rouge-gorge.* Sédentaire et commun.

Ce petit oiseau à la gorge d'un roux vif est un de nos hôtes les plus aimables, les plus confiants, les plus fidèles. Non seulement il ne fuit pas l'homme, mais il le recherche. L'hiver il se tient près des habitations : il suffit de lui offrir quelques miettes pour le décider à y entrer. Pendant les beaux jours il s'éloigne un peu de la maison, mais qu'il soit dans le verger, dans le parc ou dans la forêt, il se dirige de préférence vers le travailleur. Interrogez le bûcheron et le charbonnier, ils vous diront que lorsqu'ils coupent une branche, qu'ils lient un fagot, qu'ils ramassent les feuilles ou la mousse, le petit Rouge-gorge est là, sautillant auprès d'eux, se rapprochant toujours davantage, au bruit de *tic tic* isolés, ou ensuite rapides.

C'est un de nos chanteurs les plus précoces, et il commence d'autant plus tôt que l'hiver a été plus clément (23 janvier 1913). Son chant manque d'unité et il est assez difficile à exprimer. Ce qu'on en peut dire, c'est qu'il est rapide, formé de strophes à deux hémistiches, qui finissent souvent sur une note traînante, d'une douce mélancolie. Ex. :

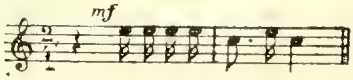

C'est cette dernière note basse, flûtée, touchante par son air de mystère, qui caractérise vraiment son chant et qui en fait le charme.

Parfois il nous lance une période sonore, qui atteint la puissance, l'éclat et l'expression de celles du Merle. Ex. :

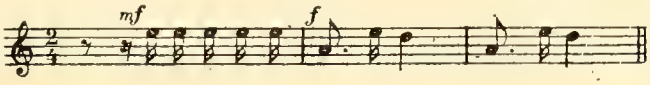

Je l'ai entendu aussi pousser des soupirs aigus à la manière du Rossignol.

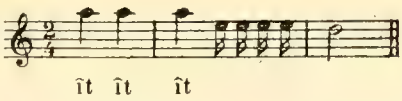

Les chants s'arrêtent vers le 10 juillet. Alors le Rouge-gorge se promène en famille, en poussant ses *tic tic tic tic* rapides. Les petits s'empressent et suivent au bruit de petits cris plaintifs. A la fin d'août, ils commencent à chanter à leur tour, d'abord de toutes petites phrases qui bientôt deviennent plus longues ; et ils continuent tous, parents et élèves, très avant dans l'arrière-saison. On les entend encore en novembre. Par les brumes légères, par le pâle soleil de la Toussaint, le chant langoureux des Rouges-gorges vient ajouter encore à la mélancolie générale.

(A suivre.)

RAPPORT SUR LES EXPÉRIENCES DES CAILLES BAGUÉES LACHÉES PENDANT L'ÉTÉ DANS LES ENVIRONS DE SAINT-QUENTIN

par Frédéric Hugues.

J'ai poursuivi cette année (1913) l'expérience commencée l'année dernière, avec le concours de M. Menegaux, en lâchant environ 400 Cailles baguées dans les environs de Saint-Quentin. Sur ce nombre 311 (246 femelles et 65 mâles) ont été lâchées à Fayet où je pouvais, plus facilement, les faire surveiller ; les observations ci-dessous s'appliquent donc plus particulièrement aux terroirs de Fayet et des communes immédiatement voisines.

Il est évident que les Cailles mises en liberté sont beaucoup trop nombreuses pour pouvoir s'établir dans les environs du lâcher ; outre que les Cailles sont batailleuses et très jalouses de leur terrain, elles ont la concurrence de nombreux couples de Perdrix et il est aussi à remarquer que ces Cailles importées d'Egypte se cantonnent presque exclusivement sur les terres chaudes et crayeuses, à l'exclusion des parties argileuses qui s'étendent sur la plus grande partie de la chasse. Ces terres de prédilection comportent environ 150 hectares, en deux parties, séparées par une distance d'environ 1.500 mètres à vol d'oiseau.

Il est raisonnable d'estimer à 50 ou 60 le nombre de femelles pouvant s'y fixer pour nicher ; un certain nombre d'autres peuvent se fixer dans les endroits convenables des environs. C'est le résultat qui a été obtenu l'année dernière et qui a été constaté de nouveau cette année. Le surplus des Cailles lâchées se disperse plus ou moins loin pour s'établir au hasard ; les quelques Cailles baguées tuées dans les départements voisins et en Belgique, démontrent qu'elles ont une tendance à aller vers le Nord, ce qui est normal, car en mai, l'instinct migrateur peut encore persister chez elles.

Ce n'est donc pas un placement de bon père de famille que de lâcher des Cailles en excès sur son terrain, mais elles entrent dans la circulation générale et munies de leurs bagues elles peuvent donner des indications précieuses pour l'étude de la migration.

Il est à noter que cette année, tout au moins, dans une partie de l'Aisne et des Ardennes, les Cailles naturelles sont venues relativement très nombreuses.

En en entendant chanter partout, on a évité de lâcher trop de mâles importés. Sur les 65 signalés mis en liberté à Fayet, il y a lieu d'en déduire 14 qui ont été mis en réserve et dont on s'est débarrassé seulement fin juin, à une extrémité du terroir et à une époque où ils ne paraissaient plus devoir nuire à la reproduction. La plus grande partie des jeunes venus au monde sur le terroir, ont dû provenir du croisement des femelles d'Egypte avec des mâles naturels notablement plus précoces et plus ardents que leurs frères importés. L'expérience a été reproduite en petit dans une volière avec un mâle d'élevage d'origine naturelle et deux femelles d'Egypte ; les quelques œufs pondus ont donné naissance, dans une couveuse, à des jeunes très vigoureux.

Les couvées trouvées en plaine étaient toutes au complet, contrairement à ce qui s'était passé l'année dernière, où on trouvait un assez grand nombre d'œufs clairs dans les nids. On peut estimer qu'il est venu au monde sur le terrain de chasse de Fayet 500-600 jeunes, dont quelques-uns très tardifs, jusqu'aux derniers jours d'août.

Il s'est produit cette année, comme à peu près tous les ans, une migration prématurée, la sécheresse persistante du mois d'août a hâté le départ des Cailles. Comme d'habitude, il n'a pas été tué de mâles adultes, et le seul mâle importé, tué, ne pouvait entreprendre de voyage, ayant une aile éclopée. Il ne restait donc guère chez nous, au moment de la chasse, que les dernières couvées.

D'après les renseignements recueillis, il a été tué sur le terrain de chasse de M. Hugues, ou dans les environs immédiats 175 Cailles en tout, dont 12 baguées (11 femelles et le mâle dont il vient d'être question) ; d'après la comparaison avec les terroirs voisins, on peut évaluer approximativement à la moitié, la part des Cailles importées dans cette production.

La coloration foncée signalée l'année dernière chez quelques-unes des Cailles baguées et tuées au moment de la chasse, ne s'est pas retrouvée cette année.

Contrairement à ce qui se passe avec les Cailles d'élevage, d'origine naturelle, qu'il est impossible de conserver ensemble en volière, sans risquer les pires catastrophes, les mâles d'Egypte conservées jusqu'à fin juin ont paru vivre à peu près en paix.

Il est aussi à noter que leur chant est plus rare et moins éclatant. Signalons aussi que les Cailles importées se recherchent en plaine et se retrouvent entre elles ; ainsi, les deux endroits du lâcher à Fayet, étant distants d'environ 1.500 mètres, il a été tué d'un côté une Caille lâchée de l'autre côté et réciproquement pour une seconde Caille.

Aucune des Cailles baguées l'année dernière n'a été retrouvée en France cette année ; il est prématuré de tirer des conclusions de ce fait, car le nombre des Cailles baguées mises en liberté est encore beaucoup trop restreint. Il n'est pas non plus possible d'établir, sans de nouvelles constatations, une corrélation entre le grand nombre de Cailles venues cette année dans notre région et la production importante de l'an dernier. Nous verrons au printemps prochain si le fait se reproduit. (Voir p. 241.)

SUR LE DUR-BEC (*CORYTHUS ENUCLEATOR* L.)

Par Antoine de Römer.

Les Durs-becs, oiseaux peu communs dans notre pays, ont fait cet hiver leur apparition dans les environs (Janopol, district de Régitza, ancienne Livonie polonaise, aujourd'hui gouvernement de Vitebsk, Russie). Je les ai observés à deux reprises, les 9 et 19 décembre 1913.

Les Durs-becs habitent les forêts septentrionales du Vieux-Monde et de l'Amérique. La limite sud de leur nidification en Europe est la Laponie et la Finlande. En hiver les Durs-becs voyagent vers le sud, à la recherche, sans doute, d'une nourriture plus abondante, ou mieux goûtée, — je dis : sans doute, car les causes de migrations d'hiver des oiseaux du Nord vers les régions à climat moins rude sont encore si peu connues. Les Durs-becs se nourrissent entre autres de bourgeons de résineux — or ce mets ne leur manque jamais dans leur patrie, ce qui ne les empêche pas d'entreprendre leurs voyages d'hiver. Les épiceas, qui sont une des essences principales de nos forêts, sont cette année chargés de cônes, dont le nombre est extraordinaire, — ce fait est, peut-être, en relation avec l'apparition des Durs-becs, puisque les graines des conifères constituent aussi leur nourriture. D'autre part j'ai constaté cet hiver une abondance peu commune des oiseaux du Nord dans notre contrée : Jaseurs (*Bombycilla garrula* L.), Becs-croisés des sapins (*Loxia curvirostra* L.), Bouvreuils du Nord (*Pyrrhula major* Brehm), Sizerins (*Acanthis linaria* L.). N'y aurait-il pas là quelques causes générales, agissant sur tous ces migrateurs ? Peut-être des hivers excessivement rigoureux dans leur patrie ? Le nôtre ne l'est pas jusqu'à présent du moins : le minimum de température constaté depuis l'automne dernier, n'est que — 6° C et le sol est couvert d'une mince couche de neige, permettant à peine le traînage.

Le 9 décembre (temps calme, couvert, temp. — 2° C;), vers une heure de l'après-midi, je passais, le fusil sur l'épaule, à travers un petit bosquet de deux hectares environ, composé de vieux pins avec nombreux buissons de genévrier en sous-bois et situé sur le flanc d'une colline en plein champ, à un demi-kilomètre environ d'une grande forêt, lorsque, soudain, à quelques mètres de distance, trois Durs-becs s'envolèrent d'un buisson de genévrier et se posèrent sur les grosses branches mortes d'un pin voisin. Ravi de la rencontre inattendue, je change vite une cartouche, car dans ce petit bosquet je croyais trouver des lièvres plutôt que des Durs-becs, et je fais un petit détour pour mieux pouvoir observer ces beaux oiseaux ; à ce moment, j'aperçois, tout près de moi aussi, une paire de magnifiques Bouvreuils du Nord, qui font entendre leur cri à la fois doux et plaintif. Les Durs-becs ne se préoccupent nullement de ma personne et, d'un air sérieux, nettoient leurs becs en les passant plusieurs fois de suite sur la branche ; ils poussent de petits cris faibles et doux, que l'on peut traduire d'une façon suffisamment précise par : « fut, fut, fut, fut... » répétés à de courts intervalles, — c'est leur cri d'appel ; de temps en temps, ils poussent un petit cri plus perçant qu'il est difficile de traduire ; à plusieurs reprises ils accompagnent leur cri d'appel d'un soulèvement et d'un abaissement vif des ailes, tout juste comme les Bouvreuils. Les Durs-becs sont gloutons, aussi ne tardèrent-ils pas à passer à de jeunes branches de pins et à leur enlever les bourgeons. Au moment où deux oiseaux se posent sur la même branche, je presse la détente, — tous deux tombent — ils feront l'ornement de mes collections. Le troisième se perche sur l'arbre voisin, où arrivent aussi les Bouvreuils, ils sont étonnés du bruit de la détonation et ne pensent pas à s'enfuir.

Mes deux Durs-becs sont une vieille femelle et un jeune mâle. Voici leurs mensurations :

	♀	♂
Longueur totale	220 mm.	215 mm.
Envergure	310 —	310 —
Longueur de l'aile pliée	110 —	105 —
Longueur de la queue	80 —	80 —
Distance du bout des ailes au bout de la queue	45 —	
Mandibule supérieure :		
1° Depuis la commissure des lèvres	15 —	
2° Depuis les narines	12 —	
Longueur du tarse	20 —	
— du doigt médian	10 —	
— de l'ongle	8 —	
— du doigt postérieur	6 —	
— de l'ongle	7 —	

Les becs des deux oiseaux étaient enduits de résine ; leur plumage, ainsi que leurs entrailles, en dégageaient aussi l'odeur aromatique ; les gésiers étaient remplis de bourgeons de pins à demi mastiqués.

Une autre fois (le 19 décembre 1913), temps calme, couvert, tempér. — 4°C. vers midi, à la lisière d'une grande forêt, à un endroit où, pêle-mêle, croissent pins, épicéas, aunes blancs, bouleaux, genévriers, j'ai rencontré un groupe de quatre Durs-becs, dont trois vieux mâles, parés de leur magnifique plumage rouge-cerise sur fond gris-ardoise foncé, et une femelle. Ils étaient tous dans les genévriers en train de manger des graines, qu'ils se procuraient en écrasant les baies entre leurs fortes mandibules. Ils se laissèrent approcher à deux ou trois mètres sans manifester aucune crainte. Souvent tous les quatre oiseaux s'assemblaient sur un seul buisson et, tout près l'un de l'autre, ils cueillaient des baies nombreuses, sans changer de place, puis ils passaient à d'autres buissons ; de temps en temps ils poussaient leur cri d'appel et remuaient des ailes comme les Bouvreuils. J'ai aussi remarqué que, souvent, ils enlevaient les graines de genévrier en écrasant simplement les baies, sans les détacher de la branche.

Ladislas Taczanowski, qui était un parfait connaisseur des oiseaux de la Pologne, nous apprend que les Durs-becs font rarement leur apparition dans le royaume de Pologne. Pendant plus de quarante années, il ne mentionne que quatre fois leur apparition, dont la plus importante eut lieu dans l'hiver de 1844-45, dans la province de Lublin. En Lithuanie et en Livonie, elles sont moins rares sans doute, mais des observations précises nous manquent encore à ce sujet.

Janopol, décembre 1913.

DE L'INTELLIGENCE DANS LES FEINTES DES OISEAUX

par Jacques Delamain.

Les feintes, employées par certaines espèces d'Oiseaux pour éloigner de leurs petits l'homme ou les animaux sont bien connues. L'origine de ces ruses, simulacres d'oiseaux blessés accompagnés d'une mimique souvent très complexe, paraît être une commotion nerveuse individuelle, un réflexe

qu'une émotion violente, la frayeur par exemple, peut produire chez l'oiseau, même en dehors de la période d'élevage des jeunes. L'exemple, souvent cité, de la Bécassine observée par M. Selous (*Bird Watching*) est intéressant à cet égard. Cette Bécassine, qui ne faisait encore que couver, surprise par l'approche de l'observateur, montra pendant quelques minutes tous les symptômes d'une violente crise nerveuse, battant le sol de ses ailes, à quelques pas de son nid, son long bec gisant à terre. Ici, l'élément nerveux, purement émotionnel, est bien en évidence. L'hypothèse logique de l'origine des ruses si étonnantes dont sont capables l'Engoulevent et le Canard Sauvage, par exemple, pour ne citer que ces deux espèces, est que la sélection naturelle, agissant sur cette base de phénomènes nerveux individuels, évidemment favorables à l'espèce, puisque dans plus d'un cas ils ont dû sauver la couvée en attirant l'attention sur la mère, les a fixés dans le patrimoine héréditaire de l'espèce, en les rendant instinctifs et susceptibles d'entrer en jeu au moment où ils peuvent avoir le plus d'utilité, après la naissance des jeunes. Ces instincts sont à leur tour susceptibles de recevoir un apport intellectuel considérable, dont l'auteur déjà cité donne un exemple frappant : une femelle de grand Canard Sauvage, surprise avec sa nichée dans un cours d'eau étroit et sinueux, simule l'oiseau blessé et s'enfuit en battant lourdement des ailes, non pas sur l'eau, comme le font invariablement ses congénères, mais sur le pré bordant la rive, pour rester bien en vue de l'observateur et éviter que les courbes rapides du petit cours d'eau bordé d'arbres ne la cachent à ses yeux. Il semble bien évident qu'elle voulait intentionnellement, en variant la traditionnelle feinte de son espèce, donner à sa ruse le maximum d'intensité.

La femelle de Râle de Genêts que j'ai pu observer cet été m'a paru fournir un nouvel exemple remarquable d'une ruse, où l'élément d'intelligence individuelle a une si grande place que j'ai cru pouvoir le signaler ici. L'oiseau, lorsqu'il attira mon attention, poussait des cris qui ressemblaient aux plaintes d'une bête blessée. Je pus m'approcher assez près pour le voir, de la luzerne maigre où je marchais, disparaître dans les hautes tiges d'un champ de blé. Le miaulement continuait, inexplicable. Je suivis la bordure des deux champs : à ma gauche le champ de blé, à ma droite la luzerne maigre. Tout-à-coup deux ou trois sons gutturaux, puis du milieu des blés, le Râle s'envola lourdement et vint s'abattre, comme un perdreau frappé en plein vol d'un coup de fusil, dans la luzerne. Un temps d'arrêt. J'avance doucement. Le râle n'est plus là et a dû rentrer silencieusement dans les blés. Le miaulement recommence, s'éloignant un peu. Puis les sons gutturaux reprennent, prélude du vol. Du champ de blé encore, la même envolée alourdie, de bête blessée, avec la chute massive dans la luzerne. Quatre fois de suite la même manœuvre est recommencée, le lourd essor pris dans le champ de blé aboutissant toujours à la retombée dans la luzerne, et jamais en sens inverse. Le simulacre est si parfait que bien qu'averti, je m'y laisse prendre. Au moment où se produit un cinquième saut, un petit point noir, fuyant comme une taupe à la surface du sol, à une trentaine de mètres à ma droite, puis un autre un peu plus loin, en lisière d'un champ de seigle, révèlent la cause de toutes ces agitations : des jeunes sont là, la mère est alarmée et cherche à m'attirer.

Je voudrais insister sur le point qui, dans les faits relatés, m'a semblé le plus intéressant et dénoter chez l'oiseau une intelligence réelle. Cette femelle de Râle de Genêts a toujours sauté en bête blessée, du champ de blé dans la luzerne maigre, c'est-à-dire du fourré où elle était dissimulée dans l'espace relativement découvert où je serais le plus tenté de la suivre. Plus sagace encore que la Cane sauvage de M. Selous qui voulait assurer à sa ruse le ma-

ximum de visibilité, mon oiseau, par une appréciation psychologique indéniable de la mentalité de son adversaire, a voulu créer chez moi le maximum de tentation de la suivre. Le fait qu'elle n'a jamais fait la manœuvre inverse implique, on peut le supposer sans exagération, une notion très nette que je ne m'engagerais pas derrière elle dans l'abri, sûr pour elle, du champ de blé.

Un peu plus loin, une femelle de Bruant Zizi, surprise sur son nid où elle réchauffait quatre petits, sautille lourdement à terre, traînant l'aile et boitillant dans l'herbe. Ici, c'est la ruse banale, automatique, que je lui fais répéter dix fois les jours suivants, toujours la même. Le contraste est grand avec la feinte intelligente, si admirablement adaptée aux circonstances du lieu, de la femelle de Râle de Genêts.

LONGÉVITÉ EN CAPTIVITÉ

par A. Menegaux

M. A.-G. Butler est persuadé que les oiseaux bien soignés peuvent vivre en captivité plus longtemps qu'en liberté. Les dangers pour eux sont en effet moindres. A l'appui de son dire, il cite le cas d'oiseaux venant de diverses régions qui ont pu vivre plusieurs années dans ses volières (V. *Avic. Magazine*, oct. 1913, p. 367).

Sont morts après :

14 ans, *Phaps chalcoptera* (Lath.) d'Australie ;
13 ans, *Garrulus glandarius* (L.) d'Angleterre ;
10 ans, *Taeniopygia castanotis* (Gould) d'Australie ;
10 ans, *Chalcopelia afra* (L.) d'Afrique ;
9 ans, *Chalcopelia chalcospila* (Wagl.) d'Afrique ;
7 ans 1/2, *Amadina erythrocephala* (L.) du Sud de l'Afrique ;
4 ans 1/2, *Oryzoborus torridus* (Scop.) de l'Amérique du Sud.

Vivent encore dans ses volières après :
16 ans, *Rhamphocœlius brasilius* (L.), du Brésil ;
Plus de 16 ans, *Munia oryzivora* (L.), de l'Insulinde ;
Plus de 14 ans, *Picnonotus sinensis* (Gm.), de la Chine ;
14 ans, *Icterus icterus* (L.), de l'Amérique du Sud ;
Plus de 12 ans, *Pyromelana afra* (Gm.), du Sénégal ;
11 ans, *Merula boulboul* (Lath.), de l'Himalaya ;
Plus de 11 ans, *Tympanistria tympanistria* (Tem. et Knip), du Sud de l'Afrique ;
9 ans 3/4, *Tanagra ornata* (Sparrm.), du Brésil ;
Plus de 9 ans, *Geopelia cuneata* (Lath.), d'Australie ;
Plus de 9 ans, *Cittocincla macrura* (Gm.), de l'Inde ;
8 ans 3/4, *Quelea quelea* (L.), de l'Afrique centrale ;
8 ans, *Poephila mirabilis* (des Murs), d'Australie ;
8 ans, *Poephila acuticauda* (Gould), d'Australie ;
Plus de 7 ans 1/2, *Calopsittacus novæ hollandiae* (Gm.), d'Australie ;
6 ans 3/4, *Pyromelana orix* (L.), du Sud de l'Afrique ;
5 ans 1/2, *Spermophila minuta* (L.), de l'Amérique du Sud.

Dans *Avicul. Magazine* de novembre, la comtesse de F. Harewood rapporte qu'elle a possédé en captivité en Angleterre un Bulbul ou *Picnonotus leucotis* (Gould), du 16 septembre 1875 au 3 mai 1893, époque de sa mort, soit environ 18 ans.

NOTES ET FAITS DIVERS

Reprises de Cailles baguées.

M. Flament a tué la Caille portant le N° 2-1430 le 22 septembre sur la commune de Ferfay (Pas-de-Calais). Elle avait été baguée, comme les suivantes, par M. Hugues et lâchée près de Saint-Quentin.

Le lundi 1er septembre, on a remis à l'instituteur M. G. Huchez, une patte de Caille portant le N° 2-1432, trouvée à Fleury, près Couty (Somme).

M. Surbaut a tué, le 12 octobre, sur le territoire de la commune de Neuville-Saint-Amand, à 3 kilomètres de Saint-Quentin, la Caille portant la bague N° 2-1465.

M. Emonet, à Gruffy, prévient que la Caille N° 2-1490 a été tuée le 12 septembre 1913 à Domaine, près Thonon, à 5 kilomètres de la rive gauche du lac de Genève.

M. J. Buchet, garde-chasse à Sart-en-Sagne, près Namur, a trouvé, le 12 juillet, une Caille morte au pied d'un treillage métallique entourant une pâture, N° 2-1551.

M. Delaine Ed., à Jancourt, par Vermand (Aisne) a tué une Caille N° 2-1560 le 28 septembre.

M. A. Brissat a tué, le 30 septembre, sur le territoire de la commune de Forges, au lieu dit la Haute-Bonne, près Montereau, la Caille N° 2-1562.

Le général Stroobants a tué, le 12 septembre, à Herbais, commune de Piétroin, près Jodoigne (Brabant), une Caille baguée N° 2-1601.

M. Capelle a tué, vers le 15 septembre, dans la commune de Coltins, près Saint-Flour (Cantal) la Caille n° 2-1636.

M. Sinner, bourgmestre de Bissen, a tué, à Eschdorf, petite localité des Ardennes Luxembourgeoises, le 22 septembre, la Caille portant le N° 2-1712.

Le secrétaire du Saint-Hubert-Club belge annonce que M. Delcominette a tué, fin septembre, la Caille N° 2-1725, sur le territoire de la commune de Héron, près Liège.

M. Franchoux, garde-chasse, a tué, le 9 septembre, à Sainte-Radegonde (Somme) la Caille N° 2-1786.

M. A. Descazeaux, à Vazerac (Tarn-et-Garonne) nous informe qu'une Caille est venue se réfugier chez lui, le 20 décembre 1913, et s'est laissé prendre facilement. Elle portait la bague N° 1416. Elle paraissait en bonne santé et n'était nullement fatiguée. Elle vivait encore le 3 janvier. M. Descazeaux se proposait de la relâcher.

M. Vacoret a tué le 1er septembre à Pontigny (Yonne) la caille portant la bague n° 2-971. Elle avait été baguée à Lorris (Loiret) par M. Didier.

Importante apparition de Jaseurs de Bohême (*Ampelis garrulus* L.) **dans l'Europe occidentale.**

A Lugano, Suisse. — Le passage des Jaseurs (*Ampelis garrulus* L.) commencé fin novembre, continue encore dans la vallée du Rhin et dans la région préalpine du bassin du Pô. Le plus fort passage eut lieu dans les provinces de Bergame et de Brescia. Dans la région des trois lacs, un certain nombre a été capturé dans les filets des oiseleurs des montagnes du lac de Lugano (Val Cavargna, val Travaglia, etc.). On en a tiré beaucoup dans la plaine du Tessin (Piau Magadino), dans le Melcantone, sur les monts de Gordola (Lac Majeur). Les sujets que j'ai examinés contenaient presque exclusivement des baies rouges de *Viburnum opulus* L., que les Merles et les autres oiseaux du pays dédaignent habituellement. Le passage des Jaseurs coïncide toujours avec les années de fort passage général. Cette année, le

nombre des Grives (spéc. *T. pilaris*), des Pinsons des Ardennes, des Sizerins est tout à fait extraordinaire Avec les Bouvreuils ordinaires passent aussi quelques sujets de la grande race du Nord.

Lugano, 25 *décembre* 1913. A. Ghidini.

Dans le Jura méridional et la Savoie. — Le passage des *Ampelis* s'étend toujours plus dans le bassin méditerranéen. Fin décembre on les signalait nombreux dans les vallées du Piémont et le long de la chaîne des Apennins, jusque dans les provinces de Pérouse et de Sienne. Dans le Jura on les observa près de Renan (Canton de Berne) le 12 décembre, à la Faucille (Ain), au Fort de l'Ecluse. Un peu partout dans la Haute-Savoie, ainsi au Salève, Pers-Jussy (22 décembre), Lucinges (26 décembre), St-Laurent (30 décembre). De petits vols de Bouvreuil de la forme septentrionale (*Pyrrhula pyrrhula* L.) accompagnent les Jaseurs.

Genève, 7 *janvier* 1914. A. Ghidini.

Dans le Calvados. — Le dimanche 21 décembre 1913, un Jaseur de Bohême femelle a été tué à la rivière Saint-Sauveur par un de mes voisins. Cet oiseau qui était accompagné de deux autres femelles se tenait depuis la veille dans le verger de mon voisin qui l'a tué dans un poirier situé non loin de son habitation. Les autres femelles n'ont pas reparu depuis hier.

La Rivière Saint-Sauveur. Louis Ternier.

Auprès de Saint-Omer, Pas-de-Calais. — Cette fin d'année 1913 a été remarquable par le nombre d'oiseaux peu ordinaires qui sont venus dans nos départements du Nord. J'ai déjà cité dans la *Revue* les Casse-Noix (*Nucifraga caryocatactes* Tem.). Cette fois je viens parler des Jaseurs de Bohême (*Ampelis garrulus* Linn). Le 22 décembre un ouvrier que j'avais eu chez moi comme couvreur et qui par cela même n'ignorait pas que j'avais une collection d'histoire naturelle, m'a apporté deux Jaseurs, me demandant quels étaient ces Oiseaux qu'il n'avait jamais vus ; qu'une bande de quatorze s'était arrêtée dans une briqueterie située à Tatinghem, village à 4 kilomètres de la ville, qu'il les avait tous tués et en avait mangé onze. Le lendemain il revint encore avec trois autres victimes dont il voulut conserver un sujet parce qu'il venait de loin... de la Bohême et qu'il allait le faire empailler. La seconde volée qui était descendue au même endroit que les premiers ne se composait que de 11 sujets qui, ainsi que les précédents, furent capturés à coups de fusil. Notre homme m'affirma s'être beaucoup régalé avec son gibier et n'avoir jamais rien mangé d'aussi bon que les onze Jaseurs. Les premiers étaient deux ♂. Leur gésier contenait, l'un des baies de houx, l'autre des fruits de l'aubépine. Les deux derniers, qui étaient ♂ et ♀, avaient leur estomac vide. Ce sont des oiseaux très familiers.

Je ne possédais que trois spécimens de cette espèce fortuitement rencontrée dans notre région, deux du Pas-de-Calais et un du Nord.

C'est donc par un pur hasard que j'ai eu mes quatre individus et que j'appris ce passage qui serait resté ignoré.

Le même ouvrier m'a encore affirmé avoir tué et jeté des oiseaux de passage inconnus de la grosseur de l'Etourneau (*Sturnæ vulgaris* Linn) blancs avec les ailes jaunes ?

Saint-Omer, 26 décembre 1913. Ch. Van Kempen.

Dans la département de la Côte-d'Or — Depuis le commencement du mois de décembre 1913, de nombreux Jaseurs de Bohême (*Ampelis garrulus* L) ont été capturés dans le département, un peu partout. On les rencontre soit isolés soit par petites bandes d'une vingtaine d'individus au maximum. Actuelement (10 janvier), on en tue encore beaucoup.

L'examen de leur tube digestif a montré qu'ils se nourrissent ici presque exclusivement de baies de genièvre et de gui.

Dijon. P. Paris.

En Seine-et-Oise. — Un Jaseur a été tué par M. Raoul, à Barbizon, près de Fontainebleau, vers le 4 janvier. Il faisait partie d'une troupe de huit, et n'avait dans son estomac que des baies de Gui.

Dans la Haute-Saône. — Trois Jaseurs ont été tués près de Vesoul. Ils n'avaient dans leur estomac que des fruits de Gui.

En Provence. — La célèbre forêt alpestre de la Sainte-Baume, située à la limite des départements du Var et des Bouches-du-Rhône, est en ce moment-ci visitée par une bande de voyageurs aussi gracieux que peu communs.

Il s'agit de Jaseurs de Bohême (*Ampelis garrulus*) dont quelques exemplaires ont pu être capturés et apportés chez divers préparateurs de Marseille.

L'apparition de cet oiseau dans notre région est exceptionnelle mais non sans précédents ; il y a une trentaine d'années, un de mes oncles en tua un à Saint-Antoine (banlieue de Marseille).

L'espèce se trouve parfois en abondance sur nos marchés qui la reçoivent d'Italie.

J. L'Hermitte.

Dans le Loiret. — J'ai constaté une bande énorme (250 environ) de Jaseurs de Bohême (*Ampelis garrulus*), sur les bords du Loiret, à Olivet, près Orléans, la semaine dernière ; 7 d'entre eux ont été tués et apportés au Muséum d'histoire naturelle, chez M. Larousse, préparateur, afin d'y être naturalisés. Sujets magnifiques, tous *mâles* (tache noire sur la gorge, et huppe droite).

A Salbris (Loir-et-Cher) capture de 2 Jaseurs par M. Fonteny.

A signaler également 3 Grues cendrées tuées il y a quinze jours environ dans le Val de Loire près Orléans.

14 *janvier.* Comte de Tristan.

(A suivre)

Capture de Casse-Noix dans le Nord de la France. — Cette année, de tous les points de la France sont signalées des captures de Casse-Noix (*Nucifraga caryocatactes* Temm.). Dans nos départements du Nord plusieurs sujets ont également été tués. J'en ai reçu un magnifique exemplaire femelle qui s'est fait prendre à un piège tendu pour s'emparer de petits mammifères dans le bois de Campigneulles, près de Montreuil (Pas-de-Calais), le 8 décembre. Un des caractères de cet oiseau est d'être curieux et peu méfiant. D'autres sujets n'ont pas été aperçus dans ce même bois. Son gésier contenait des morceaux de noisettes.

Saint-Omer, 11 *décembre* 1913. Ch. Van Kempen.

Autopsie d'un Casse-Noix. — J'ai reçu, fin octobre 1913, un Casse-Noix de la variété *macrorynchus*, tué dans les bois de Maugué, près de Vendôme (Loir-et-Cher), par un garde-chasse.

A l'approche de l'homme, il s'était levé de terre au pied d'un gros chêne sur lequel il se percha. Quelques jours avant, il y avait eu quelques tempêtes. Avec le contenu de l'estomac, uniquement composé d'insectes, c'est la seule observation que j'ai pu recueillir.

Taille de l'oiseau : 37 cm. Mandibule supérieure, des commissures à la pointe : 7 cm.

L'examen de l'estomac, fait au laboratoire, nous a montré qu'il contenait les espèces suivantes :

Des élytres de Coléoptères, des genres *Geotrupes* et *Feronia* ;
Des débris d'Araignées ;
Une larve de *Curculionide* vivante, intacte ;
Une petite plume ;
Des débris de Guêpes.

R. Reboussin.

Autopsie d'une Buse. — Le 9 décembre, M. Ranson a fait l'autopsie d'une Buse, jeune mâle de l'année, tuée le 7 décembre dans la forêt d'Orléans, près de Lorris (Loiret) par M. Henry Prochassot.

Dans le jabot de l'oiseau, il y avait un gros crapaud, dont la peau, intacte, était complètement séparée de la chair, un gros campagnol, à peau encore intacte également, et un oiseau à bec fin.

L'estomac était rempli par un magma noirâtre : on y voyait, parmi de petites

brindilles d'herbe, des os, une mâchoire et un gros crâne de rongeur, ainsi qu'une petite patte de Batracien.

Comme on le voit, cette Buse, tuée à 4 heures de l'après-midi, était loin d'être à jeun.

Régime des Macreuses communes. — Deux Macreuses (*Oidemia nigra* L.) tuées par M. Babault sur l'Etang de Berre, le 5 janvier 1914, et arrivées au Laboratoire du Muséum n'avaient dans leur estomac que des petites moules (*Mytilus edulis*) de 2 centimètres de longueur. Chacune en avait au moins quarante.

Notes sur quelques captures. — Le 6 novembre dernier, dans le bois de Pontaillac, près Royan, le jeune Clément, jardinier-pépiniériste doublé d'un joli talent de naturaliste préparateur, tua un Rouge-gorge albinos, ayant conservé son plastron rouge. J'acquis cette pièce qui figure dans ma collection.

Le 21 septembre précédent, je recevais des environs de Libourne, une Fauvette albinos, mais d'une blancheur éclatante. Jusqu'à présent il m'a été impossible de la déterminer. Est-ce l'Orphée ? Est-ce la Fauvette des jardins, ou bien la tête noire ? Je serais reconnaissant si un ami de la *Revue* pouvait me tirer d'embarras.

J'ai acheté à M. Biat, naturaliste à Bordeaux, un Ramier panaché de blanc qu'une marchande des Halles lui avait apporté. Cette pièce est splendide. C'est un mâle tué au mois de mars ; la poitrine est roux vineux, la queue est entièrement blanche, ainsi que la couverture des ailes : le reste du corps est parsemé de blanc.

Cette année, il y eut beaucoup d'anomalies de plumage. Je sais que dans les environs de Libourne, plusieurs Alouettes et Linots blancs ont été capturés aux pantes et perdus par des gens ignorants. Pour ma part, j'ai trouvé au marché un Pipi des prés chocolat clair avec les ailes blanches, mais hélas, inutilisable.

Je veux signaler en outre, aux amis de la *Revue*, la capture faite à Royan d'un Tichodrome échelette qui a été tué par un employé du bazar, alors que cet oiseau grimpait, voletait comme un papillon au grand mur de l'église de Saint-Pierre, faubourg de Royan. C'est la première fois qu'un Tichodrome est tué à Royan.

Il n'y eut cette année ni Thalassidromes, ni Goélands de Sabine.

Saintes (Charente-Inférieure.) Marcel Bon.

Protection des Oiseaux aux îles Samoa. — Les dégâts occasionnés aux plantes cultivées, particulièrement aux Cocotiers, par l'insecte appelé Rhinocéros, ont engagé le gouverneur à prendre un arrêté (15 juillet) pour la protection des Oiseaux. Il est interdit de tuer d'une façon quelconque les Oiseaux, de les poursuivre, de les capturer, d'enlever leurs œufs et leurs jeunes, et même de déranger les Oiseaux dans leur manière de vivre (*Vossische Zeitung* du 22 sept. 1913).

Protection en Suisse. — Le canton du Tessin met à l'amende les communes mêmes sur lesquelles les infractions à la loi de protection ont été commises. Aussi le braconnage ne s'étend-il pas en général aux Oiseaux utiles.

L'Aigle est protégé par la Confédération, mais c'est la Commission pour la protection de la nature qui paye les dégâts causés par lui.

Tout ceci sans préjudice des réserves fédérales.

Protection en Italie. — Le gouvernement italien vient d'interdire l'aveuglement des Oiseaux tenus en captivité. — Un bon point.

Fête des Oiseaux à Stavelot (Belgique). — A la fin de l'automne, toute la population de Stavelot se rend à la chasse des Oiseaux migrateurs. Les Oiseaux capturés sont soignés avec sollicitude pendant tout l'hiver et relâchés tous au printemps. Cette coutume est devenue une véritable fête locale.

Colibris en captivité. — M. A. Fockelmann, dans les premiers jours de novembre, a reçu, en Allemagne, 3 Colibris vivants, qui n'ont vécu que quelques jours ; ce sont : *Sporadinus ricordi* et *Calypte helenae* si rares à Cuba.

L'infanticide chez les Oiseaux. — Les quelques notes qui ont paru dernièrement dans la *Revue* sur ce sujet se rapportaient à des cas d'infanticides constatés chez des animaux en captivité. On peut les expliquer, à mon avis, par les conditions spéciales d'existence qu'on impose à une espèce, en l'arrachant à son milieu naturel, pour lui faire accepter un régime et un traitement anormal.

Un cas d'infanticide se produisant chez une espèce vivant à l'état sauvage, en pleine liberté, et dans son milieu d'existence normal, est chose plus rare et autrement intéressante. J'en ai eu un exemple curieux il y a quelques années.

Le 23 juin 1908, mon ami Maurice de la Fuye, qui s'occupe beaucoup des Rapaces français, tuait un Milan noir ♂ (*Milvus niger*, Brisson), à Villiers (Aube) et me l'envoyait pour en faire l'autopsie. Je trouvai dans l'estomac de ce sujet, un grand ver de terre, deux autres plus petits, les débris de deux coléoptères et enfin deux os d'un oiseau assez gros et *une patte de jeune Rapace* fraîchement absorbée. Cette patte était complète : tarse, peau, ongles, rien n'y manquait ; elle était d'un beau jaune vif et son identification fut rapide. Sans aucun doute, c'était une patte de jeune Milan noir.

Cette étrange découverte était difficile à expliquer. On sait pourtant que chez certains oiseaux de proie, il arrive un moment, en mai ou juin, où les parents ne peuvent plus suffire à l'alimentation de leurs jeunes, qui sont souvent trois ; ils en jettent alors un hors du nid. Le cas est fréquent chez l'Autour (*Astur palumbarius* L.), il l'est moins chez la Buse vulgaire (*Buteo vulgaris* Bechst.) ; on trouve alors un jeune au pied de l'arbre qui porte l'aire.

C'est sans doute ce qui se sera produit dans ce cas. Qu'ensuite le Milan, voyant un oiseau mort à terre, l'ait dévoré comme il aurait fait de toute autre proie morte, c'est très plausible. Qu'il ait tué son propre jeune dans l'aire pour le manger ensuite, c'est plus invraisemblable. Peut-être encore le jeune Milan provenait-il d'un autre couple et avait-il été tué au cours d'une de ces batailles acharnées que se livrent à cette époque les grands Rapaces d'une forêt, qui cherchent à agrandir leur territoire de chasse aux dépens de leurs congénères.

Il serait en tous cas curieux de savoir si des lecteurs de la *Revue* ont observé des faits de ce genre (jeunes dévorés par leurs parents, ou simplement jetés hors du nid) chez les Rapaces, par exemple, puisque la chose paraît plus fréquente chez eux, et quelles sont les espèces qui, à l'état sauvage, commettent ainsi de véritables « infanticides ».

GABRIEL DE DUMAST.

Notes sur quelques Oiseaux Australiens. *Emu*, oct. 1913. — M. H.-G. Barnaud, qui collectait à l'Ouest du Golfe de Carpentarie, a trouvé des débris de coquilles dans des nids de *Poephila personata* Gould et il mentionne ce fait curieux qu'à côté étaient placés des morceaux de charbon de bois de la grosseur d'un œuf probablement pour en foncer la couleur. Il a constaté que *P. becki* et *P. Gouldiæ*, qui nichent dans la même localité, n'ont pas cette habitude.

M. Gilbert a vu à Owrimbah une femelle de Séricule ou Loriot Prince Régent (*Sericulus chrysocephalus* (Lewin)) commencer son nid le 12 nov. 1911; elle apportait des matériaux toutes les trois minutes environ et le nid fut achevé le 26. Pendant tout ce temps elle avait travaillé seule.

Les **Cacatois blancs à crête jaune** (*Cacatua galerita* [Lath]), dont on avait indiqué la diminution l'année dernière, sont plus nombreux cette année ; ils envahissent les champs de maïs dans le Upper Hunter, district de la Nouvelle-Galle du Sud. Il y a une colline d'environ 300 à 350 mètres de haut couverte sur le côté de forêts et de bosquets où paraissent hiverner les Cacatoès. Pendant de nombreux matins on a pu voir la crête tellement couverte de ces Oiseaux qu'on aurait cru que c'était de la neige, tant ils étaient pressés l'un contre l'autre.

Le **Cathéture de Latham** (*Catheturus lathami* (Lath.) d'Australie (Mégapodiidé) ou Bruch Turkey (*Dindon des buissons*) a été introduit par la duchesse de Bedford à Woburn Abbey en 1897. Les 26 premiers importés ont très bien réussi dans la forêt du parc. La duchesse pense qu'il y en a maintenant plus de 100 et à certains moments elle en a vus plus de 40 sur un même arbre. On a aperçu des jeunes en août.

En 1912, dans la première semaine du mois d'août, on ouvrit un *mont* (tas de feuilles constituant le nid) et on y trouva un jeune éclos depuis quelques temps et capable de voler.

Ces oiseaux ont choisi pour vivre un coin isolé du parc où ils sont en pleine liberté ; on ne peut les capturer qu'au moyen de trappes quand on leur donne de la nourriture. Les poussins ne reçoivent que la nourriture employée pour les adultes et les Faisans.

ANALYSES ET COMPTES RENDUS

Avicult. Magazine. Vol. V, déc. 1913, nº 2.

Renshaw, les Bucorax, 1 pl., Tavistock, sur les sexes chez les Perroquets ; Job, Canards sauvages obtenus par un incubateur ; Waterfield, Notes ornithol. de Port-Soudan, 1 pl. ; Tavistock, sur *Platycercus adelaidae* ; Macgregor, sur quelques Oiseaux des îles Philippines ; Teschemaker, Nidification de la Bergeronnette jaune ; Bainbridge, Ponte d'*Estrilda cinerea.*

Le Gerfaut, 3e année, oct., nº 10.

Sacré, la Locustelle tachetée dans l'Est de la Belgique ; R. Pauwels, Rapport sur l'Exposition de Louvain organisée par la Société Ornith. du Centre de la Belgique ; Taut, les Rapaces (suite) (autopsies de Moyens-Ducs, de Hiboux brachyotes, de Hulottes, d'Effrayes, de Chevèche commune).

L'Ornithologiste, XIe année, fasc. 1, 2, 3, 1913-1914.

Pl. de *Gironticus eremita*, 2 fig. dont l'une représente la figure de l'ouvrage de Gessner ; Troller, Migrations automnales en 1912, pendant des températures anormales très basses ; Wendwagel, *Cyanecula leucocyanea* dans les environs de Bâle ; Biedermann-Imhoff, attaque d'une Musaraigne commune par un Merle ; Influence du climat sur la taille des Oiseaux. Les Oiseaux sont en général plus grands dans les régions froides. *Journal ornithologique.*

Nº 2 Knopfli, Sur le duvet des *Laro-limicolæ* ; Hess, Réhabilitation d'un destructeur d'œufs de poissons ; Fischer, Multiplication de nos Rapaces ; Mathey-Duprat, *Journal Ornithologique*, août, septembre, oct.

Nº 3. — A. Hess, sur le Plongeon arctique ; une Buse en chasse (Dectique, Campagnoles, Lézard). Petites comm. : Machiavélisme d'un Corbeau ; un Oiseau (*Turacus macrorhynchus*) qui déteint sous la pluie ; Hess, Diminution des Cigognes dans le Mecklembourg (65%), Protection des Oiseaux de mer au Pérou (suppression de l'exploitation du guano pendant 2 ans) ; Hunsiker, le Loir pilleur de nids ; Geais insectivores.

Nos Oiseaux, nº 2, oct. 1913, Bull. de la Soc. Romande pour l'étude et la protection des Oiseaux.

A. Richard, Les Roseaux (*Arundo phragmites*), garde-manger de la Mésange bleue en hiver (1 pl.) A observé que la Mésange bleue en hiver va chercher des chrysalides dans les tiges. Ce fait avait déjà été signalé par Bailly (*Ornith.* Savoie, II, p. 56). Pl. du Nid du Vanneau huppé ; Protection ; Réserve officielle de Seeland (aux confins des cantons de Neufchâtel, Berne, Fribourg et Vaud) ; la protection au Valais : les communes ont l'obligation de veiller à la protection des Oiseaux ; les achats et l'établissement de nids artificiels seront subventionnés par l'Etat. Nourrissage hivernal, calendrier ornithologique.

Revue Scient. du Bourbonnais, nº 4, 1913.

E. Olivier, Faune de l'Allier, Oiseaux nouveaux pour la région.

La Feuille des jeunes Naturalistes, 1er déc. nº 516. Sièpy, Nos Hirondelles, leur diminution.

L'auteur étudie nos 4 espèces d'Hirondelles et nos deux Martinets, et leur condition de vie à Marseille. Pour lui la seule cause de diminution est l'homme. De

1876 à 1890, cette destruction par filets a été intense pour les besoins de la mode ; actuellement elles ont fui les villes et dans les villages les Martinets occupent les clochers, les Hirondelles se partagent les fermes, là où l'air est pur et où règne la tranquillité. Elles paraissent en augmentation ; mais pourtant l'auteur demande qu'on s'occupe de leur protection à l'école primaire.

Stresemann, Sur une collection provenant de Misol (*Loriculus aurantiifrons batavorum*, nov. subsp.)

A. Ghidini, Sur la faune du Tessin ; A. Vaucher, Observat. sur quelques Bastavelles du bassin du Tessin (*C. Sax. biedermanni* Reich.).

Bull. Brit. ornith. Club. : Rapport sur les arrivées au printemps de 1912, sur les arirvées des Oiseaux résidant en été, avec de nombreuses cartes ; notes sur les migrations et sur les observations faites près des phares en automne 1911 ; 332 p.

Ornith. Monatsb., nov. et déc. 1913 ; n°s 11 et 12.
Reichenow, sur les noms génériques de *Hirundo* et *Strix*, et *Totanus ochropus* ; E. Hesse, sur le Pic noir (*D. martius* L.) ; Linder, quelques questions : l'auteur demande si un ornithologiste actuel a déjà vu un nid de Sizerin boréal avec œuf ou jeune en plein air ; ou si on a déjà observé la Mésange à moustache et la Rémiz en Allemagne et les nids ? Kleinschmidt, sur le Geai de la Sardaigne (*G. ichnusæ*). L'auteur soutient que c'est bien là une espèce, malgré les critiques de Salvadori et Festa.
Déc. n° 12. — Braun, sur le tempérament des hybrides de Canaris ; Menzbier et Suschkin, desc. de *Fringilla coelebs solomkoi* n. subsp. ; Rendahl, Cannibalisme chez les jeunes Mouettes ; Schultz, le Casse-noix nichant en Pologne.

Dr L. Lorenz, Les premières dates d'arrivée de divers Oiseaux migrateurs au printemps des années 1897 à 1903 (avec la coll. du Dr M. Sassi). Extrait de « Schwalbe », Neue Folge, III, 1913. La liste des stations et de leurs observateurs comprend 442 noms. L'auteur étudie les diverses espèces séparément et donne de très nombreuses dates. De nombreux graphiques et de belles cartes illustrent l'ouvrage.

University of Californis publ. in zoology. Vol. 10, n° 10, oct. 1913.
Grinnell et Swarth, Mémoire sur les Oiseaux et les Mammifères de la région de San Jacinto au sud de la Californie. Les auteurs signalent 169 formes et les comparent aux formes des régions voisines.
Vol. 12. N° 1, nov. 1913.
Swarth. Etude d'une collection d'Oiseaux du groupe de *Branta canadensis*, provenant de la vallée San Joacquin. Sous-espèces *hutchinsi*, *minima*, *occidentalis*, hivernant en Californie avec la forme typique, 2 pl. noires et des graphiques.

Proc. of the biological Soc. of Washington, 1913.
Riley. Desc. du *Tyto perlatus lucayanes*, nov. subsp. de Bahama ; Riley, Desc. du *Rallus elegans ramsdeni* nov. subsp. de Cuba ; Riley, Un nouvel Oiseau-mouche du genre *Chlorostilbon* (*Ch. procuensis*).

Club van Nederlandsche Vogelkundigen. Iaarbericht, n° 3.
Snouckaert von Schauburg, Ornithologie van Nederland ; Siebers, De in Nederland voorkomende subspecies von *Dryobates major* en *Picus viridis*.

Année biologique, Y. Delage. — Comptes rendus annuels des travaux de biologie générale (pour 1910), 578 p., déc. 1913. Lib. Le Soudier.
Recueil des plus intéressants pour se tenir au courant de tous les travaux de biologie dont les analyses sont groupées en 20 chapitres.

The British Bird Book. An account of all the Birds, Nests and Eggs found in the British Isles, par Kirkman et Oxon, chez MM. Jack, libraires, 67, Long acre London W. C. et Causewayside, Edinburgh.

Les deux derniers fascicules de cette remarquable publication viennent de paraître. Le 11e est consacré aux Anatidés, Canards, Fuligules, Harles, aux Spatules, Ibis falcinelles, Hérons, Cormorans, Fous de Bassan, Pétrels. De nombreuses photogravures et planches en couleurs illustrent magnifiquement l'ouvrage.

Le fascicule 12 est consacré aux Grèbes, aux Plongeons. Il renferme en plus une excellente table des matières générale, une liste de tous les ouvrages et revues consultés et en outre des chapitres supplémentaires : 1° sur les Oiseaux dont les apparitions sont rares en Angleterre, mais authentiques ; 2° sur les caractères de structure comme moyens d'identification ; 3° une étude du comportement des oiseaux, avec un guide pour l'observateur ; 4° et enfin la description des appareils nécessaires et des méthodes employées pour photographier les oiseaux et leurs nids.

Tel quel, cet ouvrage est aussi remarquable par sa documentation que par ses planches en couleurs et ses photogravures. Ce sont, mises en œuvre, les nouvelles idées sur l'Ornithologie. Le texte est précis et fait par des spécialistes en qui on peut avoir toute confiance et les planches sont des études d'attitudes. On ne peut que féliciter les éditeurs des efforts qu'ils ont faits et des résultats obtenus. Aussi, c'est avec plaisir que je recommande cet ouvrage aux ornithologistes français qui s'occupent des Oiseaux paléarctiques.

Smithsonian Miscell. Coll. vol. 61. N° 9, 10, 11, juillet, août.

Mearns. Description de 3 nouvelles espèces africaines des genres *Estrilda* et *Granatina*. *E. rhodopyga polla* et *E. rh. hypochra* ; *Granatina ianthinogastra roosevelti* du Sotik.

Mearns. Description de 4 nouveaux Turdidés africains appartenant aux genres *Planesticus* et *Geocichla* (*Pl. helleri*, *Pl. olivacens polius*, *Geocichla piaggae keniensis*, *G. gurneyi raineyi*).

Mearns. Desc. de 6 nouvelles espèces africaines (*Cisticola robusta abaya*, *C. r. tana*, *C. subruficapilla bodessa*, *C. s. fricki*, *C. natalensis nelotica*, *Pyromelana flammiceps changamwensis*).

The Condor. A Magazine of Western ornithology. Vol. XV, sept.-oct. n° 5.

Swarth. Révision des formes californiennes de *Pipilo maculatus* Sw. avec description d'une nouvelle sous-espèce (*P. m. falcinellus* de la vallée du Sacramento) ; Marie, un lieu de nidification inusité chez le Canard (3 phot.) ; Notes ornithologiques sur la Californie, le Texas, sur le Pigeon de la Caroline (*Zenaidura macroura*), qui est plus abondant dans la vallée du bas Yakima qu'en 1912.

N° 6. Nov.-déc. Massey, Notes sur les œufs des *Limicolae* nord-américains (surtout des visiteurs accidentels); L. Dawson, Identification par la photographie; W. Wright, Les Oiseaux des îles San Martin, Basse-Californie ; L. Dawson, Système pratique pour désigner les couleurs (critique du système de Ridgway) ; Clarke, Sur une épidémie des Canards du Sud de la vallée de San-Joaquin; Nombreuses notes sur les Oiseaux des Etats-Unis.

Nécrologie.

M. le Dr H. Marmottan, ancien député, ancien maire du XVIe arr., vient de mourir à Cannes dans sa 82e année. Il fut un naturaliste passionné et un ornithologiste émérite. Tout le monde connaît la magnifique collection d'Oiseaux d'Europe qu'il a rassemblée et qui est exposée aux Galeries du Muséum. Dès la première heure, il fut un ami dévoué et un bienfaiteur de la *Revue*. Les ornithologistes français lui garderont un souvenir reconnaissant.

Orléans. — Imp. H. Tessier. Le Directeur-Gérant : A. Menegaux.

BULLETIN D'ÉCHANGE, OFFRES ET DEMANDES

Objets de Collections

M. Marcot Charles, 23, Grande Place, à Marq-en-Barœul, près Lille, serait heureux d'échanger des correspondances avec amateurs-éleveurs de tous pays et d'entrer en relations avec ornithologues de la région du Nord pour faire des excursions.

Protection des Oiseaux. Nichoirs en bois de toutes sortes. Talamon, 77, rue Cardinet, Paris.

A vendre un petit lot coléoptères divers arrivés du Haut-Congo Français le tout dans la sciure. S'adresser Petit Aîné, 48, boul. Strasbourg, Paris.

Oisellerie Vve L. Fanton, 26, quai du Louvre, Paris.
Grand choix d'Oiseaux de cages et volières, Nourriture pour Oiseaux de toutes sortes.

BIBLIOGRAPHIE

Viennent de Paraître :

MENEGAUX (A.). — *L'élevage de l'Autruche.* Récolte et commerce des plumes. (Challamel, 17, rue Jacob, Paris.)

LESSON (R.-P.). — Articles d'Ornithologie parus dans l'*Echo du Monde Savant* de 1842 à 1845. Réimpression par A. Menegaux, Paris, 55, rue Buffon, 280 pages avec portrait de Lesson. Prix : 12 fr.50.

Les Oiseaux d'eau, de rivage et de marais, par L. Brasil, Professeur à la Faculté des sciences de Caen. 1 vol. in-8 de 350 pages avec 141 figures. 6 fr. (Librairie J.-B. Baillière et fils.)

Ce livre a un double but ; en premier lieu, permettre aux chasseurs de pouvoir identifier aisément leurs captures ; il voudrait, en outre, contribuer à répandre dans notre pays le goût de l'ornithologie qui, si florissante autrefois en France, semble, après une indéniable éclipse, y retrouver un regain de vitalité, grâce aux efforts de la *Revue française d'Ornithologie.* Pour l'accentuer, on ne saurait mieux s'adresser qu'aux chasseurs ; dans la plupart des cas, en effet, il y a, chez chacun d'eux, un naturaliste, un observateur qui sommeille et qui ne demande qu'à être éveillé et guidé.

Dans le présent ouvrage, on ne trouvera que fort peu d'expressions spéciales et les quelques termes techniques dont l'emploi n'a pu être évité sont clairement définis avec l'aide de figures. Les clés s'appuient sur des caractères précis, d'appréciation facile et sûre ; elles conduisent automatiquement à la détermination d'abord des genres, puis, dans chacun de ceux-ci, lorsqu'ils en contiennent plusieurs, à celle des espèces.

Cabinet d'Entomologie & d'Ornithologie

G. BAER

Successeur de Henri GUYON
NATURALISTE
Fournisseur du Muséum d'Histoire naturelle de Paris

CHOIX CONSIDÉRABLE
d'Oiseaux Exotiques & Œufs
et d'Insectes de tous pays
pour Musées et Collections
USTENSILES POUR LES SCIENCES NATURELLES

13, Rue Bertin-Poirée, PARIS

IMPRIMERIE

Henri TESSIER

56, rue des Carmes, ORLÉANS

Ouvrages Scientifiques et Industriels

Publications Périodiques

BARÈMES, TABLEAUX
Catalogues, etc.

LIGUE FRANÇAISE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX
33, *Rue de Buffon*, 33 — *PARIS*. Bulletin mensuel.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Carnaval de Nice -- Tir aux pigeons de Monaco

Billets d'aller et retour de 1re et de 2e classe à prix réduits
de Paris, pour Cannes, Nice, Monaco, Monte-Carlo, Menton
délivrés jusqu'au 21 avril 1914

Ces billets sont valables 20 jours (dimanches et fêtes compris) ; leur validité peut être prolongée une ou deux fois de dix jours (dimanches et fêtes compris) moyennant le paiement, pour chaque prolongation d'un supplément de 10 °/o.
Ils donnent droit à deux arrêts en cours de route, tant à l'aller qu'au retour.

DE PARIS A NICE ; 1re classe, **182 fr. 60** ; 2e classe, **131 fr. 50**

La Compagnie organise, avec le concours de l'Agence des Voyages Modernes, le voyage suivant :

ALGÉRIE-TUNISIE

Départs de Paris, les 18 janvier et 15 février 1914. Durée : 26 jours
Prix en 1re classe **975 fr.** — en 2e classe **885 fr.**

Ces prix comprennent les billets de chemins de fer, de logement, la nourriture le transport, en voiture, etc., sous la responsabilité de l'Agence des Voyage Modernes.

Les demandes de souscriptions sont reçues aux bureaux de l'Agence, *4, avenue de l'Opéra.*

6e Année. — N° 59. 7 Mars 1914.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

DIRECTEUR :

A. MENEGAUX

Assistant d'Ornithologie au Muséum national d'Histoire naturelle.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : Le Dr R. DIDIER.

Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue (manuscrits, abonnements, demandes de renseignements) à M. A. MENEGAUX, 55, Rue de Buffon, PARIS

Prix de l'abonnement : 10 fr. par an

Le numéro : 85 centimes

ORLÉANS

IMPRIMERIE H. TESSIER, 56, Rue des Carmes

1914

Les Abonnements partent de janvier. — Les Renouvellements doivent se faire en janvier.
Les Quittances seront présentées à partir du 1er février.

COMITÉ DE RÉDACTION DE LA REVUE POUR 1914

R. Babin, A. Bouvier, A. Chappellier, F. Daguin, L. Denise, R. Didier, P. Estiot, G. Etoc, A. Menegaux, P. Paris, X. Raspail, E. Simon, L. Ternier.

Les réunions du Comité et des Amis de la Revue, pour l'année 1914, auront lieu **au Laboratoire d'Ornithologie du Muséum**, *55, rue de Buffon*, le deuxième lundi de chaque mois : 9 mars, 11 mai, 8 juin, *6 juillet*, 12 octobre, 9 novembre, 14 décembre.

SOMMAIRE DU N° 59

Comte de Zedlitz. — Notes sur les Oiseaux observés et recueillis en Algérie, par M. Spatz et par moi (1912-1913).

Ch. Marcot. — Une visite à l'Exposition Ornithologique de Liège (déc. 1913).

A. Menegaux. — Une nouvelle forme de Grimpereau dans les Pyrénées.

E. Seguin-Jard. — Première capture faite en France de la Mouette de Ross.

Notes et Faits divers.

Exposition de Liège, récompenses.

Importante apparition de Jaseurs de Bohême dans l'Europe Occidentale. (J.-B. Samat, Lamoureux, Gurney, E. Seguin-Jard, L. Brasil, J. Levitre, Jersel).

Le Pape des prairies à ventre jaune (A. Decoux).

Apprivoisement de Sternes (E. Plocq).

Noms commerciaux des dépouilles de divers Oiseaux (Pauthier).

Passage de Grives et de Merles dans le Gard (A. Hugues).

Les Canards dans le Midi (J. Samat).

Capture d'un Grèbe huppé (Labrosse).

Reprise d'un Oiseau bagué (G. Cabanès).

Note sur la Migration des Hirondelles de cheminée (A. Kirchner).

Comptes Rendus et Analyses.

Les articles étant signés, la Rédaction de la REVUE n'est responsable ni des opinions émises ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des notes et articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* n'est permise qu'avec l'indication d'origine.

TARIF DES TIRÉS A PART

4 pages	25 ex.	. . . . .	4 »	8 pages	25 ex.	. . . . .	5 50
—	50 —	. . . . .	4 25	—	50 —	. . . . .	6 »
—	100 —	. . . . .	5 »	—	100 —	. . . . .	7 »

Couverture, en plus des prix ci-dessus :	25 ex.	. .	2 75
—	50 —	. .	3 25
—	100 —	.	4 25

6e Année. — N° 59. 7 Mars 1914.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

Directeur : A. MENEGAUX.

NOTES SUR LES OISEAUX OBSERVÉS ET RECUEILLIS EN ALGÉRIE, PAR M. SPATZ ET PAR MOI D'AVRIL A JUILLET 1912 ET DE JANVIER A JUILLET 1913

par le comte de Zedlitz

37. **Galerida cristata arenicola** Tristr.

L'Alouette huppée au long bec habite naturellement les plaines comme toutes les formes parentes, tandis que le groupe *G. theklae* au bec court préfère la montagne ou du moins les collines pierreuses. Aux environs de Biskra on la voyait partout au bord des champs et spécialement trottant sur les grandes routes. Elle ne s'avance pas trop loin au Sud, Hartert et Hilgert ne l'ont plus trouvé au-delà de Temacin, Spatz au-delà de Bled-el-Ahmar, deux endroits peu éloignés de Touggourt, sur la route d'Ouargla. Dans le Sud tunisien elle se trouve remplacée par *G. c. gafsae* Kldt. et Hilg.

A mon profond regret je n'ai eu occasion de recueillir ni *Galerida cristata macrorhyncha* Tristr. (terra typica: Laghouat), ni *G. c. randonii* Loche (terra typica : Ain-Oussera), tandis que l'Alouette habitant la Tunisie septentrionale, *Galerida cristata carthaginis* Kldt. et Hilg. se trouve dans ma collection en jolie série.

38. **Galerida theklae harterti** Erl.

Voici la forme locale habitant l'extrême nord de l'Algérie et de la Tunisie. J'ai collecté cette Alouette huppée sur les collines au nord du lac Fetzara, donc tout près de la côte ; à mon avis elle est plutôt rare dans les contrées que j'ai parcourues.

39. **Galerida theklae hilgerti** Rothsch. Hart.

C'est dans la partie centrale du pays que niche cette sous-espèce, assez abondamment dans les places qui lui conviennent, par exemple près d'El-Kantara. Vers le sud elle ne pousse guère plus loin que les collines voisines de Biskra. La forme correspondante de Tunisie est *G. t. superflua* Hart.

40. **Galerida theklae deichleri** Erl.

Les régions sablonneuses, mais non les grandes dunes de sable, sont le terrain préféré par cette forme méridionale. Une belle série en a été recueillie près d'Arefidji et Bled-el-Ahmar, entre Touggourt et Ouargla, tandis que cette Alouette ne fut jamais observée dans le grand « Erg » au sud d'Ouargla.

La forme **Galerida theklae carolinae** Erl. plus roussâtre, habitant les dayats pierreux, entre Laghouat et Ghardaïa, me manque malheureusement dans ma collection.

41. **Lullula arborea harterti** Hilg.

J'ai entendu le chant caractéristique de cette Alouette lulu aux environs de Lambèse, pour la première fois le 12-V. Des couvées fraîches furent recueillies près d'El-Kantara le 5-V, et près de Lambèse, le 13-V.

42. **Alauda arvensis harterti** Whit.

Pour cette fois encore, je réunis sous ce nom toutes les Alouettes nichant entre les montagnes de l'Aurès et la Méditerranée. Ce n'est pas très correct, je le sais, les Alouettes de Lambèse étant remarquablement moins foncées sur le dos que celles d'Aïn-Mokra, mais n'ayant pas encore pu étudier le type de « harterti », je me vois forcé de remettre à plus tard cette séparation absolument nécessaire.

43. **Alaemon alaudipes alaudipes** Desf.

Encore un oiseau du désert, l'Alouette bifasciée ou Sirli. Spatz l'a trouvée dans les parties sablonneuses tout comme sur l'Hammade, et il en rapporta une belle série. Il trouva un nid contenant 4 œufs frais le 4-V sur un buisson, comme c'est la règle, près d'Arefidji ; des jeunes furent observés dès la fin de mai jusqu'en juillet. Aux environs de Biskra j'ai constaté en avril régulièrement dans les régions un peu sablonneuses ♂♂ et ♀♀ accouplés.

44. **Anthus trivialis trivialis** L.

De passage dans le sud en mars et avril ; le 20-V, une ♀ ad. fut encore tuée près d'Ouargla, par M. Spatz.

45. **Anthus campestris** L.

De passage dans le sud en avril ; il niche près de Lambèse, où j'ai trouvé une ponte en mai.

46. **Anthus pratensis** L.

Traverse en mars et avril les plaines du sud ; je l'ai tué près de Biskra le 9-IV. Probablement que quelques individus hivernent dans la région.

47. **Anthus cervinus** Pall.

Habitant l'Europe orientale et l'Asie, le Pipit à gorge rousse hiverne en général en Egypte et dans la partie orientale de l'Afrique ; en Tunisie il est assez rare. Pour l'Algérie deux écrivains seulement le citent, c'est Loche et Taczanowski. Je suis donc bien aise de posséder une ♀ ad., splendidement coloriée, provenant du Chott, près de Ouargla, 20-V.

48. **Motacilla flava flava** L.

Certains individus se retardent considérablement lors de leur passage. M. Spatz constata une assez grande bande de ♂♂ à la fin d'avril, près de Touggourt, ensuite le 2-VI, près d'Aïn-Tarba, 3 à 4 spécimens, parmi lesquels une ♀ de couleur un peu anormale fut tuée.

49. **Motacilla flava dombrowskii** Tschusi.

A la même occasion, près de Touggourt, M. Spatz put tuer 2 ♂♂ montrant tous les caractères de *M. f. dombrowskii*, forme qui habite la Roumanie et probablement la Russie méridionale.

50. **Parus major excelsus** Buvry.

Pas trop rare dans la forêt d'eucalyptus, près d'Aïn-Mokra. Ailleurs j'en ai vu un seul, le 16-V à l'ouest de Batna.

51. **Parus caeruleus ultramarinus** Bp.

MM. Hartert et Rothschild regardent cette Mésange comme une forme locale du groupe européen « *caeruleus* », je jugerais peut-être plus prudent de séparer les mésanges d'Europe d'un côté et celles de l'Afrique septentrionale de l'autre en deux groupes, la couleur de la tête étant différente.

Cette charmante petite Mésange habite toute l'Algérie en oiseau sédentaire, je l'ai constaté dans l'oasis de Biskra, dans les forêts de chênes et dans les jardins de Lambèse, dans les buissons près d'Aïn-Mokra. Les conifères ne lui sont pas sympathiques, à ce qu'il paraît.

52. **Parus ater ledouci** Malh.

Cette petite Mésange, au contraire, préfère la forêt de sapins à tout autre domicile. J'en ai recueilli une belle série sur les montagnes au sud de Lambèse.

53. **Lanius excubitor elegans** Swains.

La Pie-Grièche pâle niche dans les grandes plaines bordant le Sahara, mais ne pousse pas très loin au sud, sûrement pas au-delà d'Ouargla. Commune près de Biskra ; le nid se trouve dans des buissons épineux, j'ai constaté la première ponte le 12-IV.

54. **Lanius senator senator** L.

De passage dans le sud, niche en nombre considérable au nord de l'Atlas, par exemple dans toute la région de Batna et autour du lac Fetzara. Les œufs étant très variables, il est intéressant de réunir un bon nombre de pontes. Vers le 1-VI se voyaient déjà près d'Aïn-Mokra des jeunes ayant quitté le nid.

Le nom « *flückigeri* Kldt. », donné aux oiseaux nichant près de Lambèze, ne peut être conservé, de l'avis de M. Hartert et du mien, quand on étudie soigneusement la grande série qu'offre ma collection.

55. **Lanius senator badius** Hartl.

Cette Pie-Grièche habitant la Corse et la Sardaigne est en Algérie un hôte assez rare. J'ai eu la chance de tuer un ♂ le 23-IV tout près de Biskra.

56. **Muscicapa hypoleuca hypoleuca** Pall. (= *M. atricapilla* auct.)

Assez commun aux environs de Biskra lors de son passage en avril.

57. **Muscicapa hypoleuca speculigera** Bp.

Niche dans les bois au nord de l'Atlas. En avril, l'oiseau n'était pas rare dans les oasis près de Biskra, j'en ai même vu plusieurs couples, mais je n'ai pu trouver de nid.

58. **Muscicapa collaris** Bechst.

Ce Gobe-Mouches compte parmi les oiseaux excessivement rares en

Algérie ; c'est loin au sud dans le désert qu'un heureux hasard peut le faire découvrir. J'en ai un très beau ♂, tué à Ouargla, le 13-V par M. Spatz.

59. **Muscicapa striata striata** Pall. (= *M. grisola* auct.)

Dès le commencement d'avril, on voit le Gobe-Mouches gris partout en Algérie; vers le 20-IV il était même très nombreux dans les oasis du sud. Ce sont ici tous des oiseaux de passage, tandis que dans le nord du pays quelques couples nichent. Rothschild et Hartert supposent seulement ce fait (*Nov. Zool*, 1912, p. 503), c'est moi qui l'ai prouvé en rapportant une ponte d'Aïn-Mokra (22-V). Il serait nécessaire d'avoir une série d'oiseaux nichant avec certitude en Algérie pour résoudre la question systématique. En attendant, je constate, parmi les spécimens recueillis par ci par là en Algérie durant mon voyage, une certaine différence quant à la couleur du front et de la gorge.

60. **Muscicapa striata tyrrhenica** Schiebel.

Deux spécimens, ♂ d'Arefidji 4-V et ♀ d'Aïn-Tarba 3-VI recueillis par Spatz, sont très pâles et appartiennent, à mon avis, à la forme habitant la Corse et la Sardaigne.

61. **Phylloscopus sibilator erlangeri** Hart.

De passage, il est peu probable qu'il niche en Afrique, même pas dans le nord. Dans les derniers jours d'avril, on le voyait assez souvent près de Biskra, en mai il était facile à observer dans le petit jardin de l'hôtel à El-Kantara, grimpant jusqu'au haut des arbres fruitiers, absolument à la façon des pics. M. Spatz l'a trouvé hivernant dans les oasis du désert.

62. **Phylloscopus collybita collybita** Vieill. (= *Ph. rufus* auct.)

Le Pouillot véloce hiverne dans les oasis de la région de Biskra en nombre considérable, mais ne niche pas dans l'Afrique septentrionale à ce qu'il paraît.

63. **Phylloscopus trochilus trochilus** L.

Très commun près de Biskra en mars et avril lors du passage. Parfois des spécimens de Pouillot fitis s'attardent dans les oasis du sud, par exemple : ♂ Biskra 23-IV, ♀ Ouargla 20-V.

64. **Phylloscopus bonelli bonelli** Vieill.

Ayant entendu un ♂ chanter vivement dans les bois au sud de Lambèse le 12-V, je suppose que cette espèce niche dans les montagnes de l'Algérie centrale et — probablement — aussi dans le nord du pays.

65. **Cettia cetti cetti** Marm.

La Bouscarle Cetti est assez rare ; elle niche dant le nord, p. ex. dans les jardins de Mustapha Supérieur (Alger).

66. **Acrocephalus arundinaceus arundinaceus** L.

Niche en énorme quantité dans les « forêts de roseaux » couvrant une partie du Lac Fetzara. Du 20-V au 3-VI j'ai trouvé un nombre considérable

de nids contenant en général des petits, plus rarement des œufs. M. Spatz constata plusieurs spécimens de cette espèce près d'Ouargla entre le 8 et 20-V.

67. **Acrocephalus streperus streperus** L.

Très commun au lac Fetzara. Tous les nids d'Effarvattes dont j'ai fait l'inspection contenaient des petits et se trouvaient assez près du bord de l'eau pour qu'on put y pénétrer sans se mouiller les pieds. M. Spatz trouva l'espèce également à Ouargla en mai.

68. **Acrocephalus schoenobaenus** L.

Pas rare au lac Fetzara, toutefois moins commun que les précédents. A Ouargla, au contraire, M. Spatz l'a rencontré en mai 1912 bien plus souvent que les deux autres espèces.

69. **Hypolais icterina** Vieill.

Il est singulier que cette espèce habitant l'Europe centrale se trouve encore vers la fin du printemps au sud de l'Algérie, on supposerait plutôt avoir à faire à *Hypolais polyglotta* Vieill. Pourtant j'ai reçu d'Ouargla (19 et 20-V-12) des ♂♀ d'*H. icterina* typiques.

70. **Hypolais pallida opaca** Cab.

Hiverne dans les oasis du sud, niche au nord de l'Atlas. J'ai rapporté une ponte de 4 œufs assez frais, Aïn-Mokra 23-V.

71. **Hypolais pallida reiseri** Hilg.

Habite exclusivement les oasis du Sud ; je possède des spécimens trouvés à Ouargla (♂♀♀ 17-22-V), Bled-el-Ahmar (♀ 17-VII) ; Biskra (♂ 23-IV). A Biskra j'ai constaté que ce petit musicien fort assidu n'arrive guère avant la dernière décade d'avril. Vers la fin du mois on entend son chant caractéristique partout dans les jardins au milieu de la ville.

72. **Sylvia hortensis hortensis** Gm. (= *S. orphea* auct.)

L'Orphée niche au Nord de l'Atlas, nous avons recueilli une ponte de 4 œufs près de Lambèse le 14-V. A Biskra cette espèce n'est pas rare en avril lors de son passage.

73. **Sylvia atricapilla atricapilla** L.

C'est l'un des oiseaux les plus communs, nichant dans les jardins et les bois de l'Algérie septentrionale.

74. **Sylvia communis communis** Lath.

Passe aux environs de Biskra en avril. Ponte de 4 œufs d'Aïn-Mokra, 21-V.

75. **Sylvia nana deserti** Loche.

La couleur ressemblant absolument à celle du sable nous dit au premier coup d'œil que voilà une espèce bien caractéristique pour le désert. Ce sont les régions sablonneuses aux petites dunes qu'elle fréquente spécialement. Je possède une dizaine de spécimens provenant de Bled-el-Ahmar, au sud de Touggourt, et de Hassi-Melah, à 150 kilomètres environ à l'est d'Ouargla.

76. **Sylvia melanocephala melanocephala** Gm.

Hiverne dans la région de Biskra et dans les oueds descendant du plateau de Tadmeit.

77. **Sylvia cantillans cantillans** Pall. (= *S. subalpina* auct.)

C'est certainement la forme européennne *cantillans typ.* (Babillarde subalpine), que nous avons trouvée assez fréquemment, tantôt durant l'hiver au milieu du désert, tantôt qui passait en Algérie au printemps. Même un ♂, Ouargla 20-V, 12, appartient sans aucun doute à cette sous-espèce et non à *S. c. inornata* Cab., qui niche en Afrique au nord de l'Atlas.

78. **Sylvia cantillans inornata** Cab.

Pas commune, à ce que j'ai pu constater. Niche près d'El-Kantara et de Lambèse en mai ; j'ai vu un ♂ chantant à la mode des Alouettes en s'envolant verticalement vers le ciel à une hauteur de 10 à 15 mètres.

79. **Sylvia conspicillata conspicillata** Temm.

Niche au sud et au nord de l'Atlas. MM. Rothschild et Hartert en ont constaté des nids près de Laghouat, le 25-IV-11. Moi-même j'ai observé un ♂ chantant et évidemment accouplé, la ♀ se tenant constamment près de lui, non loin du Bordj-Sâada, le 18-IV-13. En mai 1913, quelques couples de cette Fauvette à lunettes nichaient dans les carrefours épais de chênes aux environs de Lambèse.

(A suivre.)

UNE VISITE A L'EXPOSITION ORNITHOLOGIQUE DE LIÈGE (déc. 1913).

par Ch. Marcot.

Ayant eu la bonne fortune de visiter la troisième exposition générale et internationale d'oiseaux de cages et de volières organisée par la Société Ornithologique de Liège, du 20 au 23 décembre dernier, je vais essayer, en quelques lignes, de donner aux lecteurs de la *Revue* un compte rendu de cet évent.

La Société n'ayant pas trouvé à Liège de local suffisant, avait fait ériger sur le boulevard de la Sauvenière, au centre de la ville, un pavillon en planches où prirent place les 1045 sujets exposés.

La moitié de ces oiseaux étaient indigènes. Presque toutes les espèces étaient représentées, ainsi qu'on peut le juger par la liste suivante qui ne comprend que celles rencontrées rarement en cage ou en volière.

1° *Fringillidés* : Moineau soulcie, Bouvreuils ponceaux, Roselins cramoisis en plumage d'hiver, Durs-becs, Niverolles des neiges, grands Chardonnerets, Venturon alpin, Linottes à bec jaune, Proyers d'Europe, Bruants Fous, Ortolans, Plectrophanes de neige et lapons.

2° *Alaudidés* : Otocoris alpestres.

3° *Motacillidés* : Pipis des arbres, des prés et spioncelles, Bergeronnette mélanocéphale.

4° *Oriolidés* : un superbe mâle de Loriot jaune.

5° *Turdidés* : Merle à plastron, Gorges-bleues suédoises, Rouges queues de muraille et Tithys, beaux Pétrocincles de roches en plumage d'hiver et

bleus, Traquet motteux, Accenteurs des Alpes et parmi les Sylviens une Fauvette orphée et un Pitchou provençal.

6° *Troglodytidés* : Troglodytes.

7° *Phyllopneustidés* : Pouillot véloce, Roitelets huppé et triple bandeau.

8° *Ampélidés* : quelques gentils Jaseurs de Bohême provenant sans nul doute des grands passages signalés cet hiver un peu partout.

9° *Muscicapidés* : Butalis gris.

10° *Hirundinidés* : 2 Hirondelles rustiques, ce qui est plutôt rare.

11° *Picidés* : une superbe Gécine verte et un Torcol.

12° *Coraciadidés* : un Rollier commun.

13° *Certhiidés* : Sitelles d'Europe.

14° *Corvidés* : 2 Casse-noix provenant, comme les Jaseurs, des captures de cet hiver.

15° *Laniidés* : Pies-grièches grise et Ecorcheur.

16° *Sturnidés* : Martin-roselin.

Beaucoup de ces oiseaux m'avaient paru jusqu'à ce jour impossibles à conserver en cage. Il paraît que non. C'est dire que nos voisins les Belges sont passés maîtres en matière d'élevage. J'ai cependant remarqué l'absence de certains oiseaux communs comme les Rossignols, les Becs-croisés et les Bruants zizis.

Parmi les oiseaux exotiques, que je ne connais guère, soit dit en passant, il y avait, sortant de l'ordinaire : une Mésange huppée de l'Inde, deux Toucans superbes de plumage et de santé, plusieurs variétés de Geais et de Pies dont les noms m'échappent, une splendide Perruche ondulée bleue et une remarquable collection de Perruches et de Perroquets.

Quant aux divers Serins, canaris et hollandais, on en comptait plus de deux cents dont quelques uns très beaux.

La classe des oiseaux présentant des aberrations de plumage comprenait des sujets de toute beauté : 1° *aberration totale* : un Corbeau crème, un Choucas blanc, un Merle blanc, un Bouvreuil noir, un Linot blanc et un Verdier entièrement jaune ; 2° *aberration partielle* : de nombreux Merles, Pinsons, Alouettes, Linots et même un Pipi des prés.

Vient ensuite la classe des métis : très belle et bien représentée. Noté au hasard parmi les plus difficiles à obtenir : Canari × Bouvreuil, Bouvreuil × Chardonneret, Bouvreuil × Linot, Bouvreuil × Verdier, Canari × Tarin rouge des Antilles. Les Canaris × Chardonnerets étaient bien ordinaires, ce qui m'a étonné quelque peu.

Je terminerai ce modeste compte-rendu en exprimant le vœu qu'une exposition analogue ait lieu un jour à Paris. Faite en automne on pourrait y exposer non seulement des Canaris, des métis et des oiseaux exotiques qui, désormais, sont seuls permis aux éleveurs français, mais encore les oiseaux du chasseur tels que les Alaudidés, Corvidés, Turdidés, Cailles, Perdrix et Faisans. On obtiendrait ainsi une exposition qui intéresserait tout le monde en commençant par les marchands.

Les éleveurs français, j'en suis certain, seraient heureux de venir admirer les espèces exotiques rares ou nouvellement importées dont ils ont souvent entendu parler sans jamais les avoir vues et que par suite ils ne désirent pas. Il n'en serait plus toujours de même après une exposition, car il n'est rien de tel que de voir un oiseau pour le désirer. A titre d'exemple je citerai le Bouvreuil du Mexique que des amateurs distingués, comme M. Decoux, ont réussi à faire reproduire en volière et qui certainement serait recherché par les éleveurs s'ils pouvaient le voir une fois en cage.

Marcq-en-Barœul (Nord)

UNE NOUVELLE FORME DE GRIMPEREAU DANS LES PYRÉNÉES (1)

par A. Menegaux

Dans son article sur les Grimpereaux européens, M. Coll. Ingram nous apprend que, d'après les spécimens de sa propre collection, la forme *Certhia brachydactyla ultramontana* Hart, signalée dans le sud de l'Europe : Italie, Espagne, sud de la Dalmatie, Grèce, existe aussi dans le sud de la France, dans la région qui relie l'Italie à l'Espagne et que sa limite septentrionale paraît être le Massif central.

De plus, il décrit une forme de *C. familiaris*, nouvelle pour la France, *C. f. pyrenaïca* C. Ingram. Cette forme ressemble à *C. f. costae*, mais est généralement plus brune en dessus. Comme sur *C. f. britannica* Ridgw. cet effet est obtenu par ce fait que sur le dos les plumes sont blanchâtres au milieu et largement bordées ou lavées de fauve. Les parties inférieures sont blanches et les ailes ont 65 à 66 mm. Les 2 types ♂♀ sont au Muséum de Tring et proviennent de la Reine Hortense, près de Cauterets (1.400 mètres d'altitude), forêts élevées des Pyrénées.

L'auteur divise le groupe de *familiaris* en 2. Les espèces qui ont un bec long rappelant celui de *brachydactyla* (16-25 mm.) et celles dont le bec ne dépasse pas 13.5 à 15 mm.

A. — Formes a bec court.

1. *Certhia familiaris familiaris* L. : Roumanie, Allemagne orientale, Scandinavie, nord de la Russie et de l'Asie.
2. *C. f. macrodactyla* Brehm : forêts de l'Allemagne occidentale, Belgique et Vosges.
3. *C. f. britannica* Ridgw. : Iles Britanniques.

B. — Formes a bec court.

1. *C. f. costae* Bailly : Chambéry, Alpes au-dessus de 1.000 mètres.
2. *C. f. pyrenaica* C. Ingram : *Cauterets.*
3. *C. f. corsa* Hart. : montagnes de la Corse.

PREMIÈRE CAPTURE FAITE EN FRANCE DE LA MOUETTE DE ROSS [*RHODOSTETHIA ROSEA* (Macgillivray) 1824]

par M. E. Seguin-Jard

J'ai la satisfaction d'annoncer aux lecteurs de la *Revue* la capture d'une Rhodostéthie, Goëland rose ou de Ross (*Rhodostethia rosea* [Macgillivray]) faite récemment sur les côtes de la Vendée. C'est la première fois que cette espèce est signalée sur le littoral de la France.

Ce mâle adulte (sexe constaté) en parfait plumage d'hiver a été tué, le 22 décembre 1913, à la « Pointe de la Roche » côte de la Faute, petit village séparé de la commune de l'Aiguillon-sur-Mer par la rivière le Lay. L'oiseau

(1) Coll. Ingram, A few remarks on the european Certhiidae, *The Ibis*, octobre 1913, p. 345-350.

qui était seul, peu farouche, vint voleter, en longeant la côte, près d'un chasseur qui l'abattit et me l'apporta aussitôt.

Rien d'anormal dans l'état atmosphérique des journées précédentes ne peut être invoqué pour expliquer l'apparition, sur nos côtes, de cette rare espèce des régions boréales. Déjà, le 24 Mars 1910, j'avais eu la bonne fortune d'obtenir, à l'Aiguillon-sur-Mer, un Goëland de Philadelphie (*Larus philadelphia* [Ord.]) jeune femelle en plumage d'hiver, espèce dont la capture n'avait pas encore été signalée sur les côtes de France (1).

Voici la description de la *Rhodostethia rosea*, mâle adulte en plumage d'hiver.

Derrière du cou, dos, petites, moyennes et grandes couvertures des ailes gris perle très clair (plus clair que chez *Larus minutus* adulte en hiver) ; rémiges primaires de la même couleur, à l'exception de la première dont les barbes externes sont noires depuis la base jusqu'à trois centimètres de la pointe ; 7e primaire blanche à la pointe sur les barbes internes ; 8e, 9e, 10e blanches à la pointe sur les barbes internes et externes ; une bordure blanche, large de deux centimètres, sur toutes les rémiges secondaires, formant une bande marginale lorsque l'aile est ouverte ; bord huméral et carpien blanc ; scapulaires gris perle, les deux plus longues bordées de blanc à la pointe ; front, lorums, côtés de la tête, couvertures supérieures de la queue d'un blanc pur ; vertex, occiput, nuque légèrement nuancés de gris bleuté ; gorge, côtés et haut du cou, poitrine, abdomen, sous-caudales blanc lavé d'une légère teinte rose plus accentuée à la poitrine et à l'abdomen ; plumes du bas du cou avec un léger liseré cendré ; des plumes noirâtres, en partie sétiformes, forment un arc continu au-dessus, en avant et au-dessous des yeux ; une très petite tache noirâtre à l'extrémité des plumes auriculaires ; — *absence complète du collier noir étroit qui caractérise la livrée de noces* ; — tout le dessous des ailes d'un gris cendré beaucoup plus foncé que celui des parties supérieures ; queue cunéiforme, étagée, blanc pur ; bec court et grêle, noir ; intérieur du bec rouge orangé ; paupières rougeâtres ; iris brun ; tarses, doigts et membranes interdigitales rouge carmin (comme chez *Larus ridibundus* adulte en hiver) ; ongles noirs.

Dimensions : longueur (oiseau en chair) de l'extrémité du bec à celle des rectrices médianes 0 m. 325 ; aile pliée 0 m. 280 ; envergure 0 m. 780 ; queue 0 m. 116 (les rectrices médianes dépassant les latérales de 0 m. 018) ; bec, du front à la pointe, 0 m. 020 ; de la commissure à la pointe 0 m. 036 ; tarse 0 m. 033 ; doigt médian, avec l'ongle, 0 m. 033.

Après hésitation sur la détermination de cet oiseau sur lequel j'avais eu soin de relever, aussitôt la capture, les indications utiles, je l'envoyai avec quelques Stercoraires, à M. Rapine, à Paris. Mais à la réflexion, mon doute s'étant accru, j'en informai mon distingué correspondant, qui, de son côté, s'était aperçu de ma méprise en déterminant l'espèce. Avec un désintéressement digne d'éloges et une spontanéité qui lui fait honneur, M. Rapine, sur ma demande, me rendit ce Goëland de Ross. Je tiens à lui rendre hommage en lui renouvelant ici mes sincères remerciements.

La Mouette rose est localisée dans quelques régions arctiques de l'Amérique du nord et dans le nord-est de la Sibérie, où elle se reproduit à l'embouchure de la Kolyma. L'adulte, en hiver, n'a été que très rarement rencontré. Trois captures du Goëland rose ont été signalées, jusqu'à ce jour, en

(1) Seguin-Jard, Première capture d'un *Larus philadelphia* sur les côtes de la Vendée. Nantes, *Bull. Soc. Sc. nat. Ouest de la France*, 1910, 2e série, X, pages 97-100, avec une planche.

Europe la première, douteuse, dans le Yorkshire, la seconde à l'île d'Héligoland, la troisième dans les îles Fœroé.

Une monographie du Goëland rose, en collaboration avec M. Louis Bureau, paraîtra prochainement dans le *Bulletin de la Société des Sciences naturelles de l'Ouest de la France*, organe du *Muséum de Nantes.*

M. Rapine ayant eu le plaisir d'avoir déterminé et possédé pendant quelques jours, pour l'examen, ce rarissime oiseau, avait bien voulu envoyer pour la *Revue* une note très intéressante sur cette capture qui représente un intérêt de premier ordre pour les ornithologistes français.

Dans cette note, arrivée en retard pour le numéro de février, il rappelait que M. le Dr Didier a résumé en une bonne monographie les données encore bien incomplètes que nous possédons sur cette espèce. Je renvoie donc les lecteurs de la *Revue* au numéro d'octobre 1913, p. 159, où a paru ce travail.

Cet oiseau si précieux, ajoutait-il, a pris définitivement place dans la collection particulière de M. Seguin-Jard, à l'Aiguillon-sur-Mer.

Il est bien regrettable que nos collections nationales du Muséum ne possèdent aucun spécimen de cette espèce, pas plus que son œuf.

A. M.

NOTES ET FAITS DIVERS

Exposition de Liège. — Nous avons le plaisir d'annoncer que deux de nos excellents confrères et collaborateurs de la *Revue* ont obtenu une distinction à l'Exposition ornithologique de Liège.

M. Babin a eu le 2e prix pour son étude sur le Verdier, au concours spécial de travaux manuscrits relatifs à l'Ornithologie.

M. F. de Chapel, de Cardet, a obtenu un prix spécial pour ses aquarelles représentant les oiseaux utiles à l'agriculture.

Importante apparition de Jaseurs de Bohême dans l'Europe occidentale (*suite*). — *En Provence.* — Le mauvais temps qui a sévi dans presque toute l'Europe à la fin de décembre 1913, et au commencement de janvier de cette année, a amené dans nos pays quelques espèces d'oiseaux qu'on n'était guère habitué à y rencontrer. C'est à cela que nous devons de constater dans le Midi un passage de Jaseurs de Bohême, plusieurs individus ont été tués dans notre département et les circonvoisins.

A Istres, sur les bords de l'étang de Berre, deux exemplaires furent tués sur une bande de 7 le 24 décembre. A Montmeyan (Var), six furent abattus par des chasseurs du pays le 23 et le 24 décembre. Trois autres, dans les premiers jours de janvier à Saint-Etienne et à Crais au pied de la montagne de Lure, près Folcalquier (Basses-Alpes). Enfin, le 7 janvier, M. Ivan Rampal, un négociant marseillais bien connu, en tuait un à Cadarache, près Saint-Paul-les-Durance (Bouches-du-Rhône). Tous ces oiseaux furent facilement abattus, car ils se montrèrent peu farouches.

Il est évident qu'on a dû en capturer sans que nous le sachions bien d'autres exemplaires. En tout cas, il est extrêmement rare de constater dans le Midi de la France le passage de ces oiseaux. La dernière migration date de 1853, les précédentes de 1829 et de 1834. Elles ont été signalées, sauf la dernière, par Polydore Roux (*Ornithologie Provençale*) et Jaubert et Lapommeraye (*Richesses ornithologiques du Midi de la France*). Depuis on n'en avait jamais plus rencontré dans nos régions.

Le passage des Jaseurs n'a fait que s'accentuer pendant le mois de janvier et il n'est pas de jour qu'un correspondant du *Petit Marseillais* n'en annonce quelques-uns. On en voit des vols assez importants, mais pas au point toutefois de *couvrir toute la Camargue* comme l'a dit un journal de Paris.

Marseille, 21 janvier 1914. J.-B. Samat.

Dans la Sarthe. — Un Jaseur fut tué à Etival-les-Mans le 14 janvier. Le sujet était isolé et je n'ai pas entendu dire qu'il en ait été capturé ou remarqué d'autres dans la Sarthe.

LAMOUREUX.

En Angleterre. — Un très fort passage de Jaseurs de Bohême a eu lieu dans la province de Norfolk, au commencement de novembre. On y a signalé l'apparition de 74 individus de ce gracieux voyageur.

J.-H. GURNEY.

En Vendée. — Le 5 janvier 1914, deux Jaseurs de Bohême (*Ampelis garrulus*, Linné) ♂ et ♀, ont été tués à l'Aiguillon-sur-Mer (Vendée).

Après avoir mis les oiseaux en peau, nous les avons offerts au Muséum de Nantes où déjà il y a quelques années nous avions envoyé un autre sujet de cette espèce.

Le froid rigoureux et persistant semble bien avoir provoqué la descente de cet oiseau jusqu'en Vendée ; toutefois nous devons ajouter que le premier sujet tué, et dont la date de capture nous échappe, a été rencontré au cours d'un hiver peu rigoureux. De cela nous avons des souvenirs précis.

Les deux Jaseurs capturés le 5 janvier dernier étaient seuls dans une vigne. Très peu farouches, ils ont donné au chasseur le temps d'attendre une occasion favorable qui lui permît de les abattre du même coup de fusil.

A l'autopsie nous avons remarqué que l'œsophage, le gésier et les intestins contenaient exclusivement des baies d'aubépine. Nous en avons compté 23 chez l'un et 19 chez l'autre de ces sujets.

Ces baies étaient absolument intactes ; la partie molle n'avait subi aucun commencement de décomposition et la couleur rouge était aussi vive sur celles contenues dans le gros intestin et sur le point d'être évacuées que sur celles dernièrement avalées.

E. SEGUIN-JARD.

En Normandie. — L'hiver qui sévit dans le nord de l'Europe d'une façon particulièrement rigoureuse cette année, a chassé les Jaseurs de Bohême beaucoup plus loin au sud que d'ordinaire. En Normandie, où l'on n'observe leur présence que très exceptionnellement, ils se sont montrés en de nombreux points. J'ai pu enregistrer les captures énumérées ci-dessous. La première est signalée par M. Ternier dans le *Bulletin de la Ligue pour la Protection des Oiseaux*. Je dois la connaissance de la plupart des autres à M. Aubry, naturaliste-préparateur à Caen.

21 décembre	1913	1 ? La Rivière Saint-Sauveur (Calvados).
3 janvier	1914	1 ♂ Carentan (Manche).
3 —	—	2 ♂ La Délivrande (Calvados).
6 —	—	1 ♀ Bavent (Calvados).
9 —	—	1 ♂ et 1 ♀ Montreuil-l'Argillé (Eure).
17 —	—	1 ♂ Beuzeville-les-Veys (Manche).

L. BRASIL.

En Eure-et-Loir. — Le jour de la fermeture de la chasse M. Deroy, à Anet (Eure-et-Loir), a tué 3 Jaseurs de Bohême sur une bande de 11, pendant qu'un autre chasseur en tuait 3.

Assez méfiants, ils se trouvaient au sommet des peupliers et d'autres arbres et on dut les tirer avec du 7.

Ils avaient dans l'estomac quelques bourgeons et des baies de gui.

J. LEVITRE.

En Hollande. — Mon ami A. E. Moogaart m'écrit à ce propos : Le *Jaseur de Bohême* (*Ampelis garrulus*) oiseau très rare pour la Hollande et qu'on n'y avait pas observé depuis plusieurs années, y a fait sa première apparition vers la mi-novembre.

Il y fut observé dans les contrées orientales boisées, en petites bandes de cinq à six, tandis qu'auparavant ces vols comptaient de 30 à 40 individus.

Dans « Chasse et Pêche » on le signale en Belgique au mois de décembre dernier.

Les oiseleurs en ont capturé beaucoup dans leurs pièges à grives. On les a observés

dans les plaines, au centre des villes, vers la fin de décembre et le 14 janvier, à la Haye.

Ces jours-là, la température était glaciale et le vent soufflait du nord-est. Probablement qu'ils avaient été attirés par les baies d'arbustes japonais et que la misère les avait apprivoisés, car ils se laissaient approcher jusqu'à cinq ou six pas.

La Haye, 21 janvier, 1914. JERSEL.

En Allemagne, comme le Jaseur ne se rencontre que très irrégulièrement, on lui a attribué le nombre cabalistique 7, et c'est dans le peuple une opinion reçue qu'il n'apparaît que tous les sept ans. Cet oiseau est insectivore, mais en hiver il se contente de fruits et de baies de toute espèce. Malgré son nom de Jaseur, son chant est très faible. Sa taille est de 0 m. 20 environ.

(A suivre.)

Le Pape des Prairies à ventre jaune. — Parmi les diamants quadricolores (*Erythrura prasina*) que les marchands d'oiseaux reçoivent en grand nombre chaque année, on trouve parfois quelques mâles chez lesquels la teinte rouge qui orne le costume de ces oiseaux est remplacée par un beau jaune doré. S'agit-il d'une variété particulière d'*Erythrura* ? d'une race locale peut-être ? Ou bien sommes-nous simplement en présence d'un cas de flavisme ? M. Menegaux, à qui je faisais part de mes doutes, est favorable à cette dernière hypothèse. Il me semble cependant que les sujets à ventre jaune que j'ai vus jusqu'à ce jour sont d'une taille un peu plus forte que les sujets à ventre rouge, et que le bleu de la tête est un peu plus vif et souvent plus étendu chez ceux-là. Si mes observations sont justes, l'hypothèse d'un cas de flavisme devrait être abandonnée. J'espère que quelque lecteur de la *Revue* nous aidera à résoudre ce petit problème. Les femelles de Papes de Prairie que j'ai vues chez les marchands ou en volières, se ressemblent toutes. Quelques-unes ont les joues légèrement plus foncées et comme lavées de bleu : cette coloration doit être un effet de l'âge.

A. DECOUX.

Noms commerciaux des dépouilles de divers oiseaux. — Les oiseaux dont le plumage est utilisé dans l'industrie de la plume sont désignés, en général, par leur nom vulgaire.

Parmi les Paradisiers, par exemple,

le *Diphyllodes type* est appelé *magnifique*,
le *Cincinnurus régius* — *manucode*,
le *Seleucides* — *multifil*,
le *Falcinellus striatus* — *épimaque*,
le *Parotia sexpennis* — *sifilet* ;

D'autres tirent leur nom de l'aspect de leur plumage

Tels sont :

le *Proméfil* est appelé *gorge d'acier*,
le *Lophorina superba* — *manteau de velours*.

Pour d'autres, la fantaisie se donne libre cours, exemple :

le *Ptilornis victoria* est appelé *épimaque d'Australie*,
le *Drepanornis bruijnii* — *rudolpho*.

Mais ce qui est véritablement imprévu, c'est de dénommer *Condors* les voiles d'ailes de grande outarde et *Numidies* les plumes de queue de Faisan de Mandchourie.

PAUTHIER.

Passage de Grives et de Merles dans le Gard. — Les derniers jours de 1913 et les premiers de 1914 ont vu arriver dans le Gard un tel passage de Turdus, que de mémoire de chasseurs on n'en avait constaté le pareil.

Turdus merula, *T. pilaris*, *T. viscivorus*, étaient également abondants, *Turdus iliacus*, bien que plus rare, formait environ un dixième sur le total des individus abattus des autres espèces réunies.

La grande vague de froid que nous avons subie, les quelques chutes de neige dans les Cévennes, qui s'étaient produites quelques jours avant la Noël 1913, nous ont-

elles envoyé ce gibier ? A moins que ce ne soit la chute de neige étendue sur toute la France méridionale, qui nous est arrivée le 13 janvier et que les oiseaux avaient pressentie ?

Inutile d'insister sur l'exceptionnelle levée de fusils qu'avait provoquée cette apparition de gibier.

Albert Hugues.

Apprivoisement des Sternes par M. Plocq. — Ces oiseaux sont de jeunes Sternes épouvantails que M. Plocq a prises étant poussins dans les marées de Luçon (Vendée) où cette espèce niche en colonie sur les prairies inondées.

Tous les ans il en élevait une qu'il s'amusait à apprivoiser pour la voir voler en liberté. L'année dernière, séduit par leur gentillesse, il en a élevé 6. (Le photographe

n'a jamais pu en prendre plus de 5 ensemble.) C'était fort joli de les voir voler autour de lui en se jouant de toutes façons, heureuses de pouvoir voler à leur aise et cela sans jamais se poser, ou de les voir s'élever très haut pour en redescendre en culbutant, ou comme une flèche, quand le coup de sifflet les rappelait. Leur récompense était un insecte quelconque qu'elles prenaient au bout des doigts et qu'elles préféraient même aux petits poissons.

Elles étaient logées dans une volière de 300 mètres carrés. Pour les faire sortir ou rentrer, M. Plocq se plaçait devant la porte en les appelant. Elles sont parties toutes les six à la fois le 28 septembre et cette année M. Plocq recommencera ses essais.

Les Canards dans le Midi. — La vague de froid qui a passé sur notre pays a évidemment amené dans le Midi une abondance remarquable de gibier d'eau. Les canards sont cette année plus nombreux que jamais en Camargue. Ce sont toujours les mêmes espèces, mais l'une d'elles est cette année plus amplement représentée

que jamais, c'est celle des Souchets (*Anas clypeata*). Alors qu'en moyenne elle comptait pour environ 15 à 20 pour cent au maximum dans les tableaux de chasse, elle arrive cette année à plus de 40 p. 100. Et nous connaissons des tableaux effectués du 1er au 6 janvier où sur cent canards de toute espèce on comptait 50 souchets. Les espèces les plus abondantes dans le Delta du Rhône sont le Colvert, le Brante roussâtre, la Sarcelle d'hiver, le Siffleur, le Souchet, le Pilet, le Chipeau. En passant je note que la Fuligule nyroca, ou Filigule à iris blanc, que presque tous les naturalistes donnent comme sédentaire dans le Midi, y est totalement inconnue. Depuis 25 ans que je fréquente les marais je n'en ai ni tué ni vu tuer une seule.

J.-B. Samat.

Capture d'un Grèbe huppé. — J'ai tué le 13 septembre 1913 entre Audresselle et le lieu dit « le Cran au œufs » (Gris-Nez) un Grèbe huppé mesurant, de l'extrémité du bec au croupion, 59 centimètres.

Cet oiseau longeait la côte à pleine mer et à 30 mètres environ du bord, se dirigeant vers le sud. Le temps était calme et la profondeur où évoluait l'oiseau pouvait être de 4 mètres.

L'ayant aperçu, nous nous sommes dissimulés derrière des rochers. Profitant des plongées de l'animal, nous avons réussi à gagner de vitesse sur lui et au moment où il émergeait, je réussis à le tuer au premier coup de fusil. Un plomb l'avait atteint à la base du crâne, lui traversant le cou.

La collerette bordée de marron était encore assez fournie. Tout le ventre et le cou jusqu'à la base du bec sont d'un blanc pur nacré ; le dessus du corps est brun marron.

Labrosse.

Reprise d'un oiseau bagué.—M. Villaret, conseiller général du 1er canton de Nîmes, m'a présenté le 26 décembre dernier, une Mouette rieuse (*Larus ridibundus* L.), tuée le jour de Noël, à 16 heures, par un de nos compatriotes, M. Fabre, de Nîmes, à Albaron (Camargue), près le Vaccarès.

La bague, en aluminium, portait l'inscription : Museum Leiden, 2979. Elle a été envoyée aussitôt au Conservateur de cet Etablissement qui m'a fait savoir, trois jours après, que l'oiseau avait été bagué à l'île de Texel, province Nord-Hollande (Pays-Bas), le 5 juin 1913, étant encore en duvet.

G. Cabanès.

Note sur la migration des Hirondelles de cheminée. — M. G. Pétrement m'écrit de Dakar (Sénégal) « qu'on y a vu des Hirondelles de cheminée, mais peu nombreuses, en décembre et en janvier ». Elles mettraient donc environ deux mois pour se rendre de nos contrées (octobre et novembre) jusqu'au Sénégal. Il est probable qu'elles n'y séjournent pas régulièrement tous les ans. Quand l'hiver est doux en Algérie et sur la Méditerranée, il semble qu'elles ne dépassent guère le Sahara. C'est alors que, se trompant d'époque, on les voit réapparaître en plein hiver dans le Midi de la France (Marseille, 23 nov. 1891 et 20 à 22 déc. 1909 ; Villefranche-de-Conflent, 25 janv. 1910 ; Combronde, 13 à 17 déc. 1911).

Aristote avait donc raison, en partie du moins, quand il écrivait dans son *Traité sur les Animaux* que « les Hirondelles, voisines des contrées qu'elles ont l'habitude de fréquenter, y retournent (s.-ent. en automne) ». Et cela me permet de conclure que par *Chêlidon* il désignait bien l'Hirondelle de cheminée. Car il n'en est pas de même pour l'Hirondelle de fenêtre, qu'Aristote n'a sans doute pas connue et qui, de son temps, était peut-être moins commune et nichait encore dans les rochers (témoin les cas actuels d'atavisme, très rares bien que dûment constatés). Telle est, du reste, au sujet du mot *Chêlidôn*, l'opinion du savant zoologue suédois Sundevall, tandis que Heydenreich, se basant sur le sens du mot χελιδόνι, aboutit à une conclusion contraire.

Besançon, 10 février 1914. A. Kirchner.

COMPTES-RENDUS ET ANALYSES

Bird-Lore. Vol. V, sept.-oct. et nov.-déc. 1913.

Bailey, Asio dans la forêt ; Woodcock, sur la Grouse à queue courte dans le Manitoba ; Cooke, la migration des *Fringillidés* nord-américains (24e note) ; une étude d'une colonie de Moqueurs ; conseils pratiques aux écoliers ; Stone, le Catbird (*Galeoscoptes carolinensis* L.).

Nov.-déc. 1913. Agassiz Fuetes, la voix d'Oiseaux tropicaux (les Troglodytes) ; Plath, les Paille-en-queue (Phaeton) des Bermudes ; Field, le présent statut du Cupidon des prairies ; Chapman, 24e note sur le plumage des Moineaux de l'Amérique du Nord ; une Chouette tuant une Moufette.

Rapport annuel de l'Association nationale des Sociétés Audubon.

The Emu. Official organ of the Royal australasian ornithologists'Union.

Campbell, une collection du Commonwealth (œuf d'Australie appartenant à M. White à Bellhus, Nouvelle Galle du Sud. 2 pl. en couleurs ; Cole, Descript. de *Sericornis insularis* ; Orton et Sandland, Oiseaux du district de Moora ; Gilbert et Reane, sur le Coucou à oreille noire (le *Merocalius palliolatus* Lath. pond ses œufs dans le nid d'une sorte de Troglodyte [*Chthonicola sagittata* Lath.]) ; Stone, quelques Oiseaux des marécages ; Oliver, la Vie des Oiseaux dans les îles White (près Nlle-Zélande) ; Agnew, les Oiseaux des îles Peel (près la baie Moreton) ; Macgillivray, Desc. d'un nouveau Perroquet (*Pseudopsittacus maclennani*, gen. et sp. nov., Rivière Pascoe près du Cap York).

British birds. Vol. VII, oct. à déc., nº 5 et 6.

Witherby, La Succesion des plumages chez le Freux. L'auteur insiste surtout, sur les mues de la « face ». Article très intéressants avec 8 pl. noires. Nombreuses notes. Dans l'une d'elles, Patterson donne la durée de l'incubation chez *Tringa hypoleuca*, soit 21 jours.

Nov., nº 6 : Turner, Le Plongeon à gorge rouge (*Gavia stellata*) dans ses lieux de nidification (4 pl. noires) ; Reprises d'oiseaux bagués : Hirondelles baguées dans le Ayrshire et reprise dans l'Etat d'Orange ; Dunlop, sur la ponte occasionnelle du Freux dans sa première année.

Déc., nº 6 : Humphreys, nidif. de la Sterne de Dougall en Ireland ; Witherby, Oiseaux bagués (1912, 11.483 ; 1913, 14.843), liste des espèces baguées de 1909 à 1913.

Ornith. Monatschrift. 38e A., nov., nº 11.

Arend, Particularités remarquables de la vie des Oiseaux sur l'île de Juist dans l'hiver 1911-1912 ; Boetticher, Quelques mots sur l'ornithologie de l'Erythrée ; Neubaur, Notes ornith. sur le Canal de Suez ; Loos, Etourneau et Faucon hobereau ; Heindl, Etourneau et Ecureuil.

Déc. nº 12. — Sprenger, le Culte du Cygne (le Cygne avait primitivement la première place dans la mythologie allemande) ; Peschel, Oiseaux sur le bateau (oct., dans la Méditerranée) ; Bährmann, Arrivée de quelques oiseaux à Jerichow (Saxe) ; Sprenger, Sur la Pie (l'auteur nie son utilité) ; Rendahl, Sensibilité de la Mouette rieuse au mauvais temps.

Journal f. Ornith. 61 A., oct. 1913, nº 4.

Stresemann, sur une Coll. d'Oiseaux de Misol (2e expéd. fribourgeoise dans les Moluques). (*Loriculus aurantiifrons batavorum* nov. subsp.).

Sarudny et Harms, Rem. sur quelques Oiseaux de Perse (Les Moineaux) 1re p. oct. 1912.

Fasc. suppl. Dr Thienemann, Onzième rapport annuel (1911) sur la station ornith. de Rossitten.

(IIe p.). En 1911, on bagua 773 oiseaux et on distribua 8.370 anneaux. Il y eut 148 reprises.

Douzième rapport (1912), 1re partie.

The Auk. Vol. XXX, oct. 1913, nº 4.

Wright et Harper, Une Excursion biologique aux marais Okefinokee (Georgie), Les Oiseaux. Les marais occupent 660 milles carrés, 7. pl. ; Wright, Heure du réveil et du premier chant des Oiseaux.

(2e partie, avec 2 tableaux) Oldys, un chant remarquable de la Grive hermite (*Hylocichla guttata*) ; Hathaway, notes sur la présence et la nidification de certains oiseaux de Sanborn County, sud de Dakota (228 esp. signalées) ; Norton, Oiseaux nouveaux ou rares pour la faune du Maine ; nombreuses notes.

Danks ornithologisk forenings Tidsskrift rédigée par O. Helms. Copenhague 8e A.

Ardea. Bull. de la Société néerlandaise d'Ornithologie. rédigée par le Dr L. E. de Beaufort, Leyde, 2e A.

GURNEY, J.-H. — « *The Gannet* », *Un oiseau qui a une histoire.* (Witherby, Londres.)

Ce livre, dédié au professeur Newton et au naturaliste Martin, nous donne toute l'histoire du Fou de Bassan (*Sula bassanus* [L.]) et celle de tous les faits notés par les différents auteurs qui l'ont étudié ; des cartes très claires font comprendre aisément les migrations partielles de ces oiseaux ; et de belles illustrations facilitent la lecture de l'ouvrage.

Après une étude approfondie sur l'origine du nom anglais de « Gannet », l'auteur parle de la distribution géographique de l'espèce en donnant les limites des habitats.

M. Gurney insiste sur ce fait qu'une migration très nette se produit aux changements de saison et à l'aide de deux cartes, il donne aux lecteurs une idée claire des évolutions hivernales ou estivales du Fou de Bassan. En parlant de cette migration qu'il dit applicable à presque tous les oiseaux, l'auteur regrette que les études faites dans ce sens n'aient pas encore été suffisamment poussées.

Les territoires occupés par le « Gannet » pendant la saison hivernale sont limités au sud par le 50e degré de latitude comme le prouve la liste des localités où les voyageurs l'ont rencontré. La limite septentrionale est plus difficile à préciser, car on l'a rencontré en décembre, aussi bien aux îles Shetland que sur les côtes d'Irlande et on en a même aperçu quelques spécimens sur les côtes du sud-ouest de la Suède en janvier 1884.

Les limites de son habitat en été semblent être pour le sud le 45e de latitude et pour le nord le cercle polaire arctique.

La métropole du « Fou de Bassan », comme le dit l'auteur, est l'île de St-Kilda et les quartiers préférés de reproduction sont les côtes d'Angleterre, d'Ecosse, d'Irlande, celles des îles Feroë et l'Islande. Il est intéressant de remarquer ici que l'on ne compte que 20 localités où cet oiseau se reproduit et que les 8 principales se trouvent dans les îles Britanniques.

En Amérique les deux lieux de reproduction connus sont situés dans le golfe de Saint-Laurent.

L'auteur retrace ensuite l'histoire de chacune des îles où nichent ces oiseaux, et il donne copie des anciens manuscrits relatant leur présence et l'on est étonné de voir le profit que les propriétaires de ces îles tiraient de ces oiseaux.

Après avoir énuméré les colonies abandonnées, M. Gurnez parle des mœurs et de la vie de ces oiseaux. De remarquables photographies nous permettent d'assister à la vie intime de ces oiseaux dans leurs retraites souvent inaccessibles.

Une étude ostéologique et anatomique détaillée termine l'ouvrage. Elle est suivie d'un appendice relatif aux oiseaux appartenant au même groupe qui remplacent le Fou de Bassan dans l'hémisphère sud, ainsi que des recherches sur les origines géologiques de ce groupe que l'on retrouve à l'état fossile déjà à l'époque tertiaire en France et dans l'Amérique du Nord.

G. B.

Orléans. — Imp. H. Tessier. Le Directeur-Gérant : A. MENEGAUX.

BULLETIN D'ÉCHANGE, OFFRES ET DEMANDES

Objets de Collections

M. Marcot Charles, 23, Grande Place, à Marq-en-Barœul, près Lille, serait heureux d'échanger des correspondances avec amateurs-éleveurs de tous pays et d'entrer en relations avec ornithologues de la région du Nord pour faire des excursions.

Protection des Oiseaux. Nichoirs en bois de toutes sortes. Talamon, 77, rue Cardinet, Paris.

Un petit lot coléoptères divers dans la sciure, arrivés de Brazzaville, Congo Français, à échanger contre timbres. S'adresser Petit Aîné, 48, boul. Strasbourg, Paris.

A vendre au détail ou à échanger contre **timbres-poste** anciens de toutes provenances, une collection de **Monnaies anciennes argent et bronze** : Grecques ; Romaines consulaires et impériales ; Moyen-âge ; Royales françaises ; Baronnales ; Médailles et Jetons. G. Guignard, 6, rue des Fossés-St-Marcel, Paris.

Oisellerie Vve L. Fanton, 26, quai du Louvre, Paris.
Grand choix d'Oiseaux de cages et volières, Nourriture pour Oiseaux de toutes sortes.

BIBLIOGRAPHIE

Viennent de Paraître :

LESSON (R.-P.). — Articles d'Ornithologie parus dans l'*Echo du Monde Savant* de 1842 à 1845. Réimpression par A. Menegaux, 280 pages avec portrait de Lesson. Prix : 12 fr.50. S'adresser, 55, rue Buffon, Paris.

Les Oiseaux d'eau, de rivage et de marais, par L. Brasil, Professeur à la Faculté des sciences de Caen. 1 vol. in-8 de 350 pages avec 141 figures. 6 fr. (Librairie J.-B. Baillière et fils.)

Ce livre a un double but : en premier lieu, permettre aux chasseurs de pouvoir identifier aisément leurs captures ; il voudrait, en outre, contribuer à répandre dans notre pays le goût de l'ornithologie qui, si florissante autrefois en France, semble, après une indéniable éclipse, y retrouver un regain de vitalité, grâce aux efforts de la *Revue française d'Ornithologie*. Pour l'accentuer, on ne saurait mieux s'adresser qu'aux chasseurs ; dans la plupart des cas, en effet, il y a, chez chacun d'eux, un naturaliste, un observateur qui sommeille et qui ne demande qu'à être éveillé et guidé.

Dans le présent ouvrage, on ne trouvera que fort peu d'expressions spéciales et les quelques termes techniques dont l'emploi n'a pu être évité sont clairement définis avec l'aide de figures. Les clés s'appuient sur des caractères précis, d'appréciation facile et sûre ; elles conduisent automatiquement à la détermination d'abord des genres, puis, dans chacun de ceux-ci, lorsqu'ils en contiennent plusieurs, à celle des espèces.

Cabinet d'Entomologie & d'Ornithologie

G. BAER

Successeur de Henri GUYON
NATURALISTE
Fournisseur du Muséum d'Histoire naturelle de Paris

CHOIX CONSIDÉRABLE
d'Oiseaux Exotiques & Œufs
et d'Insectes de tous pays
pour Musées et Collections
USTENSILES POUR LES SCIENCES NATURELLES

13, Rue Bertin-Poirée, PARIS

IMPRIMERIE

Henri TESSIER

56, rue des Carmes, ORLÉANS

Ouvrages Scientifiques et Industriels

Publications Périodiques

BARÊMES, TABLEAUX
Catalogues, etc.

LIGUE FRANÇAISE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX
33, *Rue de Buffon*, 33 — *PARIS*. Bulletin mensuel.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Carnaval de Nice -- Tir aux pigeons de Monaco

Billets d'aller et retour de 1re et de 2e classe à prix réduits
de Paris, pour Cannes, Nice, Monaco, Monte-Carlo, Menton
délivrés jusqu'au 21 avril 1914

Ces billets sont valables 20 jours (dimanches et fêtes compris) ; leur validité peut être prolongée une ou deux fois de dix jours (dimanches et fêtes compris) moyennant le paiement, pour chaque prolongation d'un supplément de 10 °/o.
Ils donnent droit à deux arrêts en cours de route, tant à l'aller qu'au retour.

DE PARIS A NICE : 1re classe, **182 fr. 60** ; 2e classe, **131 fr. 50**

6e Année. — N° 60. 7 Avril 1914.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

DIRECTEUR :
A. MENEGAUX
Assistant d'Ornithologie au Muséum national d'Histoire naturelle.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : Le Dr R. DIDIER.

Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue (manuscrits, abonnements, demandes de renseignements) à M. A. MENEGAUX, 55, Rue de Buffon, PARIS

Prix de l'abonnement : 10 fr. par an

Le numéro : 85 centimes

Les Abonnements partent de janvier.

Smithsonian Institution
APR 16 1914

ORLÉANS
IMPRIMERIE H. TESSIER, 8 et 8 *bis*, Rue du Faubourg-Madeleine

1914

COMITÉ DE RÉDACTION DE LA REVUE POUR 1914

R. Babin, A. Bouvier, A. Chappellier, F. Daguin, L. Denise, R. Didier, P. Estiot, G. Etoc, A. Menegaux, P. Paris, X. Raspail, E. Simon, L. Ternier.

Les réunions du Comité et des Amis de la Revue, pour l'année 1914, auront lieu au **Laboratoire d'Ornithologie du Muséum**, *55, rue de Buffon*, le deuxième lundi de chaque mois : 11 mai, 8 juin, *6 juillet*, 12 octobre, 9 novembre, 14 décembre.

SOMMAIRE DU N° 60

Dr G. Bouet. — Liste des Oiseaux recueillis ou observés au Dahomey, de 1908 à 1911.
E. Coursimault. — Faune des Oiseaux chanteurs des environs de Vendôme.
Jean Didier. — Sur une chasse au Faucon en Chine.
P. Petitclerc. — Notes ornithologiques.
J. Cabanès. — Capture du Tichodrome échelette dans les Gorges du Gardon.

Notes et Faits divers.
L'Outarde barbue en Provence (J. L'Hermitte).
Arrivée du Rossignol à Saint-Pol-de-Mar (E. Tarré).
Importantes apparitions de Jaseurs de Bohême dans l'Europe Occidentale (Talamon, F. Lomont).
Sur la livrée des Jaseurs de Bohême (E. Anfrie).
Sur le Grèbe castagneux (M. de France).
A propos des Casse-Noix (van Jersel, F. Lomont).
Mise en activité de la loi hollandaise sur les Oiseaux (van Jersel).
La chasse au Condor dans les Andes.

Comptes rendus et Analyses.

Les articles étant signés, la Rédaction de la REVUE n'est responsable ni des opinions émises ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des notes et articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* n'est permise qu'avec l'indication d'origine.

TARIF DES TIRÉS A PART

4 pages	25 ex.	4 »	8 pages	25 ex.	5 50
—	50 —	4 25	—	50 —	6 »
—	100 —	5 »	—	100 —	7 »

Couverture, en plus des prix ci-dessus :

—	—	25 ex. 2 75
—	—	50 — 3 25
—	—	100 — 4 25

6e Année. — N° 60. 7 Avril 1914.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

Directeur : A. MENEGAUX.

LISTE DES OISEAUX RECUEILLIS OU OBSERVÉS AU DAHOMEY DE 1908 A 1911

par le Docteur G. Bouet.

La liste que je donne des oiseaux recueillis par mes soins ou observés au Dahomey est forcément incomplète. Je n'ai cru devoir signaler que les espèces dont j'étais parfaitement certain d'avoir établi irréfutablement la diagnose. Ceux qui me paraissaient douteux ont été rapportés en France et j'ai pu, grâce à l'extrême obligeance de M. Trouessart et de M. Menegaux, assistant d'Ornithologie au Muséum, dont depuis de longues années déjà le laboratoire m'est ouvert avec tant d'amicale cordialité, en vérifier ou en compléter, sous sa direction, l'identification.

Ayant pu consulter au Muséum une collection rapportée du même pays, en 1895, par M. Miegemarque, j'ai signalé les espèces recueillies par ce voyageur, espèces dont la détermination avait été faite par M. Oustalet.

Je pense un jour ou l'autre pouvoir compléter la liste des 141 espèces que j'ai établie pour le Dahomey et avec d'autres qui suivront pour la Côte d'Ivoire, le Soudan et la Casamance, faire un travail d'ensemble sur l'Ornithologie de nos possessions Ouest-Africaines. Ce sera la mise au point des notes prises au jour le jour, résultat de mes loisirs, pendant les quinze années que j'ai passées en nombreux voyages dans toutes les parties de notre Afrique Occidentale.

Je ne saurais oublier que c'est à mon vieil ami, le Dr Maclaud, dont l'excellent et si clair ouvrage sur « les Mammifères et les Oiseaux de l'Afrique Occidentale » fut mon livre de chevet et dont j'ai suivi la classification, que je dois d'avoir pu entreprendre ces modestes recherches.

RAPACES

Vulturidés.

1. **Pseudogyps africanus zechi** Erl. — Se rencontre parfois au Dahomey vers le 8° de latitude (Agouagon), mais seulement quand les cadavres d'animaux sont abandonnés en plein air. Bonne forme géographique.

2. **Neophron monachus** Temm. — Ne semble pas descendre au-dessous d'Abomey. Je ne l'ai jamais vu à Porto-Novo, ni à la Côte. Commun partout : Agouagon, Atchéribé, Abomey, Savalou, Djougou, Kouandé, Parakou, Kandy, Karimama.

Falconidés.

3. **Lophaetus occipitalis** Daud. — Agouagon (j'en ai possédé un en captivité). Assez commun dans le Moyen et le Haut-Dahomey (Montagne des Dassas).

Smithsonian Institution
APR 16 1914
National Museum

4. **Helotarsus ecaudatus** Daud. — Agouagon (j'en ai possédé un exemplaire adulte en captivité). Assez commun dans le Moyen et le Haut-Dahomey (Montagne des Dassas).

5. **Haliaetus vocifer** Daud. — Agouagon (Ouémé), Atcheribé (Zou). Assez fréquent dans les lagunes du Bas Dahomey.

6. **Gypohierax angolensis** Gm. — Porto-Novo, Cotonou, Ouïdah, Alladah (dans les palmeraies à *Elaeis guineensis*, dont il mange les graines), Agouagon, Savalou, Savé. Plus rare vers le Nord.

7. **Falco ruficollis** Sw. — Agouagon, 1911. Signalé aussi au Sénégal.

8. **Circus macrourus** (Gm.) juv. — Ajouagon, 1910.

9. **Milvus korschun** Gm. — Porto-Novo, Cotonou, Ouidah, Abomey, Agouagon, Atcheribé, Savé, Savalou, Djougou, Kouandé, Parakou, Kandy, Karimama. Excessivement commun partout. Déserte les abords des villages au moment de la ponte.

10. **Elanus cœruleus** Desf. — Porto-Novo (coll. de Miegemarque), Abomey, Agouagon.

Bubonidés.

11. **Bubo lacteus** Temm. — Agouagon, Montagne des Dassas.

12. **Bubo maculosus cinerascens** Guér. — Agouagon. Il est moins abondant que dans le Nord-Est de l'Afrique. Signalé aussi à Sierra Leone. Parasité par *Haematoproteus*.

Strigidés.

13. **Strix flammea** L. — Agouagon, Abomey, Porto-Novo.

14. **Scops leucotis** Temm. — Agouagon, 1910.

PASSEREAUX

Corvidés.

15. **Corvus albus** St-Mül (**C. scapulatus** Daud.) — Porto-Novo, Ouïdah, Bopa, Abomey, Agouagon, Savalou, Djougou, Kouandé, Parakou, Kandy.

16. **Cryptorhina afra** L. — Agouagon, Parakou, Kandy, Karimama, Gaya.

Oriolidés.

17. **Oriolus auratus** L. — Agouagon, entre Parakou et Kandy (janv. 1911).

Dicruridés.

18. **Discrurus assimilis divaricatus** Lcht. Agouagon (bords de l'Ouémé), Atcheribé (bords du Zou).

Prionopidés.

19. **Prionops plumatus** Shaw. — Abomey, Agouagon, Karimama.

Campophagidés.

20. **Campophaga phœnicea** Lath. — Agouagon.

Turdidés.

21. **Turdus pelios chignancoides** Seeb. — Becon (coll. Miegemarque).

Timéliidés.

22. **Xenocichla flavicollis** Sw. — Bopa (coll. Miegemarque), Agouagon, Atchéribé.

23. **Pycnonotus barbatus** Desf. — Cotonou, Porto-Novo (coll. Miegemarque), Abomey, Bopa, Agouagon, Savalou, Djougou, Parakou, Kandy.
24. **Melocichla mentalis** Schr. — Agouagon.

Laniidés.

25 **Telephonus senegalus** L. — Porto-Novo (coll. Miegemarque), Abomey, Agouagon, Kandy.
26. **Laniarius barbarus** V. — Agouagon.
27. **Corvinella corvina** Shaw. — Agouagon.
28. **Lanius collaris Smithi** Fras. — Porto-Novo (coll. Miegemarque).
29. **Lanius rufus** Briss. — Porto-Novo (coll. Miegemarque).

Nectariniidés.

30. **Cinnyris venusta** Shaw. — Agouagon, Savé.
31. **Cinnyris splendida** Shaw. — Agouagon, Savé, Porto-Novo.
32. **Cinnyris cuprea** Shaw. — Agouagon, Savé, Porto-Novo.
33. **Anthreptes aurantia** Verr. — Agouagon, Savé.

La liste des Nectariniidés du Dahomey que je donne ici est très incomplète, car malheureusement j'ai perdu la presque totalité des exemplaires que j'avais récoltés dans le Bas-Dahomey où cette famille est très largement représentée.

Hirundinidés.

34. **Hirundo rustica** L. — Pendant l'hivernage : Porto-Novo, Abomey, Atcheribé, Agouagon, Savé, Savalou.
35. **Hirundo senegalensis** V. — Porto-Novo, Cotonou, Abomey, Atchéribé, Agouagon, Savé, Parakou, Kandy, Karimama.

J'ai rencontré à Atchéribé, en juillet et août, une hirondelle dont j'ai malheureusement perdu les exemplaires recueillis alors. Sa teinte générale est blanc grisâtre et elle fréquente les mêmes localités que les deux espèces ci-dessus.

Motacillidés.

36. **Motacilla vidua** Sundev. — Porto-Novo, Cotonou, Ouïdah, Abomey, Atchéribé (Zou), Agouagon (Ouémé), Savalou, Savé, plus rare vers le Nord, Kandy, Adjara près Porto-Novo (coll. Miegemarque).
37. **Budytes flavus** L. — Agouagon, Savé, Atcheribé, Cotonou.

Fringillidés.

38. **Passer griseus** Vieill. — Porto-Novo, Cotonou, Abomey, Agouagon où il est rare, Kandy, Djougou, Karimama, Bodjécali, Gaya.
39. **Serinus hartlaubi** Bolle. — Porto-Novo, Abomey, Atcheribé, Agouagon, Savé, Parakou, Kandy. Cet oiseau est élevé en captivité par les Dahoméens qui le prennent adulte et le maintiennent dans des cages très étroites, seule condition, disent-ils, pour conserver à l'oiseau son chant.

Sturnidés.

40. **Pholidauges leucogaster** Gm. — Porto-Novo, Agouagon, Athiémé.
41. **Lamprotornis caudatus** Muller. — Abomey, Agouagon, Savalou, Djougou, Kouandé, Parakou, Kandy.
42. **Lamprocolius purpureus** Muller. — Abomey, Atcheribé, Agouagon, Savé, Kandy, Djougou.
43. **Lamprocolius chloropterus** Sw. — Atcheribé, Agouagon, Savé.

Viduinés.

44. **Vidua principalis** L. — Porto-Novo, Cotonou, Abomey, Atcheribé, Agouagon, Savé, Parakou, Djougou, Kouandé, Kandy.
45. **Steganura paradisea aucupum** Neum. — Agouagon.
46. **Penthetriopsis macrura** Gm. — Porto-Novo (toute la ligne du chemin de fer), Agouagon, Djougou, Savé, Kandy.
47. **Pyromelana flammiceps** Sw. — Atcheribé, Agouagon, Porto-Novo.
48. **Pyromelana franciscana** Isert. — Agouagon, Atcheribé.
49. **Spermestes cucullata** Sw. — Atcheribé, Agouagon, Savé, Porto-Novo.
50. **Lagonosticta senegala** L.— Agouagon, Parakou, Porto-Novo, Cotonou, Bopa, Abomey
51. **Lagonosticta minima** V. — Atcheribé, Agouagon.
52. **Hypochœra œnea** Hartl. — Agouagon, Atcheribé, Kandy.
53. **Œstrilda subflava** Hartl. — Agouagon.

Plocéidés.

54. **Hyphantornis cucullatus** P. L. S. Muller. — Porto-Novo (coll. Miegemarque), Cotonou, Abomey, Agouagon, Savalou, Djougou, Parakou, Kandy, Karimama.
55. **Sitagra brachyptera** Sw. — Atcheribé (Zou), Agouagon (Ouémé). Bords des fleuves Ouémé et Zou.
56. **Cinnamopteryx castaneofusca** Less. — Porto-Novo (coll. Miegemarque).
57. **Textor capitalis** Bp. — Atcheribé, Agouagon.

PICARIÉS

Irrisoridés.

58. **Irrisor erythrorhynchus guineensis** Rchw. — Agouagon, Parakou.

Upupidés.

59. **Upupa epops** Linn. — Agouagon.
60. **Upupa senegalensis.** — Agouagon. Se reconnaît à ses bandes marron vif et à la coloration des rémiges secondaires.

Cypsélidés.

61. **Cypselus affinis** Gray. — Porto-Novo, Agouagon (8° lat. toute l'année), Cotonou, Abomey, Parakou, Djougou, Savalou, Kandy, Kouandé, Karimama.
62. **Tachornis parvus** Less. — Porto-Novo, Agouagon, Bodjecali, Guéné (dans les rôniers ou *Borassus*).

Caprimulgidés.

63. **Macrodipteryx macrodipterus** Afz. — Agouagon, Savé, Parakou, Abomey.

Coraciidés.

64. **Coracias abyssinicus** Bodd. — Agouagon, Parakou, Bopa, Karimama.
65. **Coracias cyanogaster** Cuv. — Bodjécali (rôniers).
66. **Eurystomus afer** Lath. — Porto-Novo, Athiémé, Bopa, Agouagon, Parakou

Méropidés.

67. **Mellitophagus bullocki** Vieill. — Angora-Debou, Kandy (janv.).
68. **Merops albicollis** Vieill. — Agouagon, Athiémé (après la saison des pluies, nov., déc.), Porto-Novo (coll. Miegemarque).
69. **Merops nubicus** Gm. — Agouagon, Djougou, Parakou, Kandy (après la saison des pluies, nov., déc.).
70. **Merops viridissimus** Sw. — Agouagon.
71. **Merops malimbicus** Shaw. — Bas-Dahomey, Bopa, Athiémé, Cotonou, Porto-Novo (coll. Miegemarque).

Alcédinidés.

72. **Ceryle rudis L.** — Agouagon (Ouémé), Atcheribé (Zou).
73. **Ceryle maxima** Pall. — Agouagon (Ouémé).
74. **Ispidina picta** Bodd. — Porto-Novo (coll. Miegemarque), Agouagon (Ouémé), Atcheribé (Zou).

Bucérotidés.

75. **Bucorax abyssinicus** Bodd. — Djougou, Savalou, Savé, Agouagon, Kandy.
76. **Bycanistes cylindricus** Tem. — Vers le 9° lat. Nord, dans les galeries forestières des cours d'eaux.
77. **Lophoceros nasutus** Linn. — Porto-Novo, Abomey, Atcheribé, Agouagon, Savé, Savalou, Djougou, Kandy, Karimama.
78. **Lophoceros semifasciatus** Hartl. — Atcheribé (Zou), Agouagon (Ouémé).

Picidés.

79. **Mesopicus gœrtan** P. L. S. Muller. — Porto-Novo (coll. Miegemarque).

Capitonidés.

80. **Melanobucco bidentatus** Shaw. — Parakou, Kandy (janvier).
81. **Barbatula scolopacea** Less. — Adjara (coll. Miegemarque), Porto-Novo.

Cuculidés.

82. **Chrysococcyx cupreus** Bodd. — Porto-Novo, Agouagon, Bopa (coll. Miegemarque).
83. **Chryscooccyx klaasi** Steph. — Agouagon.
84. **Cuculus gularis** Steph. — Kandy 1911. C'est un jeune, car la poitrine est roussâtre, avec des stries noires ; les sous-caudales sont couleur isabelle pur.

Rare. Déjà signalé dans la Casamance par Verreaux.

85. **Coccystes caffer** Licht. — Porto-Novo (coll. Miegemarque).
86. **Centropus senegalensis** L. — Porto-Novo, Bopa (coll. Miegemarque), Cotonou, Abomey, Atcheribé, Agouagon, Savalou, Djougou, Parakou, Kandy, Kouandé.

Musophagidés.

87. **Turacus persa** L. — Agouagon (Ouémé), Atcheribé (Zou), Parakou, Kandy.
88. **Musophaga violacea** Isert. — Agouagon (Ouémé), Atcheribé (Zou).
89. **Schizorhis africana** Lath. — Porto-Novo, Athiémé, Bopa, Agouagon, Abomey, Atcheribé, Savalou, Djougou, Kandy, Karimama.

(A suivre.)

FAUNE DES OISEAUX CHANTEURS DES ENVIRONS DE VENDOME

par E. Coursimault (*Suite*).

Luscinia megarhyncha Brehm, 1831. *Rossignol ordinaire.* Migrateur et commun.

D'une renommée universelle, et de tout temps célébré par les poètes, cet oiseau arrive chez nous après la mi-avril. Il recherche les fourrés de ronces et d'ajoncs, les grandes haies, les taillis serrés à l'entrée des bois. C'est là, à quelques centimètres du sol, qu'il établit un nid de feuilles en forme de boule.

Pendant les belles nuits et les matinées de mai, quand sa femelle couve près de terre, le Rossignol se tient un peu plus haut, voltigeant de buisson en buisson, et réjouissant les alentours de ses strophes merveilleuses.

Tantôt ce sont des notes prestes et légères, toutes semblables, et suivies d'une finale vibrante :

tantôt une roulade d'une rapidité extrême « articulée avec une dureté de bon goût » ; tantôt une série de jolis coups d'archet doux, moelleux, qui s'enflent graduellement : *tu tu tu tu... toû toû toû... gou gou gou...*

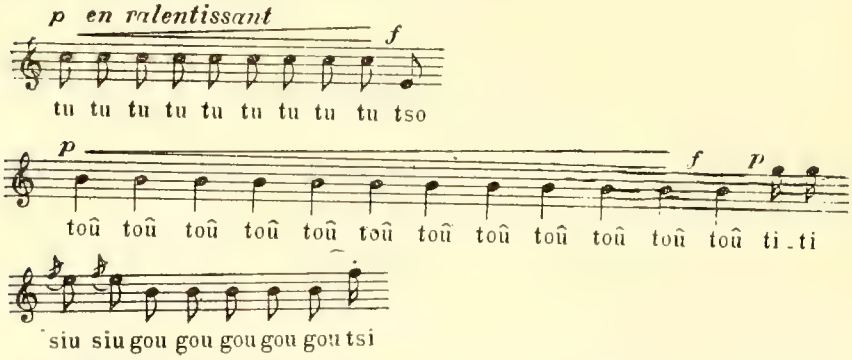

tantôt des notes fortement accentuées, moins douces que les précédentes : *ti ti ti tî tî tî...*

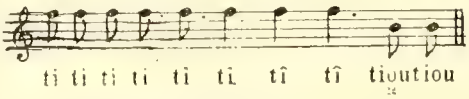

La strophe débute parfois par trois ou quatre soupirs pleins de tendresse et vraiment touchants, pour se continuer sur une phrase vive et mélodieuse :

La mélodie peut aussi se trouver au début, et elle est suivie alors de sons uniformes. Ex. :

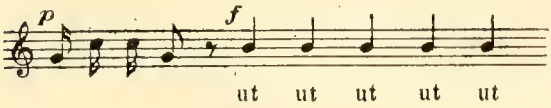

Fréquemment chaque strophe est ainsi à deux hémistiches très différents, qui se trouvent embellis l'un et l'autre par le contraste.

Ces périodes, séparées par de longs silences, reviennent tour à tour sans ordre absolu ; et l'oiseau peut répéter la même deux et plusieurs fois de suite. Chacune d'elles n'est pas invariable dans sa structure : en voici plusieurs, de finales différentes et qui commencent toutes par les mêmes soupirs que celle déjà notée :

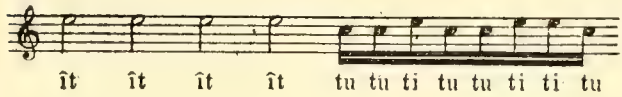

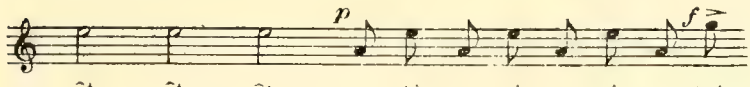

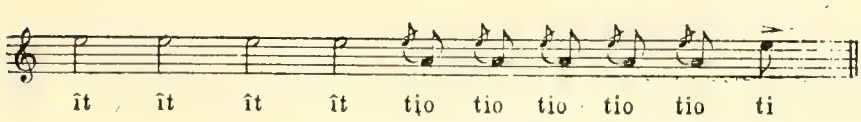

Les soupirs eux-mêmes peuvent différer d'intonation, et être suivis de finales identiques :

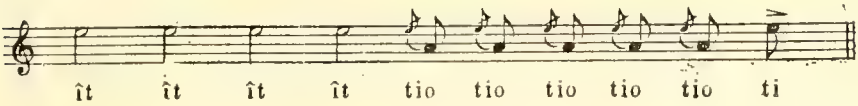

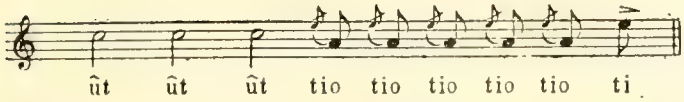

En comparant d'autres phrases on trouverait des différences analogues.

Le chant du Rossignol est donc très varié ; mais il possède toujours au même degré la pureté, la souplesse, le rythme, qui dénotent un artiste consommé, un maître. C'est surtout près des hautes futaies ou dans les vallées qu'il fait bon l'entendre, alors que les échos voisins donnent plus de force et d'ampleur à ses notes harmonieuses !

Ecoutons-le pendant qu'il en est temps, car vers le milieu de juin, une fois ses petits éclos, il restera silencieux. Bon père, il ne pensera plus qu'à nourrir sa couvée. A peine de temps à autre, quand on s'avancera vers son nid, il dira quelques *uit* sonores, suivis de gémissements profonds : *krrr krrr krrr.*

C'est un oiseau défiant, qui n'aime pas qu'on l'approche ; aussi faut-il mille précautions pour entrevoir entre les branches son dos roux, sa poitrine grisâtre et sa gorge puissante de chanteur. *(A suivre.)*

SUR UNE CHASSE AU FAUCON EN CHINE

par Jean Didier.

J'ai été témoin d'un fait très curieux près de Fêng-tien (Chihli) Chine. En traversant, en chemin de fer, une immense plaine inculte et dénudée, j'aperçus un Chinois fouillant les quelques buissons éparpillés de ci de là, suivi par un Faucon chasseur qui voltigeait à une quinzaine de mètres au-dessus de lui. Soudain un lièvre bondit hors d'un de ces buissons, détalant à toutes jambes, et suivi et chassé immédiatement par le Faucon. Ce dernier réussit à toucher le lièvre après une course d'environ 50 mètres. Ceci se passait tout à côté du train, de sorte que je pouvais suivre à merveille toutes les péripéties de la lutte. Après cette première attaque — le Faucon n'ayant pas réussi à arrêter sa proie — le lièvre doubla son allure et se précipita en droite ligne sur le train, affolé, puis, sans la moindre hésitation ou sans ralentir le moins du monde, passa dessous sans se faire une égratignure — car il faut dire aussi que les trains ne vont pas vite en Chine. — Mais le malheureux animal n'était pas encore descendu du talus de la voie qu'il était appréhendé et bien arrêté cette fois par l'oiseau chasseur.

Cette chasse est très commune en Chine, et du plus haut intérêt (1). Les Chinois, ne pouvant pas arriver à se procurer des fusils, s'y adonnent exclusivement. J'ai l'intention d'en faire une étude approfondie — en ce qui concerne la manière de chasser de ces oiseaux, leurs instincts et la manière de les dresser — je me ferai un plaisir d'envoyer ce travail à la *Revue Française d'Ornithologie.*

Pékin, le 20 janvier 1914.

NOTES ORNITHOLOGIQUES

(*extraites du carnet de chasse de* M. P. Petitclerc *et des lettres de ses correspondants, pour le deuxième trimestre de* 1913).

Le départ des Martinets s'est effectué ici (Vesoul), le 28 juillet, sans laisser de traînards.

Le 3 août, M. A. Guillemin, mon parent, en se promenant dans une forêt de sapins, au Gardot, près de Morteau (Doubs), lève une Bécasse (*Scolopax rusticola* Linn.) accompagnée de deux petits Bécasseaux.

Le 17, en gare de Gérardmer (Vosges), j'aperçois, posé sur le couvercle d'une lampe de wagon, un Moineau (*Passer domesticus* Briss.) frappé d'albinisme partiel. Il ne paraissait nullement sauvage.

---

(1) Le *Faucon sacré* est le Faucon de chasse par excellence, mais il est difficile à prendre, aussi le remplace-t-on souvent par l'*Autour des Palombes* dont les Chinois dressent les jeunes et les femelles. D'ailleurs, d'après David, ces deux espèces sont désignées par le même nom (*Hoang-yng*, Faucon jaune) (A. M.).

Le 27, de nombreuses Hirondelles de fenêtres, principalement (*Hirundo urbica* Linn.), commencent à se rassembler autour du château de Bouhans-les-Montbozon (Haute-Saône).

Pendant un déplacement à Champagnole (Jura), les 6 et 7 septembre, je compte 320 Hirondelles (*Hirundo urbica* et *H. rustica* Linn.) sur des fils télégraphiques accrochés au Grand Hôtel. On en voyait beaucoup d'autres voltiger dans les environs.

Le 10, je remarque que les Blongios nains (*Ardeola minuta*, Bp. ex Linn.) ont quitté l'étang de Vy-le-Ferroux.

Le 20, mon garde, J.-Bte Seltier, me montre 21 nids d'Hirondelles (*Hirundo urbica*) sous le toit d'une maison, à Vy-le-Ferroux ; ces nids étaient vides naturellement, mais, tout autour de nous, quantité d'oiseaux (j'en estime le nombre à plusieurs milliers) allaient et venaient sans discontinuer, en faisant entendre des cris assourdissants (1).

Pour donner une idée du nombre d'Hirondelles des deux espèces citées plus haut, qui tourbillonnaient dans la partie la plus élevée du village, je ferai observer que 4 fils télégraphiques, sur une longueur de plus de 200 mètres, étaient absolument couverts de volatiles. Jamais je n'avais assisté à pareil spectacle.

Pendant plusieurs jours, tout ce monde ailé est allé passer la nuit sur les roseaux de l'étang de Vy-le-Ferroux, pêle-mêle avec les moineaux du voisinage et des bandes d'Etourneaux.

Un premier départ a eu lieu ensuite le 29, et, à la date précise du 11 octobre, il ne restait plus aucune Hirondelle, tant à Vy-le-Ferroux qu'à Noidans, Raze, Traves, etc.

A partir du 10 octobre, on me signale quelques Bécasses et plusieurs passages de Ramiers (*Columba palumbus* Linn.). Au milieu d'une troupe d'environ 200 de ces mêmes oiseaux, des ouvriers travaillant sur la voie ferrée (ligne de Lure à Luxeuil) ont distingué, plusieurs jours de suite, un Ramier complètement blanc et en ont informé M. Léon Gross qui a eu l'amabilité de m'écrire à ce sujet.

Vers le 10 octobre également, un nommé Viderenne, cafetier à Mailley (Haute-Saône), tue un Casse-noix (*Nucifraga caryocatactes* Temm. ex Linn.) sur la « Roche », colline dominant le village.

Le 5 novembre, M. E. Pothelet m'apprend qu'il n'y a pas mal de Bécasses dans les bois de Beaujeu-Saint-Vallier (Haute-Saône) et qu'il vient d'en tuer 6. Il me signale aussi un fort passage de Vanneaux (*Vanellus cristatus*, Vieill.), mais ils ne se laissent pas approcher, partant à 3 ou 400 mètres du chasseur.

Il a eu l'occasion de rencontrer un magnifique Balbuzard (*Aquila haliætus* Temm.), sans pouvoir le saluer.

Le 13 décembre, il passe au-dessus de ma tête une immense bande de Corbeaux (*Corvus corone* Linn.) se dirigeant au Sud.

Le 16, autre passage de Pinsons (*Fringilla montifringilla* Linn.), puis de Canards (*Anas boschas* Vieill.), le 19.

Les 21 et 22, grande affluence de Bécasses dans les bois de Beaujeu, mais les taillis sont couverts de givre et il n'est possible ni d'entrer sous bois, ni de tirer (note de M. E. Pothelet).

On m'apporte le 24 un Jaseur de Bohême (*Bombicilla garrula* Temm.) tué

(1) Mon excellent correspondant, M. le Dr Rollier, prof. agrégé au Polytechnicum de Zurich (Suisse), m'a informé, de son côté, qu'en traversant, le 24 août, le village de Lamboing (Jura bernois) il avait vu, sous le toit d'une grange nouvellement bâtie, 32 nids d'Hirondelles. Tous avaient été habités pendant l'été.

la veille (dans une troupe de vingt individus) par un chasseur de Rosey (Haute-Saône) appelé Corne, près de la ferme de la Mangrotte.

Les froids et la neige nous arrivent à partir de ce même jour 24 décembre.

Dans les derniers jours de l'année, j'apprends la capture et la rencontre de plusieurs Jaseurs.

C'est d'abord M. E. Pothelet qui me fait savoir qu'il a envoyé au montage un très beau mâle adulte de ces jolis oiseaux, tué dans un jardin du port de Gray. M. L. Gross m'écrit ensuite que 15 Jaseurs ont été abattus à Vouhemans, près de Lure, pendant qu'ils se gorgeaient de baies d'épine blanche et de gui ; ils voltigeaient sans défiance dans les vergers et les buissons par groupes de 8 ou 10 oiseaux.

M. P. Petit, industriel, à Port-sur-Saône (Haute-Saône), me dit aussi avoir aperçu sur des arbres de son jardin une vingtaine de Jaseurs ; ils n'étaient nullement sauvages et poussaient des petits cris qu'il n'a pu m'analyser.

Enfin le 31, 5 Jaseurs sont encore vus par M. E. Pothelet dans sa propriété de Beaujeu.

C'est aussi le 31 au soir, dernier jour de l'année, que je trouve 7 autres Jaseurs pendus à l'étalage d'un marchand de primeurs de notre ville ; le matin même, j'aurais pu en voir 12 achetés à un coquetier de Noidan-les-Vesoul.

Dans les derniers jours de décembre, il y a eu un passage assez important de Jaseurs dans la haute vallée de l'Ognon.

M. Treille, pharmacien à Melisey (Haute-Saône), en a tué cinq d'un seul coup de fusil, sur une bande de 15 individus.

M. Pernot, de la même localité, en a tué au moins une dizaine ; à Montessaux, près de Melisey, M. Jeanney s'est emparé de trois ou quatre sujets, et, à Saint-Barthélemy, M. E. Lamboley, de plusieurs autres, dans des sapinières ; mon correspondant de Melisey m'apprend qu'un jeune chasseur de la même localité (nommé Cosseney) a bien détruit, à lui seul, une *centaine* de Jaseurs.

Beaucoup d'autres ont été tués dans la cour de l'usine de bourres de soie où on les attirait avec des branches de sorbier encore couvertes de fruits.

Dans les seuls environs de Melisey on a bien tué 250 à 300 de ces charmants oiseaux. Au commencement de leur arrivée, qui a coïncidé avec l'époque des grands froids de la semaine de Noël, ils étaient peu sauvages et faciles à aborder, mais par suite de la chasse qui leur fut faite, ils se tenaient à distance.

1914. — Dans les premiers jours du mois de janvier, M. Albert de Trévillers a rencontré 5 Jaseurs près du moulin de Chemilly (Haute-Saône), il les a approchés très facilement et en a abattu 4. Au moment où il les tirait, ces oiseaux *jasaient* beaucoup et picoraient du gui sur les arbres bordant la route de Chemilly au moulin.

A la même époque d'autres Jaseurs ont été capturés à Scye (Haute-Saône).

Enfin, M. Joseph Cersoy, de Fouvent-le-Haut, me fait savoir que le percepteur de ladite commune a tué 1 Jaseur ces jours derniers.

Depuis longtemps, tous nos chasseurs n'avaient assisté à un semblable passage de Jaseurs ; il est bien certain que ce qui l'a motivé, c'est le froid rigoureux et les chutes de neige qui, en refroidissant l'atmosphère et semant partout la disette, ont forcé ces gracieux passereaux à quitter les forêts du Nord de l'Europe et à gagner des contrées plus tempérées.

Vesoul, 16 janvier 1914.

CAPTURE DU TICHODROME ÉCHELETTE ♀ DANS LES GORGES DU GARDON A LA BAUME (GARD)

par J. Cabanès

Le 19 février dernier, je m'étais rendu dans le cañon du Gardon, à la Baume, à 15 kilomètres N.-O. de Nîmes, pour y constater la présence, ou plutôt la répartition de quelques familles ou groupements de Castors et y faire quelques autres recherches d'histoire naturelle. A cette occasion, j'avais pris mon fusil, espérant rencontrer aux bords de la rivière, dans cette gorge sauvage, quelque oiseau d'eau resté là après les grands froids que nous venons de subir dans notre Midi, et susceptible d'enrichir les collections de notre beau Muséum d'Histoire Naturelle.

Le soir, à la tombée de la nuit, en compagnie de deux amis qui avaient bien voulu me suivre, alors que nous nous retirions, nous disposant à traverser le cours d'eau en barque, j'aperçus au-dessus de la célèbre grotte préhistorique de Saint-Vérédème, creusée dans un immense escarpement de calcaire urgonien, haut de plus de 150 mètres, un oiseau qui, venu du sommet, descendit presque verticalement, papillonna quelques instants et se posa sur un quartier de roche à une hauteur d'environ 70 mètres au-dessus de nous. L'allure, et surtout les couleurs vives des ailes de l'oiseau (je crus entendre un cri, mais je n'affirme rien), attirèrent vivement mon attention et me parurent tout à fait insolites, je flairai aussitôt une rareté, à coup sûr une espèce que je n'avais probablement pas encore observée en pleine nature.

L'oiseau fut lestement sacrifié, et ce n'est qu'à grand peine que je parvins, m'accrochant aux arbustes, aux touffes d'herbes, aux saillies de la roche, à le recueillir sur le bloc abrupt où il était tombé parmi les herbes sauvages.

Il s'agissait, effectivement, d'un oiseau appartenant à une espèce rare et qui était venu se réfugier dans le cañon encaissé, à rochers escarpés, abrupts de notre torrent du Gardon, le Tichodrome échelette (*Certhia muraria* Lin. ; *Tichodroma muraria* Illig. ; *T. phœnicoides* Temm., Cresp. ; *Petrodroma muraria* Vieil. ; Grimpereau de murailles, Buffon.).

Un seul des deux exemplaires que possédât jusque-là le Muséum de Nîmes est accompagné d'une étiquette portant la mention un peu vague : Gard (coll. Crespon). L'autre est sans indication de provenance (Coll. Saint-Clément). C'est donc, comme document, au point de vue de la géographie zoologique, une excellente acquisition que vient de faire notre établissement.

Crespon (*Ornith. du Gard*), dont il faut toujours invoquer l'autorité quand il s'agit de notre faune méridionale, et surtout celle du Gard, n'a pas manqué d'observer chez nous le gracieux oiseau. Il le cite d'abord dans les Pyrénées, les Alpes et quelques endroits de la Provence qu'il préfère en été, émigrant plus au Midi en hiver. — En ce qui concerne plus particulièrement le Gard, il le cite sur les grands rochers qui bordent le Gardon, il l'a même rencontré quelquefois dans les carrières les plus rapprochées de la ville de Nîmes, et même non loin de la Tour Magne. Il prétend même qu'on lui donne les noms patois de *Grimpo-roc* (Grimpe-rochers) et de *Parpaïou*, *Parpaïoun* (Papillon). Mais est-ce bien à Nîmes ? dans le Gard ? J'en doute un peu, car cet oiseau, très rare chez nous, n'a pu, à mon sens, y recevoir d'appellation vulgaire.

Notre compatriote, M. de Chapel, ornithologiste distingué et excellent ami de notre Muséum, dont il est un des plus assidus donateurs, me fait

savoir que, par deux fois, il lui est arrivé de rencontrer le Tichodrome échelette dans le parc de son château de Cardet (Gard), mais que c'est là un fait très rare dans nos parages, et qu'il faut de grands froids pour que ce charmant oiseau descende des Alpes jusqu'à nous.

D'autre part, notre collègue, M. Albert Hugues, de Saint-Geniès-de-Malgoirès, pour qui l'ornithologie du Gard n'a pas de secrets, m'écrit qu'il a observé plusieurs fois le Tichodrome échelette aux environs de Russan, dans les rochers qui bordent le Gardon et contre les falaises du Castellas de Sainte-Anastasie. A Uzès, il a vu cet oiseau explorer minutieusement les murs du château ducal. Un distingué ornithologiste, ajoute-t-il, grand amateur de chasse, lui a déclaré que le Tichodrome échelette n'était pas très rare dans certains coins pittoresques de l'Ardèche.

Je crois bien qu'on ne rencontre plus guère ou même pas du tout le Tichodrome échelette dans le voisinage de la Tour Magne, et s'il nous arrive de le rencontrer sur quelques points de la gorge du Gardon, c'est toujours comme une rareté de notre faune que nous devons le considérer.

NOTES ET FAITS DIVERS

L'Outarde barbue en Provence. — Le 6 janvier dernier, alors que la neige couvrait notre pays, un intrépide chasseur marseillais, qui osa braver les rigueurs de la température, fut récompensé de son courage par l'heureuse capture de deux Outardes barbues (*Otis tarda* L.).

Le fait se passa sur la rive du Rhône qui fait face à la petite ville de Port-Saint-Louis ; les oiseaux paraissaient exténués et se laissèrent approcher sans trop de difficultés.

Malheureusement, l'heureux possesseur de ces deux belles pièces était amateur de bonne chère plus que d'histoire naturelle et les deux Outardes, dûment plumées et apprêtées, fournirent le plat de résistance d'autant de festins. Seules, quelques plumes purent témoigner de l'authenticité de la capture.

L'apparition en Provence de la grande Outarde n'est d'ailleurs pas exceptionnelle, bien que les captures n'en soient pas très abondantes ; je ne veux citer que le cas du peintre pastelliste Gouget qui, travaillant, il y a quelques années, non loin des Saintes-Maries-de-la-Mer (Camargue), assista aux ébats de deux de ces oiseaux, lesquels demeurèrent une grande partie de la matinée à peu de distance de lui. J. L'Hermitte.

Arrivée du Rossignol à Sant-Pol-de-Mar (Catalogne, Espagne). — L'arrivée de ce remarquable chanteur, sans égal parmi les artistes ailés du globe, est annoncée par le chant d'allégresse qu'il entonne en voyant de nouveau sa patrie, où il passa de belles journées au printemps et en été. Habitant la capitale, je tiens d'un ami, agriculteur, de Sant-Pol-de-Mar, les remarques suivantes sur les dates de l'arrivée du susdit oiseau à Sant-Pol-de-Mar (Espagne), côte maritime, à 40 kilomètres N.-E. de Barcelone :

1897, 8 avril ; 1898, 12 avril ; 1899, 10 avril ; 1900, 13 avril ; 1901, 16 avril ; 1902, 3 avril ; 1903, 3 avril ; 1904, 9 avril ; 1905 (l'observation manque) ; 1906, 8 avril ; 1907, 10 avril ; 1908, 15 avril ; 1909 (l'observation manque) ; 1910, 7 avril ; 1911, 11 avril ; 1912, 9 avril ; 1913, 10 avril.

Barcelone, février 1914. E. Tarré.

Importante apparition de Jaseurs de Bohême dans l'Europe occidentale *(suite)*. — *En Seine-et-Marne.* — Les premières bandes qui m'ont été signalées, sont celles qui sont venues s'installer à Barbizon, dans les propriétés en bordure de forêt.

Le garde de M. Moyse, voyant cet oiseau qu'il ne connaissait pas, en a tué un pour m'en demander le nom.

D'autres ont été tués dans les propriétés voisines, venant au gui pour en manger les baies. Du reste, leur estomac ne contenait que cela.

Un habitant de cette localité m'a dit en avoir vu une bande de plus de cent, d'autres des bandes de huit à quinze.

Le docteur Delattre en a eu un venant de Perthes, en Gâtinais, à 4 kilomètres environ de Barbizon.

Ces oiseaux étaient très peu sauvages. J'avais demandé à l'un des jardiniers qui recevait leur visite quotidienne de m'en tuer un de ceux qui avaient le plumage le plus brillant.

Ce sujet, que j'ai dans ma collection, est le seul. de tous ceux que j'ai vus, qui ait l'extrémité des rectrices rouges.

Les marchands de gibier des Halles en avaient par centaines venant, d'après leur dire, de Hongrie, et qu'ils cherchaient à vendre 0 fr. 60 ; chez Damoy, où plus de 300 sujets étaient en vente à la fois, le prix était de 0 fr. 30.

TALAMON.

Dans l'Est de la France. — La Meurthe-et-Moselle reçut particulièrement la visite de ces beaux oiseaux :

Des bandes de 200, 300, 500, 1.000 individus et plus, ont séjourné pendant un mois, près de Toul, et les pays environnants. Ces oiseaux s'aventuraient jusque dans les jardins de la ville, où en en tua un assez grand nombre. Un chasseur fit dix victimes d'un coup de fusil, qu'il n'apprécia malheureusement qu'en matière culinaire.

Beaucoup d'autres subirent le même sort, ces oiseaux trop confiants se sont fait massacrer. Ils se tenaient beaucoup sur les hauteurs, notamment au fort de Lucey, où les militaires les ont pas mal tiraillés. Un voiturier assura les avoir approchés d'assez près pour pouvoir les tuer à coup de fouet.

Mon père en reçut une vingtaine à préparer, dont de très jolis sujets.

Tous avaient mangé différentes baies (aubépine, genièvre, prunelle).

Le premier qui me fut adressé a été tué à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle), le 23 décembre 1913 : date qui coïncide avec l'envoi de plusieurs sujets que mon père reçut de Saint-Omer.

Le second fut expédié de Rogéville (M.-et-M.), le 2 janvier 1914 ; un troisième, de Bouconville (Meuse), le 14 janvier. C'est à ces dates également que mon père en reçoit de Toul. Il se fait aux abords de cette ville et pendant tout le mois de janvier des apparitions de 50, 100, 300, 500 individus et plus.

Des passages sont signalés à Rosières-aux-Salines, près Nancy. Dans les Vosges, à Saint-Dié, dans la Haute-Marne, près Langres.

Enfin après bien de vaines recherches, j'ai la joie d'en rencontrer une petite troupe de 20 à 25 à Manonville.

Le 29 janvier, à 9 heures du matin, le jeune Conte Alfred vient me signaler ces oiseaux perchés sur les arbres d'un petit chemin qui longe le bas du village. J'arrive au moment où les oiseaux quittent leurs perchoirs, et se dirigent dans un petit verger à environ vingt mètres des habitations. Je les approche à 25 pas, les Jaseurs sont à terre, sous de jeunes pommiers, très occupés à rechercher des débris de fruits, ils sont groupés très près l'un de l'autre ; un coup de feu sur eux en aurait détruit plus de la moitié, je veux avancer de quelques pas, mais les voilà qui s'envolent et se perchent sur différents arbres du jardin.

La plupart ont la huppe très relevée, d'autres l'ont complètement abaissée, ils se tiennent très renflés de leurs plumes, et presque droits.

Autant que j'ai pu les observer, dans ce court laps de temps, ces oiseaux me semblent assez turbulents, et volètent beaucoup à la manière des Gobe-Mouches, se posant à terre, se reperchant aussitôt d'une branche à l'autre.

Leur chant est un peu celui du *Cini* ou *Serin méridional* mais beaucoup plus doux, mélodieux et continu ; les sons sortent sans effort de la gorge. Le concert de 20 à 25 sujets est d'un bel effet symphonique. Imaginez de nombreuses petites clochettes de cuivre que l'on agiterai doucement, très doucement.

Mais les voici qui s'impatientent, ils vont partir, trois se trouvent au sommet d'un genévrier, la tentation est forte pour un naturaliste, et puis le but est tout autre que la perspective d'une brochette.

J'épaule, pan..., trois victimes tombent. La petite troupe prend son essor et va se repercher, à cent mètres, sur des bouleaux, elle sait qu'il en manque à l'appel

et semble attendre les trois retardataires. Hélas ! ils tardent trop à venir mais que d'autres morts laissera-t-elle dans sa longue randonnée.

J'ai ramassé mes victimes, dont un ♂ d'une grande beauté et deux ♀.

Je me dirige à nouveau vers le reste de la troupe, mais ils ont reconnu l'ennemi, et la bande disparaît plus petite vers le Sud. A l'autopsie des morts, je n'ai trouvé que des baies de genièvre.

Je n'ai plus rencontré d'autres Jaseurs et je reçus les trois derniers tués à Pont-à-Mousson le 1er février, 2 ♂ et une ♀.

Combien de ces beaux oiseaux ont quitté leur patrie ?

Combien la retrouveront ?

Il est pénible de songer que les morts qu'ils ont laissés aient servi à satisfaire l'appétit glouton des hommes.

Et quel triste souvenir de nous vont-ils emporter au-delà des monts !

Manonville, 13 février 1914. F. Lomont fils.

Sur la livrée du Jaseur de Bohême (*Ampelis garrulus* L.). — A l'occasion de nombreuses captures de ce migrateur, signalées cet hiver, un peu partout, de décembre en janvier, et en grande partie par les correspondants de notre Revue, il est regrettable que ces notes n'aient pas été complétées par quelques détails biologiques intéressants, mais il est encore temps, et rien n'est perdu.

En attendant, et malgré des observations personnelles forcément restreintes, je me permettrai d'en dire quelques mots :

Les premiers Jaseurs obtenus (en janvier 1888 !) ne possédant pas, sur les rémiges primaires, le V terminal caractéristique, me parurent tout d'abord (en m'appuyant sur Degland et Gerbe) être des jeunes après la première mue. Cette appréciation changea bientôt en recevant, toujours en janvier, un nouvel exemplaire, authentiquement jeune, celui-là, semblable il est vrai comme coloration, mais dépourvu de toutes palettes cornées et je dus reconnaître dans les précédents sujets, l'existence, dans cette espèce, d'une robe spéciale d'adulte en hiver, peut-être bien connue, mais à mon insu et non mentionnée par Degland et Gerbe et autres auteurs. Cette opinion fut fortifiée par l'examen d'un sujet ayant sur plusieurs rectrices un rudiment de palettes rouges, signes d'un âge déjà avancé.

La description du Jaseur mâle, chez ces auteurs, ne peut s'appliquer, du moins à mon avis, qu'à la robe d'adulte en été. Quant à la femelle dans la même saison, ce n'est pas exact, si j'en juge par un spécimen que j'ai sous les yeux, son plumage est tout semblable au mâle de même époque, quoique un peu moins développé surtout la huppe, et bien entendu, une plus faible taille. Il est souvent utile d'examiner soi-même.

Du reste, la différence entre les deux robes n'est pas encore très grande ; celle d'hiver que nous rencontrons actuellement n'a, en dehors de l'absence du trait blanc servant à former le V qui n'existe plus, que les parties jaunes plus pâles, les prolongements cornés des rémiges secondaires un peu plus courts et la teinte générale légèrement plus cendrée et c'est tout.

Je remercie les lecteurs de la Revue qui voudront bien exprimer leurs opinions personnelles sur ce sujet intéressant.

Emile Anfrie.

Sur le Grèbe Castagneux. — Je vous signale, à titre de curiosité, le fait suivant. Vers le milieu de novembre dernier, on a retrouvé mort, dans la mare d'une ferme, située près d'Etaples (Pas-de-Calais), un Grèbe castagneux (*Podiceps fluviatilis*, Bonap.). — Cette ferme ne communique avec aucun cours d'eau, et est distante de la mer d'au moins trois kilomètres. — Ainsi les Castagneux ne remontent pas toujours les rivières et canaux, comme on serait tenté de le croire, mais, malgré la petite taille de leurs ailes, ils peuvent fournir des vols assez importants. — On aurait levé dans la même mare, et vers la même époque, une Sarcelle, mais le fait est beaucoup moins rare. — La deuxième quinzaine de novembre avait été caractérisée par de fortes tempêtes Nord-Ouest. Sans doute l'état atmosphérique n'a pas été étranger à ce déplacement de sauvagines.

Arry (Somme). Maurice de France.

A propos des Casse-Noix. — Un de nos grands connaisseurs d'oiseaux, observateur et écrivain populaire renommé, M. Jac.-P. Physse, écrit, sur la migration actuelle, qu'il est vraiment étonnant que les nombreuses bandes de *Casse-Noix* appartiennent exclusivement à l'espèce dite de *Sibérie*. Ce qui est surtout remarquable parce qu'ils ont dû passer par des contrées habitées par la faune dite d'*Allemagne*.

(*Chasse et Pêche* fait la même observation à propos des *Casse-Noix* nombreux, vus et capturés en Belgique.)

M. Physse écrit en outre qu'on ne se rappelle pas avoir observé autant de *Jaseurs de Bohême* qu'actuellement sur la côte Nord occidentale de la Hollande. Il suppose qu'ils se rassemblent déjà pour leur retour vers les régions du Nord où ils vivent habituellement.

La Haye. Van Jersel.

Dans l'Est. — (14 octobre 1913) Casse-noix ♂ tué à Thiaucourt (Meurthe-et-Moselle) (graine de maïs dans le gésier).

Le 22, un individu est aperçu sur le ruisseau d'est à Manonville.

En novembre, un troisième est tué à Sezanne (Marne), le gésier contenait des larves.

Un autre Casse-noix est tué à Liverdun (Meurthe-et-Moselle) et quelques sujets à Toul.

A noter également le passage de Merles à plastron (*Turdus torquatus*) fin septembre.

Manonville. F. Lomont.

Mise en activité de la loi hollandaise sur les Oiseaux. — Les notes dans votre *Revue* du 7 et relatives à l'utilité ou à la nuisance de certains oiseaux, comme le *Cormoran* et le *Grèbe*, m'ont beaucoup intéressé. Il en résulte qu'en Extrême-Orient, comme en Suisse et partout ailleurs, il y a de grandes controverses sur ce sujet. Je n'oserais pas affirmer que la thèse du journal suisse « que les savants et connaisseurs d'oiseaux seraient les seuls compétents pour faire les lois de protection », soit absolument inattaquable.

Le Gouvernement néerlandais a, depuis le 1er janvier 1914, mis en activité une nouvelle *Loi sur les oiseaux*.

L'élaboration de cette loi est due à la collaboration d'ornithologues, savants et praticiens : docteurs en philosophie, écrivains ornithologues, oiseleurs, chasseurs, pêcheurs, laboureurs, fermiers, etc. Le labeur a duré bien longtemps et n'a nullement abouti à l'entente désirée. Cette question brûlante a occasionné d'aigres discussions pour arriver à un faible résultat, car la loi est extrêmement difficile à appliquer et en somme tout à fait inoffensive et insuffisante.

Les oiseaux décrétés comme nuisibles sont les suivants :

Le Cormoran (*Phalacrocorax carbo*) ; le Héron cendré (*Ardea cinerea*) ; l'Epervier commun (*Accipiter nisus*) ; l'Emerillon (*Falco merillus*) ; le Pigeon ramier (*Columba palumbus*) ; la Corneille noire (*Corvus corone*) ; la Pie (*Pica pica*) ; le Geai (*Garrulus glandarius*) ; le Moineau domestique (*Passer domestica*) ; le Friquet (*Passer montana*).

Comme j'ai été frappé de voir que ces oiseaux diffèrent de ceux regardés comme nuisibles en France, je vous ai cité les noms. Ainsi le *Héron cendré*, qu'on tolère chez vous, serait poursuivi chez nous.

La chasse au Condor dans les Andes. — A la suite d'une protestation formulée devant le Pouvoir exécutif par le Président de la Société Protectrice des Animaux, le Ministre de l'Agriculture s'est adressé au Gouverneur de la Province de Mendoza, afin de savoir si l'on peut tolérer les Condors dans les Andes ou bien s'il faut les détruire. Le docteur Ortega, dans une note détaillée adressée au Ministre, est d'avis que le Condor doit être combattu, car loin d'être utile, il cause de grands dommages aux troupeaux des régions des Cordillères.

Pour appuyer cette opinion, le Gouverneur de Mendoza ajoute que lui-même, comme éleveur de bétail voisin de « Los Andes », il a été continuellement ennuyé et

tracassé par ces terribles Rapaces qui sont un danger continuel planant au-dessus des nombreux troupeaux du Sud de cette province.

Le docteur Ortega pense que c'est aider au progrès que de contribuer à l'extermination de ces bêtes féroces, qui, même à l'état domestique, donnent libre cours à leurs instincts sauvages, aussitôt qu'ils flairent une trace de sang ou peuvent surprendre un berceau que la vigilance maternelle a abandonné momentanément.

Buenos-Aires, *La Prensa* du 25 janvier 1914.

COMPTES RENDUS ET ANALYSES

Verhandl. der Ornith. Gesellschaft in Bayern. Vol. XI, nº 4.

Schmitt et Stadler, sur la hauteur du Chant des Oiseaux (elle oscille entre 8 et 9 octaves) ; Besserer, le 3e essai de « baguage » de Mouettes rieuses en 1912 ; Laubmann, *Parus bokharensis* Lcht et ses formes géographiques dans le Turkestan ; comte Seilern, Desc. de 2 nouvelles formes du Sud-Est du Brésil (*Thamnophilus aethiop Kaponni, Capito tucinkae*) ; Hellmayr et Seilern, Deux nouvelles formes de Trinidad (*Vireo chivi vividior, Glaucis hirsuta insularum*) ; Hellmayr, Desc. de deux nouveaux Tangaras néotropicaux (*Compsocoma sumptuosa venezuelana, Alapetes pallidinucha papallactae*) ; Hellmayr, Rapport sur la section ornith. du Musée zoologique de Munich.

The Ibis. Xe série, vol. 1, nº 4, oct. 1913.

Seth-Smith, Notes on Birds around Mpumu, Uganda (174 espèces, 1 pl. d'œufs) ; Cole, Une visite à l'île Babel, rookery de *Puffinus tenuirostris brevicaudus* Gould ; Jourdain, Corrections au Cat. de la collection des œufs du Brit. Museum. Les cinq volumes publiés datent : I de 1910, II de 1902, III de 1903, IV de 1905, V de 1912. M. Jourdain indique diverses corrections à y faire. Cette collection n'est pas la plus importante du globe, puisqu'elle ne renferme que 3.890 espèces avec 69.828 œufs, tandis que dans celle de Nehrkorn, il y a 5440 espèces représentées ; Coll. Ingram, quelques remarques sur les Certhiidés européens ; Ogilvie-Grant, Une collection d'oiseaux du Sud de l'Abyssinie donnée au Brit. Muséum par Mc Millan (1re partie, 229 espèces) ; article nécrologique sur Ph. L. Sclater, avec la liste de ses travaux.

Professeur José Fuset Tubia, Aves de Cataluña, 246 pages et 81 figures. Extrait des Mémoires de la Real Sociedad Española de Historia Natural. Tomo VII, Memoria 6a avril 1913.

L'important ouvrage que vient de publier M. le Professeur José Fuset Tubia, sur les oiseaux de la Catalogne, intéressera tous ceux qui s'occupent de la Faune ornithologique du Midi de l'Europe.

Cette belle étude, bien illustrée d'exactes figures, donne une liste d'oiseaux qu'on pourra s'étonner voir se rencontrer dans une même contrée, si éloignée de leur habitat ordinaire. *Ampelis garrulus, Ortygometra porzana, Stercorarius longicaudus, Gavia arctica*, y sont venus s'abattre comme *Ardea verany, Phalacrocorax pygmaeus*, etc., etc. Des 277 espèces d'oiseaux décrites dans cet ouvrage nous signalerons parmi les plus intéressantes *Saxicola leucura, Sylvia subalpina, Sturnus unicolor, Pastor roseus, Pica cyanea, Caprimulgus ruficollis, Coccystes glandarius, Puffinus puffinus, Colymbus major* (Tarré), espèce nouvelle, *Somalina mollissima*, etc., etc.

La synonymie des espèces signalées par les divers auteurs modernes qui ont écrit sur les oiseaux espagnols facilite les recherches. Les captures récentes, observées par le naturaliste S. Soler y Tujol, ont trouvé place dans cet ouvrage, ainsi que les appellations populaires de chaque oiseau.

M. le Professeur José Fuset Tubia a droit à la reconnaissance des ornithologistes français qui, plus particulièrement que tous les autres, auront à consulter son excellente étude.

Albert Hugues.

Erratum :

Page 262, avant dernière ligne : après χελιδονι ajouter, *en grec moderne.*

ORLÉANS, IMP. H. TESSIER. LE DIR.-GÉRANT : A. MENEGAUX.

BULLETIN D'ÉCHANGE, OFFRES ET DEMANDES

Offres et Demandes

M. Marcot Charles, 23, Grande Place, à Marq-en-Barœul, près Lille, serait heureux d'échanger des correspondances avec amateurs-éleveurs de tous pays et d'entrer en relations avec ornithologues de la région du Nord pour faire des excursions.

Protection des Oiseaux. Nichoirs en bois de toutes sortes. Talamon, 77, rue Cardinet, Paris.

Un petit lot coléoptères divers dans la sciure, arrivés de Brazzaville, Congo Français, à échanger contre timbres. S'adresser Petit Aîné, 48, boul. Strasbourg, Paris.

A vendre au détail ou à échanger contre **timbres-poste** anciens de toutes provenances, une collection de **Monnaies anciennes argent et bronze** : Grecques ; Romaines consulaires et impériales ; Moyen-âge ; Royales françaises ; Baronnales ; Médailles et Jetons. G. Guignard, 6, rue des Fossés-St-Marcel, Paris.

Oisellerie Vve L. Fanton, 26, quai du Louvre, Paris.
Grand choix d'Oiseaux de cages et volières, Nourriture pour Oiseaux de toutes sortes.

M. Février, 19, rue Antoine-Gadaud, à Périgueux, Dordogne, désirerait acheter huit numéros (de 5 à 12) de la *Revue Française d'Ornithologie.*

BIBLIOGRAPHIE

Viennent de Paraître :

LESSON (R.-P.). — Articles d'Ornithologie parus dans l'*Echo du Monde Savant* de 1842 à 1845. Réimpression par A. Menegaux, 280 pages avec portrait de Lesson. Prix : 12 fr.50. S'adresser, 55, rue Buffon, Paris.

Les Explorations et les Voyages des Fourmis, par V. Cornetz, ingénieur civil. — Un volume in-16. Prix : 1 fr. 50 ; illustré de 83 dessins. — Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris.

On se fait communément des idées très fausses sur les Fourmis. Par une série d'observations ingénieuses et neuves, M. Cornetz montre que l'entre-aide chez les Fourmis n'est qu'une illusion. Le but de son petit volume, alerte, précis, largement illustré, est de mettre chacun à même de répéter ses expériences aux champs, dans un jardin, dans une cour d'école, etc., et d'arriver ainsi à des découvertes nouvelles. L'auteur indique avec précision comment sérier les expériences et noter les observations qu'on aura faites. C'est en somme un vrai petit manuel de recherche scientifique en plein air que nous donne ici M. Cornetz.

Cabinet d'Entomologie & d'Ornithologie

G. BAER

Successeur de Henri GUYON
NATURALISTE
Fournisseur du Muséum d'Histoire naturelle de Paris

CHOIX CONSIDÉRABLE
d'Oiseaux Exotiques & Œufs
et d'Insectes de tous pays
pour Musées et Collections
USTENSILES POUR LES SCIENCES NATURELLES

13, Rue Bertin-Poirée, PARIS

IMPRIMERIE

Henri TESSIER

56, rue des Carmes, ORLÉANS

Ouvrages Scientifiques et Industriels

Publications Périodiques

BARÈMES, TABLEAUX
Catalogues, etc.

LIGUE FRANÇAISE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX
33, *Rue de Buffon*, 33 — *PARIS*. Bulletin mensuel.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Vallée du Rhône

MONUMENTS ANTIQUES

Le touriste dont l'itinéraire du voyage comprend la traversée de la Vallée du Rhône, ne doit pas manquer de s'arrêter pour visiter les monuments antiques.

Un arrêt est obligatoire à Avignon ou à Arles pour faire l'*Excursion des Baux* par Saint-Rémy, les Baux, Montmajour.

Le service quotidien de correspondance P. L. M. par cars-automobiles, qui fonctionnera cette année, du 15 mars au 1er juin, entre Avignon et Arles, permet de faire cette merveilleuse excursion dans les meilleures conditions de confort et de rapidité.

En voici l'horaire :

Avignon	départ	7 h. 30
Arles	arrivée	12 h. »
Arles	départ	14 h. »
Avignon	arrivée	18 h. 30

Prix, dans chaque sens : 15 francs par personne.

1° Train spécial à marche rapide, les 9 et 10 avril, permettant la visite de **Lausanne** et du **Lac de Genève.**

Prix (tous frais compris) : 1re classe, 60 fr. ; 2e classe, 50 fr. ; 3e classe, 37 fr. 50.

2° Excursion de **trois semaines en Italie,** du 13 avril au 4 mai, permettant la visite de la Côte-d'Azur.

1re classe, 655 fr. ; 2e classe, 565 fr.

3° Voyage **d'un mois en Italie,** permettant de visiter toutes les villes intéressantes et leurs environs.

1re classe, 1.035 fr. ; 2e classe, 935 fr.

4° Visite de la **Corse en Automobile.** — 1re classe, 500 fr.

N. B. — Les prix ci-dessus comprennent : les billets de chemins de fer, le logement, la nourriture, les transports en bateaux, etc., sous la responsabilité de l'Agence.

Pour tous renseignements et adhésions, s'adresser au *Bureau des Voyages Praques*, 5, rue de Rome, à Paris.

6e Année. — N° 61. 7 Mai 1914.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

DIRECTEUR :
A. MENEGAUX
Assistant d'Ornithologie au Muséum national d'Histoire naturelle.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : Le Dr R. DIDIER.

Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue (manuscrits, abonnements, demandes de renseignements) à M. A. MENEGAUX, 55, Rue de Buffon, PARIS

Prix de l'abonnement : 10 fr. par an

Ce numéro : 1 fr. 25

Ce numéro est accompagné de huit pages supplémentaires.

Les Abonnements partent de janvier.

ORLÉANS
IMPRIMERIE H. TESSIER
8 *bis* et 8 *ter*, Rue du Faubourg-Madeleine

1914

Smithsonian Institution
MAY 19 1914
National Museum

COMITÉ DE RÉDACTION DE LA REVUE POUR 1914

R. Babin, A. Bouvier, A. Chappellier, F. Daguin, L. Denise, R. Didier, P. Estiot, G. Etoc, A. Menegaux, P. Paris, X. Raspail, E. Simon, L. Ternier.

Les réunions du Comité et des Amis de la Revue, pour l'année 1914, auront lieu **au Laboratoire d'Ornithologie du Muséum,** *55, rue de Buffon,* le deuxième lundi de chaque mois : 11 mai, 8 juin, *6 juillet,* 12 octobre, 9 novembre, 14 décembre.

SOMMAIRE DU N° 61

Comte de Zedlitz. — Notes sur les Oiseaux observés et recueillis en Algérie par M. Spatz et par moi (1912-1913) *(suite).*
Magaud d'Aubusson. — L'âge des Perdrix.
Dr Deleuil. — Les variations du plumage chez le Pitchou provençal.
A. Hugues. — La nidification du Merle noir dans le Gard.
A. Menegaux. — II. Essais d'acclimatation et de domestication.

Notes et Faits divers.
Sur la Fuligule Nyroca (J.-B. Samat).
Sur l'Alouette de Sibérie (Van Jersel).
Encore le Jaseur de Bohême (Babin, Van Jersel, J.-B. Samat).
L'Avocette hivernant en Hollande (Van Jersel).
Le *Looping* chez les Oiseaux (Dr Deleuil).
Protection des Paradisiers.
Passage anormal du Chevalier brun dans le Calvados (L. Brasil).
Quelques cas d'albinisme (L'Hermitte).

Les articles étant signés, la Rédaction de la REVUE n'est responsable ni des opinions émises ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des notes et articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* **n'est permise qu'avec l'indication d'origine.**

TARIF DES TIRÉS A PART

4 pages	25 ex.	. . . . .	4 »	8 pages	25 ex.	. . . . .	5 50
—	50 —	. . . . .	4 25	—	50 —	. . . . .	6 »
—	100 —	. . . . .	5 »	—	100 —	. . . . .	7 »

Couverture, en plus des prix ci-dessus : 25 ex. . . . 2 75
— — 50 — . . . 3 25
— — 100 — . . . 4 25

6e Année. — N° 61. 7 Mai 1914.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

Directeur : A. MENEGAUX.

NOTES SUR LES OISEAUX OBSERVÉS ET RECUEILLIS EN ALGÉRIE, PAR M. SPATZ ET PAR MOI D'AVRIL A JUILLET 1912 ET DE JANVIER A JUILLET 1913

par le comte de Zedlitz (*suite*)

80. **Sylvia deserticola** Tristr.

C'est en hiver seulement qu'on trouve cette espèce dans le désert; M. Spatz en a récolté une jolie série sur le plateau de Tadmeit. La région où elle niche est située au nord de l'Atlas. J'ai une ponte provenant des jardins de Lambèse, 13-V-13.

81. **Agrobates galactodes galactodes** Temm.

Extrêmement nombreux dans tous les oasis du sud entre Biskra et Ouargla. A Biskra, ce Rossignol est migrateur, la ponte commence en avril.

82. **Scotocerca inquieta saharae** Loche.

Au bord de la « Sebkha » salée ce Naim fréquente les buissons minuscules. Toujours bien caché, on le voit parfois pendant une seconde se glissant à ras du sol d'une plante à l'autre, et ressemblant alors tout à fait à une souris. Ses plantes préférées sont *Limoniastrum* et *Halocnemon*. Il s'avance assez loin dans le désert, j'ai des ♂♂ de Ngoussa (20 kilomètres au Nord d'Ouargla), 5-V et de Hassi-bou-Chesana, 13-VII-12. Sur la route Biskra-Bordj-Sâada, j'ai trouvé des jeunes le 16-IV-13.

83. **Cisticola cisticola arquata** Mull.

Vient du sud de mars à avril. Du 20-V au 3-VI près d'Aïn-Mokra, dans les champs d'avoine, j'ai entendu tous les jours les ♂♂ chantant, et j'ai recueilli une petite série d'adultes et une couvée assez fraîche de 4 œufs, le 22-V, avec le petit nid fabriqué de toiles d'araignées, suspendu entre de longues tiges d'herbe.

84. **Crateropus fulvus fulvus** Desf.

Habitant le bord du désert, surtout les grands buissons de jujubier, ce Merle est en Algérie — à ce qu'il me semble — remarquablement plus rare qu'en Tunisie. De petites bandes se montrèrent entre Touggourt et Ouargla vers la fin d'avril 1912.

85. **Turdus viscivorus deichleri** Erl.

Voilà bien l'une des espèces les plus rares parmi toutes celles qui nichent en Algérie. Pour m'exprimer plus exactement, l'oiseau même n'est pas, à vrai dire, excessivement rare aux environs de Batna et de Lambèse, mais

MAY 19 1914

il faut d'abord connaître les localités spéciales qu'il préfère, ensuite être très habile et avoir un peu de chance, pour attraper l'oiseau qui se cache à merveille, soit qu'il se pose dans un buisson, soit qu'il parte en volant. Aussi, suis-je très fier d'avoir pu récolter un couple près de Batna le 15-V. M. Hilgert trouva un nid ne contenant pas encore d'œufs, le 11-V 1911, non loin de Lambèse. Il y aurait peut-être à faire une distinction entre la race du Maroc et celle d'Algérie et de Tunisie (typique), seulement le nombre des spécimens dans toutes nos collections est encore insuffisant.

86. **Turdus merula mauritanicus** Hart.

Le Merle noir, habitant le sud, a la queue et l'aile en moyenne plus longues que celui du nord. En outre le bec (du moins en printemps) est *rouge-orange* et non *jaune-orange*. C'est un oiseau caractéristique des palmiers, car il niche partout dans les oasis de la région de Biskra, à El-Kantara comme dans les jardins de Tilatou et de Maafa dans l'Aurès. Je n'ai malheureusement pas pu constater, si les Merles de Batna appartiennent encore à cette forme méridionale. Dès le 10-IV j'ai vu, dans des palmiers et des figuiers, un assez grand nombre de nids contenant en général des petits, plus rarement des œufs.

87. **Turdus merula algirus** Madar.

La forme septentrionale un peu plus petite est commune dans les bois autour d'Aïn-Mokra, où j'ai recueilli une petite série et même encore un œuf le 3-VI-13.

88. **Monticola solitarius solitarius** L. (= *M. cyanus* auct.).

En avril et mai, j'ai entendu son chant superbe, partout où de grands rochers s'élevaient dans la région d'El-Kantara, surtout à l'est du village, en outre dans la gorge de Tilatou et celle de Maafa. L'oiseau même est un peu difficile à attraper ; j'en ai tiré un couple, ce qui est suffisant.

89. **Monticola saxatilis** L.

J'ai vu un seul spécimen au col de Sfa, au nord de Biskra, le 14-IV. D'après Rothschild et Hartert, le Merle de roche niche sur les montagnes du Nord, par exemple au Dj.-Mahmel.

90. **Saxicola** (Oenanthe) **oenanthe oenanthe** L.

Commun dans le sud, lors du passage en mars et avril. Spatz a trouvé ce traquet hivernant sur le plateau de Tadmeit, quelques-uns restent dans le désert jusqu'en mai ; je possède ♂♀♀ Ouargla 9—15—20-V-12.

91. **Saxicola** (Oenanthe) **oenanthe leucorrhoa** Gm.

La forme arctique, aux ailes plus longues, apparaît assez rarement en hiver ou lors de la migration en printemps. Spatz a trouvé une ♀ en février 1913 en plein désert ; Rothschild et Hartert citent un ♂ tué à Biskra le 22-III-08.

92. **Saxicola** (Oenanthe) **isabellina** Cvetzsch.

Cette espèce absolument orientale hiverne en général en Egypte et dans les régions voisines, jusqu'à l'Afrique orientale; en Tunisie on l'a constatée de temps en temps (entre autres moi-même, voir *J. f. O.* 1909, p. 125, 126) ; en Algérie elle est évidemment encore plus rare. Grâce à M. Spatz je possède deux spécimens recueillis pendant l'hiver de 1913 sur le plateau de Tadmeit.

93. **Saxicola** (Oenanthe) **deserti homochroa** Tristr.

C'est le Traquet le plus commun dans toute la région de Biskra. J'ai déniché une ponte de 4 œufs frais le 18-IV à côté de la route Biskra-Bordj-Sâada. Le nid se trouvait dans un trou à 10 centimètres environ de profondeur.

94. **Saxicola** (Oenanthe) **hispanica hispanica** L.
(= *Saxicola stapazina* auct.).

De passage en avril dans le sud, niche au nord de l'Atlas. Nid contenant 3 œufs frais le 12-V-13, près de Lambèse sur une colline aride et pierreuse. Je suis absolument convaincu que les ♂♂ à gorge noire et ceux à gorge blanche sont des variations individuelles de la *même espèce*, se trouvant mélangés très irrégulièrement. D'un coup de fusil, par exemple, nous avons abattu dans les ruines de Lambèse deux spécimens, dont l'un avait le jabot noir, l'autre blanc.

A l'époque des migrations on trouve parfois en Algérie aussi la forme orientale, *Saxicola hispanica xanthomelaena* Hempr. Ehrbg

95. **Saxicola** (Oenanthe) **moesta** Licht.

Fréquente les régions sablonneuses entre Biskra-Tolga et Biskra-Bj-Saâda et niche dans les trous d'une sorte de rat (*Psammomys robustus* Loche). Dès le 12-IV-13, j'ai vu et tiré des jeunes.

96. **Saxicola** (Oenanthe) **lugens halophila** Tristr.

Niche dans les petites falaises, sur les bords des rivières descendant des montagnes, et qui sont à sec pendant la plus grande partie de l'année. En avril, j'ai souvent observé les parents nourrissant les petits.

97. **Saxicola** (Oenanthe) **leucura syenitica** Heugl.

Le Grand Traquet noir est un oiseau caractéristique de la montagne sans végétation prononcée; il habite toute la région de Biskra à El-Kantara. J'ai recueilli le premier jeune, capable de voler assez bien, le 14-IV, plus tard j'en ai vu fréquemment. Ponte de 5 œufs frais, El-Kantara, 5-V; ponte de 3 œufs un peu aberrants, Tilatou, 3-V-13.

98. **Saxicola** (Oenanthe) **leucopyga aegra** Hart.
(*Nov. Zool.* vol. XX, 1913, p. 55.)

Ce Traquet est typique pour le désert, spécialement la « Hammada ». J'en doit à M. Spatz une belle série.

99. **Pratincola** (Saxicola) **rubetra spatzi** Erl.

Passe près de Biskra et El-Kantara en très grand nombre pendant tout le mois d'avril, plus rarement en mai. Tué à Lambèse en mai. Quant à la nidification, je n'ai pu faire aucune observation.

100. **Pratincola** (Saxicola) **torquata rubicola** L.

Bien rare, quelques spécimens furent constatés dans les pâturages près d'Aïn-Mokra à la fin de mai et au commencement de juin. Ayant observé un ♂ plusieurs fois de suite au même endroit, je soupçonne qu'il y nichait. Un ♂ fut tué.

101. **Phoenicurus ochrurus gibraltariensis** Gm. (= *Ph. tithys* auct.).

De passage, une ♀ de Tithys fut tuée le 14-IV-13 à Fontaine-Chaude, près de Biskra.

102. **Phoenicurus phoenicurus phoenicurus** L.

J'ai constaté que cette forme européenne est assez commune dans le sud, lors du passage, en avril. Il est curieux que je n'ai pu obtenir un seul spécimen de *Ph. ph. algeriensis* Kldt., quoi qu'on assure qu'il est plus facile de recueillir cette forme indigène d'Algérie.

103. **Diplootocus moussieri** Olphe-Gaill.

Passe dans le sud en mars et avril, niche dans les forêts de l'Atlas. Très commun dans la région de Batna et Lambèse. Parmi une série de pontes normales, nous en avons trouvé deux, contenant des œufs d'un blanc pur et non bleus, Lambèse, 13-V, 13. Il y a une vingtaine d'années, M. le professeur A. Kœnig a eu la même chance, près de Batna, 29-IV-1892 (*J. f. O.*, 1895, p. 307).

104. **Luscinia megarhyncha megarhyncha** Br.

Les Rossignols sont excessivement nombreux dans tous les jardins et bosquets près d'El-Kantara et de Batna. Les gorges de Tilatou et de Maafa résonnent de leurs chants multiples. Niche partout au nord de l'Atlas ; une ponte de 6 œufs (!) fut encore trouvée à Aïn-Mokra le 23-V.

105. **Erithacus rubeculus witherbyi** Hart.

Nullement commun, niche probablement dans les broussailles couvrant le sol au pied des grands eucalyptus à Aïn-Mokra. Vu des petits, mais pas d'œufs.

106. **Troglodytes troglodytes kabylorum** Hart.

Du 3 au 6-IV, j'ai entendu plusieurs ♂♂ chantant dans les buissons, près de Mustapha Supérieur (Alger), surtout dans le « Bois de Boulogne ». M. Hilgert et moi, nous avons constaté positivement leur identité.

107. **Hirundo rustica rustica** L.

Niche partout dans le nord. J'ai constaté 3 à 4 couples nichant dans la gare de Fontaine-de-Gazelles (Biskra-El-Kantara) le 15-IV, donc dans ce cas au Sud de l'Atlas. Parmi les bandes énormes passant à Biskra en avril se trouvaient des individus assez nombreux malades de faim ou de fatigue. A une heure environ de l'oasis, j'en ai même trouvé qui étaient morts.

108. **Delichon urbica urbica** L.

Une série de 7 ♂♂, 2 ♀♀, Ouargla, 14-19-V-12, comprend exclusivement des spécimens appartenant à cette forme européenne. Ce sont probablement, à mon avis, des oiseaux nichant dans l'extrême nord de la Skandinavie ou de Russie, qui s'attardent ainsi dans le Sud.

109. **Delichon urbica meridionalis** Hart.

Niche en très grand nombre dans les rochers de Tilatou, El-Kantara et Mâafa. Dans le nord une colonie assez nombreuse habitait dans les maisons d'Aïn-Mokra, surtout à la gare. Couvée fraîche de 5 œufs le 1-VI.

110. **Riparia riparia riparia** L.

De passage dans le sud, en mars-avril. Deux mâles absolument typiques furent encore recueillis par M. Spatz près d'Ouargla les 16-17-V-12.

111. **Riparia rupestris** Scop.

Fréquent dans les gorges de Tilatou et Mâafa ; niche dans les trous des rochers.

112. **Apus melba melba** L.

Niche aux mêmes places que *R. rupestris* ; en outre très commun dans la gorge du Rhoumel à Constantine.

113. **Apus murinus brehmorum** Hart.

Niche fréquemment dans le Gara-Krima au sud d'Ouargla ; je possède 14 spécimens provenant de cette région. Les oiseaux habitant le nord de l'Algérie et de la Tunisie ressemblent absolument à ces enfants du désert.

114. **Caprimulgus europaeus meridionalis** Hart.

Observé et tiré le 12-V dans une forêt de sapins au-dessus de Lambèse.

115. **Caprimulgus aegyptius saharae** Erl.

Observé une seule fois par M. Spatz le 18-VII-12. à Bled-el-Ahmar de grand matin.

116. **Merops apiaster** L.

Passe en grandes bandes à l'oasis de Biskra en avril ; niche partout de Biskra à la côte du nord. Je l'ai constaté par exemple en juin, sur le bord du lac Fetzara.

117. **Merops persicus chrysocercus** Cab.

Le Chasseur d'Afrique vert n'est pas commun du tout. Dans toute la Tunisie, comme dans une grande partie d'Algérie, on le chercherait en vain, tandis qu'on le verra régulièrement dès la mi-avril sur la route Biskra-Touggourt-Témacin. Je possède une grande série recueillie là le 16-25-IV.

118. **Upupa epops epos** L.

M. Hartert et moi, nous sommes d'accord pour regarder le nom de « *pallida* Erl. » comme simple synonyme d' « *epops* ». En avril la Huppe n'est pas rare dans les oasis. Elles sont, à mon avis, toutes de passage. Un ♂ ad. fut encore rapporté d'Ouargla le 9-V-12 par M. Spatz.

119. **Coracias garrulus garrulus** L.

Dès le 22-IV, j'ai vu des migrateurs à peu près journellement près de Biskra et d'El Kantara. Niche dans les forêts de Batna.

120. **Alcedo ispida pallida** Br.

Bien que nichant dans la vaste région située de la côte jusqu'à Biskra, le Martin-pêcheur n'est pas du tout commun. Ma collection ne renferme que deux spécimens de Constantine, gorge du Rhoumel.

121. **Iynx torquilla torquilla** L.

Le Tord-col européen passe en avril. Tous mes spécimens collectés dans le sud appartiennent à cette forme.

122. **Iynx torquilla mauretanica** Rothsch.

Un Tord-col chantait vivement dans le jardin de notre domicile, à Aïn-Motra, à la fin de mai. Nous n'avons pas trouvé le nid, mais je ne doute pas qu'il fût dans le voisinage. Il est certain que la sous-espèce qui niche en Algérie n'est pas très commune.

123. **Cuculus canorus canorus** L.

Un ♂ tué le 23-IV-1913 à Beni-Mora, près de Biskra, appartient à la forme européenne. Par malechance, je n'ai pu trouver l'oiseau nichant en Algérie, *Cuculus canorus minor*, A. E. Br.

124. **Syrnium aluco mauritanicum** Whit.

Cette Hulotte est rare, car on n'en trouve, dans toutes les collections connues, qu'un petit nombre de spécimens. Une ♀ fut tuée par mon préparateur à Aïn-Mokra le 1-VI-1913, elle était en compagnie de deux ou trois autres individus, probablement ses jeunes.

125. **Bubo bubo desertorum** Erl.

Le Grand-duc pâle du désert est des plus rares dans nos collections. MM. Rothschild, Hartert et Hilgert ne l'ont jamais aperçu, malgré toutes leurs recherches. M. Spatz, par une chance spéciale et connaissant à merveille, grâce à l'expérience acquise en Tunisie, les localités que fréquente ce Hibou, trouva un nid avec deux jeunes, le 10-V-1912, sur le Gara Krima (environ 12 kilomètres au sud d'Ouargla), ensuite deux jeunes, le 27-V-1912, sur une petite montagne près de Hassi Medjira (environ 50 kilomètres au sud d'Ouargla) ; enfin, en avril 1913, encore près d'Ouargla, un nid contenant un jeune. L'un des oiseaux, juv. de 1912, mort plus tard pendant le voyage, se trouve dans ma collection, en outre, je possède un mâle et une femelle ad. des environs de Gafsa (Tunisie).

Il est probable que la forme plus septentrionale, *Bubo bubo ascalaphus* Savigny, niche par ci par là, dans l'Atlas algérien ou la Kabylie ; sans aucun doute elle doit être assez rare, car ni MM. Rothschild, Hartert et Hilgert, ni M. Spatz et moi n'avons trouvé un nid. Un beau spécimen, tué tout près d'El Kantara, se trouve empaillé dans la salle de l'hôtel Bertrand.

126. **Strix alba alba** Scop.

Le nom de « Tyto », introduit par M. Hartert dans la nomenclature pour remplacer « Strix » d'après la loi de priorité, a donné lieu à une petite controverse, M. Reichenow a pris parti en faveur de « Strix » (*Orn. Monatsber.*, 1913, XI, p. 174). Etant absolument de son avis, je suis heureux d'avoir l'occasion de me servir du nom employé depuis si longtemps comme « terminus technicus » correct.

J'ai trouvé cette belle Chouette blanche pas trop rarement, près d'Alger, et dans les environs de Constantine jusqu'à Saint-Charles, d'où je rapporte cinq spécimens.

127. **Athene noctua numida** Lev.

Cette Chevêche habite le pays au nord de l'Atlas. Un ♂ tué dans les ruines de Lambèse, le 11-V, n'est pas bien typique, plutôt intermédiaire entre « *numida* » et la forme méridionale, « *saharae* ». Un oiseau provenant de Constantine est bien typique.

128. **Athene noctua saharae** Kldt.

Cette forme pâle, tout à fait couleur de sable, fréquente, au sud de Biskra, les bords des oueds où elle niche évidemment. J'ai tué un spécimen à la place exacte près du Bj. Saada, d'où provient le type décrit par M. Kleinschmidt.

129. **Scops (Otus) scops scops** L.

D'après MM. Rothschild et Hartert, le nom de M. de Tschusi « *erlangeri* », donné aux oiseaux habitant le sud, devrait être regardé comme un simple synonyme. Ce Hibou en miniature fait entendre son chant rappelant une clochette en argent, partout dans les oasis situés entre Touggourt et El Kantara, dès 4 heures de l'après-midi environ, s'il fait beau temps, jusqu'au lever du soleil. Il est excessivement difficile à voir, à cause d'un mimétisme remarquable.

130. **Vultur monachus** L.

Ce grand Vautour niche assez rarement en plein désert. La collection Erlanger, à Ingelheim, possède 4 œufs, recueillis dans le désert tunisien par le chasseur indigène de M. Spatz, du 7 au 20-III-1898. Pendant son voyage d'été 1912, M. Spatz n'en a vu qu'un seul spécimen près d'Aïn-Taiba, en juin. MM. Hartert et Hilgert ne l'ont jamais rencontré durant leur long voyage jusqu'à In-Salah en 1912. M. Charrière a la chance extraordinaire d'avoir pu constater que cet oiseau gigantesque, facile à reconnaître, est « commun partout, même dans les proches environs de Sétif, pendant toute la saison chaude » (*Rev. Franc. d'Orn.*, N° 52-53, 1913, p. 137). D'autres ornithologistes s'acharnent en vain pour capturer un seul spécimen à 6 ou 800 kilomètres dans le désert, au lieu de se mettre à l'affût aux portes de Sétif. Bien dommage que M. Charrière n'ait pas tué un de ces Vautours communs ; il aurait été le premier constaté dans cette région.

131. **Gyps fulvus fulvus** Gm.

Devient de plus en plus rare en Algérie comme en Tunisie, à mon grand regret. Un couple de Vautour fauve nichait dans les gorges de Mâafa, le 7-V-13, je me suis bien gardé de le déranger.

132. **Neophron percnopterus percnopterus** L.

Le Percnoptère est encore assez commun partout où les montagnes rocheuses lui offrent des places pour son nid. La couleur des œufs varie, j'en ai trouvé une ponte spécialement belle près d'El-Kantara, le 8-V.

133. **Gypaëtus barbatus atlantis** Erl.

Le Gypaète est l'oiseau royal de l'Atlas. Le nombre en diminue visiblement, car les indigènes dénichent régulièrement le jeune dans chaque nid. J'ai eu la déveine de trouver, près d'El-Kantara, le nid bien connu, vide depuis peu de jours. Journellement on pouvait encore apercevoir le couple des parents.

134. **Aquila chrysaëtos occidentalis** Olphe-Gaill.

De plus en plus rare. Un couple, près d'El Kantara, n'avait ni œufs, ni petits, probablement qu'on les avait dénichés.

135. **Eutolmaetus fasciatus fasciatus** Wieill.
(*Aquila bonelli*, *Hieraætus f.* auct.).

Le moins rare parmi les Aigles dans la région de l'Aurès. J'ai constaté 3 nids contenant des jeunes bien développés, dans la gorge de Tilatou et au-dessus de Mâafa, en mai 1913.

136. **Buteo ferox cirtensis** Lev.

On voit la Buse du désert par occasion, dans toute la région de Biskra, El Kantara et Batna, toutefois elle n'y est pas commune. Un nid à l'est d'El Kantara contenait des petits en duvet blanc, le 8-V. La famille est restée intacte.

137. **Circaëtus gallicus** Gm.

Un nid avec un œuf, comme c'est la règle, fut trouvé près de Tilatou, le 8-V. Aux environs de Lambèse, ce bel oiseau, si utile, se voyait assez souvent. A Aïn-Mokra, dans le nord, les indigènes nous apportèrent, en juin, un œuf encore assez frais.

138. **Milvus korschun korschun** Gm.

Commun près de Biskra et partout dans l'Atlas. Niche aux environs d'El Kantara.

139. **Circus aeruginosus harterti** Zedl.
(*Jour. f. Orn.* I. janvier 1914.)

Tout le plumage chez les deux sexes est considérablement plus clair ; le blanc est plus pur, moins jaunâtre ou roussâtre que sur *C. aeruginosus* typique. Tous les oiseaux nichant, âgés de plus d'un an, sont bien visiblement marqués de blanc sur la nuque, les épaules, le dos et la poitrine, tandis qu'en Europe on trouve rarement quelqu'individu excessivement âgé, portant un plumage à peu près semblable mais toujours moins taché de blanc pur. Ce Busard des marais niche en grand nombre sur le lac Fetzara, le nid se trouve sur des roseaux entassés à fleur d'eau. En mai et juin il contient en général deux petits en duvet ; une seule couvée fut découverte.

140. **Accipiter nisus punicus** Erl.

L'Epervier habite le nord du pays, surtout les forêts. Je l'ai vu par exemple dans le Bois de Boulogne, à Mustapha Supérieur, aux portes d'Alger.

141. **Falco subbuteo jugurtha** Hart. Neum.

Cette forme pâle d'Algérie du Hobereau se trouve ça et là dans les grandes forêts du centre près de Lambèse, Batna et dans l'Aurès. Le 15-V, nous avons eu la chance d'admirer les évolutions élégantes d'un couple au-dessus du Vallon Bleu (Batna).

142. **Falco naumanni naumanni** Fleisch.

Le 16-IV sur la route de Biskra à Bj.-Saada, j'ai constaté ce petit Faucon en grande bande de 50-80 individus lors du passage. Le soir au même endroit il n'y en avait plus un seul. Niche dans la gorge du Rhoumel, à Constantine, au reste, il ne me semble pas être très commun.

143. **Falco tinnunculus tinnunculus** L.

La Cresserelle niche fréquemment dans la région de l'Aurès et d'El-Kantara. Un couple avait son nid dans de petits rochers tout près de Fontaine-Chaude, à une heure de Biskra, le 14-IV.

144. **Falco vespertinus vespertinus** L.

Le Kobez passe en mai, pas trop rare encore en juin près du lac Fetzara, en niche pas en Algérie.

145. **Falco peregrinus pelegrinoides** Temm.
(= *F. barbarus*, *punicus* auct.)

Ce beau Faucon n'a pas été très souvent constaté en Algérie, encore plus rares sont les notes sur sa nidification. J'ai été surpris de la façon la plus agréable de trouver un nid non loin du village de Tilatou. Un seul jeune, portant toutes ses plumes et capable de voler, fut attrapé vivant au fond du nid, bien enfoncé dans le rocher. J'en abattis d'un coup double deux autres, volant comme des adultes. M. Spatz en a reçu un spécimen à Constantine.

L'AGE DES PERDRIX (1)

(*La Perdrix grise. — La Perdrix rouge.*)

par MAGAUD D'AUBUSSON

M. le docteur Louis Bureau, directeur du Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes, a publié en 1911 un mémoire sur la Perdrix grise dans lequel il établit, à l'aide d'une méthode toute nouvelle, la manière de reconnaître l'âge d'un Perdreau par l'examen des rémiges primaires de ses ailes. Les procédés employés pour obtenir ce résultat constituent une technique spéciale d'un grand profit pour les ornithologistes qui veulent suivre dans ses détails l'évolution du plumage des oiseaux. Ce sont en effet des observations générales sur les phénomènes de la mue qui ont amené M. le docteur Bureau à concevoir son étude sur l'âge des Perdrix. Il avait constaté qu'il était parfois possible de déterminer « avec une étonnante précision » l'âge d'un oiseau tué à l'état sauvage. Les Perdrix lui parurent offrir les conditions les plus favorables pour arriver à cette vérification. Son attention se porta donc particulièrement sur les espèces de ce groupe que nous possédons en France. Il était en outre dirigé vers ces recherches par le souci de l'utilité qu'en pouvaient retirer les chasseurs et les éleveurs de gibier, et des nombreuses applications qu'elles étaient susceptibles de recevoir. Nous avons fait ressortir ailleurs (2) le côté pratique d'un système qui, sur un terrain de chasse où l'on ne se livre pas à l'élevage, permet de fixer l'âge exact, ou au moins très approximativement exact, d'un Perdreau qui y est tué, et de remonter ensuite inversement à la date qui se rapproche le plus du jour de l'éclosion, par conséquent de faire le recensement des compagnies existantes et de les dater.

(1) Dr Louis Bureau, *L'Age des Perdrix*. I. La Perdrix grise, 1911. — II. La Perdrix rouge, 1913. Nantes, Vié, libraire, 28, passage Pommeraye, 2 vol. in-8°, avec figures, 7 fr. 50 ; par la poste, 7 fr. 75.

(2) *Bulletin de la Société Nationale d'Acclimatation*, août 1911 et 1er novembre 1913.

Je me propose d'examiner ici les principales données biologiques que nous révèle l'important travail de M. le docteur Bureau, que l'auteur a complété récemment par un second mémoire consacré à la Perdrix rouge, et fondé sur les mêmes principes.

Perdrix grise (1).

La détermination de l'âge d'un Perdreau est basée sur la mue des rémiges primaires des ailes qui, débutant à la fin du premier mois, se constitue jusqu'à l'âge de quatre mois.

Ce qui frappe tout d'abord c'est la régularité de cette mue. Elle s'accomplit suivant un ordre qui est toujours le même, et a lieu de dedans en dehors à partir de la 10e rémige primaire jusqu'à la 3e inclusivement. La 2e et la 1re ne se renouvellent pas à la première mue, elles persistent, avec leur caractère propre, et ne tombent qu'en septembre ou octobre de l'année suivante.

Cette mue se fait aussi symétriquement aux deux ailes qui sont toujours dans le même état de développement. Une rémige primaire de premier plumage vient-elle de tomber à l'aile droite, il en est de même de celle qui lui correspond à l'aile gauche, et si une des rémiges de remplacement, c'est-à-dire de second plumage, a atteint à l'aile droite une longueur déterminée, le même développement sera constaté à l'aile gauche.

La 10e rémige tombe la première vers la fin du premier mois. Après cette chute, une plume de remplacement commence à apparaître, et lorsqu'elle a atteint environ 15 centimètres, ce qui se produit en trois jours, la 9e tombe à son tour et est remplacée aussitôt par une nouvelle rémige. Les choses se passent de la même façon, successivement et à des intervalles de temps plus ou moins longs, pour les 8e, 7e, 6e, 5e 4e et 3e rémiges, auxquelles succèdent immédiatement des rémiges de remplacement.

La longueur moyenne atteinte par chaque rémige du deuxième plumage, au moment de la chute de la rémige du premier plumage qui est en dehors, est d'autant plus grande que la rémige est plus externe. Ainsi la longueur de la 10e rémige primaire de deuxième plumage, au moment de la chute de la 9e de premier plumage, est à peu près de 15 centimètres, tandis que la longueur de la 9e rémige, à la chute de la 8e, est en moyenne de 29 millimètres. Nous trouvons ensuite 34 millimètres, 39 millimètres, 44 millimètres, 58 millimètres, et 76 millimètres, pour la 4e rémige à la chute de la 3e. Celle-ci, qui tombe la dernière, arrivée à complet développement, mesure environ 110 millimètres. Chaque rémige croît plus rapidement au début que sur la fin de son développement, bien que cette différence soit peu sensible.

Les rémiges primaires se développent d'autant plus lentement qu'elles sont plus externes. L'auteur est parvenu à calculer la moyenne de l'accroissement en 24 heures de chaque rémige primaire du deuxième plumage, pendant le temps qui s'écoule entre la chute de deux rémiges. Dans le tableau qu'il en a dressé on voit que la 10e rémige croît de 5 mm. 5, que les 9e, 8e, 7e, 6e, 5e poussent chacune de 5 millimètres, tandis que la 4e n'atteint que 4 millimètres et la 3e 3 mm. 7.

Les résultats de ces observations ont permis à M. Bureau de tracer un tableau muet donnant jour par jour le développement des Perdreaux gris, pendant toute la durée de la première mue. Anfin, après contrôle de l'âge avec des individus d'éclosion datée, il a pu mettre au point le tableau chronométrique de l'âge de ces oiseaux, la partie capitale de son œuvre.

Ce tableau représente la moyenne du développement à tous les âges.

(1) Voir *Revue française d'Ornithologie*, 7 juin 1910, page 209 et 7 août 1911, page 132.

Mais, comme dans toute évolution biologique, le développement des Perdreaux est nécessairement sujet à des oscillations. Elles ont été calculées avec soin et l'écart à prévoir n'est pas très grand : un Perdreau peut se trouver en retard d'un jour ou en avance de deux jours sur la moyenne des individus de son âge. La chute des rémiges d'un même numéro d'ordre s'opère d'ailleurs en même temps chez tous les Perdreaux d'une même compagnie et, quel que soit leur âge, leurs ailes offrent le même degré de développement.

Lorsqu'on est en possession de ces règles, il devient assez facile de déterminer l'âge d'un Perdreau, car en mesurant la longueur de la rémige du second plumage, la rémige de remplacement, et se reportant au tableau chronométrique, on aura l'âge de l'oiseau.

Suivons l'évolution biologique du Perdreau gris depuis l'éclosion jusqu'à l'âge adulte, évolution qui est rapport plus ou moins étroit avec la chute des rémiges primaires.

L'époque de l'accouplement des Perdrix est assez variable, elle dépend sans doute de la clémence ou de la rigueur de la température et de l'âge des individus. C'est ordinairement à la fin du mois de janvier que les compagnies se désunissent et que les couples se forment. Cependant M. Bureau a constaté, dans la Loire-Inférieure, des accouplements le 8 janvier. De même on observe quelquefois des pontes exceptionnellement hâtives. L'auteur en cite une du 12 avril, mais ce n'est guère que dans les premiers jours de mai que débutent, dans sa région, les pontes précoces.

Le nombre des œufs, pour la première couvée, ne paraît pas être inférieur à 14, et va jusqu'à 18, et même dans un cas cité 19. Si cette première ponte est détruite après son achèvement, la deuxième couvée ne se compose plus que d'une douzaine d'œufs environ, et une troisième couvée, dont les éclosions surviennent à partir du milieu d'août et se prolongent jusqu'au commencement de septembre, ne comprend que 7 à 9 jeunes. Mais il est évident que les nichées empiètent les unes sur les autres lorsque leur destruction a lieu en cours de ponte.

On donne généralement le chiffre de 21 jours pour la durée de l'incubation naturelle, les œufs que M. Bureau a confié à des Poules, pour les faire couver, sont éclos après 24 et 25 jours d'incubation, sans compter celui où la couveuse a pris le nid.

L'époque de l'éclosion est subordonnée à celle de la ponte. Grâce à la méthode qui permet de déterminer l'âge des compagnies par la capture d'un oiseau, on peut remonter d'une façon suffisamment précise à leur date d'éclosion. M. Bureau a établi un tableau des dates d'éclosion de 205 compagnies de Perdrix grises, obtenues au moyen du tableau chronométrique. On remarque que c'est dans la seconde quinzaine de juin que les éclosions s'affirment le plus nombreuses. Elles sont de 87 du 15 au 30 (de 101 pour tout le mois de juin), tandis que le mois de juillet entier n'en donne que 76, août 28 et septembre 1 (le 4).

Nous n'avons ainsi, à vrai dire, qu'une moyenne des dates, et nous ignorons quelle est, dans ces chiffres, la proportion des premières couvées. L'auteur pense que les premières éclosions se poursuivent jusqu'au commencement de juillet.

Le Perdreau gris peut faire son premier vol au bout de 13 jours. L'oiseau porte encore du duvet, mais les épaules sont garnies des plumes scapulaires. Les ailes ont sept rémiges primaires et huit secondaires, la 3e rémige est représentée par un tuyau de quelques millimètres, les 2e et 1re rémiges n'ont pas encore fait leur apparition. En cet état les Perdreaux sont capables de faire un vol de quelques mètres.

On connaît le dicton : « A la Saint-Jean (24 juin), Perdreaux volants. »

Il n'est pas toujours vrai. Sur 207 compagnies de Perdreaux gris, M. Bureau n'en a trouvé que 10 qui l'aient justifié.

La mue du plumage tout entier commence avec la chute de la 10e rémige, ce qui a lieu du 23e au 25e jour, en moyenne à l'âge de 24 jours. L'oiseau est alors assez fort pour exécuter un vol de 100 à 150 mètres. Son plumage est un mélange de trois livrées : duvet, premier plumage, rémige de remplacement du deuxième plumage. La queue est de forme arrondie, étagée sur les côtés, composée de seize plumes étroites, et mesure 35 millimètres.

La chute et le remplacement des rectrices se font très régulièrement, du milieu de la queue vers le bord externe, toutefois ce phénomène ne coïncide pas d'une façon parfaite avec la chute et le développement des rémiges primaires.

Lorsque tombe la 4e rémige, en moyenne au bout de 67 jours, le fer à cheval commence à se dessiner, et à la chute de la 3e rémige les plumes d'un jaune roux qui caractérisent la livrée d'adulte apparaissent à la gorge, aux joues, aux sourcils, mais le premier plumage subsiste encore sur la tête, la moitié supérieure, les côtés et le bas du cou. On dit alors que le Perdreau est « maillé ».

A 100 jours tout le petit plumage est renouvelé, et l'oiseau « pousse le rouge », c'est-à-dire que les parties dénudées des paupières commencent à s'orner chez le mâle et la femelle des caroncules rouges qui décorent les adultes.

La mue des rémiges secondaires, tout en étant très régulière, n'est pas toujours parfaitement synchronique avec la chute des rémiges primaires, mais ce renouvellement s'opère symétriquement aux deux ailes. Les rémiges secondaires se divisent en deux groupes, le groupe externe composé des rémiges 1 et 2, dont la chute se fait de dedans en dehors, et le groupe externe formé des rémiges 3 à 15 qui tombent de dehors en dedans.

La première mue s'arrête à quatre mois, toutes les plumes du premier plumage sont alors renouvelées, à l'exception des deux premières rémiges qui ne tombent, comme nous l'avons dit, qu'en septembre ou octobre de l'année suivante. Leur persistance permet de reconnaître pendant quinze ou seize mois si une Perdrix est jeune ou vieille, car jusqu'à cet âge la première rémige est pointue chez le Perdreau et la Perdrix, après la deuxième mue, l'a arrondie. Au-delà de 15 ou 16 mois on ne peut plus reconnaître l'âge d'une Perdrix.

Perdrix rouge.

La mue du Perdreau rouge s'effectue à peu près dans les mêmes conditions que celle du Perdreau gris, mais elle est notablement plus lente et par conséquent de plus longue durée. Elle n'offre pas non plus, chez les individus d'une même compagnie, un synchronisme aussi parfait que dans l'espèce précédente. Toutefois l'évolution du premier plumage et son remplacement par celui de l'adulte conserve la plus grande analogie avec le phénomène du même genre que nous avons décrit à propos de la Perdrix grise. La chute des 10 rémiges primaires du premier plumage se fait, comme chez le Perdreau gris, avec régularité et symétriquement aux deux ailes, les rémiges d'un même numéro d'ordre tombant en même temps chez les Perdreaux rouges d'une même compagnie. On constate de même que la longueur atteinte par chaque rémige primaire de deuxième plumage, au moment de la chute de la rémige de premier plumage, qui est en dehors, est d'autant plus grande que la rémige est plus externe.

Nous avons dit que la mue du Perdreau rouge est plus lente que celle du Perdreau gris. Le retard dans la chute successive des rémiges primaires par

rapport à ce dernier est de 5 jours à la chute de la 10e rémige, 7 jours à la 9e, 8 jours à la 8e, 10 jours à la 7e, 11 jours à la 6e, 15 jours à la 5e et 19 jours à la 4e maximum atteint par le Perdreau rouge au cours de son développement. Il se maintient à ce chiffre à la chute de la 3e rémige qui a lieu le 105e jour. A partir de ce moment le Perdreau rouge regagne un peu ce qu'il avait perdu, et lorsqu'il est arrivé à son complet développement il n'accuse plus qu'un retard de 14 jours sur le Perdreau gris.

Le retard dans le développement du Perdreau rouge tient à deux causes : à la dimension plus grande atteinte par chaque rémige de deuxième plumage au moment de la chute de la rémige de premier plumage, et à une croissance moindre en 24 heures des rémiges 10e, 9e, 8e, 7e, 6e et 5e. Quant aux quelques jours regagnés à partir de la chute de la 4e rémige, ils sont dûs à un développement des 4e et 3e rémiges, en 24 heures, un peu plus grand que chez le Perdreau gris.

Dans le mémoire, un tableau chronométrique en deux couleurs permet de suivre comparativement l'évolution des deux espèces.

Chez les Perdrix rouges l'époque des pariades varie beaucoup. D'après les observations faites dans la Loire-Inférieure, les accouplements s'échelonnent pendant une période de six semaines. On a trouvé des couples le 22 décembre, et d'autre part M. Bureau a rencontré le 3 février des Perdrix rouges encore en compagnies. Mais dans la seconde semaine du mois il n'a jamais vu que des Perdrix rouges accouplées.

Les pontes les plus précoces ont été observées du 3 au 12 mai, si l'on ne tient compte d'une nichée exceptionnellement hâtive constatée, pour un premier œuf, le 21 avril. La latitude influerait dans une certaine mesure sur le commencement de la ponte, tout au moins dans le département de la Loire-Inférieure. Au nord du fleuve la ponte offrirait plus de précocité qu'au Sud, si l'on en juge par des observations portant sur 150 compagnies. La différence entre les deux régions serait au moins d'une semaine.

La moyenne de la première ponte paraît être de 12 œufs, et lorsque cette première couvée est détruite après l'achèvement de la ponte, il se produit habituellement, dans la seconde nichée, une diminution de deux œufs, on n'en compte plus que 10. En raison de l'épque tardive à laquelle commencent les premières pontes, il est rare que la Perdrix rouge fasse une troisième couvée, chez la Perdrix grise au contraire on observe assez fréquemment une troisième couvée après la destruction des deux premières au cours de l'incubation.

La durée de l'incubation naturelle, d'après l'observation d'un nid attentivement surveillé, semblerait être de 24 jours, toutefois les œufs mis à couver sous une Poule éclosent ordinairement après 25 jours d'incubation.

M. Bureau a noté le jour d'écolsion de 197 compagnies, soit directement par l'observation des nids, soit au moyen du tableau chronométrique. Si l'on compare, à ce point de vue, la Perdrix rouge et la Perdrix grise, on voit que cette dernière atteint son maximum d'éclosions, comme nous l'avons dit, dans la seconde quinzaine de juin, tandis que nous devons reporter à la première quinzaine de juillet les éclosions nombreuses chez la Perdrix rouge.

Comme les Perdreaux gris, les Perdreaux rouges, à l'état sauvage, volent vraisemblablement à l'âge de 13 ou 14 jours, mais le retard observé dans la ponte de ceux-ci par rapport aux Perdreaux gris, a forcément une répercussion sur le moment du premier vol. Le fameux dicton : « A la Saint-Jean Perdreaux volants », n'a trouvé son application que 5 fois seulement pour 197 compagnies de Perdreaux rouges, et nous avons vu que chez la Perdrix grise la proportion a été de 10 compagnies sur 207.

Le Perdreau rouge évolue donc plus lentement que le gris. Il termine sa

mue des ailes à 130 jours, par conséquent avec un retard de 14 jours sur le Perdreau gris qui effectue le sienne en 116 jours. La chute de la 10e rémige primaire se fait à l'âge de 29 jours, au lieu de 24 jours chez le Perdreau gris et celle de la 4e rémige à 86 jours au lieu de 67 jours chez ce dernier. Lorsque la 3e rémige primaire a acquis son entier développement le Perdreau a renouvelé toutes ses plumes, à l'exception des deux premières rémiges qui ne tombent que l'année suivante, comme chez le Perdreau gris.

Il y a une grande différence entre les deux espèces sous le rapport de la chute complète du petit plumage. Elle se produit chez le Perdreau rouge un peu plus de trois semaines avant que le développement des ailes soit terminé, le Perdreau gris au contraire ne perd les dernières plumes de son petit plumage qu'au moment où la 3e rémige primaire est parvenue à son entière croissance, c'est-à-dire à 116 jours.

Le problème de l'âge des Perdrix n'a pas été aisé à résoudre, il a fallu d'abord y songer, puis commencer des études préparatoires qui ont duré plusieurs années, entrer ensuite dans la voie des observations directes des oiseaux sauvages pendant dix ans, et parfaire l'œuvre, au bout de treize ans, par le mémoire sur la Perdrix rouge. En ce qui concerne plus spécialement la détermination de l'âge des Perdrix, tout le travail se condense et se résume dans les tableaux chronométriques. C'est l'établissement de ces tableaux qui a coûté des années de labeur, des observations persévérantes et multiples, une lutte incessante contre des difficultés sans nombre. Mais rien n'était laissé dans l'ombre ou l'incertitude, la rigueur scientifique la plus sévère présidait à toutes les recherches. Lorsqu'on a lu avec attention les deux ouvrages de M. Bureau, qu'on a eu sous les yeux la démonstration lumineuse des tableaux, des graphiques et des photographies qui éclairent l'exposé de l'auteur, on reste persuadé de la sûreté de son système et de l'efficacité de sa méthode.

Nous avons passé en revue les faits les plus saillants de la biologie de nos deux espèces de Perdrix, mais nous avons dû, pour ne pas trop allonger cet article, passer aussi sous silence bien des points qu'il eût été intéressant de mettre en lumière. Quelqu'incomplet que soit ce rapide compte-rendu, nous le croyons suffisant pour montrer aux lecteurs de la « Revue » que les deux mémoires de M. le docteur Bureau apportent à la science ornithologique, avec un mode d'investigation neuf et ingénieux, des monographies de la Perdrix grise et de la Perdrix rouge, sinon définitives, auxquelles du moins on ajoutera peu.

LES VARIATIONS DU PLUMAGE CHEZ LE PITCHOU PROVENÇAL
(Melizophilus provincialis)

par le Dr Deleuil.

Nommé : *Sylvia undata undata* (Bodd.) dans la classification de Col. Ingram, d'après la note de M. Menegaux, c'est, je crois bien, celui qui est si commun dans la Trevaresse.

J'ai eu l'occasion d'examiner un certain nombre de ces oiseaux à différentes époques de l'année et j'ai été amené à tirer des conclusions que je livre ici, les pensant intéressantes pour ceux qui connaissent un peu nos collines.

1° Le Pitchou, pendant la première année de sa vie, possède une livrée particulière dont les variations sont différentes de celles de la livrée adulte : livrée avant la première mue.

2° Après la première mue, le Pitchou provençal revêt une robe très différente, en ses variations successives et pour le nombre de ces variations, de la livrée de première année.

3° Les vieux sujets ont un plumage qui varie d'une façon presque insignifiante pendant toute l'année. Je me propose d'établir mes deux premières conclusions par quelques descriptions choisies aux différentes saisons. La dernière est beaucoup moins sûre.

Durée d'incubation : seize jours environ. Eclosion en juin.

Petits naissent nus. On peut constater quelquefois un léger duvet noir au bout d'un jour. Quatre jours après, les ailes sont recouvertes de leurs grosses plumes, d'un noir bleuté.

En dix jours l'oiseau s'emplume complètement et est prêt à sortir du nid.

Jeune Pitchou Provençal. — En *juin-juillet* : livrée d'un *brun noir généralisé.* Dessus du corps noirâtre, légèrement cendré au cou. Abdomen blanchâtre .Gorge noirâtre sans taches blanches. Queue longue de quelques millimètres ; ce sont d'abord les sus- et sous-caudales qui poussent. A fin *juillet* la livrée devient *brune-marron.*

Août-septembre : la livrée tourne doucement au *violâtre foncé.* La gorge prend la teinte vineuse foncée et de petites taches blanches y apparaissent nombreuses. Abdomen d'un blanc plus pur.

Octobre : teinte générale d'un *violet vineux.* Taches blanches de la gorge très nombreuses, serrées et vives. Les rectrices médianes commencent à pousser.

26 *novembre* : livrée d'un *brun-violacé intense* sur le devant. *Nombreuses petites flammèches blanches à la gorge.* Bas de la poitrine et *milieu de l'abdomen d'un blanc d'argent.*

(Dessus du corps : gris, frangé d'olivâtre sur le cou et le dos — ailes grises frangées d'olivâtre sur les rémiges, de roussâtre sur les couvertures secondaires — sus-caudales cendrées. 2e rémige plus petite que 7e de 1 centimètre, queue très courte (2 centimètres), rectrice externe presque blanche excepté les deux tiers de la frange interne. Extrémité des autres rectrices blanche. Une rectrice de la longueur des adultes, gros canons à la base de la queue. Dessous du corps : roux-violacé intense. Raies blanches à la gorge devenant transversales près du lorum).

26 *décembre* : livrée d'un *violet chocolat foncé.* Triangle de la gorge bien limité, chocolat foncé, avec petites taches blanches fines et intenses, blanc argenté de l'abdomen moins nettement limité, se flammèche de roux sur les bords. Haut de la nuque, côtés du cou, tour des yeux d'un cendré bleuâtre.

26 *janvier* : côtés du corps d'un brun orangé. Poitrine d'une *couleur café au lait clair.* Triangle de la gorge d'un brun violacé plus pâle qu'en décembre avec nombreuses taches blanches. Le blanc mat de l'abdomen se confond sur ses bords avec la livrée café au lait. Il est luisant, liliacé.

Dès le 1er janvier commence une *mue ruptile* qui ne cesse qu'en avril. C'est par usure de *toute les plumes*, portant sur les barbules, qui sont rongées, que l'oiseau quitte sa belle parure chocolat violacé, prend une livrée pâle couleur café au lait, et enfin revêt en mai sa robe de noce d'un brun roux intense.

J'ai eu entre les mains un spécimen qui, à cette époque, possédait sous ses plumes rongées, une poussée de plumes nouvelles. Il y aurait donc peut-être lieu de croire que c'est à la fois par une véritable mue et par usure des plumes que l'oiseau prend ses plumes de mai. Mais c'est à mon avis une exception.

La queue en janvier a toute sa beauté, longue, étagée. Elle n'est atteinte par l'usure qu'en avril. La mue ruptile commence en effet par la poitrine.

10 *février* : Un sujet tué à cette date est à peu près semblable. Il est accompagné d'un vieux sujet à robe terne d'un noirâtre légèrement violacé, plus clair en-dessous, sans taches blanches à la gorge.

15 *mars* : dessous du corps d'un roux plus accusé, prenant une *nuance ferrugineuse*, le violacé disparaît. Quelques sujets précoces ont déjà une robe d'un roux rutilant. Gorge roussâtre violacée avec taches blanches. Abdomen blanc mat.

Avril : Dessous du corps d'un *brun ferrugineux ardent.* Gorge brune violâtre avec quelques petites lignes blanches, très discrètes. Abdomen brun rougeâtre avec au milieu une large tâche ovale d'un blanc argenté.

10 *mai* : Dessous du corps *chocolat rougeâtre.* Les plumes sont très usées.

Jusque vers la fin de mai, le Pitchou conserve la robe de noce revêtue en avril.

Pitchou Provençal adulte. — En *juin* ♂/ : c'est la livrée de mai, mais beaucoup plus sombre. Elle se ternit rapidement.

♀/ : Dessus du corps brun noir olivâtre, roussâtre vers le front, avec bout des plumes blanchâtre ; ailes brun roussâtre frangées de grisâtre. 2e rémige plus petite que 7e rémige (caractère constant chez jeunes ou vieux).

Dessous du corps café au lait. Triangle de la gorge d'un café au lait mauve semé de petites taches blanchâtres à l'extrémité des plumes. Abdomen blanc terne se confondant sur les côtés du corps avec la couleur brun-lilas des plumes.

Queue étagée. Toutes les plumes sont usées.

Juillet : nouvelle poussée de plumes. A la fin juillet l'oiseau prend une livrée café au lait violacée mêlée de flammèches blanches.

Août-septembre : L'oiseau est couvert de plumes nouvelles. *Plumage lie de vin*, gorge violacée avec fines et nombreuses taches blanches. Parties supérieures d'un cendré olivâtre tirant au roussâtre près du front, sur la nuque et les côtés de la nuque. Chez certains sujets tout le dessous du corps est parsemé de petites flammèches blanches dans le violet général.

Vers fin septembre : gorge et poitrine lie de vin. Taches blanches moins nombreuses. Côtés du corps et bas de la poitrine beaucoup plus brun roussâtre que vineux. Rectrices liserées de gris. Dessus du corps cendré olivâtre. Tour des yeux et côtés du cou cendré bleuâtre. Abdomen blanchâtre (De nouvelles plumes poussent encore).

26 *octobre* : livrée *lie de vin plus pâle* tournant vers le café au lait. Gorge et devant du cou violacé avec petites taches blanches moins nombreuses.

Sur un autre sujet : Poitrine, côtés du corps d'un brun très net. Le haut de la poitrine reste violet et se sépare du brun pâle par un liseré grisâtre. Rectrices liserées de gris. De jeunes plumes poussent.

10 *novembre* : dessus du corps gris olivâtre, front roussâtre. Tour des yeux, côté du cou, épaules bleuâtres, devenant d'un roux clair vers la poitrine.

Petites plumes de la couverture secondaire frangées de gris pur. Grosses plumes frangées de roussâtre terne.

Rémiges frangées de roussâtre terne. Bordure externe de la 2e rémige blanchâtre. 2e rémige plus petite que 7e de 9 millimètres.

Rectrices bordées de gris, la plus externe avec une fine raie blanche, accusée au milieu de la plume.

Gorge d'un vineux blanchâtre flammèchée de petites taches roses très nombreuses. Haut du cou et poitrine d'un *brun roussâtre.* Côtés du corps d'un roux plus terne. Milieu de l'abdomen blanc argenté. Sous-caudales gris noirâtre avec extrémité des plumes blanchâtre. Bec noir avec base inférieure jaunâtre. Cartilage des paupières *orangé.* Iris jaune marron clair. (La pau-

pière ne devient rouge que par la congestion subite que provoque la mort.)

En *décembre*, *janvier*, *etc...* jusqu'en mai la livrée de l'adulte reste d'un *café au lait terne*. En mai livrée de noce d'un brun roux vineux terne, puis de nouveau la mue qui commence en été et finit à la fin de l'automne, revêtant le Pitchou vieux d'une livrée violacée.

Pitchou Provençal vieux. — ♂ et ♀ se confondent.

J'ai eu entre les mains des sujets tués au commencement de juin, en septembre, en février. C'est toujours le même plumage ; et d'après les autres sujets que j'ai pu observer, il me semble que le vieux Pitchou garde toujours la même couleur de robe.

Dessus d'un cendré noirâtre frangé de gris et d'olivâtre : côtés du corps brun noirâtre. Gorge, devant du cou, haut de la poitrine d'un *cendré pâle légèrement roussâtre*, plus foncé sur la poitrine. Abdomen d'un vineux roussâtre. Rectrice externe bordée de blanc. Rectrices du milieu frangées d'olivâtre pâle (sujets tués le 9 juin et le 16 juin). Les petites taches blanches de la gorge ont complètement disparu.

LA NIDIFICATION DU MERLE NOIR (*TURDUS MERULA*) DANS LE GARD

par A. Hugues

C'est avec un plaisir toujours renouvelé que j'entretiens les lecteurs de la *Revue*, tous amis des oiseaux, d'un accroissement numérique d'un des représentants de la faune ornithologique de mon département, et pour aujourd'hui dans l'espace restreint des terrains où je chasse encore, mais où j'ai bien plus chassé autrefois.

Mon premier permis de chasse remonte à 1891 ; depuis cette époque j'ai toujours chassé, sur un territoire de 3.000 hectares environ, compris dans l'arrondissement de Nîmes et d'Uzès. A cette époque, les Grives étaient aussi communes qu'aujourd'hui, le passage signalé plus haut mis à part, mais *Turdus musicus* fournissait à l'automne un passage que je constate bien plus faible depuis quelques années.

En revanche, les Merles noirs étaient bien moins communs, ils venaient peu nombreux en hiver, pour nous quitter de bonne heure. Quelques couples nichaient dans les bois des Lens, d'autres sur les bords du Gardon, etc., etc. Mais sur d'immenses étendues de bois et de garrigues, le Merle noir manquait entièrement au printemps.

Mes souvenirs précis de gamin dénicheur remontent bien à 1885, la capture d'un nid de Merle n'aurait pas passé inaperçue ; du reste les paysans de mon village natal « Goyan » ignoraient absolument la texture d'un nid de Merle, sur son territoire de 1.100 hectares que je battais journellement en chasse ouverte et très souvent en toutes saisons, je ne rencontrais jamais au printemps, un seul Merle ; dans des centaines d'hectares des communes voisines c'était pareil.

A partir de 1902, j'ai constaté la présence du Merle noir au printemps et dès l'ouverture de la chasse au 15 août, dans les terrains où il manquait autrefois aux mêmes époques. La progression du nombre a duré puisqu'en 1913, trente couples au moins se sont reproduits sur le territoire de la commune de Goyan. Que nous réserve l'avenir, *Turdus merula* se maintiendra-t-il ?

Chasseur par goûts, je déplore en naturaliste la chasse à outrance à laquelle on se livre chez nous, dès que le moindre gibier pointe à l'horizon. Je vois aussi avec beaucoup de peine que l'arrêté préfectoral autorise cette année jusqu'au 31 mars « la chasse à la Grive et à ses congénères ».

Il y a là une fâcheuse tolérance, fort préjudiciable.

Le Merle noir et la Draine sont des oiseaux à nidification précoce, ils sont sédentaires, et le dicton local le rappelle :

Grive bien hivernée,
A Pâques a sa nichée ;
Bien hivernée ou non,
Merlâtre a Merlaton.

A quelle cause attribuer l'augmentation sensible dans les bois du Gard, des nombreux couples du Merle noir. Je ne saurais conclure, et préfère énoncer des faits observés que de les expliquer. Pour l'intelligence de ceux qui pourront étudier cette question, dans un rayon plus vaste que celui sur lequel j'observe, je dirai combien le lierre est plus abondant aujourd'hui qu'il y a vingt ans, mais ce n'est qu'en hiver que l'oiseau se nourrit des fruits du lierre, et le Merle niche au printemps.

L'administration serait bien inspirée, en clôturant la chasse de la Grive et du Merle dès la fin janvier et en interdisant leur capture avec les pièges, dits « tindelles », autorisés par l'arrêté ordinaire d'ouverture. L'interdiction avait, je crois, été demandée par le Conseil général du Gard. Grives et Merles y gagneraient et les chasseurs recueilleraient dès l'ouverture une bonne partie des nombreux rejetons des Grives épargnées en février et mars.

II. ESSAIS D'ACCLIMATATION ET DE DOMESTICATION

par A. Menegaux.

Souïmangas en captivité en Europe. — M. le directeur du Muséum a bien voulu me proposer de l'accompagner pour visiter les volières du comte de Ségur dans lesquelles ce dernier a réussi l'élevage d'oiseaux délicats comme les Cœrébidés, les Méliphagidés et enfin de divers Nectariniidés qui pour la plupart n'avaient pas encore pu vivre en Europe (1) ; ce sont :

De l'Inde : le *Zosterops palpebrosa* (Méliphagidé) 1 paire ; le Souimanga à ceinture marron (*Cinnyris zeylonica*, 2 paires ; le Sucrier rouge (*Aethopyga seheriae*) ; le Souimanga asiatique (*Arachnothera asiatica*) ;

De l'Amérique : le Pitpit à pieds noirs (*Dacnis nigripes* ; le Guitguit azur (*Coereba cyanea*), 2 paires ; le Guitguit bleu (*Coereba cœrulea*) ;

Du Sud de l'Afrique : le Souimanga à front doré (*C. amethystinus*) ; le Souimanga à collier (*G. chalibaeus*), 4 ♂, 1 ♀ ; le Souimanga vert à gorge rouge (*C. afer*) ; le Souimanga à ventre bleu (*C. leucogaster*) ; le Souimanga du Sud de l'Afrique (*C. mariquensis*) ; le Sucrier malachite ou vert à longue queue (*Nectarinia famosa*), 2 p.

Ces oiseaux vivent dans une grande volière de 4 m. 70 de longueur sur 3 m. 30 de haut. Cette volière, en toile métallique, a un plancher formé par une lame de zinc reposant elle-même sur une double lame de linoléum, car cet arrangement a été fait dans une pièce d'un appartement ayant deux grandes fenêtres sur l'avenue d'Iéna. Dans la même pièce se trouve une

(1) Voir aussi *My Sunbirds' Aviary*. By a Lover of Birds in France, *in Avicult. Magazine*, janvier 1914, page 89.

autre volière plus petite qu'on peut isoler ou laisser communiquer largement avec la précédente par une sorte de couloir traversant l'espace qui sépare les deux volières. Cette dernière est généralement réservée aux Fringillidés et aux Astrilds.

De plus, sur les planches accrochées au mur, ont été placées quelques cages destinées aux oiseaux récemment arrivés ou aux espèces qui réclament des soins particuliers.

Les deux volières ont de grandes fenêtres garnies de toile métallique, ce qui permet dans les jours chauds de l'été, de les ouvrir sans danger. En hiver, dans les jours sombres, on supplée à la lumière solaire par trois fortes lampes électriques qui donnent peut-être aux captifs l'illusion du soleil d'Afrique. La ventilation est assurée par trois ouvertures placées une sur chaque fenêtre, une au plafond et qui peuvent s'ouvrir ou se fermer à volonté.

Une petite pièce voisine sert pour le nettoyage et le rangement des ustensiles nécessaires, ainsi que pour entreposer la nourriture et les remèdes.

Les perchoirs sont des arbres morts ou des branches qu'on change régulièrement. Quant au parquet de la volière, il est recouvert d'une bonne couche de sciure que l'on remplace chaque jour, et même plusieurs fois par jour, si c'est nécessaire. La plus grande propreté est indispensable à ces oiseaux. Tous les murs et le plafond sont blancs et lavables. On y passe très souvent une éponge humide pour enlever les poussières. Grâce à ces soins, il n'y a aucune odeur.

La nourriture que M. de Ségur donne à ses oiseaux est un mélange de Mellin's food qu'on trouve dans les pharmacies, de lait condensé Nestlé et de miel ; une cuiller à café de chacun dans l'eau *bouillante* pour une tasse à déjeuner de sirop. On y ajoute des insectes pour les Sucriers, de la salade, des fruits mûrs : raisins, oranges, poires, pommes, bananes, figues, etc.

Deux fois par semaine, on met dans les cages des mottes fraîches de gazon, qu'on arrose souvent et c'est là que les oiseaux prennent le plus volontiers leur bain en jouant dans l'herbe mouillée et dans le jet d'eau. Ils frottent leurs plumes dorées aux herbes, puis les lissent avec soin.

En plus, ils aiment à se baigner souvent, et c'est à tous ces soins qu'il faut attribuer leur état de santé ; ils sont heureux, car leurs chants sont incessants. Comme ils ont assez de place et de nombreuses mangeoires sur les côtés, jamais les querelles n'ont dégénéré en batailles sérieuses.

La volière s'ouvre sur un vaste hall, bien chauffé, aussi la température est-elle toujours suffisante, car la porte est ouverte quand les fenêtres sont fermées. Par précaution, on a installé un radiateur électrique, mais on s'en sert rarement.

C'est un joli coup d'œil que de les voir après le nettoyage, se rassembler tout près de la porte d'entrée en attendant la nourriture. Quand on leur donne des branches de chèvrefeuille, de bégonia, ils se posent souvent sur les fleurs en changeant sans cesse de place, ou bien à la façon des Oiseaux-mouches, ils se maintiennent en bourdonnant devant les fleurs en y plongeant leur long bec pour en extraire le nectar avec leur langue flexible. C'est ce qu'ils préfèrent à tout.

De grands biscuits tendres et bien humectés les amusent beaucoup. On prévient les indigestions en leur donnant de temps en temps une pincée de sulfate de soude dissoute dans un sirop.

Comme on le voit, ces oiseaux sont délicats et nécessitent des soins constants ; ils seront toujours réservés à des amateurs select, car en plus des difficultés de l'élevage, il est très difficile de s'en procurer en Europe, non seulement à cause de leur habitat loin de la côte, mais encore, parce que dans

de nombreuses colonies africaines, leur protection est très rigoureuse. M. de Ségur est allé les chercher lui-même.

Oiseaux-Mouches en captivité en Europe. — M. le comte de Ségur, au retour d'une croisière dans les Antilles, a pu rapporter 14 Colibris vivants grâce à des soins spéciaux : cabine chauffée sur le bateau,; compartiment chauffé en chemin de fer et cages chauffées. Ce sont *Eulampis jugularis* L. (Le Grenat), *E. holosericeus* L. et *Bellona exilis* Gould (La Lancette).

La température de la volière est maintenue à 21° pour le moment; ils sont dans une lumière intense grâce à deux fortes lampes électriques et ils sont nourris au sirop de Mellin's food (1).

C'est un vrai plaisir de voir leur vivacité, et de les examiner quand ils boivent leur sirop sans se poser et en battant vivement des ailes à la façon de certains papillons, comme les Macroglosses, devant une fleur.

Ils volent en avant et en arrière. Au milieu de la cage on les voit se lancer vivement à droite et à gauche, sans se poser, comme s'ils se balançaient à l'extrémité d'une longue corde.

Souhaitons bon succès à ce premier essai d'élevage méthodique.

Elevage du Garde-bœuf ibis en Egypte. — On lit dans le *Rapport sur le service zoologique* pour 1912, rédigé par le Cap. Flower (Le Caire, 1913, p. 45), une note intéressante sur le Garde-bœuf (*Ardea bubulcus* ou *Bubulcus ibis*) qui est connu en Egypte sous le nom d'*Abu Gerdan*, c'est-à-dire Père des tiques.

Il y a douze à quinze ans aucun paysage d'Egypte n'était complet si on n'y voyait ces beaux oiseaux, souvent au nombre de dix, vingt et même plus. Ils se promenaient dans les champs, cherchant des insectes pour se nourrir.

Malheureusement pour eux, ces Hérons ont comme parure de noces de jolies plumes, longues et souples ; aussi pendant ces dernières années ont-ils été systématiquement pourchassés par les chasseurs et leurs colonies ont été détruites l'une après l'autre. Au printemps de 1912, on ne put trouver qu'une seule colonie de ces beaux oiseaux. Sans la protection active du gouvernement, elle aurait subi le sort des autres et en juin 1912, l'*Abu Gerdan* aurait complètement disparu des six provinces qui composent la Basse-Egypte.

En effet, le gouvernement y installa un gardien appartenant au Service zoologique et 500 jeunes oiseaux purent y naître et prospérer dans les conditions normales et naturelles.

Dans la Haute-Egypte le danger d'extinction de l'espèce est moins grand, quoique le nombre de ces oiseaux si utiles ait beaucoup diminué. On en connaît une grande colonie, mais il y en a probablement d'autres dans les endroits écartés des huit provinces.

Le gardien, dans la Haute-Egypte, affirme qu'un grand nombre de jeunes ont éclos, mais qu'il est impossible d'en préciser le nombre.

Pour former de nouvelles colonies on a eu l'idée d'abriter des couples dans de grandes volières et de les rendre ensuite à la liberté avec les jeunes. Ces volières seront très utiles pour l'étude des mœurs et des habitudes de ces oiseaux.

Le gouvernement, pendant l'année 1912, a fait construire deux volières, l'une à Giza et l'autre à Gezîra. En 1913, une troisième volière fut installée dans les domaines de l'Etat à Sakha, dans la province de Gharbîa, et une quatrième à Louqsor dans la Haute Egypte.

(1) Ce produit azoté se trouve dans les pharmacies.

Le gouvernement de Sharqîa a commencé la construction d'une de ces volières dans le jardin zoologique de Zagazig et le gouvernement de Behura se propose d'en édifier une dans le jardin public de Damanhûr. En avril 1912, le gouvernement a ouvert un crédit de 1.000 livres égyptiennes (25.920 francs), pour la protection et la réintroduction du Garde-bœuf ibis.

NOTES ET FAITS DIVERS

Sur la Fuligule Nyroca. — Dans la dernière note que je vous ai envoyée et qui a paru dans le numéro du 7 mars de la *Revue*, je vous signalais la rareté de la Fuligule Nyroca. Or, un bel exemplaire mâle a été tué le 14 février, à La Tour-du-Valat; il y a en avait cinq ensemble, dont un seul a pu être abattu. Il a été naturalisé et a pris place dans ma collection particulière.

Marseille. J.-B. Samat.

Sur l'Alouette de Sibérie. — Vers la fin de février dernier, un oiseleur offrait à vendre une Alouette de Sibérie (*Alauda alpestris*), capturée sur la côte occidentale de la Hollande.

Cette espèce originaire du Nord-Est de l'Europe ou de la Sibérie, se montre à présent rarement en Hollande, tandis qu'il y a quelques années on en observait des bandes assez nombreuses. On n'est pas encore très fixé, à ce qu'il semble, sur ses contrées d'hivernage.

La Haye, 6 mars 1914. Van Jersel.

Encore le Jaseur de Bohême ! — La migration du Jaseur de Bohême, qui ne s'était pas produite dans nos contrées depuis plusieurs années, a pris cette année des proportions considérables, ainsi qu'en témoignent les nombreuses captures signalées sur tous les points de la France.

A la liste déjà longue de ces captures, publiée tant dans la *Revue Française d'Ornithologie*, que dans le *Saint-Hubert Club Illustré* et le *Chasseur Français*, j'ajouterai rapidement quelques-unes des prises dont j'ai eu connaissance par mes correspondants.

Nemours (Seine-et-Marne). Un individu tué dans les prés du Moulin-Rouge.

Bagneaux, près Nemours. Un mâle tué par M. Tellier le 25 janvier 1914 (Collection Babin). — Un autre sujet tué vers la même époque (Collection de M. Chauchon, instituteur à Bagneaux).

Remauville. Un individu tué par M. Cothias, et plusieurs autres capturés dans la région.

Tous ces sujets avaient l'estomac rempli de baies de gui. Le dernier s'était nourri uniquement de graines rouges d'asperge.

Enfin, M. Meilheurat a bien voulu me communiquer les notes suivantes, recueillies chez M. Iseli, naturaliste à Paris :

Meaux. Un sujet tué le 30 décembre 1913.

Amiens. Deux mâles, 13 janvier 1914 ; un autre individu le 15 janvier.

Epernay. Un individu, 6 janvier 1914.

Saint-Léon (Allier). Un sujet tué par M. Meilheurat, le 20 décembre 1913.

Il serait à souhaiter que toutes les personnes qui ont eu connaissance de captures de ce joli Passereau cet hiver, les signalent. On obtiendrait ainsi des renseignements qui pourraient être d'une grande utilité pour l'étude de l'espèce.

R. Babin.

On a observé les Jaseurs en Hollande partout en assez grande quantité, là où se trouvent des arbustes à baies.

Au commencement de mars courant, il y en avait des bandes de 15 à 20 dans les environs de La Haye, tandis que nos Revues ornithologiques en annoncent un grand nombre partout ailleurs.

Dans votre *Revue* du 7 mars, vous citez le nom cabalistique de l'Allemagne, 7. En Hollande il porte différents noms et cette pluralité de noms nous semble un indice que son apparition était jadis assez fréquente.

Il est bien intéressant de citer quelques-uns de ces noms, surtout pour leur. analogie avec ceux des pays limitrophes, savoir :

1° *Pestvogel*, oiseau de peste, oiseau funeste ou de mauvais augure.

2° *Zijde staart*, queue de soie.

3° *Wijnstaart*, queue vineuse, ou couleur de vin.

4° *Lakvogel*, oiseau de cire (Angleterre : Lackbird) (à cause des taches rouges, couleur cire d'Espagne).

5° *Beemer*, oiseau de Bohême (France : Jaseur de Bohême).

6° *Zwarte mantel*, manteau noir.

Il est regrettable que le nom d'*Oiseau de peste* soit celui qui est généralement usité. Cela tient à ce qu'au moyen-âge on croyait que leur apparition présageait des épidémies.

La Haye, mars 1914. Van Jersel.

A propos de Jaseurs de Bohême, j'ai reçu des Hautes-Alpes, la lettre suivante datée du 22 février :

« Nous avons capturé, le 4 janvier, pendant la neige un oiseau, près de la Grange. La famine l'ayant surpris, nous l'avons pris facilement. Aussitôt entré il se mit à chercher des miettes de pain sous la table ; nous sommes allés lui chercher une poignée de grains au grenier, et il mangeait sur notre main. Il se mit à boire dans une cuiller que nous lui avons présentée. N'en ayant jamais vu, nous l'avons montré à nos voisins qui ne savaient que nous dire, mais le 14 janvier nous avons vu dans le journal que c'était un Jaseur de Bohême. Nous le nourrissons de carottes cuites, de pommes de terre cuites ,de tout ce qui est tendre. Il est dans une cage et va d'un perchoir à l'autre, il est très fier (!), tout le temps il saute, s'amuse et chante, il est bien amusant.

« Signé : Jean Depeyre, à La Piarre, canton de Serres (Hautes-Alpes). »

Voilà qui démontre bien la familiarité, et le peu de sauvagerie du Jaseur de Bohême.

J.-B. Samat.

L'Avocette hivernant en Hollande. — M. G.-J. van Oordt, ornithologue, collaborateur de la Revue hollandaise *Ardea*, qui se voue à l'étude des oiseaux aquatiques et marins, et s'occupe beaucoup de leur « baguage », a fait une observation intéressante, concernant l'Avocette (*Recurvirostra Avocetta*).

Il a notamment observé que des bandes de 150 à 200 Avocettes ont séjourné, pendant *tout* l'hiver de 1913 à 1914 au *Sloedam* dans la *Zélande*, province Sud occidentale de la Hollande. Le *Sloedam* est un bâtardeau sur un des bras de l'*Escaut*, dont les terrains environnants sont des atterrissements, qui sont submergés par le flux de la *Mer du Nord*.

Jusqu'ici les ornithologues néerlandais ont toujours considéré les Avocettes comme des oiseaux migrateurs, partant vers le mois d'octobre et revenant au printemps. L'un d'eux, spécialiste pour la connaissance des oiseaux aquatiques, soutenait que l'hivernage devrait leur être funeste, parce qu'elles mourraient d'inanition étant donnée la forme de leur bec.

M. van Oordt a publié son observation dans la revue de *Levende Natuur* (La Nature Vivante) avec prière de l'informer en cas d'observations analogues.

Comme l'Avocette appartient à l'avifaune de la France, il serait intéressant de savoir si cet oiseau est sédentaire, s'il hiverne dans la région du Pas-de-Calais, située à la même longitude que le Sloedam et à une latitude différente seulement d'un degré et demi. Le Pas-de-Calais est tout indiqué à cause de sa riche faune et à cause de ses analogies climatériques et géologiques avec la région sus-dite de la Hollande. Les Landes, la Camargue et même la Charente-Inférieure se prêteraient peut-être mieux à cette étude, mais les différences sont trop grandes pour qu'on puisse comparer les résultats avec ceux obtenus dans la mer du Nord et la Manche.

Il existe une autre erreur, quoique peut-être moins générale à l'égard de l'Avocette, savoir qu'elle n'appartiendrait pas à l'avifaune de l'Angleterre.

Cette erreur aurait son origine dans la circonstance suivante. Il y a quelques années qu'un ornithologue anglais, M. le Dr Bonar, visitait la Hollande pour étudier l'Avocette et il prétendait que cette espèce ne se montre pas en Angleterre.

Cette erreur se trouve contredite dans le *Bulletin of the British Ornithologist's Club*, 1910 (page 271) (Bulletin cité dans votre *Revue*), où il est question d'individus observés le 3 septembre, au nombre de sept, dans le Comté de Sussex et quatre dans d'autres endroits.

Un individu de la grande Echasse (*Himantopus himantopus* L.) a été tué le 9 octobre 1913 dans le Comté de Sussex.

La Haye, février 1914. Van Jersel.

Le « Looping » chez les oiseaux. — Le 6 mars, me trouvant à 5 heures de l'après-midi sur une petite montagne qui domine Tunis, le *Djebel Bou-Korneïn*, arrivé à 5 ou 600 mètres de hauteur, mon attention est attirée par les miaulements croassants de quatre ou cinq oiseaux de proie évoluant aux flancs du Djebel dans un vallon. Ils étaient de la taille d'une grosse Buse, le vol plané, le plumage noir sur les ailes et bleu sombre sur le corps, tranchant d'une manière fort nette avec le dessous d'un roussâtre pâle flammèché de roux avec des raies noires sous les ailes. Des Buzards peut-être (!)

Un léger vent s'étant levé, trois de ces oiseaux décrivirent des spirales au-dessus du Val, puis, le vent ayant cessé, l'un d'eux brusquement fit un vol bouclé.

Je me mis à suivre attentivement les évolutions de ces Rapaces. J'en vis deux, volant de conserve, faire des vols spiralés en position verticale, les ailes dans un plan vertical.

Puis, par trois fois de suite ils décrivirent une boucle complète dans le plan vertical, les ailes étendues restant dans un plan horizontal, la tête en bas, puis de nouveau la tête en haut, et cela avec une aisance, une élégance d'une grâce inconcevable. Un moment après les deux oiseaux refirent à nouveau ce *looping*, les ailes d'une immobilité absolue, comme mus par des aimants. On distinguait parfaitement dans la pénombre lumineuse, l'oiseau volant tantôt normalement, tantôt sans dessus dessous, pendant une trentaine de secondes, sur un espace de 8 à 10 mètres, le soleil étant caché par le mont.

Dr Deleuil.

Protection des Paradisiers. — Après une courte enquête, le gouvernement impérial de la Nouvelle-Guinée allemande a donné l'ordre de ne pas délivrer de permis de chasse à l'oiseau de Paradis, pour l'année 1914. De cette façon, la chasse à cet oiseau sera complètement interrompue pendant toute la durée d'une année dans ce district. En même temps, le Gouverneur a avisé les postes de la terre Empereur-Guillaume d'établir, sous le contrôle de personnes expérimentées, des observations prolongées, sur la vie, les mœurs, les coutumes de l'oiseau de Paradis ; en particulier sur la pariade, le temps de la couvaison, la croissance et la mue, la nourriture et la distribution géographique des différentes races, etc., etc...

Ce seront là les bases des mesures ultérieures que prendra l'autorité.

Passage anormal du Chevalier brun dans le Calvados. — Le Chevalier brun ou Chevalier arlequin, *Erythroscelus erythropus* (Pall.) (1), niche, ainsi qu'on le sait, dans le Nord de l'Europe et de l'Asie, surtout au-delà du cercle arctique sans cependant dépasser le 72°. Sa reproduction achevée, il émigre vers le Sud pour séjourner pendant l'hiver dans des régions chaudes, dans l'Europe et l'Asie méridionales,

(1) Le Chevalier brun est plus généralement désigné sous le nom spécifique de *fuscus*, *erythropus* cependant doit être préféré. *Scolopax erythropus* Pallas est de 1764, *Scolopax fusca* Linné appliqué au Chevalier brun est de 1766. D'ailleurs, en 1758, Linné avait déjà employé ce même nom pour un tout autre oiseau.

dans l'Afrique du Nord. En France, où il n'est jamais abondant, on ne le voit que fort rarement en hiver ; on n'a guère de chance de le rencontrer qu'à l'époque de ses passages, en mai-juillet et en août-octobre ; il est toujours particulièrement rare à la grève : dans ses migrations, le Chevalier brun semble, en effet, traverser directement le continent sans emprunter cette voie cependant activement fréquentée qui longe notre littoral maritime d'où l'écartent sans doute ses préférences marquées pour les marais d'eau douce.

Ces faits bien connus rendent intéressant et digne d'être noté un petit passage de Chevaliers bruns qu'on a pu observer dernièrement sur le littoral du Calvados et dans les marais qui le bordent, entre le 15 et le 20 janvier, au moment des plus grands froids. Je conserve deux spécimens provenant de ce passage, tous deux obtenus à l'embouchure de l'Orne, dans la baie de Sallenelles. Le Chevalier brun s'est montré à la même époque dans la baie de Carentan.

Si la présence du Chevalier brun est chez nous très exceptionnelle en hiver, il n'en serait pas de même, paraît-il, en Belgique, puisque, d'après un observateur que Dubois citait récemment (1), ce Chevalier est « près d'Anvers aussi commun en hiver qu'il est rare au printemps ». L'observation date de 1886 ; une confirmation, il semble, en serait désirable. L. Brasil.

Quelques cas d'albinisme. — Nombreux sont les cas d'albinisme constatés chez les oiseaux, mais qu'il me soit permis de citer les suivants à titre purement documentaire.

Albinisme complet. (Yeux rouges.)

Hirundo rustica L. *Chelidon urbica* Boie. *Motacilla alba* L.

Ces trois sujets tués aux environs de Marseille.

Albinisme partiel. (Yeux normaux.)

Carduelis elegans Steph. — Un sujet mâle mort en cage après une très longue captivité. Il avait été acheté en plumage normal et devint peu à peu complètement blanc sauf deux ou trois plumes rouges à la tête.

Merula vulgaris Bp. — L'albinisme plus ou moins complet paraît très commun dans cette espèce. J'ai trouvé un jour au marché un individu entièrement blanc avec une légère teinte cendrée sur le dos et les yeux rouges.

J'ai reçu au mois de décembre de Beaumont (Basse-Alpes) un exemplaire curieusement bariolé de blanc et de noir, une plume environ sur trois étant blanche, queue entièrement noire, bec et yeux normaux.

Turdus musicus L. — Chez cette espèce la tendance est plutôt au flavisme ; les sujets isabelle clair sont assez fréquents sur le marché où j'ai trouvé une fois un exemplaire en albinisme complet.

Cannabina linota, GRG. — J'ai eu au mois de novembre dernier un fort joli linot mâle d'un isabelle très clair avec la poitrine rose et quelques parties tendant au blanchâtre. Cet oiseau fait actuellement partie de la collection de M. Marcel Bon auquel je l'ai offert.

Ligurinus chloris Koch. — Le jour de la fermeture de la chasse, un marchand m'a proposé un splendide exemplaire de verdier ♂ entièrement isabelle très clair, presque blanc, avec le croupion d'un jaune verdâtre doré. Malheureusement le sujet était tellement avancé que la mise en peau en a été impossible.

Rubecula familiaris Blyth. — J'ai possédé quelque temps vivant un fort joli Rouge-Gorge isabelle clair avec la poitrine jaune pâle au lieu de la teinte orangée normale.

Serinus meridionalis Bp. — Une femelle de cette espèce que j'avais en volière et qui y était entrée en livrée normale acquit au bout d'un temps très court quelques plumes blanches qui finirent par envahir complètement la tête.

Enfin je citerai une Bergeronnette.

Budytes flava Bp. — Femelle dont tout le dos était d'un jaune paille lavé de blanc sur les bords.

L'Hermitte.

(1) *Bull. Soc. Zool. France*, vol. XXXVIII, page 316, 1914.

Orléans. — Imp. H. Tessier. Le Directeur-Gérant : A. Menegaux.

BULLETIN D'ÉCHANGE, OFFRES ET DEMANDES

Offres et Demandes

M. Marcot Charles, 23, Grande Place, à Marq-en-Barœul, près Lille, serait heureux d'échanger des correspondances avec amateurs-éleveurs de tous pays et d'entrer en relations avec ornithologues de la région du Nord pour faire des excursions.

Protection des Oiseaux. Nichoirs en bois de toutes sortes. Talamon, 77, rue Cardinet, Paris.

Un petit lot coléoptères divers dans la sciure, arrivés de Brazzaville, Congo Français, à échanger contre timbres. S'adresser Petit Aîné, 48, boul. Strasbourg, Paris.

A vendre au détail ou à échanger contre **timbres-poste** anciens de toutes provenances, une collection de **Monnaies anciennes argent et bronze** : Grecques ; Romaines consulaires et impériales ; Moyen-âge ; Royales françaises ; Baronnales ; Médailles et Jetons. G. Guignard, 6, rue des Fossés-St-Marcel, Paris.

Oisellerie Vve L. Fanton, 26, quai du Louvre, Paris.
Grand choix d'Oiseaux de cages et volières, Nourriture pour Oiseaux de toutes sortes.

M. Février, 19, rue Antoine-Gadaud, à Périgueux, Dordogne, désirerait acheter huit numéros (de 5 à 12) de la *Revue Française d'Ornithologie*.

BIBLIOGRAPHIE

Viennent de Paraître :

LESSON (R.-P.). — Articles d'Ornithologie parus dans l'*Echo du Monde Savant* de 1842 à 1845. Réimpression par A. Menegaux, 280 pages avec portrait de Lesson. Prix : 12 fr.50. S'adresser, 55, rue Buffon, Paris.

Cabinet d'Entomologie & d'Ornithologie

G. BAER

Successeur de Henri GUYON
NATURALISTE
Fournisseur du Muséum d'Histoire naturelle de Paris

CHOIX CONSIDÉRABLE
d'Oiseaux Exotiques & Œufs
et d'Insectes de tous pays
pour Musées et Collections
USTENSILES POUR LES SCIENCES NATURELLES

13, Rue Bertin-Poirée, PARIS

IMPRIMERIE

Henri TESSIER

8 bis et 8 ter, rue du Faubourg-Madeleine, ORLÉANS

Ouvrages Scientifiques et Industriels

Publications Périodiques

BARÈMES, TABLEAUX
Catalogues, etc.

LIGUE FRANÇAISE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX
33, *Rue de Buffon*, 33 — *PARIS*. Bulletin mensuel.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

CARTES D'EXCURSIONS

1re, 2e et 3e classes (individuelles ou de famille)
dans le DAUPHINÉ, la SAVOIE, le JURA, l'AUVERGNE et les CÉVENNES

Emission dans toutes les gares du réseau, du Jeudi qui précède la Fête des Rameaux au Lundi de Pâques inclus.

Ces cartes donnent droit à :

La libre circulation pendant 15 ou 30 jours sur les lignes de la zone choisie ;

Un voyage aller et retour, avec arrêts facultatifs, entre le point de départ et l'une quelconque des gares du périmètre de la zone. Si ce voyage est supérieur à 300 kilomètres, les prix sont augmentés, pour chaque kilomètre en plus, de : 0 fr. 065 en 1re classe, 0 fr. 045 en 2e classe, 0 fr. 03 en 3e classe.

Les cartes *de famille* comportent les réductions suivantes sur les prix des cartes individuelles : 2e carte, 10% ; 3e carte, 20% ; 4e carte, 30% ; 5e carte, 40% ; 6e carte et les suivantes, 50%.

Faire la demande de cartes sur un formulaire (délivré dans les gares) et l'adresser, avec un portrait photographié de chacun des titulaires, à Paris, 6 heures avant le départ du train ; trois jours à l'avance dans les autres gares.

Billets d'aller et retour collectifs, de vacances,

A PRIX RÉDUITS

1re, 2e et 3e classes, pour familles d'au moins 3 personnes.

délivrés du jeudi qui précède la Fête des Rameaux au Lundi de Pâques inclus, de toute gare à toute gare.

Validité : 33 jours, avec faculté de prolongation.

Minimum de parcours simple : 150 kilomètres.

Arrêts facultatifs.

Prix : Les deux premières personnes paient le tarif général, la troisième personne bénéficie d'une réduction de 50 %, la quatrième et chacune des suivantes d'une réduction de 75 %.

Faire la demande de billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

6e Année. — N° 62. 7 Juin 1914.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

DIRECTEUR :

A. MENEGAUX

Assistant d'Ornithologie au Muséum national d'Histoire naturelle.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : Le Dr R. DIDIER.

Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue (manuscrits, abonnements, demandes de renseignements) à M. A. MENEGAUX, 55, Rue de Buffon, PARIS

Prix de l'abonnement : 10 fr. par an

Le numéro : 0 fr. 85

Les Abonnements partent de janvier.

ORLÉANS

IMPRIMERIE H. TESSIER

8 *bis* et 8 *ter*, Rue du Faubourg-Madeleine

1914

COMITÉ DE RÉDACTION DE LA REVUE POUR 1914

R. Babin, A. Bouvier, A. Chappellier, F. Daguin, L. Denise, R. Didier, P. Estiot, G. Etoc, A. Menegaux, P. Paris, X. Raspail, E. Simon, L. Ternier.

Les réunions du Comité et des Amis de la Revue, pour l'année 1914, auront lieu au Laboratoire d'Ornithologie du Muséum, *55, rue de Buffon*, le deuxième lundi de chaque mois : 8 juin, *6 juillet*, 12 octobre, 9 novembre, 14 décembre.

SOMMAIRE DU N° 62

Dr G. Bouet. — Liste des Oiseaux recueillis ou observés au Dahomey de 1908 à 1911 (*fin*).
L. Lavauden. — Note sur *Houbara undulata* et quelques points relatifs à la faune ornithologique de la Tunisie.
J. Cabanès. — L'Hirondelle grise des rochers dans les gorges du Gardon.
P. Paris. — Observations ornithologiques faites en Côte-d'Or (années 1912 et 1913).
Lomont. — Mon enquête sur l'apparition et le séjour du Jaseur de Bohême dans le Toulois.
P. Bernard. — Le Rouge-gorge meurtrier de ses propres petits.

Notes et Faits divers.
Passage anormal du Râle Marouette dans l'Orne (Letacq).
Longévité du Grand Corbeau (Letacq)
Analyse de la loi du 3 mars 1911 sur la protection des Oiseaux dans le Duché de Brunswick (F. Daguin).
Arrivées et passages dans le Gard (A. Hugues).
Sur un Tichodrome échelette (Gurney).
Passage de Jaseurs dans l'arrondissement de Châtillon-sur-Seine (F. Daguin).
La protection des Oiseaux rares.
Quelques passages d'Oiseaux en Provence (L'Hermitte).
Sur un Martinet de murailles (L'Hermitte).
Aberration de couleur chez un Foudi (L'Hermitte).

Les articles étant signés, la Rédaction de la REVUE n'est responsable ni des opinions émises ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des notes et articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* n'est permise qu'avec l'indication d'origine.

TARIF DES TIRÉS A PART

4 pages	25 ex.	4 »	8 pages	25 ex.	5 50
—	50 —	4 25	—	50 —	6 »
—	100 —	5 »	—	100 —	7 »

Couverture, en plus des prix ci-dessus :	25 ex.	2 75
—	50 —	3 25
—	100 —	4 25

6e Année. — N° 62. 7 Juin 1914.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

Directeur : A. MENEGAUX.

LISTE DES OISEAUX RECUEILLIS OU OBSERVÉS AU DAHOMEY DE 1908 A 1911

par le Docteur G. Bouet *(Fin)*.

PERROQUETS

Psittacidés.

90. **Pœocephalus versteri** Goffin. — Agouagon, Savé, Savalou, Parakou, Kandy, Karimama.

91. **Psittacus erythacus** L. — Cette espèce est signalée comme très rare dans la région forestière au nord de Sakété. J'en ai vu des spécimens provenant de cette région en captivité.

92. **Palæornis docilis** Vieill. — Rare dans le Bas-Dahomey, Agouagon (nov.-déc.), Parakou, Kandy, Djougou.

93. **Agapornis pullaria** L. — Porto-Novo, Athiémé, Agouagon.

PIGEONS

Tréronidés.

94. **Vinago (Treron) Calva** Tem. — Porto-Novo, Abomey, Atcheribé, Agouagon, Savalou. Savé, Parakou, Djougou, Kandy, Kouandé.

Colombidés.

95. **Colomba guinea** L. — Agouagon, Parakou, Carimama.

Péristéridés.

96. **Turtur senegalensis** L. — Porto-Novo, Agouagon, Atcheribé, Savalou, Parakou, Djougou, Kandy, Kouandé, Karimama.

97. **Turtur semitorquatus** Rupp. — Agouagon, Abomey, Athiémé, Bopa, Atcheribé, Parakou, Savé, Savalou, Djougou, Kouandé, Kandy.

98. **Chalcopelia afra** L. — Porto-Novo (coll. Miegemarque), Cotonou, Bopa, Ouïdah, Athiémé, Abomey, Atcheribé, Agouagon, Savé, Savalou, Djougou, Parakou, Kandy, Karimama.

99. **Œna capensis** Selby. — Karimama. Espèce des régions du Nord.

GALLINACÉS

Ptéroclidés.

100. **Pterocles quadricinctus** Tem. — Agouagon, 1910.

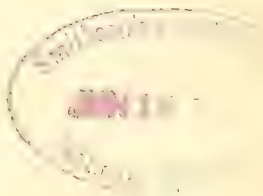

Phasianidés.

101. **Francolinus bicalcaratus** L. — Porto-Novo, Cotonou, Ouïdah, Bopa, Athiémé, Abomey, Atcheribé, Agouagon, Savalou, Savé, Djougou, Kouandé, Parakou, Kandy, Karimama.

102. **Francolinus ashantensis** Tem. — Agouagon (bords de l'Ouémé), Atcheribé (bords du Zou), Tchatchou (Parakou). Relativement rare. Espèce des galeries forestières.

103. **Coturnix coturnix** L. — Agouagon.

104. **Ptilopachys fuscus** Vieill. — Agouagon, Atcheribé, Parakou, Savalou, Djougou, Savé, Kandy, Karimama.

105. **Numida meleagris** L. — Ne se rencontre que vers Abomey, Atcheribé, et est très commun partout plus au Nord.

106. **Guttera cristata** Pall. — Atcheribé (bords du Zou), très rare, Agouagon (bords de l'Ouémé).

107. **Turnix nana** Sundev. — Agouagon (nov.).

ÉCHASSIERS

Rallidés.

108. **Limnocorax niger** Gm. — Agouagon, Atcheribé, lagunes du Bas-Dahomey, Porto-Novo et Bopa (coll. Miegemarque).

109. **Rallus egregia** Peters. — Porto-Novo (coll. Miegemarque)

Gruidés

110. **Balearica pavonina** Briss. — Agouagon, Savalou, Savé, Djougou, Cabolé, Parakou, Kandy, Karimama et les bords du Niger.

Otididés.

111. **Neotis denhami** Childr.(?) — Agouagon (Déc.), Parakou, Kandy, Djougou, Kouandé, Abomey.

112. **Trachelotis senegalensis** (1) Vieill. (?) — Agouagon, Karimama.

Œdicnémidés.

113. **Œdicnemus senegalensis** Sw. — Agouagon (Ouémé), Karimama (bords du Niger).

Cursoridés.

114. **Pluvianus ægyptius** L. — Agouagon (nov.-déc., bords de l'Ouémé). Dans les lagunes saumâtres du Bas-Dahomey ne se rencontre pas.

---

(1) La présence de ces deux espèces d'Outardes au Dahomey n'est pas impossible ; elle serait des plus intéressantes à constater, surtout en ce qui concerne *Neotis denhami*, qui n'a été signalé qu'au Bahr-el-Gazal, au Kordofan et au lac Tchad, d'après Reichenow (*Vögel Africas*, Vol. I, p. 246). Pourtant dans notre collection montée, je trouve deux spécimens de cette espèce : ♀ Cap de Bonne-Espérance, Delalande, 1820 ; ad. Afrique Australe, Verreaux, 1832.

Otis senegalensis V. a été signalé au Sénégal, en Casamance, au Kordofan, au Sennaar et près du Nil blanc.

L'Outarde la plus commune au Dahomey doit être *O. melanogaster* Rüpp.

M. le Dr Bouet, qui retourne au Dahomey en tournée d'inspection, élucidera ces faits sur place.

M. Bouet ajoute à sa liste : 63 *bis*. *Scotornis climacurus* (V.). — Porto-Novo (coll. Miegemarque).

Parridés.

115. **Phyllopezus (Parra) africanus** Gm. — Lagunes du Bas-Dahomey, Lac Ahémé, Agouagon (Ouémé), Atchéribé (Zou).

Charadriidés.

116. **Lobivanellus senegalensis** L. — Agouagon (Ouémé), Karimama (bords du Niger).

117. **Hoplopterus spinosus** Bp. — Agouagon (Ouémé), Karimama (bords du Niger).

118. **Tringoïdes (Actitis) hypoleucus** L. — Agouagon (Ouémé), Atcheribé, (Zou), lagunes du Bas-Dahomey.

Ibidés.

119. **Hagedashia hagedash** V. — Agouagon (Ouémé), Atcheribé (Zou), Kandy (marigot du jardin), Savalou (Zou).

Ardéidés.

120. **Herodias flavirostris** Hartl. — Lagune de Porto-Novo, Delta de l'Ouémé, Karimama (bords du Niger).

121. **Garzetta garzetta** L. — Lagune de Porto-Novo, Delta de l'Ouémé (rare), Karimama (bords du Niger).

122. **Ardea ardesiaca** Heugl. — Lagunes du Bas-Dahomey, Delta de l'Ouémé.

123. **Ardea melanocephala** Vig. — Lagunes du Bas-Dahomey, Delta de l'Ouémé.

124. **Ardetta podiceps** Bp. — Porto-Novo (coll. Miégemarque).

125. **Butorides atricapillus** Afzel. — Agouagon (Ouémé), Atcheribé (Zou), Karimama (bords du Niger).

126. **Bubulcus lucidus** Savig. — Lagunes du Bas-Dahomey, Lac Ahémé, Agouagon, Savalou, Parakou, Kandy, Djougou, Karimama. Excessivement commun.

127. **Buphus comatus** Pall. — Lagunes du Bas-Dahomey, Lac Ahémé, Agouagon (Ouémé), Atchéribé (Zou), Karimama (bords du Niger).

Scopidés.

128. **Scopus umbretta** Gm. — Agouagon (Ouémé), Atchéribé (Zou), Kandy, Djougou, Karimama (Niger).

Ciconiidés.

129. **Ciconia nigra** Briss. — Arrive en mai-juin. Djougou, Kandy, Kouandé (niche sur les grands arbres des abords des villages).

130. **Leptoptilos crumenifer** Less. — Bords du Niger, de Karimama à Gaya.

131. **Tantalus ibis** L. — Ne l'ai jamais rencontré sur les fleuves côtiers du Dahomey ni dans les lagunes, mais sur le Niger de Karimama à Gaya.

PALMIPÈDES

Phalacrocoracidés

132. **Plotus rufus** Daud. — Agouagon (Ouémé), Atchéribé (Zou), Karimama (Niger).

133. **Phalacrocorax africanus** Gray. — Agouagon, Atchéribé. Très commun dans les lagunes du Bas-Dahomey.

Pélécanidés

134. **Pelecanus rufescens** Gm. — En captivité à Ouïdah (provenait des lagunes du Bas-Dahomey, où il est rare).

Anatidés

135. **Plectropterus gambensis** Linn. — Karimama et les bords du Niger vers Gaya (Bodjécali, etc.). Janv.

136. **Sarcidiornis africana** Hartl. — Agouagon (Ouémé), une seule fois 2 à 3 individus. Karimama et les bords du Niger vers Gaya (Bodjécali, etc.). Janv.

137. **Chenalopex ægyptiaca** Gould. — Karimama et les bords du Niger, vers Say. Janv.

138. **Nettapus auritus** Gray. — Dans les mares d'inondation des abords du Niger entre Karimama et Bodjécali. Janv.

139. **Dendrocygna viduata** Hartl. — Dans les lagunes du Bas-Dahomey où il est rare. Jamais sur l'Ouémé, vers le Nord ou le Zou son affluent. Sur le Niger, Karimama, Bodjécali. Janv.

140. **Thalassornis leuconota** Egt. — Bodjécali, bords du Niger (Haut-Dahomey). Rare.

Laridés

141. **Rhyncops flavirostris** Vieill. — Sur le Niger, Karimama vers Gaya.

NOTE SUR *HOUBARA UNDULATA* ET QUELQUES POINTS RELATIFS A LA FAUNE ORNITHOLOGIQUE DE LA TUNISIE

par Louis Lavauden

Dans cette revue même, voici plus d'un an (N° 43, du 7 novembre 1912, page 406), M. Emile Anfrie, à propos de l'Outarde Houbara, posait les questions suivantes :

Le mâle adulte d'*Houbara undulata* conserve-t-il ses parures en hiver, et sa femelle, en amour, possède-t-elle des parures plus ou moins développées ?

Dans le numéro 46, du 7 février 1913, page 19, M. le comte de Zedlitz, dont on connaît la compétence en tout ce qui touche la faune de l'Afrique du Nord, répondit à cette question, et établit que les ♂ d'*Houbara undulata* possédaient leur parure totale même en hiver, et que les ♀ adultes possédaient, elles aussi, des parures joliment développées.

M. de Zedlitz indiquait que pour avoir des renseignements de première main sur l'Outarde Houbara, il fallait s'adresser à M. Alfred Blanchet, juge de paix à Gabès, particulièrement versé dans la connaissance de la faune du Sud Tunisien, qu'il a habité pendant quinze ans.

J'ai l'honneur de compter M. Blanchet au nombre de mes amis ; il est comme moi originaire du Dauphiné, et j'eus, après lui avoir écrit à ce sujet, l'occasion d'obtenir de sa bouche, à son dernier voyage en France, au mois de septembre 1913, la confirmation des renseignements donnés par M. le comte de Zedlitz, et déjà confirmés également par M. A. Vaucher, dans le numéro 49, du 7 mai 1913, page 68.

A ces renseignements généraux, je désirerais aujourd'hui apporter quel-

ques rectifications de détail et ajouter quelques précisions, que j'ai acquises, en décembre dernier, au cours de mon deuxième voyage en Tunisie.

J'ai eu en particulier l'occasion, au cours de ce voyage, le 6 décembre 1913, de tuer le même jour, à Guerât-el-Mekki, un peu au sud de Gabès, deux Houbaras femelles, l'une adulte, l'autre jeune. La femelle adulte avait été considérée par moi comme un mâle, lorsque je l'avais tuée, et je continuai à la considérer comme telle jusqu'au moment où l'autopsie m'apprit son véritable sexe ; c'est dire qu'elle portait des parures parfaitement développées ; on ne pouvait, véritablement, distinguer cet échantillon d'un mâle qu'en ayant égard à la taille. Cette ♀ mesurait 0 m. 63 de longueur (1). Les mâles ont normalement 0 m. 80. L'estomac de l'individu en question contenait les débris de quatre Coléoptères, dont deux *Blaps* et deux *Timarcha*, un petit caillou, un fragment de silex, trois graines rondes, du volume d'un petit pois, que je n'ai pu encore déterminer, et deux graines d'une ombellifère voisine du genre *Buplevrum*, le tout mélangé à une bouillie verte d'origine végétale, et composée vraisemblablement en majeure partie de jeunes pousses d'orge, dont les Outardes sont friandes.

L'autre Outarde que je tuai le même jour était également une ♀, mais jeune, autant que j'en ai pu juger ; elle ne mesurait que 0 m.57 de longueur, et était pour ainsi dire dépourvue de parures (2). Mais, fait intéressant, celles-ci, comme tout le plumage, étaient absolument usées ; les plumes du ventre et des cuisses se préparaient à tomber, et l'on voyait déjà quelques plumes de remplacement. L'oiseau en question allait donc (le 6 décembre) entrer en mue.

Au contraire, sa compagne présentait un plumage d'une fraîcheur remarquable. Les parures étaient absolument intactes, et pas une plume ne présentait ces ébarbures si caractéristiques d'un plumage vieilli. Il était difficile de penser que ce plumage ait pu être acquis au cours de la mue d'été, plus de quatre mois auparavant.

Rapprochant ces deux constatations, il me semble possible de conclure (à moins qu'il ne s'agisse d'un fait exceptionnel) que dans ces pays du Sud Tunisien, à climat essentiellement tempéré, l'époque et la durée des mues peuvent varier avec les circonstances dans d'assez larges mesures, et que ce phénomène peut se produire en des moments très différents suivant les individus ou les conditions de milieu.

On pourrait aussi penser qu'il s'agit d'une seconde mue (3), mais ce n'est pas mon opinion, celle-ci se produit, quand il en est ainsi, très peu de temps avant la période des amours ; or l'*Houbara undulata* entre en amour seulement fin février, pour pondre en mars ou avril. Cette époque est très facile à fixer, car c'est à ce moment que l'on voit les mâles *faire la roue* et se livrer combat pour la possession des femelles. Et entre le début de décembre et la fin de février, il me semble exister un intervalle de temps trop considérable

(1) De la pointe du bec à l'extrémité de la queue, longueur mesurée en projection horizontale, l'oiseau étant étendu sur le dos, le cou allongé naturellement.

(2) L'estomac de cette deuxième Outarde contenait, outre la bouillie verte de jeunes pousses d'orge, 2 fourmis, un pygidium de *Timarcha* et 5 graines rondes (de la même espèce que celles trouvées dans l'estomac de la première Outarde).

(3) Certains auteurs et en particulier Fatio (*Faune des Vertébrés de la Suisse*, tome II, 2, page 1136) pensent que la mue de l'*Houbara* est double ; d'autre part M. de Zedlitz, dans l'article cité plus haut, mentionne que l'*Houbara* n'a qu'une mue par an, « comme toute autre Outarde ». Il me semble, quant à moi, difficile de ne pas croire à une mue double (au moins partiellement) chez *Otis tarda*, les plumages d'été et d'hiver de cet oiseau étant très notablement différents. Au contraire, chez *Houbara*, Fatio signale « certaines différences entre les plumages d'automne et de printemps » que je n'ai jamais pu constater.

pour qu'on puisse penser qu'il soit question (quelle que soit sa durée) d'une mue préparatoire à la livrée de noces.

Les phénomènes de la mue sont d'ailleurs très peu connus, même en France, chez toutes les espèces possibles d'oiseaux. Il ne faut d'ailleurs point s'en étonner, car la captivité modifie chez la plupart des espèces les conditions de cette manifestation vitale. Et comment étudier la mue chez les oiseaux sauvages en liberté, autrement que par le fait d'heureux hasards ?

En tout cas, il faut se garder de généraliser les résultats, et c'est en ornithologie autant qu'en toute autre matière que l'on peut dire : « Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au-delà ».

J'ai eu plusieurs fois l'occasion de m'en convaincre au cours de mon séjour en Tunisie. Les ornithologistes français sont habitués, par exemple, à considérer la Crécerelle (*Tinnunculus tinnunculus*) comme un oiseau plutôt utile, n'attaquant que par exception les petits oiseaux, et se nourrissant surtout d'insectes et de mulots. Or, j'ai vu, à deux reprises (une fois à Gafsa et l'autre à Tozzeur) ce petit Rapace attaquer, tout près de moi, le *Saxicola mœsta*, et recommencer son attaque après un premier insuccès. Après la capture, la victime était proprement plumée. Je profite de cette observation pour faire remarquer qu'il ne faut pas considérer comme absolument suffisante la méthode des autopsies *post mortem* pour déterminer le régime alimentaire d'une espèce donnée. Il était très difficile de reconnaître dans l'estomac d'une des Crécerelles en question les débris d'oiseau qui venaient d'être ingérés ; les plumes manquant, le diagnostic était difficile, et au bout de quelques instants il eût été impossible.

J'ai pu voir également, le long de l'Oued Mellah, un peu au Nord de Gabès, les terrains de chasse préférés du Busard Harpaye (*Circus œruginosus*). Cet oiseau se nourrit principalement de Foulques (*Fulica atra*). Il plane au-dessus des troupes de Foulques, qui stupidement s'enfuient toutes ensemble dans la même direction et croient lui échapper en plongeant. Au moment où les Foulques émergent, elles voient au-dessus d'elles le Busard dont le regard les a suivies au-dessous de l'eau ; le manège recommence jusqu'à ce que les Morelles épuisées s'arrêtent, laissant le Rapace choisir librement sa victime. Alors, tranquille pour quelques instants, la bande de Morelles recommence à nager paisiblement, pendant que le ravisseur emporte sa proie sur un escarpement de la berge, où il la dépouille comme le ferait le meilleur préparateur ; on sait que la peau de la Foulque est peu adhérente ; mais le Busard la détache avec un art véritable ; les bords de l'Oued Mellah sont abondamment parsemés de ces dépouilles desséchées, auxquelles adhèrent encore toutes les plumes. Et je défie celui qui n'aurait pas vu chasser le Busard Harpaye sur les bords de l'Oued Mellah de se faire une idée de son régime alimentaire dans cette région, d'après les autopsies stomacales, où il ne trouvera *pas une plume*, ni un débris reconnaissable de Foulque.

On voit par ces exemples combien est complexe la question de l'alimentation d'un oiseau, et combien il faut être prudent quand il s'agit de décerner à un animal l'épithète d'*utile* ou de *nuisible*, qui doit le faire respecter de tous, ou le vouer à la vindicte publique.

Je donnerai encore un exemple qui prouve combien, à cet égard, les ornithologistes doivent être modestes, et ne pas craindre de dire le sacramentel : *ignoramus*.

Il s'agit de l'Etourneau (*Sturnus vulgaris*) que l'on s'accorde si bien, en Europe, à considérer comme utile qu'il figure sur la liste n° 1 annexée à la Convention internationale de 1902, des oiseaux ayant droit en tout temps à une protection absolue.

Or, dans le Sud Tunisien, j'ai pu me convaincre par moi-même que les *Zarzous* (c'est le nom indigène des Etourneaux) sont un véritable fléau pour les propriétaires d'Oliveraies, et qu'une invasion d'Etourneaux paraît aux colons aussi redoutable qu'une invasion de criquets. Il ne faut pas longtemps aux vols immenses que l'on voit dans le Sud pour effectuer *d'une façon totale*, à leur profit, la récolte d'une plantation d'oliviers. On conçoit quelles conséquences économiques de tels dégâts peuvent avoir dans une région où l'olive est la principale source de revenu du sol (1). Il n'est pas douteux qu'il ne faille, en Tunisie, considérer l'Etourneau comme un oiseau nettement nuisible.

Tout ceci montre combien nous avons encore à apprendre, en matière d'ornithologie biologique... Certes, il est nécessaire d'étudier les oiseaux au laboratoire. Mais nous pensons que les ornithologistes de l'école actuelle s'adonnent trop exclusivement à la tâche facile de scinder et rescinder les espèces et les sous-espèces, sans rien ajouter à nos connaissances. Le chapitre mœurs est traité bien succinctement, ou bien inexactement, — quand il n'est pas dédaigneusement passé sous silence, — dans la plupart des grands ouvrages d'ornithologie moderne. Certes, les observations biologiques sont difficiles, et ne donnent point l'occasion d'attacher son nom à la création d'espèces nouvelles. Mais quelles satisfactions ne se réserve pas l'ornithologiste qui peut étudier les oiseaux dans la nature, et non point sur des peaux déformées et desséchées ! Dans le grand mouvement qui se dessine en France pour la rénovation de la science ornithologique, et dont cette Revue aura été le meilleur artisan, puisse cette tendance prévaloir, et renouveler parmi nous les traditions de cette vieille école française, pleine de simplicité et de bonhomie, de la vieille école du bon Belon, qui aimait les oiseaux, et écrivait « leurs naïfs portraits, retirés du naturel. »

L'HIRONDELLE GRISE DES ROCHERS DANS LES GORGES DU GARDON

par J. Cabanès.

Le 19 février, j'ai capturé dans les gorges du Gardon, et volant à une grande hauteur en compagnie de quatre de ses congénères, une Hirondelle grise des rochers (*Hirundo rupestris* Temm. ; Scop ; *H. montana* Gm. ; *Biblis rupestris* Less. ; *Chelidon rupestris* Boie). Cette espèce, quoi qu'en dise Crespon (*l. c.* p. 304) est assez commune dans la vallée rocheuse du Gardon, je l'y considère même comme commune partout où il y a de grands escarpements. Ce qu'il importe de retenir de cette capture, ce n'est donc pas le fait de l'avoir opérée à la Baume, mais bien plutôt la date, l'époque de l'année à laquelle elle a eu lieu : 19 février (1914).

L'Hirondelle des rochers, bien certainement, est celle qui nous arrive la première, mais (invoquons encore l'autorité de Crespon), seulement dès le mois de mars.

La période de grands froids que nous venons de traverser est trop près de nous, il me semble, pour admettre que ce groupe d'oiseaux nous arrive sitôt, soit déjà le premier groupe avant-coureur du printemps. Personnellement, j'inclinerais à penser que ces Hirondelles ont passé l'hiver chez nous, dans les gorges du Gardon. Et il n'y a rien d'étonnant à cela : en effet, une partie de la longue ligne de falaises escarpées qui borde la rive gauche du torrent

(1) Le dattier, très localisé dans les Oasis, est également visité avec faveur par l'Etourneau.

est exposée absolument au Midi, disposée en cirques formés par des escarpements très élevés (150 mètres environ), très ensoleillée, de plus, creusée de grandes anfractuosités, de grottes même; le tout constitue comme un petit Nice dans cette région ; ce que nous appelons ici, en langage méridional, une « calle », un « cagnard ». Rien ne s'oppose donc à ce que ces oiseaux, si frileux puissent-ils être, aient pu trouver dans cette station le vivre et le couvert et y aient hiverné ! C'est une observation qui est à renouveler au cours des hivers prochains.

Notre savant compatriote, M. de Chapel, à qui j'ai fait connaître aussi cette deuxième capture, m'écrit : « Quant au *Biblis rupestris*, je ne sais trop que vous dire ? C'est l'oiseau de cette famille qui arrive le premier chez nous et en part le dernier. Le sujet que vous avez capturé après le dégel a pu devancer l'époque de son voyage annuel. D'autre part, étant un habitant du midi de la France, de la Provence et du midi de l'Europe, votre capture peut très bien avoir hiverné à l'abri des rochers de la Baume et là s'être chauffée au soleil, protégée des vents du Nord ? Il me semble que l'on peut admettre les deux hypothèses. »

Voici l'avis de M. Albert Hugues : « Votre hypothèse au sujet du *Biblis rupestris* pourrait bien n'être que la réalité pour un certain nombre de ces oiseaux et pour quelques lieux privilégiés. Bien avant les autres Hirondelles, et longtemps après j'ai rencontré des Hirondelles de rocher dans le Gard, dans la Lozère, et le 2 décembre 1898 à Afa (Corse), j'ai pu voir de nombreuses Biblis voler allègrement au-dessus d'un petit cours d'eau en cette belle journée d'hiver. Il n'est donc pas impossible que ce qui se produit en Corse et a été observé dans les Bouches-du-Rhône par le bon ornithologiste Dr G. Deleuil, ne puisse se produire aussi dans le Gard. »

Nos deux amis admettent donc parfaitement la possibilité de l'hivernage, chez nous, de *Biblis rupestris*.

D'ailleurs j'ai pu constater qu'une autre espèce d'Hirondelle qu'on ne voit jamais chez nous l'hiver a parfaitement hiverné, au moins une année, dans les remparts d'Aigues-Mortes. Il s'agit de notre vulgaire Hirondelle à queue fourchue ou Hirondelle de cheminée (*Hirundo rustica L.*) dont j'ai vu moi-même quelques individus voler par une belle après-midi, le *2 décembre* (je précise) de l'année 1900, je crois, à l'abri du rempart sud faisant face à l'étang de la Ville, au-dessus de la tête des promeneurs, nombreux ce jour-là, car c'était dimanche.

Ainsi donc, quelle que soit l'hypothèse que l'on croie devoir admettre, la date à laquelle a été constatée la présence d'un groupe de 5 ou 6 Hirondelles grises de rocher à la Baume (19 février) ne laisse pas que d'être intéressante en Ornithologie.

OBSERVATIONS ORNITHOLOGIQUES FAITES EN COTE-D'OR (ANNÉES 1912 ET 1913)

par P. Paris

1912. — Janvier : 1 *Columbus glacialis* L., tué près Lamarche-sur-Saône.

2 mars : arrivée du *Ruticilla titys* Scop. à Flacey. Pression 767,7 ; temp. + 8°9 à + 10°9 ; vent : S.-O. faible ; pluie.

3 mars : *Phyllopneuste trochilus* (L.), chante à Dijon. Grand passage de *Ciconia ciconia* (L.), 759,5 ; + 8°3 à + 10°1 ; S.-O. modéré ; pluie.

5 mars : grand passage de *Ciconia ciconia* (L.) à Dijon. 758°3 ; + 7°7 à + 13°6 ; S.-O. fort ; pluie.

9 mars : *Miliaria calandra* L. et *Pratincola rubetra* (L.), chantent à Saint-Jean-de-Losne. 763,4 ; + 2°3 à + 12°2 ; S.-O. faible.

10 mars : nid de *Passer domesticus* L. avec quatre œufs à Longchamp.

13 mars : *Sylvia hortensis* (Gmelin), chante à Flacey. 774,3 ; + 1°5 à + 11°8 ; N.-O. faible.

14 mars : *Serinus serinus* (L.) chante à Dijon. 769,4 ; + 2°7 à + 15°1 ; O. faible. ; averses.

26 mars : *Cuculus canorus* L., chante à Flacey. 771,8 ; + 9°4 à + 15°1 E. faible.

28 mars : bandes d'*Hirundo rustica* L. sur la Tille, près d'Isle-sur-Tille.

Une femelle de *Rallus aquaticus* L. tuée ayant un œuf prêt à être pondu.

Passage de Gorges bleues (*Cyanecula suecica cyanecula* M. et W.) dans les roseaux. 769,8 ; + 8°4 et + 16°6 ; O. faible.

31 mars : une Bécasse (*Scolopax rusticula* L.) tuée sur ses quatre œufs à Saint-Foy. *Merula merula* (L.), même localité : deux nids, un de quatre œufs, l'autre de deux. 762 ; + 2°2 à + 14°4 ; S. fort ; pluie.

6 avril : arrivée du *Milvus korschun* (Gmelin) à Saint-Jean-de-Losne. 773,8 ; + 7°4 à + 15°4 ; S.-O. faible.

13 avril : arrivée de *Upupa epops* L. en Côte-d'Or et de *Chelidon urbica* L. à Saint-Jean-de-Losne. 774 ; + 0°1 à + 9°9 ; N.-E. assez fort.

16 avril : *Luscinia megarhynchos* Brehm, chante à Flacey. 776,1 ; + 3°4 à + 11°4 ; N.-E. faible.

24 avril : *Turtur turtur* (L.), chante à Flacey. 765,4 ; + 6°4 à + 16°1 ; E., modéré.

18 mai : sortie du nid de jeunes *Fringilla cœlebs* L. à Dijon.

27 août : De grandes bandes de *Chelidon urbica* (L.) passent sur la Saône se dirigeant vers le Sud à Saint-Jean-de-Losne. (6 à 9 heures du matin). Elles sont accompagnées de quelques *Apus apus* (L.). De petits passages de ces derniers ont d'ailleurs été remarqués les jours précédents. 757,2 ; + 11°5 à + 21°4 ; S.-O. fort.

30 septembre : départ des *Chelidon urbica* (L.), à Marsannay-la-Côte. 760,2 ; + 8°5 à + 15°9 ; S. fort ; pluie.

6 octobre : Les dernières *Hirundo rustica* L. quittent Marsannay-la-Côte. 769,7 ; + 0°4 à + 9°4 ; N.-E., assez fort.

16 octobre : passage de *Ciconia ciconia* (L.) à Dijon. Un individu reste même toute la matinée perché au sommet du clocher de l'église Notre-Dame. 769,2 ; + 8°6 à + 17°5 ; N.-E., faible ; temps brumeux.

19 octobre : passages de *Turdus iliacus* L. (Grive mauvis) à Saint-Jean-de-Losne. 769,7 ; + 5°4 à + 12°4 ; S.-O., faible ; pluie.

20 octobre : grands passages de *Pyrrhula pyrrhula europaea* Vieill., *Turdus viscivorus* L., *Merula merula* (L.) à Marsannay-la-Côte. 765,6 ; + 5°8 à + 11°2 ; O. faible ; pluie.

Décembre : 1 *Colymbus septentrionalis* (L.) tué à Auxonne.

1913. — Janvier : les grives musiciennes (*Turdus musicus* auct.) chantent depuis le commencement du mois chaque jour de soleil. Il n'y a pas eu d'hiver à proprement parler. Un exemplaire de *Colymbus septentrionalis* (L.) est de nouveau tué à Auxonne.

5 février : grands passages de *Columba palumbus* L. à Flacey. 770,8 ; + 3°2 à + 8°9 ; S. faible.

16 février : considérables passages de *Turdus pilaris* L. à Flacey. 766,9 ; + 0,6 à + 5°4 ; N.-E. modéré.

9 mars : arrivée du *Ruticilla titys* Scop. aux environs de Dijon. 779,3 ; + 0°4 à + 6°7 ; N. modéré.

10 mars : *Phylloscopus rufus* Br. chante à Longchamp.

11 mars : passages de *Ciconia ciconia* (L.) à Flacey. 775,6 ; + 1°4 à + 12°9 ; N.-O. faible.

13 mars : arrivée de *Hirundo rustica* L. à Flacey. 766,7 ; + 6°9 à + 15°4 S. faible.

16 mars : arrivée de *Ruticilla phœnicurus* (L.) à Flacey. 770,4 ; + 1°4 à + 10°4 ; S.-O., fort.

18 mars : premier chant du *Cuculus canorus* L. Forêt de Citeaux. 756,6 ; + 1°9 à + 7°2 ; O. modéré.

27 mars : *Serinus serinus* (L.) et *Sylvia hortensis* (Gmelin) chantent à Flacey. 760,2 ; + 5°8 à + 12°9 ; S.-O. modéré ; averses.

18 avril : arrivée de *Apus apus* (L). à Dijon. 763,1 ; + 4°5 à + 14°4 ; O. assez fort ; pluie.

19 avril : passage de petites bandes de *Rissa tridactyla* (L.) sur la Saône à Saint-Jean-de-Losne, se dirigent vers le Sud.

20 avril : *Luscinia megarhynchos* Brehm chante pour la première fois à Flacey 763,6 ; + 9°4 à + 15°4 ; N.-O. modéré.

22 avril : arrivée de *Upupa epops* L. à Flacey. 763°8 ; + 9°9 à + 20°7 ; N.-E., faible ; pluie.

24 avril : arrivée de *Chelidon urbica* L. à Flacey. 757,5 ; 12°4 à + 18°9 ; S. faible.

Avril : une spatule (*Platalea leucorodia* L.) tuée sur la Saône à Echenon.

2 mai : arrivée de *Coturnix coturnix* (L.) aux environs de Dijon. 762,5 ; 5°6 à + 13°4 ; S.-O. assez fort ; averses.

15 mai : arrivée d'*Oriolus oriolus* (L.) à Flacey. Un nid de *Ruticilla phœnicurus* (L.) se trouve dans un store du Laboratoire de Chimie de la Faculté des Sciences de Dijon ; il contient trois œufs. 761,5 ; + 12°4 à + 18°6 ; N.-E. faible ; pluie.

27 mai : sortie des jeunes de nids de *Serinus serinus* (L.) à Dijon.

9 juin : sortie du nid de jeunes d'*Hirundo rustica* L. à la Faculté des Sciences de Dijon.

30 juillet : Départ d'*Apus apus* (L.). 760,9 ; + 14°8 à + 24°9 ; N.-E. faible ; orage et pluie.

1er octobre : départ de *Chelidon urbica* (L.) à Dijon. 758,7 ; + 12°3 à + 19°4 ; E. faible ; pluie.

15 octobre : Les *Hirundo rustica* L. quittent Dijon. 769,44 ; + 3°2 à + 11°4 ; S, faible.

25 novembre : Un *Colymbus septentrionalis* L. est tué à Velars-sur-Ouche dans une bande de huit individus posés sur un petit étang. 758,7 ; + 6°2 + 10°6 ; O. modéré ; averses.

28 décembre : un *Podicipes fluviatilis* Tunstall est trouvé mort sur la Norges, non loin de Genlis ; il avait été étouffé par un Chabot (*Cottus gobio*) qu'il avait essayé d'avaler.

MON ENQUÊTE SUR L'APPARITION ET LE SÉJOUR DU JASEUR DE BOHÊME DANS LE TOULOIS

par LOMONT

L'apparition des Jaseurs en France me fut signalée par M. Van Kempen, de Saint-Omer, qui m'envoya, le 20 décembre 1913, deux Jaseurs ♂♂, puis deux autres le 22 décembre et un le 3 janvier 1914, tous tués aux environs de Saint-Omer. Le 3 janvier 1914, mon fils Fernand recevait de Pont-à-Mousson une femelle qui faisait partie d'une troupe de cinq individus tués aux

environs de cette ville. Le 4 il en recevait un tué à Bouconville (Meuse), et un autre tué à Rogéville (Meurthe-et-Moselle).

C'est à partir de cette date que quelques sujets se montrèrent aux environs de Toul. Le 4 janvier 1914, M. Louis tua dans son jardin, en ville, un beau ♂ dont le gosier renfermait des fruits de l'aubépine. Ceux tués près de Pont-à-Mousson avaient également mangé des fruits de l'aubépine. A partir du 9 janvier, ces oiseaux arrivèrent en nombre considérable à Toul. Voici le récit d'un propriétaire habitant une villa isolée, située faubourg Saint-Evre, à Toul. Le 5 ou le 6 janvier environ, par une matinée claire et froide, M. Gille causait devant chez lui avec son voisin, M. le capitaine Petit. Tout à coup ils aperçurent un gros nuage noir qui s'avançait vers eux avec rapidité. C'était une masse considérable de Jaseurs, qui s'abattit non loin d'eux, sur un gros arbre isolé au milieu d'un jardin appartenant à M. Cordier, de Toul. Toute la troupe n'ayant pu se loger sur cet arbre, le reste vint littéralement couvrir de haut en bas, le gros arbre qui ombrage le devant de la villa de M. Gille ; ils étaient aussi serrés les uns des autres, que le sont les feuilles en été. Tout ce beau petit monde ailé faisait entendre son cri mille fois répété, et ne semblait nullement gêné par les gestes de ces messieurs qui contemplaient ces beaux oiseaux huppés qu'ils ne connaissaient point.

MM. Gille et Petit évaluèrent à plus d'un mille les oiseaux qui se reposaient sur ces deux arbres. Un quart d'heure après ils se dispersèrent par troupes dans tous les jardins d'alentour : certainement me dirent-ils, si nous avions su que ces oiseaux soient si rares en France, nous aurions pu vous en tuer au moins trente d'un coup de fusil. Dès qu'ils furent dispersés dans les jardins, ils s'abattirent sur les plants d'asperges encore couverts de leurs graines rouges, et bientôt les fusils crépitèrent de tous côtés. Ces pauvres migrateurs étaient si affamés, qu'à chaque coup de fusil, ils partaient se reposer sur les arbres voisins, pour revenir l'instant d'après recevoir la mitraille.

A partir de cette date, 5 janvier 1914, tous les jours on m'apporte des Jaseurs pour les naturaliser. J'étais si encombré d'animaux tués dans les chasses giboyeuses des environs de Toul, qu'il me fut impossible d'aller observer l'attitude de ces gentils volatiles.

M. le maire de Chaudeney me dit qu'un jour de janvier 1914, devant sa maison, plusieurs arbres de la route en étaient couverts : je les admirais me dit-il et j'aurais bien voulu en tuer au moins un pour le faire naturaliser ; la chasse étant fermée, je laissai partir ces beaux oiseaux, heureusement, un de mes amis en tua trois dans son jardin qu'il nous apporta et il m'en offrit un.

Dans tous les villages des environs de Toul, on tua des Jaseurs où il séjournèrent jusqu'au 29 janvier ; les trois derniers que je reçus furent tués par M. de Hédouville, dans son jardin à Dommartin. Lorsqu'ils eurent dépouillés de leurs fruits tous les arbres et les plantes des jardins, les Jaseurs, en s'appelant, se rassemblèrent et quittèrent tout d'un coup le pays où un grand nombre succomba sous le plomb meurtrier des amateurs de brochettes : la plupart des victimes ayant été mises à la broche. Le 29 janvier, une troupe d'une trentaine d'individus fit son apparition à Manonville, mon fils eut le plaisir de les admirer, il en tira trois assez bien groupés, dont un beau ♂, une ♀ et un jeune ; à son coup de fusil, la troupe partit pour ne plus revenir.

Le 2 février mon fils reçut encore deux Jaseurs tués à Pont-à-Mousson. Ma fille, également, reçut beaucoup de Jaseurs tués autour de Langres. Pour conclure sur la cause de migration des Jaseurs, rapprochons celle des Becs-croisés et des Casse-Noix, tous trois habitant à peu près les mêmes régions : Finlande, Suède, Norvège, etc.

Le Bec-croisé, lorsqu'il nous visite, tous les quatre ou cinq ans, quelquefois plus souvent, c'est presque toujours en juillet qu'il nous arrive, par petites troupes de 15 à 30 individus. A cette époque, ce n'est donc pas le froid qui l'amène, je crois ne pas trop me tromper, en disant que c'est plutôt le manque d'une nourriture suffisante dans sa patrie qui le force à descendre dans nos régions, où il recherche dans les prairies, les semences des carottes sauvages, et sur les peupliers italiens et les poiriers, les jeunes cônes résineux, mais, c'est surtout dans les bois de sapins qu'il s'abat de préférence.

Le Casse-noix, lui aussi, nous visite de loin en loin, et toujours c'est en octobre qu'il arrive. En 1912 il s'en fit un bon passage. En 1913 ils se montrèrent plus nombreux encore, nous en reçumes de diverses régions de la France : les sujets qui nous furent envoyés avaient dans leur gosier ou dans leur estomac, soit du maïs, des sorbes, des noisettes ou autres fruits, et surtout des larves ou peaux de larves de coléoptères, qu'ils savent très bien découvrir, en fouillant de leur long bec, les fientes des ruminants.

Pour le Casse-Noix comme pour le Bec-Croisé, puisqu'ils nous arrivent bien avant l'hiver, ce serait donc plutôt une insuffisance de nourriture dans leur patrie qui les pousserait à émigrer momentanément dans nos régions. Pour le Jaseur de Bohême, il est si bien vêtu, qu'il peut supporter les plus grands froids, et comme ses migrations sont si espacées, et que ce n'est pas toujours pendant les hivers les plus rigoureux qu'il nous visite, nous pouvons donc supposer que le manque d'une nourriture suffisante dans sa patrie en est à peu près la cause unique.

Nous laissons aux naturalistes habitant ces régions du nord de l'Europe le soin de nous renseigner à ce sujet.

Toul, le 2 Mars 1914.

LE ROUGE-GORGE MEURTRIER DE SES PROPRES PETITS

par P. Bernard

Aux environs de Montbéliard, c'est dans le nid du Rouge-Gorge familier (*Rubecula familiaris* Blyth) de préférence à tout autre, que le Coucou dépose son œuf, laissant à ce gentil Passereau le soin de le couver et d'élever le petit qui en naîtra. La femelle Rouge-Gorge, qui cependant pourchasse toujours le Coucou qui s'approche de son nid, non seulement adopte et couve cet œuf, mais élève le petit Coucou. Pour le nourrir et lui donner tous ses soins, elle n'hésite pas à sacrifier ses propres petits qu'elle jette hors du nid peu de temps après la naissance du jeune Coucou.

Ce fait étrange, extraordinaire même, que j'ai eu la bonne fortune de constater en mai 1901, et dont j'ai donné communication à la section scientifique du Congrès de l'Association Franc-Comtoise, tenu à Montbéliard le 8 août 1901 (1), est en complet désaccord avec ce qu'ont écrit les ornithologistes à ce sujet. L'acte odieux, criminel, accompli par la mère Rouge-Gorge, que j'ai vu se dérouler à quelques pas devant moi, m'autorise à dire que toutes les opinions émises par les auteurs sur l'expulsion des petits ou des œufs des parents adoptifs du jeune Coucou, sont simplement basées sur des hypothèses et non sur des faits, ce qui a donné lieu à des erreurs, à des légendes.

Mon observation de 1901 avait été faite sur un nid contenant à la fois des petits Rouges-Gorges et des œufs non éclos, et comme il arrive fréquemment

(1) *Mém. de la Société d'Emulation de Montbéliard*, XXIXe vol., page 71, 1902.

que l'œuf du Coucou éclôt avant ceux du Rouge-Gorge, il s'agissait pour moi de savoir si, dans ce cas, c'est aussi le Rouge-Gorge, qui, après la naissance du jeune Coucou, jette ses œufs hors du nid. C'est bien lui. Ce n'est que douze ans plus tard et après de nouvelles et persévérantes recherches que je parvins à m'en rendre compte. Voici comment : Le 7 mai 1913 je trouvai dans la forêt du Montévillars, à 6 kilomètres de ma demeure, un nid de Rouge-Gorge avec cinq œufs et un œuf de Coucou. Celui était à peine plus gros que ceux du Rouge-Gorge et n'en différait guère comme couleur. A première vue je ne le remarquai pas ; ce n'est qu'en examinant ces œufs à nouveau que je le distinguai des autres. La femelle Rouge-Gorge qui couvait ne s'était envolée qu'au moment où j'allais l'écraser du pied. C'est sa fuite qui m'a fait découvrir son nid.

Tous les jours, vers 6 heures du matin, j'allai le visiter, en ayant bien soin de ne pas m'approcher trop brusquement pour ne pas effrayer la petite couveuse. Le 19 mai je trouvai dans le nid un jeune Coucou et les cinq œufs de Rouge-Gorge non éclos. Comme il pleuvait à torrent je dus rentrer sans pouvoir observer ce qu'il adviendrait de ces œufs. Le lendemain matin, c'est-à-dire le 20 mai, à mon heure habituelle, je trouvai le jeune Coucou dans le nid, et à l'extérieur les cinq œufs de Rouge-Gorge répandus sur le sol. Tous ces œufs étaient intacts, sans aucune brisure. J'en pris deux que je remis dans le nid à côté du jeune Coucou, puis je mis les trois autres dans une boîte et allai me dissimuler dans une broussaille qui se trouvait en face et à environ 10 mètres du nid. J'étais à peine depuis deux ou trois minutes à mon poste d'observation, lorsque la femelle Rouge-Gorge rentra dans son nid. Elle s'y tint d'abord immobile, puis peu après je la vis remuer, s'agiter, durant un instant. Le calme étant revenu au logis, j'attendis encore une quinzaine de minutes avant de quitter ma cachette, et j'allai voir si rien d'anormal n'avait eu lieu. A mon approche la petite mère s'enfuit en se faufilant dans la broussaille. Grand fut mon étonnement de voir un de ses œufs à terre devant le nid. L'autre était encore près du Coucou.

L'expérience était faite, cette mère dénaturée venait d'expulser son œuf. Il ne pouvait y avoir aucun doute, puisque le jeune Coucou, qui n'avait pas deux jours, était incapable, ainsi que je m'en suis rendu compte, de se soulever un peu sur ses pieds (1). Je remis de nouveau cet œuf dans le nid, plus deux autres que je pris parmi les trois que j'avais mis dans une boîte. A ce moment il y avait donc quatre œufs et le jeune Coucou. Je retournai derrière mon abri. La femelle Rouge-Gorge (2) que je venais de déranger deux fois dans un laps de temps relativement court, mit un certain temps avant de retourner au nid. Après être resté près d'une demi-heure à observer, et n'ayant rien remarqué de nouveau je rentrai chez moi.

Dans l'après-midi, ne pouvant résister au désir de savoir si le Rouge-

(1) Je le pris dans la main et je vis que non seulement il lui était impossible de se soulever ou de se tenir sur ses pieds, mais qu'il n'avait même pas la force de lever la tête. Son abdomen était très gros. Le 22 mai, c'est-à-dire trois jours après sa naissance, il ne voyait pas encore et était toujours incapable de se tenir sur ses pieds. Le long des ailes et de chaque côté du dos, les gaines des plumes commençaient à apparaître. L'abdomen toujours énorme. Lorsque je le remis dans le nid, il y resta absolument inerte. Il avait beaucoup grossi. Le 24 dans l'après-midi, je le trouvai encore beaucoup grossi. L'on voyait maintenant à la tête, aux ailes, sur les côtés du corps et au croupion, les gaines des plumes, mais elles étaient encore très courtes. Il pouvait lever la tête et se soulever un peu sur ses pieds, mais il était encore incapable de se tenir suffisamment debout pour que son gros ventre ne touche pas le fond du nid. Le 26 mai, plus de Coucou. Le nid était démoli. Le jeune Coucou naît sans duvet. Son dos, au lieu d'être creux, comme l'on dit certains naturalistes, est au contraire plat.

(2) Je dis femelle rouge-gorge parce que je suppose que c'était elle et non le mâle qui tenait le nid chaque fois que j'allai le visiter.

Gorge avait encore jeté ses œufs hors du nid, je me rendis sur les lieux. Je les trouvais tous les quatre sur le sol devant le nid. Ces œufs que je cassai étaient prêts à éclore.

Je dois dire que durant tout le temps de mes observations je n'ai jamais entendu chanter, ni vu de Coucou dans les environs du nid.

NOTES ET FAITS DIVERS

Passage anormal du Râle Marouette dans l'Orne. — Le Râle Marouette (*Rallus pozana* L.) est assez commun dans l'Orne à son double passage mars-avril, septembre-octobre ; quelques couples même s'arrêtent parfois au printemps pour nicher dans les marais de Briouze, sur le bord des étangs de la Trappe, des forêts du Perche et de Longny, mais je ne sache pas qu'il ait été signalé en hiver dans le Maine et la Basse-Normandie. Il est donc utile de noter l'observation suivante :

Le Râle Marouette s'est montré chez nous l'hiver dernier pendant les grands froids. Un mâle adulte fut tué le 15 janvier près de l'étang des Noës à Saint-Martin-des-Landes. On me l'apporta le lendemain. L'oiseau avait la base du bec rouge, ce qui est caractéristique dans la livrée d'été, mais le blanc du ventre et des sous-caudales était absolument terne comme en automne.

A.-L. Letacq.

Longévité du Grand Corbeau (*Corvus corax* L.) **en captivité.** — Aux indications de M. Menegaux sur l'âge des oiseaux conservés en captivité j'ajoute la suivante : En 1866 deux jeunes Corbeaux furent apportés de Subiaco (Italie) à l'abbaye de Solesmes (Sarthe). L'un est mort des coups que lui avait donnés son compagnon, je ne sais à quelle date ; l'autre à vécu jusqu'en 1894, c'est-à-dire pendant 28 ans. Ils ne se nourrissaient que de viande.

A.-L. Letacq.

Analyse de la loi du 3 mars 1911 sur la protection des oiseaux (1) **dans le Duché de Brunswick :**

Les dispositions de la présente loi ne sont pas applicables aux oiseaux considérés par la loi sur la chasse comme susceptibles d'être chassés (art. 1er). Il est interdit, pendant l'année entière, de tuer ou de capturer les oiseaux énumérés dans la loi d'Empire du 30 mai 1908 (2) (art. 2). Il est pareillement interdit de capturer sur le terrain d'autrui, sans l'autorisation du propriétaire, les oiseaux mentionnés dans l'article 8 *c* de la loi d'Empire du 30 mai 1908 (3), ainsi que d'enlever les œufs ou les petits de ces oiseaux sans la même permission. Il est défendu d'une manière générale de capturer le Grand-Duc (*Uhu*), et d'enlever ses œufs ou ses petits (art. 3). Par capture, il faut entendre, non seulement la préhension des oiseaux vivants, mais encore l'action de les tuer (art. 4). Lorsque certains oiseaux commettent des dégâts considérables dans les jardins, les cultures, etc., le propriétaire ou l'ayant-droit à la jouissance peut être autorisé, sous des conditions déterminées, à les détruire avec des armes à feu ; la destruction peut aussi être confiée à des fonctionnaires spécialement commis à cet effet ; l'autorisation ou la commission est donnée, pour les forêts appartenant au Domaine ou aux monastères, et pour les forêts appartenant aux particuliers, mais soumises à la surveillance de l'Etat, par la Chambre ducale, Direction des forêts ; pour les autres propriétés, par la Direction de cercle compétente, et dans la ville de Brunswick, par la Direction de la police. Ces mêmes autorités peuvent, dans un but scientifique ou en vue du repeuplement, donner, sous des conditions qu'elles déterminent, quant au temps, quant aux localités et quant aux espèces, la permission de tuer ou de cap-

---

(1) *Landesvogel-Schutzgesetz.* — *G. und V.-Sammlung*, 1911, nº 22, p. 89.

(2) Voir la traduction de cette loi dans l'*Annuaire de législ. étrang.*, 2e série, 8e année, p. 92.

(3) V. note 2, ci-dessus.

turer certains oiseaux compris parmi les oiseaux protégés (art. 5). Les contraventions à la présente loi sont punies d'une amende de 150 marks au maximum ou des arrêts (art. 8). Les tribunaux peuvent, en outre, prononcer la confiscation des oiseaux tués ou capturés, et des nids et œufs enlevés en contravention avec la présente loi ; ils peuvent aussi prononcer la confiscation des armes ou engins ayant servi à commettre l'infraction (art. 9).

Fernand Daguin.

Arrivées et passages dans le Gard. — Le 9 mars 1914, la première Hirondelle volait au-dessus de Saint-Geniès-de-Malgoirès. Date précoce bien qu'en retard de six jours sur l'année dernière.

Le 11 mars, une deuxième chasse des moucherons sur la rivière qui traverse le village. *Hirundo rustica* L. toutes deux.

Le 17 mars, un *Neophron pernopterus* passe se dirigeant vers le cañon du Gardon. Le 5 avril, deux sujets de cette espèce sur les bords du même cours d'eau.

Le 20 mars, trois *Coracia gracula* vus posés au faîte d'un platane à 30 mètres d'une grande ferme ; ces oiseaux se laissent approcher et observer.

Le 17 mars, deux Grues cendrées (*Grus cinerea*) ont été tuées à Saint-Gilles-du-Gard.

Le 17 avril, arrivée du Rossignol ordinaire ; 22 avril, premier chant entendu.

Le 24 avril, passage important de Martinets noirs ; le 25, après midi, la migration vers le Nord de ces oiseaux continue.

Le 6 mars, un groupe de 7 individus de Cigognes blanches (*Ciconia alba*) passe sur Mauressargues (Gard) ; un sujet adulte est tué.

Saint-Geniès-de-Malgoirès. Albert Hugues.

Sur un Tichodrome échelette. — Je désire vous signaler qu'un Tichodrome échelette a été tué à Carqueranne, près d'Hyères, pendant le mois de février 1914 L'oiseau a été empaillé par M. Chaix, naturaliste de cette ville, et est en bon état.

J.-H. Gurney.

Passage de Jaseurs dans l'arrondissement de Châtillon-sur-Seine. — La rigueur de l'hiver 1913-1914 a déterminé le Jaseur de Bohême (*Ampelis garrulus* Lin.) à émigrer des régions boréales vers le centre et l'ouest de l'Europe. On a noté le passage de cet oiseau un peu partout en France. Plusieurs captures ont été signalées dans l'arrondissement de Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or). Un mâle adulte a été tué, à Ampilly-le-Sec, le 27 décembre 1913, dans une bande comprenant une dizaine d'individus. Un sujet a été abattu, le 18 janvier 1914, à Courban, un autre, à Laignes, le 24 du même mois. Enfin, un chasseur de Recey-sur-Ource en a tué quatre d'un coup de fusil, dans le courant de janvier. Je dois ajouter que j'ai vu un Jaseur, dans le parc de Chamesson, le 7 mars 1914.

Ces oiseaux étaient sans défiance et se laissaient facilement approcher.

Fernand Daguin.

La protection des Oiseaux rares. — On lit dans les journaux que le « ministre du commerce a proposé au ministre des affaires étrangères de prendre l'initiative d'une conférence internationale en vue d'examiner les mesures à adopter pour la protection des oiseaux rares, sans porter atteinte au commerce licite des plumes de parure ».

Quelques passages d'oiseaux en Provence. — Indépendamment des Jaseurs de Bohême dont je signalais l'apparition dans un des derniers numéros de la *Revue*, notre région a reçu en plus forte quantité que de coutume la visite des espèces suivantes :

Coccothraustes vulgaris Vieill., *Citrinella alpina* Bp., *Spinus viridis* Koch, *Linaria rufescens* Vieill.

L'Hermitte.

Sur un Martinet de Murailles (*Cypselus apus* Illig.). — Le 10 juillet 1911, je trouvai devant ma porte un jeune Martinet apparemment tombé d'un nid. Quoique

déjà bien vêtu de plumes, l'oiselet avait encore les rectrices et rémiges en *canons* et se trouvait conséquemment dans l'impossibilité de voler, du reste, aussitôt le premier émoi calmé, il ne tarda pas à réclamer sa pitance en ouvrant largement son bec et poussant de petits cris, preuve évidente qu'il ne savait pas encore pourvoir de lui-même à sa nourriture.

Je lui donnai mouches, vers de farine, viande crue, pâtée et il accepta tout de bon appétit ; peu à peu son appareil de vol prit de la force et il commença quelques essais, timides d'abord, mais de plus en plus hardis, dans l'appartement où je le retenais captif.

Au cours de ces envolées je remarquai que la touffe de plumes courtes et serrées, d'aspect velouté, que les Martinets ont immédiatement en avant de l'œil se redressait d'une manière très sensible dès que l'oiseau se préparait à l'essor ; à ce moment là et la tête étant vue de face, le globe de l'œil, apparent à l'état de repos, était entièrement occulté. Autant que j'ai pu m'en rendre compte, l'érection durait pendant tout le temps du vol.

N'ayant rien trouvé au sujet de cette particularité dans les divers auteurs que j'ai consulté, j'ai cru pouvoir supposer que son but était la protection de l'œil contre le violent déplacement d'air que doit produire le vol si rapide du Martinet.

Lorsque je jugeai que mon pensionnaire était à même de vivre sa vie, je lui octroyai généreusement une liberté dont il s'empressa de jouir, mais nous étions alors au 18 août et depuis le 4 ou le 5 de ce mois les Martinets avaient quitté nos régions ; je ne doute pas que mon protégé, qu'il m'aurait d'ailleurs été difficile de conserver plus longtemps, n'ait tiré son épingle du jeu, mais tout calcul fait, je me demande, dans le cas où son éducation aurait été menée à bien par ses parents et où il ne serait sorti normalement de son nid que quatre à cinq jours après que je le trouvai, si, dans la courte période qui sépare, mettons le 15 juillet du 5 août, il aurait pu acquérir assez de force pour suivre ses congénères dans le long voyage qu'ils entreprennent.

L'année 1911 ayant été exceptionnellement chaude, ne nous trouverions nous pas en présence d'une couvée supplémentaire et attardée. L'oiseau, abandonné peut-être de ses parents aux approches du départ, n'aurait-il pas quitté prématurément son nid pour chercher à les rejoindre et leur demander sa nourriture ?

L'Hermitte.

Aberration de couleur chez un Foudi (*Ploceus madagascariensis* Gr.). — Je possède depuis un an environ un Foudi ♂ dont la couleur foncière, au lieu d'être comme chez ses congénères d'un beau rouge écarlate, est d'un jaune ardent rappelant celui du Loriot, avec le bec couleur de corne claire et les pattes couleur de chair. Il se trouvait parmi un lot de Foudis de teinte normale et depuis que je le détiens, sa coloration n'a subi que des changements à peine appréciables. Entré en mue en juillet dernier, les nouvelles plumes ont repoussé jaunes ; à peine l'occiput s'est-il teinté de gris verdâtre.

L'Hermitte.

NÉCROLOGIE

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. A. Maës qui fut un des amis fidèles de la *Revue*. Il s'était constitué une importante collection d'oiseaux comprenant plus de 4.000 spécimens dont quelques-uns sont très rares et manquent dans nos collections nationales. M. Maës a fait don de sa belle collection au Muséum.

Orléans. — Imp. H. Tessier. Le Directeur-Gérant : A. Menegaux.

BULLETIN D'ÉCHANGE, OFFRES ET DEMANDES

Offres et Demandes

Protection des Oiseaux. Nichoirs en bois de toutes sortes. Talamon, 77, rue Cardinet, Paris.

A vendre : Œufs de Colins de Californie, 6 francs la douz. René Bacon, 47, rue du Nord, Cognac (Charente).

Oisellerie Vve L. Fanton, 26, quai du Louvre, Paris.
Grand choix d'Oiseaux de cages et volières, Nourriture pour Oiseaux de toutes sortes.

M. Février, 19, rue Antoine-Gadaud, à Périgueux, Dordogne, désirerait acheter huit numéros (de 5 à 12) de la *Revue Française d'Ornithologie.*

On annonce la formation d'un

COMITÉ D'ORNITHOLOGIE ÉCONOMIQUE

fondé sous le haut Patronage du Ministère du Commerce et de la Chambre de Commerce de Paris.

et dont le Siège social est **Hôtel des Sociétés Savantes**, 9, *Rue Danton*, Paris.
Son but, c'est l'étude et la sauvegarde de la Faune ornithologique du Globe, au point de vue *scientifique*, *esthétique*, *industriel* et *agricole*.
Son président est M. Ed. Lefèvre.

BIBLIOGRAPHIE

Encyclopédie pratique du Naturaliste :
1. — Les Arbres, Arbustes et Arbrisseaux forestiers, par C.-L. Gatin ;
2. — Les Fleurs des Bois, par C.-L. Gatin.
3. — Les Fleurs des Prairies et des Pâturages, par E.-G. Camus.
4. — Les Plantes et leurs ennemis : les Insectes et leurs dégâts, par E. Doncé et P. Estiot.

Paul Lechevalier, *éditeur*, 12, *rue de Tournon, Paris.*

Pour paraître le 15 juin :

MONOGRAPHIE DU VERDIER

(Chloris chloris L., 1758)

par **René BABIN**

Licencié en droit, ancien Secrétaire de la Rédaction de la Revue Française d'Ornithologie, *Membre fondateur de la Ligue Française pour la Protection des Oiseaux.*

Ouvrage ayant obtenu le

Deuxième Prix à l'Exposition d'Ornithologie Documentaire de Liège (1913).

Un volume, in-8°, avec une planche en couleur et gravures.

En vente chez l'auteur : 46, *boulevard de l'Hôpital, Paris* (13e).

Prix : 4 francs (*Envoi franco contre mandat-poste*).

Cabinet d'Entomologie & d'Ornithologie

G. BAER

Successeur de Henri GUYON
NATURALISTE
Fournisseur du Muséum d'Histoire naturelle de Paris

CHOIX CONSIDÉRABLE
d'Oiseaux Exotiques & Œufs
et d'Insectes de tous pays
pour Musées et Collections
USTENSILES POUR LES SCIENCES NATURELLES

13, Rue Bertin-Poirée, PARIS

IMPRIMERIE

Henri TESSIER

8 bis et 8 ter, rue du Faubourg-Madeleine, ORLÉANS

Ouvrages Scientifiques et Industriels

Publications Périodiques

BARÈMES, TABLEAUX
Catalogues, etc.

LIGUE FRANÇAISE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

33, *Rue de Buffon*, 33 — *PARIS*. Bulletin mensuel.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Exposition Nationale Suisse à BERNE

A l'occasion de l'Exposition nationale suisse à Berne, la Compagnie P.-L.-M. délivrera, du 15 mai au 15 octobre 1914 :

a) Au départ de Paris, des billets d'aller et retour spéciaux pour Berne, viâ Pontarlier, les Verrières, valables 10 jours (dimanches et fêtes compris).

Prix : 1re classe, 89 fr. 15 ; 2e classe, 64 fr. 75 ; 3e classe, 43 fr. 45.

Ces billets comprendront un coupon d'entrée à l'Exposition.

b) Au départ des autres gares P.-L.-M., des billets d'aller et retour spéciaux de la frontière suisse à Berne, valables 8 jours et comprenant un coupon d'entrée à l'Exposition, conjointement avec des billets d'aller et retour pour les Verrières, le Loche ou Genève, valables 10 jours (dimanches et fêtes compris) sans faculté de prolongation.

Ces billets seront délivrés à première demande par les gares de : Nevers, Dijon, Lyon, Clermont-Ferrand, Saint-Etienne, Valence, Marseille-Saint-Charles, Nîmes, Grenoble, Chambéry.

Ils devront être demandés 24 heures au moins à l'avance dans les autres gares.

6e Année. — No 63. 7 Juillet 1914.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

DIRECTEUR :

A. MENEGAUX

Assistant d'Ornithologie au Muséum national d'Histoire naturelle.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : Le Dr R. DIDIER.

Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue (manuscrits, abonnements, demandes de renseignements) à M. A. MENEGAUX, 55, rue de Buffon, PARIS

Prix de l'abonnement : 10 fr. par an

Le numéro : 0 fr. 85

Les Abonnements partent de janvier.

ORLÉANS

IMPRIMERIE H. TESSIER

8 *bis* et 8 *ter*, Rue du Faubourg-Madeleine

1914

Smithsonian Institution
JUL 20 1914
National Museum

COMITÉ DE RÉDACTION DE LA REVUE POUR 1914

R. Babin, A. Bouvier, A. Chappellier, F. Daguin, L. Denise, R. Didier, P. Estiot, G. Etoc, A. Menegaux, P. Paris, X. Raspail, E. Simon, L. Ternier.

Les réunions du Comité et des Amis de la Revue, pour l'année 1914, auront lieu au Laboratoire d'Ornithologie du Muséum, *55, rue de Buffon*, le deuxième lundi de chaque mois : *6 juillet*, 12 octobre, 9 novembre, 14 décembre.

SOMMAIRE DU N° 63

A. Engel. — Les conditions de la chasse dans les Indes anglaises.

A. Menegaux. — Le mirage des œufs d'Autruche (fig.).

L. Coopman. — Le Jaseur de Bohême en Belgique.

P. Paris. — Appareil pour vider les œufs d'Oiseaux (fig.).

Comte de Zedlitz. — Notes sur les Oiseaux recueillis en Algérie par M. Spatz et par moi (1912-1913) (*fin*).

Notes et Faits divers.

Capture d'une Pie isabelle.
Le Jaseur en Hollande (J. van Jersel).
Observations sur un Courlis corlieu (E. Anfrie).
Les Paradisiers de Tobago (P. Serre).
Albinisme chez les Merles bronzés (Dr Millet-Horsin).
Un record de ponte.
Le Looping chez les Oiseaux (Lavauden).
Le « baguage » des Oiseaux au Sénégal (Dr M.-H.).
Nourriture des Cresserelles (Dr M.-H.).

Les articles étant signés, la Rédaction de la REVUE n'est responsable ni des opinions émises ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des notes et articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* n'est permise qu'avec l'indication d'origine.

TARIF DES TIRÉS A PART

4 pages	25 ex.	4 »	8 pages	25 ex.	5 50
—	50 —	4 25	—	50 —	6 »
—	100 —	5 »	—	100 —	7 »

Couverture, en plus des prix ci-dessus :	25 ex.	2 75
— —	50 —	3 25
— —	100 —	4 25

6e Année. — N° 63. 7 Juillet 1914.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

Directeur : A. MENEGAUX.

LES CONDITIONS DE LA CHASSE DANS LES INDES ANGLAISES

par M. A. Engel.

Le chasseur, sportsman pur ou naturaliste, trouvera aux Indes Anglaises un vaste champ d'activité. Le premier pourra y parcourir des régions où le gros gibier est encore commun. Le second trouvera un peu partout et sans difficultés l'occasion d'enrichir ses collections au milieu d'une faune aussi variée que belle — et ceci tout en recherchant la solution de problèmes scientifiques du plus haut intérêt.

Pour bien nous rendre compte des conditions dans lesquelles l'un ou l'autre pourront y exercer la chasse, nous devons d'abord examiner quelque peu les grandes limites tant naturelles que politiques qui divisent ce pays.

Les plaines immenses, sillonnées par les méandres des grands fleuves qui roulent leurs eaux boueuses et lentes sur des centaines et des milliers de kilomètres, y alternent avec des régions montagneuses, des hauts plateaux, pour former l'immense péninsule, bordée au Nord par la chaîne ininterrompue de l'Himalaya, au Sud-Est et Sud-Ouest par la mer.

Un pays aussi vaste présente, avec ses différences de formation géologique, de latitude, d'altitude, d'exposition par rapport à ses montagnes et à ses côtes, une variété infinie de climats qui font que chaque région offre un caractère très particulier, tant au point de vue de la vie animale que végétale.

Sur les côtes et dans le Sud, où l'humidité constante règne, ce sont les rizières et les cocotiers, les montagnes couvertes de forêt tropicale, en un mot une nature rappelant beaucoup celle de Ceylan ou des Iles de la Sonde.

Plus au Nord et à l'intérieur, où les saisons sont très marquées, où, avec un hiver froid et sec, le ciel est serein d'une manière presque ininterrompue d'octobre à juin, où la pluie tombe par contre sans discontinuer de juin à septembre, le tableau change. Le pays rappelle davantage l'Europe orientale, avec ses plaines cultivées de blé et de chanvre, ses forêts dont beaucoup d'arbres perdent leurs feuilles en même temps que leur aspect tropical.

D'autres parages, dans l'extrême Ouest surtout et dans le Deccan, ont un climat éternellement sec. Ce sont alors des steppes sans fin, ou des plaines arides et brûlées du soleil, et où, excepté le long des grands cours d'eau venant de la montagne, il ne pousse que des plantes rabougries et où la faune n'est composée que de quelques rares espèces au caractère purement désertique.

Enfin au Nord, c'est l'Himalaya formant une barrière contre laquelle vient se condenser, toute l'année durant, l'humidité accumulée dans l'atmosphère. A cause de ces pluies fréquentes à partir d'une certaine altitude, la végétation y est riche et luxuriante, mais n'est guère tropicale, vu la température relativement basse.

Tout le long de sa base, nous trouvons une bande marécageuse, large de 15 à 20 kilomètres, couverte de hautes herbes. C'est le fameux « Teraï », réputé autant par la quantité de son gibier, que par son insalubrité !

Au-dessus du Teraï, sur les premiers contreforts, vient la zone, encore aride en hiver, de la forêt de Sal (*Shorea robusta*). Les indigènes l'appellent Babar, elle est également infestée de moustiques malarifères, mais seulement pendant et à la fin de la saison des pluies. Le gibier y est abondant, et dans sa partie orientale on trouve encore, à côté des grands cerfs, des félins et des ours, des éléphants et des rhinocéros.

Si nous continuons notre course ascendante, nous arrivons dans la zone des chênes-verts — superbes —, dans celles des magnifiques rhododendrons qui atteignent jusqu'à 12-15 mètres de haut et des cèdres qui n'ont rien à envier à leurs cousins du Liban. Puis ce sont les forêts de pins et de sapins et enfin, au-dessus de 3.500, la zone tout à fait alpestre.

Voyons maintenant les grandes divisions politiques, qui ont également leur importance au point de vue de la réglementation de la chasse.

On peut diviser les Etats en trois groupes :

1° Etats indépendants, n'ayant avec l'Angleterre que des liens politiques ; ce sont le Népaul et le Bouthan.

2° Etats nominalement indépendants, mais placés en fait sous un protectorat plus ou moins strict, allant du simple contrôle politique jusqu'à la mise sous tutelle des principales administrations. Citons par ordre d'indépendance, les états de Baroda, d'Hyderabad, de Cutsch, de Mysore, les petits royaumes de l'Ouest, Givalior, Indore, Bophal, etc., enfin le Cachemire.

3° Les territoires annexés et administrés directement par l'Angleterre.

Au Népaul, qui doit être encore un eldorado du chasseur, il n'y a malheureusement rien à faire sans de très hautes protections. Les passeports pour y pénétrer sont très difficiles à obtenir ; quant à y aller sans autorisation, on y risque sinon toujours sa peau, du moins les plus gros ennuis, incarcération et voyages à pied sous escorte d'un bout du pays à l'autre, et aventures du même genre ou telles que les ont subies plus d'un sportsman qui avaient, imprudemment ou sans le savoir, traversé la frontière.

Dans les Etats protégés, il n'en est pas de même, heureusement, on peut y circuler librement sans le moindre danger et les étrangers y sont bien accueillis. Pour ce qui concerne la chasse, il n'y a pas de règles uniformes, chaque état ayant sa législation à part. On peut dire d'une manière générale qu'il faut obtenir une permission du souverain, que cette permission est accordée plus ou moins facilement selon qu'il s'agit de chasse au gros ou au petit gibier et selon les recommandations que l'on peut produire. Si elle est accordée, elle est presque toujours gratuite, on peut même, avec un peu de chance, être invité à participer à des chasses du souverain.

Au Cachemire, par contre, la chasse est très strictement réglementée — ceci à cause du grand nombre de touristes et de sportsmen qui y passent l'été — les permis y sont accordés moyennant finance à tous ceux qui les demandent. Il y a plusieurs espèces de permis, ceux pour le petit gibier (small game licence), ceux pour les carnassiers, ours, léopards, etc., enfin, ceux pour la chasse des cerfs, chèvres et moutons sauvages. La chasse de ces dernières espèces est particulièrement surveillée. Il est interdit de tirer plus d'un ou deux individus de chaque espèce, etc...

Dans les Etats annexés, Présidences de Bombay et de Madras, Bengale, Provinces Centrales, du Nord-Ouest, etc., et qui constituent en somme la plus grande partie du territoire des Indes, les lois et règlements, sans être uniformes, sont pourtant moins disparates que dans les autres Etats. La

chasse est absolument libre dans les terres cultivées ou en friche, ainsi que dans les forêts communales ou particulières appelées Malguzaris. Il ne faut ni permis ni port d'arme. Il n'y a d'exception que pour quelques domaines particuliers, où les propriétaires se réservent le droit de chasse.

Il n'en est plus de même dans les immenses forêts appartenant à l'Etat, appelées « Sarkari » ou Governement Forests. Pour y chasser, il est indispensable d'obtenir une permission spéciale, délivrée par le conservateur du district. Cette autorisation est accordée sans grandes difficultés aux personnes pouvant présenter des recommandations ou de bonnes références.

Elle ne donne droit qu'à la capture d'un nombre déterminé de pièces de chaque espèce, pour celles qui sont protégées. Ce nombre varie selon l'état du gibier constaté dans le district, et la chasse de certaines espèces peut être complètement interdite, comme c'est également le cas pour les jeunes cerfs, les vieux mâles dont les bois sont incomplètement formés, et d'une manière générale pour les femelles et les jeunes des Cervidés et des Bovidés.

La chasse est interdite pendant une partie de l'année (la « closed season »), ceci non seulement pour protéger le gibier pendant l'époque de la reproduction, mais aussi pour éviter les terribles incendies de forêts, qui, pendant la saison sèche, où chaque brin végétal est réduit à l'état d'amadou ou plutôt de fulmi-coton, peuvent être provoqués par la moindre étincelle ou bourre enflammée crachée par le fusil du chasseur. Les dates de clôture varient suivant les contrées.

Un chasseur qui ne tiendrait pas compte des règlements, qui tirerait des espèces protégées, ou des pièces en nombre plus considérable que celui auquel il a droit, ou surtout des biches ou des faons, aurait beaucoup de chances d'être dénoncé par les gardes forestiers indigènes chargés du contrôle. Il se verrait retirer son permis et risquerait d'autres ennuis.

Le fait de tuer des biches ou des faons est considéré par les Anglais comme une faute particulièrement grave contre l'esprit sportif, et même s'il s'est produit par inadvertance et que le chasseur puisse prouver sa bonne foi — ce qui n'est pas toujours facile — une certaine suspicion restera, dès ce moment, attachée à ses pas.

Nous ne saurions trop recommander aux chasseurs de se tenir strictement à cette règle, même en dehors des limites où sa non-observation n'entraînerait pas de sanctions immédiates.

Celui qui croirait pouvoir en faire fi, parce que chassant sur des terres banales ou Malguzaris, n'aurait peut-être pas à s'en repentir s'il s'en tenait à de petites incursions aux environs d'un grand centre, mais, outre qu'il se ferait très mal voir par les résidents, il aurait probablement beaucoup de peine à obtenir la protection officielle nécessaire à l'entreprise de toute expédition tant soit peu sérieuse, et se verrait refuser le permis pour chasser dans les « Governement Reserves ». *(à suivre)*.

LE MIRAGE DES ŒUFS D'AUTRUCHE

par A. Menegaux.

Dans une ferme à Autruches, le mirage des œufs est de la plus grande importance, afin de déterminer avec certitude si un œuf est *frais*, *clair* ou *pourri* et afin de connaître le degré de développement de l'embryon, si l'œuf a subi un commencement d'incubation.

D'après J.-C. Smith (*Agr. Journal Union of South Af.*, oct. 1913, p. 645) la façon de procéder est très simple. L'opérateur s'enveloppe la tête et les épaules d'un drap noir ; une toile épaisse ou doublée peut suffire. Il laisse

une petite ouverture devant la figure ; c'est là qu'il placera l'œuf à examiner en ayant bien soin que le drap soit bien serré autour de l'œuf afin d'empêcher toute arrivée de lumière dans la petite chambre noire qu'il a ainsi formée. Il regarde le soleil ou une forte source lumineuse à travers l'œuf (fig. 1), en soutenant celui-ci avec une main ou avec les deux.

Un *œuf frais* présente alors une couleur d'un orangé jaunâtre et le

Fig. 1. — Opérateur mirant un œuf.

jaune est représenté par une masse foncée qui flotte dans le blanc. La chambre à air est relativement de petite dimension (fig. 2, 1).

Un œuf clair, non fécondé, par conséquent stérile, a exactement le même aspect que l'œuf fécondé et on ne peut le reconnaître qu'après un certain temps d'incubation.

Au 4e *jour* de l'incubation, on peut déjà apercevoir le germe ou embryon sous la forme d'une tache noire foncée incluse dans le jaune (fig. 2, 2) ; mais il est impossible de déterminer avec certitude quels sont les œufs clairs ; on ne peut donc encore en écarter aucun.

Au 7e *jour*, l'embryon a grossi et se présente avec un anneau sombre qui l'entoure (fig. 2, 3). La chambre à air s'est agrandie et a presque doublé. A ce moment il est assez facile de reconnaître un œuf clair, mais pourtant il peut encore y avoir des doutes dans certains cas ; il est alors prudent de laisser dans l'incubateur les œufs douteux.

Au 14e *jour*, l'embryon s'est beaucoup accru et l'anneau est devenu beaucoup plus foncé et l'on aperçoit aussi de larges lignes noires qui s'irradient

dans toutes les directions autour de l'œuf ; ce sont les vaisseaux sanguins (fig. 2, 4).

Les œufs clairs ne présentent jamais cet aspect ; ce n'est donc qu'à ce moment-là qu'on peut les reconnaître avec certitude.

Au 21e *jour*, l'œuf est tout entier foncé, sauf la chambre à air, qui a encore augmenté et une plage située à la partie inférieure de l'œuf et qui est presque aussi grande que la chambre à air (fig. 2, 5, P). Entre ce jour et le 38e, cette tache disparaît graduellement et le 38e jour, l'œuf est tout entier foncé à l'exception de la chambre à air vers le haut. On peut voir que le poussin respire déjà et il semble parfois qu'on le voit bouger (fig. 2, 6).

Vers le 40e *jour*, la chambre à air s'agrandit rapidement et elle disparaît après 24 heures. C'est 12 heures après que le poussin casse sa coquille.

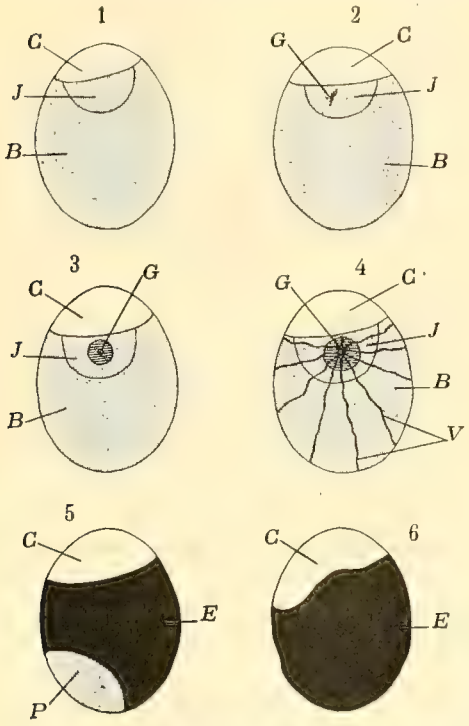

Fig. 2. — Divers états de l'œuf.
C, chambre à air ; *J*, jaune ; *B*, blanc
G, germe ; *V*, vaisseaux sanguins ;
P, tache claire (5); *E*, embryon.

Fig. 3. — Œuf infécondé.

Un œuf infécondé pourrait parfois être pris pour un bon qui a été couvé pendant une période de cinq semaines, mais il se reconnaît toujours à une large bande rougeâtre (fig. 3, R) qui sépare la substance de l'œuf de la chambre à air et par ce fait que son apparence ne change pas comme celle des autres (fig. 3).

Il arrive parfois que l'embryon commence à se développer, puis qu'il meurt après quelques jours. On peut se rendre compte de ce fait parce qu'il n'a pas changé depuis le dernier mirage. On l'écarte alors.

Tous les œufs éliminés doivent être cassés et leur contenu examiné, afin de pouvoir se rendre compte du degré de développement de l'embryon.

Avant de les placer dans l'incubateur tous les œufs doivent être *numérotés* et porter en outre la *date* du début de l'incubation et les *numéros des parents*.

En outre, il faut tenir avec soin le registre du pavillon des incubateurs, et réserver une page blanche pour chaque série d'œufs.

Le tableau suivant donne une idée de la comptabilité à tenir et indique les cas qui peuvent se produire.

Résultats et dates des Mirages.

Numéro des Œufs	N° DES PARENTS	1, IV, 14	5, IV, 14	8, IV, 14	15, IV, 14	22, IV, 14	29, IV, 14	6, V, 14	11, V, 14	12, V, 14	13, V, 14
1	mâles 15, femelles 16	»	bon	bon	bon	bon	bon	bon	bon	bon	éclos
2	— —	»	?	?	bon	bon	bon	bon	bon	bon	éclos
3	— —	»	bon	bon	?	Embryon mort	—	—	—	—	—
4	— —	»	?	?	clair	—	—	—	—	—	—
5	mâles 20, femelles 11	»	bon	bon	bon	?	?	Embryon mort	—	—	—
6	— —	»	?	?	?	clair	—	—	—	—	—
7	— —	»	bon	bon	bon	bon	bon	bon	bon	bon	éclos
8	— —	»	bon	bon	bon	bon	cassé	—	—	—	—
9	— —	»	?	?	mauvais	—	—	—	—	—	—
10	— —	»	—	—	—	—	—	—	—	—	—

APPAREIL POUR VIDER LES ŒUFS D'OISEAUX
par P. Paris

Pour les collections d'œufs d'oiseaux, on ne veut plus actuellement, et avec raison, que des spécimens dont la coquille est percée d'un seul trou

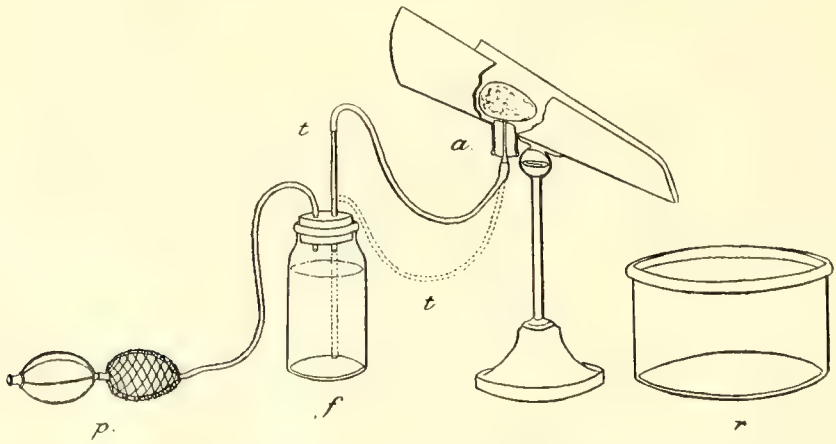

au flanc. Pour vider ces œufs, il faut donc, après avoir percé la coquille avec un poinçon spécial, y insuffler de l'air à l'aide d'une pipette. Cette opération faite à la bouche est pénible lorsque l'on a un nombre assez grand d'œufs à vider, surtout si ces œufs ont une albumine très dense ou s'ils sont

gâtés. Ayant eu à vider une certaine quantité d'œufs de Nandous incubés, j'ai, devant les ennuis de l'opération, imaginé le petit dispositif suivant qui m'a rendu grand service.

La partie essentielle de l'appareil est une poire double en caoutchouc, dite poire de Richardson (*p*), permettant d'envoyer de l'air dans l'œuf par un ajutage en verre effilé (*a*), monté sur un support à inclinaison variable. L'ajutage fixé à un bouchon est facile à proportionner à la taille des œufs à vider. Il est entouré d'une coquille en métal, qui permet d'éviter les éclaboussures très désagréables lorsque l'on a affaire à un œuf gâté ou dans lequel on a été obligé de verser une solution de potasse pour détruire l'embryon. Un récipient quelconque (*r*) reçoit le contenu de l'œuf se déversant par le bec de la coquille.

Sur le tube de caoutchouc qui conduit l'air de la poire insufflatrice à l'ajutage terminal, il y a avantage à interposer un flacon de verre (*f*) à double. tubulure, contenant de l'eau. Ce flacon porte à la sortie un tube de verre (*t*) assez long, facile à enfoncer plus ou moins profondément dans son intérieur On voit que dans la position *t* de ce tube, seul de l'air est insufflé dans l'œuf. Celui-ci une fois vide, il suffit d'enfoncer le tube dans le flacon dans la position *t'* pour injecter dans cet œuf de l'eau pour le laver. Cette eau sera ensuite expulsée en ramenant le tube à sa position première *t*.

LE JASEUR DE BOHÊME EN BELGIQUE

par L. Coopman

L'incursion que le Jaseur de Bohême a faite en nos régions, au cours de cet hiver, attire particulièrement l'attention sur ce bel oiseau. De toutes parts, on signale son passage et la Belgique fut particulièrement favorisée sur ce rapport. De nombreuses captures y furent faites qui permirent d'étudier quelque peu cet oiseau.

Dirons-nous que le Jaseur de Bohême, le Jaseur d'Europe, le Jaseur garrule, le Jaseur commun, le geai de Bohême, comme parfois on le dénomme encore, sont un même oiseau sous la même calotte effilée et si gentiment mobile !

La première apparition de cet oiseau en Belgique, à ma connaissance tout au moins, se date au début de novembre 1913, pour la visite qui nous occupe actuellement s'entend.

Trois de ces oiseaux se faisaient prendre en effet le 10 novembre, dans des lacets à grives, aux environs de Spa (Province de Liège). Puis c'est le défilé, dans toute la région ardennaise, de troupes d'abord peu nombreuses, semblant former l'avant-garde des bandes qui suivirent, se composant, elles, de 10 à 15 sujets.

Longtemps ces oiseaux sillonnent les bois de l'Ardennes, vagabondant aux alentours des agglomérations, venant même voleter sur les boulevards de la ville de Verviers, tels des Etourneaux familiers avec lesquels ils avaient au reste certains points de ressemblance, à première vue tout au moins.

La région avec ses bois de feuillus et de conifères, ses accidents de terrain, leur rappelait probablement leur habitat d'origine et l'on put les y observer longtemps. Peu farouches tout d'abord, ces Jaseurs, pourchassés par les chasseurs et les collectionneurs, devinrent dans la suite fort méfiants. On ne les aperçut plus alors que de loin, recherchant l'abri des haies clô-

turant les champs et demandant surtout leur subsistance aux baies qui garnissaient les buissons de Viorne obier.

Ils avaient une prédilection marquée pour ces baies, d'un beau rouge transparent, juteuses et que cependant nos oiseaux indigènes dédaignent à moins que la famine les presse. Et encore est-ce à contre cœur qu'ils en font leur nourriture. Lors des examens d'estomac de Jaseurs, ce sont communément ces baies de viorne que j'y ai trouvées.

Cette prédilection pouvait s'expliquer par le fait que l'estomac du Jaseur n'assimile pas les baies pour peu que leur enveloppe soit trop coriace et il ne s'en prendrait aux autres fruits, aux cenelles ou baies de l'aubépine par exemple, qu'à défaut de baies à pulpe tendre, dont la viorne.

Mais ceci pour nous expliquer la prédilection du Jaseur, ne nous dit point la raison de l'aversion que ce fruit inspire aux autres oiseaux.

Vers fin février, après une courte disparition, pendant laquelle ils avaient sans doute visité des contrées plus méridionales, les Jaseurs reparurent en Ardennes belges.

On sait que les plumages des adultes sont peu dissemblables. Les teintes de la femelle sont plus effacées, peut-être, mais il faut pour le constater avoir en main des sujets des deux sexes.

Les lamelles cartilagineuses qui ornent les ailes de ces oiseaux sont, chez les femelles, plus minces que chez le mâle et souvent aussi de couleur plus rosée alors que chez le mâle elles sont d'un beau rouge, généralement. Le nombre de ces lamelles ne paraît pas différer chez l'un ou l'autre sexe. A chaque aile, mâles et femelles en portent cinq, six ou sept, peut-être suivant l'âge du sujet.

La huppe de la femelle serait aussi légèrement plus courte que celle du mâle.

Les jeunes possèdent souvent aussi de ces lamelles, tout au moins pour le plus grand nombre, mais moins développées souvent que chez les adultes.

En plumage parfait, lorsque le Jaseur atteint toute sa croissance, quelques lamelles plus minces, moins longues que celles des ailes, ornent la queue de l'oiseau, dont quelques plumes sont aussi décorées d'un mince filet rouge également.

Ce serait de très vieux mâles, dit-on. Nous sommes, pour notre part, tenté de croire qu'il s'agit d'oiseaux qui possèdent leur plumage complet. Ces lamelles observées chez le mâle seraient vraisemblablement un attribut de leur sexe. Nous ne pouvons cependant nous prononcer actuellement de façon catégorique sur ce point.

On n'aurait pas capturé un grand nombre de ces oiseaux ayant la queue ainsi ornée. Mais il n'y a rien de vraiment extraordinaire à cela. Le fait de capturer plus de femelles que de mâles se produit assez souvent pour de nombreuses espèces d'oiseaux dont les sexes n'émigrent pas ensemble. Qu'il y ait plus de jeunes que d'adultes, parmi les sujets capturés, étonnera moins encore certainement.

Le Jaseur qui supporte fort aisément la captivité est fort sociable et ses compagnons de volière n'ont jamais à se plaindre de lui. Il n'est ni turbulent, ni querelleur, mais par contre il est d'une voracité extrême.

De nombreux membres de la société ornithologique de l'Est de la Belgique (siège social à Verviers) possèdent depuis plusieurs mois de ces oiseaux et les élèvent sans difficulté. Toutes les graines, légèrement décortiquées, dont on nourrit les oiseaux indigènes, la nourriture préparée spécialement pour les insectivores, leur conviennent parfaitement. Comme aux autres oiseaux, le pain trempé dans du lait leur est une friandise. Même le Jaseur se contente de pain sec et de pommes de terre cuites, ce qui donne une idée

de sa rusticité. D'autre part, il est extrêmement friand de baies de toutes sortes : baies de genévrier, de sorbier, de sureau, de troène, etc.

Probablement apprécierait-il aussi les myrtilles, les framboises, les mûres.

Le seul inconvénient de cet oiseau élevé en cage est que l'évacuation des déchets de son alimentation est en rapport direct avec son appétit, d'où l'obligation de lui donner des soins quotidiens. Le Jaseur est, en raison de ces circonstances, surtout un oiseau de volière.

NOTES SUR LES OISEAUX OBSERVÉS ET RECUEILLIS EN ALGÉRIE, PAR M. SPATZ ET PAR MOI D'AVRIL A JUILLET 1912 ET DE JANVIER A JUILLET 1913

par le comte de Zedlitz (*fin*)

146. **Falco biarmicus erlangeri** Kldt.

Pas trop rare dans la région de Biskra, où il niche. Constaté près d'El Kantara et de Lambèse, dans la gorge du Rhoumel et sur les bords du lac Fetzara.

Quant aux autres Faucons cités par M. Charrière (*Rev. Fr. d'Orn.* 1913, p. 137) il est plus qu'invraisemblable qu'on n'en rencontrera jamais un spécimen en Algérie : *Falco lanarius* Schlegel (non Linné, nec Pallas) est synonyme du nom moderne « *Falco biarmicus feldeggii* Schleg. » ; il est sédentaire en Italie et en Grèce : la Dalmatie est *terra typica*. *Falco sacer* Brisson (1788) est synonyme de « *Falco cherrug cherrug* Gray », il habite l'Europe dans l'extrême partie orientale et l'Asie correspondante ; migrateur d'occasion, il arrive en hiver pas très rarement en Egypte, rarement en Erythrée et en Abyssinie, où j'ai moi-même recueilli 2 spécimens en février 1908. Quant à « *Falco concolor* », il n'y a pas à en discuter, c'est une espèce *tropicale* qui habite la Nubie, les îles de la Mer Rouge, les pays des Somalis et hiverne à Madagascar et dans l'Afrique orientale jusqu'à Mosambique.

147. **Ardea cinerea cinerea** L.

Passe près de Biskra en avril. En mai et juin quelques individus se voyaient régulièrement sur le lac Fetzara où ils nichaient probablement.

148. **Ardea purpurea purpurea** L.

Très commun sur le lac Fetzara, dès le 20-V. Beaucoup de petits dans les nids.

149. **Bubulcus lucidus** Raf.

C'est le Héron le plus commun sur le lac Fetzara. Pendant la journée il visite les champs et les pâturages en grandes bandes. Beaucoup de pontes plus ou moins fraîches du 20-V au 3-VI.

150. **Ardeola ralloides ralloides** Scop.

Commun sur le lac Fetzara, pontes nombreuses.

151. **Herodias garzetta** L.

Ce beau Héron blanc est en train de disparaître peu à peu, grâce à la chasse acharnée que lui font les indigènes pour les plumes. J'ai rapporté encore deux pontes, dont l'une contient les œufs ayant les plus grandes dimensions connues jusqu'à présent.

152. **Nycticorax nycticorax nycticorax** L.

Petite colonie de Bihoreaux sur le lac Fetzara ; niche.

153. **Ardetta minuta** L.

Habite les oasis du sud ; un couple fut recueilli à Biskra le 20-21-IV. Il est très vraisemblable que le Blongios y niche, et même encore bien plus loin au sud, puisque Spatz en a tué ♂♂♀ à Ouargla les 20-22-V-1912.

Commun sur le lac Fetzara, ponte de 4 œufs le 2-VI.

154. **Botaurus stellaris** L.

Du 20-V-3-VI la voix sonore du Butor étoilé retentissait partout dans les « forêts de roseaux » du lac Fetzara.

155. **Plegadis falcinellus** L.

Constaté une fois en juin par M. Spatz sur le lac Fetzara.

156. **Phœnicopterus roseus** Pall.

A mon avis, comme je le soutiens depuis bien des années, le Flamant rose niche au milieu des grands chotts absolument inaccessibles. On le voit durant le printemps parfois entre Biskra et Touggourt. Jusqu'au 3-VI pas un seul spécimen ne se trouvait sur le lac Fetzara ; vers la fin du mois ils y étaient communs. C'étaient les parents accompagnés des jeunes qui étaient rentrés, la nidification et l'élevage des jeunes étant terminés dans le sud.

157. **Anas platyrhyncha** L. (= *A. boschas* auct.)

Le Canard sauvage se voyait régulièrement sur le lac Fetzara en mai et juin, la mue était déjà bien avancée. Nous n'avons pas trouvé de nids.

158. **Anas strepera** L.

Le Chipeau est assez rare ; une ♀ tuée le 22-V portait un œuf prêt à être pondu.

159. **Nyroca nyroca** Güld.

Le Nyroca préfère les petits marais au grand lac Fetzara ; plusieurs pontes.

160. **Nyroca ferina ferina** L.

La Milouin niche au bord du lac en très grand nombre.

161. **Nyroca fuligula fuligula** L.

Le Morillon est rare ; je possède un seul ♂ en plumage de noce.

162. **Nyroca rufina** Pall.

Niche beaucoup plus fréquemment dans la région du lac Fetzara qu'on ne le disait autrefois. J'y ai recueilli une belle série de Siffleurs huppés adultes et de pontes.

163. **Marmaronetta angustirostris** Ménétr.

La Sarcelle marbrée niche en quantité innombrable au bord du lac, dans les champs et dans les buissons épineux, quelquefois à 2 ou 3 kilomètres du lac. La ponte commence tard, guère avant le 1-VI.

164. **Erismatura leucocephala** Scop.

Ce Canard, si différent de tous ses congénères par l'extérieur, le bec, la queue (portée verticalement en nageant) etc., ne fut jamais constaté en compagnie d'autres individus de sa famille, tandis qu'il se trouvait très fréquemment avec *Fulica atra*. La ponte commence en juin, l'œuf est énorme.

165. **Anser Anser** L.

Une famille habitait le lac Fetzara, à notre grande surprise, car nous n'avions pas cru trouver l'oie nichant dans une région si méridionale. Le ♀ adulte se trouve dans ma collection.

166. **Columba palumbus excelsus** Bp.

Ce grand Ramier fréquente les forêts de Lambèse ; nid trouvé le 10-V dans un bois de sapins.

167. **Columba livia livia** L.

Le Biset est commun dans les rochers nus, partout dans le Sud et dans l'Aurès.

168. **Columba oenas** L.

De passage, bien rare. Spatz reçut un spécimen de Colombin dont le plumage était très abîmé, à Biskra, en juin 1913.

169. **Turtur turtur turtur** L.

De passage, près d'El-Kantara au commencement de mai.

170. **Turtur turtur arenicola** Hart.

Niche en grand nombre dans les oasis du Sahara, spécialement à Ouargla.

171. **Turtur senegalensis aegyptiacus** Lath.

Niche tantôt à côté de *T. t. arenicola*, tantôt plus au nord ; très commun dans l'oasis de Biskra.

172. **Pterocles arenarius** Pall.

C'est la forme commune du Ganga, près de Biskra, elle est surtout fréquente dans la plaine d'El-Outaya ; elle évite de s'aventurer loin dans le désert. Un jeune peu développé fut apporté à M. Spatz en août 1912, il se trouve dans ma collection.

173. **Pterocles alchata alchata** L.

Tout comme le précédent, le Cata n'est pas un habitant du vrai désert. Un jeune, capturé près de Biskra, en août 1912, est en bonne santé et vit au jardin zoologique de Berlin.

174. **Pterocles coronatus** Licht.

S'avance plus au sud que les espèces précédentes. D'après Spatz, assez commun près d'Ouargla en mai et juillet.

175. **Pterocles senegallus senegallus** L.

D'après Rothschild, Hartert et Spatz, le Ganga du Sénégal est abondant à certaines saisons au sud de Biskra; dans d'autres circonstances il s'aventure très loin dans le Sahara jusqu'au plateau de Tadmeit. C'est plutôt en hiver que l'oiseau fait ces excursions; dès que le printemps est un peu avancé, on pourra être certain de le trouver entre Biskra et Touggourt.

176. **Caccabis petrosa petrosa** Gm.

La Perdrix de roche habite l'Algérie, au nord de l'Atlas; elle est très fréquente dans tout l'Aurès, d'El-Kantara à Lambèse. Pontes nombreuses dans les forêts de Lambèse vers la mi-mai; elles ne furent pas dénichées à l'exception de deux, contenant chacune une douzaine d'œufs bien intéressants.

177. **Caccabis petrosa spatzi** Rchw.

Cette forme pâle se trouve exclusivement au sud de l'Atlas, je ne l'ai rencontrée qu'assez rarement sur les collines de Biskra et près de Fontaine-de-Gazelles dans la plaine El-Outaya.

178. **Coturnix coturnix coturnix** L.

Sur la migration de la Caille je ne puis donner des observations nouvelles, Mais en ce qui concerne la nidification je suis d'avis qu'il y en a un nombre bien plus élevé qu'on ne le croit qui niche en Algérie. Déjà près de Lambèse, en mai, on entendait partout dans les champs la voix du mâle; ensuite à Aïn-Mokra, dans la grande plaine couverte d'avoine et de pâturages, c'était un véritable concert. Dans ces deux places au moins, je ne suis pas trop affirmatif en disant que la Caille y niche fréquemment.

179. **Rallus aquaticus aquaticus** L.

Ce n'est que par un hasard heureux qu'on pourra observer ce petit Râle qui se cache si habilement. Une ponte de 3 œufs fut trouvée le 1-VI au bord du lac Fetzara.

180. **Gallinula chloropus chloropus** L.

La Poule d'eau niche dans les petits marais et les endroits presque inaccessibles du lac Fetzara. Ponte le 1-VI.

181. **Fulica atra** subsp.

Des bandes innombrables sur le lac Fetzara. Sans aucune difficulté on récolterait 3 à 400 œufs en une journée vers le 1-VI. Comme je crois constater quelques légères différences entre mes oiseaux tués ici et des spécimens de Foulque noire d'Europe, je n'ose pas traiter ceux d'Algérie de *P. atra atra* typique.

182. **Porphyrio caeruleus** Vandelli.

Niche par milliers sur le lac Fetzara. Du 21-V au 3-VI, nous avons trouvé des pontes en assez grand nombre, contenant en général 2-3 œufs plus ou moins avancés, une seule fois 4 œufs. En même temps, je constatai des poussins en duvet noir. Au commencement de juillet, pendant la mue, les oiseaux adultes ne peuvent voler, alors il est facile de les attraper vivants, dès qu'ils se trouvent sur l'eau ouverte, loin des roseaux.

183. **Houbara undulata undulata** Jacqu.

Considérablement plus rare en Algérie que dans le sud tunisien. En avril, quelques spécimens — une fois trois — furent constatés au sud de Biskra et dans la plaine d'El-Outaya.

184. **Oedicnemus oedicnemus oedicnemus** L.

Un spécimen appartenant à la forme européenne, très fatigué par le voyage, peut-être aussi malade, fut tué par M. Spatz au sud d'Ouargla. Je n'ai pas trouvé la forme nichant dans l'Afrique septentrionale *O. o. saharæ* Rchw, tandis qu'en Tunisie, je l'ai rencontrée plusieurs fois.

185. **Glareola pratincola pratincola** L.

Du 30-V au 3-VI pas rare près d'Aïn-Mokra, fréquentant les petites places d'eau au milieu des champs. Malgré l'époque assez avancée je regarde ces individus comme étant de passage. Du 20 au 25-V, on n'en voyait pas encore un seul.

186. **Cursorius gallicus gallicus** Gm.

Bien moins commun que dans le sud tunisien, le Courvite gaulois a été constaté par M. Spatz et moi en petits groupes de 3-4 sur la route Biskra-Touggourt en avril 1912 et 1913.

187. **Charadrius dubius** Scop.

J'ai vu ce plus petit des Pluviers quelquefois en avril, près de Biskra, par exemple le 15-IV à Fontaine-des-Gazelles.

188. **Himantopus himantopus himantopus** L.

Au bord de l'eau salée, non loin du Bordj-Saada, de grandes bandes d'Echasses de 30 à 50 individus se trouvaient régulièrement en avril. J'en ai tué une bonne série. En juin l'oiseau se voyait en groupes de 2 à 3 sur le lac Fetzara. Je ne doute pas qu'il n'y niche en juin ou juillet.

189. **Tringa** (*Erolia*) **minuta** Leisl.

Constaté au bord de l'eau douce au sud de Biskra en avril. En mai et juin ce Bécasseau n'est pas rare sur le lac Fetzara en pleine livrée de noce. Niche près de là évidemment.

190. **Machetes pugnax** L.

C'est une espèce qui traverse assez régulièrement le grand désert, parfois divers individus s'attardant dans quelque oasis jusqu'au commencement d'été. Je possède par exemple un ♂, tué par M. Spatz le 22-V-12 à Ouargla. Au printemps de 1913, M. Spatz observa également des combattants dans l'extrême Sud ; MM. Rothschild et Hartert citent une ♀, recueillie à Berryan le 24-IV-11, et une petite bande fut constatée à Ouargla le 9-III-12.

191. **Totanus** (*Tringa*) **ochropus** L.

De passage dans le sud en avril ; ce Chevalier a été observé au bord de l'eau salée près du Bordj-Sàada les 16 et 18-IV-13.

192. **Thalasseus niloticus niloticus** Gm. (= *Sterna anglica* auct.).

Très commun sur le lac Fetzara, le Sterne hausel y niche en juin et juillet.

193. **Hydrochelidon hybrida** Pall. (= *Sterna leucopareia* auct.).

En mai et juin j'ai observé le Sterne moustache en grandes bandes sur le lac Fetzara, sans pouvoir trouver une seule ponte. Plus tard, vers la fin de juin, M. Spatz put recueillir des œufs, mais je ne suis point du tout sûr que tous les individus constatés en mai restent là pour nicher en été.

194. **Hydrochelidon leucoptera** Temm.

Une ♀ a été constatée par MM. Hartert et Hilgert encore le 15-V-12 à El-Golea, donc bien loin au Sud. Quant aux individus observés sur le lac Fetzara par M. Spatz et par moi à la fin de mai, je ne puis affirmer qu'ils y nichent, peut-être seraient-ils encore de passage.

195. **Larus argentatus cachinnans** Pall.

Assez commun sur la Méditerranée tout le long de la côte d'Algérie, surtout près du port d'Alger, en avril. Je n'ai malheureusement pas eu le temps de faire des observations sur la nidification des oiseaux de mer, celle-ci commençant en général à une époque assez avancée de l'année.

196. **Larus gelastes Licht.**

Ce beau Goëland railleur visite parfois le lac Fetzara, un superbe ♂ y fut tué en juin 1913. Toutefois l'espèce paraît être assez rare en Algérie.

197. **Colymbus cristatus** L. (= *Podiceps c.* auct.).

Le Grèbe huppé niche sur le lac Fetzara en assez grand nombre dès la fin de mai. Nous avons trouvé des nids et des œufs. L'oiseau même ne diffère pas de celui nichant en Europe, autant que je puis le constater en comparant ma petite série d'Algérie à la grande série que je possède dans ma collection et qui provient de l'Europe centrale.

198. **Colymbus nigricollis** Br.

J'ai été surpris de trouver le Grèbe à cou noir en mai sur le lac Fetzara, où il niche, même un nid avec deux œufs m'ayant été apporté par mon batelier le 23-V. Il est donc prouvé à présent qu'en somme il niche dans la région un nombre d'espèces d'oiseaux beaucoup plus grand qu'on ne le supposait jadis.

199. **Colymbus ruficollis** subs. ? (= *C. fluviatilis*, *nigriceps*, *minor* auct.).

Niche par centaines de couples sur le lac. Souvent 3 ou 4 nids se trouvaient sur une aire d'une vingtaine de mètres carrés. Les œufs (4-6) étaient toujours soigneusement recouverts de plantes, sous lesquelles se développait une chaleur humide bien constante, puisque les nids à peine cachés n'étaient pas dérobés à l'ardent soleil d'été.

Une demi-douzaine de *C. ruficollis*, tués près de leurs nids, ont l'aile plus courte que les oiseaux d'Europe du Muséum de Berlin et de ma collection. J'attends encore un plus grand nombre de spécimens du Muséum de Tring, avant de prendre un parti définitif, toutefois il est très vraisemblable qu'il s'agit d'une sous-espèce nouvelle.

200. **Fratercula arctica arctica** L.

Le 2 avril à bord du *Timgad*, peu avant d'entrer dans le port d'Alger, j'ai observé d'assez près ce Macareux au profil si caractéristique. Il ne saurait y

avoir une erreur de ma part, car j'ai eu largement le temps de me servir de ma lunette « Zeiss » excellente, tandis que M. Hilgert, à mes côtés, me servait de témoin.

201. **Puffinus kuhli** Boie.

Le Puffin cendré est assez commun en commencement d'avril sur la Méditerranée jusqu'à l'entrée du port d'Alger.

***

Me voilà à la fin de mes petites notes sur les oiseaux d'Algérie ! J'espère qu'elles rendront quelque service aux ornithologistes français qui voudront étudier l'avifaune si variée, si riche et si intéressante de la belle Algérie.

NOTES ET FAITS DIVERS

Capture d'une Pie isabelle. — Une Pie isabelle a été tuée près de Roissy par M. Bisson, armurier. C'est une forme très jolie. Toutes les parties qui sont noires sur l'individu normal, sont, sur celle-ci, d'un brun plus ou moins foncé. Les parties les plus foncées sont la tête et le devant du cou ; le reste est brun clair, tandis que les bordures et la pointes des rémiges sont très claires. Il en est de même des deux rectrices médianes, sauf, à leur pointe.

M. Bisson a fait don de ce spécimen aux collections du Muséum.

Le Jaseur en Hollande. — Je suis heureux de pouvoir affirmer qu'au contraire de chez vous, on épargne les Jaseurs en Hollande et que seuls quelques oiseliers les offrent à leurs clients.

La *Levende Natuur*, revue ornithologique néerlandaise, relate qu'ils sont si peu sauvages, qu'une famille avait pu les attraper à la main dans le jardin. Dans leur cage ils ne paraissaient nullement gênés et acceptèrent tout de suite les fruits d'églantier qu'on leur offrit. Après quelques heures de captivité on les remit en liberté. J. van Jersel.

Observations sur un *Courlis corlieu* (*Numenius phœopus* L.). — Parmi plusieurs exemplaires de cette espèce que j'ai sous les yeux, un seul se distingue surtout par le volume du bec sensiblement plus épais, sans dépasser la longueur normale moyenne.

Ce Corlieu, abattu en plaine, le 2 mai 1871, aux environs de Lisieux, est adulte ; et reconnu femelle à l'autopsie. Sa robe est peu différente de celle de ses congénères : le brun de la calotte moins foncé avec les parties supérieures du corps légèrement plus roussâtres ; taches du cou et de la poitrine plus étroites, plus nettes, en descendant moins bas vers l'épigastre, c'est tout. Mais il est plus fort dans toutes ses parties, sauf la longueur du bec, que ses pareils (contrairement à Degland, la taille de la ♀ ad. *N. phœopus*, du moins celles observées, est plus grande que celle du ♂ de même âge, ce caractère est peut-être variable ?). Quoiqu'il en soit, je trouve ici : longueur totale 48 millimètres au lieu de 44 ; aile ployée (ligne droite) 255 millimètres contre 234 ; tarse 70 millimètres-61 ; doigt médian 44 millimètres-40. Le bec attire davantage l'attention ; il paraît à première vue, de bout en bout, presque moitié plus gros que les autres mis à côté, et cela d'autant plus, je le répète, que la longueur est la même.

En réalité, en voici les mesures exactes : hauteur verticale à partir de la base des plumes du front 13 millimètres au lieu de 9 ordinairement ; largeur au même point 11 millimètres au lieu de 8 ; largeur au milieu 5 millimètres au lieu de 3. Tandis que la longueur (mesurée toujours en droite ligne) n'est que de 83 millimètres contre 82-84 c'est-à-dire égale à la moyenne.

Ce bec plus gros est aussi notablement moins arqué et entr'ouvert à l'extrémité sur un espace de 25 millimètres.

Les différences énoncées ci-dessus ne suffisent pas à caractériser un hybride quelconque, pas plus, que je sache, une sous-espèce ; d'un autre côté, elles ne se rapportent pas davantage à la description des Courlis américains, il y a donc lieu de

conclure simplement à la présence d'une exception tout individuelle chez le Courlis corlieu, lequel peut s'appeler, si l'on veut, *Numenius phœopus macrorhyncus*.

Lisieux (Calvados). Emile Anfrie.

Les Paradisiers de Tobago. — On lit dans la *Gazette de Port of Spain* (Trinité) du 9 avril 1914 que le duc de Sutherland, en passant à bord de son yacht à proximité du petit Tobago, a entendu des cris d'oiseaux qu'il n'a pu apercevoir, mais que son guide nègre lui a affirmé être ceux des Paradisiers que sir W. Ingram élève dans cette île et dont la *Revue* a parlé récemment. P. Serre.

Albinisme chez les Merles bronzés. — J'ai constaté au Sénégal, dans un bureau de tabac, où on vend toujours des peaux d'oiseaux, un cas d'albinisme partiel sur *Lamprotornis caudatus* et sur *Lamprocolius chloropterus*. Il s'agissait de deux dépouilles apportées par des chasseurs indigènes. Dr Millet-Horsin.

Un record de ponte. — Six poules livournaises blanches (*White Leghorns*), arrivées chez le major Gent, à Kroonstad (Afrique du Sud) en décembre 1912, se mirent bientôt à pondre. A partir du 5 janvier 1913 au 4 janvier 1914, elles produisirent 1521 œufs, soit :

du 5 au 31 janvier	136	en août	142
en février	142	en septembre	139
en mars	151	en octobre	131
en avril	127	en novembre	130
en mai	99	en décembre	114
en juin	75	du 1er au 4 janvier	12
en juillet	123	Total	1521

Ce qui fait pour chaque poule environ 253 œufs dans l'année et ces œufs pesaient en moyenne 60 grammes. (*Agr. J. Union South Africa*, mars 1914.)

Le Looping chez les Oiseaux. — J'ai lu avec intérêt la petite note que M. le Dr Deleuil consacre au looping chez les oiseaux ; sauf la taille, le signalement qu'il donne des Rapaces qu'il a vus me paraît s'appliquer soit au *Falco barbarus*, soit au *Falco feldeggi*. Les erreurs d'appréciation en matière de taille sont faciles à commettre, et je ne connais, pour ma part, que les grands Faucons capables de se livrer à de pareilles fantaisies de vol. J'ai pu moi-même, à Gabès et à Metlaouï, observer de semblables acrobaties de la part du *Falco feldeggi*. C'était vraiment curieux de voir se succéder looping et glissades sur l'aile. Mais je crois que tout autre oiseau, même les Busards les mieux empennés, auraient été en péril dans ces situations ; j'ai vu beaucoup de Rapaces de tous genres, et surtout de Milans, qui passent pour voler avec grande facilité ; je ne les ai jamais vus se livrer à ces exercices. Lavauden.

Le " baguage " des Oiseaux au Sénégal. — Le 1er avril 1914, j'ai pris au trébuchet, à Dakar, un *Quelea sanguinirostris* ♂ portant attaché à la patte droite, au moyen d'un petit fil vert, un tout petit rouleau de parchemin extrêmement mince; ce rouleau avait 12 millimètres de long sur 3 d'épaisseur. Déroulé, il avait la forme d'une bandelette irrégulièrement triangulaire, brunâtre, de trois centimètres environ de long, avec une inscription en caractère arabe, à l'encre. Cette inscription était simplement la formule de la prière : « la Allah il Allah ou Mohammed ressoul Allah ».

D'où venait ce singulier baguage ? En tous cas, il semblait ancien (quoique ne gênant nullement l'oiseau), l'encre était très jaunie et à demi effacée. Dr M.-H.

Nourriture des Cresserelles. — Au château de Guerchy (Yonne), des Cresserelles nichent tous les ans (je les y ai déjà dénichées en 1905). Cette année, ces oiseaux, tentés par la facilité de cette proie, ont attaqué assez souvent de jeunes poussins de Poule Orpingtou ; mis en goût, on les a vus s'attaquer à des Fauvettes des roseaux. Ce qui prouve que l'occasion fait le larron.

Dans le nid (une simple anfractuosité du mur, où les trois oiseaux étaient à même le sol, sans contruction de nid), j'ai relevé du poil de rongeur et quelques plumes que je n'ai pu déterminer. Dr M.-H.

Orléans. — Imp. H. Tessier. Le Directeur-Gérant : A. Menegaux.

BULLETIN D'ÉCHANGE, OFFRES ET DEMANDES

Offres et Demandes

Protection des Oiseaux. Nichoirs en bois de toutes sortes. Talamon, 77, rue Cardinet, Paris.

A vendre : Œufs de Colins de Californie, 6 francs la douz. René Bacon, 47, rue du Nord, Cognac (Charente).

Oisellerie Vve L. Fanton, 26, quai du Louvre, Paris.
Grand choix d'Oiseaux de cages et volières, Nourriture pour Oiseaux de toutes sortes.

M. Février, 19, rue Antoine-Gadaud, à Périgueux, Dordogne, désirerait acheter huit numéros (de 5 à 12) de la *Revue Française d'Ornithologie.*

BIBLIOGRAPHIE

Encyclopédie pratique du Naturaliste :
1. — Les Arbres, Arbustes et Arbrisseaux forestiers, par C.-L. Gatin ;
2. — Les Fleurs des Bois, par C.-L. Gatin.
3. — Les Fleurs des Prairies et des Pâturages, par E.-G. Camus.
4. — Les Plantes et leurs ennemis : les Insectes et leurs dégâts, par E. Dongé et P. Estiot.

Paul Lechevalier, *éditeur*, 12, *rue de Tournon, Paris.*

Pour paraître le 15 juin :

MONOGRAPHIE DU VERDIER

(Chloris chloris L., 1758)

par **René BABIN**

Licencié en droit, ancien Secrétaire de la Rédaction de la Revue Française d'Ornithologie, *Membre fondateur de la Ligue Française pour la Protection des Oiseaux.*

Ouvrage ayant obtenu le

Deuxième Prix à l'Exposition d'Ornithologie Documentaire de Liège (1913).

Un volume, in-8°, avec une planche en couleur et gravures.

En vente chez l'auteur : 46, *boulevard de l'Hôpital, Paris* (13e).

Prix : 4 francs (*Envoi franco contre mandat-poste*).

Cabinet d'Entomologie & d'Ornithologie

G. BAER

Successeur de Henri GUYON
NATURALISTE
Fournisseur du Muséum d'Histoire naturelle de Paris

CHOIX CONSIDÉRABLE
d'Oiseaux Exotiques & Œufs
et d'Insectes de tous pays
pour Musées et Collections
USTENSILES POUR LES SCIENCES NATURELLES

13, Rue Bertin-Poirée, PARIS

IMPRIMERIE

Henri TESSIER

8 bis et 8 ter, rue du Faubourg-Madeleine, ORLÉANS

Ouvrages Scientifiques et Industriels

Publications Périodiques

BARÊMES, TABLEAUX
Catalogues, etc.

LIGUE FRANÇAISE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX
33, *Rue de Buffon*, 33 — *PARIS*. Bulletin mensuel.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Facilités données par la Cie P.L.M. pour le départ des Grandes Vacances.

Pour éviter aux voyageurs, au moment des départs pour les grandes vacances, un long stationnement devant les guichets de la gare de Paris, la Cie P.-L.-M. vient d'organiser, comme en 1913, dans ses dix bureaux de ville (rue St-Lazare, 88 ; rue des Petites-Ecuries, 11 ; rue de Rambuteau, 6 ; rue de Rennes, 45 ; rue St-Martin, 252 ; rue Dieu, 7 (bureau de Paris-République) ; rue Ste-Anne, 6 ; rue Tiquetonne, 64 ; rue de Longchamp, 20 et rue Bernouilli, 3 (bureau de Paris-Rome) un *Service spécial d'enregistrement des bagages* qui fonctionnera en 1914 aux dates suivantes :

Vendredi	3	juillet.	Samedi	25	juillet.
Samedi	4	—	Vendredi	31	—
Vendredi	10	—	Samedi	1er	août.
Samedi	11	—	Vendredi	7	—
Vendredi	17	—	Samedi	8	—
Samedi	18	—	Jendi	13	—
Vendredi	24	—	Vendredi	14	—

Messieurs les voyageurs munis de leurs billets — qu'ils pourront, du reste, obtenir par l'intermédiaire des bureaux de ville — devront présenter leurs bagages aux dates ci-dessus *de 8 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.*

Les colis enregistrés seront transportés gratuitement du bureau de ville à la gare de Paris-P.-L.-M. et seront expédiés le même jour par un des trains, au choix du voyageur, partant de la gare P.-L.-M. entre 6 heures du soir et minuit.

MM. les voyageurs étant ainsi, à l'avance, en possession de leur billet et de leur bulletin de bagages seront débarrassés de tout souci et pourront gagner leur train dans la soirée par un moyen de transport économique.

Pour renseignements détaillés voir les affiches et demander le prospectus spécial à la gare de Paris P.-L.-M. et dans les bureaux de ville.

6e Année. — Nos 64 et 65. 7 août et 7 septembre 1914.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

Directeur :

A. MENEGAUX

Assistant d'Ornithologie au Muséum national d'Histoire naturelle.

Secrétaire de la Rédaction : Le Dr R. DIDIER.

Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue (manuscrits, abonnements, demandes de renseignements)
à M. A. Menegaux, 55, rue de Buffon, Paris

Prix de l'abonnement : 10 fr. par an

Le numéro : 0 fr. 85

Ce numéro est accompagné d'un supplément gratuit.

Les Abonnements partent de janvier.

ORLÉANS

IMPRIMERIE H. TESSIER

8 *bis* et 8 *ter*, Rue du Faubourg-Madeleine

1914

COMITÉ DE RÉDACTION DE LA REVUE POUR 1914

R. Babin, A. Bouvier, A. Chappellier, F. Daguin, R. Didier, P. Estiot, G. Etoc, A. Menegaux, P. Paris, X. Raspail, E. Simon, L. Ternier.

Les réunions du Comité et des Amis de la Revue, pour l'année 1914, auront lieu au Laboratoire d'Ornithologie du Muséum, *55, rue de Buffon*, le deuxième lundi de chaque mois : 12 octobre, 9 novembre, 14 décembre.

SOMMAIRE DES Nos 64 et 65

A. Menegaux. — Les divers spécimens de *Fregilupus varius* (1 pl.).

A. Engel. — Les conditions de la chasse dans les Indes anglaises (fin).

E. Coursimault. — Faune des Oiseaux chanteurs des environs de Vendôme (suite).

Dr Millet-Horsin. — Notes ornithologiques de l'A. O. F. (Afrique occidentale française).

Paul Paris. — Quelques anomalies de plumage.

A. Boutillier. — Le Torcol.

A. Menegaux. — Les Oiseaux de la Nouvelle-Calédonie (fig.).

Paul Paris. — Examen du contenu stomacal de quelques Rapaces.

F. Daguin. — La responsabilité des communes tessinoises en matière d'infraction à la loi sur la chasse et sur la protection des Oiseaux.

Notes et Faits divers.

Quelques captures intéressantes (L'Hermitte).
A propos d'un Foudi jaune (L. Devy).
Le Rossignol en Bretagne (E. de la Fouchais).
Martinets chassant avec des Hirondelles (Pierre Péguy).
Ménagerie du Muséum (O. Sauvinet).
Protection du Cincle aquatique en Suisse.
A propos de l'Hirondelle grise dans les Gorges du Gardon (Ferrouillat).
Les chats doivent-ils être imposés ?
Oiseau rappelé à la vie (L'Hermitte).

Comptes Rendus et Analyses.

Les articles étant signés, la Rédaction de la REVUE n'est responsable ni des opinions émises ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des notes et articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* n'est permise qu'avec l'indication d'origine.

TARIF DES TIRÉS A PART

4 pages	25 ex.	4 »	8 pages	25 ex.	5 50
—	50 —	4 25	—	50 —	6 »
—	100 —	5 »	—	100 —	7 »

Couverture, en plus des prix ci-dessus :		25 ex.	2 75
—	—	50 —	3 25
—	—	100 —	4 25

Les quatre *Fregilupus varius* du Musée de Troyes.

6e Année. — Nos 64-65. Août-Septembre 1914.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

Directeur : A. MENEGAUX.

LES DIVERS SPÉCIMENS DE *FREGILUPUS VARIUS* OU HUPPE DE LA RÉUNION

Par A. Menegaux.

M. G. Demandre, conservateur du Musée d'Histoire naturelle de Troyes (Aube) vient de publier dans les *Mémoires de la Société Académique de l'Aube* (T. LXXXVII, 1913, 2 pl.) un article fort intéressant sur les quatre spécimens de *Fregilupus* que possède le Musée. Ces quatre spécimens ont été envoyés au Musée vers 1832, par M. le Dr Chaulmet, établi médecin dans l'île de la Réunion ou Bourbon, peu avant la complète disparition si rapide de l'espèce (vers 1837). M. Chaulmet, originaire de Troyes, était membre correspondant de la Société Académique de l'Aube.

A cette occasion il est intéressant de rappeler quels sont les Musées qui possèdent les vingt spécimens connus.

Sir W. Rothschild (*Extinct Birds*, 1908) a signalé les suivants : Paris, 4 (2 montés, 2 en alcool) ; Troyes, 4 ; Londres, au British Museum, 1 (coll. Riocour) ; Florence, 1 ; Turin, 1 ; Pise, 1 ; Leyde, 1 ; Stockholm, 1 ; Port-Louis (île Maurice), 1 ; Coll. du baron Selys Longchamps (Belgique), 1 ; Gênes, 1.

A cette liste, il faut ajouter : Caen, 1 (*Rev. fr. Ornith.* 1911, p. 33, 1 pl.); Lausanne, 1 et Lycée de Livourne, 1.

La France possède donc neuf spécimens de cette rarissime espèce, l'Italie en possédait dix qui avaient été envoyés en 1844 au prof. Paolo Savi de Pise. Salvadori, in *Rev. ital. Ornith.* 1912, p. 159, nous apprend que de ces exemplaires, deux furent donnés au Musée de Florence (l'un d'eux passa ensuite à Gênes), un au baron Selys Longchamps, en Belgique, et deux restèrent à Pise, puis l'un de ceux-ci passa au Musée de Turin. Enfin l'un d'eux a été retrouvé au lycée de Livourne.

Dans les grands musées de l'Allemagne et des Etats-Unis, on n'en a signalé aucun.

M. Demandre a eu l'amabilité de mettre à la disposition de la *Revue* le cliché qui représente les quatre spécimens du Musée de Troyes. Nous l'en remercions vivement.

JAN 1 0 1915

LES CONDITIONS DE LA CHASSE DANS LES INDES ANGLAISES

par M. A. Engel.

(Fin.)

Quelques mots maintenant sur la manière d'organiser et d'entreprendre les parties de chasse ainsi que sur les moyens de transport, de logement et de ravitaillement qui s'offrent au choix du voyageur.

Même en séjournant dans un grand centre, où l'on trouve hôtels confortables, etc., ou dans quelque ville ancienne, on peut entreprendre journellement et à peu de frais de petites excursions aux environs. Prenons comme exemple Agra, ou Luknow. Une voiture vous mène en une heure de temps en pleine campagne, et on pourra passer sa journée à tirailler Perdrix, Cailles, lièvres, etc., avec beaucoup de chances de rencontrer des antilopes et des gazelles. Au bord des fleuves on verra de nombreux crocodiles et gavials. On sera frappé par leur taille immense, 6-7 mètres de long, mais vu les coups de fusils qu'ils auront déjà essuyés, ils seront très difficilement abordables. Les oiseaux d'eau, Hérons, Cigognes, etc., seront é alement en grand nombre, ainsi que les Canards, Sarcelles, Oies sauvages, Bécassines, etc., sur les petits étangs disséminés dans la plaine. Dans les hautes herbes qui bordent les marais ou encore dans un bout de terrain en friche recouvert de broussailles, qualifié grandiosement de « jungle » par votre guide, on pourra rouler un sanglier ou, si l'on est né veinard, rencontrer un léopard. Enfin, où qu'on aille, pourvu que ce soit le matin au petit jour ou à la tombée de la nuit, on verra des chacals qui sembleront à chaque pas surgir de terre, et de temps à autre une hyène.

Pour des parties plus sérieuses, il faudra s'éloigner un peu des grands centres et s'installer à la limite de la forêt. On pourra soit camper, soit loger dans une petite maison de l'administration forestière si l'on en obtient l'autorisation. Ces maisons sont souvent jolies, construites en un site pittoresque et d'où l'on n'a qu'à faire deux pas pour être en chasse. Mais elles ne sont guère meublées et il faut apporter quelques meubles de campement, ainsi que la cantine complète. Pour les vivres il faut s'approvisionner là a ville la plus voisine pour certaines denrées. Le pain est chose rare, ainsi que les légumes. On trouvera partout du riz ou de la farine, des œufs et des poulets à très bon compte. Le gibier frais remplacera la viande, quand celle-ci manquera ; même les jours de bredouille, il sera toujours facile de tirer quelques pigeons et tourterelles sur les grands arbres qui abritent la tente ou le « Forest Bungalow ».

Si l'on n'obtient pas l'autorisation pour les forêts du gouvernement, on pourra souvent loger dans un « Dak Bungalow », petites hôtelleries officielles construites dans les petits centres où il n'y a pas d'hôtel, ou encore le long des routes postales, aux étapes. On y est souvent assez bien ; le gardien fait un peu de cuisine, mais les rares vivres qu'on trouve ne sont pas toujours de première fraîcheur, surtout sur les routes peu fréquentées. On fera donc toujours bien d'avoir un petit stock de provisions avec soi, afin de ne pas être pris au dépourvu.

Dans la plupart des grands centres on trouvera tout ce qu'il faut comme tentes et équipement de camp. Ceci à meilleur compte qu'en Europe. De plus, les articles, pris sur place, auront l'avantage d'être du modèle auquel sont habitués les indigènes, si routiniers, ee qui n'est pas sans importance.

A Bombay, Calcutta, à Cachemire et peut-être également dans d'autres villes, on peut louer des campements complets, ce qui est très avantageux pour une expédition qui ne dure pas plus que quelques semaines ou deux ou trois mois.

Les compagnies de chemins de fer, peut-être pas toutes, mais en tout cas le chemin de fer de Madras, de l'Oudh et Rohelkand, etc., louent également, au jour, des petits wagons qui peuvent être décrochés au gré du locataire dans n'importe quelle petite station, perdue au milieu de la jungle, ou en plaine au bord d'une rivière ou d'un marais. Ceux du « Madras Railway » comportent deux compartiments avec couchettes, deux cabinets de toilette avec bain, un petit compartiment pour les domestiques et une petite cuisine. On y loge très confortablement à 4 ou 5. Le prix de location sur l'Oudh et Rohilkand était en 1907 de 12 roupies, soit environ 18 francs par vingt-quatre heures. Nous indiquons ce mode de logement et locomotion combiné, car il peut rendre service dans certains cas, surtout si l'on veut entreprendre une petite expédition de quelques jours et qu'on soit limité pour le temps, il vous mènera rapidement dans un centre suffisamment sauvage tout en vous évitant les difficultés inhérentes à l'organisation d'un camp.

Pour ce qui concerne les moyens de transport, une fois qu'on aura quitté le chemin de fer — qui, soit dit en passant, est excellent et où les 1re et 2e classes sont très confortables — on aura le plus souvent recours aux chars à bœufs « bullock-garris ». Ils sont de dimensions restreintes, surtout ceux tirés par les petits bœufs blancs, et leur charge est par conséquent assez petite. Dans certaines, régions on y attelle des buffles, qui sont plus forts et capables de tirer une charge plus lourde. Avec une colonne de chars à bœufs on fait 15-20 kilomètres par jour en moyenne. On arrive très difficilement à faire fournir un effort plus considérable. Dans les contrées où ce moyen de transport est en usage, on trouve partout des chars, même dans les petits villages, autre chose est de décider les propriétaires à se mettre en route pour vous transporter vous et vos bagages. Souvent on se heurtera à un *non possumus* absolu, et qui vous arrêterait à l'étape, sans le secours des autorités locales, auprès desquelles il est toujours bon d'être recommandé.

Dans les plaines de l'Ouest et dans le Nord, le chameau remplacera souvent les chars à bœufs. Il est également difficile, quelquefois, de s'en procurer sans protections.

Même remarque pour les chevaux et les mulets qu'on aura avantage à requérir pour certains trajets dans l'Himalaya, où la plupart des transports se font à dos d'homme.

Enfin pour terminer, je citerai encore les bateaux-maisons — « house boats » — qui sur les lacs et les grands fleuves, particulièrement au Cachemire, servent de moyen de transport agréable, mais non rapide, en même temps que d'habitation.

Nota. — Les armes à feu, carabines, fusils de chasse, revolvers, etc., paient un droit d'entrée assez élevé à Ceylan, très élevé aux Indes Anglaises. A Ceylan le droit reste acquis définitivement à la régie, mais aux Indes il est intégralement remboursé au chasseur dans le cas où celui-ci ressort du territoire avec son ou ses armes dans le délai d'un an.

Pour des raisons politiques, l'importation des carabines des calibres 303 et 450 est absolument interdite aux Indes, ainsi que celle de toute arme pouvant tirer des munitions d'ordonnance de l'armée anglaise.

Liste des principales espèces de mammifères, d'oiseaux, etc., qu'on a l'occasion de rencontrer aux Indes et particularités pour ce qui concerne leur chasse.

Eléphant. — On trouve l'éléphant sauvage dans le Sud de l'Inde (Etat de Mysore, etc.) et le long de l'Himalaya, dans le Bengale oriental jusqu'en Indo-Chine, ainsi qu'à Ceylan. Aux Indes, la chasse en est complètement

interdite dans presque tous les districts. A Ceylan, on donne un permis spécial, dont le prix est assez élevé, permettant de tirer un ou deux spécimens.

Rhinocéros. — N'existe plus que dans l'extrême Est des Indes. Sa chasse doit être réglementée.

Sangliers. — Abondants presque partout. Il n'y a pas de restrictions pour la chasse.

Ours. — Trois espèces se trouvaient dans les limites de l'Empire. Les *labiatus* dans la plaine. Le *torquatus* et l'*arctus* dans l'Himalaya. Le nombre qu'on en peut tirer n'est pas limité, sauf peut-être pour le dernier, qui est appelé ours isabelle, au Cachemire.

Tigre. — Officiellement il n'y a aucune restriction pour sa chasse, et sa capture devrait donner droit à une forte prime offerte par le gouvernement. En réalité les fonctionnaires forestiers et autres tiennent à conserver pour eux-mêmes ce morceau de choix et regardent souvent d'un mauvais œil les étrangers qui chassent le grand félin.

Léopard. — Pas de restrictions.

Once. — Dans la région alpestre de l'Himalaya. Au Cachemire, on délivre un permis spécial pour ours et once.

Autres Félins. — Plus ou moins communs partout, mais difficiles à voir. Pas de restrictions.

Hyènes, chacals. — Communs partout. Chasse libre.

Loups, chiens sauvages. — Ouest (loups). Provinces centrales (chiens sauvages, *Cyon rutilans*). On donne une prime pour la capture de ces derniers qui font beaucoup de mal au gibier.

Renards. — Il y en a plusieurs espèces communes.

Bœuf gaur (*Bos gaurus*). — Provinces centrales, Sud de l'Inde, etc. Dans les régions où sa chasse est libre, il devient de plus en plus rare. Dans toutes les réserves gouvernementales, ainsi que dans les Etats indépendants, on ne donne de permission que pour la capture d'un ou deux mâles.

Buffle. — A Ceylan. Chasse strictement réglementée.

Cerf du Cachemire. — Chasse limitée.

Cerf de Duvaucelle ou Barasingha. — Chasse réglementée. Cette espèce se trouve dans les forêts de Sal de la base de l'Himalaya.

Cerf Sambar. — Répandu sur tout le territoire. Chasse limitée à Ceylan, ainsi que dans les Sarkharis. On le trouve encore assez souvent dans les Malguzaris.

Cerf axis. — Même remarque que pour la précédente espèce.

Cerf cochon ou Hog-deer (*Cervus porcinus*). — Pas de restrictions. Commun dans les régions boisées du Nord et de l'Est.

Barking deer (*Muntjac* ou *Kakâr*). — Pas de restrictions (sauf pour le sexe, bien entendu). Commun dans les forêts de la base de l'Himalaya.

Chevrotain porte-musc. — Himalaya. Chasse interdite.

Nilgaut ou *Blue bull.* — Commun dans les régions boisées des Provinces centrales. Se trouve çà et là dans tout le territoire. Chasse réglementée dans les Sarkharis.

Black-buck (*Antelope cervicapra*). — Très commun dans certaines régions. Chasse sans restrictions, sauf pour le sexe.

Chinkara (*Gazella Benetti*). — Mêmes remarques que pour l'espèce précédente.

Tétracère (Antilope quadricorne, *Chausingha*). — Commune dans les régions boisées des Provinces centrales, etc. Pas de règles spéciales.

Singes. — Ils sont vénérés par les indigènes dans la plupart des régions de l'Inde. Aussi faut-il prendre bien garde de n'en point tuer, malgré tout l'intérêt scientifique que présenterait souvent une capture. Si l'on tient ab-

solument à s'en procurer, on fera bien de s'informer très exactement auprès des autorités locales. A Ceylan il n'y a pas les mêmes restrictions.

Lièvres. — Il y en a deux ou trois espèces. Ils ne sont pas très nombreux, mais on en trouve un peu partout.

Paons. — Communs dans les régions boisées. Chasse réglementée à Ceylan.

Coqs sauvages. — Il y en a trois espèces : le Coq de Bankiva (Bengale, base de l'Himalaya), le Coq de Sonnerat (Provinces centrales, Sud de l'Inde) et le Coq de Lafayette (Ceylan). Ils sont communs dans les forêts ; il n'y a pas de restrictions pour la chasse, en tout cas sur le continent, sauf la « Closed season » dans les « Sarkharis ».

Perdrix, Cailles. — Nombreuses espèces communes partout. Pas de restrictions.

Faisans. — Plusieurs espèces dans l'Himalaya. Dans les bases, on pourra chasser le Callij, dans beaucoup d'endroits où la chasse est libre, sans autorisation spéciale. Les autres espèces se tiennent plutôt dans les grandes forêts de conifères qui sont en général englobées dans un « Governement Reserve ». Mais il y a également des régions où on pourra les chasser sans autorisation.

Pterocles. — Communs dans beaucoup d'endroits. Pas de restrictions pour la chasse.

Oies, Canards, Oiseaux d'eau, etc. — Très communs partout. Les étangs, grands ou petits, qui ne sont pas à portée immédiate d'un centre ou d'une garnison, sont en général grouillants de gibier d'eau de toutes espèces. Il n'y a pas de restrictions pour la chasse.

Crocodiliens. — Nombreux dans les grands et moyens cours d'eau du continent ainsi que dans beaucoup de petits lacs et étangs. Chasse libre. On pourra quelquefois rendre un grand service aux indigènes en les débarrassant de certains sujets, véritables monstres, qui sont un danger constant pour les enfants qui jouent au bord de l'eau.

FAUNE DES OISEAUX CHANTEURS DES ENVIRONS DE VENDOME

par M. E. Coursimault *(suite)*.

Phœnicurus phœnicurus (L.) 1758. — *Rossignol de muraille* ; *Rubiette rouge-queue.* Migrateur, commun.

Un peu plus petit que le Rossignol ordinaire, environ de la taille du Rouge-gorge, ayant le bec long et fin, la gorge noire, le sommet de la tête blanc, la poitrine orangée, la queue d'un roux vif qu'il balance mollement de haut en bas, le petit Rossignol de muraille se plaît dans les endroits élevés. C'est du haut d'un poteau, d'un arbre, d'une haie, que chaque matin d'avril, de mai et de juin, il nous égaie de sa jolie chansonnette.

Elle débute normalement par trois notes douces et lentes, la première étant la plus élevée et la plus longue ; ce premier hémistiche est suivi d'une petite phrase aiguë, rapide, un peu rude. Ex. :

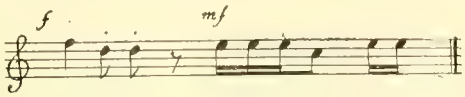

tî tui tui tirititutu tirit

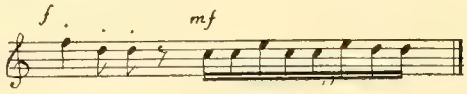

tî tui tui turutiturutitèrett

J'ai noté encore : *ti tui tui tirrrituti tuti*, *ti tui tui tirititututié*, *tî tui tui tirrrut tui* (dernière syllabe accentuée).

Quelquefois les notes de début sont plus rapides et plus nombreuses que dans les strophes précédentes.

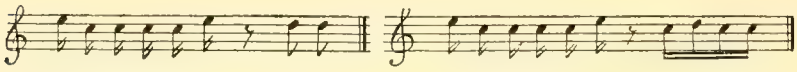

tî tu tu tu tu ti tui tui ti tu tu tu tu ti turétutu

Ce rossignol chante plus tôt encore que le Merle noir : le 27 mai 1913, par un temps clair, je l'ai entendu à 2 h. 1/2 du matin ;

Le 11 juin, par un temps couvert, à 2 h. 45 ;

Le 25 juin, par la pluie, à 3 h. 25.

Tout l'été, et même un peu en octobre, on le rencontre dans les arbres et sur les clôtures des jardins, des vergers, des prairies, souvent silencieux, parfois lançant quelque *uît* isolé 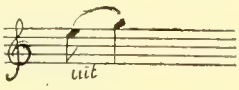

, des *tek tek tek tek* secs et rapides, ou les deux sons successivement : *uît tek tek tek.*

Phœnicurus ochrurus gibraltariensis (Gm.) 1788. *Rubiette titys.* Migrateur. Assez commun.

Le Titys est aussi un oiseau des sommets. Il va se percher sur les rochers, sur les églises, au faîte des grands édifices. Il aime à s'approcher des endroits habités, ce qui ne l'empêche pas d'être fier et défiant. Chaque année, depuis le début d'avril, l'un d'eux vient chanter tous les jours sur la chapelle du lycée ; les allées et venues ne le dérangent pas, mais il s'enfuit quand on le regarde avec insistance.

A part sa queue rousse, cet oiseau a le plumage entièrement gris foncé ; la gorge et la poitrine sont presque noires. Il est dans l'ensemble plus robuste que le Rossignol des murailles, le bec est long et fort, le chant fréquent et sonore exprime une grande énergie.

Ce sont d'abord cinq ou six notes rapides, nettes, fortes, un peu dures, puis une série de crépitements précipités, qui s'abaissent, se relèvent, et donnent suite à quelques sons vifs et détachés, semblables à ceux du début. Ex. :

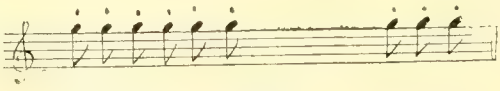

ti ti ti ti ti ti criiièèèii ti ti ti

Comme le précédent, le Titys est un chanteur très matinal ; comme lui il nous quitte dans la première quinzaine d'octobre.

Pratincola rubetra (L.) 1758. *Tarier* ; *Grand Traquet.* Commun en mars et en septembre au moment des passages. Quelques couples nichent.

Le Tarier est un oiseau des prairies et des champs. Il se tient sur les buissons, sur les tas de foin, sur les arbres, s'enlevant verticalement pour redescendre ensuite. Il est peu farouche, surtout au printemps, quand il chante ; il ne se soucie alors ni des passants, ni des voitures, et on peut observer de très près son joli plumage aux tons divers : dos aux longues taches grises, poitrine rousse, gorge blanche, joues noires et grand sourcil blanc. De la grosseur du Pinson et du Titys, il a la queue plus courte. Il rappelle ce dernier oiseau par son air robuste, son bec fort, ses notes fermes ; mais avec des éléments à peu près analogues, il émet des motifs beaucoup plus variés que ceux du Titys. Ex. :

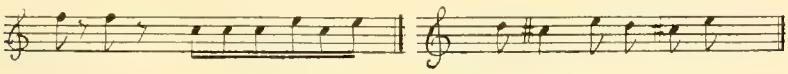

tit tit *tututututitutit* *rétieu* *tirétieurett*

Cette dernière phrase rappelle celle du Merle draine avec des sons plus aigres.

tit tititititiii tirétieurett. — Le premier hémistiche imite le chant du Bruant proyer, le second celui du Merle draine. Autres phrases : *tillu crèèèc crèèèc tititi, criii criii tieutieu, crèèè retieûrétirett, tiii tiii tutut* (les deux dernières notes d'une belle sonorité).

Quand il se repose longuement après avoir chanté, l'oiseau fait entendre des *trèèèc trèèèc* groupés par deux. S'il ne s'arrête que quelques secondes en voltigeant aux-dessus de la prairie, il dit quelques brefs *tek tek* en secouant nerveusement la queue.

Le Tarier paraît avoir un réel talent d'imitation. En dehors des phrases déjà exprimées, je l'ai entendu contrefaire la Fauvette grisette. Le naturaliste allemand Voigt a fait les mêmes constatations pour la Fauvette grisette, le Phragmite des joncs, le Bruant proyer, la Perdrix grise, le Pinson (mesure finale).

Pratincola torquata rubicola (L.) 1766. *Tarier pâtre* ; *Ouistrac.* Migrateur, très commun.

Le Tarier pâtre, plus petit que le précédent, frappe immédiatement la vue par son plumage bariolé : capuchon noir jusque sous la gorge, col blanc, cuirasse rouge, dos brun avec plaques blanches sur les côtés, tel il se montre dès le début de mars dans les prairies des plaines caillouteuses. Il s'élève au-dessus de quelque tige, puis, battant précipitamment des ailes, redescend doucement, se pose pour quelques secondes ; vole en plongeant sur une haie, sur une palissade, sur la cime même d'un grand arbre, d'où il lance quelques sons aigus accompagnés de rapides notes aigrelettes.

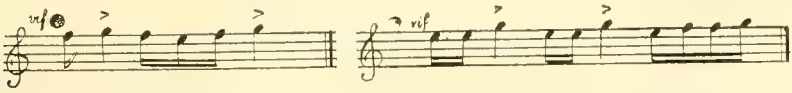

titrî *tirititrî* *turutî* *turutî* *turititirr*

Il retourne ensuite vers les hautes herbes où il retrouve sa femelle, sobrement vêtue de sa cape grise et de son corsage roussâtre, sa femelle qui, à plusieurs reprises, l'avait appelé de ses longs : *tréiiiic tréiiiic.* Tous deux re-

partent de compagnie, de leur vol saccadé, s'arrêtent quelques instants sur deux piquets voisins, s'éloignent davantage, mais après avoir erré çà et là, il finiront par revenir à leur point de départ, dans cette prairie où ils veulent établir leur nid.

Le mâle chante jusqu'en juin, et, comme celles du Tarier, ses phrases rapides sont fort diverses. Ex. :

triiititititiuitriiit (le *tui* très sonore), *triiitriiirrr*, *trèèèt tritri*, *uittillê uittillê uittillê*.

J'ai entendu aussi des strophes ressemblant à celles du Bruant proyer, de la Fauvette grisette (Voigt, *Des imitations de l'Accenteur mouchet*).

Au début de juin, accompagnés de leurs cinq petits aux teintes enfumées, nos Traquets se montrent un peu partout dans la campagne : sur les haies, sur les buissons, les tas de blé, les fils télégraphiques. Jusqu'à la fin de l'été, jeunes et adultes font entendre de brefs *fuit*, *fuit*, *fuit*, *trec*, *trec*, qui accompagnent le vol frétillant ou le balancement nerveux de la queue.

(à suivre.)

NOTES ORNITHOLOGIQUES DE L'A. O. F.

par le Dr Millet-Horsin

I. **Un Martin-pêcheur mangeur d'oiseaux.** — Le 2 février 1913, étant sous la véranda de mon logement à l'hôpital de Bingerville (Côte d'Ivoire), je surveillais une bande de petits oiseaux (*Spermestes cucullata*) occupés à construire *collectivement* un nid dans l'enfourchure d'une branche de flamboyant. — Tout à coup, la bande se dispersa avec les signes les plus manifestes de la plus grande terreur. Aussitôt, un Martin-pêcheur (*Alcedo senegalensis*) vint se percher sur la branche délaissée, regarda à droite et à gauche, puis repartit dans la même direction d'où il était arrivé. Ma conviction est qu'il avait cherché à attaquer les Spermestes.

J'instituai une surveillance assidue, et je pus me convaincre qu'en effet cet oiseau attaquait fréquemment les oiseaux plus faibles que lui. D'ailleurs M. Maclaud déjà avait signalé qu'il vit en forêt et se nourrit d'insectes. Personnellement, tant en Côte d'Ivoire qu'au Sénégal, je l'ai toujours vu chasser loin de l'eau. Je n'ai vu que deux sujets pêcher : un sur le Comoé, un dans la lagune Ebrié et je ne suis pas absolument certain que ce dernier n'était pas A. *torquatus*. Tous les sujets que j'ai autopsiés avaient l'estomac remplis d'insectes : un avait des débris de lézard (probablement *Agama Bibroni*) ; aucun ne présentait à l'ouverture l'odeur de poisson si accusée qu'exhalent les Martins-pêcheurs de notre pays.

Au moment de rentrer en France, M. Baurie, préparateur de l'Institut Pasteur, détaché au laboratoire de bactériologie de Dakar, me raconta le fait suivant :

En 1912, il chassait aux environs de Saint-Louis en compagnie de M. le Dr Tiroux, chef du laboratoire de bactériologie de l'A. O. F., qui était alors à Saint-Louis ; ils virent de petits oiseaux à bec fin (qui n'ont pas été déterminés) attaqués brusquement par un *Alcedo senegalensis*. D'un coup de bec, il défonça le crâne d'un de ses adversaires, suivit le cadavre à terre, resta quelque temps occupé après sa victime, et s'envola. Alors seulement, MM. Baurie et Tiroux se rendirent sur les lieux et constatèrent que le petit oiseau avait la poitrine ouverte ; le foie et le cœur avaient été dévorés.

II. **L'utilisation alimentaire de** *Lophoceros erythrorhynchus* **chez les Lébous** (1) **de Dakar.** — Le *Lophoceros erythrorhynchus*, Toucan à bec rouge des Européens, *Tok* des indigènes, est commun dans la presqu'île de Dakar. Il vit par petites bandes de 6 à 8 sujets, sauf pendant l'hivernage, époque des nids ; je n'ai pu vérifier quand commence l'incubation, mais je sais que l'éclosion a lieu vers la fin de septembre, c'est-à-dire à la fin de l'hivernage ou saison des pluies ; c'est à ce moment que les jeunes indigènes se mettent en campagne. L'observation du ♂, qui seul encore à ce moment circule dans la brousse, les guide ; son chant très particulier d'ailleurs force l'attention et fait remarquer ce bizarre oiseau qui se livre tout en chantant à une véritable danse sur sa branche. Son vol onduleux (moins que celui de *L. camurus* et de *L. nasutus*, répandus dans la même région) mène les jeunes chasseurs jusqu'au tronc de baobab où la famille, murée dans une anfractuosité, attend sa nourriture. La maçonnerie de la cachette ne tient pas contre les coups des négrillons, et la petite famille tombe entre leurs mains.

En général, la ♀ s'enfuit. Mais il arrive souvent que, en revenant dans son étroite loggia, elle s'est cassé plus ou moins les rémiges ; elle est alors capturée et partage et subit le sort de ses enfants. Les ♀ prises à cette époque sont très caractéristiques : le bec pâle, tourné au jaune d'ocre clair, les plumes toutes souillées, les rectrices excessivement courtes : car elles se les arrachent au début de l'incubation, pour pouvoir plus facilement se retourner en leur cellule.

Les jeunes, au nombre de 3 à 5, de taille inégale, et à ce moment à demi-nus, présentent une peau violacée où apparaissent les plumes à demi sorties de leurs tuyaux ; ils ont le bec court, jaune d'ocre pâle à gonex souligné de noir Sur leurs pieds gris de plomb et tournés en dedans, ils se tiennent assis, les genoux plus hauts que les épaules, le bec en l'air, la queue absolument verticale pour permettre le minimum d'encombrement. Ils se laissent prendre sans résistance. Leur extrême voracité les rend faciles à nourrir. Ils ont toujours faim : le bec demi-ouvert, ils font entendre un caquetage perpétuel rappelant un peu celui de certains Rapaces ; s'approche-t-on, le bec s'ouvre largement, un cri semblable à celui des jeunes Corbeaux est poussé, et le petit prisonnier absorbe alors tout ce qu'on lui donne. Les Lébous les nourrissent de mil et de riz, et les mangent quand ils sont assez gras.

Cette chasse se pratique dans toute la presqu'île, de la fin septembre au milieu d'octobre à Ouakam ; le prix moyen d'un jeune fraîchement déniché est de 15 centimes. Tous les captifs ont été mangés vers la mi-décembre au plus tard.

J'ai récolté et élevé un certain nombre de Tocs ainsi capturés, dont une ♀ adulte ; ces oiseaux sont très intéressants, connaissent parfaitement leur maître (un sous-officier de la 7e batterie du 6e d'artillerie coloniale en a possédé un qui le suivait comme un petit chien), et on peut même ne pas les garder en cage. Ils acceptent toute espèce de nourriture : pain, viande crue ou cuite, arachides, fruits, sauterelles. Ils sont vifs, remuants, batailleurs. Malheureusement, tous sont morts du froid nocturne dès le début de la saison sèche, les uns après les autres, dans ma volière : j'ignorais à ce moment là que les *Lophoceros* se cachent pour la nuit dans les troncs de baobabs, où ils sont au chaud, et qu'il faut rentrer pour la nuit ceux qu'on a en captivité.

(1) Nom de la fraction des Oulofs habitant la presqu'île de Dakar.

QUELQUES ANOMALIES DE PLUMAGE

par Paul Paris.

Ces dernières années, il m'a été donné d'observer les quelques cas suivants d'anomalie de plumage sur des Oiseaux du département de la Côte d'Or ou des régions voisines :

Garrulus glandarius (L.), Marsannay-la-Côte, juin 1912 : cet oiseau, pris vivant dans les bois situés au-dessus du pays, alors qu'il venait de quitter le nid, était entièrement blanc avec seulement sur quelques-unes des sus-alaires des raies transversales gris-brunâtre à la place des bandes foncées qui normalement coupent le bleu clair de ces plumes. Iris rose, pattes et ongles blanc rosé.

Il a été impossible de constater si les autres petits de la nichée étaient normaux ou également atteints d'albinisme.

Fringilla cœlebs L., Yonne, septembre 1912 : cet oiseau qui ressemblait à s'y méprendre à un serin domestique avait la face supérieure blanche avec le sommet de la tête brun verdâtre, le dos lavé de jaune vif et le croupion entièrement de cette dernière couleur. Sur le dos également quelques plumes brunes disposées çà et là. Ailes blanches avec la plupart des rémiges droites brunes et quelques-unes seulement à gauche. Queue blanche sauf deux rectrices droites brunes. Face inférieure blanche avec quelques petites plumes brunes. Bec rosé avec la pointe de la mandibule supérieure brun gris. Pattes et ongles roses.

Merula merula (L.) Corcelotte, 20 novembre 1913 : plumage entièrement blanc avec quelques plumes noires distribuées çà et là. Couleur de l'iris non observée.

Cuculus canorus L. (jeune), Val Suzon, août 1912 : plumage conforme comme distribution des parties rousses à la description des femelles forme rousse et en tous points comparable, intensité de couleur mise à part, à la figure de cette variété donnée par Naumann (*Naturgeschichte der Vögel Mitteleuropas*, T. IV pl. 42). A la face supérieure la décoloration porte surtout sur les parties brun-noir des plumes qui sont réduites et remplacées par du gris clair un peu plus foncé sur les pennes. Les parties rousses sont devenues d'un beau marron clair. Les extrémités blanches des plumes sont plus développées que d'habitude chez les jeunes surtout aux régions céphaliques et sus-alaires. La poitrine et l'abdomen ont une teinte presque normale, les raies transversales de la première de ces parties sont seulement un peu plus étroites et plus claires. Bec et pattes peu décolorés. Couleur de l'iris et sexe non examinés.

LE TORCOL

par A. Boutillier

Oiseau bizarre, unique de son espèce dans la faune ornithologique, le Torcol a fait beaucoup parler de lui, soulevé de discussions, et n'en reste pas moins, malgré les progrès de la science et la persévérance des observateurs modernes, un volatile aux mœurs mystérieuses et excentriques, mais inexpliquées, comme le Coucou des légendes, le Martinet, le Hibou grand-duc, etc...

Histoire ancienne. — D'après les ornithologues : Yunx, de *Iunx*, *Iungos*, désignerait chez les Grecs « *L'oiseau des sortilèges* » ou Torcol et pour la classification latine : *Yunx Torquilla* aurait pour racine : *Torques* ou *Torquis* (collier), d'où la dénomination de *Torcol à collier*.

Cependant les ouvrages modernes nous reproduisent volontiers le mot : *Junx* comme venant du grec, alors qu'il devrait plutôt s'écrire : *Jynx* ou *Iynx*.

Les anciens consultaient le Torcol dans leurs augures, les magiciennes de Thessalie s'en servaient pour leurs sortilèges ; certains auteurs, en vogue à cette époque, ont même affirmé qu'il était le Coucou mâle (!) et quantités d'autres fantaisies plus ou moins curieuses.

De nos jours, les croyances populaires persistent encore, les légendes, « quelquefois fort jolies », trouvent crédit dans nos campagnes, et je crois intéressant de donner quelques appellations, surnoms et termes curieux, patois et mêmes dénominations étrangères du Torcol.

Vieux français : Torcol ; Tercou ; Torcou ; Torco ; Turcot ; Tercot ; Torcot ; Torcollet.

Auvergne, *Vienne*, *Jura*, *Deux-Sèvres* : Tire-langue ; Tirlingue.

Bouches-du-Rhône : Longuo linguo ; Heurtelen ; Tire-lingue ; Troussocoual ; Fournighié ; Fourniguié.

Charente-Inférieure : Torcou grande langue.

Puy-de-Dôme (Clermont-Ferrand) : Torcoué.

Calvados : Teurcou.

Limousin : Chaitor.

France Centrale : Tercou.

Doubs (Montbéliard) : Tocô ; Toécô.

Beauce, *Perche*, *Vosges* : Torticoli ; Tourlicou ; Tourne Cô ; Cô de couleuvre (comparé au Reptile à cause de la mobilité et de la longueur de son cou) ; Lougart (Lézard).

Lorraine : Tuco ; Tercou.

Jura : Tourne-tête.

Savoie : Etorce.

Isère : Cotonille.

Tarn : Col torto.

Haute-Garonne : Ganitorts ; Biro Cap ; Fourmié (Toulouse et ses environs).

Gard : Tiro lenguo ; Fourmié (Alais).

Dauphiné : Bégulie.

Vendée : Bénouri (dans l'île de Noirmoutier, le Torcol est appelé Moulangeur, parce qu'il entre dans les moulins pour y chercher les insectes et les vers de farine).

Pyrénées-Orientales : Formigué.

Hérault : Fourmilié.

Loiret : Tourne cô.

Morvan : Tourco ; Torne tâte.

Picardie : Tord Cô ; Torneco ; Japeux ; Mangeu de fromions.

Normandie : Teurne Cô.

Alpes-Maritimes : Fournighié ; Fourniguié (Nice).

Sicile : Furmicularu ; Mangia furmicularu.

Sardaigne : Papa fromiga ; Fromigaju ; Torticollo.

Italie : Tortocollo ; Stortocollo ; Collotorto ; Capotorto ; Torsacol ; Turnicuollo ; Capu tortu ; Torniciara ; Titta fornighe ; Pizzia forniche.

Espagne : Torzicuello ; Torxicuello.

Angleterre : Snake-bird (oiseau serpent, disent les Anglais, à cause de ses singeries vipérines), puis Wryneck ; Emmet-hunter.

Allemagne : Nattervogel ; Wendehals ; Windhals ; Traehals ; Trayhals ; Dreh-hals ; Grauer Wendehals.
Bavière : Ottermännlein.
Saxe : Noternhift.
Hollande : Mierenjager.
Pologne : Kretoglow.
Russie : Krutiholowa.
Suède : Gjoek ; Tita ou Gjoek-tida.

Les Romains l'appelaient : *Verticella*, à cause de sa tendance à tourner le cou de côté ; le naturaliste Brehm, avec sa soif de fabriquer des mots et d'inventer des noms d'oiseaux en a fait : le Torcol Verticille. Les classificateurs modernes ont fait chorus.

S'il fallait affubler le Torcol d'un nom, le mot devrait être : *Verticite*, et non pas : *Verticille* (assemblage de rameaux de feuilles, disposés en couronnes, au même niveau, autour d'une tige), tandis que : *Verticite*, explique la tendance à se tourner de côté.

Histoire moderne. — Le Torcol a de grands rapports avec les Pics et les Coucous. Les Pics, grimpeurs aux doigts attelés par paire, leur bec en coin, contenant une langue anguiforme et rétractile qui est armée d'un dard pointu à son extrémité, leur queue étagée formée d'une douzaine de baguettes rigides, sont les grands conservateurs de nos forêts, par la guerre incessante qu'ils font aux insectes, c'est l'emblème de la bruyante corporation des travailleurs du bois... pourri, qui menace de contaminer le reste des arbres attaqués par l'insecte ou le ver dévastateur.

Les Coucous sont aussi jugipèdes, mais ils sont plus percheurs que grimpeurs ; s'ils sont insectivores, les plus acharnés mangeurs de Chenilles velues, — dont les autres oiseaux ne veulent pas — ils sont aussi *ovivores* et *avivores* indirects, puisqu'ils font périr l'oiseau dans l'œuf, quand ils ont pondu dans le nid des petits oiseaux qui doivent élever leur progéniture et perdre celle de ces pères nourriciers.

Le Torcol peut donc prendre place entre ces deux groupes ; son nom, si français, si naturel, dépourvu de tout caractère scientifique, est bien celui qui pourrait convenir à ce charmant volatile, il indique ses singulières habitudes à vouloir tourner la tête et le col d'une manière bizarre ; en grimpeur fantaisiste, il place volontiers sa queue de côté et en éventail, donnant à son corps des ondulations de reptile et paraissant ressentir des convulsions d'épileptique.

Description. — Longueur 17 à 18 centimètres, dont 6 à 8 pour la queue ; bec 20 millimètres ; longueur de l'aile 9 centimètres ; œil brun-jaunâtre, iris noir changeant, bec et pattes jaune-verdâtre. Cette désignation sèche demande quelques détails et la livrée distinguée de cet oiseau vaut la peine d'une description.

D'après tout ce qui en a été écrit dans les classiques, c'est « *un oiseau gris, de la grosseur d'une Alouette* », et les savants lui ont en moyenne consacré dix à quinze lignes ; je ne saurais prétendre avoir un talent aussi concentré.

Les parties supérieures de la tête et du cou, le dos et le croupion sont très joliment variés transversalement et en zig-zags, de jaune, de brun, de roux et noir ; de même pour le dessus de la queue et les couvertures des ailes.

Le Torcol semble vêtu d'un manteau dont les gris sont harmonieusement composés de camaïeux distingués, on dirait une étoffe striée et écussonnée de fines zébrures ; au toucher l'impression que produit cette livrée soyeuse et veloutée rappelle le moelleux des vrais crêpes de la Chine antique ; on peut aussi comparer cet oiseau à certains phalènes crépusculaires et nocturnes dont les ailes sont des chefs d'œuvre de miniature, striées, ponctuées,

sablées, zébrées, guillochées avec une gamme merveilleuse de tons délicats passant du blanc au gris-jaunâtre, du brun au marron avec harmonie et sans oppositions violentes. Il faudrait une loupe pour bien détailler, dans le plumage de cet oiseau, la variété et la beauté des détails.

Sur les épaules, de petites croix, sur le front des circonflexes, sur la gorge des milliers de petits traits noirs, mais pas plus la palette que la plume ne peuvent peindre ni dépeindre ce chef-d'œuvre qui n'est que l' « oiseau gris » des classiques.

Distribution géographique. — Les Torcols habitent la moitié du globe. La véritable patrie du Torcol vulgaire (*Yunx Torquilla*) serait le Nord et l'Europe centrale, puis l'Asie ; il a été observé jusque dans le centre de la Scandinavie et vers le bassin de l'Amour.

Africain également, cet original migrateur recherche quelquefois les tiédeurs hivernales du Soudan oriental et de l'Egypte. Quelques naturalistes l'on rencontré dans l'Inde, mais en hiver seulement. En Grèce, on le dit commun et il se cantonne d'octobre à mars dans les forêts d'oliviers.

Personnellement je l'ai vu en Italie et en Espagne, quoique rare, où il arrive dès fin mars avec le Coucou ; dans l'Europe centrale nous le voyons apparaître quand les effluves du printemps se sont fait nettement sentir, il n'y a pas d'époque fixe et il nous quitte avant la fin de l'été.

Je penche à croire qu'il voyage de nuit, car c'est toujours à l'aube que j'ai remarqué la venue nouvelle du Torcol, il est presque toujours seul à l'arrivée, tandis que, le moment de la migration venu, on le voit voyager en famille, par petits groupes, sans doute les parents et leurs petits.

Il serait intéressant de savoir si dans ses déplacements migratoires le Torcol fait de grands trajets ; le baguage et l'estampille sur les rémiges de l'aile permettraient de contrôler les trajets et leur durée et j'ai déjà remarqué que bien des oiseaux dont l'envol naturel est très court, font dans leurs migrations des vols de très grande distance sans repos ; j'ai constaté pour les oiseaux suivants des vols ininterrompus de plus de deux heures : Alouette lulu, Pipi farlouse, Pipi spioncelle, Pipi des prés, Rubiette tithys, Caille, etc.

Vie, mœurs, habitudes. — C'est un percheur, qui sait grimper — et comment le classer puisque son bec et ses pieds ne sont pas ceux des Pics ; il n'appartient aux grimpeurs que par ses doigts jumellés, mais ses tarses sont squameux, et s'il se rapproche du Coucou, il en diffère essentiellement par la langue ; sa queue n'est qu'une imitation de celle des Pics, elle n'en a pas la rigidité caractéristique ; souple, il l'étale en éventail pour s'appuyer et sa flexibilité lui permet d'épouser exactement les parois contre lesquelles il s'arc-boute, elle est décorée transversalement de raies brunes en zig-zag, les autres teintes de ces plumes sont comme le reste du plumage de l'oiseau.

S'il se cramponne aux branches sèches, ce n'est pas pour y chercher les insectes à la manière des Pics, mais plutôt pour s'y reposer ; il s'arrête dans ses promenades sur les arbres pour plonger sa langue dans les fissures naturelles du bois mort ou attaqué par les insectes.

Si le Torcol doit se déplacer en grimpant, ce n'est que sur les branches inclinées, mais rarement verticalement, ni en descendant comme le font si aisément les Pics.

Son bec est droit, conique et tronqué, il ressemble à celui des Mésanges, il est muni de plumes mobiles à la base, les narines, basilaires, ne sont pas cachées par des poils, mais fermées par une membrane.

La langue est effilée, longue, pointue. Est-ce bien une langue d'oiseau ou celle d'un serpent, car elle en a la vertigineuse mobilité ; on dirait une javeline dont le manche cartilagineux aurait la propriété de s'allonger toujours et qui se détend avec la promptitude d'un ressort pour piquer, en-

gluer avec prestesse la proie qui se présente. Cet organe a donc quelque analogie avec celui des Pics.

A son arrivée, le Torcol trahit de suite sa présence par son cri qu'il répète jusqu'à vingt fois de suite et plus ; ces appels sont commencés sur un ton très haut et vont en faiblissant vers la douzième répétition, mais se maintiennent ensuite jusqu'à la fin de cette monotone sérénade.

Dans l'Idiomologie des oiseaux, les auteurs selon les pays, interprètent différemment les sons produits par le Torcol ; en France : *gui hi, gui hi, gui hi* ; l'Allemand, lui, entend : *wii id, wii id, wii id* ; le Suisse trouve que ces cris sont plus ou moins pressants et ont quelque chose de plaintif, il les traduit par : *weid ! weid ! weid !...* — etc. Tout cela n'a rien d'intéressant ni d'extraordinaire, mais ce langage a un résultat très curieux, et pour celui qui ne connaît pas le clown démoniaque qu'est le Torcol, il est bien difficile de découvrir l'oiseau que l'on entend crier si près de soi.

En effet, cet excentrique est ventriloque, il est de ceux qui nous montrent que cet art n'est pas donné qu'aux humains, et la pratique de ce genre de plaisanterie chez l'animal a au moins l'utilité d'éloigner ou de tromper l'ennemi.

Si dans les bois, ou près de l'arbre creux d'un verger, vers la fin d'avril vous entendez des cris semblant sortir d'un trou élevé sur un arbre, vous cherchez à apercevoir l'auteur de tout ce vacarme, vous ne voyez rien : restez immobile, le tapage cessera pour reprendre bientôt, vous attendez encore, mais aucun animal ne se laisse voir et pourtant le cri reprend.

L'oiseau est tenace et semble défier l'homme ; bien que connaissant le Torcol et ses habitudes, je m'amuse encore, quand l'occasion se présente, à le faire chanter et j'ai la patience de rester une demi-heure aux arrêts, pour voir si mon ventriloque ne se découragera pas devant mon entêtement, mais peine perdue, le Torcol peut lasser un Chinois ; tant qu'il ne se croit pas découvert, il ne trahit pas sa présence en changeant de cachette.

Tout en paraissant chercher sur l'arbre l'endroit d'où vous semblent sortir les appels, examinez le pied des buissons environnants, la souche d'un tronc d'arbre et vous aurez la surprise de faire lever d'une touffe ou dans les grosses racines hors terre de l'arbre le plus proche, maître Torcol.

Souvent en voyant arriver l'homme, il va se cacher, au fond de la cheminée d'un gros arbre creux, descend même par cette cavité jusqu'au niveau du sol s'il aperçoit un orifice d'où il pourra s'échapper, et il fait alors monter sa voix à l'orifice supérieur. Il s'ensuit que c'est un oiseau que tout le monde a entendu, mais rarement vu de près.

S'il est dérangé, il ne se meut qu'à regret, étant plutôt paresseux, il n'a pas la vivacité et la pétulance des Pics et Grimpeurs ; sur le sol il sautille assez lourdement, comme le Loriot et la Sittelle, toujours dressé et la tête haute.

Quand il vole, c'est pour aller vers un arbre proche et il préfère monter jusqu'à la cime pour se laisser porter en vol plus plané que ramé, mais c'est un peu le genre de vie pour la recherche de leur nourriture qui force les Pics et le Torcol à agir ainsi ; en effet, ces oiseaux chercheurs d'insectes sur les arbres, commencent leur chasse sur le tronc, pour monter toujours, et il est assez naturel qu'après l'inspection terminée sur l'arbre, ils gagnent les plus hautes branches pour apercevoir de loin et découvrir plus facilement le lieu le plus proche où ils doivent aller pour y découvrir leur nourriture. Si le Torcol doit franchir un long espace, ses coups d'ailes sont précipités et il remonte en décrivant une courbe allongée et relevée.

En acrobate, il se suspend par les pieds comme les Mésanges, mais il manque de souplesse, car ses articulations sont sans vigueur ; il agit souvent

ainsi en cherchant des insectes autour des grosses branches des troncs morts et arrive quelquefois en plein vol prenant cette position de tête en bas ; il se cramponne mais ne peut s'élever à la force des poignets pour changer de place, comme le font si bien les charmants Grimpereaux et les Mésanges,

De clown comique, il devient charlatan par ses allures, s'ingéniant à captiver l'homme quand il est découvert et qu'on paraît l'admirer, il fait alors ses tours, ses contorsions, parle de l'estomac, imite quelques cris d'animaux, le sifflement de la vipère et le soufflement de la Mésange charbonnière au nid, le miaulement des chats, les cris d'oiseaux de proie ; on dirait qu'il cherche à « engluer » le badaud, comme il le fait autrement avec sa langue pour saisir les larves de fourmis.

Reproduction. — Les femelles arrivent peu de jours après les mâles, en sorte que la nidification se fait à la fin de mai au plus tard (centre de la France) ; au moment de l'accouplement le Torcol oublie toute prudence et ne paraît pas s'apercevoir de la présence de l'homme ; il recherche les vergers, le voisinage des maisons et c'est alors que pour charmer et conquérir une belle, il se livre avec tout son art à sa grande pantomine.

Le voilà donc tout féru d'amour, blotti contre une branche et appelant : *gui hi, gui hi, gui hi...* — Une femelle accoure-t-elle, notre Torcol se transforme, ce n'est plus un oiseau, c'est un reptile ; il commence par allonger presque indéfiniment le cou, puis la langue, les deux deviennent aussi longs que le reste du corps, sa tête s'est aplatie, le tout n'a plus apparence de l'oiseau, il est devenu lézard.

Mais voici que les plumes du crâne se hérissent sous forme de huppe et la queue s'étale en éventail, il se relève lentement et à plusieurs reprises s'incline en avant, se renverse, gonfle sa gorge et croasse comme une grenouille ou produit des soufflements gutturaux ; les yeux se retournent comme s'il se pâmait, la tête se renverse en arrière et le bec arrive à toucher le croupion, puis d'une contorsion inverse, le tout se replace lentement pour rentrer dans l'ordre, à moins que, par fantaisie, d'un seul mouvement rapide comme l'éclair il ne reprenne sa position primitive et quinze, vingt fois de suite le spectacle recommence. Si le Torcol cherche à imiter les mouvements du serpent si redouté des autres oiseaux, c'est dans le but d'effrayer et ce n'est pas une habitude instinctive, mais bien le raisonnement qui le pousse à se conduire ainsi ; ce n'est que rarement qu'un jeune Torcol agit en ondulations vipérines, tandis que cette tactique est commune chez les adultes et les vieux.

Il se repose et regarde avec calme, en pince sans rire, l'effet qu'il a produit, et si la compagne qu'il convoite paraît s'intéresser, il imite alors un reptile en colère, se dresse, siffle, sa langue darde en vitesse, comme le font les couleuvres et sa tête semble décrire plusieurs cercles concentriques, le cou se tourne, se retourne, son bec se dirige en avant, en arrière, et de bas en haut, on dirait qu'il cherche à effrayer un rival et pourtant deux mâles se rencontrant sous les yeux d'une belle ne se battent jamais ; ils se contentent de faire d'épouvantables grimaces et contorsions, campés vis-à-vis l'un de l'autre et le plus près possible, souvent cramponnés sur la même branche dans le sens longitudinal.

Le Torcol dont certains actes mystérieux nous échappent est doué d'une intelligence qui lui permet la perception et la conscience à un degré élevé, il est indiscutable que la psychologie chez certains oiseaux procure des sensations et implique une conscience, vague si l'on veut, mais leur donnant quand même un raisonnement qui permet de discerner ; le Torcol, sous ce rapport, est un oiseau très doué.

Le nid. — En grand seigneur, le Torcol juge inutile de construire son nid, il choisit une cavité naturelle, à moins qu'il ne s'approprie le logis déjà possé-

dé par un autre oiseau et la Sittelle, le Gobe-mouches, le Rossignol de murailles sont souvent congédiés par lui.

Encore faut-il que le trou d'entrée de l'arbre dans lequel il va nicher ne soit pas trop grand, car il aurait à craindre la visite désagréable d'un carnassier, et j'ai remarqué qu'avec les nichoirs artificiels, il n'accepte pas ceux dont le trou de vol dépasse 38 millimètres de diamètre ; la hauteur à laquelle il doit habiter lui importe peu, mais s'il adopte un arbre où se trouvent plusieurs cavités naturelles, il évite de choisir le trou le plus élevé, sans doute parce que placé au milieu des nids qui peuvent être habités plus haut que le sien, il peut se rendre plus visible envers les locataires voisins et les impressionner par ses grimaces du rebord de son nid.

Si la cavité choisie contient quelques débris étrangers ou des matériaux divers, ils'en débarrasse vivement et point n'est besoin d'une poudre de sciure de bois mort — comme il est d'usage chez les Pics — pour que la femelle dépose ses œufs ; il juge inutile d'augmenter le confort de son intérieur par le luxe d'une addition de matériaux, l'élasticité moelleuse de la mousse ou la tiède chaleur d'un fin duvet le laisse indifférent.

La femelle s'installe donc et va en fin mai (France Centrale) pondre six à huit œufs, quelquefois jusqu'à douze et plus (je n'en ai jamais vu que sept) ; mais je suis porté à penser que le climat, l'état avancé de la saison estivale et la richesse de nourriture guident cet oiseau, comme tant d'autres, pour les pontes anormales. Ainsi certaines années, j'ai constaté que lorsqu'il y a beaucoup de Chenilles et d'insectes, les Mésanges charbonnières faisaient jusqu'à quatre couvées (contrôle d'oiseaux bagués) ; si l'été est pluvieux et froid, comme nous en avons eu ces dernières années, beaucoup d'oiseaux ne font qu'une seule ponte.

Les œufs du Torcol sont blancs et ont une coquille lustrée et lisse, mince et fragile, très transparente, de forme ovée ; généralement arrondis, ils mesurent 0,019×0,013 ; ils ont quelque ressemblance avec ceux de l'Epeichette et de la Fauvette Rubiette-tithys, mais la coquille est plus polie.

L'incubation dure en moyenne quatorze jours et commence aussitôt la ponte du dernier œuf. La femelle abandonne difficilement le nid ; si l'on frappe au pied de l'arbre, elle ne se montre pas et se contente de siffler comme un serpent, certaines Mésanges font de même.

Le mâle la relaie rarement et dans le milieu de la journée ; je n'ai pu constater s'il rentrait au nid pour la nuit, comme le font les mâles de presque toutes les mésanges.

A l'éclosion, il paraît que les petits Torcols sont couverts par place, seulement, d'un duvet rare et grisâtre.

Remarque. — Les ornithologues modernes, qui ont copié les classiques anciens, ont écrit de telles erreurs sur le Torcol qu'il est utile d'en relever quelques-unes ; entre autres, ils sont unanimes à déclarer que cet oiseau, bien qu'aimant sa progéniture, est fort peu soucieux de la propreté de son nid qui n'est, comme celui de la Huppe, qu'un tas fumant d'ordures, et qu'il se nourrit principalement de fourmis (!) — j'en passe, et des meilleures.

Or, depuis bientôt dix étés, tout en étudiant les oiseaux, j'ai observé des nids de Torcols, et jamais je n'ai constaté de pareils faits contre nature et illogiques ; d'ailleurs la copie des derniers feuillets consacrés au Torcol sur mon bloc-notes quotidien vaut mieux que toute discussion.

Sermizelles. — 26 *mai* 1913. — Arrivée d'un Torcol, dans les platanes sur ma terrasse ; dès l'aube l'oiseau a fait entendre ses appels et par séries de douze à vingt fois le même cri ; dans l'après-midi le Torcol revient et se fait entendre encore à plusieurs reprises.

27 *mai*. — Un Torcol est là, au soleil levé, il examine un nichoir-boulin,

en bois d'aune, trou de vol de 38 millimètres, appendu contre un grand sycomore à cinq mètres de hauteur et placé en face la fenêtre de ma chambre distante de quatre mètres ; mes observations à la jumelle seront donc faciles et précises.

Au-dessous de ce nichoir, se trouve un ancien nid naturel d'Etourneau rétréci par un maçonnage en argile, œuvre d'une Sitelle célibataire que j'ai apprivoisée et qui l'occupe la nuit ; sur une branche adjacente à un mètre est un autre nichoir, sur le côté, avec orifice d'entrée de 28 millimètres. Le Torcol revient à plusieurs reprises, mais il semble dérangé dans cet examen qu'il tient à cacher, par une Huppe qui crie à côté de lui.

29 *mai.* — Dès l'aube j'aperçois le Torcol, je le guette, il reste muet et immobile plusieurs minutes, puis après quelques hésitations et tentatives timorées, il pénètre dans le nichoir.

Ce dernier avait été habité par des Mésanges charbonnières en fin mars et des Moineaux friquets en avril, dont les jeunes s'étaient envolés le 24 mai ; le 25, un Etourneau est venu vider le nid du Moineau, mais il restait quelques brindilles et plumes que le Torcol s'empresse de sortir en moins d'une minute, puis il a soin de venir à terre ramasser ces matériaux et de les porter loin de son nid ; prudence raisonnée.

30 *mai*, 8 *heures.* — Mon oiseau-serpent arrive avec une belle Dame-torcol ; présentation du nichoir, comédie, visite intérieure, à chacun son tour d'examiner le local, puis la journée se passe en nombreuses cérémonies comiques, comme je l'ai décrit précédemment. Accordailles, épousailles, etc... L'accouplement a lieu et la femelle va s'installer, ce n'est qu'à de rares intervalles que j'aperçois mon Torcol ou que j'en peux entendre les appels les jours suivants pour en arriver au 10 et 12 juin où ses allées et venues semblent dénoter qu'on a pondu quelques œufs dans le nichoir, il doit y avoir du nouveau, peut-être que les éclosions sont proches ?

Le temps passe, nous voici au 26 juin et je vois le mâle et la femelle apporter régulièrement de la nourriture à leurs petits ; je ne les lâche plus des yeux... de ma jumelle. Père et mère Torcols vont chercher larves et insectes jusqu'à 150 mètres du nid, tantôt au pied des haies, dans la luzerne, au revers des fossés et aux abords des petites fourmilières artificielles que j'ai pratiquées pour l'élevage de mes insectivores. Des allées et venues assez régulières me permettent un affût, et à 3 mètres, bien caché dans un fossé, abrité d'un mur, je vais voir travailler mes personnages.

Aussitôt posé à terre, le Torcol se dresse et cherche à découvrir sa nourriture, il inspecte les petits trous, retourne les feuilles mortes qui ont passé là l'hiver, introduit sa langue un peu partout au hasard ; un insecte y est collé, il semble regarder de côté, et doucement rentre sa langue ; aussitôt le Coléoptère disparu, il la ressort sur le côté souple et cartilagineux des mandibules en tenant le bec serré, la proie ne peut en sortir. Tout cela est exécuté avec la prestesse d'un éclair.

Il retourne des débris de toutes sortes, feuilles, pierres, inspecte, furète, et en moins d'une minute, si le terrain de chasse est bon, la provision est faite ; d'un vol saccadé, il regagne les abords de son nid.

Avec prudence, guettant toujours l'ennemi éventuel, ou celui qui l'épie, le Torcol arrive au nichoir, s'y cramponne, et allongeant, tête en bas, le corps aux trois quarts enfoncé à l'intérieur du boulin, la queue en dehors étalée, il régurgite ou dégorge dans le bec de ses bébés, la pitance ; puis il ressort et examine s'il n'y a rien d'insolite.

(à suivre.)

LES OISEAUX DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE (1)

par A. Menegaux

James Cooke, qui découvrit en 1774 la Nouvelle-Calédonie, rapporta en Europe une collection d'Oiseaux de cette île. Mais l'exploration méthodique ne commença qu'après l'occupation française (1853). Les travaux de Gray (1859), de Verreaux et des Murs (1860), de Marie (1870), des deux Layard, père et fils (1877-1882), de Wiglesworth (1892) nous ont fait connaître assez bien l'avifaune de la Nouvelle-Calédonie pour qu'on puisse admettre qu'il n'y a plus de formes nouvelles à découvrir, sauf peut-être sur les sommets. Mais il n'en est pas de même pour les îles Loyalty où se manifeste, surtout

Nid de *Rhipidura bulgeri* Lay. Gr. 4/5.

dans l'île du Nord, à Ouvéa, une tendance remarquable à la différenciation des nouvelles formes par une sorte d'imprégnation de cachet local net.

Cette tendance curieuse que présentent les oiseaux des îles Loyalty les amène au mélanisme, puisqu'il y a réduction des taches blanches par rapport aux formes calédoniennes ; par exemple *Pseudogerygone flavilateralis lifuensis* Sar. par rapport à *Ps. fl. typica* (Gray) de la Nouvelle-Calédonie, *Myiagra caledonica viridiniteus* Gray, de Lifou, *M. cal. mareensis* de Maré et *M. cal. ouveænsis* d'Ouvéa, par rapport à *M. cal. typica* Bp. de la grande île ; *Diaphoropterus nævius simillimus* de Lifou et Maré par rapport à *nævius typicus* (Fors'.). D'autres sont en totalité plus foncés, comme *Graucalus lifuensis* Tristr. et *Myzomela lifuensis* Lay. qui sont plus foncés que les 2 formes correspondantes néo-calédoniennes *Gr. caledonicus* (Gm.) et *M. caledonica* Forbes ; *Zosterops lateralis griseonota* Gray de la Nouvelle-Calédonie, existe à Maré et à Ouvéa sous une forme plus foncée *nigrescens*, qui passe à une forme à tête noire à Lifou *Z. lat. melanops* Gray. M. Sarazin n'a pu trouver l'explication de cette tendance.

Il est à remarquer que la petite île de Lifou nourrit un Pachycephala

(1) F. Sarazin, *Les Oiseaux de la Nouvelle-Calédonie et des îles Loyalty* (in F. Sarazin et J. Roux, *Nova Caledonia*, Zoologie. Vol. I, fasc. I, Wiesbaden, 1913).

(*P. littayei* Lay.) beaucoup plus brillamment coloré que les espèces calédoniennes et qu'elle nourrit le géant des *Zosterops*, *Z. inornata* Lay. et aussi le pygmée, *Z. minuta* Lay. ; on peut faire des remarques semblables à propos d'*Aplonis*, de *Graucalus*, de *Columba* et d'*Halcyon*. Enfin il est curieux que Lifou possède trois espèces de *Zosterops*, tandis que la Calédonie n'en possède que deux.

L'avifaune de cette grande île est très homogène au Nord et au Sud malgré la longueur de l'île qui s'étend du 20° au 23° de latitude Sud et malgré les différences des formations géologiques. Actuellement il y a peu d'espèces qui vivent sur toute la surface de l'île; c'est probablement dû à l'action de l'homme comme pour le Cagou et le Grand Râle *Tricholimnas*). Il est aussi curieux de faire remarquer que l'île, qui est couverte d'immenses savanes herbeuses, surtout le long de la côte occidentale et à l'intérieur, ne possède qu'une espèce f anchement granivore, *Erythrura psittacea* (Gm.) et seulement une espèce vivant dans ces herbes, *Turnix varia novæcaledoniæ* O. Grant. Ceci fait suppose que ces savanes ne sont pas très anciennes et qu'elles sont dues à l'homme. Chaque année, elles gagnent sur les forêts, par suite des incendies presque journaliers et dans les années sèches, une grande partie de l'île prend un aspect désertique, même les forêts de Niaoulis (*Melaleuca*) avec sous-bois de buissons, de fougères et d'herbes.

Ces incendies font reculer la forêt et détruisent un grand nombre de nids appartenant aux espèces nichant sur les Niaoulis et dans les buissons, comme les *Glycyphila*, les *Rhipidura* et les *Zosterops*. Ces derniers formaient jadis des vols beaucoup plus nombreux au dire des colons.

L'avifaune n'est pas riche, les forêts des montagnes frappent par leur silence. On entend parfois, avant le lever du soleil, le cri rappelant une corne d'in endie de la Tourterelle géante (*Phænorhina goliath* Gray) et celui du Cagou (*Rhinochetus jubatus* Verr. et Des Murs) assez semblable à l'aboiement d'un jeune chien. Le cri du Corbeau (*Physocorax moneduloïdes* Less.) dans la zone à Niaouli et dans les forêts élevées, ressemble aussi à un aboiement. C'est là qu'on rouve *Graucalus caledonicus* (Gm.) dont le cri est un affreux croassement.

Des quatre espèces de Perroquets, on n'aperçoit qu'un *Trichoglosus hæmatodus deplanchie* Verr. et Des Murs, qui est fréquent en grands vols au sommet des forêts vierges et des Niaoulis au moment de la floraison.

Dans les forêts on trouve fréquemment deux Pics-grièches, *Pachycephala morariensis* Verr. et Des Murs et *Eopsaltria flaviventris* Verr. et Des Murs, de même que *Rhipidura verreauxi* Marie et *balgeri* Lay. et le joli *Pseudagerygone flavilateralis* (Gray). *Philemon lessoni* (Gray) fait retentir les futaies et les buissons de ses cris variés.

Au moment de la floraison les forêts de Niaoulis attirent un grand nombre d'Oiseaux amateurs de leurs fleurs jaunes ; ce sont : *Glycyphila incana* (Lath.) et *undulata* (Sparm.), les *Zosterops* et *Myzomela caledonica* Forbes, au brillant plumage. D'autres sont très fréquents, comme *Pachycephala xantherythræa* (Forst.) et *Artamus melanoleucus* (Forst.) en petites troupes rapprochées posées sur les branches. Au voisinage de la côte, où l'on voit des marécages, dans la zone des Mangliers, on trouve toujours le Martin-pêcheur (*Halcyon sancta* Vig. et Horsf.

Par rapport aux pays de même climat, les fleuves hébergent extraordinairement peu d'oiseaux. De ci de là on voit un Héron solitaire, surtout *Demiegretta sacra* (Gm.) et quelques Canards (*Anas superciliosa* Gm.). Même sur les rivages de la mer vivent peu de Mouettes.

En laissant de côté les formes marines, il y a 68 genres en Nouvelle-Calédonie, dont 35 ont des représentants dans les îles Loyalty. Celles-ci n'ont

donc pas un genre spécial. 6 genres sont spéciaux à la Calédonie : *Megalurulus*, *Physocorax*, *Phænorhina*, *Drepanoptila*, *Rhinochetus* et *Tricholimnas*. Il faut y ajouter *Nymphicus* qui vit aussi à Ouvéa. Le genre *Clytorhynchus* habite la Calédonie et les Nouvelles-Hébrides, et *Leptomyza*, la Calédonie et les îles Fidji et Samoa.

Des 59 genres qui restent, il y en a encore 34 qui ont été rencontrés aux îles Loyalty : *Astur*, *Strix*, *Trichoglossus*, *Cacomantis*, *Chalcococcyx*, *Halcyon*, *Callocalia*, *Rhipidura*, *Pseudogerygone*, *Myiagra*, *Graucalus*, *Diaphoropterus*, *Artamus*, *Pachycephala*, *Zosterops*, *Myzomela*, *Glycyphila*, *Philemon*, *Merula*, *Erythrura*, *Aplonis*, *Ptilopus*, *Globicera*, *Columba*, *Chalcophaps*, *Hypotænidia*, *Poliolimnas*, *Porphyrio*, *Charadrius*, *Limosa*, *Heteractitis* (3 migrateurs), *Demiegretta*, *Notophoga* et *Anas*.

Il reste encore 25 genres non endémiques et qui manquent aux îles Loyalty, ce sont : *Circus*, *Haliastur*, *Falco*, *Pandion*, *Glossopsittacus*, *Cyanorhamphus*, *Urodynamis*, *Ægotheles*, *Hirundo* (encore douteux en Calédonie), *Edoliisoma*, *Eospsaltria*, *Turnix*, *Porzana*, *Arenaria*, *Numenius*, *Heteropygia* (les 3 derniers genres sont migrateurs), *Œthorhamphus*, *Nycticorax*, *Butorides*, *Botaurus*, *Dendrocygna*, *Nettion*, *Spatula*, *Aythya* et *Podicipes*.

Les 67 genres qui habitent sûrement la Nouvelle-Calédonie et les îles Loyalty comprennent 87 espèces ou 97 formes. Il n'y a que 7 genres qui soient représentés par 3 espèces ou plus : *Callocalia*, *Myiagra*, *Pseudogerygone*, *Pachycephala*, *Zosterops*, *Merula* et *Aplonis*.

Des 97 formes, il y en a 32 dont l'habitat est restreint à la Calédonie, 19 aux îles Loyalty, 7 seulement sont communes aux deux, 4 s'étendent jusqu'aux Nouvelles-Hébrides et 2 seulement sont probablement spéciales aux Loyalty et aux Hébrides.

Enfin 15 espèces ayant un plus grand habitat, se trouvent à la fois en Nouvelle-Calédonie et aux îles Loyalty, tandis que 18 espèces dont l'habitat est plus étendu que la Nouvelle-Calédonie, ne se trouvent pas aux Loyalty. Les deux derniers groupes comprennent surtout des Rapaces, des Canards, des Hérons et des Charadriidés.

Une seule forme nouvelle a été décrite pour la Nouvelle-Calédonie, c'est : *Porphyrio calvus caledonicus*, tandis que M. Sarazin a trouvé 8 formes nouvelles aux îles Loyalty : *Pseudogerygone flavilateralis lifuensis*, *Ps. rouxi*, *Myiagra caledonica uveænsis* ; *M. cal. mareensis* ; *Diaphoropterus nævius simillimus* ; *Zosterops lateralis nigrescens* ; *Merula mareensis larochensis* ; *Aplonis atronitens minor* ; *Columba hypœnochroa uveænsis*.

Dans un court appendice, M. Sarazin décrit *Myzomela rubrata sanctaecrucis* nov. subsp. des Nouvelles-Hébrides.

M. Sarazin a pu avoir des jeunes d'*Erythrura psittacea* et étudier les 2 paires de perles singulières qu'ils portent aux commissures. L'examen histologique lui a montré qu'elles sont formées de tissu conjonctif. Ces perles de réflexion ont déjà été signalées sur *Poephila gouldiæ* (Gould) et *mirabilis* Homb. et Jacq., sur *Lagonosticta minima* Cab., *Amandina larvata* (Rüpp.), mais en dehors de la famille des Plocéidés. La plupart des auteurs admettent que ces perles servent à guider les parents dans le nourrissage. Le Cagou est l'objet d'une étude complète. Le point le plus septentrional où l'auteur l'a rencontré est le Mont Canala (1.062 mètres). Il en a trouvé le nid avec un œuf (35 millimètres sur 12). L'auteur n'a pu collecter de *Tricholimnas lafresnayanus*.

A diverses époques, on a importé dans l'île des Oiseaux-gibiers (*Turnix*, *Faisans*, *Francolins* (?), des Oiseaux chanteurs et des Oiseaux pour lutter contre les Sauterelles. De ces diverses espèces, 3 ont prospéré, le Merle des Moluques, le Bengali et le Moineau.

Le Merle des Moluques (*Acridotheres tristis* (L.)) vit en troupes nombreuses sur la côte occidentale. Introduit vers 1870 pour détruire les Sauterelles, il est devenu une plaie, car, dit-on, il mange les graines de maïs après l'ensemencement.

Le Bengali des Colons (*Estrilda astrild* (L.)) vit en troupes nombreuses sur les deux côtes, dans les herbes et les buissons.

Le *Passer domesticus* (L.) vit surtout dans les villages de la côte occidentale.

EXAMEN DU CONTENU STOMACAL DE QUELQUES RAPACES

par Paul Paris.

L'étude du contenu stomacal d'un très grand nombre d'individus pouvant seule fixer sur le régime alimentaire des Oiseaux et par suite sur leur degré d'utilité ou de nocivité, je pense donc intéressant de donner ici les résultats de quelques autopsies d'Accipitriformes que j'ai pu faire au cours de ces dernières années sur des échantillons provenant du département de la Côte-d'Or et des régions limitrophes.

Circus aeruginosus (L.).

Saint-Jean-de-Losne, 20 août 1909 : Petite pelote de poils de Micromammifères.

♂, Bessey-les-Citeaux, 13 mai 1910 : Nombreux débris d'œufs d'oiseaux, forte touffe de plumes.

Circus cyaneus (L.).

♀, Trochères, 2 juin 1910 : 2 *Succinea pfeifferi* Rossmässler, une plume de 12 cm. 5 de longueur, des poils de Micromammifères.

♂, Bessey-les-Citeaux, 8 juin 1910 : 1 *Mus sylvaticus* L.

♂, Messigny, 14 juillet 1910 : Jabot et gésier vides.

♀, Bessey-les-Citeaux, 20 février 1913 : Jabot et gésier remplis de débris de petits Rongeurs.

Circus pygargus (L.).

♂, Trochères, 2 juin 1910 : 4 œufs d'*Alauda arvensis* L.

♂, Bessey-les-Citeaux, 2 juin 1910 : Plusieurs œufs de petit Passereau prêts à éclore.

♀, Messigny, 14 juillet 1910 : Débris d'un *Mus sylvaticus* L.

♂, Bessey-les-Citeaux, 3 juillet 1910 : 4 jeunes Alouettes (*Alauda* sp. ?).

♀, Arc-sur-Tille, 20 mai 1910 : 1 *Lacerta vivipara* Jacq., plumes et débris d'un petit Passereau.

Circus pygargus (L.).

♀, Arc-sur-Tille, 20 mai 1910 : 1 *Lacerta vivipara* Jacq., débris de deux petits Rongeurs.

♀, Arc-sur-Tille, 20 mai 1910 : 2 *Lacerta* sp. ? (L'un d'eux farci de cysticerques d'un Cestode armé), débris d'un petit Rongeur et de plusieurs œufs d'*Alaudidæ*.

♀ (variété nègre), Bessey-les-Citeaux, 13 mai 1910 : 3 Micromammifères, 1 *Lacerta vivipara* Jacq.

♂, Bessey-les-Citeaux, 12 mai 1911 : 2 *Lacerta viridis* Daud.

♂, Bessey-les-Citeaux, 12 mai 1911 : 1 *Alauda arvensis* L. en tuyaux, 1 *Lacerta viridis* Daud., 1 *Lacerta vivipara* Jacq.

♂, Bessey-les-Citeaux, 12 mai 1911 : Pelote de poils de Micromammifères.

♂, Bessey-les-Citeaux, 12 mai 1911 : 2 *Lacerta vivipara* Jacq., débris de *Gryllus campestris* L.

Bessey-les-Citeaux, 12 mai 1911 : 1 *Alauda arvensis* L. encore au nid, 3 *Lacerta vivipara* Jacq.

♂, Trochères, 19 mai 1911 : 1 Rongeur (*Mus sylvaticus* ?).

♂, Trochères, 19 mai 1911 : 3 œufs d'*Alauda arvensis* L. prêts à éclore, 5 à 6 *Gryllus campestris* L.

♂, Dôle (Jura), 19 mai 1911 : 1 *Mus sylvaticus* L.

♀, — — 2 Rongeurs indéterminables.

♀, Bessey-les-Citeaux, 12 mai 1912 : 2 petits Rongeurs.

♀, — — : 1 *Mus sylvaticus* L.

♂, — — : 2 petits Rongeurs.

♂, — — : 2 *Arvicola* sp. ?

♂, — — : Grosse pelote de poils de Micromammifères.

♂, — — : Débris d'*Arvicola* sp. ?

♂, — 16 juin 1912 : Jabot et gésier vides.

♀, — — Débris d'un petit Rongeur, morceau d'une tige de *Carex* sp. ? de 5 centimètres de longueur.

♀, Bessey-les-Citeaux, 16 juin 1912 : Pelote de poils de Micromammifères.

♂, Bessey-les-Citeaux, 11 mai 1913 : Débris d'œufs d'*Alauda arvensis* L., d'un Micromammifère et deux brindilles sèches.

♂, Bessey-les-Citeaux, 8 mai 1913 : 1 Campagnol adulte, un petit encore nu, plusieurs œufs d'*Alauda arvensis* L.

♂, Bessey-les-Citeaux, 8 mai 19 3 : Débris de deux petits Rongeurs.

♂, Bessey-les-Citeaux, 8 mai 1913 : 1 petit Rongeur, 2 *Lacerta vivipara* Jacq.

♂, — — 3 *Lacerta vivipara* Jacq.

♂, — — Débris de plusieurs petits Rongeurs adultes et de trois petits encore nus.

♀, Bessey-les Citeaux, 8 mai 1913 : Débris de plusieurs petits Rongeurs, 1 *Lacerta vivipara* Jacq.

♂, Bessey-les-Citeaux, 21 mai 1913 : Petite pelote de plumes de petit oiseau.

♂, — — 3 *Gryllotalpa vulgaris* Latr.

♀, — — Débris d'un Microrongeur, 1 *Lacerta* sp. ? (Dans l'oviducte un œuf prêt à être pondu).

♂ (en plumage de jeune), Bessey-les-Citeaux, 21 mai 1913 : Débris de deux petits Rongeurs et d'un œuf de petit Passereau.

♀, Bessey-les-Citeaux, 21 mai 1913 : Seulement quelques plumes blanches et écailles de Reptile.

♀, Bessey-les-Citeaux, 21 mai 1913 : Pelote de poils et os de petits Rongeurs, écailles de Lézard, un petit brin d'herbe sèche.

♂ (plumage de jeune), Longecourt, 7 août 1913 : Gésier et jabot remplis de débris de grands Orthoptères sauteurs verts dont beaucoup de femelles chargées d'œufs.

Astur palumbarius (L.).

Côte-d'Or, 3 décembre 1906 : 1 *Perdix perdix* (L.).

Chevigny-Saint-Sauveur, mars 1912 : 1 *Scolopax rusticula* L.

Accipiter nisus (L.).

♂, Laignes, 3 octobre 1909 : 1 Microrongeur.

♀, Laignes, 14 octobre 1909 : 1 Microrongeur.

♀, Reuilly-en-Montagne, 3 septembre 1908 : 1 *Fringillidæ* sp. ?

♂, Bessey-les-Citeaux, 20 octobre 1911 : Pelote de plumes et poils de Micromammifères.

♂, Arc-sur-Tille, 21 septembre 1911 : 1 *Passer domesticus* L.

♂, Crecey-sur-Tille, 15 novembre 1913 : Gésier et jabot vides, mais tué alors qu'il emportait une ♀ de *Pyrrhula pyrrhula europæa* Vieill.

Buteo buteo (L.).

♂, Thenissey, 5 juin 1910 : Pelote de poils de Micromammifères, débris de Hannetons et de *Gryllus campestris* L.

Saint-Julien, 28 juin 1910 : Plusieurs petits Rongeurs.

Bessey-les-Citeaux, 1er février 1911 : 2 *Rana esculenta* L., 1 Micromammifère.

♂, Perrigny-les-Dijon, 4 mai 1911 : Jabot et gésier vides.

Chevigny-Fenay, 2 juin 1912 : 5 *Gryllus campestris*, 4 Microrongeurs, 1 brin d'herbe.

Saint-Julien, 28 juin 1910 : Plusieurs petits Rongeurs.

Saint-Léger-Triey, 3 novembre 1913 : Jabot et gésier remplis de grands Vers de terre.

♀, Flacey, 10 mars 1914 : Gésier gonflé d'une grosse pelote de poils et os de petits Rongeurs.

Milvus korschun (S. Gmelin).

Fauverney, 16 juin 1910 : Débris d'un poussin de Canard domestique.

♀, Côte-d'Or, 29 mai 1910 : Gésier rempli de grosses larves grises indéterminables, avec quelques débris de végétaux et d'Insectes divers parmi lesquels un *Melolontha vulgaris*, une *Noctonecta* sp. ? des Coléoptères, des Phryganes, etc.

Villebichot, 1909 : 1 Hanneton, 1 Microrongeur.

♂, Bessey-les-Citeaux, 8 mai 1910 : 2 poussins de Poule domestique.

♀, Longchamp-les-Genlis, 27 mai 1912 : Pelote de poils de Micromammifères avec quelques plumes, 1 Hermine (*Mustela herminea* L.).

Pernis apivorus (L.).

Saulon-la-Chapelle, 10 juillet 1910 : Gésier et jabot remplis de débris d'un nid de Guêpe souterraine (adultes et larves).

♂, Saint-Julien, 8 juin 1910 : Une jeune Grive en tuyaux (*Turdus musicus* L.), débris d'œufs de la même espèce ; 2 Phryganes ; 2 Orthoptères sauteurs (*Locusta* sp. ?), 1 larve indéterminable ; poils de Micromammifères, plumes.

♂, Thenissey, 22 août 1909 : Gésier gonflé d'une masse de Guêpes adultes et larves de tout âge.

♂, Outines (Marne), juin 1909 : Quantité d'Acridiens variés, Chrysalides de Lépidoptères (*Papillo Machaon* et *sp.* ?), nombreuses Chenilles.

♀, Messigny, 14 juillet 1910 : Gésier et jabot emplis de Bourdons (adultes, larves, débris de nid).

♀, Morey, près Gevrey-Chambertin, 14 juillet 1910 : Gésier et jabot également garnis de Bourdons adultes et larves.

Longchamp-les-Genlis, 27 mai 1912 : 3 *Rana agilis* Thomas, 1 grosse Araignée, plusieurs Chenilles, une nymphe d'un gros Hyménoptère, débris indéterminables de plusieurs Coléoptères, de mousse, d'herbe et de végétaux très décomposés.

Saint-Julien, 9 mai 1912 : Gésier gonflé de débris d'Orthoptères sauteurs et de Chenilles.

♂, Saint-Julien, 9 mai 1912 : Débris de Coléoptères, d'Orthoptères et de Chenilles.

♂, Saint-Julien, 9 mai 1912 : Gésier rempli d'Orthoptères sauteurs, 1 chenille.

Tinnunculus tinnunculus (L.).

Côte-d'Or, 1er octobre 1909 : Débris de Micromammifères.

Saint-Julien, 20 juillet 1909 : 1 Microrongeur, 1 Odonate.

♂, Thenissey, 20 mai 1909 : Nombreux Grillons, Hannetons, une grosse Chenille, poils de Micromammifère.
♂, Côte-d'Or, 13 juin 1909 : Débris de Rongeurs, 1 *Decticus verrucosus* L.
♂, Côte-d'Or, 13 juin 1909 : Poils et débris de petits Rongeurs.
♀, Côte-d'Or, 13 juin 1909 : Poils et débris de petits Rongeurs.
Messigny, 14 juillet 1910 : Gésier et jabot remplis de débris de Microrongeur, 1 grand Orthoptère sauteur.

LA RESPONSABILITÉ DES COMMUNES TESSINOISES EN MATIÈRE D'INFRACTIONS A LA LOI SUR LA CHASSE ET SUR LA PROTECTION DES OISEAUX

par Fernand Daguin

Sous le titre de « Protection (des oiseaux) en Suisse », il a été publié dans la *Revue française d'Ornithologie* de février 1914 (page 244), une note qui appelle quelques observations. Il y est dit que « le canton de Tessin met à l'amende les communes mêmes sur lesquelles les infractions à la loi de protection ont été commises ». Cette assertion n'est pas absolument exacte, et il y a lieu de la rectifier.

La disposition à laquelle il est fait allusion est évidemment celle de l'article 38 de la loi cantonale du 28 juillet 1905 sur la chasse et sur la protection des oiseaux. Voici la traduction de cet article : « Les administrations des communautés bourgeoises (*administrazioni patriziali*) et les administrations communales sont spécialement tenues de veiller à ce qu'il ne soit pas fait usage d'engins prohibés sur leur territoire propre. Lorsque des engins de ce genre auront été trouvés, à plusieurs reprises, sur un terrain appartenant, soit à une communauté bourgeoise, soit à une commune, et que l'auteur de la contravention n'aura pas été découvert, le Conseil d'Etat (Pouvoir exécutif du canton) avertira l'administration intéressée qu'elle sera tenue pour responsable, dans le cas où le fait viendrait à se reproduire. »

Ainsi, d'une part, les communautés bourgeoises (1) et les communes ne peuvent être déclarées responsables qu'autant que le délit visé par l'article 38 a été commis, à plusieurs reprises, sur des terrains leur appartenant, *sans que les délinquants aient pu être découverts* ; d'autre part, cette responsabilité n'est encourue que dans le cas de pose d'engins prohibés, et elle l'est, alors, sans distinction, soit que les engins aient été destinés à la capture des oiseaux protégés, soit qu'ils aient été disposés pour la capture de toute autre espèce d'animaux sauvages.

La destruction et la capture des oiseaux protégés par la loi sont punies d'amendes plus ou moins élevées, suivant que les délinquants ont employé ou non des engins prohibés ; mais l'infraction ne met pas en jeu la responsabilité des communautés bourgeoises ou des communes.

---

(1) Il est bon de rappeler que, dans le canton du Tessin, comme dans la plupart des cantons suisses, les membres d'une commune se divisent en deux catégories : les bourgeois ou ressortissants de la commune et les habitants non-ressortissants. Les premiers ont la jouissance de certains biens immobiliers (bois, pâturages, etc.), à l'exclusion des seconds ; ces biens sont administrés par la municipalité ou par un comité (*ufficios patrigiale*), élu par l'ensemble des participants. C'est lorsque des engins prohibés ont été trouvés, à plusieurs reprises, sur les immeubles en question que le Comité peut encourir une responsabilité.

NOTES ET FAITS DIVERS

Quelques captures intéressantes. — J'ai eu le plaisir de constater, cette année, quelques captures assez intéressantes, à mon humble avis, pour être portées à la connaissance des ornithologistes mes confrères. Il s'agit de deux petites espèces de Faucons peu communes et d'habitat très méridional, déjà connu, il est vrai, mais au sujet desquelles j'ai cru devoir apporter quelques précisions.

1° Faucon Kobez (*Erythropus vespertinus* Brehm).

2 femelles adultes, tuées toutes deux le même jour (14 avril 1914) le matin, par léger vent d'Est et beau temps.

N° 1. — Montredon, banlieue sud de Marseille, zone littorale, dans un vallon boisé au pied d'une chaîne de collines calcaires (Vallon de la Grotte Rolland). Femelle très adulte au dessous roux de rouille très vif, tuée sur un cimeau (arbre mort disposé pour attirer les oiseaux de passage, accessoire indispensable de la chasse au poste).

N° 2. — Sainte-Anne, également banlieue sud de Marseille, mais sur le versant oriental de la chaîne de collines précitée. Région basse, un peu humide, cultures maraîchères et prairies artificielles. Femelle paraissant plus jeune que la précédente ; le roux plus lavé, les plumes moins usées. Tuée sur un grand pin dans une campagne d'agrément.

2° Faucon cresserellette ou cresserine (*Tinnunculus cenchris* Bp).

N° 3. — Même localité que le N° 2.

1 beau mâle très adulte tué le 29 avril.

Voici maintenant le résultat des autopsies de ces oiseaux et de deux ou trois autres beaucoup moins rares, mais dont le régime souvent contesté demande à être étudié par de nombreuses observations.

N° 1. — Estomac contenant des débris de coléoptères trop divisés pour pouvoir être exactement déterminés ; mais de nombreux fragments de plaques ventrales d'un bleu métallique foncé ainsi que quelques tibias et chaperons peuvent être sans hésitation rapportés au genre Géotrupes, probablement *G. stercorarius*, L., le plus commun chez nous. Ovaires peu développés, ovules de la grosseur d'une faible tête d'épingle.

N° 2. — Deux Courtilières (*Gryllotalpa vulgaris* Lath.) presque entières.

Ovaires assez développés, quelques ovules de la grosseur d'un grain de chènevis.

N° 3. — Très petits fragments de coléoptères absolument indéterminables. Cependant des débris chitineux d'un noir miroitant paraissaient appartenir à un carabique.

Quatre Guêpiers vulgaires (*Merops apiaster* L.), tués le 2 mai à Sainte-Anne (3 mâles, 1 femelle). Estomacs abondamment et exclusivement garnis d'abeilles domestiques (*Apis mellifica*), la plupart intactes ou presque.

Deux Cresserelles (*Tinnunculus alaudarius* G. R. G.). Même localité, tuées l'une le 4, l'autre le 12 mai, la première femelle adulte (ovaires peu developpés) avait dévoré une courtilière et une musaraigne (*Crocidura araneus* Schreb.) que j'ai pu déterminer par le crâne dont la partie antérieure était intacte. La deuxième, jeune mâle, avec seulement quelques plumes d'adulte, testicules très développés, avait dans l'estomac un magma de plumes et deux tarses intacts, bleu de plomb, apparemment de Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla* Scop.). Le jabot contenait les tronçons encore très frais d'un Gecko (*Platydactylus muralis* Dum. et Bibr.).

En dehors de ces observations personnelles, je puis citer la capture de :

Macreuse noire (*Oidemia nigra* Flem.), ♂ noces.

Bernache cravant (*Bernicla brenta* Steph.), ♂ noces.

Crabier Caiot (*Buphus comatus* Boie), ♂ noces.

Tous tués à Berre et naturalisés pour diverses personnes, par MM. Siépi père et fils, naturalistes en notre ville.

J. L'Hermitte.

A propos d'un Foudi jaune. — Dans le numéro de la *Revue* du 7 juin 1914, M. L'Hermitte signale un Foudi chez qui les parties habituellement rouge écarlate sont d'un jaune doré. Dans un traité d'Henri Moreau, publié chez Baillière, je vois qu'il est mentionné, par opposition au Foudi commun (*Fundia madagascariensis*),

un Foudi qu'il appelle *Fundia flavicans*, et qui répond au signalement du Foudi jaune en question. D'après ce traité, il ne s'agirait pas là d'une aberration de couleur comme le suppose M. L'Hermitte, mais bien d'une variété fixe qui proviendrait de l'île de la Réunion et de l'île Maurice. Cet oiseau, dit Henri Moreau, bien qu'assez commun dans les régions qu'il habite, se voit peu souvent dans le commerce.

Léon Devy.

Le Rossignol en Bretagne. — En réponse à votre demande, je puis vous dire que le Rossignol, sans être abondant, se reproduit régulièrement dans les départements bretons du Morbihan et du Finistère.

Dans les communes d'Augan et de Campénéac en particulier, il niche chaque année au Bois-du-Loup, Beaurepaire, le vallon humide de la Touraille, Trécesson, la Touche-Larcher, etc.

L'année dernière j'ai encore recueilli un nid contenant 4 œufs, que je vous offrirais volontiers comme document à l'appui dans le cas où cela pourrait vous être agréable.

Dans le Morbihan, le Rossignol ne se plaît ni dans les forêts épaisses, ni dans les plaines dénudées, et comme le dit la vieille chanson populaire :

Ce n'est pas sur nos landes
Que le Rossignol y chante...

Il choisit de préférence les bocages, les arbrisseaux, les frais vallons, et très souvent les taillis dans le voisinage des moulins à eau. Je n'ai jamais constaté la présence de plusieurs couples dans le même lieu.

Augan (Morbihan). E. de la Fouchais.

Martinets chassant avec des Hirondelles. — J'ai observé, contrairement à l'avis de Buffon et d'autres auteurs, un vol de Martinets (*Cypselus apus*) chassant avec des Hirondelles de cheminée (*Hirundo rustica*).

Le 15 juin 1914, à 7 h. 1/4 du matin, par un temps brumeux et assez froid, j'aperçus une bande d'environ 20 Martinets qui volaient très bas au-dessus de Bourg-la-Reine (environ 4 à 5 mètres).

J'étais monté sur une échelle, et je les voyait passer, parfois à moins d'un mètre, ils n'avaient pas peur de moi, et je vis d'abord deux Hirondelles, puis d'autres plus nombreuses, chasser avec eux.

Quand ils volaient, les Martinets semblaient avoir les yeux à demi-fermés et avaient le bec ouvert.

Hirondelles et Martinets chassaient des moucherons, qui s'élevaient par groupes, alors ils arrivaient rapides comme la flèche et à mesure qu'ils passaient on voyait les moucherons disparaître. Les oiseaux étaient si nombreux que j'en ai vu un qui glissa sur le dos d'un autre pour attraper sa proie.

Les Martinets avaient le vol beaucoup plus droit et rapide que les Hirondelles.

Cette chasse dura près d'une heure.

Pierre Péguy.

Ménagerie du Muséum. — Pour la première fois, la Grue de Numidie acquise le 11 mai 1905 a pondu un œuf le 10 mai, un œuf le 18.

Souïmangas, 3 ♀, don de M. le comte de Ségur.

Bengali 3, don de Mme la marquise de Ségur.

Il a été acquis :

Un ♂ Guitguit Saï (*Cœreba cyanea* L.) du Brésil.

Deux Pies du Sénégal (*Cryptorhina afra* L.) ♀.

Deux ♂, deux ♀, Dendrocygnes à masque blanc.

Deux grandes Aigrettes.

Deux paires de Gangas.

O. Sauvinet.

Protection du Cincle aquatique en Suisse. — Par décision du Conseil fédéral du 16 février 1912, le Cincle ou Merle d'eau a été placé dans la catégorie des oiseaux protégés par la Confédération (loi du 24 juin 1904). En Appenzell on donnait une

prime d'un franc pour chaque Cincle abattu et ce dans l'intérêt de la pêche. Cette loi a été mise d'accord avec la loi fédérale, car on a fait la preuve de l'innocuité du Cincle, et les pêcheurs se sont ralliés à ce jugement.

(*Ornithologiste*, n° 9, 1914).

A propos de l'Hirondelle grise dans les gorges du Gardon. — Dans le n° 62 de votre intéressante *Revue* portant la date du 7 juin dernier, je trouve sur la présence de l'Hirondelle grise (*H. rupestris*) en février dernier dans les gorges du Gardon une hypothèse qui me surprend. Votre correspondant croit à un retour hâtif. Mes observations personnelles très fréquentes et faites tous les ans depuis 25 ans au moins m'ont permis de constater la présence de cette Hirondelle dans la région lyonnaise et aussi dans l'Afrique du Nord. Elle hiverne dans les trous des rochers d'où elle sort presque toutes les fois que les journées sont ensoleillées. C'est un fait que je crois pouvoir vous donner comme certain.

Lyon, 28 juin. FERROUILLAT.

Les Chats doivent-ils être imposés ? — *Bird Love* (1914, n° 2) nous apprend que les amateurs d'oiseaux et les agriculteurs du Massachussets et de New-Jersey ont renouvelé cette année leurs efforts pour faire soumettre les chats à une taxe, afin de réduire le nombre de ceux qui vivent à l'état sauvage et sont devenus de vrais animaux féroces.

Dans le Massachussetts, le Comité demande que dans chaque famille il n'y ait qu'un mâle non taxé, les autres paieront une taxe d'un dollar pour un mâle et de deux pour une femelle, ou bien ils seront mis à mort.

Dans le New-Jersey, une loi dans cet ordre d'idée a été adoptée par la Chambre et est pendante au Sénat, où elle a toutes chances de passer.

Les Sociétés Audubon appuient énergiquement ces propositions et la résistance ne vient que de quelques fermiers rétrogrades et de femmes sentimentales qui veulent défendre leurs favoris.

Oiseau rappelé à la vie. — Un jour de l'an dernier je fis une visite à un marchand d'oiseaux de mes amis que je trouvai fort occupé à changer de cages un lot de Passereaux exotiques qu'il venait de recevoir.

Il arriva — fait assez fréquent dans ces sortes de manœuvres — qu'un des captifs s'échappa et, attiré par la clarté venant de la rue, il vint buter d'un vol rapide contre le vitrage du magasin et retomba assommé.

Je m'apitoyais déjà sur son malheur, quand l'oiselier après avoir ramassé ce que je croyais être un petit cadavre et l'avoir examiné sous toutes ses faces, me dit : « Vous croyez ce domino mort ? — il s'agissait en effet de *Munia punctularia* (Blth.) — détrompez-vous, dans cinq minutes vous allez le voir aussi bien portant que ses congénères. » Ce disant, il coucha la bestiole sur une table et renversa sur elle une de ses boîtes cylindriques dans lesquelles les magasiniers ont coutume d'enfermer les pelotons de ficelle afin de les dérouler plus aisément.

Au bout de peu d'instants, il souleva avec précaution le réceptacle, prit délicatement le *Domino* qui s'était remis sur pied, le lâcha dans une petite cage où il demeura immobile et comme stupéfié et respirant avec précipitation.

Les cinq minutes demandées n'étaient pas écoulées que le mourant de tantôt était juché au perchoir et s'agitait de côté et d'autre comme si jamais rien ne lui était arrivé.

L'oiselier ayant bien voulu me faire présent du sujet de son expérience, pour me permettre de juger si l'accident n'aurait aucune suite, je le conservai pendant plusieurs mois et sans doute vit-il encore chez un ami en faveur duquel je m'en suis dessaisi.

Ce procédé quelque empirique qu'il puisse paraître au premier abord est cependant basé sur une observation scientifique et réfléchie. Le heurt violent subi par l'oiseau du fait d'un obstacle imprévu et rencontré en plein vol a pour effet de comprimer les parois thoraciques et de chasser brusquement l'air dont les poumons sont emplis. La pression ambiante s'exerçant dès lors sans être contrebalancée, l'asphyxie s'ensuivrait fatalement si l'oiseau demeurait à l'air libre.

Mais l'internement immédiat dans une atmosphère raréfiée telle qu'elle existe sous une boîte quelconque, facilite au contraire la reprise de pneumaticité des

bronches ; la respiration reprend peu à peu son cours normal et avec elle revient la vie qui paraissait avoir cessé. Il va sans dire que ce mécanisme absolument logique est indépendant toutefois d'une lésion organique grave — fracture du crâne, par exemple — dont l'animal peut mourir en dépit de tous les soins.

Du reste, lorsque le cas que je viens de citer se présente, on ne risque pas grand-chose d'essayer du tour de bâton ci-dessus, simple et facile à pratiquer. Puisse-t-il rendre quelque service aux possesseurs d'oiseaux en sauvant quelqu'un de leurs petits pensionnaires, jugé perdu en un pareil accident.

J. L'Hermitte.

COMPTES RENDUS ET ANALYSES

Flower, Capitaine S. S. *Report on a zoolog. mission to India* en 1913. 100 p. Le Caire. — Les jardins zoologiques de l'Inde sont au nombre de 12 : Bengalore (Mysore), Baroda, Bombay, Calcutta, Jaipur, Carachi (Sind), Lahore (Penjab), Madras, Mysore, Peshawar, Rangoon (Birmanie), Trivandrum (Travancore). Ceux qui possèdent le plus d'espèces d'oiseaux sont : Calcutta (194) ; Jaipur (138) ; Bombay (84) ; Lahore (80) ; Peshawar (73). 12 planches donnent une idée des diverses installations.

Vicomte Edm. de Poncins, *Les Animaux nuisibles.* (Tours, Mame et fils), 120 p. — Excellent ouvrage dans lequel l'auteur étudie le chasseur, le garde, les Mammifères nuisibles : Renard, Blaireau, Loutre, Fouine, Martre, Putois, Belette, Hermine, Rats, Mulots et Lapins ; les oiseaux nuisibles : Aigles, Buses.

Bryant H. C. — A determination of the economic status of the Western meadowlark (*Sturnella neglecta*) in California. *Univ. Calif. Pub. in Zool.* Vol. 11, n° 14, p. 377-510, pl. et fig. — Depuis que les recherches sur la valeur économique des oiseaux ont commencé aux Etats-Unis, les spécialistes ont examiné plus de 75.000 estomacs et publié 151 ouvrages ou mémoires sur ce sujet. Cette nouvelle étude est remarquable et l'une des plus importantes.

Cette Sturnelle a été aux Etats-Unis l'objet d'attaques passionnées de la part des fermiers qui la déclarent très nuisible, tandis que les chasseurs la réclament comme gibier.

Bryant a été chargé, sous la direction du professeur Kofoid, de rechercher la valeur de ces accusations, par l'Université de Californie et par la Commission officielle de la pêche et de la chasse, car aux Etats-Unis la science officielle ne dédaigne pas ces recherches terre à terre.

L'auteur donne l'historique du sujet, décrit sa méthode et la compare aux autres méthodes employées en Ornithologie économique.

Ses observations ont été faites dans les champs, sur des oiseaux captifs et avec des spécimens tués. Il en a à sa disposition plus de 2.000 spécimens provenant de diverses régions, des divers champs et ce pendant toutes les saisons. Il synthétise ensuite ses recherches par un diagramme ; la Sturnelle dévore 63,3 p. 100 de nourriture animale et 36,7 p. 100 de nourriture végétale. Par l'examen des fèces, il étudie les divers grains détruits, les espèces d'insectes appartenant à tous les ordres, et les larves ; il cherche à établir la quantité de nourriture nécessaire et l'influence de l'âge et du sexe sur ces quantités.

Divers diagrammes montrent les rapports des nourritures animale et végétale pendant chaque mois de l'année. En janvier, elle ne prend que de la nourriture végétale et en mai et juin seulement de la nourriture animale.

L'auteur conclut que cette Sturnelle *si discutée doit être inscrite dans la liste des Oiseaux non gibier de l'Etat de Californie et doit jouir à toute époque de la protection qu'elle mérite.* L'auteur termine par des « à côté » de la question : parasitisme, malformation, etc., et par un chapitre traitant des adaptations protectrices des insectes qui protègent ceux-ci contre les attaques des Oiseaux.

Hellmayr, L'avifaune de Timor ; *in* C. B. Haniel. *Zoologie von Timor*, 1 fasc. 1 pl., 112 p. Stuttgart, 1914.— Résultats d'une expédition faite en 1912 par J. Wan-

ner dans l'île de Timor ; les oiseaux ont été collectés par C. B. Haniel. L'auteur a aussi tenu compte des récoltes antérieures d'Everett et de Kuhn. Tel quel, ce travail donne une vue de l'ensemble de la faune aviaire de cette île insuffisamment connue. La collection Haniel comprenait 400 spécimens appartenant à 85 espèces et récoltés dans les montagnes du centre encore fort peu explorées. Jusqu'ici on n'avait publié que 12 mémoires sur les oiseaux de cette île. L'auteur est amené à cette conclusion que la faune ornithologique très homogène est d'origine malaise avec quelques apports d'éléments australiens. L'auteur étudie toutes les formes qui vivent à Timor (144) et dans les deux petites îles voisines, Saman et Wetter. Il n'y a que quatre formes qui vivent exclusivement dans les montagnes au-dessus de 1.100 mètres.

Nouvelles formes : de Timor, *Dicaeum hanieli*, *Falco longipennis hanieli* ; de Wetter, *Pachycephala orpheus wetterensis*, *Philemon timoriensis pallidiceps*, *Neopsittacus irisiwetterensis* ; de Roma, *Halcyon australasia tringorum*, *Trichoglossus haematodus flavotectus*.

Mercier, A. *Revue Encyclopédique de l'Elevage du Canari allemand.* Peruwels, Hainaut, Belgique, 66 p., — L'auteur dans l'historique nous apprend qu'en 1894, on élevait en Allemagne plus de 800.000 Canaris qui étaient expédiés dans les diverses parties du monde.

La canariculture donne donc lieu à un commerce important. C'est la petite ville de Saint-Andreasberg qui est surtout le centre de l'élevage.

L'auteur indique comment on a pu perfectionner et conserver le chant du Canari du Harz ou *Harzer*. Puis il étudie l'élevage : nourriture, reproduction, matériel, mirage des œufs, alimentation des jeunes, anomalies de l'amour maternel.

Les insectes qui envahissent les cages sont : 1) le pou rouge, 2) la mite gris jaune, 3) le pou gris. Les moyens pour les enlever sont nombreux : pétrole, térébenthine, camphre, pyrèthre, acide phénique, crésyl, etc.

Dans une troisième partie sont étudiées toutes les maladies, et elles sont nombreuses, qui peuvent atteindre ces gentils volatiles, ainsi que les remèdes.

Un nouveau périodique d'ornithologie. — Nous annonçons avec plaisir l'apparition de *The South Australian Ornithologist* dont le premier numéro a paru en janvier 1912 (24 pages).

Raspail, X. La nidification dans l'Oise autrefois et aujourd'hui. *Bull. Assoc. Naturalistes, vallée du Loing*, 1er avril 1913.— Cette diminution a commencé à partir de 1892. L'auteur cite 24 espèces sur 42 qui reproduisaient il y a 15 ans encore dans son parc à Gouvieux et qu'il serait impossible d'y rencontrer maintenant.

Gurney. Rapport sur l'Ornithologie de Norfolk en 1913. *Zoologist*, mai 1914, p. 161-182.

Knotnerus-Meyer. Le *Jardin Zoologique de Rome* en 1913. Le jardin avait 862 Oiseaux appartenant à 181 espèces.

Mearns E.-A. Desc. de 6 nouveaux Oiseaux africains.

Descript. de 5 nouveaux Tisserins africains des genres *Othyphantes*, *Hypargos*, *Aidemosyne* et *Lagonosticta*.

Description de dix nouvelles sous-espèces d'Oiseaux africains appartenant aux genres *Pogonocichla*, *Cossypha*, *Bradypterus*, *Sylvietta*, *Melaniparus* et *Zosterops*. *Smiths. Miscell. Collect.* Vol. 61, nº 11, 14 et 20.

Nelson E.-W. Deux nouv. sous-espèces d'Oiseaux du Mont Pirri, Panama oriental. *Smiths. Miscell. coll.* vol. 60, nº 21. (*Capito maculicoronatus pirrensis*, *Pseudotrichus pelzelni berlepschi*).

Todd., Clyde. Diagnoses préliminaires d'Oiseaux probablement nouveaux de l'Amérique tropicale (34). *Biol. Soc. of Washington*, vol. XXVI, p. 169-174.

Chapman F.-M. Desc. d'un nouv. genre et d'espèces nouvelles du Venezuela. *Amer. Mus. of Nat. Hist.* vol. XXXIII, art. 13. (*Geotrygon pariae*, *Neomorphus nigrogularis* du Mont Duida, *Nonnula duidae*, *Microxenops milleri* du Mont Duida).

Paine J.-H. Un nouveau genre de Mallophage d'une pintade africaine et existant au Mus. national des Etats-Unis. *Smiths. Miscell. coll.* vol. 61, nº 23.
Somaphantus lusius.

Clarke, Eagle. La Grive musicienne des Hébrides (*T. musicus hebridensis*), une nouvelle forme.) *The Scottish Naturalist*, mars 1913.
Sur la présence du *Phylloscopus fuscatus* (Blyth) dans les Orcades ; un nouvel oiseau pour l'Angleterre. *The Scott. Naturalist*, déc. 1913.

Komiakoff. *Catalogue de ma bibliothèque*, Moscou (en russe), 735 ouvrages dont quelques-uns très rares, entre autres Hargitt E., les Picidae.

Brasil L. L'Emeu de l'île King. *Bull. Soc. linnéenne de Normandie*, 6e série 6e vol. page 75.

Klaptocz A. Contribution à l'étude des Oiseaux de la Guinée française. *J. f. O.* 1913, juillet.

Magaud d'Aubusson. Excursions ornithologiques à l'archipel des Sept-Iles, à l'île Touré et aux récifs des Triagoz. Les Macareux. *Bull. Soc. Nat. acclim.* France, 1913, nov.

Streseman. Que savaient les auteurs du xvie siècle sur les Paradisiers ? (2 pl.) et les Oiseaux de Ceram (2e expédition fribourgeoise aux Moluques) (3 pl.). *Novit. zoolog.* vol. XXI, fév. 1914 (118 espèces dont 18 nouvelles pour l'île, ce qui porte le total à 153 espèces endémiques : *Stema bergii bergii*, *Sterna sumatrana matheusi*, *Hemiprogne mystacea confirmata*, *Denirobiates hyperythra negroides*, *Myiagra galeata seranensis*, *Pachycephala pectoralis aefurorum*, *Androphilus disturbans musculus*, *Zosterops obstinatus ternatus*, *Erythrura trichroa pinaiae*, *Dicrurus hottentottus manumeten*.

Nils Gyldenstolpe. Oiseaux collectés par l'expédition Zoolog. suédoise au Siam de 1911 à 1912. *Kungl. Swenska vetenskops Handlinger*, vol. 50, nº 8, 1913, 1 pl. (Etude de 191 espèces dont 2 nouvelles : *Criniger lönnbergi*, *Rubigula johnsoni*).

Oberholser H. C. Monographie du genre *Chordeiles* Swainson, type d'une nouvelle famille d'Engoulevents. *Smith Inst. U. St. Nat. Mus. Bull.* 86 (120 p., 2 pl. et 4 cartes).

Chapman. Diagnose d'Oiseaux de Colombie probablement nouveaux, II (28 formes décrites). *Amer. Mus. Nat. Hist.* vol. XXXIII, art. 12 et 1 carte.

Swarth Harry S. Etude d'une collection d'Oies du groupe *Branta canadensis* provenant de la vallée San Joacquin, Californie. *Univ. Calif. Publication*, vol. 12, nº 1, 1913 (2 pl. montrant les variations du bec).

Grinnell J. Liste de Mammifères et d'Oiseaux de la vallée du Bas Colorado en insistant sur la distribution géographique. *Univ. Calif. Publication*, vol. 12, nº 4, p. 51-294, 10 pl.
(150 formes étudiées ; l'auteur insiste sur les associations d'espèces dans les diverses régions ainsi que sur les modifications des formes.)

Chapman F.-M. Description d'Oiseaux nouveaux de l'Equateur. *Bull. Am. Mus. of Nat. Hist.* vol. XXXIII, p. 317-322. — Ce sont : *Leptoptila ochraceiventris*, *Speotyto cunicularia punensis*, *Pyrrhura albipectus*, *Tityra semifasciata esmeraldae*, *Pitylus nigriceps*.

White, Henry L. Description de nouveaux œufs australiens. *R. Austral. Ornith. Union*, Melbourne, *Bull*, nº 4, 1914.
Œufs de *Colluricincla woodwardi*, *Amytornis woodwardi*, *Falcunculus whitei*, *Malurus coronatus macgillivrayi*.

Hellmayr. Notes critiques sur les types d'espèces peu connues d'Oiseaux tropicaux, 3e partie. *Novit. Zoolog.* fév. 1913. Etude de 14 espèces.

Station officielle d'expérience et de démonstration pour la protection des Oiseaux du baron H. de Berlepsch, à Seebach, près Langensalza. — Cinquième Rapport du 1er avril 1912, 1er avril 1913 (54 p.) (17 cours de 3 à 4 jours).

Station ornithologique de Salzbourg. P. Tratz. Premier Rapport. — Cette station est un Institut pour l'étude de la biologie et de la systématique des Oiseaux, ainsi que pour leur protection. Plan de travail, travaux en cours ; rapport sur le " baguage " en 1913 (61 espèces avec 365 individus, 2 pl.).

Nos Oiseaux. Neufchâtel, 1914, nº 3, février, 4 et 5, juin. — A. Richard, le nid de la Sarcelle d'été ; Mme Burdet, le Troglodyte ; R. de la Rive, la protection des Oiseaux à l'étranger ; Moyens de protection ; Visite des nichoirs ; les échelles Thijsse (sur le phare Brandaris, dans l'île de Terschelling, 2 pl.) ; Oiseaux soi-disant ennemis des pêcheurs (les Fous de Bassan dévorent des harengs, mais leurs excréments favorisent la formation du plancton, dont se nourrissent les alevins).

Richard, Une famille de Moyens-Ducs (nid dans la plaine, dans forêt très clairsemée, 3 fig.) ; Burdet, La Sarcelle d'été en Hollande (2 fig.) ; Dénombrement des Mouettes du lac de Neuchâtel (2.493 individus) ; Calendrier ornithologique.

The Auk, vol. XXXI, janv. 1914, nºs 1, 2.

Murphy R.-C., description préliminaire d'un nouveau Pétrel, avec 1 pl. (*Aestrelata chionophora*, de Trinidad Islet) ; Townsend Ch.-W., plaidoyer pour la protection de l'Eider ; Strong, habitudes et comportement du Goëland argenté (*Larus argentatus* Pont., pl. III à X ; et pl. XIX et X, in nº 2) ; Tyler, notes sur la vie familiale des Grimpereaux américains dans le Massachussetts ; Figgins, sur la puérilité de la tendance à la création de nombreuses sous-espèces ; Tinker, notes sur l'ornithologie de Clay et Palo alto county, Iowa (2 p., et 97 espèces) ; Mathews, G.-M., Sur quelques noms génériques binaires. Nombreuses notes ornith. et bibliog.

Phillips, sur les Oiseaux du Soudan oriental (pl. du *Caprimulgus eleonorae* Phill. ♀) ; Cameron, l'Archibuse ferrugineuse (*A. ferrugineus*) dans le Montana (5 pl., nid, jeunes, nourriture) ; Bryant, H.-C., Oiseaux qui détruisent les sauterelles en Californie ; Saunders, Etude écologique des Oiseaux nichant aux environs de Choteau, Montana ; Burtch, le Grèbe étale-t-il ses ailes avant de plonger (2 pl.) ; Golson et Holt, Oiseaux des comtés d'Antanga et de Montgomery, Alabama (1 pl., 184 formes) ; Wright, Mésanges de l'Acadie (*Penthestes hudsonicus littoralis*) à Boston et dans ses environs 1913 ; Philipps, effets du froid sur la mue.

The avicultural Magasine 3e série, vol. V, nºs 4, 5, 6, 7, 8, 1914.

Seth-Smith. The Sun-Bittern (*Eurypyga helias*) (1 pl.) ; Marquis of Tavistock, Colombes étrangères en liberté ; Heumann, Notes sur les Psephotes à capuchon (*P. cucullatus*) et autres oiseaux du territoire septentrional de l'Australie ; Astley H.-D., sur le *Geocichla erythronota* (Sclater) de Célèbes (1 pl.) ; Cecil, the lady William, quelques notes sur les oiseaux du sud de la Provence (environs de Fréjus et de St-Raphaël).

Miss R. Alderson, *Chalcophaps chrysochora* d'Australie (1 pl.) ; Baker St., Notes sur l'Aigle mangeur de serpents apprivoisé (*Spilornis cheela* de l'Inde) ; Astley, H.-D., sur le Canard garrot (*Clangula glaucion* L.) (1 pl.), et sur le Tadorne (1 pl.) ; Galloway, sur la Locustelle tachetée ; Renshaw, l'aviculture au jardin zoologique d'Amsterdam (1 pl. nouvelle volière).

Butler A.-G., Expériences sur la ponte et la nidification (1 pl. 8 œufs) ; Lord Brabance, l'Aviculture au Paraguay ; Astley, Mes oiseaux à Brinsop Court (2 pl., nº 7, 1 pl. nº 8) ; Butler, trente-deux ans d'aviculture (2 pl., 2 pl. nº 7 ; 1 pl. nº 8) ; Astley, La Rousserolle effarvatte (3 pl. son nid et ses jeunes).

Tavistock, Quelques renseignements sur l'élevage des Perroquets (14 pages) ; Low, Mon Shamah indien (1 pl. *Kittacincla macrura*).

Astley, Le Cinnyris améthyste (1 pl.) ; Portal M., Grues couronnées et Grues de Stanley (4 pl., adultes, nid et jeunes) ; Heumann, Oiseaux de la Nouvelle-Galle du Sud que j'ai capturés et élevés (« Scrubbirds ») ; Lowelle-Keays, Quelques *Muniinés* dans ma volière ; Mis Chawner, Les amis du Jardin.

The Emu, avril 1914, vol. XIII, fasc. 4.

Fletcher (Miss), Notes sur *Porzana immaculata* avec 3 pl. ; Barnard, Oiseaux de

la ville Brunette ; Barnard, Recherches sur les œufs de *Colluricincla woodwardi* ; Jackson, une visite aux Gasford Scrubs ; Notes sur les œufs de *Munia pectoralis*, sur *Podargus strigoïdes*, sur les poussins des Œgotheles novae-hollandiae, sur *Leipoa ocellata* nichant en captivité (29 œufs dans une grande volière).

Bird Love, New-York, 1914, nos 1, 2, 3.

Agassiz Fuertes, Sur le Chant des Oiseaux tropicaux (Tinamous, Perdrix, Myadestes) ; Skinner, Nourrissage d'hiver ; Abbott, Clinton G., une cité de Chordeiles ; Cooke, Migrations des Fringillidés américains (36e, 37e, 38e articles).

Bailey, Le Courant électrique dans la photographie des Oiseaux ; Miller, Eliza F., Le chant du Vireo de Philadelphie ; Agassiz Fuertes : Sur le chant des oiseaux tropicaux (Ictéridés, Gobes-mouches, Fringilles et Turdidés, puis Formicariidés et *Picolaptes*) ; Chapman, Fr.-M., Notes sur les changements de plumage des Fringillidés américains (37e et 38e art.).

Hall, Lewis, F., L'Engoulevent de Virginie (*Chordeiles*) dans le Connecticut. Etude coopérative des migrations des oiseaux (rapports de divers correspondants sur divers oiseaux) ; Chapman, la Spatule rose.

British Birds 1914, janv.-mai, no 8, 9, 10, 11, 12.

Bunyard, Sur la nidification du Pitchou de Dartford (*Sylvia undata dartfordensis*). Notes.

Jourdain et C. Bower, L'Erythrisme des œufs des oiseaux de la Grande-Bretagne (plus de 10 espèces signalées).

Maud D. Haviland, Les assiduités d'une Mouette cendrée, 1 pl. ; B. Hony, Notes sur les Oiseaux de Wiltshire.

Une étude de Mouette (6 pl. bec aux divers âges, jeunes avec leurs plumages successifs du Goéland brun et du Goéland à manteau noir).

H.-W. Feilden, Poussins de Bécassine et de Chevalier gambette dans le Sussex ; Reprises des oiseaux marqués (32 espèces ; oiseaux bagués sur le continent et repris en Angleterre : 5 espèces).

The Condor (Vol. XVI, 1914, nos 1, 2, 3.

Dawson. L'approche directe comme méthode de photographie des oiseaux (8 phot.) ; Rassem, Notes sur le Pitangus de Derby (*Pitangus sulph. derbianus*) ; Rust, Quelques notes sur la nidification d'*Accipiter velox* (8 phot., œufs et poussins) ; Grinnell, Deuxième liste d'Oiseaux de « Berkeley Campus ».

Dixon, Histoire d'un couple de Grand-duc du Pacifique (8 phot., nid et poussins); Howell, Destruction des Oiseaux par la fumigation des arbres en Californie ; Ray, Milton S., Quelques observations dans la forêt de Fyffe (8 phot.) ; Willett G., Oiseaux de Sitka et des environs (Alaska) (152 espèces et bibliographie).

Bryant H. C., Les membres du Club Cooper et leurs travaux scientifiques ; Jewett, S. G., Notes ornithologiques de la baie de Netarts, Orégon (5 phot.) ; Brooks, Allan, Une triste négligence (ce sont les mensurations et l'étiquetage des spécimens en Amérique) ; Thayer J. E., Nidification du *Brachyramphus brevirostris*) ; Kenagy F., Changements dans les faunes de diverses régions (Minidoka, Sud Idaho) ; Brooks A., Les races de *Branta canadensis* ; Saunders A. A., Les Oiseaux des comtés de Teton, de Lewis et de Clarke (Montana) (10 phot.) ; Notes sur les montagnes San Bernardino.

NÉCROLOGIE

Nous avons le regret d'annoncer aux lecteurs de la *Revue* la mort de M. L. Denise survenue le 30 juin dernier. M. Denise, qui s'intéressait beaucoup aux Oiseaux, a été l'un des fondateurs de la *Revue* dans laquelle il a publié des notes et articles remarqués. Nous envoyons à sa famille l'expression de nos vives condoléances.

ORLÉANS, IMP. H. TESSIER. LE DIR.-GÉRANT : A. MENEGAUX.

BULLETIN D'ÉCHANGE, OFFRES ET DEMANDES

Offres et Demandes

Protection des Oiseaux. Nichoirs en bois de toutes sortes. Talamon, 77, rue Cardinet, Paris.

A vendre : Œufs de Colins de Californie, 6 francs la douz. René Bacon, 47, rue du Nord, Cognac (Charente).

Oisellerie Vve L. Fanton, 26, quai du Louvre, Paris.
Grand choix d'Oiseaux de cages et volières, Nourriture pour Oiseaux de toutes sortes.

M. Février, 19, rue Antoine-Gadaud, à Périgueux, Dordogne, désirerait acheter huit numéros (de 5 à 12) de la *Revue Française d'Ornithologie*.

« **THE GANNET : A Bird with a History** », par J.-H. Gurney, F. Z. S., F. L. S., trois planches en couleurs, et 50 illustrations de *Sula bassana*. Un volume in-8, avec 600 pages. Prix ..... 33 francs
Witherby Co, 326 High Holborn, London.

Pour paraître le 15 juin :

MONOGRAPHIE DU VERDIER

(Chloris chloris L., 1758)

par **René BABIN**

Licencié en droit, ancien Secrétaire de la Rédaction de la Revue Française d'Ornithologie, *Membre fondateur de la Ligue Française pour la Protection des Oiseaux.*

Ouvrage ayant obtenu le

Deuxième Prix à l'Exposition d'Ornithologie Documentaire de Liège (1913).

Un volume, in-8°, avec une planche en couleur et gravures.

En vente chez l'auteur : 46, *boulevard de l'Hôpital, Paris* (13e).

Prix : 4 francs (*Envoi franco contre mandat-poste*).

Cabinet d'Entomologie & d'Ornithologie

G. BAER

Successeur de Henri GUYON
NATURALISTE
Fournisseur du Muséum d'Histoire naturelle de Paris

CHOIX CONSIDÉRABLE
d'Oiseaux Exotiques & Œufs
et d'Insectes de tous pays
pour Musées et Collections
USTENSILES POUR LES SCIENCES NATURELLES

13, Rue Bertin-Poirée, PARIS

IMPRIMERIE

Henri TESSIER

8 bis et 8 ter, rue du Faubourg-Madeleine, ORLÉANS

Ouvrages Scientifiques et Industriels

Publications Périodiques

BARÊMES, TABLEAUX
Catalogues, etc.

LIGUE FRANÇAISE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

33, *Rue de Buffon*, 33 — *PARIS*. Bulletin mensuel.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

CARTES d'EXCURSIONS, 1re, 2e et 3e classes

(individuelles ou de famille)

dans le DAUPHINÉ, la SAVOIE, le JURA,
l'AUVERGNE et les CÉVENNES

Emission dans toutes les gares du réseau, jusqu'au 15 septembre.

Ces cartes donnent droit à :

La libre circulation pendant 15 ou 30 jours sur les lignes de la zone choisie.

Un voyage aller et retour, avec arrêts facultatifs entre le point de départ et l'une quelconque des gares du périmètre de la zone. Si ce voyage dépasse 300 kilomètres, les prix sont augmentés, pour chaque kilomètre en plus de : 0 fr. 065 en 1re classe, 0 fr. 045 en 2e classe, 0 fr. 03 en 3e classe.

Les cartes de familles comportent les réductions suivantes sur les prix des cartes individuelles : 2e carte : 10 %, 3e carte : 20 %, 4e carte : 30 %, 5e carte : 40 %, 6e carte et les suivantes : 50 %.

La demande de cartes doit être faite sur un formulaire (délivré dans les gares) et être adressée avec un portrait photographié de chacun des titulaires, à Paris : 6 heures avant le départ du train, 3 jours à l'avance dans les autres gares.

6e Année. — Nos 66 et 67. 7 octobre et 7 novembre 1914.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

Directeur :

A. MENEGAUX

Assistant d'Ornithologie au Muséum national d'Histoire naturelle.

Secrétaire de la Rédaction : Le Dr R. DIDIER.

Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue (manuscrits, abonnements, demandes de renseignements)
à M. A. Menegaux, 55, rue de Buffon, Paris

Prix de l'abonnement : 10 fr. par an

Le numéro : 0 fr. 85

Les Abonnements partent de janvier.

ORLÉANS

IMPRIMERIE H. TESSIER

8 *bis* et 8 *ter*, Rue du Faubourg-Madeleine

1914

Smithsonian Institution
MAR 15 1916
Natio

COMITÉ DE RÉDACTION DE LA REVUE POUR 1914

R. Babin, A. Bouvier, A. Chappellier, F. Daguin, R. Didier, P. Estiot, G. Etoc, A. Menegaux, P. Paris, X. Raspail, E. Simon, L. Ternier.

Les réunions du Comité et des Amis de la Revue, pour l'année 1914, ont lieu au **Laboratoire d'Ornithologie du Muséum**, *55, rue de Buffon*, le deuxième lundi de chaque mois.

SOMMAIRE DES Nos 66 et 67

Dr Deleuil. — Observations sur quelques Oiseaux de passage dans les Alpilles.

E. Coursimault. — Faune des Oiseaux chanteurs des environs de Vendôme *(suite)*

A. Boutillier. — Le Torcol *(fin)*.

Daniel Delage. — Les Oiseaux de chez nous. (Le Rossignol).

L. Brasil. — Sur les noms génériques, *Mesites*, *Mesœnas* et *Mesitornis*.

Notes et Faits divers.

Les oiseaux protégés (S. Février).

Sur les palettes terminales des rémiges et des rectrices du Jaseur de Bohême (A. Hugues).

Les articles étant signés, la Rédaction de la REVUE n'est responsable ni des opinions émises ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des notes et articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* n'est permise qu'avec l'indication d'origine.

TARIF DES TIRÉS A PART

4 pages	25 ex.	. . . . .	4 »	8 pages	25 ex.	. . . . .	5 50
—	50 —	. . . . .	4 25	—	50 —	. . . . .	6 »
—	100 —	. . . . .	5 »	—	100 —	. . . . .	7 »

Couverture, en plus des prix ci-dessus :	25 ex.	. . .	2 75
—	—	50 — . .	3 25
—	—	100 — . .	4 25

6e Année. — Nos 66-67. Octobre-Novembre 1914.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

Directeur : A. MENEGAUX.

Smithsonian Institution
MAR 15 1915
National Museum

OBSERVATIONS SUR QUELQUES OISEAUX DE PASSAGE DANS LES ALPILLES

par le Dr Deleuil

La chaîne de collines de la Trévaresse (Bouches-du-Rhône) est traversée chaque année, en été, au printemps et en automne, d'une façon régulière, par un certain nombre d'Oiseaux migrateurs.

Pendant les mois d'août et de septembre 1912, ces oiseaux ont été très nombreux. Depuis quatre ou cinq ans le passage n'avait pas été aussi fort. J'attribue ce fait à la température. Les autres années, depuis 1905 ou 1906, les chaleurs étaient accablantes ; elles furent exceptionnelles en 1911 ; et c'est en 1911 où le passage a été le moins fort. En 1912 la température générale a été froide. Les Roitelets qui, d'ordinaire, n'arrivent dans les Bouches-du-Rhône que vers la fin de septembre, voletaient déjà dans les collines le jour du 15 août. Mais l'hiver de 1912 a été doux. Le printemps de 1913 a été remarquable par le nombre et la longue durée de la migration. L'hiver et le printemps se confondent presque. Et les Oiseaux de passage d'automne passent encore alors que la migration de printemps commence.

Mais si la douceur de l'hiver favorise peu le passage des Grives, très peu nombreuses en 1912, la douceur du printemps précoce favorise leur retour. La « repasse », comme on dit en Provence, a été très forte, et le maximum paraît avoir été vers le 15 mars 1913. Le passage des Ramiers et des Bizets, mauvais en automne, devient plus fort à la fin de l'hiver, et au printemps les très gros vols se continuent. En avril on voit encore des retardataires. Le passage de la Bécasse commune est excellent dans les Alpilles. Le temps humide et doux les favorise, un « temps à champignons ». Par contre les Oiseaux d'eau sont peu nombreux. L'hiver rigoureux leur est nécessaire. L'été 1913, avec ses chaleurs lourdes, a été mauvais pour le passage. Les Ortolans sont beaucoup moins nombreux qu'en 1912 ; beaucoup de Pipis des arbres en automne ; peu de Grives. L'hiver est doux. Et ce qui prouve encore que la *température* est le premier facteur de la migration, c'est la date d'arrivée de la Grive musicienne dans les collines de la Trévaresse. Les Oiseaux sont d'une régularité, dans leur déplacement, vraiment étonnante. Depuis 20 ans, la première Grive (toujours une musicienne) fait son apparition à la date fatidique du 26 septembre. L'instinct est mathématique. Lorsque la Grive arrive quelques jours plus tôt, c'est que l'automne est précocement froid. Elle devancer alors de un ou deux jours sa date habituelle. Lorsque l'automne est doux et brumeux (temps du Sud) elle arrive plus tard — en 1909, le 28 septembre. — Les Grives, en 1912, furent très nombreuses

en fin septembre et octobre parce qu'il fit froid ; puis, vers le 10 octobre, l'automne devint très doux et les Grives disparurent. Toutes celles qui restent dans la région arrêtent absolument tout voyage. Elles se réunissent dans les grands arbres entourés de lierre (dont les baies donnent à leur chair ce fameux goût de genièvre). Si bien que, lorsque, dans les propriétés et dans les plaines, les Grives sont en grande abondance, c'est que le passage est nul. Au contraire, par bon passage, les Grives ne s'arrêtant pas, passent toute la nuit par les temps sereins inondés de lune, et le matin vers 3 heures, quand la lune s'en va, on n'en voit point ni dans les plaines, ni dans les bois.

Si mes observations sont justes, le gros courant migrateur qui sillonne au printemps et à l'automne la région des Alpilles se dirige du *Sud-Est vers le Nord-Ouest*, dans le couloir que forment la Trévaresse et les massifs montagneux qui entourent Marseille. L'immense plaine de Crau, qui continue le versant sud des Alpilles contigu à la Camargue, ce foyer d'appel de toutes les espèces ornithologiques, est le lieu où se croisent les Oiseaux migrateurs qui rayonnent et se dispersent tout autour de cette plaine. De sorte qu'il y a là une sorte de square pour les Oiseaux de passage : Ceux qui viennent du Sud-Est (Ortolans, Pipis des arbres, Grives, Ramiers, Bizets) ; ceux qui arrivent du Nord et de l'Ouest (Bécasses, Rousserolles, etc.).

Si la température est, dans la petite région qui nous occupe, le principal facteur régissant les mouvements de migration, il y a des conditions locales. C'est ainsi que les *vents* jouent un grand rôle, selon qu'ils sont froids ou chauds, qu'ils viennent du Nord ou du Sud, qu'ils sont généraux ou locaux, violents ou faibles. Il est un fait remarquable, c'est que les vents du Sud, chauds, humides, quelquefois violents, annonciateurs de la pluie, s'opposent à tout mouvement migrateur. Les Oiseaux s'arrêtent quelque part, puis n'en bougent plus. Le vent d'Est, presque toujours froid, violent, annonçant la neige ou la tempête (la Montagnère, en provençal), est un vent très favorable pour le passage. Les Grives, et même les Ortolans, les Pipis, passent en grand nombre. Le mistral, vent du Nord-Ouest, en général froid et violent, durant des jours, agit sur la migration des Oiseaux différemment selon qu'il est fort ou faible. Un violent coup de mistral arrête toute migration, en général, mais dès que ce vent faiblit, le passage est très fort pour tous les Oiseaux indistinctement. Les meilleurs passages de Grives ou d'Ortolans se font à la suite de ces tourmentes de mistral. Comment en somme agissent les vents? Un peu par l'influence qu'ils ont sur l'état hygrométrique des plumes, beaucoup par leur direction et leur température, un froid vif et sec est la condition *optimum* des mouvements de migration.

Je ne crois pas que la *nourriture*, plus ou moins abondante, que les Oiseaux trouvent en chemin, modifie en rien leur migration. Les Oiseaux frugivores, granivores, lorsqu'ils ne trouvent rien à manger, passent. Si la nourriture est abondante et que la température soit humide et douce, les Grives, par exemple, s'abattront sur les bois. Un grand nombre resteront là si la température reste clémente, et même beaucoup de ces oiseaux deviennent si gras qu'ils ne peuvent plus fournir un long effort et nicheront au printemps suivant. C'est ce qui fait que l'on a trouvé quelquefois dans les bois de Lamanon et de Talagar, dans les Alpilles et dans la Crau, des nids de Grive commune, de Pipi des arbres, d'Ortolan, etc.

En 1908, le passage des Grives en Crau fut très abondant ; c'est-à-dire que de gros vols s'arrêtèrent pour picorer les baies de lierre. En 1909 le passage fut insignifiant, et nous remarquâmes que toutes les baies de lierre étaient dévorées. Il n'en restait littéralement pas une. Est-ce à dire que le passage fut nul? Au contraire. Les Grives de passage furent très nombreuses dans la Trévaresse ; mais elles passaient, ne s'arrêtaient plus, même par temps du

Sud, rapides, toutes les nuits, noires ou éclaboussées de lune, emplissant de leur pistement aigu les collines muettes de froid. Si par malheur on ne vient les chasser que le matin, on n'en trouve plus. La véritable migration des Oiseaux est surtout nocturne.

Le *brouillard*, à moins qu'il ne soit très épais, a peu d'influence. Lorsque la montagnère (vent d'Est) souffle, il a beau faire du brouillard ou de la pluie, on observe de forts passages. C'est même un temps excellent pour la Grive, surtout lorsque la veille il faisait un fort vent.

En été, lorsque le mistral a soufflé pendant quelques jours et qu'il cesse brusquement, par un très léger mistral frais, le vent debout qui lisse les plumes, un temps clair bien au nord, c'est là la matinée idéale.

Il en est des Oiseaux comme des hommes ; il est des Oiseaux qui semblent passer aussi nombreux par n'importe quel temps. J'ai remarqué que les Grives que l'on tuait ainsi, par des temps mous et chauds, des petites pluies fines avec vent du Sud et brume, étaient des Grives grasses et jeunes. Les premières Grives qui passent sont en général vieilles et maigres, ensuite on tue surtout des Grives avec un cartilage jaune, encore épais, à la naissance du bec. Dans les vrais passages, on tue surtout des Grives maigres, vieilles, à chair ferme et même dure. Cela est très explicable. Les Grives que l'on tue par tous les temps sont des jeunes qui s'arrêtent en route, s'engraissent de baies et de lombrics, voyagent par petites étapes, se moquent du temps... et du chasseur. Elles font l'école buissonnière. Il leur manque encore la sobriété prévoyante et l'inquiétude des vieux.

I. — **Le Bruant ortolan** (*Emberiza hortulana* Linn.).

L'Ortolan arrive dans la région des Alpilles vers le 15 juillet. Ce sont des sujets isolés qui passent la nuit et dont on peut entendre le cri bref dès 4 heures du matin. A la fin de juillet, ils passent, toujours isolément, mais en plus grand nombre, depuis l'aube jusqu'au lever du soleil. A cette époque-là, il arrive de voir, dans certaines parties des Alpilles, des Ortolans ayant le chant du printemps ; ce sont des jeunes avec leurs parents, car l'Ortolan niche dans les collines de Talagar adossées aux montagnes de Roquerousse, entre Salon et Lamanon. Il y a là 2 ou 3 couples sédentaires.

Vers les premiers jours d'août le passage des Ortolans augmente très sensiblement. Ils ne font que passer, ne s'arrêtant jamais, même par mauvais temps. Ils sont toujours isolés et ne s'assembleront en petits vols que plus tard. Du 15 août jusqu'au 20 août leur nombre, selon les variations atmosphériques, s'accroît chaque jour dans de fortes proportions.

Le temps idéal pour le passage de l'Ortolan est un petit vent frais du Nord succédant à une bourrasque de mistral, avec chaleurs fortes, mais pas orageuses.

Du 24 août au 28 août, c'est le gros du passage. Il peut arriver certaines années, si par bonheur le temps est très favorable à cette date, de voir passer en une heure au-dessus d'une propriété située sur leur route de 40 à 60 Ortolans ; et cela sur une grande étendue de la Trévaresse Si le temps est défavorable entre ces deux dates, le passage n'a pas lieu ; ils changent leur route et la saison est interrompue.

En août, les Ortolans commencent à passer un peu avant le lever du soleil, vers 5 heures moins le quart. A mesure que la saison avance, ils passent de plus en plus tard, et on finit par ne les voir qu'après le lever du soleil. De 6 heures à 7 heures, vers le 20 août, c'est le moment le meilleur, puis le passage cesse brusquement et on n'en voit plus que quelques-uns jusque vers les 9 heures, rarement 10 heures. Ils ne passent pas d'une façon continue et

régulière, mais par « décharges », si je puis m'exprimer ainsi. Il y a des heures où il ne passe rien, c'est le moment où le soleil se lève. Le gros du passage a lieu avant. Après il ne passe que des retardataires, en général.

Au commencement de l'été, l'Ortolan vole seul. Plus tard, vers le 15 août, ce sont de petits vols de 6 à 10 individus et plus. Plus tard, ils s'isolent de nouveau. Il est remarquable de trouver que les premiers Ortolans qui passent isolément vers 5 heures sont des mâles, et de vieux mâles. Plus tard, ce ne sont que des femelles ; elles voyagent par groupes de 2 ou 3. Un peu avant le lever du soleil, il y a 2 ou 3 gros vols de 8 ou 10 individus, et ce ne sont presque toujours que des mâles jeunes. Ils ont des robes brillantes, ce qui les fait reconnaître de loin. De plus ils pistent à la façon des Moineaux et des Pinsons ; et si l'un se pose sur un arbre, le vol entier se pose aussi ou ne va pas loin. Les femelles sont plus farouches, ne chantent pas, ne répondent pas à un autre Ortolan en cage qui les appelle. Tandis que les mâles répondent toujours, volent dans tous les sens et finissent par se poser. A part un ou deux vols de mâles, ce sont surtout des femelles qui passent. Le chasseur aux Ortolans tue en moyenne 5 femelles pour un mâle.

L'Ortolan vient du *Sud-Est* et se dirige vers le Nord-Ouest. Cette direction est absolument invariable. Il vole à une soixantaine de mètres au-dessus de la plaine et ne s'élève jamais sur les collines un peu hautes. On ne le voit pas non plus, ou assez rarement, dans les plaines rases, excepté en certains endroits de la Crau. Pourtant par les temps lourds, orageux, ou les fortes bourrasques de mistral, il reste dans les plaines. On le voit abondamment en Crau, picorer par terre les graines ; c'est un signe que le passage est mauvais.

Du 28 août au 10 septembre, le nombre des Ortolans de passage diminue très rapidement pour cesser presque complètement vers la mi-septembre. Rarement on peut voir, vers le 28 septembre, un ou deux retardataires dans un vol de Pipis. Par automne très doux j'ai tué encore des Ortolans le 5 octobre. Depuis 1906 le passage des Ortolans avait fortement baissé. Il était devenu plus précoce, comme si ces oiseaux eussent voulu éviter les chaleurs accablantes d'août, dans ces dernières années. Et j'ai eu l'impression à ce moment-là que le gros passage des Ortolans était en juillet et commencement d'août et qu'à partir du 15 août on n'en voyait que la fin.

L'année 1912 restera une année exceptionnelle. Très probablement parce que la température fut plutôt froide. La journée maxima d'un chasseur d'Ortolans avant 1905 fut d'une trentaine d'Oiseaux ; puis cela tomba à 5 ou 8. En 1912 elle fut de 20.

Ces passages exceptionnels ne durent qu'un jour, qu'une matinée, et ont lieu d'une façon régulière, si le temps est favorable, aux environs du 24 août.

Aux premiers jours de l'été, l'Ortolan voyage la nuit et seul. Il ne décèle sa présence dans les collines que par son chant, car dans le jour on n'en voit jamais. C'est une sorte de pistement comme celui de la Grive, mais plus doux, plus long, moins musical. Le chant des vieux Ortolans, que ce soit le chant d'amour du mois de mai ou le bref cri de rappel, est d'un moelleux particulièrement harmonieux, doucement plaintif.

Le jeune Ortolan ne ramage pas avant un an. Le ramage est le chant de printemps ; il ne possède qu'un cri bref, un pistement âpre et dur, vulgaire, semblable au cri du Moineau. Les petits vols composés de jeunes mâles qui passent vers le 20 août ont ce cri assourdissant.

La deuxième année l'Ortolan ramage au printemps. Cela dure d'avril à fin juin. L'onomatopée de ce ramage peut se figurer ainsi : *pijpijpijpijpijroum.* Il n'y a pas deux Ortolans dont le ramage, identique quant aux notes, soit pareil pour les harmoniques. Les vieux Ortolans ont seul un ramage d'une belle plénitude. L'Ortolan qui passe ne ramage jamais.

L'Ortolan en captivité dans les volières possède une collection des chants les plus variés et les plus différents. J'indiquerai, entr'autres, un chant qui se rapproche beaucoup de celui du Pipi des arbres, lequel passe en même temps que l'Ortolan dans la Trévaresse. Dans ce cas l'Ortolan appelle le Pipi.

Lorsque l'Ortolan en cage a peur, il s'immobilise soudain, puis, au bout d'un moment, fait entendre, toujours sans remuer, une note triste : *jun, jun...* Lorsqu'il aperçoit un épervier ou une belette, il bat des ailes, se cognant avec fracas contre les barreaux de sa prison.

II. — **Le Pipi des arbres** (*Anthus arboreus* Bechst. ex Briss.).

On l'appelle en Provence la *Pive*. Elle arrive dans la Trévaresse toujours après l'Ortolan. Dès les premiers jours d'août, si la saison est froide, il peut en passer. Le temps idéal pour le passage de la *Pive* est un mistral vif, un ciel lavé, un soleil pâle. L'Ortolan passe par les grosses chaleurs, la *Pive* jamais. Le froid lui est nécessaire.

Du 15 août jusqu'au 30, son passage est très variable ; peu si la saison est chaude, lourde, orageuse ; nombreuses si la saison est précoce ; les Pives passent d'une façon régulière dès le 20 août. Elles ne passent jamais avant le lever du soleil. Elles viennent du *Sud-Est* et se dirigent vers le *Nord-Ouest.* Elles volent très haut, d'un vol beaucoup plus léger et plus précis que celui de l'Ortolan, se posent à l'extrémité des arbres les plus élevés. Cet Oiseau, chef-d'œuvre d'élégance et de finesse, ressemble en petit à la Grive pour le dessin de sa livrée et la grâce languissante de ses lignes. Il ne voyage jamais seul, toujours par 2 ou par petits groupes de 3 ou 4 sujets. Il fait constamment entendre de très loin un chant agréable que l'on reproduit facilement : *zwiii, zwiii...* aussi vient-il bien au chilet ; il tombe sur l'extrémité de l'arbre comme un corps mort, ne bouge plus, comme une grive qui se pose, et continue parfois à chanter.

Dès le 1er septembre, le froid arrivant, son passage augmente dans de fortes proportions. Le gros du passage a lieu vers le milieu du mois de septembre. Son passage n'a pas la régularité mathématique de celui des autres Oiseaux. Il dépend du temps et varie avec lui. En général les gros passages de Pives coïncident avec ceux de Traquets motteux, par mistral vif et frais.

A partir du 25 septembre, le passage diminue brusquement. A partir de ce moment cet oiseau passe jusqu'à la fin du mois d'octobre d'une manière très capricieuse. On peut encore en voir passer dans les collines de la Trévaresse dans les premiers jours de novembre.

Cet oiseau est peu rusé, sans mémoire. Actif, chantant à plein gosier lorsqu'il passe en août, il égrène sur sa route, à mesure que la saison avance, une partie de ses « vols ». Ces Pives s'arrêtent dans les champs, les plaines cultivées, s'engraissent rapidement ; leur chant diminue, s'arrête brusquement. Au mois d'octobre, cet oiseau essentiellement percheur n'a plus la force de voler. Il vit dans les champs cultivés au milieu des Pipis des prés, des Traquets motteux, des Alouettes des champs. Quelques-uns, lorsque l'hiver est peu rigoureux, restent dans les champs, picorant les vers, pendant toute la saison froide. Lorsque le froid devient vif, ils se rapprochent des habitations, Ils restent là, par sujets isolés, très peu nombreux, jusqu'au printemps.

Je ne sais pas si le Pipi des arbres niche dans la Trévaresse ou la Crau. Il est bien possible que quelques rares sujets ayant hiverné construisent un nid. On peut considérer que le Pipi des arbres, à part quelques exceptions extrêmement rares, ne niche jamais dans la Trévaresse et les Alpilles.

Je n'ai pas remarqué, depuis quelques années, que le passage du Pipi des arbres soit plus abondant, ou au contraire en décroissance.

Le passage de 1912 fut excellent. Je vois les premières Pives le 2 août. Elles passent sans s'arrêter, très haut, isolées ou par couples. Vers le 20 août les Pives jeunes arrivent. Ce sont celles qui se posent facilement quand on les attire au chilet. Vers la fin du mois le passage s'arrête. En somme les Pives qui passent en août sont d'abord des vieux sujets, isolés, puis de jeunes sujets encore isolés.

Le passage commence vraiment les premiers jours de septembre. Ce sont de jeunes sujets. Du 1er au 15 septembre se produit un fort passage de Pipis des arbres. Ce passage coïncide avec un mistral froid. Il y a en même temps, du 7 au 12 septembre, un gros passage de Traquets motteux. Puis le passage, à partir du 15 septembre, cesse brusquement. Jusqu'à la fin du mois et pendant la première quinzaine d'octobre ne passeront désormais que des retardataires isolés. Les Pipis de la fin octobre sont déjà des oiseaux qui resteront dans la région pour hiverner. Du reste le Pipi des arbres qui passe, émigre, chante constamment. Dès que le Pipi ne chante plus, c'est qu'il s'est arrêté et probablement n'ira pas loin. Car la faculté qu'a cet Oiseau de s'engraisser rapidement retentit sur l'organe du chant d'une façon très complète et très précoce.

(A suivre.)

FAUNE DES OISEAUX CHANTEURS DES ENVIRONS DE VENDOME

par M. E. Coursimault *(suite)*

Sylvia atricapilla atricapilla (L.) 1758. *Fauvette à tête noire.* Oiseau migrateur, commun.

Hôtesse de tous les endroits frais et bien ombragés des jardins et des bois, la Fauvette à tête noire, rivale du Rossignol, n'évite pas comme lui notre présence ; souvent j'ai pu examiner à loisir son dos brun, son ventre d'un gris clair, et la calotte noire qui lui arrive jusqu'aux yeux.

Nous avons sa visite au commencement d'avril, parfois en mars, et dès son arrivée elle manifeste sa présence : de sa gorge gonflée et houleuse, elle lance vers le ciel ses longues et belles périodes. Elle commence par un gazouillement léger, rapide et fort doux, qui peu à peu s'enfle et s'élève, pour se terminer par des sons forts et soutenus, d'une pureté, d'une fraîcheur et d'une sonorité parfaites. Le chant du Rossignol, d'une exécution plus correcte et plus sûre, n'atteint pas l'éclat de ces dernières notes. L'un représente le professionnel expérimenté, l'autre, l'amateur quelque peu hésitant, mais doué d'un magnifique organe.

En mai et jusqu'à la fin de la saison, beaucoup de périodes sont composées exclusivement de notes sonores.

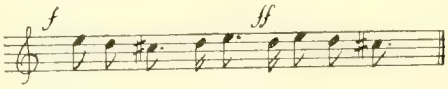

ti ré toû ré ti ré ti ré tou

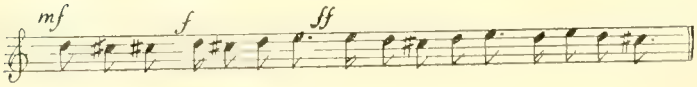

Plus longtemps aussi que le Rossignol, les Fauvettes charment nos promenades sylvestres, car je les ai entendues à chaque excursion nouvelle pendant les mois de mai, de juin et de juillet. Le 2 août (1912) au matin, je vis sous les grands arbres, à un carrefour du bois, un couple de ces oiseaux auprès d'un buisson, s'avançant, s'éloignant au bruit de *pek pek* très doux. Bientôt un, puis deux petits s'envolent après eux. Je m'approche. Dans le fourré de ronces, sous les larges feuilles, un nid plat d'herbes sèches contenait encore deux oisillons. Je m'éloigne de quelques pas. Les parents continuent à tourner, et après de longues hésitations, les petits se décident enfin à les suivre.

Pendant le reste de l'été, je n'entendis plus que rarement le chant de ces aimables oiseaux.

Sylvia borin borin (Bodd.), 1783 (= *hortensis* auct. Hartert, = *simplex* Lath.). Fauvette des jardins. Oiseau migrateur. Commun.

La Fauvette des jardins arrive plus tard que la Fauvette à tête noire. J'ai entendu celle-ci journellement à partir du 3 avril 1913, et l'autre le 1er mai seulement. Cette première comparaison paraît indiquer déjà que la Fauvette des jardins aime relativement la chaleur. Et en effet, on ne la trouvera pas dans les endroits sombres et frais, mais dans le feuillage des coteaux exposés au soleil, dans les jeunes taillis, et dans les jardins bien abrités contre les vents du Nord.

Cette Fauvette a tout le dessus de la tête et du corps brunâtre, le dessous gris-clair plus roux sur les flancs. Vive et défiante, elle ne se laisse guère approcher, et se tient presque toujours cachée dans le feuillage. Elle chante des phrases plus rapides et plus longues que celles de la Fauvette à tête noire.

Je ne saurais dire lequel des deux chants je préfère : si celui de la Fauvette des jardins est d'un moindre et moins suave éclat, il a plus de vivacité et de chaleur. On y remarque des *ti ti* élevés, de légers *vitvitvit*, des notes sonores bien articulées : *tui*, *tou*, *touit*, ou vigoureusement roulées : *turruti*, *tourroutou*, de jolis *tiédo* 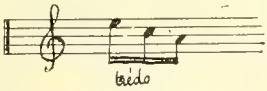 répétés généralement deux fois de suite, le tout gaîment enlevé et à une vive allure. Ex. :

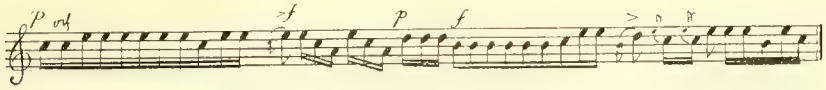

turrutititititirrititutiti tuit tiédo tiédo vitvitvit tourroutoutoutoutoututiti touit tiotioti titiroutitu

Ce joli ramage cesse aussi à la fin de juillet. En août, j'ai entendu souvent un chant de facture semblable, mais très léger, discret, charmant aussi. Ce n'est plus un gazouillement joyeux, c'est un délicieux murmure.

Sylvia communis Lath., 1787. *La Fauvette grise ou grisette.* Oiseau migrateur très commun.

La Grisette, la plus commune de toutes les Fauvettes, est aussi la plus sauvage. Elle aime la pleine campagne, et recherche les grandes haies, les hautes herbes, les bosquets, les prairies. Elle ressemble beaucoup à la précédente avec des teintes plus claires : le dos est gris roussâtre, la tête grise jusqu'au-dessous des yeux, la gorge et le ventre blancs, la poitrine et les flancs légèrement teintés de roux. Arrivée vers le 15 avril, elle chante aussitôt

de sa voix gaillarde, un peu rude, des phrases moins mélodieuses que celles des autres Fauvettes. Ex. :

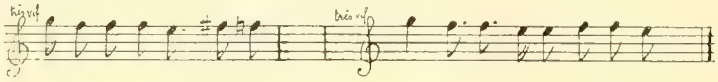

tirri ti ti tu tir ré *tî ti ti turrû ti ti tut*

(Dans cette dernière phrase, la Grisette débute à la façon du Rossignol des murailles. — Voigt a pu faire aussi cette comparaison.)

De temps à autre la Grisette s'envole en lançant son gazouillis joyeux, qu'elle poursuit en s'élevant par élans successifs ; puis elle se laisse retomber dans les buissons d'où elle est partie et continue à chanter. Les périodes sont alors beaucoup plus longues que les précédentes.

Vive, inquiète, toujours aux aguets, elle voltige sur la haie autour de son nid. Dès qu'on l'observe, elle s'enfonce. Approche-t-on davantage, craint-elle pour ses petits, elle dit des *uett*, *uett uett uett* vifs et détachés, parfois précédés de sons plus lents. Ex. : *êuett êuett uett uett uett...*

Les autres cris sont des *tec tec* légers, secs, aigus (presque *tic tic*), des *tèèèèc* un peu aigres, qui rappellent parfaitement le bruit d'une étoffe qu'on déchire.

Prunella modularis modularis (L.), 1758. *Mouchet. Accenteur moucheté.* Sédentaire. Assez commun.

L'Accenteur est comme une Fauvette qui aurait revêtu la livrée du Moineau domestique ; telle est du moins l'impression qu'on éprouve quand on observe cet oiseau à une certaine distance. Il a en effet, comme le Moineau, le dos roux flammèché de brun, et le dessous du corps d'un gris cendré, plus clair au milieu du ventre ; mais au lieu de la nuque brune, des joues blanchâtres, de la gorge noire du Pierrot, il a toute la tête d'un gris ardoisé, un peu plus pâle au-dessus du bec et au-dessous des yeux. Le bec paraît d'autant plus long que de chaque côté une ligne noire semble le prolonger.

C'est à son double passage, en mars et en septembre, que cet oiseau est le plus commun, mais quelques couples restent chez nous toute l'année.

En hiver on les rencontre dans les bosquets épais, dans les fourrés de ronces et d'ajoncs, ou dans les jardins, remuant les feuilles mortes, détachant de leur bec fin les fleurs non encore ouvertes du mouron des oiseaux. Puis voletant sur la haie, ils font entendre de rapides *tiriririt* « tremblotants, monotones et d'accent plaintif » ou des cris d'appel détachés et perçants : *tît, tît.*

Dès le mois d'avril, le mâle dit d'une voix claire, bien timbrée, mélodieuse, de vives périodes presque identiques. Chacune d'elles se compose de plusieurs groupes de notes (normalement deux et le début du troisième) séparés par de courts silences. Dans chaque groupe une note ressort, plus haute et accentuée. Ex. :

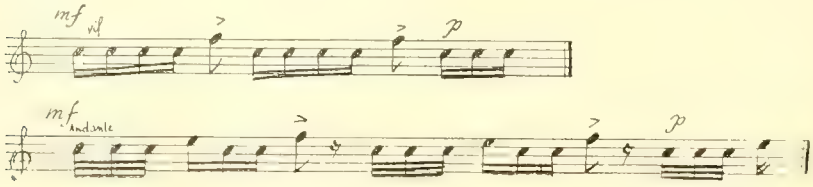

(A suivre.)

LE TORCOL

par A. Boutillier (*fin*)

Quelques coups de langue à droite et à gauche, sans doute pour faire fonctionner les glandes salivaires, remettre le tout en état de préhension et il attend que celui qui a reçu sa portion de nourriture veuille bien restituer autre chose. Le voilà donc qui cette fois pénètre complètement et ressort tenant dans son bec entr'ouvert la carte de visite de l'oisillon qui vient de s'oublier ; vivement, le colis est emporté, et en plein vol lâché loin du nid (1) ; il arrive souvent que le père ou la mère doivent redescendre plusieurs fois avant de trouver ce qu'ils cherchent à enlever, mais ils sont tenaces et je ne les ai jamais vus retourner au garde-manger avant d'avoir nettoyé le salon.

Insectes divers, chrysalides, chenilles, papillons, mouches, araignées et surtout les larves de fourmis (appelées à tort œufs de fourmis), telle est la nourriture avec laquelle le Torcol élève ses petits. S'il s'approche des grandes fourmilières, ce n'est que vers celles qui ont été éventrées par les Pics ou autres animaux, non pour prendre et engluer des fourmis, mais leurs larves. Pendant plusieurs années, et dans divers pays, j'ai essayé de savoir de quoi se nourrit le Torcol ; le procédé qui consiste à tuer un oiseau pour voir ce que contient son gésier et son gosier est barbare et cruel. Un oiseau occupé à manger, quand il est surpris par le coup d'un pistolet chargé à blanc, lâche souvent sa proie ; des Torcols capturés au filet et par divers pièges pendant qu'ils chassaient ne m'ont jamais laissé voir que leur langue engluait des fourmis : la nourriture que je leur ai vu prendre et distribuer à leurs petits ne me paraît guère différer à l'âge adulte.

En captivité, j'ai distribué aux Torcols le contenu des fourmilières sortant du sac, tel que je le rapporte pour la nourriture de mes oiseaux avant la séparation des larves et des fourmis ; ils se jetaient avidement sur les larves, prenaient quelquefois des grosses fourmis ailées, mais dédaignaient les fourmis elles-mêmes ; par contre, je leur ai vu consommer quelques fourmis séchées à l'étuve, en mélange avec des éphémères et des insectes aquatiques, mais la captivité ne peut faire une règle de ce qui se passe dans la nature. J'ai placé avant l'aurore, aux endroits où mes Torcols venaient chercher l'alimentation de leurs jeunes, des fourmis séchées au four, mélangées avec des araignées, des grosses mouches asphyxiées et des larves de fourmis fraîches ; au soleil levé ils venaient glaner dans le tas et ramassaient cette manne providentielle, les fourmis exceptées.

8 *juillet.* — Les jeunes Torcols sont toujours au nid et apparaissent tour à tour à la lucarne, celui qui se montre doit toujours être celui qui doit recevoir la nourriture le premier, rarement deux têtes se présentent en même temps par le trou de vol et je n'ai jamais vu les jeunes se disputer pour avoir leur place au grand air.

10 *juillet.* — Les Torcols sont prêts à s'envoler, ils ont l'impatience de faire leurs premières ailes, mais les hésitations sont grandes, on se penche bien hors du nichoir, le corps est à moitié sorti, mais le moment décisif n'arrive pas, la journée se passe en tentatives d'évasion qui ne sont que des simulacres et la hardiesse manque.

11 *juillet.* — Les oiselets sont très surexcités et commencent les grimaces caractéristiques à leur espèce, plus je les examine et je m'approche, plus

(1) E. Puhlmann a aussi vérifié ces faits. Voir *Ornith. Monatsschr.* 1914, p. 207.

ils font de singeries, tournant la tête comme sur pivot et dardant de la langue à la manière des couleuvres.

Quand on voit le volume qu'occupe une couvée de six à sept Torcols dans une cage, on ne peut s'expliquer comment une pareille nichée peut être contenue dans un boulin et pourtant on n'entend ni plaintes ni disputes, la concorde règne chez ces petits oiseaux entassés dans cette minuscule cavité.

12 *juillet.* — 8 heures du matin, temps clair, air frais, la journée s'annonce belle ; un jeune Torcol, qui est peut-être l'aîné, se penche, les parents poussent des cris d'appel, il s'élance hardiment du premier coup et, en vol plané, va se poser doucement à terre, à une douzaine de mètres et se met aussitôt à courir plutôt qu'à sauter, ce sont ses premiers pas, plus que ses premières ailes. Je m'approche alors et l'oiseau s'envole franchement pour aller se poser sur un petit mur de terrasse surélevé de 60 centimètres ; de là, il saute au tronc d'un platane et s'aidant des ailes et de la queue, il grimpe facilement jusqu'aux premières branches ; il court un peu comme un Echassier, dans le sens longitudinal des grandes ramifications de l'arbre et gagne de la hauteur, puis il se retourne et me fait des grimaces.

Il s'épluche et se contorsionne à plaisir, puis se tapit, reste silencieux et attend sa portion que les parents n'apportent que quelques minutes plus tard.

Ces premiers pas du jeune Torcol sont certes les mouvements d'un oiseau pressé, apeuré, qui cherche plutôt à fuir et cela ne confirme rien en la manière naturelle de se mouvoir chez l'oiseau.

Pendant cette scène, des moucherons étant venus en petits essaims voltiger autour du nichoir, un jeune Torcol en saisit habilement avec sa langue engluée et je le vois détendre son cou en s'allongeant comme un ressort à boudin ; la langue sort sans que le bec paraisse s'ouvrir ; à l'aide de ma jumelle binoculaire je vois nettement les insectes s'engluer et l'oiseau les introduire doucement dans son bec ; la matière collante est transparente, peu brillante, incolore, la langue rose vif.

8 h. 55. — Deux Torcols passent ensemble leur tête par le trou de vol ; le jeune évadé de 8 heures cherche seul sa nourriture et, malgré ses appels répétés, les parents ne paraissent pas s'en occuper et continuent leur va-et-vient pour aller nourrir les autres qui paraissent très affamés.

9 h. 7. — Le mâle retourne au petit qui est arrivé au faîte du platane et lui donne une première gavée depuis sa sortie du nid ; l'oiseau saisit les insectes, il n'y a pas *dégorgement.*

9 h. 30. — Un deuxième Torcol s'élance, toujours en vol plané, je le cueille facilement au passage avec une puisette, baguage et estampille de l'aile sont exécutés en quelques secondes ; il paraît moins agile que le premier et a plus de peine à gagner les grosses branches d'un sycomore.

10 h. 10. — Les parents nourrissent régulièrement les deux jeunes envolés et ne reviennent gaver les autres qu'à 10 h. 20 ; puis trois minutes après, nouvel apport d'insectes et deux minutes se passent au nettoyage du berceau, qui avait été un peu négligé.

10 h. 30. — Deux gavées au nid, puis les parents font entendre des cris perçants et vont gaver les deux petits diables qui réclament leur nourriture ; la journée se termine normalement.

13 *juillet.* — Le Torcol n° 3 va rejoindre ses deux frères qui ont déserté le nid ; rien de particulier à signaler.

14 *juillet.* — Jour férié, pantomime à la scène du nichoir, on ne travaille pas l'après-midi ; les parents ne viennent apporter de nourriture à leurs petits que toutes les vingt minutes le matin et demi-heures le soir, les laissant

ainsi jeûner, sans doute pour les inciter à sortir ; personne ne bougera aujourd'hui.

15 *juillet.* — Comme au lendemain des fêtes nationales, on se repose, pas de sorties, rien au rapport.

16 *juillet.* — Du lever au coucher du soleil qui a pourtant brillé aujourd'hui, vie calme à l'intérieur du nichoir, pas de singeries au balcon, on a beaucoup mangé hier et ce matin il faut prendre des forces, car un grand jour se prépare.

En effet, le 17 juillet, les trois survivants emboîtés vont prendre leur essor entre 8 et 10 heures ; il fallait bien que la comédie prit fin. Plusieurs couples de Moineaux francs, dès l'aube, ont mené grand tapage autour du boulin, l'instinct leur permettant sans doute de deviner que le châlet de bois allait être vacant et dès que le cinquième Torcol a quitté le nid de quelques secondes, un Moineau mâle pénètre au logis, mais je pose l'échelle, le nichoir est ouvert, il ne contient rien, absolument rien ; les locataires me restituent le bien prêté parfaitement propre et sans souillure.

Pas de matériaux, ni de poudre de bois, aucun matelas moelleux n'aura servi à l'incubation ou en tout cas depuis la naissance des Torcolets ; cette constatation ne fait que confirmer toutes mes observations précédentes.

Nombreux sont les Pics, Grimpeurs et oiseaux qui nichent dans des nichoirs artificiels, sans apporter de matériaux pour pondre leurs œufs ; si, dans la nature, les cavités naturelles des arbres dans lesquels on trouve des pontes d'oiseaux, contiennent de la poudre de bois mort, des débris quelconques, c'est que l'oiseau a dû les faire tomber pour agrandir, aménager son nid et le niveler pour former coupe afin d'y déposer ses œufs ; mais l'apport de matériaux étrangers ne me semble pas plus naturel que prouvé.

20 *juillet.* — Cette couvée de cinq Torcols est encore au complet dans les grands platanes de ma terrasse ; les jeunes se nourrissent à peu près seuls, en cherchant des insectes sur les branches et en les capturant habilement quand ils passent au vol, à portée. Je ne les ai pas vus descendre à terre ; quelques jours plus tard le père et la mère Torcols emmènent leur progéniture.

LES OISEAUX DE CHEZ NOUS

par Daniel de Lage

I. — Le Rossignol.

Le Rossignol ! Oser parler ou écrire de lui, après de si précieux panégyristes : Pline, François de Sales, Lafontaine, Michelet, Toussenel, et tant d'autres..., quelle téméraire entreprise ! Quel hommage plus mélodieux rendre au prince de la mélodie, que ces quelques lignes en vieux français savoureux du grand Evêque de Genève :

« *Les Rossignols se complaisent tant en leur chant, que pour cette complaisance, quinze jours et quinze nuits durant, ils ne cessent de gazouiller, s'efforçant toujours de mieux chanter en l'envi les uns des autres ; de sorte que, lors qu'ils se dégoisent le mieux, ils ont plus de complaisance, et cet accroissement les porte à faire les plus grands efforts de gringotter, augmentant tellement leur complaisance par leur chant, et leur chant par leur complaisance, que maintes fois on les voit mourir et leur gosier se dilater à force de chanter. Oiseaux dignes du beau nom de Philomèle, puisqu'ils meurent ainsi, en l'amour et pour l'amour de la mélodie.* »

Chanter et chanter encore, jusques à en mourir, pour l'amour de son

chant, n'est-ce pas là l'héroïsme suprême, la plus haute expression de l'artiste chanteur ?

Messieurs les savants qui ne veulent jamais paraître à court d'explications ne manquent point de nous apprendre pourquoi le Rossignol chante, et chante si bien.

D'abord, il possède un instrument spécial, disent-ils ; des organes appropriés à sa fonction et à son métier de chanteur ; et puis, il se sert de cet instrument à des fins spéciales et déterminées.

A la vérité, on s'en doutait bien un peu. Il chante à la saison des amours. C'est un moyen de séduction, un piège attirant et irrésistible tendu à la coquetterie des oiselles en mal de nid. Le païen Ovide, dans son livre *L'Art d'aimer*, recommande aux jeunes gens qui veulent se pousser aux succès auprès des femmes de se perfectionner le plus possible à parler mélodieusement...

Mais combien il est autre et plus fidèle amant, que les amoureux d'Ovide, le vertueux Rossignol.

Ceux-là apprennent à chanter pour mieux séduire, mais trop souvent, hélas ! après partie gagnée, ils arrêtent là leur chanson.

Le Rossignol a peine à commencer la sienne. Ce n'était qu'un prélude, une manière d'essayer sa voix, à la façon de ces musiciens, qui donnent la note ou pincent les cordes de l'instrument avant d'attaquer le morceau.

La femelle est au nid, couchée sur les œufs, les ailes élargies ; il faut nuit et silence ; les bruits de la terre ont cessé ; le dernier grillon s'est tu, et les grenouilles du fossé se sont endormies à la lente fatigue de leurs répons monotones. Tout à coup, une note pleine, grave, soutenue, trois fois répétée, et coupée de pauses égales, monte dans le ciel calme.

Puis, une fanfare de gammes, une cascade de trilles jamais pareilles, éclatent ; un invisible archet glisse, frappe, sonne aux cordes de quelque violon mystérieux.

Le silence n'est plus aussi effrayant, le voyageur attardé et craintif prend courage, l'oiseau semble le vainqueur et le maître de la nuit.

Chante-t-il pour égayer la solitude de la femelle au nid ? C'est fort possible : l'amant magnifique qui persiste sous le mari affirme de la sorte plus démonstrative et plus éclatante son œuvre d'adoration.

Meurt-il aussi quelquefois « *en l'amour et pour l'amour de la mélodie* » ?

François de Sales rapporte cette observation au dire de Pline l'Ancien, mais tout le monde sait que le célèbre et fécond naturaliste nota dans les trente-sept livres de son *Histoire naturelle* une foule d'affirmations les plus hasardées.

S'il a trouvé un Rossignol mort au pied d'un buisson, sait-il comment il a cessé de vivre, et si son cœur a éclaté d'un trop-plein d'amour et de mélodie ?

Acceptons sans les discuter les gracieuses légendes.

A croire aussi certains rapports, le Rossignol meurt quelquefois victime de son chant, et en des circonstances particulièrement tragiques.

Les serpents exercent sur les petits oiseaux un pouvoir de fascination. Sans donner une explication définitive de ce singulier phénomène, bien des conteurs dignes de foi l'affirment. Les serpents sont bêtes mélomanes ; le chant des oiseaux les attire, et mieux l'oiseau chante, plus impérieusement s'affirme leur suggestive domination. Triste fatalité pour le prince des chanteurs.

Parmi les ennemis de cet ordre qui le guettent, le plus redoutable est cette grosse couleuvre grise, annelée de noir, que nos campagnards appellent *singliar*, en langue périgourdine.

Enroulée autour d'une branche, ou bien étendue de toute sa longueur sur la crête d'une haie, elle balance sa tête d'un lent mouvement ondulatoire ;

ses petits yeux immobiles brillent pareils à des diamants noirs, sa langue bifide frémit. L'inexorable magie de son attirance s'exerce sur la malheureuse victime qui s'offre d'elle-même en holocauste, et s'engouffre frémissante dans la gueule béante qui l'attend.

Grâce à cette facilité extraordinaire de distension des muscles de la mâchoire, qui permet aux reptiles d'avaler leur proie sans la diviser, l'oiseau lentement s'enfonce et disparaît, englué d'une baveuse et immonde salive. Bientôt, il ne sera plus qu'une petite chose ronde, marquée en bourrelet le long des anneaux de la bête assoupie dans la somnolence d'une digestion léthargique. Une fois de plus, ce qui rampe aura raison de ce qui vole.

On ne saurait dire du Rossignol qu'il est un bel oiseau. A peu près de la grosseur du Moineau, mais de formes plus élégantes, plus haut sur jambes, le bec plus long et moins fort, il est vêtu d'un complet brun-roux sans éclat, de nuance plus claire à la gorge et au ventre. Sa queue est longue, assez large, solidement plantée et unicolore.

Il existe une autre espèce un peu plus forte, à masque noir, d'un roux foncé, avec les sous-caudales tachetées de brun. C'est le Rossignol de muraille, ou rouge-cul. Il affectionne, pour s'y reproduire, les régions montueuses, assez rares dans notre pays. Chanteur modeste, il apparaît plutôt comme un cousin éloigné, un parent pauvre de la famille des Rossignols.

Oiseau migrateur, le Rossignol vrai nous arrive dans la première quinzaine d'avril, comme la plupart des insectivores, les mâles précédant les femelles, sans doute afin de préparer le logement, et il reste volontiers fidèle locataire des demeures anciennes où il installa son nid.

Touriste distingué, habitué des climats élégants, il nous vient des rivages dorés d'Asie-Mineure et d'Egypte. Il redit pour nous la chanson qu'il chanta devant les palais croulants des Chevaliers de Rhodes, et à l'oreille des grands sphynx du Nil.

Dans les premiers jours de septembre, il nous quitte, dès que les petits Rossignols sont assez forts pour entreprendre le voyage de retour.

Chez nous, il fait son nid vers le milieu de mai, et c'est là chose d'importance. Architecte médiocre, le Rossignol est plutôt un artiste, qui s'embarrasse peu du confort et de l'élégance de la maison. Son nid est fait de feuilles, garnies et consolidées à l'aide de brindilles sèches et de crins, où la femelle dépose sa ponte, presque toujours composée de cinq œufs d'un gris bleuté.

S'il aime les bois ombreux, propices au recueillement de la nichée, et abrités contre les mauvaises surprises des ennemis si nombreux de l'Oiseau, il ne dédaigne pas non plus les endroits découverts, voisins des habitations, sur le bord des eaux. Sa demeure anime le paysage, que son chant poétise et embellit.

Il y a peut-être là-dessous un peu de cette vanité du chanteur applaudi, heureux de se mettre en vedette et de dire : Me voici ! M'avez-vous entendu ?

Il est le ténor de la troupe de nos petits chanteurs des champs et des bois, mais le ténor sans pareil, toujours en voix, toujours égal.

Maintes fois des ornithologues mélomanes s'essayèrent à noter en phrases musicales le chant du Rossignol. N'oublions pas que celui-ci est surtout un improvisateur. Sa libre fantaisie se joue de toutes les difficultés, en même temps que de toutes les règles savantes de l'harmonie, de la fugue et du contre-point. Aussi, le copiste, avec son stylographe et sa portée de musique à la main, a-t-il bien de la peine à le suivre.

Cependant, au cours d'une remarquable étude sur la *Faune des Oiseaux chanteurs*, parue dans la *Revue Française d'Ornithologie*, M. E. Coursimault a réalisé à souhait, dans la mesure la plus délicate et la plus difficile, cette collaboration de l'oiseau et de son traducteur. Très finement, il souligne ces

oppositions, ces contrastes, ces variétés de constructions mélodiques, l'inégalité de ces pauses, les différences d'intonation de ces soupirs qui font le charme et l'originalité du chant du Rossignol.

L'artiste en mélodies se montre excellent père de famille, très attentif aux soins de la nichée ; besogne pénible et difficile, car les enfants sont de grand appétit, et encore, ils ont le goût des mangers rares et délicats.

Aussi, les amateurs de Rossignols éprouvent-ils bien des difficultés à les nourrir et à les élever en cage.

A cet effet, ils fabriquent une pâtée de viande hachée, de jaunes d'œufs et de vers de farine avec laquelle ils donnent la becquée plusieurs fois par jour à la petite famille. Mais faut-il prendre les plus minutieuses précautions, éviter le grand soleil, mettre la cage à l'abri de certains vents, veiller aux fermentations de la nourriture qui doit toujours rester saine et fraîche.

Et malgré tant de soins, combien peu de sujets arrivent à l'état d'adulte.

Toujours tristes, les plumes hérissées, insoucieux de toutes les coquetteries de l'oiseau, ils restent perchés, immobiles des heures entières, les yeux perdus, lointains, en des rêves nostalgiques.

S'ils chantent parfois, c'est le chant douloureux de l'esclave pleurant sur sa captivité, mais les nuits triomphales des grands concerts restent silencieuses derrière les barreaux de la cage. Au bout d'un an ou deux, au plus, ils meurent.

Toutes les harmonies de la nature se ressemblent : le bruit de la mer, les plaintes du vent, le chant de l'oiseau ont besoin de l'espace et de la liberté.

SUR LES NOMS GÉNÉRIQUES *MESITES*, *MESŒNAS* ET *MESITORNIS*

par L. Brasil

Le nom de genre *Mesites* a été introduit dans la littérature zoologique la même année, en 1838, et indépendamment l'un de l'autre, par deux auteurs qui l'ont attribué à des animaux différents, l'un, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire (1), à un Oiseau de Madagascar, l'autre, Schœnherr (2), à un Coléoptère Cucurlionide. Pour obvier à ce regrettable double emploi, Reichenbach (3), dans la suite, a créé pour l'Oiseau le nom de *Mesœnas*, mais, en grande majorité, les ornithologistes ont préféré s'en tenir à *Mesites*. C'est ce qu'ont fait, par exemple, Grandidier (4), Gray (5), Hartlaub (6), Bartlett (7), Forbes (8), Milne-Edwards (9), Evans (10), Reichenow (11), etc. Cependant Sharpe, après avoir lui aussi employé *Mesites* (12), rejette ce nom en faveur de *Mesœnas* (13), précisément à cause de l'existence de *Mesites* Schœnherr.

A l'occasion de la publication dans le *Genera Avium* de Wytsman de la

---

(1) Geoffroy Saint-Hilaire (I.), *C. R. Acad. Sc. Paris*, vol. 6, p. 440 (1838).
(2) Schœnherr (C.), *Gen. et Sp. Cucurlionidum*, vol. 4, p. 1043 (1838).
(3) Reichenbach (L.). *Naturgesch. Tauben*, p. 162 (1862).
(4) Grandidier (A.). *Rev. et Mag. zool.* (2), vol. 19, p. 360 (1867).
(5) Gray (G.-R.). *Hand-list Gen. and Sp. Birds*, vol. I, p. 267 (1869).
(6) Hartlaub (G.). *Vögel Madagascar*, p. 125 (1877).
(7) Bartlett (E.). *Proc. zool. Soc. London*, 1877, p. 292 (1877).
(8) Forbes (W.-A.). *Proc. zool. Soc. London*, 1881, p. 644 (1881).
(9) Milne-Edwards (A.) et A. Grandidier. *Hist. Nat. Madagascar, Ois.*, vol II, p. 601 (1885).
(10) Evans (A.-H.). *Cambridge Nat. Hist. Birds*, p. 186 (1900).
(11) Reichenow (A.). *Vögel*, vol. I, p. 222 (1913).
(12) Sharpe (B.). *Cat. Birds Brit. Mus.*, vol. 23, p. 244 (1894).
(13) Sharpe (B.). *Hand-list Gen. and. Sp. Birds*, vol. I, p. 180 (1899).

famille à laquelle appartient le Mésite, je me suis trouvé dans l'obligation de rechercher qui, de Geoffroy Saint-Hilaire ou de Schœnherr, a droit à la propriété du nom en litige, s'il fut d'abord appliqué à l'oiseau ou à l'insecte. La tâche n'était pas aisée, car malgré des secours éclairés je ne suis pas parvenu à donner au problème la solution d'une rigoureuse précision qu'il faudrait.

En ce qui concerne la date de l'application à l'oiseau de Madagascar du nom générique *Mesites*, aucune difficulté : c'est dans la séance de l'Académie des Sciences du 7 avril 1838 que Geoffroy Saint-Hilaire a proposé le nom avec cette acception. Retrouver la date précise de l'attribution du même nom *Mesites* à un Coléoptère paraît par contre moins facile. *Mesites* (Cucurlionide) est décrit dans le *Genera et Species Cucurlionidum* de Schœnherr, ouvrage dont la publication s'est étendue de 1834 à 1845 ; le volume 4, où le genre est mentionné pour la première fois, a paru en 1838, mais à quel moment, dans quel mois, c'est ce qu'il était important de savoir. J'ai questionné à cet égard le Dr R. Jeannel, l'entomologiste bien connu, qui très aimablement a bien voulu faire les recherches nécessaires. Ces recherches n'ont pas abouti comme je le souhaitais puisque la date précise de l'apparition en librairie du volume 4 du *Genera* de Schœnherr n'a pu être retrouvée, mais de l'enquête de M. Jeannel résulte cependant qu'il est infiniment probable, sans que cela puisse être prouvé d'une façon catégorique, que le volume a dû paraître vers la fin de 1838. C'est d'ailleurs ce que Bonaparte, sans nul doute bien renseigné, affirmait déjà en 1855 (1).

La conclusion pratique de ce qui précède, c'est que *Mesites* Geoffroy Saint-Hilaire semble bien avoir la priorité et, en conséquence, devra seul être conservé. Ce sera l'affaire des entomologistes de procéder à l'exécution et au remplacement de *Mesites* Schœnherr.

A l'exemple de Gray, plusieurs ornithologistes font figurer dans la synonymie de *Mesites* Geoffroy Saint-Hilaire un genre *Mesitornis* Bonaparte sans paraître connaître la source où Gray a puisé. Sharpe, en particulier, se pose la question (2) de savoir où *Mesitornis* a été publié. A vrai dire, Bonaparte, bien qu'il ait créé le nom générique *Mesitornis*, et cela à propos du Mésite, ne l'a jamais appliqué à cet Oiseau. Tout au contraire, pourrait-on prétendre. C'est au sujet de questions de priorité, en présentant à l'Académie des Sciences un ouvrage de Gray lui-même, que Bonaparte a été amené à prononcer le nouveau vocable *Mesitornis* et, après avoir cité le genre *Mesites*, voici en quels termes il s'exprime : « Il ne sera donc pas nécessaire de changer ce nom (et avec lui celui de la famille) pas même en *Mesitornis* : il n'y aura à le céder ni au Coléoptère de la fin de la même année (1838), ni au poisson de 1842..... » (3).

Dans cette exclamation, on le reconnaîtra, il y a tout autre chose que la présentation d'un genre *Mesitornis* pour l'Oiseau de Madagascar décrit par Geoffroy Saint-Hilaire sous le nom de *Mesites*.

NOTES ET FAITS DIVERS

Les Oiseaux protégés. — La Cour de Bordeaux vient de rendre un arrêt qui, je n'en doute pas, recevra l'entière approbation de tous les amis des Oiseaux.

Profitant de l'inconcevable tolérance ministérielle relative à « l'Ortolan gras », les marchands à la criée de la ville de Bordeaux vendaient publiquement toutes

(1) Bonaparte (L.). *C. R. Acad. Sc. Paris.* Vol. 41, p. 651 (1855).
(2) Sharpe (B.). *Cat. Birds Brit. Mus.*, vol. 43, p. 244 (1894).
(3) Bonaparte (L.). *Loc. cit.*, pp. 650-651.

sortes d'oisillons utiles à l'agriculture : *Linots*, *Bruants*, *Verdiers*, *Rossignols*, *Fauvettes*, etc.

Aussi, le nombre de ces précieux auxiliaires du cultivateur ayant considérablement diminué depuis quelques années, les ravages causés par les insectes à nos récoltes et notamment par la *Cochylis* à nos vignobles ont pris une telle importance (environ 40 millions de francs pour la Gironde) que la *Société des Propriétaires-Agriculteurs* de ce département, émue de cet état de choses, s'est enfin décidée à traduire devant les tribunaux les vendeurs d'Oiseaux.

Ceux-ci ont eu beau arguer hypocritement de leur bonne foi et essayer de se retrancher derrière la tolérance ministérielle, les juges ont estimé, avec raison, qu'il était grand temps de faire cesser cet abus et ils ont condamné les délinquants à l'amende et à des dommages-intérêts envers les propriétaires-agriculteurs.

Voilà un excellent arrêt. Souhaitons, dans l'intérêt général, que les autres tribunaux montrent, en cette occurrence, la même fermeté que la Cour de Bordeaux.

Simon Février.

Sur les palettes terminales des rémiges et des rectrices du Jaseur de Bohême. Question. — Moins heureux que la plupart des lecteurs de la *Revue*, je n'ai pu observer dans la région où je chasse le fameux passage des Jaseurs de Bohême de cette année 1914.

J'invoquerai donc, comme excuse à consulter les privilégiés, à obtenir d'eux leur opinion sur un simple détail relatif aux palettes terminales des rémiges et rectrices du Jaseur.

Dans l'intéressant article de M. L. Coopman « Sur le Jaseur de Bohême en Belgique », paru dans le numéro de juillet 1914 de la *Revue Française d'Ornithologie*, il est parlé des « lamelles cartilagineuses qui ornent les plumes de ces oiseaux ».

Auparavant, dans le numéro d'avril, M. Emile Anfrie, demandant des précisions sur la robe du Jaseur à ses différents âges, avait écrit « palettes cornées ».

La lecture de l'article de M. Coopman, joint au souvenir d'anciennes lectures, me porta à faire quelques recherches.

Mes souvenirs ne m'avaient pas trompé. Une note parue en 1876, dans le *Bulletin de la Société d'Etude des Sciences naturelles* de Nîmes, sous la signature d'un jeune zoologiste, Camille Clément, auquel j'emprunte le titre de mon article et les quelques lignes suivantes, résumait ainsi la question.

« D'après d'anciens écrits, dit en note Leydig, dans son *Histologie*, ces palettes ne seraient pas des prolongements des plumes, mais bien seulement des dérivés d'une matière friable telle que la laque.

« Réaumur, dans une lettre à Salerne, parle de ces palettes de couleur cinabre et dit qu'elles sont de corne comme le tuyau de la plume, d'un tissu continu et qu'elles n'ont aucun vestige de barbes.

« Sans tenir compte de cette observation, Temminck et Degland appellent cet appendice un prolongement cartilagineux et Brehm, après l'avoir regardé comme corné, le considère quelques lignes après comme cartilagineux. Or, nous avons examiné ces palettes au microscope et nous nous sommes convaincus que Réaumur seul avait été sur la voie de la vérité. »

On me pardonnera cette citation d'un des travaux du jeune naturaliste Camille Clément, mort à vingt ans, quelques mois après la rédaction de sa note sur les palettes des Jaseurs, laissant après lui un bagage scientifique considérable et sur un sujet se rapprochant de ce qui nous occupe ici, une bonne étude « La couleur des plumes ».

Depuis sa note la question resterait-elle entière ? Ce qu'en ont dit MM. Emile Anfrie et J. Coopman permettrait de le penser.

Les ornithologistes de la *Revue* voudront-ils nous fixer. Je leur en suis dès aujourd'hui fort reconnaissant.

Albert Hugues.

Le Supplément gratuit annoncé sur la couverture des n°s 64 et 65 ne pourra être mis en distribution qu'après la guerre, l'auteur étant mobilisé.

ORLÉANS, IMP. H. TESSIER. LE DIR.-GÉRANT : A. MENEGAUX.

BULLETIN D'ÉCHANGE, OFFRES ET DEMANDES

Offres et Demandes

Protection des Oiseaux. Nichoirs en bois de toutes sortes. Talamon, 77, rue Cardinet, Paris.

On demande :

1° Une ponte complète de *Falco subbuteo* (3 œufs de teinte très colorée, avec taches, se rapprochant de ceux de la Cresserelle. Echantillons de premier choix, bien percés, et sans aucun défaut).

2° Une ponte de *Picus leuconotus*, contre argent, ou en échange d'une ponte d'*Aquila fulva*, avec date et provenance.

S'adresser à la Rédaction.

Oisellerie Vve L. Fanton, 26, quai du Louvre, Paris.
Grand choix d'Oiseaux de cages et volières, Nourriture pour Oiseaux de toutes sortes.

M. Février, 19, rue Antoine-Gadaud, à Périgueux, Dordogne, désirerait acheter huit numéros (de 5 à 12) de la *Revue Française d'Ornithologie*.

Vient de paraître :

MONOGRAPHIE DU VERDIER

(Chloris chloris L., 1758)

par **René BABIN**

Licencié en droit, ancien Secrétaire de la Rédaction de la Revue Française d'Ornithologie, *Membre fondateur de la Ligue Française pour la Protection des Oiseaux.*

Ouvrage ayant obtenu le

Deuxième Prix à l'Exposition d'Ornithologie Documentaire de Liège (1913).

Un volume, in-8°, avec une planche en couleur et gravures.

En vente chez l'auteur : 46, *boulevard de l'Hôpital, Paris* (13e).

Prix : 4 francs (*Envoi franco contre mandat-poste*).

Cabinet d'Entomologie & d'Ornithologie

G. BAER

Successeur de Henri GUYON
NATURALISTE
Fournisseur du Muséum d'Histoire naturelle de Paris

CHOIX CONSIDÉRABLE
d'Oiseaux Exotiques & Œufs
et d'Insectes de tous pays
pour Musées et Collections
USTENSILES POUR LES SCIENCES NATURELLES

13, Rue Bertin-Poirée, PARIS

IMPRIMERIE

Henri TESSIER

8 bis e 8 ter, rue du Faubourg-Madeleine, ORLÉANS

Ouvrages Scientifiques et Industriels

Publications Périodiques

BARÊMES, TABLEAUX
Catalogues, etc.

LIGUE FRANÇAISE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

33, *Rue de Buffon*, 33 — *PARIS*. Bulletin mensuel.

6e Année. — N° 68. 7 décembre 1914.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

DIRECTEUR :

A. MENEGAUX

Assistant d'Ornithologie au Muséum national d'Histoire naturelle.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : Le Dr R. DIDIER.

Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue (manuscrits, abonnements, demandes de renseignements)
à M. A. MENEGAUX, 55, rue de Buffon, PARIS

Prix de l'abonnement : 10 fr. par an

Le numéro : 0 fr. 85

Les Abonnements partent de janvier.

ORLÉANS

IMPRIMERIE H. TESSIER

8 *bis* et 8 *ter*, Rue du Faubourg-Madeleine

1914

Smithsonian Institution
MAR 15 1916
National Museum

COMITÉ DE RÉDACTION DE LA REVUE POUR 1914

R. Babin, A. Bouvier, A. Chappellier, F. Daguin, R. Didier, P. Estiot, G. Etoc, A. Menegaux, P. Paris, X. Raspail, E. Simon, L. Ternier.

Les réunions du Comité et des Amis de la Revue, pour l'année 1914, ont lieu au Laboratoire d'Ornithologie du Muséum, *55, rue de Buffon*, le deuxième lundi de chaque mois.

SOMMAIRE DU N° 68

P. Paris. — Note sur le régime alimentaire du Gros-Bec.

G. Menegaux. — Table des auteurs et des matières du Tome III (1913 et 1914).

Les articles étant signés, la Rédaction de la REVUE n'est responsable ni des opinions émises ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des notes et articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* n'est permise qu'avec l'indication d'origine.

TARIF DES TIRÉS A PART

4 pages	25 ex.	4 »	8 pages	25 ex.	5 50
—	50 —	4 25	—	50 —	6 »
—	100 —	5 »	—	100 —	7 »

Couverture, en plus des prix ci-dessus :	25 ex.	2 75
—	50 —	3 25
—	100 —	4 25

6e Année. — N° 68. 7 Décembre 1914.

Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

Directeur : A. MENEGAUX.

NOTE SUR LE RÉGIME ALIMENTAIRE DU GROS-BEC

par P. Paris

Le Gros-bec (*Coccothraustes coccothraustes* (L.)), l'un des plus grands de nos *Fringillidæ* indigènes, est assez commun dans l'est de la France où on le rencontre à toutes époques de l'année. Il y est donc considéré comme sédentaire, quoique la recherche de la nourriture l'oblige à de fréquents changements de localités et qu'un grand nombre d'individus se livrent à des migrations complètes.

Il erre, solitaire, lorsque la nourriture est rare ; par petites troupes, dans les moments d'abondance, les petits suivant longtemps les parents après la sortie du nid. Il fréquente les bois et les bosquets et, comme beaucoup d'Oiseaux, se rapproche davantage des habitations pendant l'hiver. Malgré sa tête trop grosse et sa queue trop courte, le Gros-bec, généralement connu en Bourgogne sous le nom de Pinson ou Quinçon de Hongrie, est un bel oiseau. Son énorme bec conique, d'une jolie teinte nacrée, fait prévoir que la préhension de ses aliments réclame de grands efforts mandibulaires, et, en effet, il se nourrit principalement d'amandes et de fruits à enveloppes dures. Son régime, comme d'ailleurs celui de la plupart des autres Oiseaux de la famille des *Fringillidæ*, n'est cependant pas uniquement végétarien, il fait aussi une grande consommation d'insectes, particulièrement au moment des nichées. Il nourrit ses petits surtout avec de gros Coléoptères, principalement des Coléoptères lamellicornes : *Melolontha*, *Rhizotrogus*, *Cetonia*, *Hoplia*, etc., qu'il épluche comme le font les Moineaux, c'est-à-dire dont il rejette les parties les plus dures, tête, thorax, élytres, pattes, ne consommant que l'abdomen.

L'époque des cerises est pour le Gros-bec période de bombance, car il en prise beaucoup l'amande. Il aide puissamment les autres Oiseaux amateurs de ce fruit, Geai, Loriot, Merle, etc., à dévaster les cerisiers plantés dans les bois ou dans leur voisinage ; mais tandis que les autres Oiseaux recherchent la pulpe de la cerise, lui, au contraire, la rejette et s'attaque au noyau. Toutes les espèces de cerises lui plaisent, celles du Merisier (*Cerasus avium* Mœnch), du Griottier (*Cerasus vulgaris* Mill.), de la Guigne (*Cerasus juliana* D. C.), du Cerisier à grappes (*Cerasus padus* L.), et mêmes celles du Cerisier de Sainte-Lucie (*Cerasus mahaleb* Mill.).

En dehors des cerises, il recherche aussi les amandes du Micocoulier (*Celtis australis* L.), qui ont pour lui l'avantage de n'avoir qu'une pulpe insignifiante, et celles de l'If (*Taxus baccata L.*), qu'il mange avant que l'arille rouge et gluante du fruit ne soit développée. Il fait également une grande consommation de fruits de Charme (*Carpinus betulus* L.), et de ceux de l'Erable champêtre (*Acer campestre* L.). Cet arbre paraît être le seul du

Smithsonian Institution
National Museum

genre dont le Gros-bec apprécie la graine, car je l'ai souvent vue dépouillée de ses samares par cet Oiseau qui laissait absolument intactes celles des autres Erables (*Acer pseudoplatanus* L., *Acer platanoides* L., *Acer opulifolium* Vill., etc.), même lorsque ces arbres voisinaient avec l'Erable champêtre.

Pour atteindre l'amande des fruits, notre Oiseau en ouvre en deux l'enveloppe dure suivant la ligne de déhiscence, cela avec beaucoup d'habileté et de facilité, mais avec un bruit sec assez fort. Des fruits du Charme, il commence par rejeter la cupule trifoliée, et aux samares de l'Erable il arrache d'abord la lame foliacée. Les Mésanges, qui recherchent aussi les fruits de l'Erable champêtre, mangent l'amande après avoir, à coups de bec, perforé le péricarpe dur, soit d'un seul, soit des deux côtés, mais sans l'ouvrir ni en séparer l'aile. Il est donc facile de distinguer quel a été le consommateur, Mésange ou Gros-bec. Ce dernier paraît peu apprécier la chair des fruits, et ce n'est guère qu'en hiver, alors que la nourriture est rare, qu'il s'attaque à ceux des diverses espèces de Sorbiers (*Sorbus aucuparia* Gaertn., *Sorbus aria* Ehrb., *Sorbus torminalis* Crantz.), si recherchés des Merles et des Grives, et jamais je ne l'ai vu toucher à ceux de l'Aubépine (*Cratægus oxyacantha* L.).

Les petites graines noires de *Corydalis solida* Swartz, petite Fumariacée commune dans certains bois de l'est de la France, lui plaisent beaucoup. Je l'ai fréquemment surpris en été, sautillant de touffes en touffes de cette petite plante pour en éventrer les siliques vertes et s'emparer de ses graines.

Un bosquet d'arbres chargés de fruits a-t-il été découvert, un individu détaché en éclaireur vient se percher au faîte de l'arbre voisin le plus élevé. Si rien de suspect n'est aperçu, il fait entendre à plusieurs reprises son cri d'appel, bruit comparable à celui que produit une paire de ciseaux non graissés brusquement ouverts. Devenu tout à coup silencieux et après sérieuse observation des alentours, en quelques sauts il arrive à la nourriture convoitée et se met à manger aussitôt. Un à un, le reste de la bande ne tarde pas à le rejoindre, sans bruit, après escale à l'arbre d'observation, et avec la même prudence. Silencieux, sachant très bien se masquer, sans gestes inutiles, ne changeant de place qu'avec beaucoup de précautions, les membres de la petite troupe sont très difficiles à découvrir, malgré le bruit qu'ils font en ouvrant les fruits et qui, avec les débris tombant à terre, en signalent la présence. Au moindre bruit, tous d'ailleurs cessent de manger et gardent une immobilité complète. L'un d'eux a-t-il aperçu quelque chose de suspect, se croit-il découvert, il s'enfuit aussitôt, poussant le plus souvent un cri d'effroi qui provoque la fuite rapide de tous les autres. A terre, où il descend pour rechercher les fruits tombés, quand les arbres sont dépouillés, le Gros-bec se montre encore plus prudent.

REVUE FRANÇAISE D'ORNITHOLOGIE

TABLE DES AUTEURS ET DES MATIÈRES

DRESSÉE PAR GEORGES MENEGAUX

TOME III

5e et 6e Années, 1913 et 1914

A

ABBAYES (E. des) 31, 46
Abonné (Un) 47, 168
Acanthis linaria 237
Accenteur alpin 155
— mouchet 63, 213, 376
Accipiter nisus 53, 99, 137, 143, **160**, 279, 358
— — *punicus* 288
— *virgatus affinis* 99
Accipitres 67, 136
Acridotheres tristis 103, 357
Acrocéphale 193
Acrocephalus arundinaceus 131, 252
— *schœnobænus* 253
— *str. streperus* 253
Ægialites alex. nivosus 51
Ægithaliscus concinnus 102
Ægotheles 356
Æthiopsar albocinctus 103
— *cristatellus* 103
Æthopyga scheriæ 298
Agelaius phœnicus 16
Agapornis pullaria 305
Agrobates gal. galactodes 281
Aigle 99, 135, 141, 244
— à queue barrée 2, **45**
— balbuzard 142
— Bonelli 2, 33, 115
— botté 6, 136
— criard **88**, 115, **169**
— névioïde 136
— pêcheur 198
— pygargue 128
— royal 136
Aigrette ... **1**, 11, 50, **132**, 187, 195, 362
Aix galericulata 195
Alaemon al. alaudipes 250
Alauda alpestris 301
— *arvensis* 357, 358
— *arv. harterti* 36, 250
— *arv. japonica* 102
— *cristata* 140
— *hova* 11
— *g. gulgula* 102
— *leiopsis* 102
Alaudidés 36, 102
Alca impennis **118**
— *torda* 39, **93**
Alcédinidés 100
Alcedo ispida **14**
— *isp. bengalensis* 100
— — *pallida* 285
— *senegalensis* 344
Alcidés 39
Alcippe brunnea **101**
— *nipalensis* **101**
— *nip. fratercula* 101
Alouette 11, 24, 63, 70, 115, 192, 21 (221)
— à oreilles 230
— bifasciée 250
— cochevis 13, (213)
— de mer 47
— des champs 13, (213)
— de Sibérie **301**
— huppée 140, 249
— lulu 213, 349
Amadina castanotis 15
— *erythrocephala* 240
— *fasciata* 15
Amandina 356
Amaranthe 183
Ammodramus savannarum 87
— *sav. australis* 87
— *sav. Caucæ* 87
— *sav. passerinus* 87
— *sav. perpallidus* 87
Ammomanes deserti 230
— — *algeriensis* 231
— — *mya* 231
— *phœnicurus arenicolor* 231
Ampelis garrulus 146, **241**, 259, **278**, 319
Anas boschas 19, **118**, 126, 273, 330
— *clypeata* 262
— *moschata* 146
— *mollissima* 54, 141
— *platyrhyncha* 330
— *querquedula* 38
— *strepera* 330
— *superciliosa* 355
Anatidés 38, 98
ANFRIE (Emile), **57**, **90**, **169**, **11** (**211**), 278, 336, 384
Anhinga plotus **110**
Anisodactylæ 81
Anseres 66
Anser anser 152, 331
— *sylvestris* 131
Anthoscopus pendulinus consobrinus 102
Anthreptes aurantia 267
Anthropoides virgo 139, 141
Anthus arboreus 373
— *campestris* 250
— *cervinus* 250
— *pratensis* 250
— *spinoletta* 145
— *trivialis maculatus* 102
— — *trivialis* 250
Aplonis 356
APPLAINCOURT (Vic. d'), **78**, **119**, **168**, **168**, **197**, **198**

Apteryges 66
Aptéryx 65
Apus apus 313, 314
— *melba melba* 285
— *murinus brehmorum* 285
Aquila chrysaetos 136
— *chr. occidentalis* 287
— *clanga* 58, 88, 169, 171
— *chrysætus* 99, 115
— *fasciata* 2, **45**, 145
— *fulva* 115, 136
— *halietus* 273
— *imperialis* 90
— *maculata* 58, 88, 169, 171
— *maculata clanga* 169
— *nævia* 88, 115, 169, 171
— *nævia major* 90
— *nævia minor* 89
— *nævioides* 88, 136, 169, 225
— *nipalensis* 88, 170, 171
— *orientalis* 88, 170
— *pennata* 136
— *pomarina* 89, 115, 170, 171
— *rapax* 88, 169
— *rapax nævioides* 6, 58, 88
— *vindhiana* 89
Arachnothera asiatica 298
Archibuteo lagopus 146
Ardea alba 11
— *ardesiaca* 307
— *bubulcus* 10, 300
— *cinerea* 45, 98, 127, 279, 329
— *melanocephala* 307
— *nycticorax* 141
— *p. purpurea* 329
— *ralloides* 141
Ardéidés 38, 98
Ardeola l. lucida 329
Ardeolata minuta 273
Ardetta cinnamomea 98
— *minuta* 330
— *podiceps* 307
Arenaria interpres 38
Artamus mel. 355
Asio accipitrinus 99
Ascalaphia Savignyi 138
Asio nisuella maroccanus 34
Astrild 14, 183, 299
Astur major 146
— *palumbarius*, 15, 127, 137, 143, **160**, 245, 358
— *poliopsis* 99
Athene noctua glaux 34
— — *numida* 286
— — *saharæ* 287
AUBERT (C.) **79**
Autour, 15, 104, 105, 127, 137, 143, 160, 245
Autruche 65, **121**, **323**
Avocette **45**, **302**
— à nuque noire 45
Aythya 356

B

BABAULT (Guy) 185
Babax lanceolatus 101
BABIN (René) **112**, **16** (**216**), 301
BACON (R.) 183
Baguage 336
Balbuzard 116, 127, 139, 273
Balearica pavonina 306
Bambusicola fytchei 97
Barbatula scolopacea 269
Barge ægocéphale **150**, 155
BAUDOUY (S.) 16
Bécasse, 24, 126, 130, 131, 140, **151**, 272, 369, 370
Bécasse isabelle 131
Bécasseau 155
— variable 38
Bécassine, 23, 70, 78, 129, 168, 197, 239, 337
Bec-croisé 140, 237, 316
Bec-fin 8
Bellona exilis 300
Bengali des colons 357
— moucheté 18, (218)
Bergeronnette **39**, 91, 140
— boarule.. 9, 44, 70, 79, 213
— de Ray 53
— grise.... 9, 36, 70, 13, (213)
— jaune 246
— printanière. **9**, 79, 111, 131
Bernache cravant 141, 361
BERNARD (Paul) **5**, 45, **316**
Bernicla brenta 141, 361
BESAUCÈLE (Dr) **83**
Biblis rupestre 2, **110**, 311, 312
Bihoreau 141, 330
Biset 369, 370
BISSON 335
Blongios 330
Bombycilla garrula 237, 273
BON (Marcel) **7**, **52**, 244
Bondrée 56, 99, 105, 146, 163
— apivore 54, 57, 128
BOSCHE (Fils) 30, **75**, **91**
Botaurus stellaris 131, 339
BOUET (Dr G.) **121**, **265**, **305**
Bouscarle cetti 53, 252
BOUTILLIER (A.) **346**, **377**
BOUVIER (A.) 31
Bouvreuil, 9, 131, 200, 13 (213), 22, (222), 237, 242
Brachyotus ægolius 138
Branta rufina 183
Brante roussâtre 7, 168, **183**, 262
BRAZIL (Louis)... **71**, 259, 304, 366, **382**
Bruant 131, 384
— à couronne lactée 32
— des neiges 155
— des roseaux 9, 79, 144
— jaune 213
— ortolan **371**
— proyer 36, 213, 344
— zizi 13 (213), 240
BRYANT (H.-C.) 16, 364
Bubo bubo ascalaphus 286
— — *desertorum* 286
— *lacteus* 266
— *maximus*, 55, 138, **162**, 23 (223), 226
— *maculosus cineraceus* 266
Bubonidés 99, 266
Bubulcus coromanda 98
— *ibis* 300
— *lucidus* 38, 307, 329

Buchanga atra cathœcus 103
Bucorax abyssinicus 269
Budyte 40
Budytes flava 131, 267, 304
Buphus comatus 307, 361
BUREAU (Gustave) **141**
Busard 55, 303
Busard cendré 31, 111, 142
— harpaye, 33, 130, 137, 142, 161, 310
— montagu 127
— Saint-Martin, 99, 127, 130, 137, 141, 161, 163
Buse, **15**, 20, 56, **61**, **103**, 128, 137, 163, 172, **243**, 245
— blanche **20**
— bondrée 131, 142
— pattue 146, 163
— vulgaire... 22, 54, 57, 142, 146, **190**
Buteo buteo 15, 359
— *erythronotus* 149
— *ferox cirtensis* 288
— *vulgaris*, 22, 54, 116, 128, 137, 141, 190, 226, 245
Butor 131
— étoilé 330
Butorides atricapillus 307
— *virescens* 48
Bycanistes cylindricus 269

C

CABANÈS (J.) . 104, 120, 262, **275**, **311**
Cacatois **245**
Cacatua galerita 245
Caccabis petrosa 33, 38
— *p. spatzi* 332
Cacomantis 356
— *merulinus* 100
Cagou 202
Caille, 16, 31, **41**, **61**, **62**, 87, 97, 111, 129, **150**, **156**, 13 (213), 21 (221), 235, **241**, 332, 341, 349
Calandrella brachydactyla 231
— *br. longipennis* 231
— *br. rubiginosa* 231
— *minor minor* 231
Calandrelle 231
Calidris arenaria 38
Calfat 15
Callocalia 356
Calopsittacus novæ hollandiæ 240
Calypte helenæ 244
Campophaga phœnica 266
Campophagidés 101, 266
Canard 132, 155, 261, 341
— casarca **71**
— franc 24, 25
— garrot 131
— mandarin 195
— sauvage 19, 118, 239, 246
— tadorne **30**
Canari 93
— du Harz 365
— sauvage 25
Canepetière 129
Cane sauvage **19**
Cannabina linota 304
Capitonidés 100
Caprimulgus ægyptius saharæ 285
— *eur. meridionalis* 285
Cardinal 11
Carduelis cannabina nana 228
— *carduelis africanus* 228
— *elegans* 130, 304
Carinatae 65
Carpodacus erythrina roseata 103
— *mexicanus* 22, (222)
Casarca casarca 58, 98
— *ferruginea* 71
Casse-noix, 140, 155, 196, 242, **243**, **279**, 316
Cassique 194
Casuarii 66
Catheturus lathami **245**
Centropus senegalensis 269
Cerchneis naumanni 33, 99
— *tinnuncula* 33
— *tin. japonicus* 99
— *vespertinus* 7, 54
Ceryle maxima 269
— *rudis* 269
Certhia brachydactyla 140
— *br. ultramontana* 256
— *familiaris* 179, 256
— — *britannica* 256
— — *corsa* 256
— — *costæ* 256
— — *macrodactyla* 256
— — *pyrenaica* 256
— *muraria* 275
Cettia cetti cetti 252
CHABOT (L.) 14
CHAIGNON (Vicomte de) **189**
Chalcopelia afra 240, 305
— *chalcospila* 240
Chalcophaps 356
CHAPEL (F. de) 151
CHAPMAN 365, 366
CHAPPELLIER (A.) 16
Charadriidés 38, 98
Charadrius cantianus 141
— *dubius* 333
— *hiaticula* 38, 47
— *morinellus* 141
— *pluvialis* 98
Chardonneret 44, 71, 130, 131, 213
CHARRIERE (A. L.), **135**, 165, **166**, **178**. **181**
Chat-huant 143
Chélidon de fenêtre 189
Chelidon urbica. 8, 30, 189, 304, 313, 314
Chenalopex ægyptiaca 308
Chevalier 155
— brun **303**
— gambette **45**
— guignette 53, 111
— pieds-rouges 112
— stagnatile 141
Chevêche commune 139, 161
— de Numidie 34
CHEVREUX (E.) **63**
Chimarrhornis leucocephala 102
Chipeau 262
Chloris chloris 36
— *chl. aurantiiventris* 36, 227
— *chl. madaraszi* 48
Chloropicus viridis 178
Chocard 155

Choucas 213
Choucouhou 34
Chouette 1, 7, 11, 63, 286
Chouette chevêche 144
— effraye 144
— hulotte 143
— tengmalm 119, 162
Chrysococcyx cupreus 269
— *Klaasi* 269
Ciconia alba 46, **92**, 126, 319
— *ciconia* 312, 313, 314
— *nigra* 146, 307
Cigogne blanche **46**, 93, 128, 319
Cigognes 337
Cinchramus pyrrhuloides 146
Cincinnurus regius 260
Cincle 130, 362
Cini 36, 17 (217), 228. 277
Cinnanopteryx castaneofusca 268
Cinnyris cuprea 267
— *splendida* 267
— *venusta* 267
— *zeylonica* 298
Circaète Jean-le-blanc .. 80, 116, 127, 131
Circaetus gallicus, 15, 116, 127, 137, 288
Circus æruginosus, 31, 33, 55, 129, 137, 142, **161**, 357
— *ær. harterti* 288, 310
— *cineraceus* 31, 55, 127, 161
— *cyaneus*, 31, 55, 99, 127, 130, 137, 142, **161**, 357
— *macrourus* 7, 266
— *pygargus* 142, 357
Cisticola cisticola arquata 37, 281
— *cist. mauritanica* 37
Citrinella alpina 145, 319
Cittocincla macrura 240
Clangula glaucion 131
CLARK 366
Clytorhynchus 356
Coccoborus cyaneus 23. (223)
Coccothraustes cocc. buvryi 227
— *vulgaris* 180, 319, 385
Coccystes caffer 269
Cœreba afer 298
— *amethystinus* 298
— *chalibeus* 298
— *cærulea* 298
— *cyanea* 298, 362
— *leucogaster* 298
— *mariquensis* 298
Colibri 244
Colœus monedula cirtensis 226
Colombin 140, 177
Columbæ 81
Columba fasciata 152
— *guinea* 305
— *l. livia* 331
— *œnas* 140, 331
— *palumbus*, 112, 129, 176, 273, 279, 313
— *pal. exelsus* 331
— *turtur* 30
Columbidés 37, 97, **176**
Colvert 126, 129, 130, 262
Colymbus arcticus **118**, 141
— *cristatus* 334
— *fluviatilis* 334
— *glacialis* **46** **118**, 312
Colymbus nigricollis 334
— *ruficollis* 334
— *septentrionalis* 313, 314
Combassou 20, (220)
Condor **279**
COOPMAN **327**, 384
Copsychus saularis saularis 102
Coq des bruyères 115, 129, 130
— de roche 1
— sauvages 341
Coracia gracula 319
Coracias abyssinicus 268
— *affinis* 99
— *cyanogaster* 268
— *garrula* 145, 285
Coraciidés 99
Corbeau 24, 31, 55
— à plastron blanc 10
— de Tanger 35
— freux **30**
Cordon bleu 14, 63
Cormoran **45**, 129, **24**, (**224**)
Corneille, 14, 24, 25, 45, 55, 70, 130, 139, 179, 213
— mantelée 179, 196
— noire 9, 54
Corvidés 35, 266
Corvinella corvina 267
Corvus albus 266
caryocatactes 196
— *corax* 179
— *corax ruficollis* 226
— *corax tingitanus* 35, 226
— *cornix* 179, 226
— *corone*, 54, 129, 139, 179, 225, 273, 279
— *frugilegus* 54, 179
— *macrorhynchus levaillanti* 103
sardus 48
— *scapulatus* 10, 266
Corythus enucleator **237**
Coscoroba coscoroba 195
Coturniculus passerinus 87
— *savannarum* 87
Coturnix communis 129
— *c. coturnix* 314, 332
— *coturnix* 97, 306
Cotyle riparia **9**
— *rupestris* 2
Coucou **23**, 70, 111, 127, 131, 13 (213), 316
— doré 1
— gris 178
Couillic 40
Courlis 24, 25
— cendré 63
— corlieu 47, 112, 335
Couroucou 1
COURSIMAULT (E.), **12** (212), **232**, **270**, **341**, **374**
Cou-coupé 15
Crabier caiot 361
Crateropus fulvus fulvus 281
Crave 155, 180
Crécerelle, 11, 99, 105, 148, 160, 163, 168, 310, 336, 361
Cresserelette 148, 163
Criniger griseiceps 101
Cryptolopha cinereocapilla 100
Cryptorhina afra 266, 362

Crypturi 67
Cuculidés 100
Cuculus canorus, **23**, 100, 107, 127, 145, 178, 286, 313, 314, 346
— *canorus minor* 286
— *gularis* 269
Cul-pélat 40
Cursores 136
Cursorius g. gallicus 333
Cyanecula suecica **46**, 140, 313
Cyanops asiatica 100
— *Davisoni* 100
Cyanoramphus 354
Cyanospiza cyanea 20 (220)
Cygne sauvage 195
— coscoroba 195
Cygnus buccinator 195
— *ferus* 126
Cypselus affinis 268
— *apus* 319, 362

D

Dacnis nigripes 298
DAGUIN (Fernand). **114, 146, 160,** 183, 24 (224), 319, **360**
DECOUX (A.). 25, 23 (223), 260
DELAMAIN (J.)... **8, 69, 86, 110, 238**
DELEUIL (Dr). **2**, 22, 46, **59, 294**, 303, **369**
Delichon urbica meridionalis 284
— *u. urbica* 284
Demiegretta sacra 355
Demoiselle de Numidie 141
Dendrocolaptes eburneirostris **210**
Dendrocygna viduata 308
Dendrocygne 362
Dendrornis eburneirostris 210
DENISE (L.) **30, 63,** 368
DEVY (Léon), 14, 15, 94, 151, 197, **18** (218)
Diamant mandarin 15
— psittaculaire 23, (223)
— quadricolore 260
Diaphoropterus 354
Dicæum hanieli 365
Dicruridés 103, 266
Dicrurus ass. divaricatus 266
DIDIER (Jean) 272
DIDIER (Dr R.), **11**, 45, **51**, 62, **97, 103,** 119, **159, 21** (221)
Diphillodes 260
Diplootocus moussieri 284
Domino 363
Draine 71, 213
Drepanoptila 356
Dreparnonis bruynii 260
Driopic noir 129
Dryonastes sannio 101
Dryocopus eburneiostris **209**
Dryopicus martius 129
DUBALEN **145, 188**
DUMAST (G. de) 245
DUBOIS (Alph.) **65, 81**
DURAND (L.) 94
Dur-bec **237**

E

Echasse **166, 167,** 196
Echassiers 38, 53, 155
Edoliisoma 356
Effraye commune, 11, **29**, 34, 134, 144, 162
Eider 54, 141, **166**
Elanion 115
Elanus cœruleus 99, 266
Emberiza 188
— *calandra* 36
— *cal. ralandra* 230
— *citrinella* 131
— *cirlus* 230
— *fucata arquata* 103
— *hortulana* 79, **371**
— *leucocephala* 188
— *striolata sahari* 230
— *rustica* 80
ENGEL (A.) **321, 338**
Engoulevent 112, 239
Eopsaltria 356
Epervier 2, 13, 99, 104, 105, 160
— commun 53, 137, 143
— majeur 356
Erismatura leucocephala 331
Erithacus rubeculus 234
— *rub. witherbyi* 284
Erythropus vespertinus 361
Erythroscelus erythropus 303
Erythrospiza gith. zedlitzi 228
Erythrura prasina 260
— *psittacea* 23 (223), 355
Erolia 333
Estrelda amandava 18, (218)
— *senegala* 183
— *subflava* 19 (219)
Estrilda astrild 357
ETOC (G.) **6, 88**
Etourneau, 31, 129, 131, 144, 180, 213, 310
— unicolore 35
Eremophila alpestris bilopha 230
Eudynamis orientalis honorata 100
Euetheia canora 25
— *olivacea* **25**
Eulampis holosericeus 300
— *jugularis* 300
Euphagus cyanocephalus 16
Euplectes franciscanus 19 (219)
Eurypyga 202
Eurystomus afer 268
Eutolmætus f. fasciatus 288
Evêque du Brésil 23 (223)

F

Faisan 19, 74, 97, 21 (221), 341, 356
— à collier 97
— mikado 152
Falcinellus igneus 146
— *striatus* 268
Faiconidés 33, 99, 265
Falco apivorus 142
— *æsalon* 143
— *barbarus* 6, 137
— *biannicus erlangeri* 329
— *cenchris* 148
— *communis* 147
— *concolor* 137, 225
— *feldeggi* 336
— *lanarius* 137
— *lithofalco* 148
— *long. hanieli* 364

Falco merillus ... 279
n. naumanni ... 288
— *peregrinus* ... 139, 142
— — *pelegrinoides* ... 289
— *ruficollis* ... 266
— *sacer* ... 137, 225
— *subbuteo* ... 142, 145, 147, 152
— — *jugurtha* ... 288
— *tinnunculus* ... 55, 142, 148
— *tin. tinnunculus* ... 289
— *vespertinus* ... 137, 146, 147
— *v. vespertinus* ... 289
— *vulgaris* ... 116
Faucon ... 7, 104, **272**
— cresserelle ... 33, 55, 137, 142
— cresserine ... 33
— concolore ... 137
— de Barbarie ... 137
— émérillon ... 143
— hobereau ... 142
— kobez ... 54, 147, 163
— lanier ... 137
— pèlerin ... 139, 142, 147, 160
— sacré ... 137
Fauvette ... 60, 144, 244
— à tête noire ... 37, 63, 213, **374**
— des jardins ... 111, 213, **375**
— gorge-bleue ... 44
— grisette ... 111, 213, 344, **375**
— mélanocéphale ... 37
— orphée ... 53, 111
— polyglotte ... 111
— rouge-queue ... 94
FERROU ILLAT ... 363
FÉVRIER (S.) ... 45, 79, 167, 197, 384
Flamant rose ... 38
FLOWER (Cap.) ... 364
FONCHAIS (de la) ... **362**
Foudia madagascariensis ... (19)
Fou de Bassan ... 24, 25, 264
Foudi ... 11, 19, (219), 320
— jaune ... **361**
Foulque ... 78, 130, 310
— noire ... **17**, 131
FRANCE (M. de) ... 117, 150, 278
Francolin ... 356
Francolinus ahantensis ... 306
— *bicalcaratus* ... 306
— *chinensis* ... 97
Fratercula a. arctica ... 334
Fregilupus varius ... **337**
Freux ... 45, 54, 55, 179, 213
Fringillaire du Sahara ... 36
Fringilla canariensis ... 51
— *cœlebs* ... 51, 94, 127, 313, 346
— — *africana* ... 36
— — *kœnigi* ... 36
— — *spodiogenys* ... 36
— *maderensis* ... 51
— *montifringilla* ... 273
— *moreletti* ... 51
— *palmæ* ... 51
Fringillaria saharæ ... 36
— *spodiogenys* ... 51
— *africana* ... 228
— *teydea* ... 51
Fringillidés ... 36, 103, 267, 299
Fulica atra ... 17, 130, 310, 332
Fuligule ... 20
Fuligule nyroca ... 262, **301**
Fundia flavicans ... 362
— *mad.* ... 361
FUYE (Maurice de la) ... **54**

G

GAILLARD (C.) ... **165**, **184**
Galerida cristata arenicola ... 249
— — *carthaginis* ... 249
— — *gafsæ* ... 249
— *cristata macrorhyncha* ... 249
— — *randonii* ... 249
— — *riggenbachi* ... 36
— *theklæ carolinæ* ... 249
— — *deichleri* ... 249
— — *harterti* ... 249
— — *hilgerti* ... 249
— — *ruficolor* ... 36
— — *superflua* ... 249
Gallinæ ... 67
Gallinago scolopacinus ... 129
— *solitaria* ... 98
Gallinula chloropus ... 332
— *ch. orientalis* ... 98
Ganga ... 7, 362
Garde-bœuf ... 38, **300**
Garrulax leucolophus ... 110
Garrulus cervicalis ... 180
— *glandarius* ... 240, 279, 346
— — *lambessæ* ... 227
— *sinensis* ... 103
Garzetta garzetta ... 307
Gavia ... 66
Geai ... **15**, 180, 192, 213
— blanc ... 119
— de Birmanie ... 99
Gecinus guerini ... 100
Geopelia cuneata ... 240
GERMAIN (R.) ... **14**
GHIDINI (A.) ... 242
GIRAULT (F.) ... **199**
Glareola fusca ... **9**
— *pr. pratincola* ... 333
Glaréole à collier ... 9
Glaucidium cuculoides ... 99
— — *persimile* ... 99
Globicera ... 356
Glottis canescens ... 145
Glycyphila ... 355
Goaka ... 10
Gobe-mouches ... 251
— gris ... **9**, 111
— noir ... **9**, 111
Goéland ... 23, 24, 167
— argenté ... 24, 25
— gris ... 24, 25
— marin ... 23, 24, 25
— de Philadelphie ... 257
— de Sabine ... 7, 52
— tridactyle ... 8
Gorge-bleue ... 79, 140
— suédoise ... **46**, 53
Gouras ... 1
Graculipica nigricollis ... 103
Gradatores ... 136
Grallatores ... 66, 136
Grand chanteur de Cuba ... **25**

Grand Corbeau 179, **318**
Grand-duc..... 31, 55, 138, 162, **23**, (**223**)
— pâle du désert..... 286
Grande Hirondelle 140
Grand Pluvier à collier 38
Grand Tétras 129, 130, 155
Graucalus cal. 355
Grèbe..... 24, 79, 155, 184, 24 (224)
— castagneux..... 130, **278**
— huppé **262**
— jougris **168**, 184
Grimpereau 71, 140, 213, **256**
— familier 179
Grive, 24, 54, 59, 70, 104, 129, 260, 369, 370, 372
— litorne 31, 232
— musicienne 13 (213), 233, 369
Gros-bec commun 180, 385
Grue 70, 139
— antigone 195
— à nuque blanche 195
— cendrée 9, 319
Gruidés 98
Grus cinerea 319
— *grus lilfordi* 98
Guêpier 181, 361
Guignard 141
Guignette commune 38
Guillemot 24, 31, 32, 167
— bridé 78
Guit-guit saï 362
GURNEY 259, **319**
Guttera cristata 306
Gymnopædes 65, 81
Gypaète 6, 115
— barbu 53, 138
— des Alpes..... 155
Gypætus barbatus..... 6, 53, 138
— *barbatus atlantis* 287
Gypohierax angolensis..... 266
Gyps fulvus 138, 287

H

Hagedashia hagedash 307
Halcyon aust. tringorum..... 365
— *sancta* 355
— *smyrnensis* 100
— *sm. fusca* 100
Haliætus albicilla 116, 128
— *vocifer* 266
Harelda hyemalis 29
Harelde glaciale..... 29, 146, 168
Harfang des neiges 54
Harpaye 310
Harzer 365
HELLMAYR..... 364, 366
Helotarsus ecaudatus..... 266
HENNICKE (Dr Carl. R.) 80
HENRY (G.)..... **30**
Herodias flavirostris 307
— *garzetta* 329
Herodiones 67
Héron..... 1, 132, 187, 337
— blanc 10
— cendré 45, 71, 98, 122
— crabier 141
— garde-bœuf..... 98
Héron pourpré..... 197
Heteractilis 356
Heteroclitæ 67
Heteropygia 356
Hibou ascalaphe..... 138
— brachyote 99, 138, 143, 162
— commun 34, 138
— du Maroc 34
— grand-duc 143
— moyen-duc 143
Hierofalco candicans 6
Himantopus candidus 167, **196**
— *himantopus* 167, 303, 333
— *melanopterus*..... 146
Hirondelle **12, 30,** 62, 79, 117, **189,** 246, 362
— de cheminée, **8,** 90, 110, 111, 168, **184,** 13 (213), **262**
— de fenêtre, **8,** 14, 30, 111, 184, 196, 273
— de mer 1
— de rivage..... **9,** 111
— de rocher..... 2, 4, **311,** 312
— grise 363
— rousseline 7, **110**
— rustique..... 2, 189
Hirundinidés 100, 267
Hirundo daurica 100
— *rufula* 7, **110**
— *montana* 311
— *rupestris* 311, 363
— *rustica*, **8, 12,** 30, 17, 189, 267, 273, 284, 304, 312, 313, 314, 319, 362
— *rustica gutturalis*..... 100
— *senegalensis*..... 267
— *urbica*..... 273
Hobereau..... 147
Hoche-queue lugubre 53
Hoploteus spinosus 307
Hoploterus ventralis..... 98
Houbara 309
Houbara undulata, **18, 68, 90,** 197, **308,** 309, 332
HUGUES (A.), 47, **58, 109,** 168, 261, 280, **297,** 319, 384
HUGUES (Frédéric)..... **41,** 151, **235**
Huîtrier pie 23, 24, 166
Hulotte 31, 162, 286
Huppe 35, 70, 285
— de la Réunion 337
Hydrobata cinclus 130, 145
Hydrochelidon hybrida 334
— *leucopterus* 334
Hyphantornis cucullatus 268
Hypochera œnea 268
— *nitens* 220 (20)
Hypolais icterina 253
— *pallida opaca* 253
— *pallida reiseri* 253
— *polyglotta* 4, 253
Hypotænidia..... 356

I

Ianthia rufilata 102
Ibis 48
Ibis falcinellus..... 23, 168
Icterus icterus 240

Ignicolore 19, (219)
Impennes 66
INGRAM (C.) 31, **188**
Irrisor erythrorhynchus guineensis 268
Ispidina picta 269
Iynx torquilla mauretanica 286
— *t. torquilla* 285, **347**

J

Jaseur, 237, **241**, **258**, 274, **276**, **278**, 279, **301**, **314**, 319, **327**, 335, 384
Jean-le-Blanc 15, 128, 137, 163
JERSEL (Van), **196**, 260, **279**, 301, 302, 303, **335**

K

KEMPEN (Charles Van) 32, **53**, 241, 243
KIRCHNER (A.) 184, 262
KLAPTOCZ (A.) 366
KNOTNERUS-MEYER 365
KOMIAKOFF 366

L

Labbe 7
LABROSSE 262
LAGE (de) **377**
Lagonosticta minima 268, 356
— *senegala* 268
Lagopède 155
Lagopus lagopus brevirostris 152
LAMOUREUX (Eug.) 19, 45, 259
Lamprocolius chloropterus 267, 336
— *purpureus* 267
Lamprotornis caudatus 267, 336
Laniarius barbarus 267
Laniidés 35, 102, 266
Lanius collaris 267
— *collurio* 107
— *cristatus superciliosus* 102
— *excubitor dodsoni* 35, 55
— — *elegans* 251
— *ludovicianus* 16
— *meridionalis* 179, 226
— *minor* 179, 226
— *rufus* 179, 267
— *senator badius* 251
— *senator senator* 35, 179, 251
Laridés 38, 98, 308
Larus arg. cachinnans 334
— *canus* 93
— *gelastes* 334
— *minutus* 257
— *philadelphia* 257
— *ridibundus* 38, 165, 257, 262
Lavandière boarule 29
LAVAUDEN 119, **153**, **308**, 336
LEBASTARD **23**
LEGROS (A.) **72**, **106**
Leptomyza 354
Leptoptilos crumenifer 307
LETACQ **318**
Leucogeranus leucochen 195
LEVITRE (J.) 259
L'HERMITTE, **79**, **93**, 243, **276**, **304**, **319**, **320**, **361**, 364
Ligurinus chloris 304
Limnocorax niger 306
Limosa ægocephala **150**
— *cinerea* 146
Linaria rufescens **319**
Linot 14, 79, 384
Linotte 213
Liothrix lutea 80
Litorne 70
Livournaise blanche 336
Lobivanellus senegalensis 307
Locustelle tachetée **149**
LOMONT (F.) 105, 314
LOMONT (Fils) **190**, 278, 279
Looping 336
Lophophorus erythrorhynchus 345
Lori 193
Loriot jaune 4, **5**, 111, 213
Loxia curvirostra 140, 237
— — *poliogyna* 227
Lullula arborea harterti 250
Lophætus occipitalis 265
Lophoceros nasutus 269
— *semifasciatus* 269
Lophophore resplendissant 194
Lophorina superba 260
Lusciola luscinia 107
Luscinia megarhyncha **4**, 270, 313
— *m. megarhyncha* 284, 313

M

Macareux 23, 25, 79, **119**, **166**
Machetes pugnax 333
Macreuses **149**
— brune 29
— commune 38, **244**
— noire 361
Macrochires 81
Macrodipteryx macrodipterus 268
MAGAUD D'AUBUSSON, 118, 166, **289**, 366
Malemock 25
Marabout 187
MARCOT (Ch.) 254
MARION (M.) 198
Marmaronetta angustirostris 330
Martin chasseur 1
Martinet 184, 246, 272, 319, **362**
— noir **46**, 111, 213, 319
Martinets 8
Martin pêcheur .. 1, **14**, 48 213, 285, 344
Maubèche canut 47
Mauvis 70
MAYER (N.) **30**
MEARNS 365
Megalurulus 356
MEILHEURAT (V.) **14**
Melanobucco bidentatus 269
Melanocorypha c. calandra 230
Melizophilus aremoricus 69
— *dartfordiensis* 369
— *provincialis* **58**, 69, **294**
Mellitophagus bullocki 269
Melocichla mentalis 267
Melophus melanicterus 103

Melopyrrha nigra 25
MENÉGAUX (A.), 16, 31, **33**, 47, **49**, **61**, **69**, **87**, **97**, 119, **172**, **193**, **9** (**209**), **240**, **256**, **298**, **323**, **337**, **354**
MERCIER (A.) 365
Mergule nain 8
Merle 11, 71, **117**, 129, 260
— bronzé 1, 335
— bleu 3
— d'eau 362
— de roche 155
— des Moluques 357
— draine 13 (213), 232
— grive 233
— litorne 9
— mauritanique 37
— mauvis 9
— noir.... 31, 13 (213), 14 (214), **297**
Méropidés 100
Merops albicollis 269
— *apiaster* 145, 181, 285. 361
— *malimbicus* 269
— *nubicus* 269
— *persicus* 48
— — *chrysocercus* 285
— *viridis* 100
— *viridissimus* 269
Merula boulboul 240
— *merula* 313, 346
— *vulgaris* 304
Mésange, 45, 130, **148**, 13 (213), 17 (217)
— bleue.. 71, 94, 167, 17 (217), 246
— charbonnière, 17, 93, 148, 167, 17, (217)
— noire 9
Mesites 202, **382**
Mesœnas **382**
Mesitornis **382**
Mesopicus gœrtan 269
Micropternus fokiensis 100
Microsarcops cinereus 98
Milan 104, 105
— noir.... 33, 99, 137, 139, 145, 245
— royal 137, 147
Miliaria calandra 313
MILLET-HORSIN (Dr), 30, 44, 199, 336, **344**
Milvus govinda 99
— *korschun*, 33, 266, 288, 313, 359
— *melanotis* 99
— *niger*.... 137, 139, 145, 147, 245
— *regalis* 137, 139, 147
Ministre 20 (220)
MINGAUD 16
Moineau, 79, 13 (213), **24** (**224**), 272, 371, 381
— domestique 36, 53, 376
— espagnol 36
— franc 44, 16 (216), 379
— friquet **167**, **16** (**216**)
— pâle 229
— soulcie 112, 140
Monaul 194
MONNIER (Dr L.) **10**
Monticola cyanea 146
— *saxatilis* 282
— *solitarius* **3**, 282
Morelle 17, 310
Motacilla 40
Motacilla alba 36, 69, 304
— *hodgsoni* 102
— — *yarelli* 140
— *boarula* 44
— *flava borealis* 102
— — *dombrowskii* 250
— — *flava* 9, 250
— — *thunbergi* 102
— *vidua* 267
— *yarelli* 69
Motacillidés 36, 102, 267
MOTTE **47**
Mouchet 376
Mouette 1, 23, 24, 25, 31, **165**
— de Ross 256
— pygmée 8
— rieuse 38, 262
— rose **159**
— de Sabine 7, 53
Moyen-duc 24
Munia oryzivora 240
— *punctularia* 363
Muscicapa atricapilla **9**, 107
— *collaris* 251
— *grisola* 9
— *hyp. hypoleuca* 251
— *hyp. speculigera* 251
— *striata striata* 252
— — *tyrrhenica* 252
Muscicapidés 100
Muscisaxicola morenoi 48
Musophaga violacea 269
Myiagra caledonica 354
Myiophenus eugenei 101
— *temmincki* 101
Myzomela 354

N

Nasica flavigaster 210
Nectariniidés 267
Nectirinia famosa 298
NELSON (E.-W.) 365
Neophron monachus 265
— *percnopterus* 138, 287, 319
Neopsittacus iris wett. 365
Neotis denhami 306
Nettapus auritus 308
Nettium crecca 98
NILS GYLDENSTOLPE 366
Nisætus fasciatus 6, 33
Nisætus pennatus 6
Noctua minor 138, **161**
Notophaga 356
Nucifraga coryocatactes, 140, 197, 242, **243**, 273
— *car. macrorhynchus* 32
Numenius arcuatus 335
— *phæopus* 47, 335
Numida meleagris 306
Nyctala Tengmalmi 7, **162**
Nycticorax n. nycticorax 330
Nymphicus cornutus 208
Nymphicus uveænsis 208
Nyroca nyroca 330
— *f. ferina* 330
— *f. fuligula* 330
— *rufina* 330

O

OBERHOLSER 366
Œdicnemus crepitans 128
— *œ. œdicnemus* 333
— *senegalensis* 306
Œgithalus pendulinus 146
Œna capensis 305
Œstrilda subflava 268
Œthoramphus 356
Oidemia fusca 29
— *nigra* 38, 149, 244, 361
Oie bernache 24
— *canagica* 195
— sauvage 131, **196**
Oies 24, 341
Oiseaux de paradis 1
— mouches 1, **300**
OLIVIER (Ernest) 23, **139**
Oreopneuste affinis 102
Oriolidés 266
Oriolus auratus 266
— *galbula* **5**
— *or. oriolus* 227, 314
Orites caudatus 130
ORNUS (Dr) **39**
Orphée 253
Ortolan 59, 79, 369, 370
Oryzoborus torridus 240
Ostinops decumanus 194
Otis melanogaster 306
— *senegalensis* 306
— *tarda* 90, 146, 152, 276, 309
— *tetrax* 90, 129
Otogyps calvus 98
Otocoris alpestris **93**
Otus brachyotus **162**
— *otus* 34
— *vulgaris* 138, **162**, 226
Ouistrac 343
Outarde 19, 90
— barbue **276**, 308
— canepetière 70

P

Pachycephala litayei 355
— *orpheus weterensis* 365
Padda oryzivora 15
PAINE (J.-H.) 366
Palamedeæ 66
Palmipèdes 53, 136, 155, 307
Palæornis docilis 305
Pandion haliætus 116, 127, 139, 141
Paons 338
Pape des prairies 260
Paradisea apoda 49, 173, 193
— *ap. novæguinæ* 174
— *augustæ victoriæ* 172, 175
— *decora* 175
— *duivenbodei* **49**, **172**
— *guilielmi* 49, 172
— *intermedia* 173, 175
— *maria* 49, 172
— *minor* 49, 172
— — *finschi* 174
— — *jobiensis* 175
— — *minor* 175
Paradisea raggiana 49, 173
— — *sororia* **49**, **172**, 175
— *rubra* 49, 175
Paradisier 193, **303**, 336
— apode 193
Paridés 102
PARIS (P.), 15, 29, 242, **312**, **326**, **346**, **357**
Parotia sexpennis 268
Parus ater 140
— — *ledouci* 251
— *cœr. ultramarinus* 251
— *major excelsus* 251
— *minor* 102
Passer domesticus, 36, 53, 135, **16** (216), 272, 279, 313, 357
— — *bergeri* 229
— — *tingitanus* 229
— *griseus* 267
— *hispaniolensis* 36, 135
— — *fluckigeri* 229
— — *hispaniolensis* 228
— *italiæ* 36, 135, 146
— *mont. montanus* 103, **16** (**216**), 279
— *petronia* 140
— *simplex saharæ* 229
— *rutilans cinnamomea* 103
— *rut. rutilans* 103
— *tingitanus* 36
Passereaux 266
Passereau 7, **92**, 131, 155
Passeres 82, 136, 178
Passerigalles 136
PAUTHIER **260**
PÉGUY (P.) **362**
Pelecanus rufescens 308
Pelidna torquata 47
Penthetriopsis macrura 268
Percnoptère 138, 287
Perdix perdix **21** (**221**), 358
— *cinerea* 140
— *rubra* 128
Perdreau 44
Perdrix 7, 235, **289**, 341
— barbata 14
Perdrix de roche 38
— des bambous 97
— gambra 33, 48
— grise 128, 140, **21** (**221**)
— rouge 128
Pericrocotus brevirostris 101
Pernis apivorus, 54, 128, 131, 145, 146, 359
— *ptilonorhynchus* 99
PERRIER (Ed.) **1**
Perroquet 1, 65, 246
PETITCLERC 17, 118, **126**, **272**
Petit duc 163
Petite charbonnière 140
Petit Tétras 156
Pétrel glacial **108**
Petrocincla erythrogastra 152
— *saxatilis* 4
Pétrocincle de roche 4
— bleu 3
Petrodroma muraria 275
Petronia petronia barbara 228
Phænorhina g. 355
Phalacrocoracidés 307
Phalacrocorax 24 (224)
— *africanus* 307

Phalacrocorax carbo **45**, 129, 279
Petrophila cyanus 102
— *erythrogaster* 102
Phaps chalcoptera 240
Phasianidés 97
Phasianus colchicus 127, 140
Phasianus decollatus 97
— *torquatus* 97
Philacte canigica 195
Philemon lessoni 355
— *tim. pallid.* 365
Phœnicoptéridés 38
Phœnicopterus roseus 38, 330
Phœnicurus frontalis 102
— *ochrurus gibraltariensis*, 37, 284, 342
— *ph. phœnicurus* 284, 341
Pholidauges leucogaster 267
Phragmite 53
Phyllopezus africanus 307
Phyllopneuste trochilus 312
Phylloscopus affinis 102
— *b. bonelli* 252
— *collybita collybita* 252
— *indicus albigula* 152
— *rufus* 313
— *sibilator erlangeri* 252
— *subaffinis* 102
— *trochilus eversmanni* 188
— *trochilus trochilus* 252
Physocorax mon. 355
Pica pica 279
— *p. mauritanica* 35, 180, 227
Pic épeiche 144
— épeichette 144, 178
PICHON (Albert) 97
Picidés 48, 100
Pic noir 80, 144
Picnonotus leucotis 240
— *sinensis* 240
Picoides tridactylus 119
Pics 164, 379
Picus canus biedermanni 152
— *martius* 144
— *major* 107, 144
— *medius* 145
— *minor* 144, 145, 178
Pic vert 144, 164, 178, 213
Pie bleue **31**
Pie-corneille 31
Pie de Mauritanie 180
— du Sénégal 362
— isabelle 335
— mauritanique 35
— ordinaire 31, 47, 56
Pie-grièche 111, 251
— — de Dodson 35
— — d'Italie 179
— — écorcheur 112
— — grise 55
— — méridionale 179
— — rousse 35, 179
— — tschagra 179
Pigeon biset 37
— colombier 31
— ramier 79, 112, 178, 213
Pilet 262
Pingouin 79, **93**, 167
— brachyptère **118**
Pingouin torda 39
Pinson 44, 60, 79, **94**, **166**, 213, 372
— d'Ardennes 9, 70, 196
— d'Europe 51, 63
— du Maroc 36
— niverolle 155
— teydée 51
Pintade 74
Pipi à gorge rousse 250
— des arbres 111, 213, **373**
— des prés 70, 349
— farlouse 349
— obscur 53
— spioncelle 349
Pipis 369, 370, 372
Pitchou provençal 431, **58**, **69**, **294**
Pive 373
Platalea leucorodia 314
Plectrophanus lapponicus 145, 188
Plectropterus gambensis 308
Plegadis falcinellus 330
Plocéidés 103
PLOCQ **12**, 44, 46, 166, 167
Ploceus madag. 11, **320**
Plongeon imbrin 24, **46**, **118**, **119**
— lumme **118**, **119**, 141
Plotus anhinga 7
— *rufus* 307
Pluvianus ægyptius 306
Pluvier à collier 24, 47, 112
— à collier interrompu 141
— argenté 112
— doré 98
— guignard 112
Podicipes 356
Podiceps cristatus 334
— *fluviatilis* 130, 278, 314
Pœocephalus versteri 305
Pœphila acuticauda 240
— *becki* 245
— *gouldiæ* 245, 356
— *mirabilis* 240
— *personata* 245
Poliolimnas 356
Pomarin 8
Pomatorhinus ruficollis styani 101
PONCINS (Vic.) 364
Porphyrio 356
— *coeruleus* 332
Porzana 356
POTHELET (E.) 149, 150
Pouillot 44
— bonnelli 53, 111, 213
— fitis 111, 188, 213, 252
— siffleur 213
— véloce 213, 252
Poule 15, 72
— d'eau 18, 98, 132
Pratincola 135
— *c. caprata* 102
— *moussieri* 37
— *rubetra* 313, 343
— *rubetra spatzi* 283
— *rubicola* 107
— *torquata indica* 102
— — *rubicola* 283, 343
Prionopidés 266
Prionops plumatus 266
Procellaria glacialis **108**

Proméfil 260
Prunella m. modularis **372**
Pseudaète **45**
Pseudætus bonnelli 45
Pseudogerygone 354
Pseudogyps africanus zechi 265
Psilopædes 65
Psittaci 83
Psittacidés 31
Psittacus erythacus 305
Pterocles 341
— *al. alchata* **331**
— *arenarius* 146, 331
— *coronatus* 331
— *quadricinctus* 305
— *s. senegallus* 332
Ptilopachys fuscus 306
Ptilopædes 65
Ptilopus 356
Ptilornis victoria 260
Ptyonoprogne rupestris 100
Puffin cendré 335
Puffinus 7
— *fuliginosus* 146
— *kühli* 335
— *major* 146
Pycnonotidés 101
Pycnonotus barbatus 267
— *burmanicus* 101
— *xanthorrhous* 101
Pygargue 116
Pygopodes 66
Pyromelana afra 240
— *flammiceps* 268
— *franciscana* 268
— *orix* 240
Pyrrhocorax graculus 180
— *pyrrhocorax* 227
Pyrrhula major 237
— *pyrrhula* 242
— *p. europæa* 313, 359
— *vulgaris* 131

Q

Quelea quelea 240
— *sanguinirostris* 334
Querquedula angustirostris 54, 58, **109**
— *circia* 129

R

Râle de genêts ..... 111, **11 (211)**, 239
— marouette **318**
Rallidés 98, 193
Rallus egregia 306
Ramier 31, 70, 176, 369, 370
RAPINE (J.-R.) 9, 46
RASPAIL (X.) 16, **176**
Ratitæ 66
Rallus aquaticus **211**, 313, 332
REBOUSSIN (Roger), 14, **23**, 69, 149, 150, 243
Recurvirostra avocetta 45, **302**
Reguloides superciliosus 102
Rhamphocœlius brasilius 240
Rhamphocorys clot-bey 230
Rhinochetus jubatus 2 (202), 355
Rhipidura albicollis 100
— *bulgeri* 354
Rhodestethia rosea 159, **256**
Rhyncops flavirostris 308
Ryacophilus glareola 98
Rhynchotus rufercens 80
Riparia rip. riparia 285
— *rupestris* 285
Rissa tridactyla 314
Roitelet huppé 9, 24
— triple bandeau 9, 213
Roitelets 369
Rollier 1
ROMER (A. de) **237**
RONTCHEWSKY (W.) **16**
Rossignol, **30**, 70, **75**, **91**, 111, **165**, 213, **276**, 284, **362**, 374, 375, **379**, 384
Rossignol de muraille .. 44, 213, 341, 381
— ordinaire **4**, 270, 319
Rouge-gorge, 23, 45, 71, 13 (213), 234, 244, **314**
Rouge-queue 79
— de muraille 53, 70, **111**
— Moussier 37
— tithys **198**
— — de Gibraltar 37
Rousserolle 131
— effarvate 213
— turdoïde 4, 53, 111, 213
Rubecula familiaris 304, 316
Rubiette rouge-queue 341
— tithys 342, 349
Ruticilla phœnicurus 107, 313, 314
— *tithys* 198, 312, 313

S

SAMAT (J.-B.) 258, 262, 301, 302
Sanderling 38
Sansonnet 24, 25
SARASIN (Dr Fritz) ..... **1 (201)**
Sarcelle **14**, 20, 24, 98
— angustirostre **109**
— d'été 38, 129
— d'hiver 262
— Formose 14
— marbrée 7, 54, 58, 109, 330
Sarcidiornis africana 308
Sarcogrammus atrinuchalis 98
Saxicola d. homochroa 283
— *h. xanthomelæna* 283
SAUVINET (O.) 362
Saxicala 135
— *h. hispanica* 283
— *isabellina* 282
— *l. ægra* 283
— *l. syenitica* 37, 283
— *l. halophila* 283
— *mœsta* 283, 310
— *œ. leucorrhoa* 282
— *œ. œnanthe* 282
Scansores 81, 136, 178
Schizorhis africana 269
Schœniparus genestieri 101
Scolopacidés 38
Scolopax rusticola 126, 140, 272, 313, 358
Scops aldrovandi **133**, 16g

Scops leucotis ... 266
— *s. scops* ... 132, 287
Scopus umbretta ... 307
Scotocerca inq. saharæ ... 281
Scotornis climacurus ... 306
SEGUIN-JARD (E.), 47, 94, **108**, 196, **256**, 259
Seleucides ... 260
Sericulus chrysocephalus ... 245
Serinus c. serinus ... 36, 228
— *hartlaubi* ... 267
— *meridionalis* ... 304
— *serinus* ... 313, 314
SERRE (Paul) ... 336
Siffleur ... 20, 262
Sincérini ... 25
Siphia parva albicilla ... 100
Sitagra brachyptera ... 268
Sitta cæsia ... 179
— *europæa biedermanni* ... 152
Sittelle ... **46**, 71, 164, 179, 213
Sizerin ... 155, 237
Somateria spectabilis ... 146
Sorokitra ... 11
Souchet ... 129, 131, 262
Souimangas ... **298**
SOULET ... **156**
Spatula clypeata ... 129
Spermestes cucullata ... 268, 344
Spermophila minuta ... 240
Spinus viridis ... 319
Spizixus canifrons ... 101
Spodiopsar malabaricus ... 103
Sporadinus ricordi ... 244
Starna cinerea ... 128
Steganopodes ... 66
Steganura paradisea aucupum ... 268
Stercoraire ... 25, 31, 257
— cataracte ... 8
— longicaude ... 7
Stercorarius pomarinus ... 93
Sterna anglica ... 196, 333
— *leucopareia* ... 334
— *melagonaster* ... 98
Sterne ... 23, 98, 261
— Hansel ... 197
— paradis ... 7
— Pierre Garin ... 52, 166
Stoparola melanops ... 100
Strepsilas interpres ... 47
STRESEMAN ... 366
Strigidés ... 34, 266
Strix alba alba ... 286
— *aluco* ... 143
— *brachyotes* ... 143
— *bubo* ... 143, 23 (223)
— *flammea* .. 11, 34, 139, 144, **162**, 266
— *fl. meridionalis* ... 34
— *otus* ... 143
Struthiones ... 66
Sturnella neglecta ... 16, 364
Sturnidés ... 35, 103, 267
Sturnus unicolor ... 35
— *vulgaris*, 129, 131, 180, 227, 242, 310
Surnia nyctea ... 54, 146
Suthora webbiana bulomachus ... 101
— — *brunnea* ... 101
— — *mantschurica* ... 101
— — *styani* ... 101
Suthora webbiana suffusa ... 101
Sylvia cinerea ... 106
— *at. atricapilla* ... 37, 253, 361, **375**
— *b. borin* ... **375**
— *com. communis* ... 253, **375**
— *deserticola* ... 281
— *hortensis* ... 106, 253, 313, 314, 375
— *melanocephala* ... 37
— *deserti* ... 253
— *nana deserti* ... 253
— *simplex* ... 375
— *undata* ... **69**
— — *aremoricus* ... 69
— — *dartfordiensis* ... 69
— — *toni* ... 69
— — *undata* ... 69, 294
Sylviidés ... 102
Syrnium aluco ... **162**
Syrnium aluco mauritanicum ... 286
Syrrhaptes ... 7

T

Tachornis parvus ... 268
Tadorna rutila ... 58
Tadorne ... **30**
Tæniopygia castanotis ... 240
TALAMON ... **94**, **276**
Tangara bleu ... 194
Tanagra cana sclateri ... 194
— *ornata* ... 240
Tantalus ibis ... 307
Tarier ... 343
— pâtre ... 343
Tarin ... 9, 47, 70
TARRE (E.) ... **276**
Telephonus senegalus ... 267
— *tschagra* ... 179
TERNIER (Louis) ... **164**, 242
Tétraonidés ... 38
Tetrao urogallus ... 128, 138
Textor capitalis ... 268
Thalasseus n. niloticus ... 333
Thalassidrome tempête ... 8
Thalassornis leuconota ... 308
Tichodroma muraria ... **3**, 140, 275
Tichodroma phœnicoides ... 275
Tichodrome échelette, **3**, 140, 155, 244, **275**, 319
Timéliidés ... 101, 266
Tinnunculus alaudarius ... 361
— *cenchris* ... 361
— *tinnunculus* ... 310, 359
Titys ... 342
TODD ... 365
Torcol, 70, 111, 145, **164**, **167**, 178, 285, **344**
Totanus calidris ... 98
— *ochropus* ... 333
— *stagnatilis* ... 141
— *totanus* ... 45
Tourne-pierre ... 38, 47
Tourterelle ... **30**, 112, 177, 213
Tourterelle des bois ... 37
— vulgaire ... 177
Trachelotis senegalensis ... 306
Tragopan de Cabot ... 195
Traquets ... 4, 283
— motteux ... 3

Traquets pâtre 47, 71, 213
— rieur..... 37, 155
— stapazin 155
Tréron..... 193
Trichoglossus depl. 355
— *hæm. flavot*..... 365
Tricholimnas lafresnayanus..... 206, 355
Tringa alpina..... 38
— *canutus* 47
— *minuta* 333
Tringoides hypoleucus 38, 307
TRISTAN (Comte de) 118, 243
Troglodyte 71, 213
Troglodytes tr. kabylorum 284
Trogons 1
TROUESSART (E.)..... **44, 93**
Tubinares..... 66
Turacus persa..... 269
Turdidés..... 37, 102, 214, 266
Turdus iliacus 260, 313
— *merula*, **31**, 129, 14 (214), 260, 297
— *m. algirus* 282
— *m. mauritanicus* 37, 282
— *m. schiebeli* 48
— *musicus*, 54, 104, 107, 129, 297, 304, 359
— *pelios chignancoides* 266
— *philomelus*..... 233
— *pilaris* 232, 260, 313
— *torquatus* 279
— *viscivorus*..... 232, 260, 313
— *v. deichleri*..... 281
Turnicidés 97
Turnix v. novæcal. 355
— *nana* 306
— *orientalis* 97
— *semi torquatus*..... 305
Turtur senegalensis 305
— *sen. ægyptiacus*..... 331
— *t. arenicola* 331
— *turtur* 37, 313, 331
Tympanistria tympanistria 240
Tyrannus verticalis 16
Tythis..... 213

U

Upupa epops 35, 268, 285, 313, 314
— *ep. saturata* 100
— *senegalensis* 268
Upupidés 35, 100
Uria ringvia 78
Urodynamis 356
Uroloncha acuticauda..... 183

V

VALLOT (J.)..... 45
Vanneau..... 9, 53, 70, 131, 134, 273
— suisse..... 24
Vanellus cristatus..... 53, 131, 273
Vanopotsy 11
VAUCHER (A.) 68
Vautour..... 98, 135, 137, 138, 287
Ventre orange 19 (219)
Venturon 155
Verdier..... 60, 13 (213), 16 (216), 384
— à ventre orange 36
Veuve à collier d'or 20 (220)
Vidua paradisea 20 (220)
— *principalis* 268
Viduinées..... 268
VILLATTE DES PRUGNES (R.) .. **31**
Vinago calva 305
VITON (L.) 79
Vorompotsy 10
Vulturidés 98, 265
Vultur monachus 135, 225, 287

W

WAGNER (E.-R.)..... **132**, 149
WHITE (Henry L.) 366
White Leghorn 336

X

Xema sabinei 7
Xenocichla flavicollis..... 268
Xiphorhynchus flavigaster 210

Y

Yunx torquilla 145, **164**, 178, **347**

Z

ZEDLITZ (Comte Otto von), **18, 225, 249, 281, 329**
Zosterops palpebrosa..... 298
— *lateralis* 354, 355

Orléans. — Imp. H. Tessier.

BULLETIN D'ÉCHANGE, OFFRES ET DEMANDES

Offres et Demandes

Protection des Oiseaux. Nichoirs en bois de toutes sortes. Talamon, 77, rue Cardinet, Paris.

On demande :

1° Une ponte complète de *Falco subbuteo* (3 œufs de teinte très colorée, avec taches, se rapprochant de ceux de la Cresserelle. Echantillons de premier choix, bien percés, et sans aucun défaut).

2° Une ponte de *Picus leuconotus*, contre argent, ou en échange d'une ponte d'*Aquila fulva*, avec date et provenance.

S'adresser à la Rédaction.

Oisellerie Vve L. Fanton, 26, quai du Louvre, Paris.
Grand choix d'Oiseaux de cages et volières, Nourriture pour Oiseaux de toutes sortes.

M. Février, 19, rue Antoine-Gadaud, à Périgueux, Dordogne, désirerait acheter huit numéros (de 5 à 12) de la *Revue Française d'Ornithologie.*

Vient de paraître :

MONOGRAPHIE DU VERDIER

(Chloris chloris L., 1758)

par **René BABIN**

Licencié en droit, ancien Secrétaire de la Rédaction de la Revue Française d'Ornithologie, *Membre fondateur de la Ligue Française pour la Protection des Oiseaux.*

Ouvrage ayant obtenu le

Deuxième Prix à l'Exposition d'Ornithologie Documentaire de Liège (1913).

Un volume in-8°, avec une planche en couleur et gravures.

En vente chez l'auteur : 46, *boulevard de l'Hôpital, Paris* (13e).

Prix : 4 francs (*Envoi franco contre mandat-poste*).

Cabinet d'Entomologie & d'Ornithologie

G. BAER

Successeur de Henri GUYON
NATURALISTE
Fournisseur du Muséum d'Histoire naturelle de Paris

CHOIX CONSIDÉRABLE
d'Oiseaux Exotiques & Œufs
et d'Insectes de tous pays
pour Musées et Collections
USTENSILES POUR LES SCIENCES NATURELLES

13, Rue Bertin-Poirée, PARIS

IMPRIMERIE

Henri TESSIER

8 bis et 8 ter, rue du Faubourg-Madeleine, ORLÉANS

Ouvrages Scientifiques et Industriels

Publications Périodiques

BARÊMES, TABLEAUX
Catalogues, etc.

LIGUE FRANÇAISE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

33, *Rue de Buffon*, 33 — *PARIS*. Bulletin mensuel.